



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

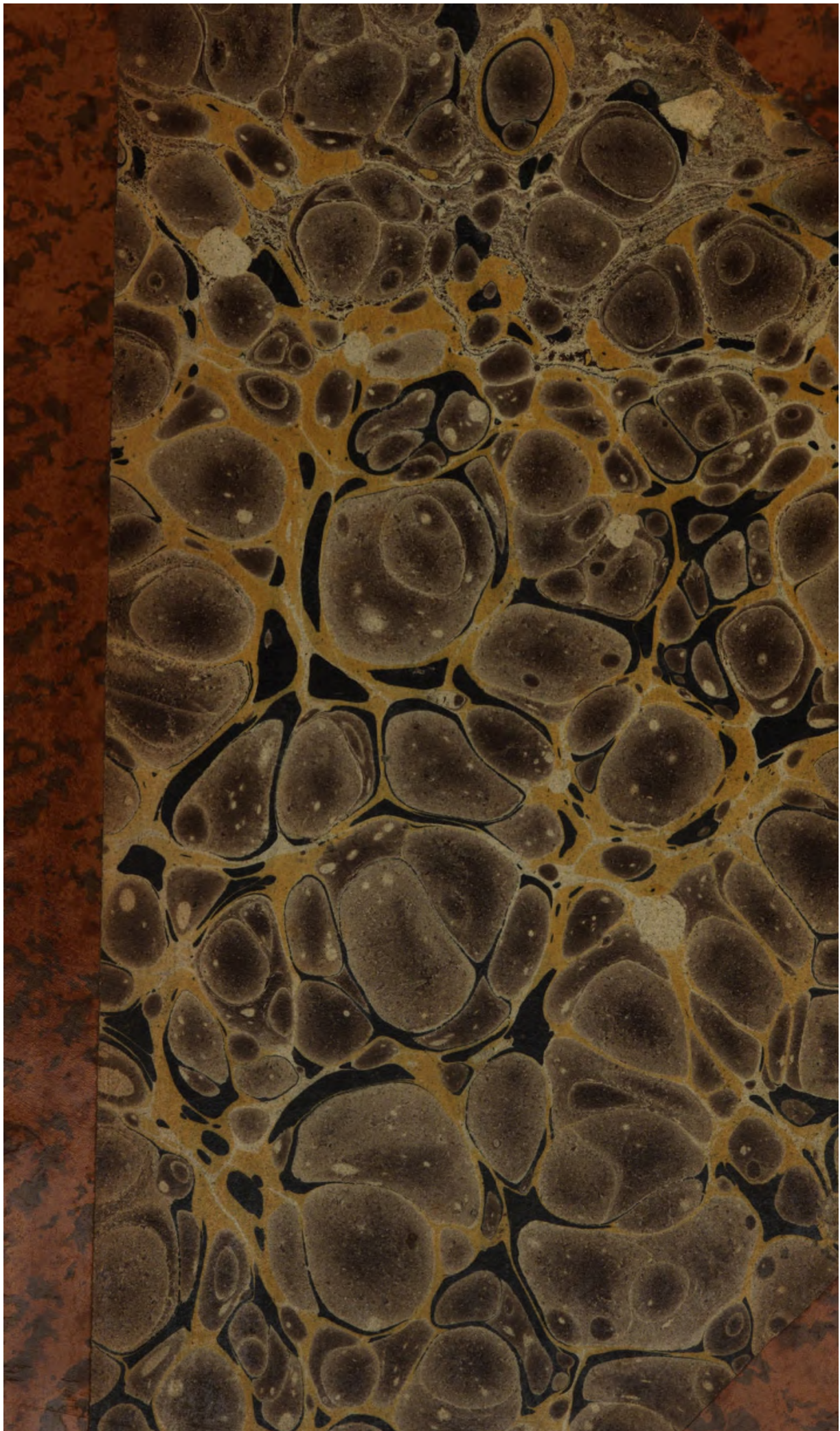
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

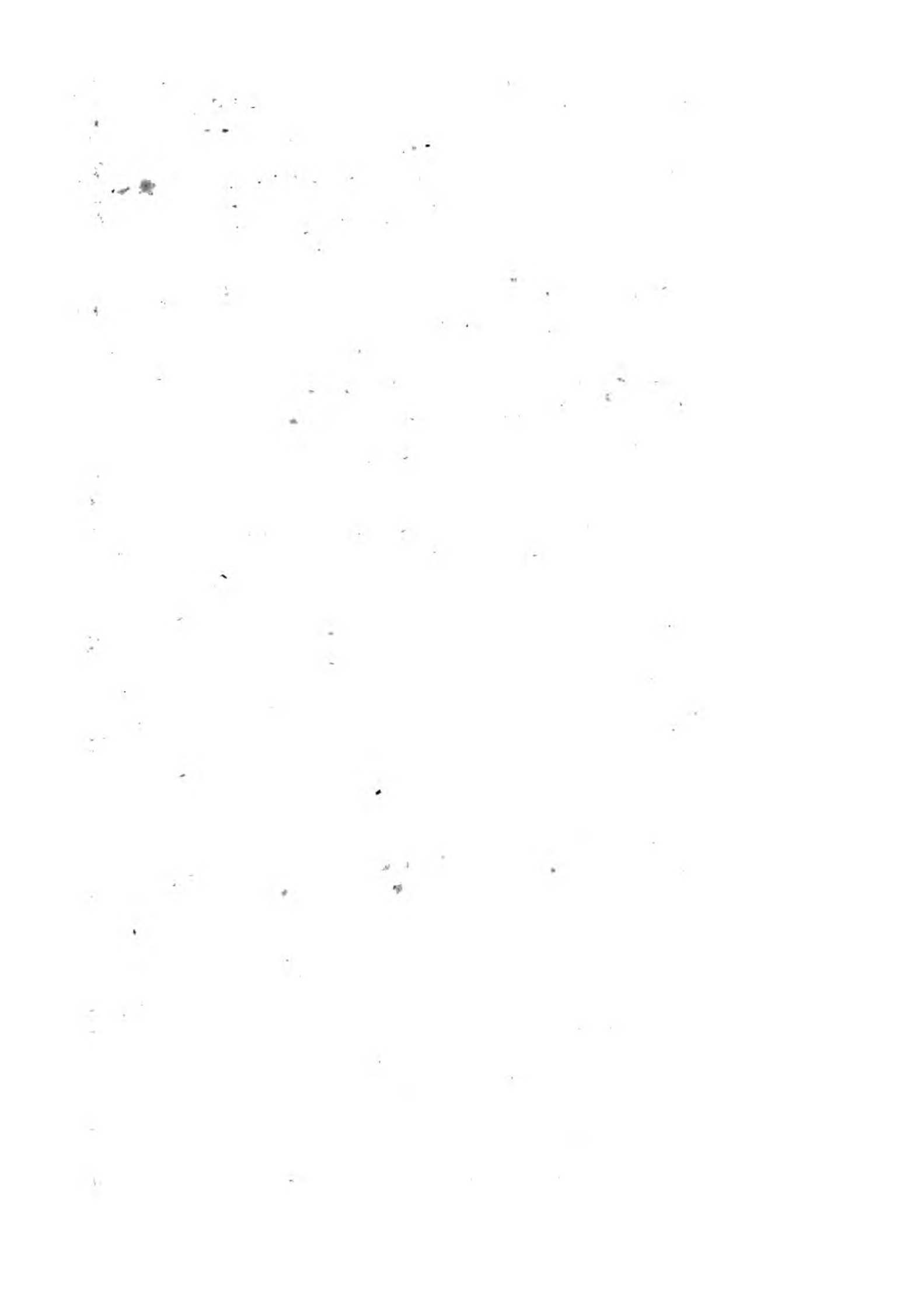


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



1229

Per. 3977-e. 179  
          
VII.7





**BULLETIN**  
**DES SCIENCES HISTORIQUES,**  
**ANTIQUITÉS, PHILOGIE.**

---

**TOME VIII.**

**LISTE**  
**DE MM. LES COLLABORATEURS**  
**DE LA VII<sup>e</sup>. SECTION**  
**DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES**  
**ET DE L'INDUSTRIE (1).**

---

*Rédacteurs principaux* : MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et CHAMPOLLION JEUNE.

**PHILOGOLOGIE** comparative (*Vergleichende Sprachkunde* ou *Linguistik* des Allemands), et **ETHNOLOGIE** (*Volkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Alex. Barbié du Bocage (B. DU B.), Berr, Bianchi, Coquebert de Montbret (C. M.), Depping (D—G.), Delagrangé, Dugas Montbel, Garcin de Tassy, de Golbéry, Eichhoff, Hase, A. Jaubert, Landresse, Letronne, Abel Rémusat, Saint-Martin, Troyer.

**HISTOIRE, MYTHOLOGIE.** — *Collab.* : MM. Arragon, Blanchard-Boismarsas, Berthevin, Choppin, Depping (D—G.), l'abbé Dubois, Gence, l'abbé Gley, P. de Golbéry, Hérrau (E. H.), Letronne, Métral, A. Pellat, Abel Rémusat, Saint-Martin.

**ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.** — *Collab.* : MM. Alex. Barbié du Bocage (B. DU B.), Bottin, Depping (D—G.), Dubois, P. de Golbéry, Letronne, Mionnet, Reinaud, Saint-Martin.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année est de 40 fr. pour 12 numéros, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4, PLACE DE L'ODÉON.

**BULLETIN**  
**DES SCIENCES HISTORIQUES,**  
**ANTIQUITÉS, PHILOGIE,**

RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.

---

SEPTIÈME SECTION  
DU  
BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES  
ET DE L'INDUSTRIE,

PUBLIÉ  
SOUS LA DIRECTION DE M. LE BON. DE FÉRUSAC,  
OFFICIER SUPÉRIEUR AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,  
CHEVALIER DE SAINT-LOUIS ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR,  
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

---

TOME HUITIÈME.



**A PARIS,**

AU BUREAU DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n<sup>o</sup>. 3 ;  
Chez MM. DUFOUR et D'OCAGNE, quai Voltaire, n<sup>o</sup>. 13; et même  
maison de commerce, à Amsterdam ;  
Chez MM. TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Bourbon, n<sup>o</sup>. 17; et  
même maison de commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers ;  
à Londres, 30, Soho - Square ;  
Et chez MM. Dondey-Dupré, père et fils, rue Richelieu, no. 47 bis

1827.





# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES,

### ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

#### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

- I. **ESSAI SUR L'ORIGINE UNIQUE ET HIÉROGLYPHIQUE DES CHIFFRES ET DES LETTRES DE TOUS LES PEUPLES**, ouvrage accompagné de planches soignées et très-étendues, précédé d'un Coup d'œil rapide sur l'histoire du monde, entre l'époque de la création et l'ère de Nabonassar, et de quelques Idées sur la première de toutes les écritures, qui exista avant le déluge, et qui fut hiéroglyphique; par M. de PARAVEY, membre du Corps roy. du Génie des Ponts et Chauss., etc. Gr. in-8°. XXXVI et 143 p. avec frontispice et 7 pl. lithogr. Prix, 15 fr. Paris, 1826; Treuttel et Würtz.

Nous devons déclarer, en annonçant cet ouvrage, que nous n'avons trouvé personne, qui, après en avoir pris connaissance, ait voulu se charger d'en rendre compte, par l'impossibilité où se sont trouvés nos collaborateurs de comprendre ce livre, et la difficulté d'en saisir toutes les parties. En effet, il offre un discours continu extrêmement serré, sans coupures méthodiques qui puissent reposer l'esprit et le faire arriver de conséquence en conséquence, aux résultats que l'auteur a eus en vue. Les faits cités par l'auteur sont si nombreux, si nouveaux, si peu familiers à la plupart des savans, que l'on peut dire que chaque ligne exigerait une longue étude pour rechercher la base ou l'origine du fait qui y est énoncé.

Toutes les théories historiques et ethnographiques reçues, y

sont remplacées par des idées nouvelles et qui au premier coup d'œil ne peuvent que paraître fort extraordinaires. L'auteur eût sagement fait d'établir d'abord par une série de mémoires bien développés et appuyés de toutes les preuves convenables, les faits principaux de sa théorie; il eût ainsi jalonné sa marche et eût évité à ses lecteurs l'étonnement extrême que font naître ses propositions. Cet étonnement est si grand qu'il vous empêche de pousser plus avant. La transition n'ayant pas été ménagée, on ne se sent point en état de pouvoir supporter une science si grande, qu'il semble que l'auteur ait eu la révélation de ce qui s'est passé avant le déluge. Toutes les langues, tous les alphabets sont évoqués en témoignage, et une foule d'ouvrages que rarement le même homme est parvenu à pouvoir lire, y sont cités.

Le titre de cet ouvrage indique suffisamment le grand but de l'auteur; l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des écritures; mais il est une certaine quantité d'opinions fondamentales sur lesquelles il appuie son système, qui demanderaient de longs développemens pour être comprises et pour qu'on en puisse indiquer les bases. Par exemple M. Paravey pense que c'est vers l'*Assyrie* ou l'*Asie centrale*, que l'on doit reporter l'origine de cette mystérieuse écriture. Suivant lui l'*Empire du milieu* aurait été primitivement dans l'*Assyrie antique* ou dans l'*Iran des Perses*. Le personnage placé dans les livres chinois à la tête de toutes les listes chronologiques, est, selon M. de Paravey, notre premier père Adam; le *Fo-hy* des mêmes livres est Abel, et le *Chinnong* est Seth; *Chao-hao* ou *Hinen-hiao* est Caïn, et il retrouve ainsi tous les patriarches dans les ouvrages chinois. Il paraît que c'est de cette contrée que les descendants des premiers hommes allèrent peupler la Chine et l'Égypte, emportant leurs arts, leur science, leur écriture hiéroglyphique et leurs livres, appliquant à leur nouvelle patrie ce qui s'était passé dans leur pays primitif et s'édifiant une nouvelle histoire. Nous avons été jusqu'à présent dans l'erreur sur toute l'histoire antique de ces premiers peuples, c'est pour cette raison que Sésostris est mentionné formellement dans les livres conservés en Chine, etc.

Il nous serait impossible d'essayer même de donner une idée du livre de M. de Paravey; nous devons nous borner à le signaler à nos lecteurs, pour que ceux d'entre eux qui se croiront

assez savans pour pouvoir le lire avec fruit s'en procurent la lecture. D.

2. LINGUA UNIVERSALIS COMMUNI OMNIUM NATIONUM USUI ACCOMMODATA ;  
per A. RETHY. In-8°. de 144 pp. prix , 1 thlr. Vienne, 1821 ;  
Strauss. (*Leipzig. Liter. Zeitung* ; avr. 1827, p. 758.)

Bien que ce projet, de créer une langue universelle, contienne plusieurs bonnes idées, il n'offre cependant qu'une nouvelle preuve en faveur de l'opinion que la solution de ce grand problème restera inexécutable, tant que les sciences philosophiques ne seront point portées à un plus haut degré de perfection. L'auteur s'étant attaché à reporter la construction de sa langue à celle de la langue qu'il affirme primitive, a fait violence à l'histoire des langues afin d'appuyer son système. D'après lui, la langue primitive n'a été composée que de mots monosyllabiques, destinés à désigner les idées les plus générales, et qui, au moyen de leurs diverses combinaisons, suffisaient, dit-il, pour faire entendre toutes les idées combinées. D'après la nature de cet aperçu fondamental, on peut se dispenser de suivre l'auteur dans ses applications. L. D. L.

3. PALEOGRAPHISCHE, GRAMMATISCHE UND ISAGOGISCHE BEITRÆGE, etc.  
— Matériaux paléographiques, grammaticaux et isagogiques, pour servir à l'étude de la langue hébraïque et de la Bible ; par Ch.-F. MUHLERT. In-8°. de IV et 188 pp. ; prix, 1 rthlr. Leipzig, 1825. (*Allgem. Repertor.* ; 1825, n°. 8, p. 116.)

Cet opuscule offre les résultats des recherches savantes d'un philologue distingué. Il renferme 3 mémoires, dont le premier traite de recherches paléographiques ; le second est consacré à des explications et à des recherches grammaticales ; le troisième traite de l'*isagogie* de l'Ancien Testament. L. D. L.

4. BIBLIOTHECA PHILOLOGICA, oder Verzeichniss, etc. — Bibliothèque philologique, ou Catalogue des grammaires, dictionnaires, chrestomathies, livres de lecture et autres ouvrages qui ont été publiés en Allemagne dans l'intérêt de l'étude des langues grecque, latine, hébraïque et autres langues mortes, depuis l'an 1750 jusqu'en 1825 ; par T.-C.-F. ENSLIN. In-8°. de 64 pp. ; prix, 6 gr. Berlin, 1826.

5. RECHERCHES SUR LA LITTÉRATURE DES HINDOUS. (*Quarterly oriental Magaz.*, et *Asiatic Journ.*, n°. CXXXIII, janv. 1827, p. 50.)

On ne connaît que très-imparfaitement jusqu'aujourd'hui le *Niáya* ou la logique des Indiens. Nous avons, dans la 2<sup>e</sup>. édition de l'ouvrage de M. Ward sur l'Inde, la traduction des *Sutras de Gantama*, traité élémentaire; et récemment le président de la Société asiatique de Londres nous a fait connaître les élémens de cette science selon les Hindous; mais toujours n'en sommes-nous qu'au commencement de recherches longues et laborieuses. Quoique nous n'ayons rien à apprendre de la logique des Indiens, cependant, sans un examen approfondi de ce sujet, nous ne saurions avoir une histoire complète de leur littérature, ni comparer leur philosophie avec celle de l'Europe ancienne et moderne: ce qui est indispensable pour une connaissance parfaite des progrès de l'esprit humain.

Il y a 2 systèmes des *Mimánsás*: l'un explique la partie pratique, l'autre la partie théorique des *Vedas*; le 1<sup>er</sup>., ou le *Purva Mimánsá*, inculque l'importance du rite cérémonial; le 2<sup>e</sup>., qui nous est mieux connu sous le titre de *Vedanta*, discute les grandes questions de la matière et de l'esprit, de la nature de Dieu et de l'homme. Nous ne connaissons le premier système que par l'ouvrage déjà cité de M. Ward, qui donne une traduction des doctrines principales, telles qu'elles se trouvent dans le *Dherma Dipaka* et dans d'autres traités élémentaires. Le *Vedanta* nous est plus familier par les notices dispersées dans les volumes des *Recherches asiatiques*, par les renseignemens de plusieurs voyageurs intelligens, et par d'autres sources. L'ouvrage de Ward contient une liste de 88 livres sur ce sujet avec la traduction du *Vedanta Saru*, l'un des principaux traités élémentaires, dont les principes sont défendus et éclaircis dans le *Prabodha chandrodaya*, drame métaphysique, traduit et publié par feu le docteur Taylor, ainsi que dans l'*Atma Bodha* (ou la connaissance de l'esprit), traité joint au drame. Les ouvrages publiés par *Rammahun Roy* (1) pendant les dernières dix ou douze années, fournissent aussi de grands éclaircissemens

---

(1) Ce brahme, qui vit à Calcutta, professe ouvertement le déisme pur comme religion primitive des Hindous, en quoi il est suivi par un nombre de naturels du pays, qui s'accroît de jour en jour.

sur cette philosophie. La partie métaphysique du *Bhágavat Gita*, traduit par Wilkins en 1785, et dernièrement par G.-A. Schlegel, appartient au système *Vedanta*, ainsi que l'ouvrage de M. Anquetil du Perron, publié en 1801 sous le titre de *Theologica Indica*, dont le comte Lanjuinais donna un sommaire en 1804. L'*Oriental Magazine* de Calcutta blâme ici sévèrement M. Mill pour avoir, dans son ouvrage sur l'Inde, nié l'existence de la philosophie *Vedanta* comme système écrit.

La grammaire et la jurisprudence des Hindous sont les branches de science qui ont été avec le plus de succès cultivées par les Anglais. Dans l'original sanscrit nous avons le *Menu Sanhita*, le *Mitákshara*, la section *Vyaváhara* du *Viramitrodaya*, le *Dayabhaga* de *Jimutavahana*, les ouvrages de *Nanda Punita* et *Devanda Bhatta* sur l'adoption, et celui de *Crisnha Terkalan-kára* sur l'ordre de succession. Il s'en faut beaucoup que la liste des ouvrages utiles sur ce sujet soit complète. Il nous manque le texte original de 18 législateurs inspirés, perpétuellement cités dans les ouvrages plus modernes, sans que nous puissions vérifier les citations. Notre auteur ajoute les noms de plusieurs ouvrages qui, avec d'autres, pourraient servir à former un corps de lois applicables à la majeure partie, si non à l'empire entier de l'Inde.

En fait de traductions, nous possédons les *Instituts de Menu*, par le chevalier Guillaume Jones, le Digeste de *Jagan-naíha*, le *Dayabhága* de *Jimútáváhana*, et la section du *Mitákshara* sur l'héritage, par M. Colebrooke, et un ouvrage sur l'adoption par M. Wydch; nous avons en outre un ouvrage anglais par le chevalier François Macnaghten, sur la loi des Hindous, telle qu'elle se pratique au Bengale. Notre auteur indique d'autres ouvrages sur les lois dont la traduction lui paraît à désirer.

Parmi les systèmes de métaphysique, ceux qui attaquent l'autorité des *Vedas* sont exclus du nombre des branches de la véritable science par l'auteur que le chevalier Jones a pris pour guide. Le motif de cette exclusion est assez évident; mais quant aux écoles de *Sánkhya* et de *Patanjály*, leur interdiction n'est pas universellement reconnue, et elles se trouvent communément classées parmi les systèmes orthodoxes. Nous ne connaissons leur caractère et leur tendance que par un exposé de M. Colebrooke, et par la traduction du *Sankhya Sara* dans

l'ouvrage de Ward. Nous sommes dans une entière ignorance sur les six écoles des partisans de *Budha*, considérées comme hétérodoxes.

L'exposé de la littérature indienne traduit du sanscrit par le chevalier Jones se borne à ce qui est considéré comme sacré, et exclut tout ce qui, selon l'opinion générale, est le plus estimable, c'est-à-dire la poésie, les contes et l'histoire profane. Nous n'en connaissons que peu de chose. D'après notre auteur les poèmes sacrés de *Ramayana* et *Mahabharata* ne montrent pas l'imagination des Indiens dans un jour favorable : elle y est trop dominée par la superstition. Cependant, après en avoir retranché les légendes des saints et des dieux, on y trouvera souvent de belles images, des descriptions animées et des sentimens à la fois tendres et naturels. Au fait, aucun de ces ouvrages n'est bien connu, et rien ne peut être plus erroné que le jugement qu'on en a porté jusqu'à présent. Ce n'est pas un excès d'ornement métaphorique qu'on doit reprocher aux anciennes compositions sanscrites, défaut qui ne se trouve ordinairement que dans les écrits plus modernes, dans lesquels les Hindous ont voulu flatter le goût de leurs maîtres mahommétans : c'est la simplicité qui forme le caractère prédominant de l'ancienne littérature des Hindous.

Les poésies profanes de ce peuple sont pour la plupart ignorées en Europe. M. Colebrooke en indique quelques-unes des plus célèbres, et en donne des passages intéressans dans son Essai sur la Prosodie sanscrite et prakrite (Voy. le X<sup>e</sup>. volume des *Recherches asiatiques*). Nous n'avons que deux traductions des ouvrages entiers : ce sont les chants de *Jaya Diva*, par le chevalier Jones, et la *Nue messagère*, par M. Wilson ; l'un et l'autre poèmes offrent une tendresse touchante et la plus grande délicatesse de sentiment ; le second se distingue de plus par des descriptions pittoresques.

Nous ne possédons absolument rien de la rhétorique des Indiens. Notre curiosité à cet égard est plutôt excitée que satisfaite par les échantillons de leurs drames. Mill même, qui a de si grands préjugés contre les Hindous, est obligé d'avouer que la *Sacotala* contient un grand nombre de beaux passages, et ne sachant comment déprécier ce poème, il dit que tout ce qui s'y trouve de beau est rivalisé par le chant de Salomon. On se rappelle la critique irrévérente que Voltaire a faite de ce der-

nier. On dit que le secrétaire de la Société de Calcutta a commencé à faire imprimer ses traductions des drames choisis des Hindous.

L'*Oriental Magazine* de Calcutta croit pouvoir s'attribuer le mérite d'avoir le premier fixé l'attention du public sur les contes indiens, et d'avoir détruit la fausse opinion qui les restreignait aux apologues de l'*Hitopadesa*.

En passant aux compositions historiques, notre auteur blâme encore M. Mill pour avoir avancé que les Hindous ne possédaient aucun ouvrage historique, d'où il a voulu inférer que « ce peuple n'avait jamais atteint ce point de maturité intellectuelle où les annales du passé commencent à être suffisamment entendues pour servir à régler l'avenir. » Il aurait pu voir dans les IX<sup>e</sup>. et X<sup>e</sup>. volumes des *Recherches asiatiques*, qu'il existait une histoire du Cachemire, dont M. Colebrooke, qui en possédait un exemplaire, et le colonel Wilford citaient des passages. Outre cet ouvrage, bien connu depuis par le travail du savant Wilson, les Cachemiriens possèdent une série d'écrits historiques en sanscrit; il s'en trouve assez fréquemment dans d'autres parties de l'Inde; dans le *Dekhan*, les *cheritras*, ou histoires locales, sont très communes; il y en a dans la province d'*Orissa*, et M. Stirling en cite dans le dernier volume des *Recherches asiatiques* qui vient de paraître. Il est avéré que les Indiens ont des ouvrages historiques composés non-seulement avant, mais aussi depuis l'invasion de leur pays par les mahométans, et c'était bien à tort que Mill avait nié l'existence des uns et des autres.

En considérant l'ensemble de la littérature des Hindous, notre auteur croit que nous ne possédons pas encore assez de matériaux pour l'apprécier à sa juste valeur. « Des individus, dit-il, ont fait beaucoup, mais que leur nombre est petit! Jones, Wilkins et Colebrooke sont les seuls grands interprètes de la littérature indienne qui méritent notre entière confiance. Wilford, avec une persévérance égale à sa grande érudition, poursuivait toujours un fantôme, et pendant un certain temps il se laissait pitoyablement induire en erreur (1). Ward avait accumulé des renseignemens nombreux

---

(1) On doit se rappeler qu'un brame a falsifié des manuscrits sau



» qui, en général, ne manquaient pas d'exactitude, mais ses  
 » idées étaient assez souvent rétrécies par ses impressions re-  
 » ligieuses, et sa connaissance de l'Inde se bornait en très-  
 » grande partie au Bengale seulement. D'autres collaborateurs  
 » méritent une grande considération, mais ils ont pris chacun  
 » une direction spéciale dans la poursuite des études indien-  
 » nes : c'est ainsi que Davis et Bentley se sont appliqués à l'as-  
 » tronomie, Carey et Yates à la grammaire, et d'autres traduc-  
 » teurs, ci-dessus nommés, aux lois; d'autres n'ont pas voulu  
 » publier leurs travaux; Hamilton, Ellis et Fell ont emporté  
 » avec eux des connaissances bien précieuses. Aujourd'hui le  
 » nombre des cultivateurs actifs de la littérature indienne est  
 » encore diminué : à peine pourrions-nous en indiquer un seul  
 » dans l'Inde; M. Colebrooke se présente tout seul en Angle-  
 » terre; nous n'avons que douze noms tout au plus à citer dans  
 » une littérature dans laquelle, comme l'observe Jones, *l'idée*  
 » *de l'infinité se présente partout*. En effet, nous ne sommes  
 » parvenus qu'à ouvrir la surface, et à suivre quelques veines  
 » errantes : un grand travail nous reste pour pénétrer dans le  
 » sein de la mine. Jusqu'à ce jour cependant tout ce qui a été  
 » fait, a été fait par des Anglais : car Paulin ne savait le sau-  
 » scrit que très-superficiellement, et Du Perron encore moins;  
 » mais à l'avenir, nous devons nous attendre à rencontrer des  
 » compétiteurs. Les pages du Journal asiatique de Paris nous  
 » révèlent déjà plus d'un digne rival, et Schlegel, dans sa tra-  
 » duction annoncée du poème entier du Ramayana, prend un  
 » essor aussi audacieux que périlleux. Nos propres traducteurs  
 » fléchirent dans le second chant; il est peut-être trop tard  
 » pour racheter leur réputation, et ils doivent céder la palme  
 » à la persévérance allemande. Si cependant il y a un senti-  
 » ment de fierté nationale parmi nous, espérons avec ferveur  
 » que ni l'encouragement du gouvernement, ni l'énergie des  
 » individus ne manqueront au maintien du rang que la Grande-  
 » Bretagne a pris dans la culture de la littérature indienne,  
 » et qu'elle persévéra toujours, nous osons l'espérer, dans  
 » toute carrière d'ambition intellectuelle. »           A. T.

---

écrits pour les adapter aux hypothèses favorites de Wilford qui l'em-  
 ployait et le payait.

6. LITTÉRATURE INDIENNE. — TRAVAUX DU D<sup>r</sup>. GILCHRIST. (*Oriental Herald*; déc. 1826, p. 417.)

Les services rendus par le savant Gilchrist à l'étude de l'hindoustani qui lui même n'est qu'une des branches nombreuses de la langue sanscrite, sont connus et appréciés depuis longtemps en Europe par toutes les personnes en état d'en juger. L'*Oriental Herald* a trouvé à propos de s'en occuper de nouveau surtout sous le point de vue de l'enseignement oral, pour porter un nouveau coup à l'enseignement du collège de Haileybury suspendu pour trois années dans ses fonctions, par ordre du parlement. Les reproches du monopole de l'instruction adressés à ce collège, nous semblent assez fondés d'après les preuves énoncées dans l'article ci-dessus mentionné; Gilchrist a calculé en outre que l'un portant l'autre l'enseignement de chacun de ses élèves ne s'élevait annuellement qu'à 6 sh. 3 d. tandis qu'à Haileybury il montait à 17 liv. st. 57 sh. L'ingratitude dont ce dernier eut à se plaindre de la part des directeurs de la compagnie des Indes lorsque sa santé l'obligea en 1804 à retourner en Europe, ne fait pas honneur sans doute à MM. les 32 lords de Leadenhall-street; de plus il est naturel, que l'enseignement des langues de l'Inde devenant la propriété du public, la concurrence tourne au profit de la science; car dans le champ encore si peu cultivé de la littérature orientale il faut des essais de toute espèce, des méthodes de tout genre, et voilà ce qui précisément était impossible dans une institution d'une compagnie à laquelle on reproche avant tout de prendre pour le beau idéal une soumission sans réserve et sans réplique. ST.

7. DIE AEGYPTISCHEN PAPIRUS. — Les papyrus égyptiens de la bibliothèque du Vatican; ouvrage traduit de l'italien d'après ANGELO MAI, par L. BACHMANN. In-4°. vi et 30 p. avec 3 pl. lithog.; prix, 1 thlr. 12 gr. Leipzig, 1827; Heinrichs. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; avr. 1827, p. 675.)

L'ouvrage que M. Bachmann a traduit en allemand, est le *Catalogo dei Papiri Egiziani della Biblioteca vaticana*, rédigé en français par M. Champollion le jeune, et publié en italien par Angelo Mai (Rome, 1825). M. Bachmann publie ce même Catalogue avec les planches et explications de M. Champollion, et les accompagne de ses propres observations.

8. SECONDE LETTRE SUR LES HIÉROGLYPHES, adressée à M. de S\*\*\*\*\*, par M. J. KLAPROTH. In-8°. de 45 p. Paris, 1827; Merlin.

Cette lettre a pour but de soutenir l'existence des hiéroglyphes acrologiques annoncés par M. Goulianof. M. Champollion persiste dans l'opinion qu'il a émise à ce sujet dans le *Bulletin* d'avril dernier, n°. 530.

9. LES ANNALES DE TABARI : texte arabe, avec la traduction latine, imprimée en regard du texte. Grand in-4°. papier fin. (*Journ. génér. de la litt. étrang.*; déc. 1826, p. 382.)

Ayant l'intention de publier les annales arabes encore inédites de Tabari, j'invite les amateurs des lettres historiques et des lettres orientales de vouloir seconder par quelques souscriptions cette entreprise importante. Il est reconnu que le texte original des annales de Tabari, est un des ouvrages historiques les plus anciens, les plus riches et les plus soignés, que les Arabes aient produits; l'ouvrage célèbre d'Abulfeda, dont on se sert pour l'étude de l'histoire orientale, n'est dans les premières périodes de l'histoire qu'un extrait assez maigre de l'ouvrage de Tabari. Cependant il faut bien distinguer du texte arabe de Tabari les traductions persanes et turques, faites dans un temps plus récent, et portant un caractère différent. Les manuscrits du texte arabe sont extrêmement rares à Leyde, il ne s'en trouve qu'un volume; mais la bibliothèque du roi à Berlin en possède quatre gros volumes qui commencent à l'époque du califat d'Aboubekr. Ce manuscrit, qui appartenait à la bibliothèque de l'Atabek Togrulbeg à Mosul, dans le 6°. siècle de l'hégire, est fort ancien, et présente un très-bon texte, que nous donnerons dans notre édition. Le premier volume doit paraître en 1827; son prix sera pour les souscripteurs de trois écus de Prusse, ou douze francs; on ne payera qu'après avoir reçu le volume. Le titre du manuscrit de Berlin est le même que celui du manuscrit de Leyde. *Greifswald, ce 4 nov. 1826.* J. G. L. KOSEGARTEN, prof. de langues orient.

10. EURIPIDIS ANDROMACHE. Recognovit, adnotationi Barnesii, Musgravii, Brunckii fere integræ et Matthiæi suam adjecit, scholia emendatiora et indices addidit J.-D. KOERNER. In-8°. de XVIII et 266 p.; prix, 1 thalr., 8 gros. Zulichau, 1826; Darnmann. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1826, n°. 15 et 16, p. 228.)

Bien que l'éditeur ait rectifié le texte d'après les matériaux philologiques qui ont paru jusqu'à ce jour, cependant il a le plus souvent suivi son propre jugement. Ce n'est que dans l'explication des chœurs qu'il a entièrement adopté l'opinion de Matthiæ et de Hermann. On trouve à la fin 5 tables contenant les mots grecs, latins, les auteurs cités, les mots expliqués dans les scholies, et les écrivains qui y sont cités. L.

11. ARISTOTELIS RERUMPUBLICARUM RELIQUIÆ; collegit, illustravit atque prologomena addidit C.-F. NEUMANN, professeur à Speier, Gr. in-8°. de 159 p.; pr., 22 gr.; Heidelberg, 1827; Osswald. (*Allgem. Repertorium* de Beck; 1827; n° 3, p. 207.)

M. Neumann, avantageusement connu par son *Specimen rerum Græcarum*, et son édition de Λεοναρδου Αρετινου περί τῆς τῶν Φλωρεντινῶν πολιτείας, offre au public savant les résultats de ses recherches sur les fragmens de l'ouvrage d'Aristote relatif aux constitutions des États. Il les a recueillis dans les ouvrages des écrivains et grammairiens antérieurs, ayant eu soin de les comparer, rectifier et compléter. Accompagnés de notes explicatives, ces fragmens sont rangés dans l'ordre alphabétique d'après les peuples auxquels ils sont relatifs. L.

12. REMARKS ON THE SUPPOSED DIONYSIUS LONGINUS. Remarque sur le prétendu Dionysius Longinus, et essai tendant à rétablir la véritable origine du Traité du Sublime. Londres, 1826. Payne and Foss. (*Monthly Review*; juill. 1826, p 326.)

Il est étonnant de voir sur quels légers fondemens les gens de lettres des 16<sup>e</sup>. et 17<sup>e</sup>. siècles ont disposé de la propriété littéraire. Dans le manuscrit de Paris, qui, suivant les critiques, est le plus ancien et le meilleur, l'ouvrage dont il s'agit a pour titre Διονυσίου Δογγίνου περί ὕψους; mais dans l'index, qui est écrit de la même main, comme le reste du manuscrit (manuscrit qui contient, en outre, les problèmes d'Aristote), on le qualifie de Διονυσίου ἢ Δογγίνου περί ὕψους. Le *Codex Vaticanus*, que Amati appelle *præstantissimus*, donne dans cette dernière forme le nom de l'auteur, et, dans le manuscrit de la bibliothèque laurentiane, l'inscription porte Ἀνωνύμου περί ὕψους. Telles sont les prémisses desquelles on a inféré que le traité sur le sublime avait été écrit par le secrétaire de Zénobie, et que ce secrétaire s'appelait Dionysius Longinus.

De telles prémisses sont, comme on peut en juger, de trop peu de poids pour servir de fondement à une hypothèse raisonnable. En conséquence, Amati, Weiske et l'auteur actuel, arguant de l'ouvrage même, le rapportent au siècle d'Auguste; mais quel fut le véritable auteur de cet ouvrage, c'est ce qu'aucun d'eux ne saurait dire avec certitude. Cassius Longinus, ami d'Antoine l'orateur, est le seul homme célèbre du même nom, qui vivait vers ce temps; mais il vivait avant celui d'Auguste, et certes, jamais il n'a pu établir un parallèle entre Cicéron et Démosthènes; par conséquent, il ne saurait évidemment être l'auteur de l'ouvrage en question.

A l'égard du secrétaire de Zénobie, la preuve extrinsèque repose entièrement sur le manuscrit (et nous avons vu de quel poids elle peut être); car dans la liste de ses ouvrages, donnée par Ruhnken, d'après Suidas et autres, il n'est nullement fait mention du traité du Sublime; il n'en est non plus question dans aucun auteur ancien; sa réputation paraît n'avoir d'autre fondement que les louanges hyperboliques de Porphyre, et d'Eunapius. Les preuves intrinsèques sont encore plus faibles. L'auteur commence par rappeler à son ami qu'ils ont parcouru ensemble le traité de Cœcilius sur le sublime. Or Cœcilius florissait du temps d'Auguste, et Longinus près de trois siècles après. Ce serait chose assez étrange que de voir un critique moderne s'efforcer de suppléer à l'insuffisance de Sydney ou de Pattenham, ou de tout autre écrivain du temps d'Élisabeth, et de passer sous silence les divers auteurs distingués qui ont écrit depuis sur le même sujet; et c'est pourtant ce qu'on pourrait reprocher au Longin de Zénobie, s'il a en effet écrit l'ouvrage; car cet ouvrage ne contient aucune mention quelconque des essais critiques de Denys d'Halicarnasse et autres grammairiens. Dans la 39<sup>e</sup>. section, l'auteur dit qu'il a déjà traité de l'arrangement des mots, et, à la fin de la 44<sup>e</sup>. qu'il a promis d'écrire sur les figures; mais il n'existe point de semblables traités dans la liste des ouvrages de Longin. En outre, les allusions historiques ne concordent ni avec le temps de Longin, ni avec son caractère, ni avec sa position. On nous dit, dans la 7<sup>e</sup>. section, qu'il est d'une âme noble de mépriser les richesses; sentiment, dit notre critique, qui sied beaucoup mieux à un austère républicain déçu dans ses espé-

rances, qu'au secrétaire de Zénobie. Toutefois c'est là un bien faible argument ; car qui est plus éloquent que Sénèque sur un tel sujet ? En outre, dans la 44<sup>e</sup>. section, on introduit τις τῶν φιλοσόφων, lequel s'étonne de ce que son siècle, qui produit des hommes éloquens et des écrivains qui excellent dans la littérature légère, ne compte que peu ou point de génies transcendans. Dans sa réplique, l'auteur attribue cette rareté des vrais talens à l'état de paix actuel dont jouit le monde, et aux progrès du luxe. Mais consultons Gibbon, voyons-y quel était l'état du monde depuis l'an 243 jusqu'en 273, qui comprennent les vingt dernières années de la vie de Longin, et nous aurons bien de la peine à y découvrir cette profonde tranquillité et ce luxe effréné dont nous venons de parler.

Notre critique conclut de tout cela que ce n'est ni Longin ni aucun de ses contemporains, mais bien quelque écrivain du siècle d'Auguste, qui est l'auteur de ce traité ; car tout ce qui milité contre l'une de ces époques, est en faveur de l'autre : reste à savoir quel est cet auteur. Amati pense que ce peut être Denys d'Halicarnasse ; nous pensons avec le critique actuel que la preuve extrinsèque est décidément contraire à cette supposition ; au surplus, cet écrivain, quel qu'il soit, était supérieur à l'écrivain d'Halicarnasse. Nous nous accordons de plus à croire que le *Codex Laurentinus* a raison, et que cet écrivain est un ἀνώνυμος.

L'hypothèse de notre auteur est que ce traité est l'ouvrage de quelque personnage fortement imbu des principes républicains, et qu'il fut composé peu de temps après l'avènement d'Auguste, qu'il ne fut point publié, étant adressé confidentiellement à un ami, attendu que les citations sont faites négligemment et de mémoire, et qu'il respire, relativement à la littérature des autres nations, une naïveté et une bonne foi que l'on ne trouve point dans les auteurs grecs ; tels sont les caractères de la comparaison entre Cicéron et Démosthènes, et l'aveu de la sublimité des écritures hébraïques. Ce qui fortifie la supposition que ce traité a été écrit dans les premiers temps du règne d'Auguste, c'est qu'il n'y est point fait mention de Virgile, ce qui vraisemblablement n'aurait point eu lieu si ce poème eût existé à l'époque où il fut écrit.

Notre auteur pense au surplus que ce traité a subi des interpolations, et il en rétablit le texte tel qu'il suppose avoir existé

dans sa forme primitive. L'ouvrage contient une très-bonne analyse du traité et nombre d'excellentes remarques.

15. PROCLI PHILOSOPHI PLATONICI OPERA, e codd. mss. biblioth. reg. Parisiensis nunc primum edidit, lectionis varietate et commentariis illustravit Victor Cousin. Tomus sextus, continens sextum et septimum librum commentarii in Parmenidem Platonis, cum supplemento damasciano. In-8°. de 25 feuil.  $\frac{3}{4}$ ; prix, 7 fr. Paris, 1827; Levrault.

14. PHILOGIE ASTRONOMIQUE. — Illégitimité des Tables solaires d'Hipparque, avouée par lui-même. (Fin. Voy. *le Bullet.*, To. VII, n°. 401, et n°. 452.)

*Calcul du lieu vrai du soleil par les tables de l'Almageste, pour la 50<sup>e</sup>. année de la 3<sup>e</sup>. période Calippique.*

Après avoir défendu l'observation d'Hipparque dont il s'agit, contre l'analyse fautive et les assertions erronées des remarques de Delambre, ainsi que contre les interprétations défectueuses et les corrections fausses de la traduction française qu'il autorisait, et après avoir fait connaître les défauts des calculs de Ptolémée contraires à la date assignée par Hipparque, ainsi que quelques autres erreurs, je vais examiner ce que le calcul fait avec les tables de l'Almageste (qui sont communes à Hipparque et à Ptolémée) nous donne pour la date de la 50<sup>e</sup>. année de la 3<sup>e</sup>. période calippique, conservée si uniformément par les anciens manuscrits grecs de Paris, l'édition grecque de Basle, et les versions latines imprimées de l'Almageste, malgré l'année 52<sup>e</sup>. qu'a voulu y substituer Delambre, ainsi que le traducteur français qu'il dirigeait, quoiqu'ils ne fussent fondés sur aucune autorité. « L'observation, dit Hipparque, a été faite aux deux tiers de la première heure temporaire du jour. » 6 heures inégales moins deux tiers, font 5 h. 20' inégales avant midi. Elles font 6 h. 10' égales selon Ptolémée, c'est par conséquent 17 h. 50' depuis le midi précédent. Tel est le temps vrai de l'observation établi par Ptolémée. D'après des calculs faits avec des élémens modernes et la latitude de Rhodes de la Connaissance des Temps depuis 1821, je trouve que ce temps vrai est à très-peu près exact pour Rhodes.

Il n'en est pas de même du temps moyen de Ptolémée, il est en erreur de plus de 10 minutes pour Alexandrie, ainsi que je l'ai prouvé en employant les données de cet astronome. Je réduis en conséquence le temps moyen à 17 h. 35', et le calcul procède ainsi qu'il suit :

Soleil, époque de Nabonassar à	
Alexandrie. . . . .	11° 0' 45" 0"
54 fois 18 ans ou 612 fois 365	
jours. . . . .	7 1 12 30,6
6 ans de 365 jours. . . . .	11 28 32 28,55
300 jours. . . . .	9 25 41 26,1
14 jours. . . . .	15 47 56,0
17 heures. . . . .	41 53,35
35 minutes. . . . .	1 26,26
Longitude moyenne du soleil	
résultante. . . . .	<hr/> 4 10 42 40,86
Longitude constante de l'apogée	
solaire. . . . .	<hr/> 2 5 30 0
Anomalie moyenne. . . . .	65°, 21 134
Anomalie : à 60° équation — 2° 1'	
66	— 2 8
Équation du soleil par la partie propor-	
tionnelle. . . . . —	<hr/> 2° 7' 4",8
Longitude vraie du soleil par l'Almageste...	4° 8' 35" 36"
Il faut y ajouter pour la différence des	
méridiens entre Alexandrie et Rhodes.	+ 16,9
Longitude vraie observée par Hipparque.	<hr/> 4 8 35' 0"
Différence entre le calcul et l'observation	<hr/> 0 0' 53"
(ou à très-peu près nulle.)	

Ainsi la date de l'an 50<sup>e</sup>. de la 3<sup>e</sup>. période calippique, est complètement justifiée par l'accord très-approximatif des tables solaires de l'Almageste avec l'observation d'Hipparque, elle est même exigée pour que l'observation puisse être assez exactement représentée si les tables ont la précision nécessaire. Sous ce point de vue il n'y aurait rien à redire à la leçon des anciens manuscrits, de l'édition de Basle et des versions latines faites d'après des manuscrits. Hipparque aurait donc très-bien



observé, si on en jugeait par cet accord de son observation avec ses tables du soleil, et s'il n'y avait que cette observation du soleil, il faudrait acquiescer au résultat obtenu par la date calippique. Mais cette même observation du soleil, est liée à une observation de la lune, dont la distance au soleil vue sur l'astrolabe, est assignée pour le même instant que celle du soleil. Or, si on calcule la longitude moyenne de la lune pour ce même temps, par les tables lunaires de l'Almagesté, on aura, conformément au calcul qui suit, une position de la lune très-éloignée de celle qui est réclamée par l'observation.

Calcul de la longitude moyenne de la lune pour l'an 50<sup>e</sup>. de la 5<sup>e</sup>. période calippique, par les tables de l'Almagesté.

Raison décisive pour adopter l'an 51<sup>e</sup>.

Lune, époque de Nabonassar. . . . .	41° 22' 0"
612 fois 365 jours. . . . .	340 15 35,2
6 ————— . . . . .	56 16 37,4
300 jours. . . . .	352 54 52,8
14 . . . . .	184 28 9,65
17 heures. . . . .	9 19 59,8
30 minutes. . . . .	16 28,22
5 . . . . .	2 44,7
Longitude moyenne de la lune. . . . .	<u>264 56 25,8</u>
à Alexandrie, . . . ou. . . . .	8 <sup>s</sup> 24 56 25,8

La lune moyenne est alors éloignée du soleil moyen, d'environ quatre signes et demi, et elle devance le soleil de cette distance (angulaire), tandis que d'après l'observation d'Hipparque, la lune doit suivre le soleil, dans le zodiaque, d'environ trois signes. C'est une contradiction bien surprenante. Nous serions ici dans une incertitude très-embarrassante, si Ptolémée, habile interprète des sentimens d'Hipparque, ne nous donnait pas un moyen propre à faire évanouir une aussi grande difficulté. J'ai combattu Ptolémée lorsqu'il s'agissait de soutenir la date calippique assignée par Hipparque; mais maintenant qu'il est impossible de concilier sans lui l'observation du soleil d'Hipparque avec celle de la lune faite simultanément, chacun de nous sera forcé d'admettre la correction de Ptolémée. Il assigne à l'observation une année plus tard que ne l'a fait Hip-

parque, et cette avance d'une année de 365 jours qui ne change que de 14' 35", la longitude moyenne du soleil, donne à la lune un mouvement de. . . . . 4° 9' 22' 46",2

En l'ajoutant à la long. de l'année précédente. . . . . 8 24 56 25, 8

On a longitude moyenne de la lune 1 4 19 12

pour l'an 51 de la 3<sup>e</sup>. période calip-  
pique, le 16 epiphi à 17 h. 35' temps  
moyen, à Alexandrie, c'est à 6 mi-  
nutes près celle de Ptolémée.

Longitude moy. du soleil pour l'an 50°. 4° 10° 42' 40"8  
Diminuée pour 365 jours de. . . . . 14 35,2

Longitude moy. du soleil pour l'an 51°. 4 10 28 5, 6

Celle de Ptolémée n'a qu'une minute  
6" de moins.

Longitude constante de l'apogée solaire. 2 5 30 0

Anomalie moyenne du soleil. . . . . 2 4 58 6

Équation de l'orbite (voy. pour l'an 50°.) — 2 6 47,8

Longit. vraie du soleil par l'Almageste. 4 8 21 17,8

Ptolémée avec 0 h. 10' de plus assigne. 4 8 20 0

Longit. vraie observée par Hipparque. 4 8 35 0

Ainsi Hipparque, après avoir assigné une date d'année qui accorde son observation du soleil avec ses tables solaires et qui semble leur donner par là le plus haut degré d'authenticité, nous force aussitôt par l'observation simultanée de la lune qu'il a faite, d'abandonner cette date et ses tables du soleil, et de prendre son observation du soleil, dans un autre temps qui est une année plus tard. Mais alors la longitude vraie du soleil des tables s'écarte de près d'un quart de degré de celle de l'observation. Il n'importe. C'est dans ce cas seulement que l'observation du soleil, n'étant pas d'accord avec les tables de l'Almageste, devient d'accord avec la réalité qu'offrait la nature.

Voilà donc une proscription manifeste de ses tables solaires faite par Hipparque lui-même, un rejet absolu de tous ses éléments astronomiques du soleil. Il ne pouvait pas nous prouver plus positivement, par le fait, leur illégitimité. C'était un

point capital à constater, tant par Hipparque que par Ptolémée qui a adopté ces mêmes tables.

Tandis qu'Hipparque nous force ainsi d'abandonner ses tables du soleil, pour nous faire chercher le synchronisme de ses deux observations (l'une du soleil et l'autre de la lune), dans un autre temps que la 50<sup>e</sup>. année de la date calippique, Ptolémée se joint à lui pour nous faire faire ce même abandon et il nous montre ce synchronisme pour une année plus tard. En nous obligeant de rejeter l'accord des tables du soleil avec l'observation pour la 50<sup>e</sup>. année, il nous fait voir que ces tables sont un vain simulacre, et que nous ne devons leur accorder aucune confiance pour la représentation des lieux observés du soleil. C'est une notion que Ptolémée a déjà donnée (Almag. l. 3, c. 2) au sujet du quatrième équinoxe d'automne d'Hipparque (si bien représenté par les tables de l'Almageste avec la date d'Hipparque), qu'il fixe une année plus tard que ne permet cette même date d'Hipparque. Mais nous avons besoin pour nous fier à l'indication de Ptolémée, quoique adoptée par les astronomes arabes, dans Ebn-Iounis (Notice des manuscrits, etc. tom. 7), d'avoir un témoignage direct et positif d'Hipparque lui-même. Nous le trouvons d'une manière incontestable dans son observation simultanée du soleil et de la lune, dont la date est fautive pour l'année 50<sup>e</sup>. de la 3<sup>e</sup>. période de Calippe, quoique assignée par Hipparque, tandis qu'elle n'est vraie qu'une année plus tard, conformément à ce que nous apprend Ptolémée.

Quelle révélation de la part d'Hipparque et de Ptolémée ! Ce résultat, aussi singulier qu'inattendu, nous fait découvrir un nouveau jour pour mieux comprendre et apprécier l'astronomie de l'Almageste, et surtout les observations exactes qui sont ce qu'il y a de plus important dans cet ouvrage.

Je ne développerai pas ici les conséquences nombreuses et importantes auxquelles nous conduit cette nouvelle manière d'envisager l'astronomie des Grecs, elles seront placées plus convenablement à la fin des écrits particuliers sur ce sujet que j'ai à publier.

Si je suis entré dans tant de détails pour fixer et faire bien connaître l'observation d'Hipparque, qui a été l'objet principal de ces recherches, c'est qu'outre la manifestation du système de ce grand astronome qu'elle nous a procurée, elle est en elle-

même, lorsqu'on la prend à sa vraie date, la meilleure et la plus précise des observations exactes de l'antiquité, qui nous ont été transmises pour le soleil. Mon assertion est confirmée entr'autres par les tables solaires du Bureau des longitudes de France, et avec la table de Delambre (Détermination d'un arc du méridien, p. 190) pour la réfraction moyenne.

Quant à l'observation simultanée de la lune, je suis convaincu qu'il faut employer le cours 241 d'Hipparque, pour la représenter exactement.

MARCOZ.

15. DE L. POMONIO BONONIENSI ATELLANARUM PŒTA, scripsit fragmentaque collegit Dr. E. MUNK. In-8°, de 100 p. Glogau, 1826. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, n°. 2, p. 127).

En s'imposant la tâche de recueillir les restes des Atellanes, l'auteur avait non-seulement en vue l'intérêt de l'histoire de la langue latine et la connaissance de l'ancienne poésie romaine, mais aussi les mœurs et la vie privée de l'ancienne Rome. Il se propose de continuer ses recherches sur cette matière, et d'en publier les résultats. On lui reproche un style prolix.

L. D. L.

16. L. ANNÆI SENEÆ PARS PRIMA, sive opera philosophica quæ recognovit et selectis tum J. Lipsii, Gronovii, Gruteri, B. Rhenani, Ruhkopffii, aliorumque Commentariis, tum suis illustravit notis M. N. BOUILLET, in Sanctæ-Barbaræ collegio philosophiæ professor. Vol. 1. In-8° de 49 feuil.  $\frac{3}{8}$ . Paris, 1827; Lemaire.

17. MÉMOIRE SUR LE VÉRITABLE AUTEUR DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, par G. DE GRÉGORY; revu et publié par les soins de feu M. le comte LANJUINAIS. In-12; Paris, 1827, rue de Richelieu, n°. 27.

Cet ouvrage est un extrait de l'histoire littéraire de Verceil publiée par l'auteur en italien. Il reproduit le personnage de Gersen, déjà opposé en vain par les Bénédictins à Kempis, et plus vainement encore par M. de Grégory à Gerson, auquel M. Gence, dans les préliminaires de son édition latine, restitue le livre de l'Imitation, d'après les manuscrits anciens, sous le nom ou de l'âge de Gerson, et d'après les leçons du texte même. Nous croyons, d'après ces motifs, que les allégations

de M. de Grégory ne portent nullement atteinte aux raisons et aux preuves apportées par M. Gence dans ses prolégomènes et dans ses notes. Il suffit de vérifier ses assertions, pour trouver que M. Gence y a répondu d'avance. (*Journ. gén. de la litt. de France*; févr. 1827, p. 60).

18. *ÆGIDII CORBOLIENSIS CARMINA MEDICA*, ad fidem manusciporum codicum et veterum editionum recensuit, notis et indicibus illustravit LE CHOUANT. In-8°. Prix, 1 thal. 16 gr. Lipsiæ, 1826; Voss.

Ces poésies ont été composées au 12<sup>e</sup> siècle par un médecin du roi de France Philippe-Auguste, et ont soutenu leur réputation jusque vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Elles intéresseront non-seulement les médecins, mais les antiquaires et les philologues. (*Journ. gén. de la litter. étr.*; févr. 1827, p. 36.)

19. *PRÉCIS DE LA GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE*, ou Description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions du globe, par M. MALTE-BRUN, tome VI<sup>e</sup>.; *DESCRIPTION DE L'EUROPE ORIENTALE*. PARIS, 1826; Aimé-André.

Ce nouveau volume d'un ouvrage justement estimé, et que la science profonde de l'auteur rendra long-temps très-recommandable, contient, dans la description générale de l'Europe, un chapitre spécial (livr. 116<sup>e</sup>., page 77 à 122) relatif aux peuples de cette contrée, classés d'après leurs langues. Ce sujet appartenant de droit à la section philologique du *Bulletin*, nous allons en donner un extrait.

Parmi le grand nombre de faits importants et de vues nouvelles que ce chapitre offre aux philologues qui s'occupent spécialement d'ethnographie, nous nous bornerons à signaler les suivans, qui paraissent avoir été le sujet des recherches propres au célèbre géographe dont les sciences ont à regretter la perte récente.

Laissant de côté tout ce que Sestrencewitz, Dolci, Leibnitz et Paulmier de Grentesménil, avaient écrit sur la langue albanaise, Malte-Brun, suivant en partie les traces de Masci et de Thunmann, et aidé surtout par un manuscrit albanais de la Bibliothèque du Roi, parvint à soulever le voile qui couvrait l'origine du peuple guerrier qui la parle. Les savantes com-

paraions des mots albanais avec les différens dialectes grecs anciens, avec le latin, le celte et la langue sacrée des Indiens, et l'analyse ou la comparaison des noms géographiques des contrées habitées par ce peuple, le conduisirent à établir : que les *Albanais* ou *Skipitars* habitent l'Europe depuis aussi long-temps que les Grecs et les Celtes, auxquels ils paraissent tenir par plusieurs liens; qu'il est probable que des tribus illyriennes, parlant une langue affiliée à celle des tribus primitives des Pélasges, des *Dardani*, des *Graiki*, des *Makedones*, habitaient avant les temps historiques, les montagnes de l'Albanie, sous des chefs héréditaires; qu'elles étaient encore voisines de quelques tribus de la famille ethnographique qui, depuis, a été nommée *Slave*; et que ces tribus illyriennes, par leur mélange avec les conquérans celtes, germaniques, romains et italiens, et par leurs rapports multipliés avec les peuples slaves leurs voisins, formèrent les *Skipitars* actuels et la langue qu'ils parlent.

Selon Malt-Brun, plus d'un tiers des racines de l'Albanais, sont des racines grecques, réduites à leur état primitif, monosyllabique et barbare. Cette portion grecque de la langue albanaise lui paraît se rattacher spécialement au dialecte æolique qui, selon lui, ne différait pas radicalement de la langue plus ancienne, plus rude et probablement plus monosyllabique des *Pelasghi* (Pélasges), et qui dominait dans l'ancien macédonien, l'épirote, le thessalien et le béotien : le fond de l'albanais est un ancien idiome semi-grec, tel qu'on le parlait dans les siècles anté-homériques. Un autre tiers des racines albanaises lui paraît appartenir au latin, au sabin ou samnite, au celtique italique, au germanique et au slavon, et généralement parlant, aux langues européennes du centre et de l'Occident, sans qu'il y ait aucune raison connue jusqu'ici pour décider si tous ces rapports sont originaires et appartiennent à l'époque antique, ou si quelques-uns sont des traces de mélanges successifs, provenant entre autres des colonies militaires romaines. Le tiers restant, jusqu'ici non expliqué, lui paraît être un reste précieux des anciens idiomes perdus de la Thrace et de l'Asie mineure. Nous engageons les philologues à poursuivre les recherches que la mort a empêché ce géographe de continuer, et qui ne peuvent manquer de donner les résultats les plus importans pour l'histoire primitive des peuples dits *Japhétiques* dans un système de classification plus commode que

rationnel, si de nouveaux faits changent en certitude les conjectures de Malte-Brun.

Il ne montre pas moins de sagacité et d'érudition, en prenant le milieu entre les auteurs du *Mithridates* qui nient absolument l'existence du peuple Slave dans l'Illyrie, avant le 6<sup>e</sup>. siècle, et l'hypothèse exagérée de Dolci, qui prétendait que cette contrée était la patrie de toutes les nations slavonnes qui dominent ou sont répandues aujourd'hui dans toute l'Europe orientale, et dans une si grande partie de l'empire d'Autriche et de la monarchie Prussienne. Ce géographe croit qu'à côté des Illyriens, les ancêtres des Albanais actuels, il a dû demeurer, dès les premiers temps historiques, quelques peuples de race slave. Il propose de les appeler *Proto-Slaves*, pour les distinguer des Slaves proprement dits, que les auteurs du *Mithridates* n'admettent dans l'Illyrie que beaucoup plus tard, et seulement dans le 6<sup>e</sup>. siècle de l'ère vulgaire. Il croit qu'on pourrait classer parmi ces Proto-Slaves, en Thrace, les *Trausi*, sur la rivière Travus, les *Cicones*, leurs voisins, les *Krobotzi*, dans l'Hémus, les *Beni*, dans l'Orbelus, etc., et en Pannonie, les *Pannonii* et les *Mazæi*; il incline même à classer parmi ces peuples les *Veneti* de la mer Adriatique.

La grande étendue des pays où vivent actuellement des tribus valaques, excite des doutes sur l'origine attribuée communément à ce peuple qu'on suppose être les descendants des anciens *Gètes* ou *Daces*, mêlés avec les nombreuses colonies romaines établies par l'empereur Trajan, lors de ses conquêtes le long du Danube. Pourquoi, dit-il, la langue primitive des *Trikalles* et des *Dardani*, celle des Thraces même, n'auraient-elles pas eu, comme l'albanais, quelques traits communs avec les anciennes langues italiques, et spécialement avec la *romana rustica*, cet idiome populaire des maîtres du monde, qui est aujourd'hui démontré être la souche de tant de langues modernes? On ne conçoit que dans cette seule supposition comment un idiome romanique a pu se former en Mésie et en Dacie, et se maintenir, se propager, se rendre presque dominant chez toutes les tribus de pasteurs dans les montagnes centrales de la Turquie. Cette hypothèse expliquerait aussi les traits de ressemblance qui existent entre le valaque et l'albanais. C'est encore ici le cas d'engager les philologues à entreprendre la compa-

raison de tous les idiomes valaques ou semi-valaques, avec tous les dialectes de l'albanais.

Malte-Brun se livre avec les mêmes moyens à la solution approximative du grand problème relatif à l'origine des *Bohémiens*. En combinant le système ingénieux et original de Hasse, qui voit dans ce peuple abruti et vagabond les descendants des anciens *Sigyntes*, habitant en Europe depuis 3000 ans, avec les faits non moins importans, signalés par M. Lelewel, il offre des aperçus lumineux sur ce point encore si obscur de l'histoire des peuples. Il croit que l'on peut soutenir, sans être taxé de témérité, que des tribus de race hindoue, telles que les *Sindi* ou *Sinti*, voisins du Bosphore Cimmérien, les *Sigyntes*, près l'embouchure du Danube, et quelques autres se sont trouvées errantes ou établies en Europe ou sur ses confins, dès les premiers siècles historiques. Cette supposition lui paraît la seule capable d'expliquer l'apparition de ce peuple extraordinaire par essaims nombreux et concentrés, en 1450, en Valachie, Pologne et Hongrie, sans qu'on puisse indiquer aucun rassemblement considérable de leurs hordes, en Perse, en Tartarie ou dans le Caucase.

Nous ne pouvons aussi que partager son avis sur l'origine des prétendus *Vandales* de la Hongrie, surtout de ceux qui habitent dans les comtés d'Oedenbourg, et de Szalad. Leur langue diffère très-peu de celle que parlent leurs voisins, les Windes de la Styrie, auxquels ils ressemblent sous bien d'autres rapports, excepté sous celui de leurs croyances religieuses. C'est aussi l'opinion de M. Adrien Balbi, qui a fait de longues recherches pour la classification des peuples slaves, et qui n'a pas hésité à classer le jargon de ces prétendus Vandales, comme étant une variété du dialecte Styrien de la langue winde.

La grande question relative à l'origine des Hongrois, nous paraît avoir été traitée avec autant d'érudition que de fine critique. Rien n'a été négligé dans ce sujet difficile: examen et comparaison des langues, des dénominations et des positions géographiques, des traditions nationales et des traits épars qu'on trouve dans les historiens de l'Orient, ainsi que dans ceux du Nord et de l'Occident. Nous le laisserons parler lui-même.

«Dès le premier siècle de l'ère chrétienne, les *Ouni* demeuraient au nord de la mer Caspienne, et cent ans plus tard



nous voyons les *Chouni* sur les bords du Borysthène. Ces peuples étaient probablement les mêmes que les Huns, devenus si fameux dans le IV<sup>e</sup>. et le V<sup>e</sup>. siècles ; les noms et les positions sont les mêmes. Ils n'étaient pas de la race gothique, puisque nous les voyons en guerre générale avec les blonds Alains et avec les Ostrogoths. Jornandès, l'Hérodote des Goths, fait descendre les Huns de l'union des démons des forêts avec les sorcières chassées du milieu des peuples gothiques. Cette tradition, rendue en langue historique, veut dire que les Huns habitaient un pays de forêts et se livraient à la magie. C'est le double caractère sous lequel les Finnois se montrent chez Tacite et dans les *Saga's*. Un peuple de géans et de sorcières, habitant dans des forêts et des cavernes, au nord-est des pays gothiques, et même enclavé parmi ces pays, tel est un des faits les plus clairs de l'histoire semi-mythique des Scandinaves. Les Huns n'étaient pas non plus slaves, puisque ceux-ci sont signalés comme s'étant soulevés contre eux ; à moins d'en faire une race à part, il faut donc les considérer comme parens des peuples Finnois ou Tchoudes, et peut-être comme une branche principale de cette race. Le signalement que les historiens donnent de leurs difformités physiques, signalement qui convient plus aux Mongols qu'aux Tchoudes, peut-être écrit sous la dictée de la peur, n'est bien applicable qu'à une tribu mongole dominante sur toute cette masse de tribus actuelles. Avec cette hypothèse, tout ce qu'on sait sur les migrations des Huns et des Hongrois se lie ensemble ; la subite puissance des premiers, au lieu d'être l'effet inconcevable d'une invasion, devient le résultat d'une agglomération des peuples anciens de la Russie, se levant contre la race blonde d'Odin, qui les qualifiait de chiens (*hund*), en abusant de leur nom général indigène *Khun*, peuple. On conçoit comment il est resté après la mort d'Attila dans les provinces de son empire, de très-nombreux essaims de Huns. Un de ces débris était le *Hunni-Var* indiqué déjà par Jornandès, dans la partie nord-est de la Hongrie. C'était un commencement de la nation hongroise ; les Madjiars, appelés dans le 8<sup>e</sup>. siècle pour combattre les Moravins, trouvèrent ici un renfort de frères : sans cela comment expliquer leur grande population ? Un autre reste de Huns demeurait au nord du Caucase ; ils avaient le surnom de *Sabivi*, mais un auteur byzantin, Théophanes, qui décrit leurs terribles invasions en Asie,

les nomme *Samen* , ce qui répond à *Suomen* , nom général que les peuples finnois donnent aux contrées qu'ils habitent; peut être faut-il aussi remettre en autorité l'assertion de Théophilactes, autre auteur byzantin, d'après lequel les Avars étaient proprement des *Ongres* ou Hongrois , vassaux des Avars. Enfin les *Hunugari* ne sont que les Ongres , ou Hongrois , vassaux des Huns , et dont les restes , habitans de la Hongrie entre les monts Uraliens et le fleuve Obi , furent subjugués par les Russes de Novgorod , vers 1150 , et où les Wogulites et les Ostiaques conservent encore plus de mots hongrois qu'aucune autre peuplade finnoise.

» Mais les Huns , presque de race finnoise , doivent avoir eu des relations avec les Turks du mont Altaï , soit comme conquérans , soit comme conquis ; s'ils faisaient partie de l'empire des *Turks* ou *Tu-kiou* , ils ont dû avoir reçu le surnom de *Turks*. De là le mélange des langues , de là l'usage des Byzantins de les appeler *Turks* ; de là les traditions scandinaves sur les Turks , faisant partie du cortège d'Odin , et qui paraissent identiques avec les Huns ou Hunes , dont un essaim est désigné comme ayant pénétré dans la Scandinavie. La Turquie , ou *Tyrkland* des historiens islandais , était située au sud et au sud-est de *Biarmaland* ou la *Permie* , et des hautes montagnes qui limitent le grand *Svitliod*. La *Grande Hongrie* des voyageurs du moyen âge , spécialement de Rubriques , répond aux contrées des monts Uraliens méridionaux ; mais à une époque inconnue , antérieure à la puissance des Turks d'Altaï , la Hongrie primitive a pu s'étendre fort loin au nord et au sud-est. La Hongrie de l'histoire russe en a dû faire partie ; les *Feroir* de Jornandès étaient probablement des Hongrois , tirant leur nom de *Ferifi* , homme ; dans la direction opposée , la ville d'*Egrégia* , ou *Egrygaya* , qui tourmente les commentateurs de Marc-Polo , porte un nom hongrois encore commun à des bourgades de la Hongrie actuelle.

« Les *Ongres* , *Ungres* ou *Hongrois* , étaient donc à la fois une branche puissante de la race uralienne que nous appelons finnoise ( faute de mieux ) , et de la confédération hunnique , comme par exemple , les Saxons sont teutons par le sang , et germains ou allemands par leurs liaisons historiques. »

C'est avec beaucoup de sagacité et avec non moins d'érudition que ce géographe nous paraît avoir donné des aperçus extrêmement probables sur l'origine des *Sarmates* et des *Scythes*.

Il regarde ces derniers comme un peuple dominant sur les nombreuses races slavonnes, finnoises, gothiques et germaniques, répandues jadis sur presque toute l'Europe orientale, mais qui appartenait lui-même aux nations comprises dans la souche persane. Il considère les *Sarmates* comme un autre peuple conquérant, qui, pendant deux ou trois siècles, envahit et posséda la Scythie ou la Russie méridionale, avec une partie de la Gallicie et de la Moldavie, sans en chasser les peuples indigènes, dont il différait, mais en donnant comme les Turks, un nom aux pays conquis et tributaires. Cette opinion nous paraît bien plus probable que celle qui est admise universellement par les historiens; et particulièrement par ceux qui ont traité l'histoire de la Pologne, qui voient à tort dans la belle race polonaise les descendants de ce peuple, que Hippocrate et Procope nous représentent au contraire comme trapu, noir et basané.

C'est avec une noble franchise qu'il avoue avoir été induit en erreur dans ses recherches antérieures sur la langue lithuanienne. Frappé plutôt par ses différences que par ses ressemblances avec le slavon et le wende, il confesse de s'être trompé en la considérant comme une langue tout-à-fait distincte de l'un et de l'autre, et en lui appliquant le nom de *Sarmate*; il rend justice aux résultats des recherches du savant Thunmann qui, dans l'idiome lithuanien actuel, a reconnu beaucoup de mots slavons, finnois et gothiques. C'est aussi l'opinion d'un savant philologue, de M. Watson, qui a beaucoup étudié ces langues. C'est avec raison que Malte-Brun regarde le fond propre du lithuanien comme la langue des anciens *Venedæ* ou Wendes, des *Galindi*, des *Sudavi* et d'autres anciennes peuplades, réunies plus tard sous le nom de *Ponuesi*. Cet idiome lui paraît avoir été une forme très-ancienne du slavon, rapproché à quelques égards du gothique; il propose de l'appeler *proto-wende*, pour le distinguer du *wende*, introduit sur les bords de l'Oder et de l'Elbe au dixième siècle par les peuples slaves.

Les caractères de cette langue, qui est un des monumens historiques les plus curieux, lui paraissent être très-importans pour l'ethnographie. Le lithuanien qui est encore parlé dans les anciens Woywodats de Wilna, de Troki et de Grodno; dans la Samogitie et dans une partie de la Prusse orientale,

présente des racines slavées sous des formes plus simples, plus mélodieuses, débarrassées des sons sifflans et des consonnes accumulées du polonais, terminées par des finales douces et sonores, à la manière du grec et du latin. Il offre à côté de ce fond particulier une masse considérable de racines, que l'on peut regarder comme gothiques ou scandinaves, puisqu'elles s'y rapportent immédiatement, mais qui peut-être ne tiennent qu'à la souche commune de toutes les langues dites indo-germaniques, et qui, dans l'une et l'autre hypothèse, fournissent des points de comparaison très-instructifs, surtout avec l'islandais et avec le mésogothique d'Ulphilas. Ses formes grammaticales reproduisent une image des articles et des déclinaisons de la langue grecque, une partie des conjugaisons des langues slavonnes, et plusieurs particularités du pronom russe; elle a la même facilité à former des mots composés, des diminutifs et des *verba prægnantia*. Sa mélodie la rend aussi propre que le russe à la poésie, dans laquelle elle imite facilement les mètres des anciens.

Les *Abdiotes* de l'île de Candie, que Malte-Brun décrit comme les descendans des conquérans arabes de cette île, paraissent avoir entièrement disparu; du moins les plus récentes notices sur cette île n'en font aucune mention.

C'est aussi à tort qu'il classe les *Tchouwasches* parmi les peuples linnois. M. Klaproth au contraire, regardant leur langue comme un dialecte du turk, les a rangés, dans son *Asia polyglotta*, parmi les peuplades turques. Mais M. Balbi, aidé dans cette partie de son travail, par le savant orientaliste M. Jaubert, en fait une langue sœur de la turque, qu'il classe dans la famille de ce nom, décrite dans le VIII<sup>e</sup> tableau de l'Atlas ethnographique du globe. La nature mélangée de cette langue, qui tient en même temps par ses racines à la famille ouralienne et à la turque, mais dont le plus grand nombre appartient incontestablement à cette dernière, ne permet pas d'admettre de classification différente, et nous nous rangeons sur ce point du côté de MM. Jaubert et Balbi.

Nous ne dirons rien sur la classification des peuples germaniques, qui est toute basée sur le principe que les langues scandinaves sont des idiomes dérivés d'une sœur et non pas d'une fille de la langue allemande. Enlevé au milieu de sa laborieuse et brillante carrière, ce philologue n'a pas eu le

temps de développer son système et de l'appuyer sur des faits qui autorisent à l'admettre de préférence à celui qui règne actuellement parmi les philologues allemands. Nous remarquerons cependant qu'il est le résultat des immenses recherches de Suhm, Schiøenning, Müller, Nyerup, Finn-Magnusen, Rask et d'autres savans danois, qui ont répandu tant de jour sur les peuples de la Scandinavie et sur ceux du nord-est de l'Europe. Cette partie intéressante de la géographie de Malte-Brun sera donc rangée parmi les plus utiles travaux de l'érudition moderne sur l'histoire primitive des peuples d'après leurs langues.

L. M.

20. HERMOD, DET NORDISKE OLDSKRIFT SELKABS TIDENDE. — Hermod, Journal de la société pour l'ancienne écriture du Nord. Nos. 5-7; 4 f. in-8°, Copenhague, 1826; imprim. de Popp.

C'est un bulletin pour les souscripteurs d'une société fondée en Danemark dans l'intention de s'adonner à des recherches sur l'ancienne langue du Nord, et sur les principes de l'orthographe danoise. Nous lisons dans les cahiers que nous annonçons les extraits des procès-verbaux des séances, des observations de M. Rask sur une critique allemande de sa grammaire anglo-saxonne, l'analyse d'un ouvrage de M. Petersen sur l'orthographe danoise, etc. Le secrétaire de la société, M. Rafn, continue de publier le texte original et la traduction des vieilles sagas islandaises. Il a publié tout récemment la *saga du roi Olaf-Trygvesson*.

Il ne faut pas confondre le bulletin de la société pour l'ancienne écriture du Nord avec le journal de l'archéologie du Nord, dont nous voyons annoncé le 4<sup>e</sup>. cahier contenant le système de l'orthographe danoise, par M. Rask. Ce journal ne nous est pas encore parvenu.

D—G.

21. DIZIONARIO UNIVERSALE CRITICO-ENCYCLOPEDICO DELLA LINGUA ITALIANA. — Dictionnaire critico-encyclopédico-universel de la langue italienne; par l'abbé ALBERTI DI VILLANOVA. Édition revue et corrigée. in-4°. , vol. II, cah. 1, de CE à EZ. pr. L. 2. Milan, 1826. Cairo.

22. GRAND DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ITALIEN, composé sur les dictionnaires de l'académie de France et de la Crusca, enrichi de tous

les termes techniques des sciences et arts ; par l'abbé François d'ALBERTI DI VILLANOVA, nouvelle édition notablement corrigée, améliorée et augmentée. On y joint, pour la première fois, 1°. un traité de la prononciation française et de la prononciation italienne; 2°. la prononciation écrite à côté de chaque mot dans les deux langues; 3°. l'accent prosodique sur tous les mots italiens. Tome I, in-4°. Milan, 1826; Nervetti. (*Bibliot. ital.*; fév. 1827, p. 242.)

Nous ne parlerons de ce dictionnaire, dont il a paru jusqu'à présent quatre gros cahiers, que lorsque le premier volume sera achevé, et nous nous bornerons à annoncer que le grand Dictionnaire français-italien et italien-français, dont la belle édition de Bassano, publiée en 1811, était presque épuisée, n'était point exempt de défauts, et que pour faire disparaître ces défauts, les nouveaux éditeurs se sont proposé de suivre, relativement à la partie française, le dictionnaire de l'académie française de 1822, et, quant à l'italien, celui de la Crusca, avec les annotations et additions proposées par le chev. Monti; pour atteindre d'autant mieux l'objet qu'ils ont en vue, ils ont chargé de cette révision des savans profondément versés dans les deux langues, et qui l'enrichiront d'articles, de mots, d'acceptions, et de nouveaux exemples pris dans les deux langues.

Les éditeurs ont inséré dans le cours de l'ouvrage tout ce qui, d'après Alberti, avait été ajouté au supplément. Pour faciliter la prononciation, tant de la langue française que de l'italienne, ils ont ajouté entre deux parenthèses, à chaque mot le mode suivant lequel il doit être articulé. Dans la même vue, ils ont mis en tête des deux dictionnaires un traité sur la prononciation des deux langues, et se sont servis, à cet effet, de ceux de Biagioli, homme de lettres avantageusement réputé par sa connaissance des deux idiomes. A ces différens mérites se joint encore celui de l'exécution typographique sur beau papier, avec des caractères neufs, fondus exprès pour l'ouvrage.

23. NOTICE SUR UNE TRADUCTION ITALIENNE, inédite, de l'histoire de Jean Ducas; par M. MUSTOXIDI. (*Antologia*; n° 57, page 50.)

La version italienne de l'ouvrage grec de J. Ducas, décrite

par M. Mustoxidi, est un manuscrit sur parchemin, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire. Il était dans la bibliothèque Nani, d'où il a passé dans la *Marciana*. On ne connaît, de même, qu'un manuscrit du texte grec, celui de la Bibliothèque du Roi, à Paris, qui a servi à l'édition de cet auteur dans la collection Byzantine du Louvre (1649, et Venise, 1729.) La traduction italienne a donc un mérite de plus par cela même, pouvant avoir été faite sur un autre manuscrit grec, plus correct même que celui de Paris, qui l'est fort peu, et surtout plus complet. Ainsi, l'imprimé de Paris annonce par un grand nombre d'astérisques placés à la fin du 4<sup>e</sup>. chapitre, qu'il y a là une grande lacune, et le manuscrit italien ne donne que ces 4 mots de plus, *destituée de tout espoir de secours*, (il s'agit de *Philadelphie* qui se rendit à Bajazet). Le même manuscrit contient encore d'autres complémens du texte grec, notamment sur la reddition de Mitilène, fragment déjà rapporté par Morelli, avec quelques autres. La notice de M. Mustoxidi est un utile avertissement pour les futurs éditeurs de l'historien Byzantin.

24. OBSERVATIONS SUR DEUX PASSAGES DE LA DIVINE COMÉDIE, expliqués par Chrysost. Ferruzzi, avocat à Lucques. (*Giorn. arcad.*; sept. 1823, p. 328.)

Dans une lettre adressée à son ami Salv. Betti, le Signor Adriani examine deux passages du Dante, auxquels l'avocat Ferruzzi de Lucques a donné une explication nouvelle. Voici le premier :

Si ch' a bene sperar m'era cagione  
Di quella fera la gajetta pelle,  
L'ora del tempo, et la dolce stagione.

(*Inf.*, c. I, v. 41—3.)

Ce qui, d'après les anciennes interprétations, veut dire : « la jolie peau tachetée de cet animal, l'instant du jour, et le » doux état de la saison, m'étaient un motif d'espérer. » M. Ferruzzi prétend qu'ici le verbe *sperare* est un verbe actif qui signifie *voir*, comme il arrive quelquefois en italien ; de sorte qu'il traduit : « L'heure du jour et le doux état de la » saison me permirent de *voir* la jolie peau tachetée de cet » animal. » M. Adriani combat cette opinion avec succès, mais

un peu longuement. Il emploie plus de vingt paragraphes pour prouver que cette interprétation n'est pas admissible. Cela n'était pas nécessaire; la grammaire et la suite du discours repoussent également l'opinion de M. Ferruzzi, qui n'a pas assez considéré que le verbe *sperare* ne signifie *voir* que lorsqu'il s'agit de corps transparens qu'on présente à la lumière pour mieux juger de leur transparence, comme la porcelaine, les œufs, et certaines liqueurs plus ou moins limpides.

L'autre passage est aussi tiré du premier chant de l'Enfer; c'est Virgile qui parle.

Naqui sub Julio, ancor ch' e' fossi tardi,  
Et visi a Roma sotto il buon Augusto  
Al tempo degli dei falsi e bugiardi.

(Id, c. V, v. 70—2.)

Ce que les anciens commentateurs interprètent ainsi : « Je » naquis sous la domination de Jules-César, quoiqu'elle n'eût » lieu que plus tard, et je vécus sous l'heureux empire d'Auguste, au temps des dieux faux et menteurs. » M. Ferruzzi au lieu de placer entre deux parenthèses ce membre de phrase, *ancor ch' e' fosse tardi*, pense que le poète a employé ici la figure que les rhéteurs nomment hyperbate, et qu'il faut rapporter au 3<sup>e</sup>. vers cité (72) de sorte qu'on devrait traduire de cette manière : « Je naquis sous Jules-César, et je vécus sous » l'heureux empire d'Auguste, au temps des dieux faux et » menteurs, bien qu'ils fussent près de finir, » Dante, par-là, voulant indiquer la ruine de l'idolâtrie, et la prochaine venue du Messie. Cette explication n'est pas plus admissible que l'autre. M. Adriani observe très-bien que Virgile n'étant point né sous l'empire de Jules-César, puisque celui-ci ne parvint au pouvoir suprême qu'environ vingt ans après la naissance de Virgile, Dante a dû nécessairement modifier ce que la première proposition, *Naqui sub Julio*, avait de trop absolu. D. M.

25. EXAMEN CRITIQUE DES 5 PREMIÈRES ÉDITIONS DES LUSIADES; par Sébast. Franç. DE MENDO TRIGOSO. (*Memorias da Acad. real de scienc. de Lisboa*; tom. VIII, part. I, p. 167.)

Il parut 2 éditions des Lusiades du Camoens en 1572, entièrement semblables pour le format, le papier et le caractère, et qui, par cette raison, ont été quelquefois confondues et



considérées toutes deux comme la première édition originale de ce poëme. Cependant on y remarque des différences dans le texte et même dans l'orthographe des mots. Mais les éditions qui parurent peu de temps après la mort du poëte, présentèrent des altérations et mutilations considérables et en partie absurdes. M. Mendo Trigoso prouve qu'elles furent en grande partie l'ouvrage des jésuites. Dans un endroit où le poëte fait assembler les dieux de l'Olympe, les jésuites mirent : les *idoles* de l'Olympe. Ils retranchèrent une strophe vigoureuse qu'ils s'appliquaient, et firent beaucoup d'autres changemens. M. Mendo Trigoso donne, à cet égard, des détails curieux. D—c.

26. GRUNDZUG ZU EINER PROVENZALISCHEN GRAMMATIK, etc. — Éléments d'une grammaire provençale, avec une chrestomathie ; par le D<sup>r</sup>. ADRIAN, professeur à l'Université de Giessen. Gr. in-8<sup>o</sup>. de 110 pp.; pr. 16 gr. Francfort-s.-le-M., 1825 ; Sauerländer. (*Allgem. Repertorium*, de Beck ; 1827, n<sup>o</sup>. 4, p. 284.)

Jusqu'ici l'on s'était fort peu occupé de la langue provençale, et même en France il n'existait sur ce sujet que le volumineux manuscrit de Saint-Palaye, consulté souvent par les littérateurs de notre époque. Les plus zélés parmi ces derniers sont M. RAYNOUARD, à qui nous devons le *Choix des poésies originales des Troubadours*, Paris, 1816-21, en 6 volumes ; L. -W. DE SCHLEGEL, auteur des *Observations sur la langue et la littérature provençale*, 1818 ; et M. CHAMPOLLION-FIGEAC, auteur d'un ouvrage sur les patois de la France, publié en 1809. M. Adrian cite dans sa grammaire tous les ouvrages antérieurs, propres à servir à la connaissance de la langue et de la poésie provençales. Il paraît qu'il a surtout mis à profit les ouvrages des deux premiers auteurs modernes que nous venons de nommer, et principalement la Grammaire romane de M. Raynouard, en rectifiant des erreurs qu'il a cru voir, et en remplissant les lacunes dont les ouvrages de ses prédécesseurs sont, dit-il, affectés. Après avoir donné des notions sur la prononciation de la langue provençale, il traite des 9 parties du discours. Ce traité est suivi de chansons provençales pour servir d'exercices, et dont les locutions les plus difficiles seulement sont traduites en allemand.

L. D. L.

27. DIE POESIE DER TROUBADOURS. — La Poésie des Troubadours, d'après des ouvrages imprimés et des manuscrits; par FR. DIEZ, professeur à l'Université de Bonn. Pr., 1 thlr. 16 gr. Bonn, 1827. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; avril 1827, p. 859.)

Le but de cet ouvrage est de donner l'histoire et une idée exacte de la littérature des troubadours. L'auteur a fait ressortir les traits caractéristiques et les divers rapports propres à faire connaître plus particulièrement l'art et la vie privée de ces poètes. Il cite plus de 150 passages qui viennent à l'appui de ses observations. L'auteur s'est également attaché à examiner l'influence que la langue provençale a exercée sur la littérature étrangère. Un traité sur la langue des troubadours termine ce travail.

28. ALMANACH BREZONNEC evit or blavez commun 1827. In-18 d'une feuille. Brest, 1827; Lefournier et Despériers.

29. BOUFONADOS en vers patois, ounté i a dé qué riré é dé qué ploura. 2<sup>m</sup>. édit., révisto, courigiado é oumentado. In-12 de 2 feuilles et demi; Nîmes, 1827; imprimerie de Durand-Belle.

30. LA PASTOURALE deu Paysan qué cerque mestié a soun hilh chens ne trouba a soun grat, en quate actes; per moussu FOUNDEVILLE, de Lescar. In-8°. de 4 feuilles. Pau, 1827; imprimerie de Vignancour.

31. POÉSIES BÉARNAISES. In-8°. Pau, 1827; Vignancour, impr.

L'éditeur a réuni dans ce volume, d'environ 240 pages, les productions des troubadours béarnais, tels que Despourrins, auteur de la chanson de *Cap A tu say Marion*, que Louis XV se plaisait à entendre chanter au fameux Jeliotte; Fondeville, de Lescar, avocat au parlement de Pau en 1700, et le célèbre médecin Bordeu. Pour faciliter la lecture de ces poésies béarnaises, M. Vignancour a présenté quelques observations sur le génie de la langue. (*Journ. gén. des arts et de la libr.*; 21 mars 1827, p. 660.)

## MYTHOLOGIE.

32. LA MITOLOGIA. — La Mythologie; discours de Vincent MONTI. Milan, 1825. (*Antologia*, n<sup>o</sup>. 58, oct. 1825, p. 102 et suiv.)

Cet article de l'Anthologie est destiné à réfuter quelques opinions de M. Monti sur l'ancienne mythologie. La question du romantisme a franchi les Alpes; elle trouve des antagonistes et des partisans dans les plaines de la Lombardie et sur les rives de l'Arno. Le chevalier Monti, à Milan, s'est déclaré le défenseur des divinités de l'Olympe; il croit que les brillantes fictions sont le cortège obligé et l'essence même de toute poésie. Il pense comme Boileau que c'est la véritable source de toutes les inspirations. Une grande erreur de cette école c'est de croire que tout le système mythologique des anciens n'a été imaginé que pour en orner des poésies et amuser ceux qui se plaisent à la lecture des vers; de croire, comme l'a dit Boileau, que tous ces dieux sont éclos du cerveau des poètes, et qu'Homère inventait la ceinture de Vénus, l'union de Jupiter et de Junon, comme Fénelon inventait les délices de l'île de Calypso. Tout au contraire, plus toutes les fables de l'ancienne Mythologie nous paraissent absurdes, et plus il faut croire qu'elles n'ont pas été inventées: c'était une croyance, et même si nous les avons adoptées long-temps parmi nous comme machines pratiques, c'est précisément parce qu'elles avaient eu pour elles la foi de toute l'antiquité. L'auteur de l'article qui combat Monti observe fort bien que c'est dans l'intimité même de la société qu'il faut chercher son expression poétique. « La poésie, » dit-il, comme tous les arts qui ont pour but la parole, en » s'adressant immédiatement à l'intelligence des hommes, doit » suivre les changemens et les progrès des idées de plus près » que les autres arts de même nature qui, n'ayant pas les » mêmes ressources, occupent un rang secondaire. » Ailleurs il dit: « Mon but est de montrer que désormais la Mythologie » a perdu toute sa puissance, non par le trop grand usage » qu'on en a fait, mais par l'impossibilité d'en faire un usage » convenable et qui puisse satisfaire la raison. » Ces réflexions sont parfaitement justes. Cette dissertation sera lue avec fruit

par tous ceux qui comprennent la critique actuelle, et qui ne la bornent pas au simple arrangement des mots. D. M.

33. PANTHÉON ÉGYPTIEN, collection de personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monumens, avec un texte explicatif par M. CHAMPOLLION LE JEUNE, et les figures d'après les dessins de M. L.-J.-J. DUBOIS. XII<sup>e</sup>. livraison, contenant 6 planches coloriées et 12 pages de texte, grand in-4<sup>o</sup>. ; prix, 10 fr. Paris, 1827; Firmin Didot, de Bure frères, Tilliard frères, et chez Treuttel et Würtz, à Paris, Strasbourg et Londres.

34. UEBER DIE FABEL DER KYDIPPE. — Sur la fable de Cydippe, par Philippe BUTTMANN. (*Mémoires de l'Académie de Munich*; to. IX, ann. 1823-1824., partie philologiq., p. 199-216.)

Les amours de Cydippe et d'Acontius nous sont connues, surtout par les lettres qu'Ovide leur attribue dans ses Héroïdes. Callimaque fut la source où puisa Ovide : M. Buttmann rassemble et discute les fragmens de ce dernier poète, où il est question de Cydippe. Cette fable, si nous en croyons le savant professeur, est identique avec l'histoire de *Ctesylla* et d'*Hermochares*, rapportée par Antoninus Liberalis, et Nicandre ; elle renferme les traits principaux d'une histoire mythique et allégorique propre à plusieurs îles de la mer Égée, et empruntée à Rhodes, qui l'avait elle-même empruntée à l'Asie. Cydippe et Acontius jouent les rôles de *Vénus* et d'*Adonis*, de *Cybèle* et d'*Atis*, d'*Isis* et d'*Osiris*. M. Buttmann montre même par des rapprochemens nombreux et fort curieux, comment des noms, malgré des altérations notables, peuvent être ramenés à leur source et à leur prononciation primitives. Ces rapprochemens lui servent à montrer l'identité de *Cydippe* et de *Cyrbe*, et *Cyrbasa*, noms de personnes et noms de villes sur les côtes méridionales de l'Asie mineure. Ce savant semble disposé à faire dériver ces noms, et ceux de *κύπρις*, *κυβήθη*, *κυβέλη*, *κυθήρη*, du nom syrien *Kubar*, *κύβαρ*, signifiant *la grande déesse*, et appellation particulière à la Vénus de ces contrées. G.-F.

## ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

56. KURZGEFASSTES HANDBUCH DES WISSENSWÜRDIGSTEN etc. — Manuel pour servir à la connaissance des choses les plus importantes de la mythologie et de l'archéologie de l'antiquité classique, par K. KARCHER: in-8°. de XVI et 200 pp. Carlsruhe, 1825; Braun. (*Allgem. Repertor.* de Beck; 1825, n°. 7, p. 40.)

L'auteur donne la copie et la description de figures antiques, rangées dans l'ordre chronologique. Il assure que son choix a été dirigé vers les objets les plus importants sous le rapport de la mythologie et de l'archéologie de l'antiquité classique. S'il en faut juger d'après les observations du journal cité, et surtout d'après le plan et la disposition de l'ouvrage, ce manuel ne répondrait pas aux espérances de l'auteur. L. D. L.

36. MOMIES GUANCHES. — On voit en ce moment à Londres, deux momies des deux sexes, de l'espèce des *Guanches*; voici la description succincte qu'en donne un journal anglais; nous la rapportons textuellement. « Ces momies, l'une et l'autre de l'île de Ténériffe, appartenaient aux peuples primitifs de l'Atlantide dont faisaient partie les îles Canaries qui échappèrent à la grande catastrophe qui engloutit ce continent. Elles furent trouvées à la suite d'un tremblement de terre, dans une de ces cavernes qui servaient de cimetières à ces peuples anciens. Leur attitude droite, et le mode particulier de leur conservation, qui consistait après en avoir ôté les entrailles, à les envelopper dans des peaux de bœuf, sont des caractères qui confirment la relation que donne Platon de ces pays. Malheureusement l'enveloppe du mâle fut détruite par les indigènes, sans doute dans l'espoir d'y trouver de l'or: celle de la femme est intacte. On ne sait pas quel était d'ailleurs le procédé de l'embaumement. Ces momies sont bien conservées pour le temps qu'elles ont passé dans leur état actuel, car elles existaient antérieurement au déluge, ce qui forme un intervalle de plus de 4,000 ans. On peut se procurer, à cet égard, des renseignements ultérieurs dans les ouvrages de M. Bory de St. Vincent, sur les îles Canaries.

» Ayant examiné ces squelettes remarquables chez M. Brettell, imprimeur dans Rupper-Street, nous sommes à même

d'ajouter quelques particularités à celles qui précèdent. Le mâle ne présente guères plus qu'une masse d'ossemens désunis, et n'est plus propre qu'à indiquer quels étaient la stature de l'individu vivant, la forme de son crâne, la couleur de ses cheveux, etc ; l'autre momie est mieux conservée. Tous deux, d'une petite taille, nous ont paru au-dessous de celle de cinq pieds. Les cheveux de l'homme sont noirs et mêlés ou tirant sur le rouge foncé ; la barbe est comme les cheveux. La peau d'animal dans laquelle la femme est pliée, est de la nature la plus grossière. Le poil est tourné en dedans, et le lincil est attaché par devant avec une brochette faite de l'os de quelque animal. La peau semble avoir appartenu à un quadrupède de l'espèce du bœuf ; le poil, d'environ un pouce de longueur, est d'un rouge jaunâtre brillant. Le squelette possède encore ses tégumens, ses muscles, sa peau, etc. ; mais le tout se trouve réduit à la consistance du parchemin desséché. Les membres sont droits, et en apparence bien proportionnés au corps. Au total, cette figure paraît avoir dû être d'une conformation mince et élégante. On demande, nous dit-on, une somme de 150 livres sterl. pour cet objet de curiosité. » (*London liter. Gazette*; 26 mai 1827.)

37. LETTRES A M. LE DUC DE BLACAS d'AULPS, RELATIVES AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN DE TURIN; par M. CHAMPOLLION LE JEUNE. — 2<sup>e</sup>. LETTRE, suite des monumens historiques; et suite de la Notice chronologique des dynasties égyptiennes de Manéthon, par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. In-8°. avec un atlas de 14 pl. in-4°. ; prix : 10 fr. et 20 fr. sur papier vélin (1). Paris, 1826, Firmin-Didot, et Treuttel et Wurtz.

En rendant compte de la 1<sup>re</sup>. Lettre, dans le *Bulletin* du mois d'octobre 1824, n<sup>o</sup>. 252, nous avons exposé la méthode d'après laquelle l'auteur de ces Lettres, prenant pour élémens de son travail, soit les monumens égyptiens de la belle collection de Turin, soit ceux qu'il a pu étudier ailleurs, applique à cha-

---

(1) Cet article a été retardé par l'abondance des matériaux; ce retard a eu aussi un autre motif dans la préférence que les rédacteurs de cette 7<sup>e</sup>. section du *Bulletin* accordent, sur leurs propres ouvrages, à l'annonce de ceux des autres savans français ou étrangers.

qué cartouche royal, les principes qu'il a rendus publics dans son *Précis du système hiéroglyphique*, et arrive à déterminer le nom et le prénom contenus dans ces cartouches, à les classer ensuite sur la liste de Manéthon, et à restituer ainsi, par les monumens mêmes, la chronologie certaine des rois de l'antique Égypte. Dans la 1<sup>re</sup>. Lettre, l'auteur s'est occupé principalement à présenter les bases même de son travail, et ces bases pour l'histoire monumentale de l'Égypte ne diffèrent pas de celles que la critique a consacrées pour l'histoire de Rome ou de la Grèce : chaque monument est un fait incontestable, ces faits sont ensuite coordonnés comme on coordonne tous ceux qui se rapportent aux annales des autres peuples, et leur première application dans cette première lettre, a été presque spéciale à la XVIII<sup>e</sup>. dynastie égyptienne. Cette dynastie, en effet, établit pour l'Égypte une ère de restauration ; les barbares furent chassés, et les anciennes lois reprirent leur empire dans le pays où une force brutale en avait suspendu l'existence pendant deux siècles et demi. Le règne de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie était donc une époque intermédiaire qu'il était d'abord indispensable de bien connaître, avant de considérer les temps qui la précédèrent et ceux qui la suivirent. C'est de ces temps qu'il s'agit de dans la 2<sup>e</sup>. Lettre que nous annonçons. Guidé par les monumens, M. Champollion le jeune s'avance jusqu'aux époques les plus reculées de celles qu'ils indiquent, et il trouve comme formant le sommet de leur série, les restes d'un assez grand édifice, compris dans les constructions postérieures du palais de Karnac à Thèbes. Ces constructions de Karnac qu'on appelle ici postérieures, portent le nom d'un des premiers rois de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie ; les constructions de l'époque antérieure appartiennent donc à un roi antérieur aussi à cette XVIII<sup>e</sup>. dynastie. Celles-ci conservent encore le nom de ce roi ; son cartouche-prénom n'est celui d'aucun des rois de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie, ni des dynasties suivantes, ni des princes qui formèrent la XVII<sup>e</sup>. ; il faut donc chercher au delà de cette XVII<sup>e</sup>., s'arrêter à la XVI<sup>e</sup>., et le nom propre de ce roi, *Mandouei*, ainsi que les considérations qui s'y rapportent, permettent d'y reconnaître l'*Osymandeos* ou *Osymandyas* des écrivains grecs, *Osi-Mandouei*, que l'on peut considérer comme le chef de cette XVI<sup>e</sup>. dynastie, et dont le règne remonte vers l'an 2272 avant J.-C. Deux statues colossales du même

roi, et portant le même prénom et le même nom propre que les restes les plus anciens du palais de Karnac, existent, l'une à Turin, l'autre à Rome, et ces trois monumens connus de l'art égyptien appartiennent au même Osymandyas, chef de la XVI<sup>e</sup>. dynastie, race royale dont tous les chronologistes sacrés ont reconnu l'existence. Cette XVI<sup>e</sup>. dynastie fut composée de 6 rois, dont le dernier, Timaüs ou Concharis, fut détrôné par l'invasion de la peuplade barbare qu'on nomme les Pasteurs et qui ne furent pas des juifs, quoique Josèphe réclame pour sa nation l'honneur d'une telle invasion, qui eut lieu vers l'an 2082 avant J.-C. On ne connaît point encore de monumens des successeurs immédiats d'Osymandyas; les Pasteurs qui ravagèrent l'Égypte expliquent cette lacune, ainsi que la rareté extrême de ceux qui se rapportent à Osymandyas, quoique l'illustration et la longue durée du règne de ce prince eussent dû les rendre nombreux et considérables du temps que l'Égypte était encore sous le sceptre de ses rois. En mettant fin à la XVI<sup>e</sup>. dynastie, les pasteurs créèrent des rois de leur nation. Les rapports historiques ne permettent aucun doute sur ce point; mais les descendans des Pharaons ne renoncèrent pas pour cela à leurs droits. Retirés dans la Haute-Égypte ou la Nubie, conservant toute l'autorité sur l'Arabie, ils y trouvèrent des sujets fidèles, et conservèrent le dépôt des lois et des traditions de leurs ancêtres. Il n'existe et il ne peut exister aucun monument des six rois pasteurs qui possédèrent l'Égypte dont ils n'adoptèrent ni les lois, ni les coutumes, ni l'écriture, et qui s'adonnèrent, non à construire, mais à démolir et à la plus attentive dévastation. On ne sait donc leurs noms et la durée de leur règne, qui fut de 260 ans, que par Manéthon. Son histoire devait contenir aussi celle des Pharaons de la XVII<sup>e</sup>. dynastie, contemporaine de celle des Pasteurs; mais son livre est perdu à jamais peut-être, et avant l'étude certaine des monumens mêmes, on ne savait autre chose sur cette époque de l'histoire égyptienne, sinon que pendant que les Pasteurs occupaient l'Égypte, des princes Égyptiens conservaient la succession royale en d'autres contrées, et il en résultait aussi une double liste de rois pour le même intervalle de temps. Les monumens sont venus nous en apprendre davantage.

La table généalogique d'Abydos a donné le cartouche prénom des six Pharaons de la XVII<sup>e</sup>. dynastie; d'autres monu-



mens, conformes à la table d'Abydos, y ont ajouté quelques-uns de leurs noms propres, et des années de règne qu'elle ne donne pas; ils jettent donc d'utiles lumières sur une époque importante, non-seulement pour l'histoire d'Égypte, mais encore pour celle d'autres peuples anciens, puisqu'à cette époque se rapportent à la fois le ministère de Joseph, fils de Jacob, l'institution des plus anciennes monarchies grecques, et le mélange de quelques tribus orientales avec des peuples de l'Occident. Le dernier des Pharaons de la XVII<sup>e</sup>. dynastie attaqua les Pasteurs avec succès, et son fils, en les chassant de l'Égypte, y rétablit l'ancien ordre des choses avec les rois légitimes. Celui-ci fut le chef de la XVIII<sup>e</sup>. dynastie; la 1<sup>re</sup>. Lettre est spécialement relative aux monumens qui portent les noms des princes qui la composèrent. Dans la 2<sup>e</sup>. Lettre, M. Champollion produit d'autres monumens qui s'y rapportent aussi, et qui confirment pleinement les résultats qu'il avait déjà publiés dans la 1<sup>re</sup>. Parmi ces monumens nous devons en faire remarquer une série de nouveaux, que les progrès de M. Champollion dans le déchiffrement des écritures égyptiennes, ont pour toujours rendus applicables à l'éclaircissement de l'histoire: ce sont les *Papyrus*, dont un grand nombre existe déjà en Europe. La plupart sont des contrats civils, leur protocole porte le nom du prince régnant quand le contrat fut passé, une date précise en jour, mois et année, et celle-ci est prise du règne même de ce roi; on a donc obtenu par ce moyen précieux une foule d'indications chronologiques qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui jettent le plus grand jour sur les plus anciennes époques des annales égyptiennes. Les *Papyrus* se réunissent ainsi aux *Stèles* qui portent aussi des dates, pour accroître la somme de ces précieuses données. Manéthon, en effet, dans les diverses éditions publiées de ses listes, varie quelquefois sur la durée d'un règne; on trouve parfois 10 ans pour ce règne dans un texte, 20 ans dans un autre, et 30 ans dans un troisième. Un papyrus ou une stèle avec la date de l'an 21, ou 25, ou 28, par exemple, fait nécessairement cesser toute incertitude entre les trois indications diverses de la durée de ce règne, et toutes les probabilités se réunissent dès lors en faveur du nombre 30. Voilà le service que rend à l'histoire la science des monumens, et qu'elle peut seule lui rendre. On en trouvera plusieurs exemples dans les recherches de M. Champollion,

et la plus sévère critique ne saurait en récuser les conséquences. On n'a pas souvent des renseignemens aussi authentiques pour telle histoire sur les circonstances de laquelle on n'élève cependant aucun doute; il est vrai que les annales d'aucun peuple ne remontent par les monumens à une époque approchant même de celle où nous ont conduits, avec tant de certitude, les monumens de toutes sortes laissés par les Égyptiens.

M. Champollion le jeune suit la même marche à l'égard des dynasties postérieures à la XVIII<sup>e</sup>.; il ne s'écarte jamais de la route qui lui est tracée par les monumens; il en combine l'expression avec les rapports des historiens, et met ainsi les XIX<sup>e</sup>., XX<sup>e</sup>., XXI<sup>e</sup>. et XXII<sup>e</sup> dynasties égyptiennes en concordance avec les listes de Manéthon, dont chaque jour doit faire de plus en plus déplorer la perte ou la destruction. L'époque actuelle est celle de la véritable critique historique; les opinions faites d'avance obtiennent peu de crédit; on veut voir et toucher les témoignages; il faut démontrer et non affirmer, et les plus spirituelles inventions, les plus ingénieux systèmes peuvent plaire un moment, mais ne convainquent personne. L'antique Égypte ressuscite à l'histoire; elle se présente avec une masse de documens, inconnue jusqu'ici pour les autres peuples de l'Occident surtout; elle se place à leur tête; elle influence leurs annales par les siennes mêmes, et celles de la civilisation humaine s'accroissent de toutes les conquêtes de la critique moderne sur les temps primitifs de l'histoire égyptienne. La découverte de l'alphabet des hiéroglyphes nous a assuré tous ces résultats dès long-temps inespérés.

La 3<sup>e</sup>. Lettre que publiera M. Champollion le jeune aura pour sujet les dynasties qui suivirent la XXII<sup>e</sup>.; il y comprendra l'époque des Ptolémées. On aura donc par ses trois Lettres, les annales de l'Égypte par les monumens, depuis le 23<sup>e</sup>. siècle avant J.-C., jusqu'au règne d'Auguste. Comme dans cette 2<sup>e</sup>. Lettre, il emploiera pour ses recherches les monumens de tous les genres, et il en donnera des copies fidèles, dues aux soins et à l'amitié de M. Dubois, dessinateur des antiques du musée égyptien du Louvre. L'Atlas joint à l'ouvrage que nous annonçons, et dirigé par cet habile et savant artiste, mérite tous les suffrages; on y trouve les cartouches noms et prénoms des Pharaons, depuis la XVI<sup>e</sup>. dynastie jusqu'à la XXII<sup>e</sup>. inclusivement, et cette réunion est d'un intérêt très-général, puisqu'il suffira

de reconnaître sur les planches gravées le cartouche qui se trouve sur un monument quelconque, pour savoir à quel roi et à quelle époque appartient ce monument. La planche VI est la célèbre Table d'Abydos, contenant la série généalogique de 30 Pharaons qui régnèrent avant Sésostris, d'après les dessins de M. Cailliaud, qui a copié cette Table sur les lieux, et l'a publiée le premier en Europe. Neuf autres planches contiennent des *fac-simile* de papyrus historiques, et la dernière est un tableau peint qui porte le nom de *Takellotis*, l'un des rois de la XXII<sup>e</sup>. dynastie. M. Champollion-Figeac ajoute à cette 2<sup>e</sup>. Lettre de son frère, la suite de ses recherches chronologiques sur les dynasties de Manéthon. Il a eu ici pour but, comme dans la 1<sup>re</sup>. Lettre, d'appliquer immédiatement à l'histoire de l'Égypte les résultats tirés des documens hiéroglyphiques. Les travaux réunis des deux frères complètent ainsi un sujet d'un haut intérêt, dont l'importance est généralement appréciée, et qui est considéré comme le premier chapitre des annales de l'homme social. L'érudition ne se livra jamais à de plus intéressantes et à de plus utiles investigations. A. M.

### 38. SUR L'AMULETTE DE LORD BYRON.

Une note du 3<sup>e</sup>. volume du voyage de M. Pichot en Angleterre et en Écosse (p. 91), exige les éclaircissemens suivans. Il s'agit de l'article de la *Gazette Universelle* d'Augsbourg, (n<sup>o</sup>. 55, 1825) où il est question du fameux Amulette de lord Byron.

« Un savant allemand, M. Hammer, dit M. Pichot, prétend « que c'est un Amulette oriental » et M. Pichot prétend lui-même ensuite que c'était un crucifix que lord Byron aurait porté constamment sur lui. Nous pourrions d'abord demander ici (puisqu'Amulette il y a), si un Amulette oriental, qui contient un pacte de satan (?) ne convenait pas mieux au chef de l'école *satanique* des poètes anglais, qu'une croix à l'auteur des mystères de Caïn; mais nous allons au fait.

M. Hammer ne prétend rien en ceci, si non d'avoir fidèlement traduit le texte turc et arabe de l'Amulette véritable de lord Byron. Cet Amulette porté par le défunt dans un étui de vermeil, et deux canons, sont restés comme souvenir à M. *Cap-salis*, maître de la maison dans laquelle lord Byron est mort à

Missolonghi. M. Capsalis a cédé l'Amulette à l'agent d'Autriche qui l'a transmis, par le canal du consul général d'Autriche aux îles Ioniennes, M. Hauenschild, à S. A. le prince de Metternich, avec l'original de la lettre grecque écrite au pacha de Patras, signée de la main de lord Byron et munie de ses deux cachets orientaux. Le texte grec de cette lettre a été publié dans le même article de la Gazette d'Augsbourg. Personne, et pas même M. Pichot, n'a élevé de doute sur l'authenticité du texte grec et italien de cette lettre, dont une traduction anglaise a été publiée dans les Mémoires sur lord Byron. L'Amulette n'est pas moins authentique que cette lettre, et aucun des témoins des derniers momens de la vie de lord Byron, ne s'est avisé de vouloir invalider cette authenticité. C'est à eux que M. Pichot aurait dû abandonner le soin d'attaquer la vérité d'un fait, attesté sur les lieux par des témoins oculaires; il n'aurait pas dû se hasarder à contredire la fidélité d'une traduction, faite d'une langue qu'il n'entend pas, et à nier la vérité d'un document dont l'authenticité est garantie par la voie officielle.

L'original de la lettre de lord Byron et son Amulette très-curieux, se trouvent dans la précieuse collection de curiosités de S. A. le prince de Metternich, collection qui surpasse en valeur beaucoup de cabinets de curiosités, par le grand nombre de pièces uniques en leur genre.

Il n'y a pas de voyageur, parmi ceux qui ont l'honneur d'être présentés au prince, qui ne puisse se procurer l'avantage d'examiner lui-même les pièces qui font l'objet de cet article, et qui ne puisse se convaincre par ses yeux, et de l'authenticité de la lettre grecque, de celle de la signature de lord Byron, et (s'il entend le turc et l'arabe), de la fidélité de la traduction du précis donné du contenu de l'Amulette. J. DE HAMMER.

39. COSTUMES DES ANCIENS; par Thomas HOPPE, publiés par D. VINCENT, élève de Navez, L. BOENS et G.-P. VANDER BURGRAFF. 4<sup>e</sup>. édit. (14<sup>e</sup> livraison). In-4°. Bruxelles; 1827.

40. ESSAI D'UNE RECONSTRUCTION DU TEMPLE TOSCAN, d'après l'analogie historique et technique; par LEO KLENZE, av. fig. (*Mém. de l'acad. roy. des sc. de Munich*, ann. 1821 et 1822, part. philolog. Tome VIII, (1824) p. 1 à 85.)

L'auteur se félicite des progrès qu'a faits l'archéologie depuis Winckelmann et Caylus, et de l'esprit de méthode qui a

remplacé les systèmes et les rêves dans l'interprétation des monumens anciens. La plastique, la sculpture, l'architecture, ont été envisagées sous un autre aspect. Toute l'architecture avait été bornée aux formes que donnent le compas et la règle. L'ouvrage de Vignole (les 4 ordres d'architecture) restait encore comme l'évangile dans cet art, même après que Leroi, Stuart, Revett et Chandler eurent puisé aux sources grecques et fait connaître le résultat de leurs observations. Aujourd'hui le champ est agrandi par les recherches de MM. Quatremère, Kreutzer, Hirt, Thiersch, Böttiger, Schorn, William Gell, Cockerel, Haller, Wagner et autres.

Le temple toscan, qui n'a jusqu'à présent été discuté que sous le rapport grammatical, et n'a fourni qu'un texte d'hypothèses, est celui que M. Klénze se propose d'éclaircir à l'aide des maisons rustiques de la Toscane, de la Réthie, du Tyrol et de la haute Bavière. Comme l'antiquité n'a laissé aucun monument authentique de l'ordre toscan, et encore moins aucun temple toscan, l'auteur est obligé d'avoir recours aux descriptions incomplètes et souvent obscures des classiques, en tête desquels est Vitruve, qui dans le 7<sup>e</sup>. chap. de son 4<sup>e</sup>. livre, a laissé une description du temple toscan; ou y joint ce que Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Pline, Tacite, Varron et Vitruve lui-même dans d'autres passages peuvent donner de renseignemens épars.

M. Klénze commence par jeter un coup d'œil sur l'origine et les filiations historiques des Étrusques; son érudition embrasse et discute les opinions les plus authentiques et les plus modernes, de manière à présenter un résumé utile des travaux récents publiés en Allemagne, en France et en Italie sur cette matière. Il mentionne les divers genres de constructions par lesquels sont passés les habitans de l'Étrurie, et arrive à l'examen approfondi du passage de Vitruve, principale base de son travail. Ce savant a joint à la fin du volume deux planches dont la première présente les diverses parties du temple toscan reconstruit, et la seconde le grand temple toscan consacré à Cérés, Proserpine et Bacchus, près du grand cirque à Rome, et reproduit avec sa forme primitive. G.

41. ARCHÉOLOGIE SICILIENNE. (*Giornale di scienze, etc ; per la Sicilia* n°. 11, pag. 98. )

Sous le titre de *Archeografia*, M. G. Bertino présente un aperçu des recherches qui ont eu pour objet les antiquités de la Sicile, soit inscriptions ou médailles, soit monumens d'architecture ou de sculpture. Son précis est divisé d'après ces diverses sortes de monumens, et il indique soigneusement les titres des ouvrages où ils sont décrits et expliqués. Ceux qui se proposent d'écrire sur les antiquités de cette île, lesquelles se rapportent aux divers peuples qui l'ont possédée, ne pourront consulter qu'avec beaucoup de fruit le précis analytique publié par M. Bertino.

42. VUES DES RUINES DE POMPÉI, d'après l'ouvrage publié à Londres, en 1819, par Sir William GELL et J.-P. GANDY, architecte, sous le titre de *Pompeiana*; par livr. gr. in-4°. de 5 pl. lithogr.; prix, papier jésus vélin 6 fr., papier de Chine 10 fr. Paris, 1827; M. Roux édit., rue de Chabrol n°. 30, Firmin Didot (1). I et II°. Livraisons.

Les travaux qui s'exécutent à Pompéi, doivent finir par dégager entièrement les ruines célèbres de cette ville qui, après 2,000 ans d'oubli, semble sortir de terre pour l'admiration et la curiosité des savans et des artistes. C'est sans contredit le plus grand et le plus précieux des monumens que nous ait légués l'antiquité, et il est peu surprenant qu'on ait cherché à nous représenter dans tant d'ouvrages différens les merveilles qu'offre cette ville. Herculanium, enseveli sous une épaisse couche de lave, ne peut être mis au jour sans des travaux immenses, au lieu que la nature des débris qui recouvrent Pompéi permet de la dégager en entier et déjà l'on se promène dans ses rues, l'on visite ses temples, et ses maisons particulières. Des fouilles régulières dirigées par les soins éclairés du général Championnet, en 1799; celles qui furent exécutées en présence de la reine Caroline, ou depuis le retour de l'ancien

---

(1) L'ouvrage entier, composé de 120 pl. lithographiées, sera divisé en 24 livraisons de 5 pl. chacune, qui doivent se succéder de mois en mois. L'explication des planches, divisée en quatre parties, sera livrée aux souscripteurs avec les 5<sup>e.</sup>, 10<sup>e.</sup>, 15<sup>e.</sup> et 20<sup>e.</sup> livraisons.

gouvernement napolitain ont procuré ces heureux résultats. C'est par suite de ces travaux que M. Bibent a pu lever le plan si détaillé de cette ville que nous avons signalé dans le *Bulletin*, To. III, n°. 491, que feu M. Mazois a pu composer son bel ouvrage, et que MM. Gell et Gandy ont pu exécuter celui qui sert de base à l'entreprise que nous annonçons. L'ouvrage de MM. Gell et Gandy, généralement connu, jouit d'une réputation qui nous dispense d'entrer à son sujet dans aucun détail. Les auteurs de l'entreprise que nous signalons ne pouvaient choisir, parmi tous les livres publiés sur Pompéi, aucun ouvrage plus propre en effet, ainsi qu'ils le disent, dans leur prospectus, à servir de base à leur travail, dont le but paraît être plus particulièrement l'intérêt de l'architecture. Tous les dessins qui composent l'ouvrage anglais, ont été faits, comme l'on sait, à la *camera lucida*, avec un très-grand soin, et ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exactitude. Le choix presque toujours heureux des points de vue, donne à ces ruines célèbres un effet pittoresque qui ne nuit en rien à la vérité avec laquelle elles sont rendues.

Malheureusement pour l'utilité commune des artistes et des archéologues, l'ouvrage de Gell, rare et d'un prix très-élevé, ne pouvait être étudié que d'un petit nombre de personnes; c'est donc un véritable service à rendre aux arts et à la science que de reproduire ce bel ouvrage d'une manière moins dispendieuse en profitant des moyens que présentent les nouveaux perfectionnemens apportés à la lithographie. Les éditeurs ont d'ailleurs été aidés dans leur entreprise par les communications de plusieurs architectes, qui leur ont fourni des matériaux nouveaux recueillis à Pompéi même, en sorte qu'ils ont pu donner à leur ouvrage une physionomie nouvelle, en y ajoutant des plans, des élévations, et différens détails pris dans les monumens les plus remarquables des anciennes et des nouvelles découvertes, ou en retranchant de l'ouvrage original quelques parties qu'ils ont jugé peu utiles à conserver afin de rendre ce recueil moins volumineux, par exemple, les éditeurs ont retranché du texte anglais, tout ce qui n'est pas directement relatif aux monumens de Pompéi, et il n'en ont extrait, disent-ils, que ce qui, nécessaire à l'intelligence des planches, peut faire connaître le caractère et la disposition des édifices, des habitations, et présenter quelques notions

sur leur construction. *Tout ce qui était de nature à n'intéresser que l'antiquaire, ajoutent-ils, a disparu*, et ils ont mis à la place des détails que le peintre et l'architecte aimeront peut-être à y trouver. Il faut espérer, pour le succès d'une aussi belle entreprise, que cette phrase, échappée sans doute à l'irréflexion, n'aura pas de suite, et que les éditeurs auront senti depuis qu'en ôtant à la description d'une ville antique tout ce qui se rapporte à l'étude des antiquités, dans le point de vue scientifique, ils lui enlevaient la plus grande chance d'intérêt et de débit. Restreint aux seuls artistes, l'ouvrage eût, avec beaucoup de vraisemblance, que le nombre des souscripteurs ne soit peu nombreux, et d'ailleurs les éditeurs n'auraient rendu que la moitié du service qu'ils pouvaient rendre, non-seulement à leur pays, mais à tous les amis de la science, vu la rareté de l'ouvrage anglais, s'ils ne conservaient pas tout ce qui dans cet ouvrage peut être utile à toutes les classes de lecteurs. Dans une entreprise de cette nature la première règle à suivre c'est de reproduire, en le perfectionnant, le complétant, s'il est possible, l'ouvrage original avec une scrupuleuse exactitude afin que l'on puisse se passer de celui-ci. Espérons donc que les éditeurs nous rassureront sous ce rapport.

Le texte de la première livraison que nous annonçons, imprimé sur un très-beau papier, sort des presses de M. Firmin Didot. Il sera divisé en quatre parties, non compris l'introduction historique qui paraît avec cette 1<sup>re</sup>. livraison. La 1<sup>re</sup>. contiendra la description des tombeaux, des voies et des murs d'enceinte; la 2<sup>e</sup>. traitera des maisons ou habitations privées; la 3<sup>e</sup>. du forum, des édifices publics et des temples; la 4<sup>e</sup>. des deux théâtres et des peintures.

Une préface de 4 pages précède l'Introduction ou Notice historique de 17 pages, qui compose le texte de cette première livraison. Le but de cette notice est de faire connaître Pompéi, son origine, ses progrès, sa prospérité, ce qu'elle fut à diverses époques et le dernier de ses malheurs. On y trouve ensuite l'indication des irruptions les plus célèbres du Vésuve; puis l'histoire de la découverte des ruines de Pompéi, des principaux monumens successivement reconnus, des choses les plus remarquables qui y ont été rencontrées, etc. Cette notice fort sommaire est du reste bien écrite et très-intéressante.

De charmantes vignettes ornent le titre, la fin de la préface,



le commencement et la fin de la notice historique. Celle du titre n'est point lithographiée, c'est-à-dire, elle n'est point dessinée, mais bien gravée sur la pierre, ainsi que les planches V et LXX, qui font partie de cette livraison. C'est avec une vive satisfaction que nous voyons que les admirables procédés de feu M. Paulmier, dont les arts du dessin ont à déplorer la perte prématurée et récente, se sont heureusement conservés dans notre pays, où pour notre honte nous n'avons pas su apprécier et conserver Paulmier. Cet artiste si habile et si zélé avait trouvé à l'étranger un accueil qu'on lui avait refusé dans sa patrie; nouvel et déplorable exemple de l'incroyable légèreté, de la pitoyable apathie avec laquelle nous rejetons, nous dédaignons les talens les plus utiles, lorsqu'un audacieux charlatanisme ne parvient pas à captiver notre attention. Il avait offert les preuves de son talent à tous les ministres; il les avait présentées au dépôt de la guerre, il est resté végétant à Paris nombre d'années; l'Angleterre et les Pays-Bas vinrent l'y chercher à l'envi, il se fixa dans ce dernier pays, à Bruxelles, ne voulant pas trop s'éloigner de la France. Déjà l'application de ses moyens, puissans et économiques à la fois, de graver sur la pierre, permettait aux libraires de cette ville, de contrefaire nos grands ouvrages à figures, lorsqu'avant il ne pouvait sortir des modestes in-8°. C'est ainsi que l'ouvrage sur l'Angleterre de M. le baron Charles Dupin, a été achevé en peu de mois, rivalisant avec l'édition française par la beauté des planches, et que l'ouvrage de M. Mazois sur cette ville célèbre qui nous occupe, était entrepris, et qu'on allait porter ainsi aux arts de notre patrie, un coup d'autant plus funeste, que la plupart des ouvrages dispendieux n'y trouvent qu'un si petit nombre d'amateurs, qu'ils ne peuvent pas se soutenir sans des encouragemens étrangers.

Les planches et la vignette que nous signalons sont dues, comme les lithographies des autres planches, au talent de M. Roux, l'un des plus habiles élèves de Paulmier. Espérons que le disciple sera plus heureux que le maître. Ces gravures se feront aisément distinguer des connaisseurs, et si la lithographie est souvent préférable à la gravure pour rendre le moelleux du dessin, pour des effets doux et harmonieux, l'on reconnaîtra combien la gravure sur pierre en offrant les mêmes moyens économiques que la lithographie ordinaire en devient

la compagnie obligée, toutes les fois qu'il s'agit de rendre des parties qui demandent plus de vigueur, de netteté et les détails rigoureux de l'architecture. Les planches que nous signalons font beaucoup d'honneur au talent de M. Roux qui, au reste, n'a pas été moins heureux dans ses lithographies. L'une représente le *Camp des soldats*, vue prise sous le portique; une 2<sup>e</sup>. donne la *maison de Salluste*, vue du *Triclinium*; une 3<sup>e</sup>. représente la *maison de Pansa*, *restauration de l'Atrium*; la 4<sup>e</sup>. gravée offre des détails pris de la Basilique; la 5<sup>e</sup>. aussi gravée, se rapporte à la maison de Salluste, c'est un échantillon des Peintures de cette élégante et belle habitation.

La 2<sup>e</sup>. livraison de ce bel ouvrage nous arrive à l'instant, et nous nous empressons de l'annoncer. Elle contient : 1<sup>o</sup>. une vue de la *Maison dite de Chirurgie*, prise dans le péristyle; 2<sup>o</sup>. le *Tombeau de Scaurus*; 3<sup>o</sup>. la vue du *Petit théâtre*; 4<sup>o</sup>. des détails pris du portique du Grand théâtre; 5<sup>o</sup>. des détails et plans du tombeau de Scaurus, et d'un autre tombeau sans inscription. Ces deux dernières planches sont gravées sur la pierre avec beaucoup de pureté et d'élégance.

Nous faisons des vœux pour que cette belle entreprise soit encouragée, comme elle mérite de l'être, et que les livraisons suivantes se succèdent régulièrement et sans interruption.

43. NOTICE SUR LES FOUILLES DE L'AMPHITHÉÂTRE CAMPANIEN, dans le royaume de Naples. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; avril, 1827, p. 745.)

Les fouilles dans l'amphithéâtre campanien se continuent avec beaucoup d'activité. Le directeur de ces travaux, M. Bianchi, ayant essayé, il y a quelque temps, de fouiller l'arène de cet amphithéâtre, trouva sous cette arène, à sa grande surprise, d'anciennes constructions, semblables à celles que l'on a découvertes il y a quelques années, sous le théâtre Flavien, et qui ont donné aux archéologues et architectes romains matière à faire des observations intéressantes. Les constructions souterraines de ce théâtre sont encore très-bien conservées, tandis que celles du théâtre Flavien furent trouvées, en plus grande partie en état de ruine. Le roi de Naples, instruit de cette

découverte, donna aussitôt ordre de fouiller toute l'arène aux frais du gouvernement, afin de découvrir les constructions souterraines.

44. FOUILLES A VEIES, dans l'île Farnèse. — Le gouvernement pontifical a fait, en 1824, l'acquisition de tous les monumens qui ont été découverts dans les ruines de l'antique Veies, ville étrusque attaquée par Furius Camillus, l'an de Rome 360, déclarée colonie romaine par Jules César, municpe par Auguste, et détruite par les Goths et les Lombards au V<sup>e</sup>. ou au VI<sup>e</sup>. siècle de l'ère chrétienne. M. André Giorgi ne doutant pas que ce ne fût là réellement le gisement de cette ville, y a fait des fouilles très productives, et il en est résulté, non-seulement beaucoup de curieux monumens, mais encore la certitude que c'était bien là Veies, dont on a reconnu les murs, et dans le voisinage la rivière de Cremera dont parle l'histoire. Quelques statues, et une variété infinie d'objets composent la collection des monumens découverts; ils sont tous romains; le nombre des inscriptions, toutes en latin, est assez considérable, et quelques-unes, qui sont des honneurs accordés à des citoyens, nomment formellement les fonctionnaires municipaux de Veies, IIII VIRIS VEIENTIUM, MUNIPES MUNICIPII AUGUSTI VEIENTIS INTRAMURANI PATRONO. (*Mem. romane di antichità*, vol. I, 1825, pag. 49, part. 2.)

45. SUR UN BAS-RELIEF ANTIQUE EN BRONZE trouvé à Velletri; par M. CARDINALI. (*Mem. romane di antichità*, vol. I, 1825, p. 129.)

Ce petit bas-relief a été gravé dans la Galerie mythologique de Millin (Pl. CV, n<sup>o</sup>. 418.) Il représente Argo travaillant à son vaisseau en présence de Minerve et de Mercure. La déesse donne des conseils au constructeur, et Mercure l'écoute attentivement. On sait que la déesse présida à cette construction, et l'artiste qui a inventé le bas-relief est ici fidèle à la tradition mythologique. Ce sujet est aussi représenté sur d'autres monumens; mais, dans le bas-relief de Velletri, Mercure est remarquable parce qu'il est couvert d'une chlamyde.

46. SARCOPHAGE ANTIQUE REPRÉSENTANT LA FABLE DE MARSYAS; publié et expliqué par M. L. CARDINALI. (*Antologia*, no. 52, p. 111.)

Le monument, qui est le sujet de cet ouvrage, a été trouvé depuis peu de temps dans les ruines d'une tour qu'on croit être l'antique Lorium, où fut élevé et où mourut Antonin le Pieux. Ce sujet représente Apollon et Marsyas luttant l'un sur la lyre et l'autre sur la flûte en présence des Muses, de Minerve, Bacchus, Diane et Mercure. Sur le côté sont Cybèle avec un enfant, et une autre déesse. La scène se complète par le supplice de Marsyas, et par une figure en pied qui est l'audacieux compétiteur déjà métamorphosé en fleuve. Du côté opposé de la scène, Minerve jette une flûte dans un fleuve, parce qu'elle défigurait celui qui en joue. M. Cardinali croit que ce fleuve est le Méandre; mais l'abbé Zannoni, qui analyse son ouvrage, y reconnaît plutôt une des fontaines de l'Ida, comme le dit Hygin. La suite de cet article contient plusieurs autres observations archæologiques, notamment sur l'inventeur et l'invention de la flûte. Cette discussion est une nouvelle preuve des profondes connaissances de l'abbé Zannoni dans l'érudition et l'archæologie.

47. DESCRIPTION EXACTE D'UNE LIMITE ROMAINE connue sous le nom de *Teufelsmauer* (mur du Diable); par Antoine MAIER. (*Mém. de l'Acad. royale de Munich*, années 1821, 1822, classe d'Histoire, p. 1 à 72.)

L'un des restes les plus remarquables des constructions romaines dans l'Allemagne est certainement la *limite* que fit élever l'empereur Adrien, et qu'on appelle aujourd'hui le rempart d'Adrien, le *Pfahl* (palissade), et le plus habituellement le *mur du Diable* (*Teufelsmauer*). Il est, dit M. Maier, peu de monumens romains sur lesquels ont ait plus mal raisonné que sur celui-ci. Ce peuple conquérant avait grand soin de déterminer les limites des peuples qu'il avait soumis à sa domination; mais ce n'était pas avec des systèmes de construction uniformes. Tantôt c'était un mur régulier, d'autres fois une rangée de pierres dont la hauteur et la largeur était disposée d'après une certaine mesure; quelquefois c'était un simple rempart de terre. C'est de cette 3<sup>e</sup>. sorte qu'était la limite élevée dans la Bretagne par l'empereur Antonin, et dont parle Julius Capitolinus. L'auteur de ce Mémoire cite plusieurs constructions de ce genre; et, passant à celle qui fait l'objet de

ses recherches, il en donne une description topographique très-exacte et très-minutieuse, détermine les longueurs, décrit l'aspect des différens côtés, de manière à n'omettre rien de ce qu'une pareille description peut offrir d'intéressant. Ce Mémoire est accompagné de deux plans topographiques.

48. ROEMISCHE ALTERTHUEMER, etc. — Antiquités romaines qui se trouvent à Neuwied sur le Rhin et dans ses environs; par M. DOROW. 2<sup>e</sup>. vol. in-4<sup>o</sup>. de 24 feuilles de texte, avec 31 pl. lithographiées et une grav. in-fol.; pr., 12 rthalr. Leipzig, Fleischer. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; janv. 1827, p. 95.)

Bien que ce second volume soit une suite des *Monumens du temps des Germains et des Romains dans les provinces rhéno-westphaliennes*, il peut être considéré comme un ouvrage indépendant, puisqu'il est uniquement consacré à la description du château fort des Romains, près Neuwied. Les fouilles de ce monument n'ont pas été discontinuées depuis 1791, et les résultats qu'on en a obtenus sont sans contredit les plus importants que les travaux de ce genre aient produits sur la rive droite du Rhin. Les divers objets antiques qu'on a trouvés dans les édifices enfermés dans l'enceinte des murs du château fort sont également très-intéressans, surtout les différens outils et instrumens de fer auxquels l'auteur a donné une attention particulière, afin qu'on puisse s'en faire une idée exacte et les comparer aux outils et instrumens d'aujourd'hui. L. D. L.

49. LAGE, URSPRUNG, NAMEN, BESCHREIBUNG, ETC. DER EXTERSTEINE. — Gisement, origine, nom, description, antiquité, mythe et histoire des Extersteine; par le Dr. MENKE, avec 2 fig. lithog. in-8<sup>o</sup>. XII et 134 p.; pr., 16 gr. Munster, 1824; Coppenrath. (1) (*Leipzig. Liter. Zeitung*; janv. 1825, n<sup>o</sup>. 3, p. 23.)

Le doct. Menke, employé en qualité de médecin à Pymont, profitant de la proximité du gisement des Extersteine, s'est principalement attaché à examiner et à comparer sur les lieux, le petit nombre d'écrits qui traitent de ces roches sculptées de

---

(1) Voyez, *Bulletin des sciences historiques*, 1824, to. II, n. 247, l'analyse d'un ouvrage de M. Clostermeyer sur le même sujet D.

La Westphalie. D'après M. Menke, les Extersteine sont des roches de grès isolées, nues, et qui ont environ un quart de lieue de circonférence, et paraissent avoir été enfantées par une grande inondation. Quant à leur nom, les opinions varient infiniment. La dénomination la plus ancienne que l'on trouve dans un document de 1095, les désigne sous le nom de *Agisterstein*. Les quatre principaux de ces rochers sont particulièrement remarquables sous le rapport des monumens de l'art qu'ils offrent. Celui qui se trouve à l'extrémité est le plus haut et le plus colossal, ayant 125 pieds de hauteur, sur autant de largeur. Il paraît que c'est sur ces rochers que les anciens Allemands avaient les autels de leurs divinités païennes; ils étaient peut-être le siège de Velleda, jusqu'à l'époque où Charlemagne mit un terme au paganisme, et que les habitans chrétiens, qui demeuraient dans ces contrées, remplacèrent les autels païens par de petites chapelles. Celles-ci ont existé jusqu'au commencement de la réformation. Jusqu'alors ces rochers étaient toujours un objet de vénération; aujourd'hui ils excitent l'admiration sous le rapport de l'art et de la nature.

L. D. L.

50. SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — Suite du résumé de ses travaux dans le cours de l'année 1826.

*Monumens anciens.* — Une note de M. de Cailleux, membre de la Société, a pour objet un tombeau en marbre (présumé marbre de Paros), trouvé tout récemment dans les terres, à 20 kilomètres de Lyon, sur la route du Dauphiné. Ce tombeau, de 1 mètre 949 millimètres de long, sur 975 millimètres de haut et 1 mètre 140 millimètres de large, n'était pas encore dégagé de terre, lorsque l'auteur a rédigé cette note; mais on avait déjà pu reconnaître que toute la face était ornée de personnages en sculpture de toute hauteur, de 135 à 162 millimètres de saillie, et que de ces personnages il n'y avait de brisé que celui dont l'échantillon a été mis sous les yeux de la Société. La tête du monument est ornée de deux figures d'homme et de femme nues, en bas-relief d'environ 0,027 de saillie. L'homme tient à la main un instrument dont la forme n'est pas très-distincte, et il a derrière lui un arbre. On n'a pas vu le pied du monument; on ignore s'il est orné de semblables bas-reliefs. Le derrière est brut de 0,054 d'épaisseur. Le haut et le bas sont

de mêmes dimensions. On ne peut indiquer avec certitude le nombre des personnages, mais, à en juger par l'espace qui existe entre ceux qu'on a vus, on pense qu'il y en a huit à dix. On ne peut non plus donner aucun détail sur le genre des attributs : le personnage brisé paraît tenir un sceptre ou une épée : c'est le plus rapproché de la tête du tombeau. L'intérieur du monument est brut et rempli au tiers d'ossemens et de cendres.

A Bourges , pendant le séjour qu'il y a fait en été 1826 , M. Lerouge , membre de la Société , a visité un monument ancien , bas-relief en pierre , dont la conservation est due aux soins de l'administration locale , et il a promis une notice sur ce monument.

Dans un des départemens formés de l'ancienne province de Bretagne , une petite fille de dix ans , dans l'été de 1826 , gardant des bestiaux dans une lande , non loin d'un monument que les curieux y visitent , a trouvé un morceau d'or très fin d'une valeur intrinsèque d'au moins 500 francs. Ce morceau d'or , selon les uns , ressemble assez aux ornemens d'un mors de cheval ; selon d'autres , il pourrait bien avoir servi à soutenir la jugulaire d'un ancien casque.

Dans le Pas de-Calais , des fouilles reprises il y a quelques mois , à l'aide de fonds faits par le préfet , ont eu , dès les premiers jours , des résultats encourageans dont le *Journal des Débats* a rendu compte. On a trouvé à environ 6 mètres de profondeur , treize vases de diverses formes et grandeurs , dont trois en verre et les autres en terre. Parmi ces derniers , il en est un de la manufacture de Nîmes , d'un galbe très-élégant , avec des ornemens de bon goût ; trois grands plats de métal n'ont pu être retirés qu'en des fragmens très-petits. Ces derniers contenaient les ossemens de plusieurs volatiles et quadrupèdes : ils étaient placés , ainsi que les vases , dans le voisinage de six squelettes disposés irrégulièrement à la même profondeur dans la terre. On n'avait point encore trouvé de médailles , mais la présence des ustensiles qui ont renfermé la portion du repas des funérailles destinée aux morts , annonce les usages des Romains , et ne laisse aucun doute sur l'antiquité de ces sépultures.

Les départemens de l'Est de la France sont encore jalonnés de monumens qui se rattachent aux diverses époques de l'histoire. Feu M. Boileau de Maulaville , membre de la Société ,

mettait un grand zèle à visiter et à faire connaître ceux de ces monumens qui étaient à portée de sa campagne près de Noyon. Peu de semaines avant sa mort il avait communiqué à la Société des notes :

1°. Sur le *Mont-Aimé*, pic de montagne extrêmement élevé, près de Vertus, qui domine toute la Champagne, et sur lequel a existé un château fort, dont on voit encore les souterrains.

2°. Sur la *Chapelle Saint-Lié*, commune de Villedemange, près de Dormans, 15 kilom. de Reims, petit édifice octogone et en manière d'obélisque qui domine aussi tout le pays, étant sur la pointe la plus élevée d'une montagne. Des restes apparens de constructions antiques y font reconnaître l'emplacement d'un camp romain, et le sol y conserve les preuves de la présence des anciens maîtres du monde, témoins les médailles de Jules César, en or, qui ont été trouvées enveloppées de plomb en 1824 par des ouvriers qui arrachaient des pierres pour la restauration de la chapelle ;

3°. Sur le *Charmel*, ancien château fortifié du XIII<sup>e</sup>. siècle, à six cents pas duquel on voit, au milieu de la forêt de Ris, des restes de constructions d'une grande étendue, situés sur un coteau, et qui désigneraient assez l'emplacement d'une ancienne ville. Le fait est qu'en 1823 un vigneron, abattant un vieux arbre dans cette forêt, y a trouvé un vase de terre rempli de médailles romaines en argent.

Ce sont les dernières communications qui aient été faites à la Société par un membre qui mérite tous ses regrets pour son zèle éclairé et pour ses vertus sociales.

Deux glaives antiques ont été trouvés, dans ces derniers temps, dans les environs de Dijon. M. Baudot, correspondant de la Société, lui en a adressé les dessins. L'un est en fer, ayant la poignée terminée en forme d'œuf ; il a été retiré du sol d'une prairie qui paraissait n'avoir jamais été remuée, à trente toises de distance d'anciens chemins qui traversent le bois de Wesvre, non loin de la montagne de Vix, 10 kilomètres de Châtillon-sur-Seine. La seconde épée est toute entière de cuivre jaune ; elle offre encore un reste d'une chaîne qui sans doute servait à tenir l'arme suspendue au côté du guerrier.

Dans la même contrée, au département du Doubs, une figurine antique en bronze a été recueillie en avril 1823 sur le territoire de Lelurey. Une notice sur cette figurine a été adressée par



M. Lapret, architecte à Besançon, qui y en a joint une seconde sur une urne cinéraire antique trouvée dans un hypogée près de Volterra en Toscane. M. Lapret se propose de publier, de concert avec M. Weiss, bibliothécaire de la même ville de Besançon, un travail sur les antiquités du pays. Ces sortes d'entreprises ne sauraient être trop encouragées.

Deux autres figurines ont été communiquées à la Société par M. Bottin, à son retour des dernières excursions qu'il a faites vers les montagnes des Vosges et le Rhin. La première, qui lui avait été confiée par M. Teissier, correspondant de la Société et sous-préfet à Thionville, est une petite statue *bifrons*, haute de 108 millimètres, représentant accolées la figure barbue d'un homme âgé et celle d'une femme encore jeune ; une paire d'ailes adhère à la double tête, partant de la hauteur des oreilles, et se déployant dans une direction horizontale. La coiffure avec laquelle ces ailes paraissent former ensemble, est pour l'homme un bonnet phrygien qui descend sur les épaules, et pour la femme une sorte de guimpe qui enveloppe la tête et une partie du cou, ne laissant presque à découvert que le visage. Le corps des statues est recouvert d'une tunique fermée qui part du cou et va jusque sur les pieds. Le bras gauche de l'homme est plié, et la main tient, appuyé sur le côté du corps, une sorte de disque, que l'on pourrait aussi prendre pour un pain ; l'autre main est pendante, et tient un pareil objet qu'elle passe à la main gauche de la femme qui le reçoit : l'attitude forcée du bras droit de la femme semble aussi indiquer qu'elle cherche à atteindre l'autre disque en le glissant sous le bras plié de l'homme. Cette jolie statuette est de bronze : elle a été trouvée dans un champ sur le territoire de l'antique *Ricciacum*, arrondissement de Thionville. Elle est supportée par une espèce de cloche de bronze, haute de 36 millimètres, et ayant un diamètre de 72 millimètres, à laquelle elle est fixée par une vis à boulon, circonstance qui pourrait bien faire soupçonner que le piédestal n'est pas du même âge que la figurine. Quelques personnes, faisant allusion à Janus, ont cru voir dans l'ensemble et le caractère de cette statuette, l'emblème de l'ancienne et de la nouvelle année. M. Teissier n'y trouve qu'un de ces dieux lares sous la protection desquels les anciens plaçaient leurs maisons, et auxquels ils rendaient un culte particulier. L'autre figurine, qui est aussi de bronze,

mais dans un état d'oxidation plus avancé, a été trouvée dans les fouilles faites sur la montagne de Sion près Vaudémont : elle n'a pas de hauteur la moitié de la précédente. La beauté de sa figure et des cheveux bouclés semblent indiquer un Apollon ; malheureusement il lui manque un bras. Avec cette statuette, M. Bottin a recueilli des bagues-clefs, des agraffes et autres antiquités qui seront lithographiées pour des essais d'archæologie et de statistique dont il prépare l'hommage à son pays natal.

A l'étranger, des monumens antiques qui existent encore dans les environs de Genève, ont été décrits par M. Eusèbe Salverte, qui a fait hommage d'un exemplaire de son travail à la Société dont il est membre ; et M. Jacob Kolb de Reims a offert une traduction de l'allemand d'un écrit intitulé : *Des Antiquités romaines découvertes à Aschaffembourg en Suisse dans l'intervalle de 1777 à 1787.*

De nouvelles inscriptions hiéroglyphiques communiquées à M. Champollion le jeune par M. Gell, savoir : celles du grand zodiaque d'Esné et les inscriptions dédicatoires du temple de Dakké, d'Ombos et de Philæ, qui correspondent parfaitement aux inscriptions grecques des mêmes temples publiées par M. Letronne, et les légendes hiéroglyphiques du grand temple d'Ibsamboul, établissent peu à peu, par les dates que M. Champollion y lit, la véritable chronologie des monumens de l'Égypte et de la Nubie, grâce à l'alphabet des hiéroglyphes, et les zodiaques restent toujours des monumens de l'époque romaine. En communiquant à la Société, d'après le *Moniteur universel* du 8 septembre 1826, ce nouveau document sur les progrès qu'obtient l'étude des monumens les plus curieux que nous ait laissés l'Égypte des Pharaons, le secrétaire a rappelé l'hommage qui vient d'être fait de plusieurs exemplaires imprimés d'un rapport de M. Champollion le jeune sur la nouvelle collection des monumens égyptiens recueillis par M. Salt en Égypte, et acquise par le gouvernement pour le Musée royal.

Le moyen âge a aussi comparu à plusieurs séances de la Société, avec ses monumens, ses mœurs, ses usages et ses traditions.

Dans une commune du Loiret, à Sully sur-Loire, a été trouvé, dans le courant de 1826, un bas-relief en bois ; ce bas-relief représente une bataille. M. Vergniaud Romagnesi d'Orléans, qui paraît donner une attention toute particulière

à ces sortes de monumens, a fait dessiner et a décrit ce bas-relief. Il croit y voir un comte de la Trémoille portant les armes royales. M. Dulaure ne partage pas cette opinion, mais il n'en est pas moins d'avis que la lecture du travail peut être entendue par la Société.

M. Ainsworth, membre de la Société des antiquaires de Londres, présent à une des séances, offre à la Société les dessins d'une collection de médailles recueillies par lui dans l'ancienne province de Guienne, appartenant à l'époque de la domination anglaise. La Société a examiné avec beaucoup d'intérêt cette collection qui se rattache à une période de l'histoire nationale. M. Ainsworth se propose de publier ces dessins.

A Paris, le déblai du palais des Thermes se continue. Un rapport de M. Moreau, architecte, communiqué par M. le vicomte Héricart de Thury, fait connaître avec détails les travaux exécutés dans ces anciennes constructions dans l'intervalle de 1820 à 1826. Cette persévérance donne l'espoir que bientôt enfin, le monument sera en entier restauré.

Dans ses précédens comptes rendus, le secrétaire de la Société a eu plusieurs fois occasion de faire remarquer les secours que prêtent aux travaux archéologiques, les investigations de la statistique. M. Bottin en trouve une nouvelle preuve dans le tome troisième des *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, que vient de publier M. le comte de Chabrol de Volvic, préfet, et dont un exemplaire a été offert à la Société. Au nombre des 132 tableaux qui forment ce volume et concernent les différentes branches de l'économie publique, il en est deux qui ont trait aux recherches de la Société des antiquaires; ce sont les tableaux numérotés LXI et LXII. Le premier de ces tableaux apprendra à ceux qui doivent nous survivre, qu'à l'époque actuelle, les inhumations pour la ville de Paris se font dans trois cimetières distincts: le cimetière du nord (Montmartre), le cimetière du sud-ouest (Vaugirard), et le cimetière de l'est (Montlouis ou le Père-la-Chaise; que pendant les années 1821, 1822 et 1823, il a été accordé, année moyenne sur trois: 745 sépultures perpétuelles (elles sont toutes au cimetière de l'est), 2,246 sépultures temporaires, 13,953 sépultures communes;

Qu'il existait en janvier 1824, dans les trois lieux d'inhumation, 20,956 monumens, depuis la modeste pierre sépu-

chrale d'une valeur moyenne de 100 fr., jusqu'au fastueux mausolée qui coûte 20,000 fr. et au-dessus;

Que sur les 20,956 sépultures qui ont été érigées dans les trois cimetières, on en compte 1,752 de remarquables, dont 419 sont destinées à des familles, 477 érigées à des femmes, 946 érigées à des hommes.

Le tableau LXII, dont l'objet rentre le plus dans le cadre des travaux de la Société, est relatif aux Catacombes établies au sud de Paris dans les galeries d'anciennes exploitations de carrières. Des motifs de salubrité ont déterminé à extraire des antiques lieux de sépulture et à transporter dans des catacombes les ossemens des cimetières intérieurs de Paris. On a effectué ces transports au déclin du jour, dans des chars funéraires qui étaient accompagnés de ministres du culte. Le dépôt des ossemens a été fait dans des galeries d'anciennes exploitations de carrières préparées pour les recevoir. On a donné des proportions simples et élevées aux piliers qui supportent les ciels des carrières. Ils forment autant de monumens particuliers, dont les murs sont composés d'ossemens; on y remarque des urnes, des sarcophages, un autel, une fontaine et un grand nombre d'inscriptions, dont les unes rappellent la destination du monument, et les autres indiquent à quel lieu de sépulture appartient chaque dépôt d'ossemens, ainsi que la date à laquelle le transport a été effectué. On communique à la surface de la terre par trois escaliers; à l'une des portes de cette enceinte (barrière d'Enfer), la profondeur du sol de la galerie est de 19 mètres 14 centim., que l'on descend au moyen de 90 marches. Une ligne noire tracée sur le ciel de la carrière, fait connaître la route que l'on doit suivre pour arriver aux Catacombes. Il y a 582 mètres à parcourir. C'est en décembre 1785, que l'on a commencé à transporter les ossemens dans les Catacombes. Ce transport a duré jusques en décembre 1789, et a été repris en 1792 jusqu'au mois d'août 1813. Le nombre des cimetières qui ont fourni ces ossemens est de dix-huit. Le plus ancien était celui de Saint-Landry; M. le comte de Chabrol en fait remonter l'établissement à l'an 656. Deux autres, ceux de Saint-Nicolas-des-Champs et de Saint-Benoît, dataient du XII<sup>e</sup>. siècle; ceux de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Saint-André-des-Arçs, Saint-Jean-en-Grève, des Blancs-Manteaux et de l'hôpital de la Trinité, étaient du XIII<sup>e</sup>. siècle; au XIV<sup>e</sup>. siècle,

appartenaient les cimetières de Saint-Julien-des-Monestriers, du couvent des Bernardins, du petit Saint-Antoine; au XV<sup>e</sup>. siècle, celui du Saint-Esprit-en-Grève; au XVI<sup>e</sup>. siècle, celui de Saint-Lazare; et enfin au XVII<sup>e</sup>. siècle, les deux cimetières des Capucins et de Saint-Louis-en-l'île. Tous ces cimetières avaient reçu les morts de 22 des paroisses de Paris. Dans la nomenclature qui précède, et à défaut de documens précis, ne figurent ni le cimetière Saint-Eustache, ni celui de Saint-Étienne-des-Grès, ni le cimetière des Innocens : ce dernier était sans contredit le plus important de tous. Il est connu qu'il servait depuis plusieurs siècles de lieu de sépulture, lorsqu'en 1186, Philippe-Auguste le fit clore de murs. En 1218, ce cimetière, alors unique, étant devenu insuffisant, on fut obligé de l'agrandir, et depuis il continua à servir de sépulture aux 20 paroisses suivantes : Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Leu, Saint-Gilles, Saint-Pierre-des-Arcis, Sainte-Croix-de-la-Cité, Sainte-Genève-des-Ardens, Saint-Christophe, Saint-Pierre aux-Bœufs, Sainte-Magdelaine-en-la-Cité, Saint-Denis-de-la-Chartre, Saint-Médéric, Saint-Germain-le-Vieil, Saint-Josse, Sainte-Opportune, Saints-Innocens, Saint-Esprit, Sainte-Catherine, Saint-Jean-du-Louvre, et à l'Hôtel-Dieu, ainsi qu'à la Basse-Geole. L'on s'est assuré qu'au milieu du siècle dernier on y enterrait 3,000 personnes par an dans des fosses communes contenant 1,200 à 1,500 corps. Les sépultures particulières n'étaient alors annuellement que de 150 à 200; il est vrai qu'alors on enterrait dans les églises. En ne calculant que sur 2,000 sépultures chaque année, à partir de 1186, on trouve que depuis ce temps jusqu'à celui de sa clotûre, on y aurait déposé 1,200,000 corps. En 1720 une supplique adressée au lieutenant-général de police, pour obtenir sa fermeture, porte que le grand nombre de corps en avaient élevé le terrain de huit pieds au dessus des rues et des habitations voisines. Ce cimetière fut interdit en 1785, et les ossemens qu'il contenait ont été à diverses reprises transportés aux Catacombes.

Un des usages les plus remarquables, et qui caractérise bien les XIV<sup>e</sup>. et XV<sup>e</sup>. siècles, était celui de procéder judiciairement contre des animaux. M. Lejeune, notaire à Meslay-le-Vidame, avait adressé, dès le mois de février 1826, un mémoire sur de semblables condamnations prononcées dans le moyen âge, dans

la contrée qui forme aujourd'hui le département d'Eure-et-Loir. M. Berriat-Saint-Prix a lu dans plusieurs séances des notes très-remarquables recueillies par lui sur la même matière, dont une lui a été donnée par feu M. Boileau de Mauville, celle d'un pourceau exécuté par justice à Laon, par sentence du 14 juin 1494 ; une autre par M. Bottin, concernant un pourceau condamné au XV<sup>e</sup>. siècle à être pendu par la main du bourreau, pour avoir dévoré un enfant dans les rues de Bailleul, département du Nord. A l'occasion de ces jugemens, M. le baron Cocquebert de Montbret a fait connaître qu'il existe dans la législation anglaise, une loi qui porte que lorsqu'un animal aura tué un homme, l'animal sera livré au seigneur du lieu, loi qui est toujours en vigueur, et qui a été mise à exécution, il n'y a pas long-temps, à l'égard d'un cerf privé. Cette loi est intitulée *Deo dandum*.

En rendant à la Société un compte avantageux du discours de M. Jacques Christian Reuvs sur l'archéologie, prononcé en latin à l'université de Leyde en 1818, discours qui atteste le zèle de l'auteur pour l'étude de la science, M. Dulaure s'est attaché surtout à la partie qui fait mention de plusieurs divinités topiques, savoir les déesses *Nehalennia*, *Buronina*, *Hludana*, et les dieux *Hercule Saxon* ou *Saxanus*, *Magusanus*, les mères *Brittæ*, *Treveræ*, *Quadruburgæ*, *Mopates*, *Aufaniæ*. Nous citons ce passage pour faire sentir le besoin d'avoir une nomenclature exacte de toutes les divinités topiques, cette nomenclature jointe à celle des lieux où ces divinités furent adorées devant jeter une grande lumière sur la mythologie gauloise encore couverte de ténèbres. C'est ce que M. le baron de Gaujal a bien senti lorsqu'il a réuni dans un très-bon mémoire manuscrit, tout ce qu'il a pu découvrir sur une divinité gauloise appelée *Ruth*, qui était honorée dans la partie des Gaules qui comprend l'ancien Rouergue.

M. Spencer Smith, récemment admis correspondant de la Société, a promis un mémoire contenant des recherches sur un monument mithratique ou gnomonique déterré en France.

Des dessins lithographiés sont communiqués par M. Depping : ce sont les figures d'un coffret qui a été trouvé en Bourgogne, dans la terre du marquis de Chastenay. Ces figures paraissent représenter des orgies, et portent des symboles qui ont été en usage dans diverses sociétés secrètes. A côté de ces figures il y

a une inscription arabe. Elles ont été lithographiées pour le compte d'un savant de Normandie. Une circonstance qui doit être remarquée, c'est que le lieu où a été trouvé le coffret paraît avoir appartenu à l'ordre des Templiers.

*Des dragons et des serpens monstrueux qui figurent dans un grand nombre de récits fabuleux et historiques* : tel est le titre d'un écrit publié récemment par M. Eusèbe Salverte (1). La Société a reconnu dans cet écrit l'esprit de recherche qui se fait remarquer dans toutes les productions de l'auteur. S'il n'a pas épuisé un sujet que les rêveries de la superstition et le prestige de l'ignorance ont rendu très-riche en faits, il a le mérite d'avoir mis sur le chemin, et cet écrit a rappelé un mémoire, lu antérieurement à la Société par M. Bottin, sur les dragons volans, dont la tradition se perpétue dans le nord de la France, et les notes sur le même sujet procurées en dernier lieu par M. de Caumont, secrétaire perpétuel de la Société des antiquaires de Normandie. (*La suite à un autre numéro.*)

BOTTIN.

51. SCHÖPFLINI COMMENTATIO HISTORICA QUÆ ALLEMANIÆ ANTIQUITATES, etc.; edid., recognovit, auxit M. ERNESTI; adjuncta sunt fata ducatus Allemaniæ et Sueviæ. In-8°. 18 gr. Lipsiæ; 1826; Kayser.

52. ANTIQUITÉS DE L'ALSACE, ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif par MM. DE GOLBÉRY et SCHWEIGHÆUSER. Haut-Rhin, 7°. livr. par M. DE GOLBÉRY. In-f°. de 4 pl. avec texte. — Prix, chaque livr., 6 fr.; sur papier de Chine, 9 fr. Paris, Engelman.

Les planches de cette livraison sont : Restes de l'abbaye de Murbach, par Arnout. — Vue générale de l'ancienne église de Gebwiller, par Fragonard. — Intérieur de la nouvelle église de Gebwiller, par Courtin. — Porche de l'ancienne église de Gebwiller, par Deroy.

---

(1) Il en a été donné une analyse dans le Bulletin, cahier d'avril 1827, n°. 350.

**55. SOUSCRIPTION POUR LA RECHERCHE ET LA DÉCOUVERTE DES ANTIQUITÉS  
DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIEPPE.**

Les souscripteurs pour la recherche et la découverte des antiquités, réunis à l'hôtel de la sous-préfecture, le 21 octobre 1826, sous la présidence du baron de Vieil-Castel, sous-préfet, après avoir entendu la lecture du rapport de M. P.-J. Feret (1), ont arrêté que ce rapport serait imprimé et distribué aux souscripteurs, aux étrangers qui fréquentent les bains, et aux amis des sciences et des arts.

Après avoir pris connaissance des recettes et dépenses, et des travaux exécutés avec les fonds de la souscription commencée en mars 1826, les souscripteurs ont arrêté de plus : 1°. que l'importance des recherches et des travaux archéologiques, sous le point de vue historique et dans l'intérêt du pays, nécessitant leur continuation pour 1827, ils allaient souscrire de nouveaux fonds; 2°. que des commissaires, un trésorier, et des directeurs des fouilles étant nécessaires pour organiser et suivre d'une manière convenable ces travaux scientifiques, ils nommaient pour directeurs des fouilles, MM. P.-J. Feret et Amédée Feret, son frère, ce dernier chargé en même temps des fonctions de secrétaire; pour commissaires, MM. Edouard Jeau de Clercy, Chabouillé, Néll de Bréauté et Benjamin Gaillon, ce dernier chargé en même temps des fonctions de trésorier; 3°. que la commission sera présidée par le baron de Vieil-Castel, et qu'il y aura assemblée générale des souscripteurs une fois par an, et lorsque les commissaires auront des communications importantes à leur faire.

Le maire de Dieppe ayant agréé l'hommage que les souscripteurs faisaient à la ville, des urnes, médailles et autres antiquités trouvées dans les fouilles, a déclaré qu'elles seront déposées dans un local à ce destiné, attenant à la bibliothèque du collège, et que M. P.-J. Feret sera reconnu comme conservateur de ce musée d'antiquités.

---

(1) Nous donnerons dans un prochain cahier du *Bulletin* une analyse de cet intéressant rapport.



54. FRAGMENT DE BRONZE REPRÉSENTANT UNE JAMBE DE CHEVAL , TROUVÉ DANS LA SAÔNE EN 1766. Analyse d'un rapport inédit de M. De la TOURETTE. (*Archives historiques et statistiques du département du Rhône* ; 1826, t. IV, p. 19 et 24. )

De mémoire d'homme les eaux de la Saône n'avaient paru plus basses, devant Lyon, qu'en 1766; au mois de janvier elles étaient à 22 pieds au dessous du niveau des hautes eaux de 1711, et à 5 ou 6 pieds au-dessous des eaux moyennes. Cette retraite extraordinaire des eaux avait laissé entre le mur d'enceinte du couvent de Sainte-Claire, du côté du couchant, un espace à découvert d'environ 45 pieds de terrain incliné, dont la pente est assez rapide. Quelques bateliers découvrirent alors, sur les bords de la rivière un amas de pierres propres à bâtir, et se mirent à les retirer. Le 1<sup>er</sup>. février, l'un d'eux aperçut à la surface de l'eau, l'extrémité du pied d'un cheval dont la jambe paraissait engagée dans du sable et dans un tas de pierres. Assuré par le son que rendit le pied du cheval à la rencontre de son croc, ce batelier s'approcha et parvint à dégager et à retirer une jambe de cheval en bronze. Des recherches, des coups de sonde ordonnés par le magistrat ne purent faire découvrir le corps auquel avait appartenu la jambe retirée de l'eau, mais on rencontra, à trois pieds plus avant dans la rivière, une suite de pilotis qui servaient anciennement à porter et à asseoir un mur dont on a reconnu les vestiges à peu près dans l'alignement de l'arsenal, ce qui prouve que le lit de la Saône était précédemment resserré et contenu dans cette partie, tout au moins du côté de Sainte-Claire, d'où quelques-uns conjecturent que la jambe de bronze avait été enfouie dans des décombres et non jetée dans la rivière dont le lit ne s'étendait pas jusqu'au lieu où le fragment a été trouvé, et que le monument dont il faisait partie, existait probablement assez près du lieu où l'on a fait la découverte.

L'examen du morceau antique fut confié à trois commissaires pris dans le sein de l'académie de Lyon, Delorme, Perneti et De la Tourette, qui eux-mêmes se firent aider par Perrin, essayeur de la monnaie, pour la partie docismatique; on a lieu d'être étonné que le rapport fait par ces commissaires, soit resté inédit. C'est ce rapport qui fournit les documens suivans :

« La jambe de cheval, à la première inspection, paraît com-  
» posée d'une lame d'un métal dur, jannâtre, d'une ligne d'é-  
» paisseur tout au plus, et fortifiée intérieurement par une  
» couche de plomb ou d'étain qui se continue dans toute la  
» longueur, autant qu'on peut en juger. Cette seconde couche  
» est d'une épaisseur qui varie d'un demi-pouce à 4 ou 5 lignes  
» plus ou moins : sa surface inégale, raboteuse, en partie dé-  
» composée, est recouverte de cette rouille blanchâtre qui,  
» dans le plomb, prend le nom de *céruse*, et dans l'étain celui  
» de *blanc d'Espagne*.

» L'intérieur de la jambe est évidé jusqu'à son extrémité,  
» ce qu'on reconnaît au son qu'elle rend, lorsqu'on la frappe  
» avec un corps dur, et encore mieux en y introduisant une  
» bague pliante qui pénètre jusque dans le sabot.

» La surface extérieure de la jambe est recouverte, dans  
» presque toute son étendue, d'un vernis verdâtre, semblable  
» à celui qu'on remarque sur la statue de Marc-Aurèle au Ca-  
» pitole.

» La lame qui forme la surface extérieure, est un vrai cuivre  
» rosette, semblable à celui qui vient de Suède, et dont le  
» Lyonnais abonde. Il est vraisemblable qu'on y avait ajouté,  
» dans la fonte, du laiton ou cuivre jaune, avec un peu d'étain,  
» pour composer le mélange qu'on appelle *le bronze*; mais il  
» eût fallu multiplier les essais pour s'en assurer et en déter-  
» miner la quantité : nous avons dû respecter le morceau qui  
» nous était confié.

» Le cuivre employé dans les pièces de rapport est mêlé avec  
» du zinc, métal qui entre dans la soudure de divers métaux,  
» et qui leur donne du brillant, de la consistance et du son.

» La couche intérieure, appuyée contre la lame de cuivre,  
» est de l'étain commun, auquel se trouve joint un deuxième  
» de plomb; mais le cuivre, l'étain ni le plomb ne contiennent  
» aucunes parties de *fin*, c'est-à-dire, d'argent. On sait cepen-  
» dant qu'il est peu de mines de plomb qui n'en aient plus ou  
» moins : le cuivre même en tient souvent. Dans le temps que  
» le monument a été fabriqué, on connaissait donc la manière  
» de retirer l'argent mêlé aux autres métaux. »

Considérée sous le rapport du dessin, on trouve d'après  
M. De la Tourette, que l'intention générale paraît très-bonne;

les contours sont bien saisis, les proportions très-justes, la position vraie, l'expression forte et précise; on est cependant étonné du peu de correction qui règne dans quelques détails: il a été facile de reconnaître la jambe du devant, hors du monitoir, c'est-à-dire, la droite; son attitude est celle d'une jambe relevée et recourbée pour aller en avant; on y remarque le sabot, le boulet, le canon, le genou, le bras et une portion de la pointe de l'épaule. Cette dernière partie est irrégulièrement rompue, mais la décomposition et la rouille des métaux, annoncent une cassure ancienne; le pied ne porte aucun vestige de ferrure; la jambe entière pèse environ 36 livres poids de marc, sa force et sa grandeur annoncent un cheval robuste et de haute taille, sans avoir rien de gigantesque. La corde de l'arc qu'elle décrit est d'environ deux pieds et demi. Il est vraisemblable que le cheval de bronze dont la jambe a été détachée, a, s'il existe encore, environ 5 pieds 6 pouces de hauteur, en lui supposant de justes proportions; c'est la taille des chevaux les plus hauts. Le corps dont la jambe de bronze a fait partie, est donc un des plus grands monumens en ce genre que l'antiquité ait produits, surtout, si comme on peut le conjecturer, il portait une statue proportionnée à son volume, car cette statue devait être de sept pieds, ce qui devient gigantesque.

Les pièces de rapports qui paraissent en quelques parties sur la surface de notre fragment, avaient d'abord fait croire aux commissaires qu'il n'avait point été jeté en fonte, et qu'il n'était à l'extérieur composé que de platines de cuivre rapportées avec art; mais la chose plus examinée, mieux vue, et d'après l'avis des gens de l'art consultés, il paraît évident que la lame de bronze qui forme la surface extérieure de la jambe, a été coulée en fonte, cette lame se cassant d'ailleurs avec netteté sous le marteau. Ce fragment a été coulé d'un seul jet; on le reconnaît en examinant attentivement la jambe dans toute sa prolongation. « Il est des côtés qui, d'une extrémité » à l'autre ne présentent aucune suture, aucunes portions » rejointes. Les pièces qui paraissent rapportées çà et là, l'ont » été pour réparer les soufflures, les irrégularités de la fonte. » On trouve, en effet, quelques gouttes de métal coulées » pour remplir, selon l'usage des artistes modernes, les petits » trous ou *creusets*. Le plus souvent on observe qu'on a fait

» des entailles *en queue d'aronde*, régulières et anguleuses, sur  
 » les parties du bronze où le jet en fonte avait mal donné. On y a  
 » inséré des lames de bronze, d'une forme corespondante à celle  
 » de l'entaille, les unes carrées-oblongues, les autres formant  
 » des angles de diverses espèces : ces pièces paraissent avoir été  
 » soudées, et leur surface ajustée à la lime avec beaucoup d'art.  
 » Quelquefois cependant on s'est contenté d'équarrir la souf-  
 » flure et de la repousser contre la couche intérieure ; ou l'a  
 » recouverte ensuite d'une nouvelle pièce de bronze moins  
 » bien ajustée ; de là vient qu'en certaines parties, on dis-  
 » tingue trois espèces de couches, la lame intérieure d'étain et  
 » deux lames de cuivre ou de bronze.

» Mais, en général, il n'en existe réellement que deux qui  
 » sont étroitement unies, ainsi que nous l'avons annoncé, et  
 » qui paraissent se prolonger jusqu'à l'extrémité. »

Quelle a été la raison ou l'origine du procédé qu'on a em-  
 ployé ? est-ce défaut de lumières de la part des artistes ? a-t-on  
 voulu épargner le bronze dont le prix est plus considérable  
 que celui de l'étain ? ou bien, enfin, le cuivre qui fait la  
 base de cette composition était-il alors trop rare ? Le monument  
 paraissant devoir être reporté aux temps de l'antiquité, l'idée  
 que nous avons des Romains, dit M. De la Tourette, repousse les  
 deux premières conjectures, et la troisième opinion est encore  
 moins fondée selon lui, la Gaule et surtout cette partie de la  
 Gaule Celtique qui comprend Lyon, ayant été très-anciennement  
 célèbre par ses mines.

« On remarque sous le sabot, à l'extrémité de la rainure  
 » que nous y avons distinguée, et près de la pince, une sur-  
 » face carrée sur un pouce et demi, où la lame de cuivre a été  
 » entaillée pour laisser passer un corps dur que quelques per-  
 » sonnes ont regardé mal à propos comme les restes d'un te-  
 » non de fer rouillé, destiné à soutenir le poids de la jambe :  
 » ce qui eut été une défectuosité dans le monument. En déta-  
 » chant quelques portions de ce corps, nous nous sommes as-  
 » surés que c'est une espèce de mastic, composé de poix et de  
 » brique pilée, dans lequel ont passé quelques gouttes d'étain  
 » ou de plomb fondu. Nous présumons donc que ce n'est autre  
 » chose que l'extrémité d'un noyau, employé pour couler en  
 » fonte la couche intérieure de la jambe. Comme la jambe est

» actuellement évidée , il paraît que le reste du noyau a été  
 » détruit par le temps , ou plutôt retiré sur-le-champ par  
 » l'ouvrier pour alléger l'ouvrage , ainsi qu'on le pratique dans  
 » toutes les fontes considérables. »

Cela supposé , on peut dire que l'artiste a commencé par jeter en fonte , suivant les règles de l'art , la portion extérieure de la jambe , c'est-à-dire la lame de bronze intérieurement évidée ; qu'il a ensuite disposé dans le milieu de cette jambe et dans la direction de son axe , le noyau dont nous retrouvons les traces , et qu'enfin entre le noyau et la lame de bronze , il a coulé la composition d'étain et de plomb qui s'est attachée au cuivre à l'aide des substances résineuses qu'il y a ajoutées , et dont on trouve en effet quelques vestiges interposés entre les lames ? Ou bien , en supposant l'opération inverse , l'artiste a-t-il d'abord formé le noyau de terre sur lequel il a jeté en fonte la couche d'étain , pour couler ensuite le bronze sur cette couche au moyen d'une nouvelle chape , de manière que l'étain à son tour soit devenu le noyau ? La commission de l'académie de Lyon réproouve ces deux hypothèses comme contraires à la théorie de la fonte en grand des métaux , aux lois de la physique et à l'expérience ; la commission n'est pas plus favorable à la supposition d'une troisième méthode qui aurait consisté à commencer par préparer un modèle svelte en étain , à couler une jambe pareille , en bronze , sur un noyau qu'on aurait ensuite détruit ou enlevé ; à diviser ensuite en deux ou plusieurs parties la jambe de bronze , pour les rapporter et les souder , et en former la ronde bosse , après en avoir avivé la surface concave , parce que sur cette jambe antique de bronze on ne découvre point de suture ni aucune nuance de platine , que présentent toujours les soudures.

Quelle que soit , au reste , la méthode au moyen de laquelle le monument a été jeté en fonte , on ne saurait , dit M. De la Tourette , se refuser à admirer l'intelligence des artistes qui y ont été employés.

Maintenant , à quel monument la jambe de cheval en bronze a-t-elle appartenu ? quel fut l'objet de ce monument ? M. De la Tourette commence par faire connaître que le lieu où le fragment a été trouvé , ou plutôt le quartier de la ville qui l'environne , a été successivement le théâtre d'un grand nombre d'événemens et de révolutions : 1<sup>o</sup>. du temps des Romains ; 2<sup>o</sup>. depuis l'éta-

blissement du christianisme ; mais il croit ne devoir interroger quela première de ces périodes. Malheureusement aucun des faits historiques conservés dans les écrivains ou dans la tradition du pays, ne paraît pouvoir se rapporter à l'objet de ce cheval de bronze ; seulement on savait qu'à peu de distance du lieu où le fragment antique a été trouvé, les soixante nations des Gaules élevèrent à la gloire de l'empereur Auguste ce fameux temple dont tous les historiens ont parlé. Deux auteurs modernes, Saint-Aubin et Ménestrier, ont avancé affirmativement plusieurs siècles après sa destruction , que devant ce temple , les trois provinces des Gaules avaient élevé une statue équestre à un chevalier romain nommé *Tiberius Antistius Marcianus* , procurateur des Césars dans les Ganles, qui s'était rendu cher au peuple par son intégrité , par sa modération dans la levée des impôts que l'empereur exigeait ; et ils croient que c'est de cette statue équestre qu'a fait partie la jambe de bronze , fondant leur opinion sur une inscription antique rapportée par Pierre de Marca, par Spon, et plus anciennement par Gruter, laquelle, au rapport de ce dernier, fut découverte il y avait alors environ deux cents ans auprès de l'église St.-Pierre, mais que ni Ménestrier ni Saint-Aubin n'avaient vue, que l'on avait envain cherchée , et qui cependant existait chez un particulier de la ville qui la possédait dans le secret, au fond des caves de la seconde maison de la rue Luzerne, à main droite en venant de Saint - Pierre , où elle servait de jambage à une porte, et était enterrée par sa base. M. De la Tourette, qui a visité cette pierre en 1766 , en donne la description , et fait remarquer qu'elle est de même nature que celles dont étaient composés la plupart des monumens antiques qui ont été trouvés dans le pays en divers temps , c'est-à-dire une espèce de choin que les Romains employaient fréquemment, quoique inférieur à celui du Bugey, et qu'ils tiraient du Dauphiné auprès de Crémieux , où l'on voit encore les vestiges de carrières abandonnées depuis un temps immémorial. La pierre fait aujourd'hui partie du musée de Lyon , et voici l'inscription telle qu'elle est consignée dans les Archives historiques et statistiques du Rhône , à la suite du rapport de M. De la Tourette.

TIB. . . ANTI<sup>ST</sup>IO . . . FAVS  
 TI . . . FIL . . . QVIRINAMARCF  
 ANO . . . DOMO . . . CIRCI<sup>NA</sup>  
 PRÆF . . . COH . . . II HJS. ANÆ  
 TRIB . . . LEG . . . XV . . . LLINNARIS  
 PLÆ . . . FIDELIS AEFECTO . . . A  
 LÆ . . . SULPIC Æ . . . C . . . R . . . SECVN  
 DVM . . . MANDATA . . . IMPP . . . DO  
 MINOR . . . NN . . . AVGG . . . INTR  
 GERRIM . . . ABSTINENTISSIMO  
 QVE . . . PROCVR . . . TRES PROVINC  
 GALLIÆ . . . PRIMO . . . VNQVAM . . .  
 EQ . . . R . . . ACENSIBVS . . . ACCIPI  
 ENDIS . . . STATVAM . . . EQVESTREM  
 PONENDAM . . . CENSVE  
 RVNT.

Quoique dans son rapport M. De la Tourette ait élevé des doutes sur une analogie directe de cette inscription avec le monument dont la jambe du cheval a fait partie, il convient cependant que le fragment de bronze décrit donne à la pierre retrouvée plus de mérite encore qu'elle n'en avait dans le temps où les écrivains cités en ont fait mention. D'un côté, dit-il en terminant, ce fragment établit qu'il a existé un cheval de bronze auprès du temple d'Auguste, et l'on peut présumer qu'il portait une statue; de l'autre, il est prouvé par l'inscription que les provinces des Gaules ont délibéré d'élever une statue à *Antistius* devant l'autel des Césars, et c'en est assez pour engager à connaître et à conserver soigneusement l'inscription, à rechercher les autres parties du monument de bronze, et à suspendre son jugement jusqu'à ce que le monument entier soit découvert (1). BOTTIN.

55. ABBAYE DE WESTMINSTER, A LONDRES.— Ces jours derniers, des ouvriers, en travaillant près du tombeau d'Édouard le Confesseur, découvrirent, à peu de profondeur au-dessous du pavé, un

---

(1) Le moment n'en est pas éloigné, si les recherches qu'on assure être exécutées actuellement, ont le succès que mérite le zèle de l'amateur qui en fait la dépense.

reliquaire d'un travail de sculpture exquis, qui, dans l'origine, avait formé la châsse du monument d'Édouard. Cet objet, qui date du 11<sup>e</sup>. ou du 12<sup>e</sup>. siècle, paraît avoir été garni de pierres précieuses. On présume que pendant les guerres civiles, ces bijoux furent enlevés, et que pour cacher la trace de cette spoliation, la châsse, descendue de son réduit, fut enfouie dans l'endroit où elle a été trouvée. On va même jusqu'à conjecturer que le primicier de l'époque, jaloux de ses droits, et voulant empêcher que ces ornemens ne tombassent en des mains profanes, aura cru devoir les mettre en sûreté. Nous espérons que ce superbe morceau d'art ne partagera pas le sort qu'ont eu récemment des objets du même genre, qui, déterrés dans le même lieu, ont été, de là, transportés dans les boutiques de curiosités pour y être mis en vente. (*Times; Galign. Messenger*, 7 avril 1827.)

56. INSCRIPTIONS SÉPULCRALES GRECQUES ET CHRÉTIENNES, interprétées et éclaircies par M. J. CRISPI. (*Giornal. di Scienze, etc., per la Sicilia*; n<sup>o</sup>. XII, p. 259.)

Ces Inscriptions sont au nombre de 12; quatre ont été trouvées à Syracuse, et le commentateur tire de leur examen, les indications suivantes :

1<sup>o</sup>. Τόπος y est employé pour sépulture, tombeau; le mot τύμβος s'y trouve avec la même signification;

2<sup>o</sup>. On y rappelle les sépultures de famille; Sabinus est inhumé dans le même tombeau qu'Ausone son fils;

3<sup>o</sup>. L'usage de compter le temps civil par les kalendes, les nones, etc. se perdait alors; une inscription porte la date du 5<sup>e</sup>. jour du mois de juin;

4<sup>o</sup>. On y trouve les signes ordinaires aux tombeaux des premiers chrétiens, le monogramme du Christ, le cœur, des oiseaux;

5<sup>o</sup>. Les noms des défunts sont ou grecs ou romains, tels sont: Chrysidès, Eutichianus, Constantius, Rufinus, etc.

Ces inscriptions sont remplies de fautes de grammaire, comme l'on devait s'y attendre à l'égard de monumens de famille peu considérables, et de l'époque du bas empire.



57. MÉMOIRE SUR L'INSCRIPTION ET LES BAS-RELIEFS DE L'ARC DE SUSE , par M. le comte J.-F. Galeani NAPIONE DI COCCONATO. (*Mémoires de l'Acad. de Turin*, vol. XXX, classe des sciences historiques, pag. 155.)

L'inscription gravée sur le fameux arc d'Auguste, qui se trouve au pied des Alpes dans l'ancienne ville de Suse, avait été déjà publiée par Maffei, Muratori, et expliquée par M. Durandi, pour ce qui se rapporte à la géographie des peuples des Alpes, mentionnés dans l'inscription même. Quant à l'architecture, l'arc aussi avait été décrit avec soin en 1750, par l'habile architecte Massanza; mais les bas-reliefs qui sont sculptés sur la frise, n'ont été jamais convenablement expliqués. L'auteur de ce court mémoire ne donne non plus aucune explication. Son but est de donner au public une exacte copie de l'inscription d'après le *fac-simile* qu'il en a tiré lui-même; les copies données jusqu'à présent n'étant pas assez correctes, le public doit lui savoir gré de cette nouvelle publication.

Cette inscription étant répétée des deux côtés de l'arc, on a pu aisément restituer par l'une ce qu'on ne peut pas lire dans l'autre, étant dans plusieurs endroits gâtée par ceux qui ont arraché le cuivre qui remplissait autrefois le creux des lettres. La voici tout entière, en 4 lignes.

1. IMP. CAESARI. AVGVSTO. DIVI. F. PONTIFICI. MAXIMO. TRIBVNIC. POTESTATE. XV. IMP. XIII. II.
2. M. IVLIVS. REGIS. DONNI. F. COTTIVS. PRAEFECTVS. CEIVITATIVM. SVAE. SVBSCRIPTAE. SVNT. SECOVIORVM. SECVSINORVM.
3. BELACORVM. CATVRIGVM. MEDVLLORVM. TEBAVIORVM. ADANATIVM. SAVINCATIVM. EGDINIORVM. VEAMINIORVM.
4. VENISAMORVM. IEMERIORVM. VESVBIANIORVM. QUADIATIVM. ET. CEIVITATES. QVAE. SVB. EO. PRAEFECTO. FVERVNT.

Quant aux bas-reliefs, l'auteur de ce mémoire nous apprend que, ayant été surmoulés, on les a trouvés d'un travail très-grossier, preuve nouvelle que dans tous les temps, même dans les beaux siècles des arts, on a travaillé bien et mal, parce qu'il

a toujours existé de bons et de mauvais artistes. M. Franchi avait déjà observé que ce bas-relief représente d'un côté un de ces sacrifices qu'on appelait *Suovetaurilia* ou *Solitaurilia*, fait dans le but, comme nous l'apprend T. Live, d'arrêter un traité ou une alliance. De l'autre côté est représentée l'action même de ce pacte.

L'auteur du mémoire remarque que si le savant Labus eût examiné les originaux de ces bas-reliefs, il n'aurait pas dit, dans son explication des planches qui accompagnent l'histoire de Milan par M. Rosmini, que *Julius Cottius* gouvernait ces peuples des Alpes comme simple préfet romain. Il en était roi allié de Rome, comme l'inscription l'appelle, et comme le démontre la durée de ce règne dans ses descendants jusqu'au temps de Néron, outre la médaille autonome de Suse, publiée par Pellerin, laquelle prouve suffisamment que le royaume de Cottius ne fut pas jusqu'alors réduit en province romaine.

ROSELLINI.

58. SUR QUELQUES INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES, etc.; par M. P. VISCONTI.  
(*Mem. romane di antichità*; vol. I, 1825, p 95.)

Certaines inscriptions latines des premiers temps du christianisme ne portent que quelques chiffres et les noms des consuls; par exemple: XL. L. FAB. CIL. M. ANN. LIB. COS. Boldeti et d'autres antiquaires n'ont vu dans ces chiffres qu'un n°. d'ordre du tombeau que décore l'inscription; mais M. Visconti, éclairé par ce passage de Prudentius,

Sunt et multa tamen tacitas claudentia tumbas  
Marmora quæ solum significant numerum.....  
Sexaginta illic defossa mole sub unâ  
Reliquias memini me didicisse hominum.

en conclut avec toute raison que ces chiffres indiquaient le nombre des martyrs qui furent déposés dans la même tombe. Ainsi, l'inscription précitée prouve que 40 chrétiens furent inhumés ensemble l'année du consulat de Fabius Cilus avec M. Annius Libon (sous le règne de Septime Sévère). Ce résultat trouvera de nombreuses applications dans la paléographie chrétienne, et c'est un vrai service rendu à la science par l'auteur du Mémoire qui est le sujet de cet article.

59. MONNAIES ANGLO-FRANÇAISES. — Dans les premiers mois de l'année prochaine doit paraître à Londres un catalogue descriptif des médailles anglo-françaises que possède un amateur qui a passé plus de 3 ans et  $\frac{1}{2}$  à les rassembler (1). Ces médailles sont au nombre de 278, dont 24 en or, et le reste en argent ou autre métal, indépendamment de 50 nouveaux types et de variétés remarquables dont aucun ne figure, soit dans la description récemment publiée des médailles anglo-gauloises qui se trouvent dans le muséum britannique, soit dans tout autre ouvrage antérieur. On ne décrira aucune espèce de monnaies autres que celles qui font partie du cabinet de l'auteur, lequel contient trois fois autant de pièces différentes qu'en possède le Muséum britannique, et que celles qu'il a examinées dans les divers établissemens nationaux ouverts au public, mais qu'il n'a pas eu jusqu'à présent le bonheur de se procurer. Ces dernières sont en tout au nombre de douze.

Plus de 100 de ces intéressantes monnaies ont déjà été dessinées avec le plus grand soin par l'un des premiers artistes de France et sous les yeux de l'auteur, et il n'épargnera rien quant aux frais de la gravure. Trois cartes, exécutées avec le même soin et le même fini, accompagneront une notice succincte sur chacun des règnes de Henri II à Henri VI inclusivement; toutefois on donnera des notes détaillées sur les médailles qui pourraient avoir besoin de commentaires. Le format de l'ouvrage sera le même que celui que M. Ruding a adopté pour ses Annales du monnayage anglais. (*London liter. Gazette*; 12 mai 1827.)

60. MONNAIES FRANÇAISES DU MOYEN AGE. — Un habitant de Dammartin vient de faire, en creusant dans sa cour, une découverte que les amateurs d'antiquités regarderont comme curieuse. Ce sont 25 médailles, ou pièces de monnaie, de diamètre inégal, mais pour la plupart de celui d'une pièce de 30 sous, et de l'épaisseur d'une pièce de 10 sous. Elles sont formées d'un mélange égal de cuivre et d'argent. Quelques-unes portent pour légende : *sit nomen Domini benedictum*. Dans l'Exergue on lit le mot *Hericus* sans aucune effigie;

---

(1) M. G. A\*\*\*, auteur des Mémoires sur un sceau en bague, et sur Tonantius, insérés dans le *Bulletin*, 1826 et 1827.

d'autres offrent des caractères presque indéchiffrables, et sont bordées d'une couronne de fleurs-de-lis; mais toutes présentent d'un côté une croix, au pied de laquelle on distingue un lion et une fleur-de-lis, et de l'autre un léopard, trois rubans et quelques signes à demi effacés. Ces pièces paraissent avoir été gravées au burin et taillées avec une emporte-pièce; quelques signes qu'on distingue à peine font conjecturer qu'elles datent de l'an 1051, sous le règne de Henri I<sup>er</sup>. Ces pièces ont été trouvées dans un tuf, à trois pieds de profondeur; elles étaient en rouleaux et collées l'une à l'autre sans enveloppe. L'histoire de Dammartin apprend qu'à cette époque le château fort qui le dominait s'étendait en partie jusqu'au lieu où elles ont été trouvées: ne pourrait-on pas en conclure qu'elles auraient été placées sous quelques fondations de cet ancien château? (*Moniteur univ.*; 15 juin 1827.)

61. LETTRE SUR DES MONNAIES DES ÉGLISES DE LYON ET DE VIENNE, découvertes à Lugny (Saône-et-Loire); par M. COCHARD. (*Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. N<sup>o</sup>. 19, mai 1826.)

Cette lettre contient des documens utiles à conserver sur les monnaies de ces deux églises.

*Lyon.* — Strabon nous apprend que les Romains avaient établi à Lyon, dès la fondation de cette ville, un atelier monétaire. Les médailles représentant l'autel élevé à Rome et à Auguste par les soixante nations des Gaules, y ont été frappées. Cet atelier subsista dans le bas-empire et sous les rois de Bourgogne: l'église s'en empara dans la suite. L'obituaire de l'église de Lyon fait honneur à l'archevêque Humbert, mort en l'an 1072, d'avoir recouvré, pour son église, ce droit régalien. Dans un acte de vente de l'année 1150, le prix de l'objet aliéné est fixé à 220 sous de Lyon de la monnaie la plus forte, et dans les années 1150 et 1151, la valeur de cette monnaie est déterminée ainsi: que les 28 sous faisaient le marc pur d'argent. En 1193, la monnaie de Lyon n'était déjà plus la même qu'en 1150, puisqu'il y avait 50 sous au marc au lieu de 28. Vers la fin du XIII<sup>e</sup>. siècle, elle éprouva encore d'autres variations. Un acte de l'an 1270 nous apprend que la monnaie forte de Lyon, nouvellement introduite, était supérieure à l'ancienne, d'un dixième, et qu'elle était d'une valeur double de celle de

Vienne. En 1274, paraît pour la première fois une monnaie de l'église de Lyon avec la légende, *prima sedes Galliarum*. Au XIV<sup>e</sup>. siècle, on ajoute les figures du soleil et de la lune sur les blancs; les deniers forts et les petits deniers noirs fabriqués à Lyon, tout en conservant l'ancienne légende; quatre des pièces trouvées à Lugny étaient de ce genre. La translation à Lyon, en 1415, de l'hôtel des monnaies royales, qui, de temps immémorial, était dans la ville de Mâcon, et le dégoût du peuple pour des espèces dont le cours était restreint, mirent fin à la fabrication des monnaies de l'église de Lyon.

*Vienne.* — La monnaie de Vienne a duré plus long-temps et a joui d'une plus grande réputation que celle de Lyon. Ce n'est qu'au commencement du XV<sup>e</sup>. siècle qu'elle a cessé d'avoir cours, après 700 ans d'existence. Huit des pièces trouvées à Lugny portent d'un côté l'effigie d'une tête de moine avec la légende *S. M. (Sanctus Mauricius) Vienna*, et au revers, une croix sur quelques-unes cantonnée de quatre points, ayant autour la fin de la légende commencée sur l'autre face, *maxima Galliarum*. Duby, dans son ouvrage sur les monnaies des prélats et barons de France, en désigne une sur laquelle la légende est ainsi conçue : *S. M. Urbs Vienna prima Galliarum*, et l'auteur de la lettre à M. de Lamartine en possède dans son médaillier, trois qu'il dit être d'une rareté extrême. La première, en argent, représente une croix et la légende *Vienna civis*; revers, le mot *rex*, dans le champ et autour *Boso, gratiâ Dei*. Cette pièce remonte à la fin du IX<sup>e</sup>. siècle, époque où Boso, par sa révolte, fonda le second royaume de Bourgogne, dont Vienne devint la capitale. La seconde, aussi en argent, porte également une croix et la légende *Urbs Vienna*; revers, les lettres initiales de Sanctus Mauricius dans le champ; autour ces mots, *caput Gallie*. La troisième est en monnaie noire, qui paraît avoir été fabriquée vers le XIV<sup>e</sup>. siècle, représentant une tête; légende, *Nobilis*; revers, une croix accompagnée de quatre points; autour, *Vienna*. A défaut de monnaies, lorsque le privilège d'en battre fut absolument perdu, l'atelier monétaire de Vienne ne fut plus occupé qu'à frapper des *Mereaux*, pièces de cuivre destinées au service journalier de l'église, mais qui n'avaient pas cours de commerce : on y voyait l'effigie de Saint-Maurice, avec ces diverses légendes : *libra clericorum Vienna*, *libra presbyterorum*

*Vienne, libra canonicorum Vienne.* Il y en a du millésime de 1605.

La lettre est terminée par l'explication d'un sceau extraordinaire, provenant du cabinet du savant Peiresc, qui est publié et gravé dans le tome XVIII de l'Histoire de l'académie des inscriptions, édition in-4°. Ménestrier et Secousse ont cru que ce sceau avait trait à une assemblée d'évêques convoquée à Lyon; mais il paraît, d'après l'identité de la légende qu'on voit autour du sceau, S (*sigillum*) *magnum commune parlamenti generalis costitu (constituti)*, avec l'intitulé d'un registre en parchemin, confié à l'examen d'un bibliothécaire de Genève, que ce sceau était destiné à une des assemblées générales que faisaient tous les quatre ans les monnayeurs des différentes villes ou petits états indépendans, pour délibérer sur le poids, le remède et l'aloi des monnaies, assemblées qui s'étaient donné le titre singulier de *Parlement général*.

BOTTIN.

---

## HISTOIRE.

62. BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ET PORTATIVE DES CONTEMPORAINS, etc. (Voy. le *Bull.* de déc. 1826, n°. 406.) LIVRAISONS I à XXII.

Nous avons donné dans l'article cité le titre complet de cet ouvrage et toutes les conditions de sa souscription, nous y renvoyons nos lecteurs. D'après le prospectus, cette biographie ne devait avoir que 24 livraisons, 22 sont publiées, et elles ne conduisent encore qu'aux lettres *Cous*. Il est difficile de se tromper davantage dans l'estimation qu'ont faite les éditeurs de leurs matières, ou d'avoir moins tenu la main à ce que les auteurs ne dépassassent pas les limites imposées par le nombre de livraisons fixé. Au lieu de 24 livraisons, on peut calculer qu'il y en aura plus de 80; ainsi, cette biographie ne sera plus en un seul volume, et ne sera, par conséquent pas portative. Nous nous bornons à ces seules observations critiques sur la partie matérielle de cette entreprise dont nous avons approuvé l'idée, et nous remettons à l'époque où elle sera plus avancée, pour en signaler l'esprit et la méthode d'exécution. D.

63. HISTOIRE DE LA COLONIE GRECQUE ÉTABLIE EN CORSE, accompagnée de réflexions politiques sur l'état actuel de la Grèce, et d'un court aperçu sur la Corse, où l'on indique les moyens à employer pour améliorer le sort des habitans de cette île; par Nicolaos STEPHANOPOLI. In-12 de 9 f.  $\frac{1}{2}$ . Prix, 3 fr. Paris, 1826; Thoissier-Desplaces.

Nous avons déjà signalé cet intéressant opuscule dans la VII<sup>e</sup>. section du *Bulletin*, To. VIII, n<sup>o</sup>. 267 (1826); nous l'indiquons ici sous le point de vue historique. L'auteur descendant des Stephanopoli-Comnène, qui conduisirent les colons grecs en Corse dans le 17<sup>e</sup>. siècle, donne l'histoire de l'origine de cette colonie et celle de ses progrès. Il offre ensuite quelques réflexions sur l'état actuel de la Grèce, puis un précis historique sur la Corse. Dans des conclusions il présente ses observations sur les moyens d'améliorer le sort des habitans de cette île.

64. HISTOIRE DE LA DOMINATION DES ARABES ET DES MAURES EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL, depuis l'invasion de ces peuples jusqu'à leur expulsion définitive; rédigée sur l'histoire traduite de l'arabe en espagnol de M. Joseph CONDE, membre de plusieurs Sociétés savantes, bibliothécaire de l'Escurial, de l'Académie d'histoire, etc.; par M. DE MARLÈS. 3 vol. in-8. Paris, 1825. Eymery.

L'ouvrage espagnol, dont nous annonçons la traduction, a paru à Madrid de 1820 à 1821, en 3 volumes in-4.; il jouit en Espagne d'une réputation méritée, et M. de Marlès a rendu à notre littérature un véritable service en enrichissant notre langue. Malheureusement cet ouvrage ne nous étant pas parvenu, nous ne pouvons entretenir nos lecteurs du mérite de cette traduction, et nous nous bornons à leur en signaler l'existence.

65. THE UNIVERSAL CHRONOLOGIST AND HISTORICAL REGISTER, etc. — Le chronologiste universel, depuis la création du monde jusqu'à l'année 1825; traduit du français par M. H. BOYLE. 2 parties. In-8<sup>o</sup>. Londres, 1827; Sherwood, etc.

66. THE ORIGINS. — Les Origines, ou Observations sur l'origine de plusieurs états, empires et villes de l'antiquité; par Sir W. DRUMMOND. In-8. Londres. (*Classical Journal*; n°. LXV.)

Peu de personnes ont assez étudié la chronologie ancienne et la diversité des opinions qui règne dans cette matière, pour se constituer juges compétens des différens systèmes plus ou moins ingénieux imaginés depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui, la maxime *omne ignotum pro inutili*, paraît avoir remplacé le vieil adage *omne ignotum pro magnifico*; et le résultat des travaux les plus pénibles, la solution des questions les plus ardues, sont maintenant ou dédaignés par l'insouciance, ou dépréciés par l'envie, ou enfin tournés en ridicule par l'ignorance.

L'ouvrage de M. Drummond, fruit de longues recherches, mérite l'attention du monde savant; des questions du plus haut intérêt pour l'histoire y sont discutées avec étendue et sagacité. Nous soumettrons au lecteur des remarques sur l'origine et la durée de l'empire d'Assyrie: ce sujet, l'un des plus importants que contienne le livre que nous annonçons, y est traité d'après des documens combinés de l'Écriture et des auteurs profanes. L'auteur pense que pour découvrir l'époque de la fondation de la monarchie assyrienne, il faut commencer par s'assurer de celle de sa chute. Les chronologistes, en général, fixent ce dernier événement à l'année 747 avant l'ère vulgaire. La dynastie commence à Ninus et finit à Sardanapale; il s'agit d'évaluer l'intervalle compris entre l'avènement du premier et la chute du second. « On ne peut douter, ajoute l'auteur, que Ninive ait été prise deux fois par les Mèdes, d'abord par Arbace en 747, avant J.-C., puis par Cyaxare, 144 ans après; les Grecs peuvent avoir été induits en erreur sur la durée de l'empire d'Assyrie: toujours est-il que sa dissolution remonte au temps d'Arbace. Mais l'Assyrie continua néanmoins de former un royaume séparé, et la destruction de Ninive ne date que du règne de Cyaxare; il fut possible que la différence que présente l'état de l'Assyrie avant Sardanapale et après la mort de ce prince, ait échappé à l'attention d'écrivains peu familiarisés avec l'histoire de l'Orient. » Plus loin, M. Drummond observe encore que « la monarchie Assyrienne fut renversée en 747 par les Mèdes, qui en restèrent maîtres durant 200 ans »



D'abord, nous remarquerons que l'auteur se trompe, en supposant que les chronologistes sont d'accord sur l'époque à laquelle fut détruit l'empire d'Assyrie. C'est un fait formellement démenti par le savant Jackson, dans ses *Antiquités chronologiques*, dont le docteur Hale fait tant de cas. « Prideaux, dit Jackson, prouve qu'Arbace est le même que Tégloth Phul-Asar; et Beleris, le même que Nabon-Asar : supposition purement gratuite, qui n'a aucun fondement chronologique, et d'autant plus absurde que *Arbace* est un nom mède, tandis que *Tégloth-Phul-Asar* est un nom assyrien; ce qui repousse toute identité entre ces deux personnages. Mais, comme le texte de la Bible prouve évidemment que la Médie était soumise au roi d'Assyrie, et que, jusqu'à la fin du règne de Sardanapale, les deux contrées furent gouvernées par un seul souverain, il croit que les Mèdes, voulant se soustraire de nouveau à la domination des Assyriens, se révoltèrent contre Sennachérib, après la déroute qu'il essuya en Judée, et son retour à Ninive, et se constituèrent en une sorte de démocratie; mais que bientôt après, le nouvel état des choses ayant amené des troubles, ils choisirent Déjocès pour leur roi. La seconde défection supposée par Prideaux, n'est en effet que la première, qui eut lieu à l'époque de la mort de Sennachérib; et il n'est fait mention d'une deuxième insurrection, ni dans Ctésias, ni dans aucun autre historien de l'antiquité, et il est manifeste, suivant Hérodote, qu'après leur révolte les Mèdes surent conserver leur liberté, et maintenir après l'érection de Déjocès, l'indépendance de leur monarchie, jusqu'à la conquête et la destruction définitive de l'empire d'Assyrie, par Cyrus.

Maintenant, il s'agit simplement de savoir si, dans l'intervalle compris entre l'an 747 et l'an 710 avant Jésus-Christ, les Assyriens furent soumis aux Mèdes. Nous invoquerons le témoignage des auteurs contemporains et particulièrement d'Isaïe, qui a parlé le plus au long de l'empire d'Assyrie, et d'après lequel il paraît que, dans l'année 742 avant l'ère vulgaire (selon la chronologie de la Bible), les Assyriens n'avaient pas encore envahi l'Asie occidentale, mais qu'Ahaz leur demanda des secours contre les rois de Syrie et d'Israël. Peut-être même pourrait-on inférer du chap. VII, qu'à cette époque ils n'avaient point encore passé l'Euphrate, car le prophète les comparant

à un déluge qui couvre toute la terre, dit que *de son temps* ils franchirent et inondèrent les rives de ce fleuve.

Pour la fixation de la durée de l'empire Assyrien, M. Drummond, jugeant que les écrivains qui en ont parlé n'ont fait presque que suivre Hérodote ou Ctésias, réduit à deux le nombre des historiens auxquels il doit s'attacher. Le premier donne 520 ans; et le second, 1360 ans à la durée de cette monarchie. Nous savons, dit-il, par la Genèse, que Ninive (habitation de Ninus) fut fondée au temps de Nemrod; on ne peut donc supposer que Ninus vécût encore treize générations après ce dernier. J'ai déjà prouvé, d'après plusieurs autorités, que Nemrod est le même que Bélus, et que Ninus était fils de ce chef de la dynastie; c'est ce sur quoi on trouvera de plus amples documens dans les chronologistes anciens. » « En général, dit ailleurs notre auteur, je suis porté à croire que le texte de Ctésias a souffert de graves altérations de la part des copistes; que sur le point de chronologie qui nous occupe, les divers manuscrits de cet historien ne donnaient pas le même nombre d'années, et que c'est de là que vient la différence des computations qu'offrent les écrivains qui l'ont pris pour guide.

Nous ne pouvons suivre le chronologiste dans tous les développemens auxquels il se livre pour débrouiller le chaos de la science des temps et des origines asiatiques. Les argumens qu'il présente en faveur de ses opinions sont assurément d'un grand poids, mais ne sont pas néanmoins à l'abri de toute objection. Toutefois, on doit lui savoir gré d'avoir entrepris un travail dans lequel l'amour de la science et de la vérité a surmonté chez lui le dégoût qu'inspire au commun des érudits l'aridité d'une matière aussi épineuse.

Dans un article subséquent, nous examinerons sommairement les recherches et les hypothèses de sir W. Drummond, sur l'hébreu considéré comme la première langue que les hommes aient parlé.

E. C. D. A.

67. THE POLITICAL HISTORY OF INDIA, etc. — L'Histoire politique de l'Inde depuis 1784 jusqu'à 1823; par le chevalier Jean MALCOLM, major général. 2 vol. in-8. Prix, 1 l. 12 s. London, 1826; Murray (1). (*Monthly Review*; n°. XII, vol. III,

---

(1) Une seconde édition est maintenant sous presse.

(oct. 1826, p. 167, et *London litter. Gaz.*; 16 septembre 1826.)

Le nom du chevalier Malcolm est avec raison d'une grande autorité dans les affaires de l'Inde. Sa longue résidence dans ce pays, ses services éminens, tant politiques que militaires, ses talens incontestables, et sa parfaite connaissance du caractère des naturels du pays, sont autant de titres qui se réunissent pour nous faire recevoir son récit et ses opinions avec la plus sérieuse attention. Mais en même temps il est nécessaire de rappeler les circonstances particulières qui ont pu influencer les sentimens de l'historien. Pendant 50 ans, attaché à l'administration de l'Inde, il a souvent pris part aux affaires les plus importantes : son esprit a donc été nécessairement pour ainsi dire enchaîné à la carrière des conquêtes qui ont étendu l'empire britannique dans l'Orient. Il en résulte qu'il ne doit pas être écouté avec une déférence illimitée comme témoin impartial, mais plutôt comme membre d'un parti, et le *Monthly Review* n'hésite pas de déclarer que le cours entier de la vie du général Malcolm, pour le caractère duquel il a d'ailleurs la plus grande estime, a été incompatible avec la formation des vues strictement impartiales sur la politique du gouvernement anglais dans l'Inde.

La seule histoire complète et détaillée de l'Inde britannique est celle de M. Mill. Cet auteur y a exposé toutes les erreurs politiques de la Compagnie des Indes et tous les actes blâmables de ses agens, dont on les a accusés. Le général Malcolm paraît s'être placé du côté opposé, et s'attache à défendre le système, et à prouver la nécessité de l'agrandissement territorial; il applaudit aux mesures de chaque administration sous laquelle ce plan a été suivi; il est l'apologiste de Clive et de Warren Hastings, et plus encore par conséquent du marquis Wellesley et du marquis Hastings : les deux premiers commencèrent, et les deux derniers achevèrent (sans s'attirer cependant le même blâme personnel) la sujétion graduelle de toutes les puissances indiennes au sceptre britannique. On est donc averti où il faut chercher la vérité : probablement sur cette matière, comme à l'égard de toute autre, au milieu de deux partis opposés.

Quoique le dessein ostensible du général Malcolm soit de

donner un exposé de l'administration politique des gouvernements successifs de l'Inde depuis 1784, époque à laquelle le bill de M. Pitt (1) passa ; cependant, en traçant les vicissitudes de l'empire anglais dans l'Orient pendant les derniers 40 ans, le véritable objet de l'auteur paraît avoir été beaucoup moins de relater les événemens passés, que d'en tirer des leçons de l'expérience pour la conduite future du gouvernement, et cet ouvrage est beaucoup plus une série de réflexions historiques et politiques qu'une histoire développée. C'est pourquoi ce livre ne sera parfaitement intelligible qu'à celui qui possède déjà quelque connaissance de l'origine et de l'accroissement du pouvoir de la Compagnie des Indes, de la condition et du caractère des états de ce pays, et de toute l'histoire compliquée des alliances, guerres et révolutions par lesquelles la domination universelle des Anglais a été établie dans l'Orient.

Le premier volume de l'ouvrage contient l'esquisse entière de l'administration politique de l'Inde depuis 1784 jusqu'en 1825.

Le second volume commence par un chapitre qui nous ramène au temps du lord Clive : l'auteur évalue les services de ce chef, ainsi que ceux de Warren Hastings ; il examine de nouveau le progrès du pouvoir politique de la compagnie, et fait encore une fois la revue de l'administration de chaque gouverneur général des Indes. Le second chapitre est intitulé : « *Observations et réflexions sur l'administration générale du gouvernement indien en Angleterre.* » De là l'historien reprend ses considérations sur la nature et la composition du gouvernement local de l'Inde, et il termine le texte de ses volumes par un chapitre sur la communauté britannique dans ce pays : c'est-à-dire sur les Anglo-Indiens, ou demi castes (2) (half-casts), sur la propagation du christianisme, sur la liberté de la presse dans l'Inde, etc. etc. etc. Enfin suit un appendice volumineux de 300 pages d'une impression serrée, contenant : des copies de plusieurs documens d'état ; une lettre de l'auteur au marquis

---

(1) Ce bill a établi et réglé un contrôle du ministère du roi sur l'administration de la Compagnie des Indes.

(2) Ainsi sont appelés en général par les Anglais les individus dont l'un des parens est Européen et l'autre Indien.

de Hastings, écrite justement avant la dernière guerre des Mahrattes, développant judicieusement l'attitude, la politique et la disposition des différentes puissances du pays; un récit des procédés de l'auteur pour effectuer la reddition et l'abdication de *Bajee Rao*, dernier Peishwa (chef) des Mahrattes, en 1818; enfin les instructions et les ordres donnés par l'auteur aux officiers employés sous son commandement dans l'Inde centrale, en 1821.

Ce précis suffira pour donner une idée de cet ouvrage, dans lequel le *Monthly Review* blâme le manque d'ordre et d'unité dans l'arrangement des matières, et de trop fréquentes répétitions de mêmes idées. Ledit journal contient (depuis la p. 167 jusqu'à 183) des réflexions judicieuses sur les événemens passés et sur l'état présent de l'Inde, réflexions qui ne pourront être ni entendues, ni appréciées que par ceux qui connaissent les affaires de ce pays.

A. T.

68. ПРОДОЛЖЕНИЕ ВСЕОБЩЕЙ ИСТОРИИ, etc. — Continuation de l'histoire universelle des peuples civilisés de l'antiquité, depuis le commencement de notre ère jusqu'à la dissolution de l'empire d'Occident; par J. ИВТОВ. Vol. I. Pétersbourg, 1826; Smirdin. (*St.-Petersb. Zeitschrift*; 1826, suppl., n. 8.)

L'auteur, ayant terminé l'histoire ancienne jusqu'à l'ère chrétienne, offre dans ce volume l'histoire de Rome depuis Auguste jusqu'à la mort de Néron.

L. D. L.

69. ALLGEMEINE GESCHICHTE DER CHRISTLICHEN RELIGION UND KIRCHE. — Histoire générale de la Religion et de l'Église chrétienne; par le D<sup>r</sup>. A. NEANDER. Vol. I, contenant l'Histoire de l'église des 3 premiers siècles. Sect. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>., 859 p. in-8°. Pr., 4 rthlr. Hambourg, 1825 et 1826; Perthes. (*Allg. Liter. Zeitung*; mars 1827, n<sup>o</sup>. 60, p. 473.)

L'introduction à ce savant travail est consacrée à l'état religieux des juifs et des hérétiques, à l'époque où le christianisme a commencé à se répandre. L'auteur s'attache ensuite à développer la position politique des chrétiens sous le règne de différens empereurs. Le journal cité fait observer que l'auteur a moins fourni une histoire générale de l'église, qu'une histoire des diverses opinions religieuses.

Aussi l'auteur s'étend-il peu sur les persécutions. La première

sect. traite des rapports extérieurs de l'église ; la seconde , de la constitution et de la discipline de l'église et du schisme ; la troisième , de la vie chrétienne et du culte ; la quatrième , de la doctrine chrétienne.

L.

70. DIE THEOLOGIE DES MAGIER'S MANES. — Théologie de Manès le Mage ; par K.-A. baron de REICHLIN-MELDEGG, docteur en théologie et professeur au Gymnase de Fribourg en Brisgau. In-8°. de 60 p. Francfort-sur-le-Mein, 1826 ; Hermann. (*Heidelberger Jahrbücher der Literat.* ; octobre 1826, p. 929.)

Le but de cet ouvrage est d'exposer dans son ensemble le système théologique du fameux hérésiarque du troisième siècle, chef de la secte des Manichéens, et de montrer sa parfaite coïncidence avec les opinions des Mages avant et après Zoroastre. L'auteur traite d'abord du système de Manès considéré en lui-même, et établissant le dualisme ou la personnification des deux principes, également puissans et indépendans l'un de l'autre. Il expose ensuite la religion de Zoroastre, qui subordonnait les deux principes du bien et du mal, à Mithra, Dieu suprême, souverainement bon, représenté par l'image du soleil et du feu, et dont Oromaze et Arimane ne devaient être considérés que comme deux effluences affirmatives et négatives. Remontant ensuite à des temps plus reculés, il croit découvrir dans les opinions des premiers Mages antérieurs à Zoroastre, un dualisme sans mélange, entièrement semblable à celui que Manès tenta de rétablir. Cette troisième partie n'a pas, comme les deux premières, l'avantage d'être appuyée sur des preuves authentiques, et il est permis de douter, qu'en remontant vers le berceau du monde, on voie s'obscurcir de plus en plus, l'idée pure et naturelle d'une providence essentiellement bonne, qui ne tolère le mal qu'autant qu'il est nécessaire au développement du bien. Du reste, le livre du baron de Reichlin décèle une grande érudition et ne peut manquer de contribuer au moins dans ses deux premières parties, aux progrès de l'étude de la philosophie théologique.

71. I. ANALYSE DE QUELQUES OUVRAGES MODERNES SUR l'origine et le développement des gouvernemens grecs. (*Hermes* ; 1824, cah. XXIII, p. 83.)

72. II. STAATSRRECHT DES ALTERTHUMS. — Droit d'état de l'antiquité; par K.-D. HÜLLMANN, in-8°. Cologne, 1820; Bachem.
73. III. URGESCHICHTE DES STAATS. — Histoire de l'état considéré sous le rapport de son origine; par K.-D. HÜLLMANN. In-8°. Königsberg, 1817.
74. IV. DARSTELLUNG DER GRIECHISCHEN STAATSVERFASSUNGEN. — Tableau des constitutions grecques; par F.-W. TITTMANN. In-8. de 751 p. Leipzig, 1823; Weidmann.
75. V. DIE STAATSHAUSHALTUNG DER ATHENER. — L'économie politique des Athéniens; par A. BOECKH. 2 vol. in-8°. Berlin, 1817; Reimer.
76. VI. DIE ATHENAEISCHE GERICHTSVERFASSUNG. — La juridiction athénienne; par HEFFTER. In-8°. Cologne, 1822; Bachem.
77. VII. DER ATTISCHE PROCESS. — La procédure attique; par MEIER et SCHOEMANN. In-8°. HALLE, 1824; Gebauer.

L'histoire grecque offre deux principaux moteurs : le *dorisme* et l'*ionisme*, deux systèmes différens, opposés l'un à l'autre, et enfantés par la grande différence du caractère des Doriens et des Ioniens. En effet, rien de plus frappant que le contraste entre ces deux races. Sérieux et persévérant, fier des institutions de sa patrie, et fidèle aux anciens usages, tels sont les traits principaux du Dorien : son caractère est fortement prononcé et dans l'art qu'il cultive, et dans sa manière de vivre. Son gouvernement est absolument oligarchique. L'Ionien, au contraire, d'un caractère moins stable, se livre avec abandon aux plaisirs de la vie. Le Dorien est respecté; l'Ionien est aimé. Également fier de ses institutions, il est loin de nourrir un aveugle respect pour les anciens usages par la seule raison qu'ils sont anciens; il marche avec le temps; il reconnaît la nécessité des réformes. Son caractère riant est imprimé à sa poésie, à sa musique et à son architecture : son gouvernement est démocratique. Nous trouvons encore ce schisme dans la philosophie des Grecs. Pythagore, avec ses élèves, créa la philosophie dorienne; Thalès, Anaximandre, Anaximène, fondèrent la philosophie ionienne. Personne n'a peut-être mieux signalé le dorisme et l'ionisme que Périclès, dans son excellent discours funèbre à

l'occasion de la mort de Thucydide. Aristote rapporte également que les Athéniens et les Lacédémoniens abolissaient partout, les uns l'oligarchie et les autres la démocratie, chaque fois qu'ils avaient le pouvoir ou les moyens de le faire. D'après ces données, il importe à l'historien, qui traite de l'origine et du développement des gouvernemens grecs, d'examiner séparément les directions opposées du développement politique du dorisme et de l'ionisme. Aussi cet examen n'a-t-il pas laissé, dans les temps modernes, de réclamer les recherches de plusieurs savans. MM. *Hüllmann* et *Tittmann*, se reportant à la source de ces deux systèmes, s'attachent à expliquer les causes qui ont donné naissance à l'oligarchie et à la démocratie. MM. *Manso* et *Müller* poursuivent particulièrement les traces du dorisme, tandis que MM. *Bœckh*, *Schœmann*, *Meier*, *Heffter* et *Plattner* offrent des matériaux détachés, propres à servir à l'histoire de la constitution d'Athènes. Enfin le gouvernement des alliés de Sparte et d'Athènes est l'objet des recherches de M. *Kortüm*.

Les ouvrages dont nous allons donner une analyse aussi étendue que les bornes de notre Bulletin peuvent le permettre, embrassent particulièrement la constitution *ionienne*. Un autre article que nous nous proposons de donner plus tard, s'occupera de la constitution *dorienne*.

Le 1<sup>er</sup>. de ces ouvrages, « *Droit d'état de l'antiquité*, » offre non-seulement le développement et l'organisation du gouvernement grec, mais aussi de celui de Rome et de Carthage. Pour bien comprendre cet ouvrage, il est indispensable de faire préalablement l'étude du n<sup>o</sup>. 2, sur lequel il est fondé.

« *Histoire de l'état considéré sous le rapport de son origine.* » Cet ouvrage, rédigé par le même auteur, offre un Traité lumineux sur l'origine de l'état. En abandonnant la voie tracée par ceux qui se sont occupés du même sujet, l'auteur cherche à démontrer, à l'aide de l'histoire même, que les opinions qui jusqu'à présent ont été émises à cet égard, sont erronées. D'après *Hobbe* et *Locke*, l'état est le résultat d'un pacte en vertu duquel un corps de citoyens a cédé, sans restriction, ses droits et son pouvoir à une autorité suprême, comme un bien légitime et à l'abri de toute réclamation. L'un et l'autre placèrent le prince au-dessus du peuple, et envisagèrent conséquemment la royauté comme la plus ancienne et la première forme de l'état.



M. *Hüllmann*, sans toutefois réfuter l'idée d'un pacte primitif, s'attache à démontrer que l'état le plus ancien n'avait pas été gouverné par des régens inamovibles, qu'au contraire la régence avait alterné dans les différentes divisions du peuple, et que c'était là la première forme de l'état. Il déduit son opinion de la grande concordance qu'il a découverte entre le nombre des divisions et sous-divisions des fonctionnaires publics des anciens peuples, et celui des différentes divisions de l'année, telles qu'elles furent établies à cette époque. C'est en Égypte que M. *Hüllmann* trouve la première division de l'année; il lui donne 300 jours, en traitant d'erronée l'assertion de *Macrobe*, qui lui en donne 304. D'après lui l'année était divisée en 10 parties principales : le nombre de 3 servait aux autres divisions. Chaque 10<sup>e</sup>. partie de l'année était divisée en 3 parties égales, dont chacune contenait dix jours. L'auteur prétend que c'est sur le système de cette division de l'année que fut basé celui de l'organisation de l'ordre social chez les Spartiates. Il y avait 30 *ωβαι* ou communes qui composaient la bourgeoisie, la *Géru-sia* (1) était composée de 30 membres; 3 *ωβαι* formaient une *φυλαή* qui était la dixième partie de la population. La garde du corps des rois était composée de 300 hommes. Il découvre le même système dans le partage du sol chez les Spartiates. Enfin la correspondance parfaite de l'ancienne division politique avec celle de l'année se rencontre également, dit-il, chez les Romains, les peuples atlantiques, les Égyptiens, les Crétois, etc. M. *Hüllmann* trouve un système semblable chez les autres nations chez qui l'organisation de l'ordre social paraît avoir eu pour type, soit la division de l'année lunaire ( $350 = 10 \times 35$ ), soit celle de l'année solaire ( $360 = 12 \times 30$ ).

### N<sup>o</sup>. 3. *Tableau des gouvernemens grecs.*

Le 1<sup>er</sup>. livre de cet ouvrage offre des observations générales sur la différence des États de l'antiquité avec ceux du temps moderne, relativement aux principes fondamentaux des constitutions. En parlant de la liberté sociale et politique, M. *Tittmann*

---

(1) La *gérusia* était chez les Spartiates ce que l'aréopage était chez les Athéniens. C'est à tort que l'on désigne indistinctement le conseil des sages (le sénat) des Grecs par le mot d'aréopage, tandis qu'il n'appartient qu'aux Athéniens.

avance le principe qu'elle n'avait jamais été aussi étendue qu'elle l'est aujourd'hui; que les anciens avaient cherché la liberté dans la *participation* au pouvoir suprême, tandis que les modernes la cherchaient plutôt dans la *limitation* des droits de ce pouvoir. En effet, les anciens théoriciens en économie politique (notamment *Platon*, *Aristote* et *Cicéron*) ne se sont jamais occupés d'examiner les bases des droits du pouvoir, mais bien de la question à qui de droit il appartenait de régner. Le droit naturel est, d'après l'auteur, un produit des temps modernes; son influence sur l'organisation des gouvernemens offre le point capital de l'histoire des états actuels, et constitue la principale différence entre la vie sociale des anciens et celle des modernes. Dans le second livre, M. *Tittmann* donne un aperçu de l'état primitif des gouvernemens grecs, pour la plupart d'après les *Notiones juris et justitiæ ex Homeri et Hesiodi carminibus explicite*, de *Platner*. Le 3<sup>e</sup>. livre expose l'état du gouvernement lacédémonien, et le 4<sup>e</sup>. décrit celui d'Athènes.

N<sup>o</sup>. 4. *L'économie politique des Athéniens.*

Il paraît que ce traité lumineux offre la clef de l'organisation des gouvernemens de l'antiquité. M. *Bœckh* a jugé convenable de choisir l'intervalle depuis les guerres des Perses jusqu'à Alexandre, comme étant le plus propre à offrir le développement de la constitution athénienne.

N<sup>o</sup>. 5 et 6. *La juridiction athénienne et la procédure attique.*

Ces deux ouvrages répandent, d'après le journal cité, beaucoup de lumière sur la juridiction grecque. Nous nous bornons à la simple annonce de ces ouvrages, vu que la nature de la matière dont ils traitent n'est pas susceptible d'être réduite à une courte analyse.

L. D. L.

78. RISTRATTO DELLA STORIA DEI PRINCIPALI TRATTATI DI PACE. — Sommaire des principaux traités de paix depuis Charlemagne jusqu'au traité de Westphalie; par le comte J. GATT. 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Rome, 1824; Boufflié.

Le *Nuovo giornale de' Litterati*, n<sup>o</sup>. 19, fait l'éloge de ce tableau sommaire des principaux traités de paix durant l'intervalle indiqué dans le titre. Il loue aussi le style de l'auteur, et

recommande l'ouvrage comme très-utile pour l'histoire du moyen âge et celle des temps modernes.

79. I. SYNCHRONISTISCHES HANDBUCH, etc. — Manuel synchronistique de l'histoire moderne; par F.-W.-C. MENCK. Partie 1<sup>re</sup>, (1806-1816), gr. in-8°, XIV et 386 pp.; pr., 2 rthlr. 12 gr. Hambourg, chez l'auteur.

80. II. JAHRBÜCHER DER NEUESTEN GESCHICHTE. — Annales de l'histoire moderne, depuis 1815 jusqu'à 1825; par J.-W. HUGO. Gr. in-8°, VIII et 100 pp.; pr. 18 gr. Hambourg, 1826; Perthes. (*Allgem. Repertorium* de Beck, 1827, n<sup>o</sup>. 2, p. 94.)

Ces deux répertoires de l'histoire moderne se distinguent considérablement l'un de l'autre, tant par leur étendue que par la manière dont les matières y sont traitées. Le 1<sup>er</sup> est beaucoup plus complet et détaillé, mais aussi plus chargé de faits insignifiants, tandis que le second se borne uniquement aux événemens importans, en indiquant les ouvrages qui les traitent plus en détail. La première partie du n<sup>o</sup>. 1 offre les événemens politiques depuis 1806 jusqu'à 1816; la seconde partie comprendra ceux qui ont eu lieu depuis 1816 jusqu'à 1818. L'auteur a l'intention de publier de la même manière les événemens depuis 1800 jusqu'à 1816, et depuis 1816 jusqu'à 1826. On voit par la citation des ouvrages qu'il a consultés qu'il n'a eu recours qu'aux écrits des Allemands et à des traductions allemandes.

Le n<sup>o</sup>. 2 est une continuation du Manuel chronologique de Wedekind, qui se termine à la seconde paix de Paris. L'auteur ayant suivi le même plan, ne donne qu'un aperçu chronologique des principaux événemens depuis 1815 jusqu'à 1825. L. D. L.

81. I. JAKI WPLYW PRAWODAWSTWO RZYMSKIE, na prawodawstwo polskie i litewskie miec moglo? Rozprawa Alexandra MICKIEWICZA.

82. II. ROZPRAWA FRANCISZKA MORZE. — Deux Dissertations relatives à l'influence des lois romaines sur la jurisprudence de Pologne et de Lithuanie; par Alexandre Mickiewicz et Fr. MORZE. (*Dziennik Warszawski*, 1825, t. I, p. 455; t. II, p. 155, et 1826, t. IV, p. 57.)

L'université de Wilna ayant proposé un prix pour celui qui résoudrait de la manière la plus satisfaisante la question énoncée ci-dessus, deux concurrens se sont déjà présentés. Leurs dissertations placent sous un jour nouveau un grand nombre de faits appartenant à l'histoire de Pologne et de Lithuanie.

A. Mickiewicz, professeur à l'université de Wilna, se fait remarquer par l'ordre qu'il a mis dans son travail.

Selon lui, la jurisprudence en Pologne ne reçut des formes régulières que sous le roi Casimir IV ; mais avant cette époque l'étude des lois romaines fleurissait en Pologne. En 1166, Mathieu, évêque de Cracovie, traduisit en polonais les Pandectes et les Institutes de Justinien. La connaissance des lois romaines étant nécessaire à ceux qui aspiraient aux dignités de l'église et aux premières places dans la magistrature et dans l'administration civile, ceux qui avaient cette vocation allaient fréquenter les universités de Paris, de Bologne et de Padoue, et plusieurs Polonais s'y distinguèrent. En 1271, Nicolas, archidiacre de Cracovie, était le recteur de la dernière de ces universités; Jaroslaw Bogorja, qui fut depuis archevêque de Guesne, et Grott, évêque de Cracovie, remplirent dans le 14<sup>e</sup>. siècle les mêmes fonctions à l'université de Bologne.

Un synode rassemblé à Lencryce en 1180, sous Casimir I<sup>er</sup>., publia des décrets très-sages, qui avaient pour but de mettre des bornes à l'autorité arbitraire que les seigneurs exerçaient sur les paysans, ou plutôt sur les esclaves de leurs domaines.

L'œuvre avançait lentement. La Pologne, divisée et subdivisée en apanages, se vit exposée aux troubles, aux guerres intestines et aux incursions de ses voisins. Les Tartares arrivèrent en 1240, et ce ne fut que par une espèce de miracle qu'au commencement du 14<sup>e</sup>. siècle Wladislas Lokrotek réunit les portions éparses de la monarchie polonaise.

Enfin parut Casimir IV, dit le Grand. Ce prince, en envoyant en 1337, Jean Grott, évêque de Cracovie, à Avignon, près du souverain pontife, chargea ce prélat et les savans qui l'accompagnaient de recueillir les lois des contrées qu'ils visiteraient ; et, à leur retour, le roi rassembla, en 1347, à Wislice, la diète, qui est devenue si célèbre dans les annales de la Pologne, par le code de lois qu'elle rédigea et que le roi y publia. Dans ce code, les lois romaines, le droit teutonique, les lois

polonaises et les usages des provinces, furent fondus et combinés selon les besoins de la nation.

A la publication de ce code, le roi Casimir ajouta la fondation de l'université de Cracovie, dans laquelle on expliquait le droit romain appliqué aux usages et aux mœurs de la nation polonaise.

Sous les Jagellons, la Lithuanie étant réunie à la Pologne, les lois romaines continuèrent à agir sur la jurisprudence des deux empires. Elles avaient fourni les matériaux pour le code de 1347, et elles animèrent, par l'aspect de leur sagesse, le code, qui, en 1422, fut rédigé à la diète de Cracovie et publié à celle de Warta.

Il en est de même des lois qui furent sanctionnées en 1447, 1454, 1468, 1496, 1503, 1505, 1507, 1521, 1550 et 1572.

La Lithuanie, quoique réunie, avait ses privilèges, ses lois et ses tribunaux. Dans la seconde partie de sa dissertation, A. Mickiewicz fait voir, en suivant l'ordre des temps, quelle fut l'action des lois romaines sur les mœurs des Lithuaniens, sur leur jurisprudence et leurs tribunaux jusqu'au règne de Stanislas Auguste.

La dissertation de l'autre concurrent, Fr. Morze, n'a point les mêmes avantages d'ordre et de précision; il est douteux qu'elle l'emporte sur la première.

G. GLEY.

§3. RERUM POLONICARUM, etc. — Des affaires de Pologne depuis la mort du roi Étienne jusqu'à la captivité de Maximilien d'Autriche, en 1 seul livre; publié avec des additions, par SÉB. CIAMPI, correspondant littéraire du royaume de Pologne, en Italie. In-8°. de XII et 108 pages. Florence, 1827; Galetti.

Le manuscrit original annonce 13 livres, ce qui indique qu'une portion considérable de l'ouvrage est perdue, ou peut-être ne fut jamais composée. Il est anonyme, mais l'éditeur donne des raisons plausibles pour l'attribuer à Jean-Michel Bruto, historiographe d'Étienne Bathori, roi de Pologne. Le sujet de cette narration est d'ailleurs plein d'intérêt; elle renferme ce qui se passa à l'élection de Sigismond, prince de Suède, qui succéda au roi Étienne, mort l'an de J.-C. 1586, et qui eut pour concurrent le prince Maximilien d'Autriche. (*Revue encycl.*, avril 1827, p. 170.)

84. HISTOIRE DES CROISADES; par M. MICHAUD. 4e. édit. revue et augmentée. Tome IV. In-8. de 57 f.  $\frac{1}{2}$ . Prix, 8 fr. Paris, 1827; Michaud, et au dépôt de l'auteur, rue Gît-le-Cœur, n<sup>o</sup>. 10.

85. STORIA DELLA SASSONIA E D'ALTRI STATI DELLA GERMANIA. — Histoire de la Saxe et d'autres états de l'Allemagne; par G.-B. UMPECANDO. 3 vol in-18. avec 1 pl. histor. et plusieurs portraits, parmi lesquels se trouvent ceux de Schiller et de Goethe. Prix, 6 liv. Milan, 1826; Stella.

86. VERHANDELINGEN EN ONUITGEGEVEN STUKKEN, etc. — Dissertations et pièces inédites relatives à l'histoire des Pays-Bas; publiées par M. S. - J. DE JONGE, substitut archiviste du royaume. In-8<sup>o</sup>. de VIII et 484 pag. La Haye et Amsterdam, 1827; Van Cleef.

On lit dans ce volume des remarques sur la comtesse Marguerite, sur son fils le duc Guillaume de Bavière, et sur Philippe de Clèves, sire de Wynendale; des lettres écrites par Guillaume de Nassau, dit le *Taciturne*, à la régence de Gand, de 1580 à 1584; des considérations sur la scission des provinces du nord et du midi, de 1579 à 1584; l'histoire de la dernière union de Bruxelles en 1577; deux lettres au prince Maurice, écrites par la reine Élisabeth, et par Henri IV; des réflexions sur l'influence exercée par la république des Provinces-Unies sur le reste des peuples de l'Europe; une justification de Jean Evertsen, lieutenant amiral de Zélande; une correspondance entre Van Beverningk et le grand pensionnaire J. de Witt, dans laquelle se trahit à chaque ligne la partialité de celui-ci pour la France; enfin le *fac-simile* de la fameuse révocation de l'*édit perpétuel* contre le stadhoudérat, faite à Dordrecht en 1672. Ce *fac-simile* est un petit chef-d'œuvre; on y a poussé la fidélité jusqu'à imiter la teinte jaunâtre du papier et la couleur du sceau. Les signatures des deux frères de Witt y sont apposées. Celle de Ruwaard de Putten est suivie de ces lettres V. C., qui signifient *vi coactus*, mais la seconde est couverte d'une tache d'encre faite peut-être à dessein. (*Revue Encycl.*, avril 1827, pag. 183.)

87. HISTOIRE DE LA RÉFORME RELIGIEUSE EN ANGLETERRE, SOUS HENRI VIII ; par H. SOAMES, 2 vol. in-8°. Londres, 1826.

Le besoin d'un ouvrage où fussent combinés et fondus ensemble les matériaux recueillis par Burnet et Strype, se faisait vivement sentir. M. Soames, qui a entrepris cette tâche, a eu pour objet de rendre populaire l'histoire d'une époque dont les principaux événemens sont dénaturés par l'esprit de secte et de parti ; il remonte aux meilleures sources pour découvrir la vérité, et présente une masse de faits authentiques, capables de mettre le lecteur en état de décider entre la cour de Rome et le roi d'Angleterre. L'auteur en comblant une lacune historique, a rendu à la science un service que saura apprécier quiconque aime la vérité, et voit avec plaisir qu'elle triomphe tôt ou tard des passions humaines.

88. CAPTIVITÉ DE RICHARD CŒUR-DE-LION EN AUTRICHE, d'après une chronique autrichienne. (*Archiv für Geschichte, Statistik, Literatur und Kunst* ; 1825, mars et avril, nos. 31 et 49.)

Une chronique découverte par l'abbé Dobrowsky à Prague, contient, sur la croisade de l'an 1190, un récit écrit par Ansbert, clerc autrichien, qui en avait fait partie. Ce récit s'étend entre autres objets sur la manière dont Richard Cœur-de-Lion fut arrêté en Autriche ; l'auteur insère à cet égard des actes qui étaient restés inconnus, et qui par conséquent manquent même dans le grand ouvrage de Rymer.

Le chroniqueur autrichien raconte entièrement à l'avantage de son maître la trahison dont Richard, assez coupable d'ailleurs, fut la victime ; c'était selon lui, un coup de la providence qui livra le roi d'Angleterre entre les mains de son ennemi pour lui faire expier les forfaits qu'il avait commis envers la famille de celui-ci : *judicio Dei tactus in laqueum incidit ejus quem prius illaqueare voluit*. Richard déjà dépouillé en route, était caché avec deux compagnons de voyage dans un cabaret auprès de Vienne, lorsque les espions du duc d'Autriche le saisirent et le livrèrent à leur maître : *in vili hospitio per exploratores inventus et captus est ab hominibus ducis Austriae*. Léopold livra ou plutôt vendit son prisonnier à l'empereur d'Allemagne Henri par un traité que le clerc autrichien a eu la bonne foi d'insérer tout entier, et qui ressemble à une de ces con-

ventions faites entre deux chefs de hordes arabes ou albanaises, qui arrêtent les voyageurs sur la grande route et en font le trafic. Les articles de cet acte portent que le duc d'Autriche aura la moitié des cent mille marcs que Richard payera pour sa rançon à l'empereur, et pour sûreté de ce paiement l'empereur donnera au duc 200 otages, comme Richard en donnera à son tour 200 à l'empereur. Les 50 mille marcs que touchera le duc d'Autriche serviront à doter Éléonore, nièce de Richard, que le duc d'Autriche donnera en mariage à celui de ses fils qu'il désignera. Richard fournira 50 galères montées et équipées, et il conduira lui-même cette flotte pour aider l'empereur à soumettre la Sicile; il relâchera le roi de Chypre et sa fille, et quand il aura rempli ces conditions, il faudra encore qu'il obtienne l'absolution du pape au duc d'Autriche; l'acte ne dit pas pourquoi, mais c'est sans doute pour lever l'interdiction que devait avoir encourue Léopold, pour sa trahison envers un prince parti pour la Croisade.

Une autre pièce curieuse est la lettre que le roi de France, Philippe le Bel, écrivit à *son cher ami* le duc d'Autriche, pour le supplier de tenir Richard bien enfermé, et de ne point le relâcher. Voici cette lettre en entier :

« Phylippus Dei gratia Franc. rex karissimo amico suo duci Austriæ salutem et sinceræ dilectionis plenitudinem. Quoniam quam perverse et contra Deum et contra homines Rich. impiissimus rex Angliæ in transmarinis partibus vixerit et fecerit, oculo ad oculum vidistis et audistis, singula nobis ad memoriam non oportet reducere. Verum scimus vos fixa tenere memoria, quod Rich. Chunr. marchionem et dominum Tyri, qui usque ad supremum diei exitum defensor et columpna Christianitatis extitit, sine causa et nullis præcedentibus meritis consanguineum quondam vestrum karissimum et nostrum per assessinos crudeliter fecerit interfici. Modis igitur omnibus quibus possumus, preces ex intimo cordis affectu procedentes vobis porrigimus, quatenus intritu misericordiæ Dei et respectu ejusque servitii quod unquam vobis potuerimus exhibere, prædictum Richardum sub arcta teneatis custodia, nec aliquo modo eum liberetis, donec vobis et nos cum illustri Rom. imperatore ore ad os aut per nuncios de latere nostro locuti fuerimus. »



89. THE HISTORY OF THE REIGN OF HENRI THE EIGHTH. — Histoire du règne de Henri VIII, comprenant l'histoire politique du commencement de la réforme anglaise; par SHARON TURNER. 694 p., in-4°. Prix 2 liv. sterl. 2 sh. (50 fr.). Londres, 1826, Longman, Rees, Orme et compagnie.

Après avoir donné au public l'histoire des Anglo-Saxons et celle de l'Angleterre au moyen âge, M. Sharon Turner, un des meilleurs investigateurs de l'histoire anglaise, était arrivé dans ses recherches au règne de Henri VIII et à la réforme religieuse qui enleva la Grande-Bretagne à la domination romaine. Il a résolu alors de commencer une nouvelle série de volumes, qui comprendrait l'histoire moderne de son pays. Dans la préface, le savant auteur rend compte des matériaux dont il s'est servi. M. Sharon Turner est habitué à puiser aux sources originales; en faisant des recherches au Musée britannique et aux archives de la Société des antiquaires, il a trouvé une telle masse de documens consistant en dépêches officielles, correspondances et autres pièces authentiques du temps, qu'il en a été *presque effrayé*. C'est sur ces matériaux inédits, qu'il a composé l'histoire politique du règne de Henri VIII, laissant pour un autre temps le développement des querelles religieuses. Il n'a eu recours aux mémoires et aux historiens modernes, que pour remplir les lacunes entre les documens inédits lorsque les témoignages des historiens étaient d'ailleurs dignes de foi. Les citations mises au bas de presque toutes les pages de son ouvrage, attestent assez le soin scrupuleux de l'auteur de ne marcher dans son histoire qu'à l'appui de matériaux irréfragables. Ce soin louable autorise M. Sharon Turner à signaler quelques résultats importans de ses investigations. De ce nombre est surtout l'histoire des intrigues du fameux connétable de Bourbon. Sa défection était assez connue par les historiens de France et d'Angleterre, mais les papiers consultés par M. Sharon Turner le représentent comme bien plus coupable, en prouvant que le connétable fit tous ses efforts pour faire monter Henri VIII au trône de France, et soumettre ainsi ses compatriotes au joug anglais. Dans l'intérêt de l'histoire de l'Angleterre et de la France, l'auteur a cru devoir développer très au long la marche de ces intrigues ténébreuses. Avant de passer à l'analyse de l'ouvrage de M. Sh. Turner, qu'il nous soit permis

d'exprimer le regret que l'auteur n'ait pas fait le voyage de France pour y consulter aussi les archives et les dépôts des manuscrits des bibliothèques ; sans doute il y aurait trouvé des documens importans, surtout pour les démêlés entre les deux royaumes, et son ouvrage y aurait gagné encore plus de perfection. Il paraît que l'auteur, n'a même pas consulté tous les recueils de pièces publiés en France, tels que les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque* et autres qui auraient pu lui fournir quelques documens intéressans.

Les 3 premiers chapitres de son histoire sont relatifs à la personne d'Henri VIII. L'auteur parle de l'avènement de ce roi, de son mariage, de son caractère tel qu'il a été peint par plusieurs contemporains, Érasme, Mélancton, etc., de ses goûts et des divertissemens de sa cour. A l'égard du caractère d'Henri VIII, sur lequel l'auteur revient encore à la fin de son ouvrage, M. Sh. Turner ne le considère point comme entièrement tyrannique, ni comme aussi cruel que semble l'annoncer son insensibilité lors de l'exécution de deux de ses femmes. Dans un des chapitres suivans, l'historien met une partie de l'odieux du règne de ce prince à la charge du cardinal Wolsey, le Richelieu de l'Angleterre. M. Sh. Turner fait observer que Wolsey avait enlacé le roi et fascinait ses yeux, et comme dans les états constitutionnels le roi ne peut mal faire, c'est à son ministre qu'il faut imputer la duplicité qu'on a reprochée à Henri. On pourrait répondre à l'historien que cette ingénieuse fiction d'un roi qui ne saurait mal faire, ne peut subsister que dans les rapports entre le prince et ses sujets, et qu'elle ne doit nullement empêcher la postérité de juger un roi tel qu'il a été.

Au 4<sup>e</sup>. chapitre, l'auteur entame l'histoire politique. Il expose l'état de l'Italie et de l'Europe en général, et au chapitre suivant commence l'histoire des démêlés de la France et de l'Angleterre. Henri VIII envahit la France, s'empare de Tournai ; la paix succède ; Louis XII épouse la sœur de son ennemi, mais bientôt après il meurt, et le chevaleresque François I<sup>er</sup>. monte sur le trône. Les guerres ne pouvaient manquer à un prince aussi belliqueux. Il livre la bataille de Marignan, devient maître de la Lombardie et reçoit les hommages du pape. On a trouvé dans les archives les actes des singulières négociations qui eurent lieu à la suite de ces victoires de la France. Le pusillanime empe-

reur Maximilien, pour se débarrasser de François I<sup>er</sup>, offrit Milan au roi d'Angleterre, et s'engagea même à faire adopter le roi d'Angleterre comme son successeur dans l'empire germanique. La cour d'Angleterre ne fit pas grand cas de ces offres inutiles ; elle jugea que l'empereur était trop pauvre pour qu'il valût la peine de venir à son secours. C'est le motif énoncé dans les dépêches.

On voit paraître ensuite sur la scène un personnage important, le cardinal qui dirigea pendant long-temps toute la politique de l'Angleterre. M. Sh. Turner a consacré à ce ministre un chapitre particulier : il a remarqué dans les archives, que les ambassadeurs anglais à l'étranger envoyaient à la cour de doubles rapports ; l'un était pour le roi, et l'autre, qui contenait quelquefois plus de détails, était pour le cardinal ; celui-ci avait aussi dans les ambassades quelques créatures qui lui étaient dévouées et lui envoyaient des rapports confidentiels, et contrôlaient même la conduite des ambassadeurs. Peu de ministres ont eu auprès d'un maître impérieux autant de crédit et d'influence que Wolsey ; toutes les grâces passaient par ses mains. Les empereurs et les rois correspondaient avec lui ; dans les harangues on lui donnait quelquefois le titre de majesté ; il accumulait plusieurs évêchés avec son archevêché d'York ; il tenait une cour splendide, et avait une garde composée des hommes les plus grands qu'on pût trouver, comme celle du roi de Prusse Guillaume ; ses vêtements étaient de velours et de soie, et il eut la fantaisie d'exiger du clergé de s'habiller en soie comme lui, au grand scandale de quelques vieux partisans de l'ancienne simplicité. Il fit des efforts après la mort de Léon X, puis d'Adrien VI, pour se faire élire pape ; mais il n'eut pas sur le conclave la même influence que sur son maître Henri.

Dans le chapitre IX, l'auteur raconte d'une manière intéressante l'entrevue des rois de France et d'Angleterre à Ardres. Les deux rois s'embrassèrent amicalement, et promirent de vivre toujours en paix ; mais en retournant à Calais, le roi d'Angleterre eut une entrevue avec Charles-Quint, et celle-ci détruisit l'effet de la première, au point que l'année d'après Henri se ligua avec l'empereur contre François I<sup>er</sup>. Une armée anglaise débarqua et pénétra en France.

L'auteur a inséré dans une note le détail des dépenses du cardinal Wolsey, dans son voyage à Calais. M. Sh. Turner, quoi-

que Anglais, rend une pleine justice à la franchise et aux autres qualités de François I<sup>er</sup>.

C'est à cette époque que le connétable de Bourbon entama des négociations secrètes avec les ennemis de la France, et prépara sa défection et ses projets hostiles et perfides contre son souverain. Cette démarche, qui eut des suites importantes pour les succès des alliés, a été développée par l'auteur avec un très-grand soin, ainsi qu'il l'a donné à entendre dans la préface. En prenant le commandement des troupes impériales, et en forçant les Français à évacuer l'Italie, le connétable médite l'invasion de la France, le détronement de François I<sup>er</sup>, et l'occupation de la couronne au nom d'Henri VIII. Ces projets, qui furent suivis de plusieurs démarches, sont clairement exposés dans les dépêches que M. Sh. Turner a trouvées dans les archives.

Après la bataille de Pavie et pendant la captivité de François I<sup>er</sup>., ce n'étaient plus des chimères; heureusement pour la France, les Italiens n'étaient pas contents de Charles-Quint - la politique ne jugea pas à propos de finir le rôle de François I<sup>er</sup>. L'empereur, après avoir traîné son rival en Espagne, lui rendit enfin la liberté. Henri fit la paix avec le roi de France; mais elle ne dura pas long-temps; l'artificieuse politique du cardinal Wolsey sut trouver le motif ou le prétexte d'une nouvelle guerre; étant de nouveau à la tête de l'armée, le connétable s'avança dans l'Italie, mit le siège devant Rome, et périt au moment où ses troupes en escaladèrent les remparts. Peut-être l'auteur aurait-il pu abrégé l'histoire de cette campagne qui n'est qu'accessoire à l'histoire du règne d'Henri VIII: il est vrai que par la suppression des détails les lecteurs auraient perdu un épisode intéressant de cette histoire. L'Angleterre fit un nouveau traité avec la France, et Wolsey se rendit lui-même à la cour de François I<sup>er</sup>. Le public jugea qu'il s'agissait d'affaires importantes: on parla d'un projet de divorce entre Henri VIII et Catherine sa femme.

C'est ici que commence la déplorable histoire des cinq mariages successifs de ce prince ombrageux. D'abord il veut épouser Anne Boleyn, mais le plus difficile est d'obtenir le consentement du pape. Dans cette affaire les dépêches secrètes font quelques révélations curieuses. On voit par les papiers relatifs aux négociations, que le pape ne demandait pas mieux que de

consentir à la demande d'Henri VIII, mais il mourait de peur que Charles-Quint ne le mît une seconde fois en prison ; c'était moins le pape que l'empereur, que le roi d'Angleterre trouvait opposé à son divorce : tous ceux qui étaient contraires à son projet, se trouvaient involontairement les amis de son adversaire ; voilà ce qui donne aux événemens subséquens une couleur politique qu'on n'y avait pas considérée jusqu'à présent. Après avoir cherché à éluder la démarche exigée, le pape menacé de perdre sa suprématie sur l'Angleterre, consentit enfin à déclarer nul le mariage des deux époux ; sur ces entrefaites, le cardinal Wolsey tombe dans la disgrâce, et il meurt quelque temps après. Le roi épouse Anne Boleyn, quoique Catherine refuse de renoncer au titre de reine. L'auteur recueille avec impartialité les témoignages des contemporains sur Anne Boleyn ; si elle n'a pas été coupable, il paraît du moins qu'elle a été légère dans sa conduite depuis son mariage ; elle mourut avec dignité et avec toutes les apparences de l'innocence. Viennent ensuite les noces du roi avec Jane Seymour, avec Anne de Clèves qu'il renvoya *vierge*, et avec lady K. Howard qui périt sur des soupçons semblables à ceux qu'on avait inspirés à l'ombrageux Henri au sujet d'Anne Boleyn. Enfin son dernier mariage fut celui qu'il contracta avec lady K. Parr. L'auteur observe que la conduite des deux femmes que Henri fit mettre à mort, si elle était fondée, devrait donner une triste idée des mœurs des femmes anglaises à cette époque. Pendant tous ces mariages et ces séparations violentes, l'Angleterre était agitée par des émeutes et des querelles religieuses. La résistance du pape avait engagé à examiner ses droits à la suprématie : ils furent contestés, et Henri finit par secouer entièrement le joug du Saint-Siège, et par se faire déclarer par le parlement chef suprême de l'église anglicane. Des moines prêchèrent contre le roi, des prélats et des hommes d'état se déclarèrent contre lui. Pole fit au roi une profession de son attachement à la cour de Rome, sortit de l'Angleterre, et réfuta les écrits que le roi publiait ou faisait publier contre Rome. Thomas More fut mis à mort : M. Sharon Turner ne regarde pas cet homme comme aussi innocent et vertueux qu'on est habitué sur le continent à le considérer : le nouvel historien ne voit en lui qu'un partisan fanatique de la domination papale, coupable de lèse-majesté ; il trouve que ses écrits sont empreints de bigotterie et de super-

stitution. Des moines furent pendus ou brûlés : M. Sharon Turner déplore ces supplices et ces persécutions ; mais il avoue qu'ils n'eurent lieu que conformément aux lois , et il est d'avis que c'était moins pour cause de religion que pour des délits politiques , qu'ils furent condamnés à mort. Mais il se hâte d'ajouter qu'il faut se réjouir de vivre dans des temps où une législation plus douce et des mœurs plus civilisées rendent de pareilles condamnations infiniment plus rares.

Le récit de la dernière guerre de Henri contre la France , et de la mort du roi , occupe le dernier chapitre de l'ouvrage.

A l'égard de la forme de cette composition historique , elle est simple. L'auteur expose clairement les faits , sans aucune recherche de style. Il y mêle quelquefois des réflexions qui ressortent naturellement du sujet. Si l'historien doit être sans affection , il paraît que l'auteur a cette qualité ; il ne se permet aucun mouvement : il expose les faits avec le plus grand calme , et quoiqu'il ne cache pas ses sentimens , il les expose toujours dans des termes très-modérés. Il se pourrait néanmoins que quelques-uns de ses jugemens ne fussent pas à l'abri de la critique ; mais pour les faits , on ne voit pas que l'auteur les ait jamais altérés ou exposés suivant ses préventions. DEPPING.

90. MEMOIRS OF THE COURT OF QUEEN ELIZABETH. — Mémoires sur la cour d'Élisabeth , par Lucy Aikin ; traduits de l'anglais par madame Alexandrine ARAGON ; avec des notes sur le texte et une notice sur Lucy Aikin , par M. ALBERT-MONTEMONT. 3 vol. in-8°. de chacun 400 p. Paris , 1827 ; Ch. Béchet.

L'auteur de ces mémoires était , pour ainsi dire , inconnu en France , parmi les gens du monde , avant la traduction que nous nous empressons d'annoncer dans le *Bulletin*. Lucy Aikin naquit près de Liverpool en 1773 ; elle manifesta de bonne heure ses dispositions à écrire ; elle fut puissamment secondée par son père , John Aikin , lié avec le célèbre médecin Howard , et par sa tante , madame Barbauld , qui a composé un grand nombre d'ouvrages d'éducation et des poésies charmantes. Lucy Aikin avait débuté par des opuscules sur les femmes et sur l'éducation de la jeunesse ; ce n'est qu'en 1819 qu'elle a publié ses *Mémoires sur la cour d'Élisabeth*. Elle y retrace avec fidélité et intérêt les événemens de ce règne , en les entremêlant d'anecdotes et de faits curieux sur Élisabeth et ses courtisans.

Élisabeth paraît ici dans tout son jour, avec ses qualités et ses défauts; toujours vierge, quoiqu'entourée de favoris et d'amans; impérieuse et avare; grande dans les choses qui le demandaient; souvent cruelle, surtout envers Marie Stuart, et même envers ses plus fidèles serviteurs; et, après avoir assuré le triomphe de la réforme religieuse et gouverné despotiquement l'espace de quarante années, achevant sa carrière au milieu de sa gloire et de la prospérité de son pays.

On a reproché à Lucy Aikin de pencher un peu, dans ses jugemens, en faveur d'Élisabeth, aux dépens de la vérité; le même reproche lui est adressé, au sujet de Jacques I<sup>er</sup>., sur le règne duquel elle a aussi publié des mémoires, comme elle en prépare également sur Charles I<sup>er</sup>. Mais, du reste, elle est toujours animée, élégante et d'une allure franche dans ses récits. Son traducteur, madame Alexandrine Aragon, a bien reproduit ces qualités, et y a même quelquefois ajouté. La notice est, ce qu'elle doit être, écrite avec simplicité, concision et conscience.

\*\*\*

91. LE DIECI EPOCHE BELLA STORIA D'ITALIA. — Les dix époques de l'histoire d'Italie; par M. QUADRI. Deuxième époque. Vol. II. Pr. 2 lir. 61. Milan, 1827; Rusconi. (*Il nuov. Ricoglit.*; avr. 1827, p. 319.)

92. FAMIGLIE CELEBRI ITALIANE. — Familles célèbres de l'Italie; par le Chevalier Pompeo LITTA. Fascicules I à XVI. In-fol. Milan, 1819 à 1826; Giusti. (*Voy. le Bulletin* de juin 1826, To. V, p. 470.)

Nous avons cherché dans l'article cité à faire apprécier par nos lecteurs l'utile et belle entreprise du chevalier Litta, en leur faisant connaître la 14<sup>e</sup>. livraison de cet ouvrage. Aujourd'hui que nous avons sous les yeux l'ensemble des livraisons qui ont été publiées, nous pourrions leur en offrir un aperçu plus complet, et leur faire mieux sentir son intérêt et le mérite de son exécution.

Avant d'entrer en matière nous ne pouvons nous empêcher de former des vœux pour qu'une entreprise de ce genre se forme en France. Les familles historiques dont l'illustration contribue tant à celle de notre pays, sont en assez grand nombre encore pour qu'un semblable ouvrage offre de l'intérêt à

toutes les classes de lecteurs, et pour que ces familles elles-mêmes contribuent à assurer le succès de cette entreprise. Les grandes maisons souveraines ou feudataires de Bretagne, de Bourgogne, de Lorraine, de Champagne, de Guienne, de Provence, du Dauphiné, d'Auvergne, ou celles des plus grands seigneurs de l'ancienne France, quoique éteintes, appartiennent à l'histoire nationale, et les monumens qui en perpétuent le souvenir lui appartiennent à tout aussi bon droit que ceux sur lesquels repose la chronologie de nos rois. Il ne s'agit point ici d'une froide et pompeuse généalogie qui n'a, le plus souvent, d'importance que pour la famille qu'elle concerne. Un choix sévère et consciencieux devrait présider à la formation de la liste des familles qui seraient traitées dans cet ouvrage, élevé autant à la gloire du pays que dans l'intérêt des arts. En effet, si le tableau généalogique, la notice historique qui doit précéder le travail sur chacune des familles, si la figure des mausolées, des monumens, des inscriptions, des médailles, des armoiries, des *fac-simile* de l'écriture, la copie en couleur des portraits, des costumes; la vue même des anciens châteaux, des ruines du siège de leur puissance, intéressent la gloire de ces familles et l'histoire des pays, combien parmi ces monumens n'en est-il pas qui intéressent également l'archæologie, la numismatique du moyen âge et l'histoire des arts dans notre pays! Combien de monumens remarquables sous plus d'un rapport ne sont pas voués à l'oubli dans le fond de nos provinces, et qui, réunis et reproduits par des dessinateurs exacts et habiles, auraient pour les savans, les artistes et même les simples curieux, tout le mérite de la nouveauté et un véritable intérêt! Mais pour qu'une semblable entreprise réussisse, il faudrait qu'elle fût bien dirigée, tant sous le rapport des recherches historiques à faire, que sous le point de vue de l'exécution, et surtout qu'une grande sévérité présidât à l'adoption et au choix des documens.

L'ouvrage de M. Litta serait un excellent modèle à suivre, seulement les progrès de la lithographie permettraient d'économiser dans son exécution l'excédant de frais qu'occasionne la gravure; comme, dans celui-ci, la plupart des monumens pourraient être figurés au simple trait; mais il est douteux que les portraits puissent être enluminés comme ils le sont dans l'ouvrage de M. Litta; nous n'avons en général, dans ce genre,



rien qui approche des enluminures de cet ouvrage, ni de ce qui se fait habituellement en Angleterre. Nos portraits enluminés sont le plus souvent un misérable barbouillage ; cependant, comme on a tous les moyens de faire aussi bien que partout ailleurs, on pourrait peut-être obtenir la même perfection avec des soins et du zèle.

M. Litta a senti combien la numismatique et l'histoire pouvaient gagner à un semblable ouvrage ; ami des arts, et vivant dans un pays où ils sont si appréciés, si encouragés par le goût national et le grand nombre d'hommes qui les cultivent, il n'a rien négligé pour lui donner tous les genres d'intérêt qu'il pouvait comporter, et l'exécution répond parfaitement au but qu'il s'est proposé. Le nombre des monumens, leur beauté, le rôle qu'ont joué la plupart des familles dont il s'occupe, les souvenirs qu'elles retracent, doit rendre son livre presque populaire en Italie, et le faire même rechercher par les savans et les artistes de tous les pays.

Les notices ou tableaux généalogiques et historiques à la fois sont concis, instructifs, et rédigés d'une manière très-convenable.

Dans cet ouvrage, chaque livraison contient une ou plusieurs familles sans ordre méthodique ; car il eût été impossible d'en adopter un. Les médailles sont toutes copiées avec soin sur des originaux authentiques, et dans leur véritable dimension ; des monumens sont copiés d'après les originaux eux-mêmes, et leurs détails sont soigneusement donnés à part, lorsqu'ils le méritent, pour l'utilité des artistes ; enfin, l'auteur n'a point voulu former de société pour son exécution, pensant avec raison que, dans une entreprise semblable, il ne devait dépendre que d'une seule et unique volonté.

Forcés de nous restreindre dans l'annonce de ce bel et intéressant ouvrage, nous allons signaler sommairement ce qui caractérise chacune des livraisons que nous annonçons.

I<sup>re</sup>. LIVR. Elle est consacrée à la famille SFORZE de la Romagne (Milan, 1819 ; prix : 40 livres ital.). Le cahier contient six tableaux de généalogie historique, la carte du duché de Milan à l'époque des ducs Sforze, trois planches de médailles avec leurs explications ; plusieurs monumens sépulcraux de cette illustre famille, entre autres de Bone de Sforze, duchesse de Bary, reine de Pologne, du cardinal Ascagne Sforze, la statue

de Louis Sforze , duc de Milan , et de Béatrice d'Este sa femme, etc.

II<sup>e</sup>. LIVR. Elle contient : 1<sup>o</sup>. la famille ECCLINI de la Marche de Trévisé , famille éteinte en l'an 1260 , un tableau historique , une planche de médailles (prix : 2 liv. 80 c.) ; 2<sup>o</sup>. la famille SANVITALE de Parme : trois tableaux historiques et une planche de médailles.

III<sup>e</sup>. LIVR. Comprend les deux familles SIMONETTA de Calabre et GALLIO de Come. La première a deux tableaux historiques et le dessin d'un buste de Cicco Simonetta (prix : 3 liv. 80) ; la 2<sup>e</sup>. , éteinte à Naples en 1800 , n'a qu'un tableau historique et une planche de médailles (prix : 2 liv. 80).

IV<sup>e</sup>. LIVR. Est consacrée à la famille TRIVULZE de Milan , famille qui a produit tant d'éminens personnages , des maréchaux de France , etc. ; 4 tableaux histor. , 2 planches offrent les mausolées de cette illustre famille , qui se voient dans la chapelle sépulcrale qui lui est consacrée et qui fait partie de l'église de St.-Nazaire de Milan ; une planche de médailles et une planche de portraits terminent cette livraison (prix : 18 liv.). Ces portraits représentent Camille et Théodore Trivulze , l'un général , l'autre maréchal de France ; Ambroise , évêque de Bablio , et le cardinal Trivulze , gouverneur de Milan.

La V<sup>e</sup>. LIVR. contient : 1<sup>o</sup>. la famille CESARINI de Rome , qui a fourni des cardinaux , des évêques , éteinte en 1685 ; (prix : 1 liv. 52) , etc. , et la famille PERETTI de Montalto , éteinte en 1655 (prix : 8 liv.). Cette famille a la gloire d'avoir produit le fameux Sixte V , dont on voit dans cette livraison 4 médailles inédites et le monument sépulcral qui se trouve dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure à Rome.

La VI<sup>e</sup>. LIVR. contient les familles TRINCI de Foligno , éteinte en 1452 ; CAVANIGLIA de Naples , éteinte en 1792 ; GIOVO de Come , famille dont plusieurs membres sont célèbres dans les lettres et dans l'église. Une planche représente la statue de l'évêque Paul GIOVIO , l'historien , du cloître de Saint-Laurent , à Florence. 4 portraits très-bien peints représentent ce même personnage et trois autres membres de cette famille.

La VII<sup>e</sup>. LIVR. (prix : 28 liv.) contient l'histoire de la famille CESI de Rome , famille illustre dans les lettres et dans l'église ; on remarque le buste de Frédéric Cesi , fondateur de la célèbre académie des Lincei , trois médailles en son honneur ; le monu-

ment sépulcral de Pierre Cesi, sénateur de Rome, existant dans la cathédrale de Narni; le monument sépulcral des cardinaux Frédéric et Paul Cesi, tous exécutés par le chevalier Fontana; des médailles, le plan et les détails de la chapelle de cette famille, dans l'église de S<sup>te</sup>.-Marie de la Paix à Rome, œuvre de Michel-Ange, de la plus riche composition.

VIII<sup>e</sup>. Livr. Contient la famille CASTIGLIONI de Milan (prix 26 liv.); cinq tableaux historiques, les dessins de 5 mausolées, dont deux appartenant à des cardinaux, un bas-relief et 4 portraits composent cette livraison. L'un de ces portraits représente Giov. Castiglioni, sénateur ducal; un 2<sup>e</sup>. B. Castiglioni, auteur du *Courtisan*, d'après le tableau de Raphaël, du musée de Paris; un 5<sup>e</sup>. représente l'auteur de *Ricardi*, d'après le Trevisano.

IX<sup>e</sup>. et X<sup>e</sup>. Livr. consacrées à la famille VISCONTI de Milan. Cette famille des cé èbres ducs de Milan ne pouvait manquer de fournir beaucoup de matériaux, aussi comprend-elle deux parties. Six tableaux historiques et une planche représentant deux beaux monumens sépulcraux, l'un de Otto Visconti, archevêque et seigneur de Milan, l'autre de Stephano Visconti, composent la 1<sup>re</sup>. partie; la 2<sup>e</sup>. offre 3 autres tableaux historiques, le superbe et curieux mausolée de Giangaleazzo Visconti, duc de Milan, dans la chartreuse de Pavie, avec tous les détails des statues, bas-reliefs, etc. Des portraits en pied terminent cette belle livraison; ils représentent 4 des Visconti, entr'autres Giangaleazzo offrant à la Vierge le modèle de la chartreuse de Pavie, peints à fresque dans cette église par le Bramante.

XI<sup>e</sup>. Livr. C'est à la famille PIC DE LA MIRANDOLLE qu'est consacrée cette livraison, famille éteinte en 1787. Elle est composée de 5 tableaux historiques, de 2 planches offrant la suite des monnaies frappées à l'effigie de cette famille, de deux autres planches pour des médailles ou des monumens, et d'une planche de portraits. Celui du célèbre Giovanni Pic dit le *Fenice degli Ingegneri*, malgré sa vaste érudition, a une physionomie bien peu spirituelle; plusieurs autres ducs de cette famille sont représentés sur cette belle planche.

XII<sup>e</sup>. Livr. Elle contient deux familles: 1<sup>o</sup>. ARCIMBALDI de Milan, éteinte en 1727; outre un tableau historique, celle-ci offre le mausolée de 3 archevêques de Milan de cette famille,

mausolée qui se voit dans la métropole de Milan; 20. DA CAMINO, de la marche de Trévise, éteinte en 1422.

XIII<sup>e</sup>. LIVR. Famille PIO de Carpi, famille illustre dans l'église. Plusieurs monumens remarquables, un dessin d'un tableau peint dans la chapelle du château de Carpi, des médailles et la figure de la statue en bronze d'Albert Pio, qui se voit au Musée du Louvre, à Paris, ornent cette livraison.

XIV<sup>e</sup>. LIVR. Celle-ci contient trois familles : 1<sup>o</sup>. BONACOLSI de Milan, famille éteinte en 1328; 20. CAVALCABO DI CREMONA, et 3<sup>o</sup>. VALORI de Florence, éteinte en 1687. Les deux 1<sup>res</sup>. n'ont chacune qu'un tableau historique. La 3<sup>e</sup>. fournit en outre une planche pour deux tombeaux et deux portraits, l'un d'après un Buste.

XV<sup>e</sup>. (*Voy. leullet. ci-dessus cité.*)

XVI<sup>e</sup>. LIVR. consacrée, 1<sup>o</sup>. à la famille ACCOLTI d'AREZZO. Les portraits des deux cardinaux Pierre et Benoît, et celui de François Accolti, et deux médailles de cette famille, portraits enlumines comme tous les autres avec beaucoup de soin, composent la planche des monumens de cette famille; 2<sup>o</sup>. DA CORREGGIO, qui a fourni beaucoup de *Podesta* à Bologne, à Plaisance, à Gênes, à Reggio, etc. Plusieurs tableaux historiques et une planche représentant un tableau de cette famille font partie de la livraison.

XVII<sup>e</sup>. LIVR. Contient deux familles; 1<sup>o</sup>. CONCINI d'Arezzo et MONTE de Monte-Saint-Savino. C'est de cette 1<sup>re</sup>. famille que sortait ce Concini, qui devint, au milieu des intrigues de Marie de Médicis et d'Henriette d'Entragues, chevalier d'honneur de la reine de France, etc., et qui fut assassiné presque sous les yeux de Louis XIII; son cadavre enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois, où le peuple le déterra pour le déchirer. Plusieurs monumens et un très-beau portrait du pape Jules III, membre de cette famille illustre, la vue de son tombeau et le dessin de sa statue en bronze existant à Péruge, travail de Vincenzo Danti, composent cette livraison. D. F.

93. LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire; par AUG. THIERRY; 472 p. in-8<sup>o</sup>.; prix, 7 fr. 50 c. Paris, 1827; Ponthieu, Sautolet.

Il faut distinguer dans ces 25 lettres deux parties: la première se compose de réflexions sur l'histoire; la dernière

contient des morceaux historiques. M. Thierry n'a pas de peine à prouver la nécessité d'une bonne Histoire de France, et à faire voir la fausse couleur donnée aux premiers temps de cette histoire par des historiens tels que Velly, Mézeray, Daniel, Anquetil. Déjà Voltaire avait signalé l'esprit étroit qui a guidé quelques-uns de ces auteurs. M. Thierry prouve jusqu'à l'évidence que la nation était à peu près rien pour eux, et qu'ils écrivaient plutôt l'histoire de la cour que celle de la France. « On peut nommer l'abbé Velly, dit M. Thierry, historien plaisant, galant, de bon ton, sachant son monde; mais l'appeler de bonne foi historien national, cela est impossible: lui-même n'eût rien compris à ce mot. Au contraire, son plus grand soin est d'effacer partout la couleur populaire pour y substituer l'air de cour; c'est d'étendre avec art le vernis des grâces modernes sur la rudesse du vieux temps. Si ce Hilderic, que nous baptisons Childeric, est chassé, comme dit l'histoire contemporaine, pour avoir insulté les filles des Francs, l'abbé Velly nous entretient du *cœur trop tendre de ce prince*. S'agit-il d'exprimer la distinction que la conquête des Barbares établissait entre eux et les vaincus, différence grave et triste qui plaçait d'un côté l'homme et la terre libres, de l'autre le champ et l'homme tributaires, ce sont de pures préférences de cour, ce sont les *faveurs de nos rois* qui sont toutes pour les vainqueurs, etc. » M. Thierry reproche de plus à Velly, ainsi qu'à tous les historiens modernes, d'avoir défiguré et rendu méconnaissables les noms des Francs; il veut qu'on écrive Hlode-vig, Hilpe-rik, Hlode-her, Thiode-rik, au lieu de Clovis, Chilperic, Clotaire, Thierry; il écrit partout de cette manière. Dans plusieurs endroits de ses lettres l'auteur revient sur ce sujet. Il paraît y attacher une importance extrême. Dans son Histoire de la conquête des Normands le même auteur se sert partout de ces mots barbares, et plusieurs fois il a soin d'avertir qu'il ne faut pas employer les mots usités chez les modernes. Nous sommes vraiment fâchés de voir qu'un écrivain aussi estimable, et qui a de si profondes vues sur l'histoire, se livre à de pareilles minuties. D'abord, les noms que M. Thierry veut réformer sont généralement reçus; le besoin de mots analogues au génie de la langue les a modifiés et les a fait admettre tels qu'ils sont: il n'est pas vraisemblable que l'on parvienne à les changer. En second lieu, sur quelles bases M. Thierry veut-il opérer ses ré-

formes ? Il répond que dans la langue des Francs ces noms se composent de deux épithètes ou adjectifs qui ont une signification ; qu'ainsi *Hlode-her* signifie célèbre et brillant, *Hilde-berht* guerrier brillant, *Hilpe-ric* secourable et fort, *Daghe-bert* homme d'armes brillant. Mais dans quelle langue ? est-ce dans l'idiome primitif des Francs ? où est le dictionnaire de cette langue ? Il serait difficile à M. Thierry de prouver que tous les mots ont eu l'acception qu'il leur donne, et que les noms d'hommes ont été composés comme il l'indique. Il est vrai que plusieurs auteurs des derniers siècles ont donné à M. Thierry l'exemple de ces étymologies, mais ils ont souvent commis d'étranges erreurs. Pour expliquer des noms de Francs, ils avaient recours par exemple aux patois allemands ou au hollandais et au flamand, lorsque ces langues ou patois offraient justement un mot tel qu'ils en cherchaient. Il est probable que les noms d'hommes, chez les Francs, provenaient de quelque épithète de leur langue, comme dans le français moderne les mots de le Bègue, le Long, le Noir, Barbe-Bleue, Bras-de-fer, et comme les sauvages appellent leurs guerriers Bas-de-Cuir, Casse-Tête, etc. ; ceci est conforme à l'usage de tous les peuples barbares, qui désignent un homme d'après la qualité la plus saillante de son extérieur ou de son caractère. Mais que l'on ait régulièrement composé les noms d'hommes de deux adjectifs ou d'un adjectif et d'un substantif, qu'on ait appelé l'un secourable et fort, l'autre homme de guerre brillant, qu'on ait eu recours aux qualités abstraites pour désigner un homme, voilà ce qu'il faudrait d'abord prouver avant de l'assurer, et voilà ce qui serait contraire à l'usage d'autres peuples barbares.

Nous engageons l'auteur à renoncer à un système aride, dont les résultats, après les recherches les plus opiniâtres, ne seront jamais que des conjectures plus ou moins plausibles ou ingénieuses. L'auteur se trompe aussi en donnant pour échantillon du langage franc du 9<sup>e</sup>. siècle, le commencement d'un chant triomphal en l'honneur de la victoire du roi de France sur les Normands. Les vers que cite M. Thierry sont de l'allemand moderne, ainsi que je l'ai dit ailleurs (1) ; la fin du même chant est évidemment d'un langage plus ancien. Il aurait fallu aussi que M. Thierry, puisqu'il voulait citer des échantillons

---

(1) *Histoire des Expéditions maritimes des Normands*, tom. I.

du langage du 9<sup>e</sup>. siècle, se servît, pour le serment prêté à Strasbourg, de l'édition revue sur le texte original, et publiée par M. Mourcin.

M. Thierry fait de très-bonnes réflexions sur le caractère des Francs, sur la véritable époque de l'établissement de la monarchie, sur le démembrement de l'empire de Charlemagne, que l'auteur écrit Karl-le-Grand. Le reste du volume est consacré à un exposé de l'affranchissement des communes et à une histoire des diverses communes de France, surtout de celles de Vezelay et de Reims. L'histoire de la commune de Laon avait déjà été traitée par M. Bodin. M. Thierry s'étend beaucoup sur celle de Vezelay qui est l'histoire de la lutte entre le pouvoir et les bourgeois. L'auteur termine cette histoire par les réflexions suivantes : « Les habitans de Vezelay redevinrent serfs de l'église Sainte-Marie, mais non pas, sans doute, avec la même rigueur qu'auparavant; car, alors comme toujours, la servitude avait ses limites dans la volonté et le courage de ceux qui devaient la subir : si leurs jours d'indépendance pleine et entière furent de courte durée, ne nous hâtons pas de les accuser de peu de constance, et ne portons pas sur eux l'arrêt prononcé contre de grandes nations qui n'ont su vouloir qu'un moment. Qu'était-ce qu'une poignée de marchands, en présence de l'autorité royale et papale au 12<sup>e</sup>. siècle? Qu'était-ce que ces petites sociétés bourgeoises jetées çà et là, comme les Oasis du désert, au milieu d'une population de paysans, trop ignorante encore pour sympathiser avec ceux qui reniaient l'esclavage, et prête, au contraire, à servir de milice aux rigueurs, contre leurs sujets révoltés? Plutôt que de blâmer légèrement ceux qui nous ont devancés dans ce grand travail que nous poursuivons avec plus de fruit que nos ancêtres, et que cependant nous n'achèverons point, regardons avec admiration à travers quels obstacles la pensée de la liberté s'est fait jour pour arriver jusqu'à nous, etc. » Les lettres sur l'histoire de France sont parsemées de réflexions vraies ou ingénieuses et quelquefois remarquables par leur nouveauté. DEPPING.

94. JOURNÉE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY. — Le dernier numéro de l'*Edinburgh Review* contient sur l'histoire de Lingard un article qui reporte la pensée vers cette sanglante catastrophe, dont la relation a été transmise à la postérité sous le nom de

*Massacre de la Saint-Barthélemy.* L'auteur discute avec sagacité la conduite des principaux acteurs de cette tragédie politique, et s'efforce d'assigner à chacun d'eux la part qu'il y prit ; le tout d'après le grand jour que les annalistes contemporains, des témoignages circonstanciés, la tradition et des probabilités raisonnées jettent sur toute l'affaire. Ce mémoire parle d'un instrument curieux dont il donne l'empreinte et dont l'existence se rattache à l'événement en question ; il est en la possession de l'auteur ; c'est le sceau de Charles IX, qui fut appendu à l'ordre du massacre, et dont la devise est formée de ces mots PIETATE. ET. IVSTITIA. (*London liter. Gazette*, 26 août 1826.) Nous ajouterons que Lingard, dans son exposé des massacres de la Saint-Barthélemy, a surtout suivi Caveirac. L'auteur de l'article remarquable de l'*Edinburgh Review* prouve par les mémoires du temps que Caveirac a souvent atténué et affaibli les faits, et il les rétablit tels qu'ils paraissent s'être réellement passés.

D—G.

95. SIÈGE DE TROYES PAR LES JÉSUITES, ou Mémoires et pièces pour servir à l'histoire de Troyes pendant le 17<sup>e</sup>. siècle, suivis du Discours de Jean PASSERAT, Troyen, prononcé au Collège royal de Paris en 1594. Petit in-12 de 13 feuil.  $\frac{1}{3}$ . Paris, 1826 ; chez les marchands de nouveautés.

96. HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ; par A. - M. THIERS. Tom. VIII<sup>e</sup>. In-8<sup>o</sup>. de 3 feuil.  $\frac{1}{4}$ . Plus une carte. Paris, 1827 ; Lecointe et Durey.

97. GESCHICHTE DER STAATSVERÄNDERUNG IN FRANKREICH, etc.— Histoire de la révolution en France sous Louis XVI, ou origine, progrès et influence des soi-disant philosophes modernes de ce pays. In-8<sup>o</sup>. avec tables. Tom. I<sup>er</sup>. Leipzig, 1827 ; Brockhaus.

Ce volume, qui sera suivi de beaucoup d'autres, contient les événemens jusqu'à la mort de M. de Maurepas. L'auteur anonyme a puisé dans toutes les sources, et compulsé les ouvrages de Désodoards, de Toulangeon, Papon, Lacrosette, de Staël, Necker, Turgot, Molleville, Condorcet, Soulavie, Thiers, Mignet, etc. ; il prétend avoir compilé avec impartialité. (*Journ. gén. de la littér. étrang.* ; fév. 1827, p. 40.)



98. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE sous le gouvernement de Napoléon Buonaparte , et pendant l'absence de la maison de Bourbon , contenant des anecdotes particulières sur les principaux personnages de ce temps ; par J.-B. SALGUES. XLVIII<sup>e</sup>. livr. (fin du tom. VII). In-8°. de 5 feuil. Prix, 2 fr. Paris, 1827 Dentu.
99. VIE DE NAPOLÉON , rédigée par une Société de gens de lettres , sur les nouveaux documens dictés et corrigés à Sainte-Hellène par Napoléon même ; ouvrage orné de planches lithographiées d'après les premiers peintres de l'école française , avec le texte en regard ; par MADON. 21<sup>e</sup>. livrais. Prix par livr., 4 fr. Bruxelles, 1826 ; Jobard.
100. THE LIFE OF NAPOLEON BUONAPARTE , with a preliminary view of the french Revolution ; by sir WALTER SCOTT. 9 vol. in-8. Prix, 67 fr. 50 c. ; ou en 9 vol. in-12 , prix , 50 fr. Paris, 1827 ; Treuttel et Würtz ; et A. et W. Galignani.
101. VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE , précédée d'un Tableau de la Révolution française ; par sir WALTER SCOTT ; traduit de l'anglais. 9 vol. in-8. Prix, 63 fr. , et sur papier vélin superfine satiné, 126 fr. ; ou en 18 vol. in-12 , prix , 54 fr. Paris, 1827 ; Treuttel et Würtz ; et Gosselin.

Nous rendrons un compte détaillé de cet important ouvrage dans le prochain cahier du *Bulletin*.

102. CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET POLITIQUES sur la Russie , l'Autriche et la Prusse , et sur les rapports de ces trois puissances avec la France et les autres états de l'Europe ; par N. JH. AUBERNON, ex-préfet. 2<sup>e</sup>. édit. in-8. de 12 f.  $\frac{1}{2}$ . Prix, 3 fr. 50 c. Paris, 1827 ; Ponthieu.

Cet ouvrage étant, actuellement, plutôt du domaine de la politique que de l'histoire proprement dite , nous nous bornerons à le signaler à nos lecteurs comme un livre rempli de réflexions importantes sur l'état politique de l'Europe, et qui mérite d'être lu et médité par les hommes éclairés et qui s'occupent des hautes questions qui agitent aujourd'hui les Sociétés.

103. I. ANNUAIRE DU DÉPARTEMENT DES VOSGES pour les années 1822 à 1827. 6 vol. in-12. Épinal ; Hoener.
104. II. JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DÉPARTEMENT DES VOSGES. Nos. 1 à 5. In-12. Épinal ; Gérard.
105. III. TOPOGRAPHIE PHYSIQUE ET MÉDICALE DU CANTON DE GÉRARD-MER (département des Vosges), précédé d'une notice historique ; par J.-B. JACQUOT, D. M. In-4°. Strasbourg, 1826 ; Levrault.

Réservant pour notre section de *sciences géographiques et de statistique* ce que ces trois ouvrages renferment de données sur la situation actuelle du département des Vosges, nous signalerons ici ce qu'ils offrent de curieux et d'intéressant sous le rapport archæologique.

Les monumens que la *Société des antiquités des Vosges* a découverts depuis quelques années prouvent que les légions romaines ont séjourné sur le territoire de ce département, et qu'elles ont eu des établissemens militaires dans ses deux parties, la *plaine* et la *montagne*. Les barbares qui renversèrent l'empire romain pénétrèrent aussi dans les Vosges, dont la population fut obligée de se réfugier dans les villes et dans les lieux fortifiés.

Les premiers établissemens que l'on y connaisse d'une manière précise sont ceux que firent vers 620 saint Romaric et saint Amé, dans la vallée de la Moselle, et en 669, saint Déodat ou saint Diez, dans la vallée de la Meurthe.

Romaric, attaché au roi Théodebert, avait été exilé et dépouillé de ses biens. Rappelé et rétabli dans son rang et dans sa fortune, il quitta volontairement la cour sous Clotaire II. Après avoir donné une partie de ses biens aux pauvres, il s'enfonça dans les forêts des Vosges. Un vieux château appelé *Habend*, placé au haut de la montagne dite aujourd'hui *Saint-Mont*, sur la rive gauche de la Moselle, lui parut propre pour y fonder un monastère, qui fut appelé en langue francique *Romaricberg*, et en latin *Romarici-Mons*. Les Hongrois l'ayant détruit dans le X<sup>e</sup>. siècle, il fut rebâti, non plus sur la montagne, mais dans la vallée, vis-à-vis et de l'autre côté de la Moselle. Les habitations se multiplièrent autour de ce monastère ; de là est venue la ville de Rémiremont.

Déodat ou Dieudonné appartenait aussi à une famille illustre parmi les Francs. Il fut pendant quelques années évêque de Nevers. Ayant ensuite quitté son évêché et traversé les Vosges, il alla se cacher dans une île déserte de l'Alsace, à 8 lieues au-dessus de Strasbourg. D'autres solitaires vinrent se placer sous sa direction, et protégé par Childéric II, Déodat fonda l'abbaye d'*Ebersmunster*, autour de laquelle s'est formé un bourg, riche par son industrie et son commerce. Mais Déodat souffrait d'être si connu; il reprit le chemin des Vosges et s'arrêta dans une vallée qu'il nomma le *val de Galilée*; c'est aujourd'hui le *val de Saint-Diez*, qui est arrosé par la Meurthe. C'était alors un désert inculte; Déodat y bâtit, au pied d'une montagne, le Kamberg, une cellule et une chapelle, que l'on a eu soin d'entretenir. C'est près de là que s'est formé le faubourg de Saint-Diez, sur la rive gauche de la Meurthe. Plus tard, Déodat bâtit de l'autre côté de la rive un monastère de bénédictins, qui fut appelé la maison des *Jointures*; parce qu'il était situé dans l'angle formé par la jonction de *Rothbach*, ou *Ruisseau rouge*, avec la Meurthe. Le roi Childéric II donna en propriété à Déodat et à son monastère tout le val de Saint-Diez.

Les autres solitaires qui formèrent des établissemens dans les Vosges, où ils apportèrent les lettres et la civilisation, et attirèrent des colons pour défricher ces immenses forêts, étaient des nobles francs, qui appartenaient à la cour des rois mérovingiens; de là vient qu'ils donnèrent des noms franciques aux lieux où ils s'établirent.

Le canton de *Gérardmer* doit son nom à Gérard d'Alsace, 1<sup>er</sup>. duc héréditaire de Lorraine, qui avait fait bâtir sur les bords de la *Jamaque*, rivière qui sortant du lac de Gérardmer va se jeter plus bas dans la Valogne, une tour massive de 18 pieds carrés, et destinée à servir de demeure aux princes quand ils venaient chasser dans ces forêts. C'est de cette époque que la contrée prit le nom de *Gérardmer*, c'est-à-dire lac ou mer de Gérard; en latin : *Gerardi mare, pagus gerardimarinus*.

Le premier titre que l'on trouve dans les archives de Gérardmer est une lettre patente du duc de Lorraine qui, en 1459, accorda aux habitans le droit de fréquenter les marchés d'Espinal, de Saint-Diez, de Bruyères et de Rémiremont.

Les antiquités découvertes, comme nous l'avons dit plus haut, par la société des antiquaires des Vosges sont : 1<sup>o</sup>. à

Champ, canton de Bruyères, les ruines de l'église et un château royal habité par Charlemagne; 2°. à Brouvelieures; même canton, les ruines d'un édifice, chef-lieu d'une commanderie de Templiers; 3°. à Dompierre, encore dans le même canton, les restes d'une voie romaine et des médailles; 4°. à Chaumouzey, canton d'Épinal, les ruines d'une ancienne abbaye; 5°. au village de la Salle, sur la route de Saint-Diez, les *foissottes*, carrières d'où les anciens tiraient ces meules de moulins à bras qu'ils appelèrent d'abord *molæ trusatiles*, et plus tard *molæ asinarie*; 6°. à Eteval, en sortant des *foissottes*, les restes d'une abbaye célèbre de Prémontrés, et près de là, sur le mont *Répy*, le camp que les Romains avaient construit sur sa plate-forme; 7°. les antiquités de la ville de Saint-Diez, qui a été le berceau de la civilisation dans la vallée de la Meurthe; 8°. les ruines d'édifices anciens à Fromont (*mons Pharamundi* ou *mons Ferratus*), à Rothand, canton de Schirmeck et sur le Donon, la 2°. des montagnes nommées les Hautes-Chaumes; 9°. à Rémiremont, les restes de l'abbaye, et à Dommartin une épée romaine que l'on y conserve; 10°. à Plombières, ses anciens aqueducs, son étuve, son pavé antique et les vestiges d'autres anciennes constructions; 11°. les antiquités du canton de Mirecourt, parmi lesquelles on remarque surtout des médailles trouvées à Maltaincourt; 12°. dans le canton de Darney la cuve des Fées, à Escles, une route romaine et la tombe dite improprement du grand pacha, à Dombasle un tombeau romain, à Hennegel les restes du châlelet ou *castellum*, enfin la voie romaine et un four à Beaucamp; 13°. les antiquités du canton de Dompierre, telles que les thermes romaines découvertes à Lameray, avec une grande quantité de médailles, à Ville-sur-Ilion une forge romaine renfermant des objets travaillés en fer, à Bousemont des *tumuli* ou tombelles, avec 40 médailles et un grand nombre de fragmens antiques, à Damas des *molæ trusatiles*, un tombeau antique, une voie ancienne, un édifice renfermant un caveau destiné aux sépultures, avec d'autres antiquités; 14°. à Mont-Heureux-sur-Saône et à Blainville situé dans le même canton, des thermes romaines, avec étuves, médailles, etc.; 15°. enfin à Grand ou Gran, dans l'arrondissement de Neufchâteau, les antiquités les plus précieuses que pos-

sède le département et qui consistent en un grand amphithéâtre, des thermes, un conduit souterrain, une prison romaine, une chapelle bâtie avec des pierres antiques, des frises, des corniches, des statues, des bronzes, des bas-reliefs, des voies, un camée, des inscriptions lapidaires et des médailles en grand nombre. Au milieu des incursions qu'exige la recherche de tous ces objets, on rencontre souvent, en outre, des routes romaines qui se croisent dans la *montagne* et dans la *plaine*, et qui méritent d'être examinés.

---

MÉLANGES.

106. SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE CALCUTTA. — La séance du 6 septembre dernier fut remplie par les communications suivantes :

Une traduction d'un manuscrit birman, contenant la liste des différentes dynasties de princes qui gouvernèrent l'Inde et la péninsule; par le cap. Low.

Des extraits de l'histoire indigène d'Assam, conservés par les baelongs ou prêtres de l'ancienne religion, et connus sous le nom de baelong pothi; par le D<sup>r</sup>. Scott, écuy.

Notice sur Arracan et histoire de la province de ce nom; par le cap. Paton. Ces deux derniers articles avaient été communiqués par le gouvernement.

Les tables chronologiques, traduites par le cap. Low, et réputées pour être celles des rois birmans; mais la désignation de Kusawadi (le Coosy), de Mégalha ou Magadha (Behar), de Milhila (ou Terhut), et de Baranasi (Benarès), ne permettent pas de douter qu'elles sont applicables à la plus grande partie du continent de l'Inde. Autant qu'on peut en inférer des dates assignées dans cette liste chronologique, on peut la supposer commençant à la 29<sup>e</sup>. année de l'ère birmane, ou vers l'an 1139. Comme, toutefois, cette liste n'est accompagnée d'aucune espèce de commentaire, et attendu, d'un autre côté, que les noms propres se trouvent, suivant toutes les apparences, étrangement mutilés par le chronologiste birman, et au point d'être le plus souvent méconnaissables, elle ne paraît pas susceptible de jeter un grand jour sur la chronologie de l'Inde. Toutefois, on retrouve, dans plusieurs endroits, une certaine

affinité entre ces tables et celles de Wilford et de Buchanan. Vers la fin de l'ouvrage, on voit plusieurs dynasties de princes birmans; et deux familles, l'une de sept et l'autre de vingt-neuf princes, y figurent comme ayant été souverains de Chekkein Myoote ou d'Ava, vers l'an 1356 de J.-C., et l'Alom Mendra ou Alompra. La maison royale de Prome fut fondée en 1262; elle comptait vingt-un princes. La liste de ces derniers est suivie de cinq princes du Pégou; mais rien n'indique qu'ils fassent lignée avec la famille Prome. Il existe aussi une liste de huit princes de Wakroo ou de Martaban, dont la souche date de 1332. Wakroo est une ville en ruines, située au sud de Martaban.

L'histoire du royaume d'Assam. Cette histoire paraît être la même que celle dont Buchanan fait mention dans ses Annales de la littérature orientale. Cette chronique commence vers le milieu du dixième siècle, époque à laquelle Khunlang et Khunlai, deux frères, descendirent, à ce qu'on prétend, du ciel par une échelle de fer, et fondèrent une famille qui régna sur les contrées de Mungham et de Munghi; et Sukapha, treizième descendant de Khunlai, premier prince de la dynastie d'Assam, monta sur le trône en l'an 1189 de J.-C. C'est pourquoi cette histoire laisse indéterminé le premier état politique d'Assam. À en juger par le nom de ces princes, il est évident qu'ils appartenaient à une souche étrangère, et probablement à quelques-unes des montagnes situées entre Assam et la Chine; contrées d'où, jusqu'à ce jour, à l'exemple des Sinhphas, eurent lieu des irruptions de tribus barbares. Il n'est guère douteux qu'avant cette invasion la partie occidentale d'Assam et le cours du Brahmaputra jusqu'au Brahmakund faisaient partie des pays hindous, ainsi que l'attestent un grand nombre de légendes et de traditions, toutes portant des désignations tirées du sanscrit. Ce ne fut que vers le commencement du 17<sup>e</sup>. siècle que la famille régnante redevint hindoue dans la personne de Gadadhar Sinh, 32<sup>e</sup>. souverain de cette contrée. Les annales d'Assam ne donnent pas une idée très-favorable des principes moraux ou politiques de la cour. Elles sont remplies d'exemples de trahisons et d'assassinats dont on peut, sans doute, attribuer une grande partie à la constitution du gouvernement, aussi-bien qu'à son caractère barbare et aux rivalités des principaux officiers qui se disputaient le pouvoir, et surtout aux dissensions sans cesse ré-

naissantes entre les Bura Goheins ou ministres héréditaires , et les rois.

Cette histoire d'Arracan commence en l'an 701 de l'ère chrétienne , et continue dans une série de cent vingt princes indigènes jusqu'à l'année 1784 , époque à laquelle ce pays fut conquis par les Birmans. Depuis ses annales rapportent les événemens qui eurent lieu sous neuf vice-rois birmans , jusqu'au commencement de la dernière guerre. Suivant ces annales, le royaume d'Arracan , en différentes époques et sous des princes belliqueux et habiles , comprenait Ava , et s'étendait d'un côté jusque dans une partie de la Chine , et de l'autre jusqu'au Bengale ; mais ces brillantes périodes de gloire furent de courte durée , et l'usurpation , les détronemens , les meurtres et les guerres , tant étrangères que civiles , occupent la majeure partie de l'histoire de ces temps. (*Calcutta governm. Gazette ; Asiat. Journ.* ; avril 1827 , p. 507.)

107. ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE PÉTERSBOURG. — Séance du 22 janvier 1827 ; M. Krug lit un mémoire *Passages de la chronique grecque du moine George , surnommé Itamar Tulus* , et leur traduction dans les Annales de Nestor , avec des notes de Ph. Krug ; M. Fraehn lit un mémoire sur l'édition de la grande chronique de Tabery , par le professeur Kosegarten , à Greifswald.

5 février. — L'empereur demande l'opinion de l'Académie sur 2 ouvrages manuscrits : 1°. Histoire de la dynastie Youan traduite du mandchou , et 2°. Chronique des empereurs chinois ; l'auteur est M. Vladiquine. Commissaire : M. Dipoot Sost correspondant de l'Académie.

12 février. M. Fraehn lit un mémoire : *de Burtassis dissertatio , quâ hujus populi chronicis russicis memorati res obscuræ admoto scriptorum muhammedanorum lumine aliqua ex parte illustrantur*. 2°. partie.

19 février. — M. Grafe lit un mémoire : *artis quædam opera literis notata explicantur*.

108. INSTITUTION ROYALE DE LONDRES. — Comme une diversion aux graves sujets scientifiques qui se traitent ordinairement dans le sein de cette société , les lectures du vendredi de la semaine dernière eurent un caractère purement littéraire. M. Singer y lut un mémoire sur les racines grecques , objet , en partie , des

investigations du Dr. Nichol touchant cette langue savante. L'hypothèse que soutint l'auteur, nous parut un peu problématique ; mais comme nous ne connaissons pas tous les arguments sur lesquels repose le principe général, nous ne croyons pas devoir émettre une opinion à cet égard. Le Dr. N. suppose que les 22 lettres hébraïques donnent naissance aux 2 mille mots bilittéraux et trilitéraux qui constituent cette langue simple, et que ces lettres ont en elles-mêmes un sens idéal que l'on retrouve dans toutes leurs combinaisons. C'est ainsi que la lettre répondant à notre C, qui représente un arc, a, indépendamment du son et du caractère phonique qui lui sont propres, 3 significations idéales telles que un arc, *courbe* ; une corde d'arc, *restriction* ; et un arc armé d'une flèche, *blesant* ; *transperçant* ; et notre philologue prétend que le Chébreu, là où il se trouve placé, comporte toujours l'une de ces 3 acceptions. (*London lit. Gazette*, 10 mars 1827.)

109. ACADÉMIE ROYALE DE TURIN, Séance du 8 février 1827. — La classe des sciences morales, historiques, etc., a tenu une séance dans laquelle le comte Napion a continué la lecture de ses *Considérations sur la restauration des sciences d'état en Italie, dans le 16<sup>e</sup>. siècle*. Le chevalier Mauno a lu des notices sur les affaires de la Sardaigne durant la domination espagnole. Le comte Balbe, président de l'Académie, a terminé la lecture du mémoire envoyé à la Classe, par le comte Frédéric Sclopis, intitulé : de l'Établissement de la domination des Lombards en Italie, et suite de leur gouvernement.

16 mars. — Il a été fait les lectures suivantes : Chant 18<sup>e</sup>. du poëme inédit, *Iparia*, par la comtesse Deodata Roero de Revel, née de Saluces ; interprétation d'un passage de Cassiodore touchant les œuvres architectoniques existant à Rome au temps du roi Théodoric, par le comte Napion ; divisions de l'Égypte en Nomes, etc., par le professeur Peyron ; des trépieds en général, et en particulier de celui de la ville d'*Industria*, par l'abbé Barucchi.

26 avril. — On a entendu les 2 lectures suivantes : *Delle regale della zecca in Italia nei secoli X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>*, par le comte Napion ; *Notizie del Ministero del conte Bogina per rispetto alla Sardegna*, par le chevalier Mauno. (*Journ. de Savoie* ; février, avril et mai, 1827.)



110. SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS. Séance générale annuelle, du 27 avril 1827. Cette séance, comme celle de l'année dernière, est présidée par le duc d'Orléans, président honoraire de la Société. Après lecture faite du procès-verbal de la séance générale de l'année précédente, et de la liste des différens ouvrages imprimés aux frais de la Société, et qui sont déposés sur le bureau, M. Abel Rémusat lit un rapport sur les travaux entrepris pendant les derniers mois de l'année 1826, et les 5 premiers mois de 1827; et c'est pour la 5<sup>e</sup>. fois que cet illustre académicien vient ainsi présenter, dans ces réunions solennelles, le tableau des travaux de la Société, et les résultats des opérations de son Conseil d'administration.

Les ouvrages que la Société fait imprimer à ses frais, occupent le premier rang dans le rapport de son secrétaire. La plupart sont des livres élémentaires destinés à ouvrir l'accès d'idiomes encore peu connus, ou même absolument ignorés, et que l'on peut désirer de voir devenir l'objet d'une étude régulière. Ce sont, par exemple, l'*Essai sur le Pali*, de MM. E. Burnouf et Lassen; la *Grammaire* et le *Dictionnaire géorgiens* de M. Klaproth, le *Dictionnaire mandchou* qui doit être publié par le même auteur, et la *Grammaire japonaise* du P. Rodriguez. D'autres ouvrages, tels que l'élégant épisode de la mort de *Yadnadatta*, et le drame célèbre de *Sacontala*, donnés par M. Chezy; l'édition du philosophe chinois *Meng-Tseu* ou *Mencius*, publiée avec tant de soins et de zèle par M. Stanislas Julien; enfin le choix des *Fables de Vartan*, et le poème de la *Prise d'Edesse* du patriarche Narsès, que l'on doit à MM. Saint-Martin et Zohrab, offrent aux étudiants, pour les langues sanscrite, chinoise et arménienne, des textes fidèles, accompagnés de traductions et de notes critiques, qui ajoutent de nouveaux moyens à ceux que l'on possédait déjà, pour se perfectionner dans l'étude de ces différentes langues. Le nombre et l'importance de ces publications, toutes dirigées vers un but d'utilité dont il est facile de prévoir les heureux résultats, croîtront avec les années; et elles seront, pour la jeunesse studieuse, une source toujours renaissante dans laquelle on pourra puiser continuellement des instructions solides qui, tout en étendant le cercle de nos connaissances, éveilleront le zèle et exciteront l'émulation de chacun.

Le journal que la Société fait imprimer tend au même but;

et il offre, en outre, aux personnes qui la composent, le moyen de publier et de répandre les résultats de leurs travaux. C'est un dépôt ouvert aux communications de tous genres relatives à l'Asie. C'est comme le centre des relations que la Société, qui étend ses rapports et son influence jusque dans les contrées les plus lointaines, entretient avec tous les savans de l'Europe. M. le rapporteur passe en revue les morceaux tantôt profonds, tantôt agréables; les dissertations philologiques ou historiques; les essais littéraires et critiques qui, dans ce recueil, se font remarquer par leur importance et leur nouveauté; et dont la plupart seraient encore inédits, ou n'auraient même peut-être jamais été composés, si leurs auteurs avaient été privés de cette voie facile et courte pour arriver à la publicité.

Mais M. Abel Rémusat ne se borne pas à tracer l'histoire des travaux de la Société, ni à faire connaître les motifs qui ont dirigé son conseil dans le choix des ouvrages qui doivent paraître sous ses auspices; tout ce qui a rapport aux langues et à la littérature de l'Asie, est admis, et au moins mentionné dans les rapports qu'il lui présente annuellement, et qui offrent ainsi une récapitulation des travaux relatifs à cette vaste partie du globe, dans laquelle rien d'essentiel n'est omis, et où le sujet et l'importance de ces travaux sont indiqués et appréciés avec une admirable précision. Aussi ces rapports, bien qu'ils ne soient encore qu'au nombre de cinq, forment déjà un recueil important dans lequel on observe avec intérêt les progrès journaliers que fait en Europe l'étude des différentes branches de la littérature orientale.

Nous ne suivrons pas M. Abel Rémusat dans cette savante énumération. Nous nous contenterons de répéter ce que nous disions tout à l'heure, que rien d'essentiel n'y est omis, à l'exception peut-être d'un seul ouvrage, et c'est précisément celui dont il est probable qu'on a le plus parlé dans le cours de cette année. Ce n'est ni le mépris, ni l'ignorance, ni la partialité qu'il faut accuser de cet oubli, et il sera facile d'en assigner la véritable cause, quand on saura que nous voulons parler de l'élégante traduction du roman chinois : *Tu-Kiao-li* ou *les Deux Cousines*.

Ce rapport est terminé par un exposé rapide et lumineux de ce que les fondateurs de la Société asiatique ont voulu faire, et de ce que la Société a effectué pendant ce premier lustre de

son existence. Qu'il nous soit permis de faire connaître les services immenses qu'elle a rendus, pendant ce court espace de temps aux lettres orientales, en reproduisant les principaux traits de ce tableau. L'institution même de cette Académie asiatique, qui, pour me servir d'une heureuse expression de M. Abel Rémusat, vient donner un public à des études qui n'en avaient pas, est un premier bienfait dont il est inutile de faire sentir toute l'étendue. Une bibliothèque spéciale, qui offre des secours qu'il serait souvent impossible de se procurer ailleurs, s'est formée sous son influence. Le journal asiatique a été fondé, et les dix volumes qui ont déjà vu le jour, contiennent un grand nombre de mémoires et d'extraits tout à la fois solides et intéressans. Des caractères géorgiens, dewanagaris et tartares, qui manquaient à la typographie orientale, ont été acquis par la Société. Enfin, des dix ouvrages ordonnés par le Conseil, et que nous avons énumérés plus haut, le drame de Sacontala, la Grammaire géorgienne et le Dictionnaire mandchou, sont les seuls qui restent à paraître. « Peut-être, dit en terminant M. Abel Rémusat, trouvera-t-on qu'il était difficile de mieux employer le temps, de surmonter plus complètement les difficultés des commencemens, et de tirer un parti plus avantageux de ressources, peu considérables à la vérité, mais dont le bon emploi assure la durée et le renouvellement, parce qu'il n'y a rien qui l'épuise moins que l'amour du bien, et le zèle d'une réunion de personnes instruites pour un objet reconnu utile, et déjà partiellement mis à exécution. »

Après la lecture de ce rapport, on a entendu : 1°. un Mémoire de M. Champollion jeune, dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier le mérite, sur *les résultats historiques qu'a produits jusqu'ici la découverte de l'alphabet phonétique égyptien*; 2°. *une Nouvelle traduite du chinois*, par M. Stanislas Julien; 3°. *un Exposé de l'histoire de l'écriture chez les Arabes Hedjaz*, par M. de Sacy.

C. LANDRESSE.

111. SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DES BONS LIVRES (à Paris). — Encyclopédie catholique des Sciences. Section d'histoire ancienne et et archéologie. Progr. du prix proposé pour l'année 1828.

*Reconnaître s'il existe réellement des raisons de croire que la civilisation et la race des Égyptiens tirent leur origine du centre de l'Afrique.*

La Société se propose de compléter les *Recherches sur l'origine des peuples* en mettant successivement au concours dans les années suivantes des questions relatives aux origines des Indiens, des Chinois, des Celtes, des peuples de l'Amérique, etc. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 2,000 francs. Les ouvrages seront écrits en français ou en latin, et devront être remis au secrétariat de la Société catholique avant le 20 avril 1828. Ce terme est de rigueur. L'ouvrage qui remportera le prix sera imprimé aux frais de la Société, et l'auteur aura la faculté d'en faire tirer pour son compte autant d'exemplaires qu'il le jugera convenable, à des conditions que la Société rendra pour lui le plus avantageuses qu'il sera possible. Le concours sera jugé par ceux des membres de la Société Catholique qui composent la section d'histoire ancienne et d'archéologie, savoir :

MM. Quatremère de Quincy, Drach, Saint-Martin, l'abbé Perreau, Poisson, Abel Rémusat.

112. ACADEMIE ROYALE DU GARD. — Cette société avait proposé pour sujet de prix : *l'Influence de Louis XI sur l'état de la France et de l'Europe* ; le prix a été décerné au mémoire de M. Pagery de Bourdeliac, capitaine au corps roy. d'état-major, à Montpellier.

113. COMPENDIO PELLE VITE, etc. — Abrégé des vies des empereurs de la maison d'Autriche. In-12. pr. 1 fr. 30 c. Milan, société des Classiques italiens.

114. MÉMOIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LUIZ DE SOIZA, et sur ses œuvres ; par Franç. LOBO. (*Memorias da Acad. real das Scienc. de Lisboa* ; Tom. VIII, part. 1, p. 1.)

Luiz de Soiza est un moine portugais du XVII<sup>e</sup>. siècle qui a écrit la vie de l'archevêque de Viane, et la chronique de l'ordre de Saint-Dominique dans lequel il était entré. L'auteur du mémoire donne des détails sur la famille, sur la vie et sur les œuvres de Luiz de Soiza, qu'il met au-dessus de tous les historiens anciens, Xénophon excepté.

D—G.

115. VIE DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD LIANCOURT (François-Alexandre-Frédéric) ; par Frédéric GAETAN, comte de LA ROCHEFOUCAULD, son fils. In-8°. de VII-108 pages ; prix, 3 fr. et 3 fr. 50 cent. Paris, 1827 ; Delaforest.

La vie d'un homme de bien appartient à l'histoire ; elle la dédommage des désastres de la guerre, des crimes de l'ambition, des erreurs de la politique et des fautes des peuples, que sa plume impartiale et sévère doit enregistrer. A ce titre, les vertus d'un La Rochefoucauld doivent compenser bien des maux. Quelle âme fut jamais occupée de plus nobles pensées que la sienne ! Quel esprit enfanta jamais de plus utiles projets ! Quelle vie enfin fut plus pleine que la sienne de belles actions ! Elles lui étaient si familières, qu'on pourrait dire en quelque sorte qu'elles étaient indépendantes de sa volonté et qu'il était de son essence de répandre des bienfaits, comme il est de celle du soleil de vivifier la nature, s'il ne fallait pas pour reconnaître, et par conséquent pour pratiquer le bien, un tact et un discernement qui sont donnés à peu d'hommes et qui faisaient la marque distinctive de son caractère.

A toutes les époques de sa vie, dans toutes les positions où il s'est trouvé, le duc de La Rochefoucauld a donné des preuves des plus nobles sentimens du cœur, réglés par l'exercice constant d'une saine raison ; toujours il s'est montré conséquent avec lui-même. C'est que sa vertu n'était pas le résultat d'un système ou de principes qui dussent varier avec les circonstances ; elle était immuable et fondée sur la conscience, qui ne nous égare jamais lorsque nous consentons à l'avoir pour conseillère. Il suffit de suivre son historien pour reconnaître qu'il n'y a rien d'exagéré dans l'éloge que nous faisons du duc de La Rochefoucauld et que si peu d'hommes de notre siècle ont mérité.

Né le 11 janvier 1747, d'une famille plus illustre encore par la noblesse du cœur que par la noblesse civile, dès l'âge de 21 ans, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il avait déjà su acquérir l'estime des hommes les plus recommandables et celle de Walpole, doué lui-même de tant de mérite et si bon juge de celui des autres. A son retour en France, accueilli comme un fils par le duc de Choiseul, alors premier ministre, il lui demeura fidèle après son renvoi, le suivit dans l'exil et commença dès l'âge de 23 ans, dit son historien, à éprouver une disgrâce de cour. Le résultat de cette disgrâce pour son pays fut l'établissement à Liancourt d'une ferme anglaise, où il naturalisa les procédés nouveaux de nos voisins dans l'agriculture, et fut le premier à donner l'exemple de la culture des prairies

artificielles. A la même époque il fit venir de la Suisse et de l'Angleterre les meilleures races de bestiaux, qui s'acclimatèrent aisément à Liancourt. A cette époque aussi fut fondée cette école des arts et métiers à laquelle se rattachent tant de souvenirs de toute espèce. L'amitié des Turgot, des Malesherbes, des Necker et de Louis XVI, suivit bientôt celle du duc de Choiseul, et vint consoler le duc de La Rochefoucauld d'une disgrâce honorable et passagère. Il reparut à la cour, non comme courtisan, mais comme conseiller du trône, et accompagna le roi dans le voyage qu'il fit à Cherbourg en 1786, voyage qui fit naître dans la nation tant d'espérances qu'une résistance inattendue devait empêcher de se réaliser. Élu député de la noblesse par le baillage de Clermont, en Beauvaisis, lorsque les États généraux s'assemblèrent en 1789, il partagea dans la chambre de la noblesse les opinions de la minorité; vota le 6 mai pour la vérification des pouvoirs des 3 ordres en commun et signa le 19 juin la protestation contre les décisions de la majorité. Le 18 juillet de la même année il fut élu président de l'assemblée nationale, en suivit les travaux avec une constante assiduité, y soutint la nécessité de la sanction royale, et plus tard l'inviolabilité de la personne du roi. Nommé en 1790 président du comité de mendicité, il s'occupa activement de la destruction de ce fléau, et fit plusieurs rapports sur ce sujet, ainsi que sur les hôpitaux et sur les sociétés de bienfaisance; préluant ainsi à tous les bienfaits qu'il devait verser sur son pays, bienfaits dont la révolution n'interrompit pas entièrement le cours, puisque leur action se conserva dans l'établissement qu'il avait formé et qui subsista pendant les temps d'orage comme propriété départementale.

La révolution venait de prendre une direction presque inévitable alors, mais que n'avaient pu prévoir ses premiers instigateurs, qui jugeaient de la conscience des autres par la leur, et qui ne voyaient que l'intérêt général là où des intérêts particuliers et coupables allaient tout confondre et tout bouleverser. Le duc de La Rochefoucauld n'ayant plus d'asile sur cette terre devenue ingrate et cruelle envers tous ses anciens bienfaiteurs, dut au dévouement d'un négociant d'Abbeville, Delattre, et d'un simple pêcheur, le bon Vudentun, de sauver une tête que l'échafaud réclamait en France, et que des couronnes et des autels auraient attendue chez un autre peuple et

dans d'autres temps. Il passa en Angleterre, et s'établit à Bury-St.-Edmund, dans le comté de Suffolk, d'où, fidèle à son dévouement pour son roi, auquel il avait donné, peu de temps avant son départ, tout l'argent qu'il possédait, il écrivit à Barrère une lettre dans laquelle il demandait la permission de venir rendre témoignage dans le procès de Louis XVI, lettre dont Barrère ne crut pas devoir faire usage, dans l'intérêt même de son auteur, pour qui la proscription avait moins de danger, que l'honneur qu'il réclamait. Cependant le duc de La Rochefoucauld, ne perdant point encore tout espoir, fit imprimer et répandre en France, une autre lettre dans laquelle il retraçait la conduite et les sentimens du roi, témoignage qui aurait suffi pour le sauver s'il avait pu l'être et si sa perte n'avait pas déjà été jurée par un parti trop faible pour n'être pas injuste et barbare.

Après la mort du roi, le duc de La Rochefoucauld passa en Amérique, et y recueillit les matériaux d'un ouvrage qui fut regardé, lorsqu'il parut, comme un tableau parfaitement exact des États-Unis à la fin du XVIII<sup>e</sup>. siècle. « Le combat, disait-il dans cet ouvrage, est aujourd'hui entre la liberté et le despotisme. Si le despotisme triomphe, il ne s'organisera que pour enchaîner l'univers; si la cause de la liberté prévaut, elle pourra s'organiser, se régulariser, cesser d'être anarchie, devenir réellement liberté. » Il recueillit en même temps des données pour un ouvrage sur les prisons des États-Unis, qu'il a également publié à son retour en France. Ainsi, les années mêmes de son exil ne furent pas perdues pour son pays.

Président du comité pour la propagation de la vaccine, inspecteur-général de l'École des arts et métiers de Châlons et du Conservatoire des arts et métiers de Paris, membre du conseil général des prisons, du conseil général des manufactures, du conseil d'agriculture, du conseil général des hospices de Paris et du conseil général du département de l'Oise, il exerçait gratuitement toutes ces places, et il avait encore sous sa surveillance la boulangerie et la pharmacie : il avait ainsi, comme le dit son historien, su créer un ministère de bien public, où chacune de ses actions était un bienfait (1). Il ne nous

---

(1) A tous ceux que nous avons déjà signalés, il convient d'ajouter celui de l'*Enseignement mutuel* et de la *Caisse d'épargne*, à l'établisse-

appartient pas d'examiner ici comment la source de tant de bienfaits a pu, pour ainsi dire, être tarie subitement entre les mains du bienfaiteur; mais ce que nous pouvons dire avec son historien, c'est que, se confiant aux nombreux amis qu'il avait conservés dans chacune des administrations dont il avait fait partie, il ne cessa point de faire le bien, de prendre part à tous les établissemens utiles, et de rendre service chaque jour par ses recommandations particulières.

Telle fut la vie de celui que nous pleurons avec toute la France, et qui mériterait d'être surnommé *le bon La Rochefoucauld*, si par cette épithète on ne craignait d'établir une distinction entre lui et les héritiers de son nom, qui voudront sans doute prouver qu'ils ont également hérité de toutes ses vertus. Déjà l'un d'eux vient d'élever à sa mémoire le monument le plus digne de la piété filiale, par ce récit simple et touchant qu'il nous donne de la vie de son père. Celui qui a pu raconter sans ostentation une aussi belle vie, doit regarder les belles actions comme le patrimoine de sa famille, et ranger au nombre des devoirs ce que le vulgaire estime comme le résultat d'une vertu surhumaine.

E. HÉREAU.

---

ment desquels il coopéra de tous ses moyens; car tout ce qui était bon et utile était sûr d'obtenir l'approbation du duc de La Rochefoucauld, comme on peut dire en renversant la même proposition, que tout ce qu'il a protégé fut bon et utile.

---

## TABLE

### DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE NUMÉRO.

---

#### *Philologie, Ethnographie.*

	Page.
Origine unique et hiérog. des chiffres et des lettres; Paravey.	1
<i>Lingua universalis</i> ; Rethy. — Étude de la langue hébr.; Muhlert.	3
Sur la littérature des Hindous. . . . .	4
Sur la lit. indienne; Gilchrist. — Papyrus égyptien; Bachmann.	9
Annal. de Tabari; Kosegarten. — <i>Euripidis Andromache</i> ; Koerner.	10
<i>Aristotelis reliquiæ</i> ; Neumann. — Sur le prétendu Dion. Longinus.	11
Philologie astronomique. Tables d'Hipparque. ( <i>Fin</i> ). Marcoz. . .	14
<i>De Pomponio Bononiensi</i> ; Munk. — Sur l'auteur de l'imitation de	



J.-C. ; Gregory. . . . .	19
Précis de la géogr. univ. ; Europe orientale, langues ; Malte-Brun.	20
Ancienne trad. italienne de l'hist. grecque de Ducas ; Mustoxidi.	29
2 passages de la <i>Divina Comedia</i> ; Ferruzzi. 30. — Sur les 5 prem.	
édit. des <i>Lusiades</i> ; Mendo Trigoso. . . . .	31
Gram. provençale ; Adrian , 32. — Poésie des Troubadours ; Diez.	33

*Mythologie.*

La Mythologie ; Monti , 34. — Panthéon égyptien , Champollion le jeune , 35. — Fable de Cydippe ; Buttmann. . . . .	35
---	----

*Archæologie , Numismatique.*

Manuel ; Karcher. — Momies Guanches . . . . .	36
2 <sup>e</sup> . lettre à M. le duc de Blacas , sur le musée de Turin ; Champollion le jeune. . . . .	37
Sur l'amulette de lord Byron ; de Hammer. . . . .	42
Reconstruction du temple toscan ; Klenze. . . . .	43
Archéog. sicil. ; Bertino. — Ruines de Pompéi ; Gell et Gandy. . . . .	45
Fouilles de l'amphithéâtre Campanien , 49. — A Véies , 50. — Bas-relief de Velletri , <i>id.</i> — Sarcophage antique ; Cardinali. . . . .	50
Limite romaine ; Maier , 51. — Antiq. de Neuwied ; Dorow. — Les Extersteine. . . . .	52
Société royale des antiquaires de France , suite de la notice de ses travaux. . . . .	53
Antiquités de l'Alsace ; de Golbéry , 62. — A Dieppe. . . . .	63
Jambe de cheval antique trouvée à Lyon. . . . .	64
Inscriptions sépulcrales chrétiennes ; Crispi , 71. — Arc de Suze.	72
Inscriptions chrétiennes ; P. Visconti , 73. — Monnaies de Lyon ; Cochard . . . . .	75

*Histoire.*

Colonie grecque en Corse ; Stephanopoli. . . . .	78
Les origines de plusieurs états de l'antiquité ; Drummond. . . . .	79
L'histoire politique de l'Inde de 1784 à 1823 ; Malcolm. . . . .	81
Théologie de Manès ; Reichlin Meldegg. . . . .	85
Sur plusieurs ouvrages modernes, relatifs aux gouv. grecs. . . . .	<i>ib.</i>
De l'influence des lois rom. sur la Pologne ; Mickiewicz et Morze.	90
Affaire de Pologne ; Ciampi , 92. — Hist. des Pays-Bas ; de Jonge.	93
De la réforme sous Henri VIII ; Soames. — Captivité de Richard-Cœur-de-Lion. . . . .	94
Histoire du règne de Henri VIII ; Sharon-Turner. . . . .	96
Mém. sur la cour d'Élisabeth ; Aikin , Aragon et Montémont. . . . .	101
Familles célèbres d'Italie ; Litta. . . . .	102
Lettre sur l'hist. de France ; Thierry , 107. — La St. Barthélemy.	110
Annuaire des Vosges , société d'Épinal , topogr. de Gérardmer.	113

*Mélanges.*

Soc. asiat. de Calcutta , 116. — Acad. de Pétersbourg , 118. — Institut. roy. de Londres, <i>ib.</i> — Acad. de Turin, 119. — Soc. asiat. de Paris, 120. — Soc. cathol. des bons livres (à Paris), 122. — Acad. roy. du Gard. — Vie du duc de Liancourt. . . . .	123
--	-----

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN , RUE RACINE , N<sup>o</sup>. 4 ,

PLACE DE L'ODÉON.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

116. DE L'ORIGINE DES FORMES GRAMMATICALES et de leur influence sur la formation des idées; par M. Wilh. DE HUMBOLDT. (*Mém. de l'Acad. roy. de Berlin*, pour 1822 et 1823, PARTIE PHILOGIE, pag. 40 à 430.)

Ce mémoire développé sous une autre forme le sujet exposé par l'auteur dans sa *Lettre à M. Abel Remusat*, dont il a déjà été rendu compte dans le *Bull.*, cahier de mai dernier, n°. 396.

Ce sujet appelle avec toute raison l'attention des grammairiens philosophes.

117. RÉSULTATS D'UNE COMPARAISON des noms du soleil et de la lune dans près de 400 langues diverses; par Ad. PICTET. (*Bibliothèque universelle de Genève*; août 1825, p. 493, sect. de Littérature.)

*La linguistique*, c'est-à-dire la comparaison générale des langues entre elles, est une science nouvelle qui a de nombreux partisans dans toute l'Europe lettrée, et qui promet des résultats positifs, pourvu qu'elle procède d'après une méthode sévère et rationnelle. Mais on ne commence pas toujours ainsi, et cette science, sans contredit l'une des plus difficiles, et qui exige quelques qualités de l'esprit en général fort rares, est assez communément considérée comme étant à la portée de tout le monde; on la traite comme sa sœur, la science

des étymologies, où les hallucinations sont si fréquentes, même pour des hommes dont on ne conteste pas d'ailleurs les connaissances. [Chaque jour on voit publier de ces rapprochemens en apparence si certains, et qui, examinés de près, ne sont que de pures illusions. Nous osons dire que l'utilité de l'étude comparée des langues ne pouvant être douteuse, il faut avoir le courage de ne pas la décréditer et ne pas commencer par la fin. Cette comparaison, pour être fructueuse, doit reposer sur des élémens d'abord bien déterminés, incontestables, certains pour tous en raison même de leur authenticité. Or, dans l'état actuel des choses, ce sont ces élémens qui nous manquent en général, ce qui n'empêche pas qu'on ne se hâte d'en conclure de très-belles choses, qui, il est vrai, meurent en naissant, et c'est ce que nous appelons décréditer la science. Quelle foi ajouter en effet à ces recueils de mots ramassés dans tous les coins du monde par des voyageurs, d'ordinaire fort curieux, mais qui, ne voyageant pas pour ramasser des nomenclatures de mots, les recueillent au hasard, les transcrivent comme ils peuvent avec notre alphabet, figurant bien ou mal avec nos lettres des prononciations qui nous sont tout-à-fait étrangères, ayant bien ou mal entendu ce qu'on leur dit, en supposant même que ceux qu'ils interrogent savent bien ce qu'on leur demande et aussi ce qu'ils répondent. Il n'en est pas de même pour les langues écrites depuis long-temps, et ici il n'y a que les difficultés que présente la variation de prononciation sur laquelle les linguistes ne s'accordent pas toujours. De là encore une nouvelle chance d'erreur dans ces rapprochemens dont on tire de si brillantes conséquences, et des analogies quelquefois si surprenantes. Quoi qu'il en soit, M. Pictet s'est appliqué à considérer les noms du soleil et de la lune dans 400 idiomes; il nous paraît faire une distinction qui n'est peut-être pas très-nécessaire, et qui embrasse ceux de ces noms qui sont *significatifs* dans plusieurs langues; car, pourquoi ne le seraient-ils pas tous et partout? Il ne faudrait, pour s'en assurer, que connaître la véritable étymologie de ces noms dans toutes les langues où on les trouve. La distinction de M. Pictet ne devait donc porter que sur les noms dont on connaît la signification, et sur ceux dont *on ne la connaît pas*. Il détermine ensuite par des chiffres les analogies existantes entre la forme littérale des noms des deux astres dans diverses

contrées des parties du monde les plus éloignées. Il y a 5 de ces analogies qui se trouvent dans les cinq parties à la fois, plusieurs qui sont communes en même temps à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique; 16 communes à l'Asie et à l'Amérique; 3 à l'Asie, à l'Afrique et à la mer du Sud, etc. Ces rapprochemens ne manquent certainement pas d'intérêt; mais nous revenons, en finissant, aux réflexions exposées au commencement de cette annonce.

C. F.

118. PSAUMES DE DAVID EN HÉBREU, mis en lettres françaises, avec la version latine en regard; par L. DUSSON, de la Société asiat. de Paris. Tom. 1<sup>er</sup>, in-18 de 7 feuilles; prix, 3 fr. Paris, 1827; Dondey-Dupré fils.

119. FRAGMENS EXTRAITS DES MANUSCRITS DU VATICAN ET DU BRÉVIAIRE MOZARABIQUE, adaptés en forme de prières aux 150 psaumes de David (traduits par de Vence); par feu l'abbé de SURLEMONDE; mis en ordre et publiés par M. J.-H.-M. DE VIANY; in-8<sup>o</sup>. de 39 feuilles  $\frac{3}{4}$ . Marseille, 1827; Bayssié.

120. MONUMENS LITTÉRAIRES DE L'INDE, ou mélanges de littérature sanscrite; contenant une exposition rapide de cette littérature, quelques traductions inédites, et un aperçu du système religieux et philosophique des Indiens d'après leurs propres livres; par A. LANGLOIS. 1 vol. in-8<sup>o</sup>, xii et 268 pages. Paris, 1826, Lefèvre. (*Journal des Savans*, avril 1827; article de M. Chézy.)

Dans cet article M. Chézy examine l'ouvrage d'un de ses élèves. Si c'est un honneur pour le disciple, nous sommes portés à croire que l'indulgence du maître a été méritée. M. Langlois, dans le désir d'attirer l'attention sur la littérature sanscrite, a voulu la faire sortir du sanctuaire de la science pour la produire aux yeux des gens du monde. Son premier soin a été de présenter un *tableau de cette littérature* d'après les documens épars que pouvaient lui fournir les ouvrages et les mémoires des savans anglais. C'est là qu'il examine succinctement trois points intéressans, le caractère général de la littérature sanscrite, ses productions, l'âge de ces différentes productions.

De pareilles matières sont importantes, et pouvaient offrir

de grands développemens : mais l'auteur a voulu piquer la curiosité, et s'est bien gardé de l'épuiser, d'autant plus que l'incertitude même de la science dans de semblables sujets devait le rendre circonspect.

A cette introduction succèdent des traductions de deux poèmes sanscrits, le Bhâgavata qui est mis au nombre des *Pourânas*, et le Harivansa, appendice du Mahâbhârata. Ces traductions sont surtout curieuses sous le rapport de la peinture des mœurs de l'Inde ancienne. Récits de combats, descriptions de fêtes, représentations théâtrales, peinture naïve de l'amour, prestiges de magie, on y trouve un peu de tout. Sans doute il n'y a rien de remarquable pour l'invention. Mais les auteurs Indiens, s'ils ne sont pas toujours créateurs heureux, sont néanmoins peintres exacts et gracieux.

Le volume est terminé par une analyse d'un ouvrage fameux de philosophie, le Bhagavad-Gîta. Mais cette analyse n'est point sèche et monotone : elle est présentée d'une manière piquante dans une conversation qu'un Grec et un Brahmane sont supposés avoir eue ensemble mille ans avant Jésus-Christ.

Ce livre est à la fois agréable et instructif : ce qui doit en relever le prix aux yeux des hommes instruits, c'est qu'il est comme le prélude d'une traduction complète du Harivansa, poème historique comme en faisaient les Indiens, c'est-à-dire orné de fables et d'aventures mythologiques. Ce sera le premier ouvrage de ce genre qui nous aura été donné dans son entier, et nous n'en serons plus réduits, pour les antiquités indiennes, aux simples extraits des savans anglais, souvent réunis dans un esprit systématique. Il est bon même de voir la forme que ces peuples donnaient à leurs vieilles chroniques.

121. NOTICE SUR L'OUVRAGE MALAI, INTITULÉ HIKAIAT ISMA JATIEM ; par Roorda van Eijsinga. (*Verhandeling van het bataviaasch genootschap van Kunst. en Wetenschapp.*; vol. x, p. 1.)

L'histoire d'Isma Jatiem par Ismaël, est renommée chez les Malais. C'est un conte dans lequel est enchâssée l'histoire d'un ministre favori d'un roi malai. On ne sait ce qui en est vrai, et dans quelle époque tombe la vie de ce ministre parfait. M. Roorda van Eijsinga en donne l'analyse ; il insère en entier les lettres arabes qui sont citées dans l'original, mais il omet les vers et sentences des brahmes que l'auteur original cite

également, et qui ont paru inintelligibles au traducteur hollandais. Le style de l'auteur malai est concis au point qu'il est souvent difficile à comprendre. D—c.

122. ÉDITION DES LIVRES SACRÉS DE CEYLAN. — On propose de publier, par voie de souscription, les livres sacrés et historiques de Ceylan, d'après un manuscrit cingalais que possède sir Alexandre Johnston, sous la direction duquel la traduction primitive du pali a été achevée. Cet ouvrage doit traiter des sujets suivans, savoir : des *Mahá-Vansé*, ou des doctrines de la race et de la lignée de Buddha ; de *Rájá-Vali*, ou série des rois, et de *Rájá-Ratnácari*, ou mines des bijoux, ou encore océan des rois. Voici la substance des observations qui ont été faites à cette occasion. L'île de Ceylan a toujours été révérée par les sectateurs de Buddha comme le lieu de la naissance et le séjour de Guadma, leur divinité suprême ; et cette île est reconnue par tous les états des régions hindo-chinoises, comme la source primitive où ils ont puisé leurs lois et leurs doctrines. Feu Minderaji - Praw, empereur des Birmans, envoya, à différentes époques de son règne, des prêtres de distinction, avec la mission de se procurer à Ceylan des copies authentiques des écritures sacrées, qu'il jugeait nécessaire pour ramener à leur simplicité primitive les rites des prêtres birmans. Le texte de la traduction des livres sacrés du *Mahá Vansi*, contiendra un développement complet et des commentaires satisfaisans sur la doctrine et les principes primitifs du buddhisme. Les deux livres palis de l'histoire cingalèse, le *Rájá-Vali* et le *Rájá-Ratnácari*, ne sont pas moins importans en ce qu'ils contiennent une grande variété de matériaux historiques purs, qu'on ne pourrait obtenir d'une autre source. Par une libéralité éclairée qui, au milieu des devoirs de sa place, ne fit point négliger à sir Alexandre Johnston, l'acquisition de ces précieux documens, cet officier a donné des preuves de son zèle pour l'avancement des sciences, et suivi honorablement, à cet égard, l'exemple de sir William Jones, l'un des plus brillans ornemens de la littérature de notre pays, qui contribua si efficacement à inspirer le goût des recherches philologiques dans le vaste champ, jusque-là inexploré, des écrits originaux du sanscrit et du Pali.

Les savans d'Europe se sont adonnés avec une louable ardeur

à la littérature orientale. Les découvertes qu'elle leur a fait faire; si importantes par elles-mêmes, ont démontré l'identité des déités classiques de la Grèce et de Rome, au point d'induire l'historien, admirateur des brillantes fictions de l'antiquité, à en chercher la véritable origine sur les bords révévés de l'Inde et du Gange, et à attacher le plus haut intérêt aux anciennes chroniques de l'Orient.

Les circonstances relatives à la découverte de ces trois manuscrits, comportant en elles-mêmes la preuve de l'authenticité de ces ouvrages, paraissent mériter d'être connues du public.

Chef de justice et premier membre du conseil du roi à Ceylan, sir A. Johnston considéra comme un devoir de sa part de procurer aux habitans de cette île un code spécial de lois qui, réglé sur les principes fondamentaux universellement admis, s'adapterait scrupuleusement aux circonstances locales du pays, ainsi qu'à la religion particulière, aux mœurs, aux usages et à la manière de voir et de sentir des indigènes.

Le gouvernement anglais adhéra à ces vues; de leur côté, les principaux prêtres bouddhistes, tous ceux qui avaient reçu leur éducation dans l'île, ainsi que ceux qui avaient fait leurs études dans l'empire birman, coopérèrent cordialement à l'entreprise. Après en avoir mûrement conféré entre eux, comme avec leurs sectateurs, dans toutes les parties de l'île, ils présentèrent à sir Johnston ces copies du *Mahāvansi*, du *Rájá-Vali* et du *Rájá-Ratnácari*, comme contenant l'exposé le plus fidèle qui existât sur l'origine de la religion et les doctrines de Bouddha, et de ses effets moraux et politiques sur les gouvernemens indigènes, les mœurs et les usages du pays. Alors ces documens furent comparés avec les meilleures copies des mêmes ouvrages qui se trouvaient dans les différens temples bouddhistes de Ceylan, revus et corrigés avec soin par deux des plus doctes prêtres de cette île. Il en fut fait ensuite une traduction anglaise par les traducteurs officiels et sous la surveillance de feu le chef indigène, ayant le département de la culture et du commerce de la cannelle, lequel était reconnu pour le savant du pays le plus versé dans la connaissance des langues palie et cingalèse; et c'est de la révision de cette même traduction, destinée à la publication de l'ouvrage dont il s'agit, que s'occupe présentement le rév. M. Fox, qui résida

plusieurs années, en qualité de missionnaire wesleyen, à Ceylan, et qui est, de tous les savans orientalistes de l'Europe, celui qui possède le mieux les langues palie et cingalèse.

Telles sont les circonstances particulières qui établissent la pureté de ses manuscrits. L'éditeur, par l'effet d'un concours de coïncidences favorables, a trouvé le moyen de faire imprimer à Paris, le *Mahá-Vansi* en caractères palis; ce qui, à l'aide de la version anglaise, facilitera aux savans orientalistes l'étude de cet important ouvrage, dans une langue qui, suivant le célèbre D<sup>r</sup>. Leyden, est la langue de la religion, des lois, de la littérature et des sciences de tous les royaumes hindochinois, et qui, d'ailleurs, a exercé la plus grande influence modificative sur les langues locales de toutes ces régions.

M. Edward Uphorn est l'éditeur de cet ouvrage, qui formera 3 vol. in-8°. (*London Liter. Gazette*; 12 mai 1827.)

123. JOSEPH UND ZULEÏKHA. — Joseph et Zuleïkha, roman histor. en vers, traduit du persan de MEWLANA-ABDURRAHMAN DJANI, en allemand par M. DE ROSENZWEIG. Vienne, 1824. Texte persan et traduction allemande, X et 227 p. in-fol.; traduction allemande seulement, avec les notes, XXVI et 498 pag. in-8°. (Voy. le *Bulletin* de juillet 1825, n°. 2.)

Nous revenons sur cet ouvrage pour signaler l'annonce analytique donnée dans le journal de Gottingue, n°. du 23 juin 1825, et dans le Journal des Savans (article de M. de Sacy), n°. de juillet 1826. L'académicien français, après quelques observations critiques, considère cette publication comme un véritable service rendu aux lettres orientales par M. de Rosenzweig. C'est en effet la première édition d'un poëme persan complet qui paraisse en Europe. Les notes que le traducteur a jointes à sa traduction sont considérées comme remplies d'intérêt et propres à faciliter l'intelligence du poëte persan en général.

A. B.

124. ABULGHASI BARADUR CHANI *Historia Mongolorum et Tatarorum*, nunc primùm tataricè edita auctoritate et munificentia illustriss. Comit. Nicolai de Romanzoff. In-fol. IX et 183 pag., 3 feuilles de variantes, et 5 feuilles de nomenclature. Casan et Pétersbourg, 1825. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; janv. 1827, p. 139.)



On avait déjà commencé l'impression de cet important ouvrage en 1820, quand le gouvernement russe, pour des motifs qu'on aurait de la peine à expliquer, donna ordre de cesser les travaux. Ce n'est que vers la fin de 1823 qu'on obtint la permission de continuer l'impression.

Cet ouvrage est aussi important sous le rapport de l'étude de la langue tatare, que sous celui de l'histoire des peuples mongols-tatares, attendu que le dialecte dans lequel il est écrit n'a été connu jusqu'à présent que par quelques fragmens littéraires peu considérables; et bien que l'histoire de ces peuples soit depuis un siècle traduite en français et en allemand, l'historien ne trouvant dans ces traductions qu'un travail imparfait et rempli de fautes, l'édition que nous annonçons doit être une des acquisitions les plus précieuses que la littérature orientale ait faites dans ces dernières années. L. D. L.

125. DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ARABE; par FEU ELLIOUS BOCTHOR, égyptien, prof. d'arabe vulgaire à l'éc. roy. des lang. orient. vivantes; revu et augmenté par A. CAUSSIN DE PERCEVAL, profess. d'arabe vulgaire à l'école roy. des l. l. o. o.; suivi d'un index des mots arabes. 2 vol. in-4°. Paris. (Prospectus).

L'impression de cet important dictionnaire se poursuivant avec tout le soin et toute la célérité possible, nous ajouterons quelques nouveaux détails à l'annonce insérée dans le cahier de mai 1826.

M. Ellious Bocthor, Égyptien, professeur d'arabe vulgaire à l'école royale des langues orientales de Paris, également versé dans la connaissance de sa propre langue et de la langue française, a consacré quinze années à la composition d'un Dictionnaire français-arabe usuel, auquel le dictionnaire de l'académie a servi de base. Il a pris soin de détailler les significations diverses de chaque expression, d'en expliquer l'emploi par des exemples, de citer les proverbes, de traduire par des périphrases les mots français qui n'ont point de correspondans en arabe, afin d'étendre l'usage de ce dictionnaire aux Arabes qui veulent apprendre notre langue. La mort l'a surpris, jeune encore, avant que son ouvrage eût vu le jour. Le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre, animé d'un noble zèle pour les progrès des études orientales, et désirant que ce travail important ne fût point perdu pour la France, a fait l'acquisition du manus-

crit, et entrepris de le faire imprimer. M. Caussin de Perceval, successeur de M. Elious dans la chaire d'arabe vulgaire à l'école roy. des langues orientales, a été chargé de revoir l'ouvrage et d'en effacer de légères incorrections que l'auteur eût sans doute fait disparaître, s'il eût pu, en surveillant lui-même l'impression, mettre la dernière main à son travail. Pour que ce dictionnaire fût aussi complet et d'utilité aussi grande que possible, M. de Clermont-Tonnerre a souhaité qu'il reçût quelques augmentations jugées nécessaires. Suivant son désir, M. Caussin de Perceval a fondu dans l'ouvrage tout ce qu'il lui a paru utile d'extraire des dictionnaires espagnol-arabe et italien-arabe, du P. Canes, et de F. Domenico Germano di Silesia, ainsi que de nombreux matériaux recueillis par lui en Syrie pour composer un dictionnaire semblable. En outre, pour satisfaire au vœu des orientalistes, et fournir aux interprètes et aux voyageurs les moyens de traduire de l'arabe en français, sans recourir à d'autres dictionnaires volumineux et d'un prix élevé, M. Caussin de Perceval doit faire suivre celui-ci d'un Index où les mots arabes, rangés suivant l'ordre alphabétique de leurs racines, seront accompagnés de numéros renvoyant aux pages dans lesquelles le sens et l'emploi de ces mots seront indiqués. Cet Index servira ainsi de dictionnaire arabe-français.

L'ouvrage, imprimé chez FIRMIN DIDOT, dans le format in-4°. sera divisé en 2 parties, et publié en 6 livraisons; les 5 premières composées chacune de 20 feuilles, et la dernière de 25 à 30 feuil.; une livraison paraîtra tous les 6 mois. Prix, 12 fr.

126. ERKLÄRENDE ANMERKUNGEN ZU HOMERS ODYSSEE. — Notes explicatives pour servir à l'intelligence de l'Odyssée d'Homère, par G.-W. NITSCH. Vol. I, contenant les notes explicatives des 3 premiers chants. In-8°. de XXII et 327 pp. Hanovre, 1826; Hahn. (*Gætting. gel. Anzeig.*, fév. 1827, p. 265)

Selon le journal cité, ce travail est non-seulement d'une grande utilité aux élèves des écoles scientifiques, mais aussi aux savans. L'étendue que l'auteur a donnée à son plan, renferme, outre les notes explicatives, une introduction à l'Odyssée, où l'auteur s'attache à examiner les actions et la signification allégorique du poëme, l'histoire d'Homère telle qu'elle a été écrite par les Grecs, et les *Quæstiones Homericae* sur des matières qui sont du ressort d'une critique plus élevée et sur lesquels les

opinions des savans se partagent. Il paraît que le savant auteur a pleinement répondu à ce qu'on attendait de son érudition :

L. D. L.

127. DE L'ARRANGEMENT DE LA POÉSIE DE PINDARE; par M. BOECKH. (*Mém. de l'acad. roy. de Berlin*, pour 1822 et 1823, partie philolog., p. 261, Berlin, 1825, in-4°.)

M. Boeckh émet des idées tout-à-fait nouvelles sur la métrique de Pindare; il rejette surtout la division d'un mot comme finissant un vers et commençant le vers suivant. Ceux que cette matière intéresse doivent consulter ce savant mémoire.

128. GEOGRAPHI GRÆCI MINORES. Hudsonianæ editionis adnotationes integras cum Dodwelli dissertationibus edidit, suasque et variorum adjecit; textum denuò recensuit et varias lectiones subjecit, versionem latinam recognovit, copiosissimis denique indicibus ac tabulis in ære incisus instruxit Joannes Franc. GAIL. Vol. 1, continens *Hannonis et Scylacis periplos*. xviii et 624 pag. in-8. Parisiis, Rege Christ. annuente, typis Regiis excusum. M.DCCC.XXVI. (Voyez le *Bulletin Géographique* de févr. 1827, n°. 179.)

Depuis long-temps les amis de la littérature ancienne désiraient une nouvelle édition du recueil connu sous le nom de *Petits géographes grecs*, et publié, en dernier lieu, par Jean Hudson au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle. Le hasard nous a conservé plusieurs fragmens bien précieux des ouvrages de Dicéarque, d'Artémidore, de Scymnus de Chios, d'Isidore de Charax, de Denys de Byzance, d'Agathémère. Il s'agissait de réunir ces fragmens aux périple d'Hannon, de Scylax, d'Agatharchide, de Néarque, d'Arrien; d'y joindre ce que l'on pourrait trouver encore de fragmens ou de traités grecs inédits concernant la géographie ancienne, de faire un travail critique sur le texte de tous ces matériaux, et d'y ajouter les éclaircissemens que l'état actuel des connaissances géographiques pouvait fournir au nouvel éditeur. Une pareille tâche qui demandait une lecture immense et surtout bien digérée, une longue étude de la prose et du langage poétique des Grecs, les connaissances philologiques les plus profondes et les plus variées, le jugement le plus sûr, le coup d'œil le plus juste, offrait de grandes difficultés à vaincre. Plusieurs savans distingués, tels que

MM. Penzel, Bredow, le baron de Sainte-Croix et Friedemann, avaient annoncé successivement qu'ils s'occupaient d'une nouvelle édition des *Petits géographes*. Mais les publications qu'ils avaient promises n'ayant point paru, M. Gail fils s'est chargé de ce même travail; et nous ne craignons pas d'être démentis en prenant, pour ainsi dire, l'initiative d'un suffrage universel, autant sur l'utilité de l'entreprise du savant éditeur que sur le succès avec lequel il a presque toujours atteint le but de ses efforts.

Le volume, de plus de 600 p., dont nous rendons compte aujourd'hui, ne contient que le périple d'Hannon et celui de Scylax. Dans cet ouvrage, que Pline appelle des *mémoires, commentarii*, Hannon traçait probablement le tableau physique des régions brûlantes que sa flotte avait côtoyées; il disait quels végétaux ces climats lointains produisent, quels animaux extraordinaires ils ont reçus de la nature, quels peuples les habitent; il avait décrit les mœurs farouches, les usages barbares des tribus africaines, et mêlé peut-être à son récit des fables et des aventures merveilleuses qui éveillèrent des soupçons contre sa véracité, et qui valurent, pour nous servir des expressions d'Athénée, aux *livres libyques*, aux *courses vagabondes d'Hannon*, une réputation un peu équivoque.

Au surplus, quel que fût cet ouvrage d'Hannon, il est perdu aujourd'hui. Nous n'en possédons qu'un extrait de peu d'étendue, écrit en langue grecque, et composé probablement vers l'époque où Carthage tomba au pouvoir des Romains. Il est certain, du moins, que le style du fragment qui nous est parvenu, a plus d'un rapport avec la manière d'écrire de Polybe, ce qui ne permet guère de supposer que le texte grec ait été rédigé, dans sa forme actuelle, avant la mort d'Alexandre le Grand. Après un exorde qui ressemble à celui de beaucoup d'inscriptions grecques, Hannon assure qu'il partit de la métropole avec une flotte qui portait *trente mille* individus et dans laquelle il y avait soixante *pentécontères*. Il entra dans l'Océan atlantique, fonda plusieurs colonies et descendit vers le sud-ouest, longeant la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'à un point que ses interprètes nommèrent la *Corne du couchant*, et que M. Gail croit être la rivière de Tungarsal, entre le cap Nun et le cap Bojador. Le défaut de vivres l'ayant empêché de pousser plus loin ses découvertes, Hannon revint à Carthage

et y déposa, ou consacra, dit-on, dans le temple de Saturne (c'est le titre du Périple qui nous l'apprend) l'abrégé dont nous avons encore la traduction en grec. Cette espèce de publicité, donnée à des découvertes nouvelles et aux détails historiques d'une expédition entreprise dans un but commercial, a lieu de surprendre dans une ville dont la politique fut toujours si jalouse et si mystérieuse. Toutefois on aurait tort, à ce qu'il nous semble, de douter de l'authenticité de ce monument précieux, comme l'a fait Dodwell dans les *Petits géographes* publiés par Hudson. Nous ignorons les motifs qui ont pu déterminer Hannon à déposer dans un lieu sacré la relation sommaire de son voyage : l'enceinte révéérée qu'il choisit à cet effet, n'était peut-être pas accessible à tous les citoyens sans distinction.

Trente pages (121-150) sont consacrées à l'explication des nombreuses difficultés qu'offre le texte de ce Périple et que d'anciens commentateurs, Bochart, Gesner, Jacques Gronove, Hudson, s'étaient déjà efforcés de résoudre. M. Gail fils reproduit leurs notes, auxquelles il a joint les siennes. Sachant que la haute philologie est trop liée aux sciences qui l'avoisinent pour marcher à part, qu'elle a beaucoup à leur emprunter, beaucoup à leur fournir, le savant éditeur a réuni et discuté d'une manière lumineuse les produits de différentes recherches géographiques, ainsi que les divers systèmes des auteurs qui ont essayé de retrouver, sur les cartes modernes, les promontoires, les îles, les rivières visitées jadis par Hannon. M. Gail fils a suivi, dans l'ensemble géographique, les données générales de M. Gosselin; il était impossible de choisir un meilleur guide. Une seule fois l'interprétation du mot κέρας par *fleuve* (p. 118, l. 5, et p. 119, l. 6), au lieu de le rendre par *promontoire*, le conduit à des conjectures différentes de celles de son illustre prédécesseur. Outre les passages d'Apollonius et d'Eustathe, reproduits par M. Gail (pag. 143), on pourrait citer encore Pindare (Νείλου ΚΕΡΑΣ ἔσχατον, fragm. 84, vol. III, p. 122 ed. Heyn.), le Χρυσσοῦν κέρας ou le port de l'ancienne Byzance, et, jusqu'à un certain point, Ovide (*et septem digestum in CORNUA Nilum*, Metam., lib. ix, vers 773). Cependant, malgré ces autorités, j'avoue que je ne partage pas encore tout-à-fait l'opinion du savant éditeur, et je doute que dans le style fort simple du Périple, κέρας puisse s'entendre de *fluminis cujusdam*

*ostio, in mare per sinum patentem delabentis* (pag. 143). Selon moi, Ἐσπέρου κέρας serait le *cap du couchant*, Νότου κέρας le *cap du midi*, comme depuis Mela et Pline l'ancien, la plupart des interprètes l'ont entendu (1). Au surplus, je sou mets mon opinion à M. Gail fils lui-même, et je n'hésiterai pas à adopter la traduction qui, après un nouvel examen, lui paraîtra préférable.

A la suite du Périple d'Hannon on trouve le Périple attribué à Scylax de Caryande (p. 235-326), navigateur qui vécut sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. M. Gail fils a reproduit à la tête de cette composition géographique les préfaces et les dissertations des éditeurs précédens, comme il l'avait fait à la tête du Périple d'Hannon (p. 5-66); il y a joint lui-même des prologomènes (p. 203-226) dans lesquels il cherche à fixer l'époque où fut composé l'ouvrage que les manuscrits attribuent à Scylax, et le degré d'authenticité qu'il convient de lui accorder. Nous y avons retrouvé la plupart des raisons spécieuses que l'éditeur avait déjà développées dans un mémoire rédigé en français, raisons qui lui font supposer que le Périple, objet de ses recherches, est, à quelques interpolations près, un peu plus ancien qu'Hérodote. D'un autre côté, un savant illustre vient d'émettre à cet égard une opinion différente, et nous renvoyons nos lecteurs au Mémoire important (2) où cette question chronologique a été traitée avec autant de sagacité que d'érudition. (Voy. le *Bullet.*, nov. 1826, no. 166.)

Le Périple de Scylax est suivi, comme celui d'Hannon, d'un commentaire fort étendu (p. 327-584), dans lequel M. Gail fils a souvent essayé de corriger le texte grec de son auteur. Les bornes de notre recueil ne nous permettent pas d'entrer dans de grands détails sur ces discussions qu'il est d'ailleurs impossible d'abrégier sans leur ôter de leur prix. Contentons-nous de citer ici quelques-unes des corrections qui nous ont frappé le plus. De ce nombre sont le mot *τανάγη* substitué à *πελάγη*, p. 236 et 330; *Αζός* pour *Ἐλάς*, p. 240 et 339; *στάδια αὐ* pour *στάδια μὴ*, p. 242 et 344; *αἶδε* pour *Διάς*, p. 246, 354 et 576; *Νεστόν πο-*

(1) Voy. aussi Saumaise, *Plinianæ exercit.* ed. Paris, 1629. fol. p. 166. B. 1238. D. 1297. A.

(2) *Observat. hist. et géograph. sur le périple attribué à Scylax*, par M. Letronne, dans le *Journ. des Savans*.

τρυόν pour Νεστόν κόλπον, p. 248 et 558; ἐν τῷ κόλπῳ pour ἐν τῷ ἰκονίῳ (1), p. 256 et 379; Γεράνεια ὄρος pour Γεράνεια, Αρις, p. 260 et 388; Ἀθόκη pour Μέθανα, p. 263 et 399; Καινὸν τεῖχος pour Δαμινὸν τεῖχος, p. 281 et 440; Ἄγρα pour Ἄγρα, p. 296 et 475. Plusieurs de ces corrections nous paraissent à peu près certaines; quant aux autres, nous nous empressons d'ajouter que M. Gail fils ne les propose qu'avec cette sage défiance qui est toujours le signe distinctif du vrai talent, et qui embellit encore les renommées les plus brillantes comme les mieux établies.

En dernière analyse, après avoir examiné avec l'attention la plus soutenue l'estimable ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, nous avons cherché à nous faire une idée de la manière dont a procédé l'éditeur dans son système d'annotation. Nous avons vu avec plaisir qu'il n'élude aucun genre de difficulté, et que son attention se porte avec plus ou moins de bonheur, mais toujours avec une louable diligence, sur plusieurs côtés de l'érudition. Si M. Gail fils nous permet de lui dire franchement l'impression qui nous est restée de la lecture attentive de son

---

(1) Au lieu des mots ἐν ΤΩΙ ΙΚΩΝΙΩΙ, qui paraissent altérés, on pourrait proposer ἐν ΤΩΙ ΓΩΝΙΩΙ, ἐν τῷ γώνιῳ, *in flexu*; leçon qui se rapprocherait davantage de celle des manuscrits. Mais, pour soutenir cette conjecture, il faudrait, 1<sup>o</sup>. prouver l'existence du mot γώνιον pour γωνία; 2<sup>o</sup>. démontrer au moins par quelques passages que γωνία a été employé dans le sens de *flexus littoris*. Or, γώνιον ne se trouve ni dans les dictionnaires ni dans les auteurs grecs qui me sont connus; car je n'ose citer l'adjectif γώνιος dans une phrase probablement altérée des *Theologumena arithmeticae*, edit. Wechel. p. 5. C σημειὸν τε καὶ γωνία σὺν ἅπασιν τοῖς γωνίοις εἶδουσιν: c'est sans doute γωνιαίοις, ou peut-être même γωνιίοις, qu'il faut lire. Quant à γωνία dans le sens de *flexus littoris*, je ne puis alléguer que le passage peu concluant de Marc-Antonin, *Ad seipsum*, lib. VI, cap. 36, p. 198, ed. Schultz, Ἡ Ἀσία, ἡ Εὐρώπη, γωνία τοῦ κόσμου. Je renonce donc à ma conjecture, mais je saisis cette occasion pour fixer les différentes significations du mot γωνία, qui, à ce qu'il me semble, n'ont pas été encore assez déterminées: j'appuierai chaque signification par quelques exemples dont il serait aisé et inutile d'augmenter le nombre. Γωνία est employé, 1<sup>o</sup>. dans le sens mathématique d'*angle*: Plutarque, *Opp. moral.* ed. Francof. 1620. in-fol. p. 410. E. 422. B. 719. D. 929. F. 930. A. S. Jean Chrysostome, *Serm. IV in Epist. I ad Corinthios III*, 263, lin. 21: Ποῦτα ἔκαμε Πλάτων καὶ οἱ κατ' αὐτὸν περὶ γραμμῆς, καὶ γωνίας, καὶ σπηγμῆς;— 2<sup>o</sup>. D'équerre. Platon. *Phileb.* cap. 31, p. 51, C. edit. Henr. Steph. Voy. aussi Plutarque, *Opp. mor.* 809. D., et *Vie de Marcellus*

ouvrage, nous avons cru y voir les efforts d'un jeune savant qui cherche à se former, qui n'a pas encore la fermeté de jugement (partage du savoir à sa maturité), mais qui travaille à rassembler les élémens d'une érudition consciencieuse et forte. Nous prétendons par-là encourager puissamment le savant éditeur, et non pas lui refuser des qualités que les érudits n'acquièrent qu'avec le temps. Ainsi, comme son sujet est spécialement géographique, M. Gail a cherché, avec zèle et bonne foi, à déterminer l'âge de ses auteurs, à démêler les détails qui appartiennent aux diverses époques de la géographie, à fixer les différences chronologiques. Quelquefois il nous paraît se tromper dans l'exécution; et qui ne se trompe pas? mais souvent aussi il fait des rapprochemens ingénieux et utiles, qui prouvent une connaissance approfondie du sujet. M. Gail fils ne néglige pas non plus sur son passage la correction des textes des auteurs qui lui passent sous les yeux; c'est la tâche d'un helléniste, et elle atteste la lecture réfléchie des anciens. Quelques discussions

---

200. A, edit. Wechel., avec la note de MM. Brodier et Vauvilliers, dans la traduct. d'Amyot publiée par Clavier, p. 480. 3°. De coin d'un manteau ou d'une draperie. Saumaise *ad Tertullian. De pallio*, p. 111. C. 112, B. 471. C. Plutarque, *quomodo adul. ab amico intern. possit*, 64. A. 4°. De coin d'un édifice, d'une rue, d'une place publique. Dans S. Grégoire de Nysse, *contra Apollinarem*. II. 719. B. on lit : Οὐδὲ γὰρ ἐστὶ δυνατόν, χωρὶς τῆς τῶν δύο τοίχων συμβολῆς γωνίας γενέσθαι. Cette acception est très-commune : voyez dans Plutarque, *quomodo quis progressus in virt. sentire queat* 77. E. ἐν τινὶ γωνίᾳ τῆς ἀγέρᾳς, et dans le secul Flavius Josèphe. 82. B. C. 898. C. 914. B. 919. C. E. 947. B. 951. B. 954. B. 5°. De pilier d'un pont : Diodore de Sicile, *Hist. lib. II, cap. 8. t. I. p. 121.* edit. Wesseling. 6°. Dans le sens d'*anguli latebræque*. Plutarque, *Opp. mor.* 618. E. 777. B. Numénus dans Eusèbe, *Préparat. évangélique*, 738. C. γωνίαν λαβῶν, βιβλία κατέλιπε γράφας τοῖς ὑπερονο. Les copistes confondent souvent le diminutif γωνίδιον, *exiguus angulus* (M. Anton. *ad se ips. lib. IV. cap. 3. 88* : ὅλη τε γὰρ ἡ γῆ στιγμὴ, καὶ πάσης πόσον γωνίδιον ἢ κατόικησις αὐτῆ; ) avec γωνίδιον, diminutif de γών. Dans la lettre CCCXCII de S. Basile, adressée à Amphilocheus, évêque d'Iconium. II. 1175. A. ἐν διαφόρῳ γωνιδίῳ παρερριμένῳ, la version de Claude Morel porte : *alterno genu abjectum*. Lisez : ἐν γωνιδίῳ, *in diverso angulo* Je termine cette note déjà trop longue en rappelant que le mot γωνιόπους, conservé par Diogène Laërce, 269, A, comme surnom ou sobriquet du philosophe Zeuxis, manque dans nos dictionnaires grecs.



grammaticales et philologiques semées dans ses notes contribuent à leur donner plus d'un genre d'utilité.

Trois cartes gravées avec soin et deux tables, l'une des matières (p. 586-596), l'autre (p. 597-614) concernant les noms historiques et géographiques, terminent ce 1<sup>er</sup>. volume des *Petits géographes grecs*. Nous désirons vivement que le savant éditeur trouve les encouragemens qu'il mérite pour terminer bientôt son entreprise; et nous espérons qu'à la fin du dernier volume, après avoir accumulé dans son commentaire une telle multitude de notions curieuses, il donnera aux lecteurs, par une table générale et bien détaillée, la facilité de retrouver, sans aucune recherche pénible, les vérités nouvelles, les corrections de textes, les hypothèses ingénieuses, contenues dans ses notes qu'il sera toujours important de consulter.

HASE.

129. DAN. WYTTENBACHII LECTIONES QUINQUE, editæ à Guill. Leone MAHNE. In-8. Gand et Leyde, 1824; Mahne.

Les 5 variantes trouvées dans les papiers de Wytttenbach, se rapportent à quelques passages d'auteurs anciens où certains critiques ont voulu reconnaître des interpolations, à cause des idées que ces passages contiennent sur Dieu et sur l'âme, idées qu'ils considéraient comme tirées du christianisme et tout-à-fait étrangères aux auteurs profanes où on les trouve exprimées. M. Wytttenbach et son éditeur en défendent l'authenticité.

130. C.-C. TACITI OPERA, auspice Corbière comite, variorum ordinum insignibus decorato, internarum in Galliâ rerum administratore, regnante Carolo decimo, optimo principe. Tom. 3 et 4, in-fol. Paris, 1826 et 27; Panckoucke. (Tiré à 80 exemplaires.)

131. CAII PLINII SECUNDI HISTORIÆ NATURALIS LIBRI XXXVII, cum selectis commentariis J. Harduini ac recentiorum interpretum, novisque adnotationibus: pars prima continens cosmologiam, curante C. ALEXANDRO, rhetorices profess. in regio S. Ludov. collegio. Vol. 1<sup>er</sup>. In-8°. de 37 f.  $\frac{5}{8}$ , plus 1 tableau et 1 pl. Paris, 1827; Lemaire.

132. M.-T. CICERONIS PARS IV, sive epistolarum omnium libri ad optimos codices et editionem J.-Vict. Leclerc recensiti,

cum selectis veterum ac recentiorum notis, curante et emendante N.-E. LEMAIRE. Vol. I<sup>um</sup>. In-8°. de 42 f. et  $\frac{1}{2}$ . Paris, Lemaire, rue des Quatre-Fils, n°. 16.

133. TERENTIÏ COMŒDIÆ, ex recensione P.-G. PERLET. 2 vol. in-8°. Aug. Taurinorum, 1825 ; Pomba.

Cette édition de Térence fait partie de la collection des classiques latins entreprise à Turin ; elle est faite d'après celle de Bentley, comparée avec celle de Westherofius et le secours de quelques manuscrits. Le nombre des variantes est considérable, cependant elles sont le résultat d'un choix fait avec discernement. L'ouvrage est précédé d'une savante préface sur l'état de la comédie romaine à ses diverses époques.

134. LAYS OF THE MINNESINGERS OR GERMAN TROUBADOURS OF THE XII<sup>th</sup> AND XIII<sup>th</sup> CENTURIES. — Lays des minnesingers ou troubadours allemands des 12<sup>e</sup>. et 13<sup>e</sup>. siècles, éclaircis par des passages de la poésie lyrique, contemporaine, de la Provence et d'autres contrées de l'Europe, avec des notes historiques et critiques, et des gravures d'après les manuscrits des minnesingers de la Bibliothèque du Roi à Paris, et d'après d'autres sources. 321 p. in-8°. Prix, 14 sh. Londres, 1825 ; Longman et compagnie.

Le fond de ce recueil est un choix fait dans les poésies allemandes d'un manuscrit qui se trouve à la Bibliothèque du Roi à Paris, et qui a été composé par un sénateur de Zurich du 14<sup>e</sup>. siècle, appelé Roger de Manesse. Ce manuscrit est censé contenir les poésies des troubadours allemands des 12<sup>e</sup>. et 13<sup>e</sup>. siècles, mais Roger de Manesse ou d'autres paraissent en avoir rajeuni le langage ; peut-être y ont-ils fait encore d'autres changemens. Quoi qu'il en soit, les Allemands attachent beaucoup de prix à ce recueil, et récemment ils en ont publié une nouvelle édition ; c'est probablement d'après cette édition que l'auteur anglais a fait son travail. Il a traduit les poésies choisies, et comme parmi ces pièces allemandes il y a des traductions et imitations du provençal, on a mis à la fin les vers des troubadours provençaux qui s'y rapportent. On a donné aussi la traduction de quelques romances populaires des Allemands. D—c.

135. SUR LES TRADUCTIONS ITALIENNES DE L'HISTOIRE DE TROIE ; Lettre de M. BENCI à Biondi. (*Antologia*, juin 1825, p. 44.)

On connaît sous le titre d'histoire de Troie, un roman du moyen âge que *Guido Giudice dalle Colonne*, de Messine, passe pour avoir composé en latin. *Philippe Ceffi*, de Florence, la traduisit en italien en 1324, et un manuscrit de cette version a été trouvé dans la bibliothèque du Vatican par M. Mai. Il résulte des recherches de l'éditeur de ce texte, et des observations de M. Benci, que *Matteo Bellebuoni*, de Pistoie, en fit aussi une traduction italienne en 1333, qu'un Vénitien la traduisit aussi en son dialecte au XIV<sup>e</sup>. siècle; mais que le premier des traducteurs italiens fut *Brisduccio dallo Scelto*, en 1323 au plus tard, qui travailla non sur le texte latin, mais sur une version française, les critiques italiens reconnaissant que la traduction française de ce roman précéda celles qui furent faites en Italie. On connaît, en effet, beaucoup de manuscrits français de cette prétendue histoire qui peut se classer à côté de nos romans de chevalerie.

136. CARNABAL DE 1827, dédiat à moussu Pot-Echut, marchand de cads de moutou, etc. In-8<sup>o</sup>.  $\frac{1}{4}$  de f. Toulouse, 1827; imp. de Bellegarigue.

---

#### MYTHOLOGIE.

137. L'ANTRE DES NYMPHES D'HOMÈRE. (*Monthly Magazine*; vol. 59, n<sup>o</sup>. 408; avril, pag. 201.)

Voici le passage du 13<sup>e</sup>. chant de l'Odyssée d'Homère, v. 103, etc., dont il s'agit : « Près de cet arbre est un antre » obscur et délicieux, consacré aux nymphes qu'on appelle » Naïades. Là sont des urnes et des amphores de pierre où les » abeilles viennent déposer leur miel; là, sur des grands » métiers taillés dans la pierre, les nymphes ourdissent des » étoffes de pourpre qui sont la merveille des yeux, et dans » l'intérieur coulent des fontaines dont l'eau ne tarit jamais. » Cette grotte a deux portes, l'une au nord toujours ou- » verte aux hommes, et l'autre au midi, plus divine; car » les mortels ne la franchissent jamais, elle n'est ouverte » qu'aux dieux. »

L'interprétation que Porphyre, le Platonicien, a donnée de ce passage (1) est en peu de mots comme il suit : La *grotte obscure* représente le monde, parce qu'il fut jadis tiré de l'obscurité à la lumière ; elle est *consacrée aux nymphes*, parce qu'elles sont des êtres immatériels unis à la matière ; *les urnes et les amphores de pierre* sont les symboles des corps humains formés de limon ; *les abeilles qui font du miel* sont les âmes humaines ; *les métiers de pierre sur lesquels les nymphes ourdissent des vêtements de pourpre* sont les os revêtus de chair et de nerfs ; *les fontaines perpétuelles* indiquent les mers et les rivières du monde, et *les deux portes* sont les deux pôles : les âmes descendent du ciel par celui du nord, et y remontent par celui du sud.

Notre auteur croit cette interprétation en général bien fondée, mais incohérente seulement à certains égards et défectueuse à d'autres. Après avoir établi le grand accord de la philosophie des Grecs avec celle des Égyptiens, il conclut que l'autre divin d'Homère était consacré à Phorcys, dieu marin, que M. Bryant (2) prend pour Noé ; c'est aussi de ce patriarche qu'il dérive le nom des *Naiades* ainsi que les *Cabircé*, les plus anciennes divinités marines. Notre auteur adopte cette hypothèse avec d'autres idées de M. Bryant, et croit que tout ce que l'autre sacré d'Homère contenait, n'était réellement que ce qui se trouvait dans les excavations titaniennes et cyclopéennes, consacrées à ce culte antique. C'est de là qu'il explique les objets symboliques dont Homère fait mention dans la description de l'autre.

Ainsi les *urnes* et les *amphores* y étaient les symboles de l'enveloppe mortelle de l'âme humaine ; les *abeilles qui y faisaient du miel* indiquaient parmi les hiéroglyphes l'esprit actif et créateur ; les *métiers de pierre* attestaient l'ouvrage des cyclopes. Si, comme le veut Porphyre, ces métiers représentaient la fabrique osseuse du corps humain, *les vêtements de pourpre tissus par les nymphes* étaient indubitablement la chair ; *les eaux perpétuelles*, selon Porphyre, les mers et les rivières du globe, cachaient, selon notre auteur, un sens plus profond et plus

(1) Περὶ τοῦ περι τοῦ ἐν τῇ Οδυσσεΐ τῶν Νυμφῶν ἀντροῦ.

(2) A New system, or an Analysis of ancient Mythology ; by Jacob Bryant.

divin : elles n'étaient rien moins que le langage sacré universel de l'hérarchie patriarcale, la purification et l'instruction céleste ; les prophètes s'en servaient constamment dans ce sens. *Les deux portes*, enfin, se trouvaient dans toutes les cavernes divines : dans celle de Mithra, de Trophonius, et dans toutes les pyramides de l'Égypte ; cette particularité se rapportait à un mystère de théologie astronomique. Les immortels seuls passaient par la *porte du sud*, c'étaient les prêtres.

Quant aux autres détails relatifs au voyage d'Ulysse dans le vaisseau phéacien, ils ont trait aux rites secrets et aux mystères pratiqués dans ces cavernes divines. L'aspirant représentait une personne défunte ; il était conduit au siège de l'initiation dans une machine mue par des ressorts secrets ; il recevait un vêtement neuf. De même Ulysse dort d'un sommeil semblable à celui de la mort pendant tout le voyage ; sa barque va comme d'elle-même ; il est revêtu par *Arété* (la vertu) d'un habit neuf. De plus, pendant l'initiation, on offrait du pain et du vin ; une *arche*, ou *cista* (selon Bryant, un monument de l'arche de Noé), contenant des trépieds et des coupes sacrées, était une appendice constante des rites mystérieux ; dans ceux d'Osiris et d'Adonis, l'effigie de la divinité défunte se trouvait placée sur une couche splendide. De même Ulysse dormant avait du pain et du vin placés auprès de lui dans la barque sacrée, et resta dans l'autre divin penché sur un lit fort riche. L'apparition de l'étoile du matin marque la période de la célébration : cette étoile était le type d'un nouveau jour moral ou de la régénération. Phosphorus, ou le porteur de la lumière, du flambeau, était un des acteurs dans les rites d'Éleusis et des Mages ; enfin le vaisseau phéacien fut transformé en un rocher : ce qui fait entendre assez clairement, dit notre auteur, que l'offense à punir avait été la révélation du grand secret du culte des cavernes. Ulysse se réveille ; il est entouré d'un nuage qui lui rend sa patrie méconnaissable, jusqu'à ce que Minerve, sa divinité protectrice, déchire le voile trompeur devant ses yeux, et lui découvre la vérité. Le héros tombe sur ses genoux, baise la terre natale, et adore les Naiades, divinités du lieu ; tandis que Minerve, qui se révèle en sa propre personne comme la sagesse divine, entre seule dans l'autre sacré, et, ayant déposé l'arche, ou la *cista* des présents, dans le *sèkos* ou le temple, elle le ferme d'une pierre.

L'auteur appuie ses interprétations par les citations des traits analogues de la théologie égyptienne, indienne, grecque et judaïque.

A. T.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

138. VUES ET ANTIQUITÉS D'AFRIQUE. — Il vient de paraître à Londres un Prospectus pour la publication, par souscription, de Vues et d'Antiquités de l'Afrique septentrionale, des régions de la Nubie et des pays situés au-dessous des cataractes du Nil; de la haute et basse Égypte, de la Pentapole cyrénaïque et des rives de la grande Syrte : le tout d'après des dessins faits sur les lieux, dans le cours de plusieurs voyages, par H. W. BEECHY, écuyer.

139. DÉCOUVERTE D'ANTIQUITÉS EN RUSSIE. — Nicolæff, le 31 mai.

Le vice-amiral Greig, commandant en chef de la flotte et des ports de la mer Noire désirant concourir aux mesures prises par le gouverneur-général de la Nouvelle-Russie pour la conservation des monumens d'antiquité que l'on trouve sur les côtes de la mer Noire, a de son côté donné des ordres pour empêcher les particuliers de fouiller les anciens monticules (*tumuli*) sans une autorisation spéciale. Il a chargé en même temps M. Kruse, employé recommandable par ses connaissances, de faire la recherche systématique des débris d'antiquités que pourrait renfermer un *tumulus* situé sur l'emplacement de l'ancienne Chersonèse. Le commencement des travaux de M. Kruse promet des découvertes intéressantes : il a trouvé que ce monticule contenait les ruines d'un édifice public ou temple assez vaste, ayant la forme d'une croix. M. Kruse a mis à découvert des murs en pierre, larges d'une archine et demie à deux, et hauts d'environ deux sagènes; une issue, qui servait probablement d'entrée, se trouve du côté du sud : des ornemens sculptés en marbre garnissaient les deux côtés de l'entrée, mais malheureusement ils sont entièrement brisés. Près de l'issue, les murs sont garnis de corniches de marbre; on a trouvé des fragmens de grosses colonnes et de tables de marbre en découvrant l'extérieur de ces murs.

Près d'une muraille découverte seulement à l'extérieur, on remarque un emplacement long d'environ une sagène, ayant une archine de large et 2 d'élevation, et formant une espèce

de cave, dont les murs ainsi que la couverture sont en pierres de taille; ce souterrain est rempli de squelettes humains, parmi lesquels on a compté jusqu'à 45 crânes. En déblayant la terre, on a trouvé huit médailles de bronze, et sur les squelettes des anneaux de verre aux doigts, ayant d'un pouce anglais à un verchok de diamètre, un seul de ces anneaux s'était conservé. La plupart des médailles portent d'un côté la lettre B et de l'autre une croix. Outre ces restes humains on en découvre d'autres près des murs. Non loin de l'édifice, il y a une grotte, qui a probablement servi de réservoir d'eau, à en juger par les tuyaux souterrains en terre cuite que l'on y aperçoit. M. Kruse se propose de suivre les traces de cet aqueduc, et il se flatte de parvenir à quelque découverte importante. (*Moniteur*, 15 juillet 1827.)

140. LETTRE SUR QUELQUES FRAGMENS DE SCULPTURE, découverts dans l'antique Soluntum: par M. DOTTO DE' DAULI. (*Giornale delle scienze, etc., per la Sicilia*, n° 33, pag. 273.)

Après l'histoire de Soluntum, depuis la plus haute antiquité, l'auteur arrive aux fragmens qui sont l'objet spécial de sa lettre. Il parle d'abord des restes d'un temple ou autre grand édifice; on a cru y reconnaître un portique de 8 colonnes à chapiteaux doriques, et on a jugé que c'était là son entrée. Il paraît au contraire, à l'auteur de la lettre, que ce serait plutôt la porte postérieure de l'édifice. C'est dans le voisinage qu'on a recueilli les débris d'une statue et ceux de deux candélabres, ornés de bas-reliefs. Toutes les figures sont dénommées dans la notice, et M. Dotto n'hésite pas à les déclarer les plus parfaites, qui nous soient parvenues de l'antiquité: il reconnaît aussi dans les débris de la statue un Jupiter conservateur. Il est remarquable que quelques mutilations de cette statue de grès ont été anciennement réparées avec du marbre blanc, une partie de la figure en porte les traces; peut-être avait-on composé tout le nu de cette statue en marbre quand l'habillement et le noyau même de la statue étaient en matière commune. Si cette observation se vérifiait, elle devrait être notée dans l'histoire des procédés de la sculpture polychrome des Grecs. Des briques employées dans les constructions découvertes portent le nom grec ΣΟΖΗΝΟΣ; c'est celui du fabricant ou bien de quelque magistrat de l'époque.

C. F.

141. SUR QUELQUES MONUMENS DE PALERME ; par M. MORSO. (*Giorn. di scienze , lettere ed arti per la Sicilia* , n<sup>o</sup>. 23 , p. 137.)

Les deux notices de M. Morso sont spécialement relatives à la cathédrale et au palais archi-épiscopal de Palerme , et à la tour nommée *di Baich* vulgairement *di Patitelli*. Ces divers monumens portent tous des traces du séjour des Arabes dans la Sicile : plusieurs inscriptions arabes en caractères cufiques y ont été recueillies. M. Morso en rapporte trois déjà publiées par Tychsen et Torremuzza. L'une est tirée de la surate VII, v. 55, du Koran : les deux autres sont analogues. L'auteur des notes se livre à l'examen critique de leur texte , et il diffère quelquefois de l'avis des orientalistes qui se sont occupés du même sujet.

142. LITHOPOLEμος. Lettre de M. Raymond Ang. F. GUARINIUS à M. Auguste Gallus. (*Giorn. di scienc. , lett. ed arti per la Sicilia* ; sept. 1824 ; n<sup>o</sup>. 21.)

La science a sans doute à regretter que l'on n'ait point mené à sa confection l'intéressant ouvrage qui avait été promis sous le titre de *Musæi Borbonici monumenta literata cum commentariolis*. De nombreux matériaux en avaient été amassés avec soin ; et les inscriptions étudiées et revues sur les originaux mêmes. Nous aurions été redevables de cette exactitude à M. Raymond , élu en 1818 à l'Académie d'Herculanum , et à ses laborieux collègues. Le détail qu'il nous donne dans sa lettre du plan de leurs travaux et de leur zèle à poursuivre leurs recherches , ne fait que raviver nos regrets. C'est à cette lettre , qu'à raison des embarras et des contrariétés qu'ils éprouvent , il a donné le titre de *Lithopolemos , combat des pierres* , où il paraît qu'ils ne sont pas restés maîtres du champ de bataille. La lutte s'est terminée par un bûcher de leurs premiers essais , qu'ils ont sacrifiés à leur dépit.

Il n'en a été conservé que *l'avertissement* que M. Raymond relate dans sa lettre , où est exposé l'ordre qu'ils devaient suivre dans l'ouvrage , et dans la classification en famille des divers marbres.

La lettre porte encore comme un échantillon de leurs nombreux matériaux cette inscription de Stabia.



D. D.

. . . . . ÆSIVS. DAPHNVS.  
 . . . . . TAL. NVCKERIAE. ET  
 . . . . . AÆDEM. GENIIS. STABIAR  
 . . . . . S. MARMORI... EXATA...  
 . . . . . DE. RESTITUIT.

Que M. C. Rosinius, président de leur académie, avait ainsi rétablie :

Decr. Decur. M. Cæsius Daphnus Duo. bidental. Nuceriæ, et Vetustam. ædem. geniis Stabiar Labantibus. Marmoribus, Vexatam provide restituit.

Mais la syntaxe discordante de *duo* au pluriel adjoind avec le singulier *bidental* a fait chercher à ses collaborateurs un autre sens, et ce fragment d'une inscription du genre sacré a été ainsi lu :

Decr. Decur. M. Cæsius. Daphnus Augustal. Nuceriæ, et Stabiar. ædem. geniis. Stabiar Dilapsis. marmoribus. vexatam splendide restituit.

J. ARRAGON.

143. DISSERTATION SUR LES COTYTTIES ET LES BAPTES ; par M BUTTMANN. (*Mémoires de l'Acad. roy. de Berlin*; années 1822 et 1823, p. 213 et 220.)

On sait que parmi les fêtes célébrées dans l'ancienne Grèce, les *Cotytties* ou *Cotyttiennes*, étaient des plus fameuses ; que *Cotytto* était adorée par les femmes, et que les prêtres de ces orgies secrètes étaient des hommes appelés *Baptes*. M. Buttmann a jugé à propos de rassembler les notions éparses sur ces mystères, et l'on ne peut qu'en savoir gré à ce savant.

144. CATALOGUE DE VAISSEAUX ROMAINS TIRÉ DES INSCRIPTIONS ; par M. Clem. CARDINALI. (*Memor. romane di antich. e di belle arti*; vol. I, Rome, 1825; in-8°, p. 79.)

M. Cardinali a tiré des inscriptions romaines le catalogue des vaisseaux romains qui s'y trouvent indiqués. On voit par là que les Romains donnaient aussi un nom à chacun de leurs bâtimens de mer, comme le font les modernes. Voici les noms que M. Cardinali a recueillis, *Birèmes* : Fides, *Bictrota* (la *Dicrota* des Grecs), Mars. *Trirèmes* : Æsculapius, Apollo, Aquila, Arc., Arcin., (Arsinoe?) Arusma, Athena, Asilinus, August-

tus, Capricornus, Castor, Ceres, Concordia, Cupido, Danaë, Diana, Euphrates, Fides, Fortuna, Galea, Hercules, Jupiter, Isis, Juventus, Liberus, Pater, Lucifer, Marinus, Mars, Mercurius, Minerva, Neptunus, Ops, Pax, Particus, Pietas, Providentia, Renocyr., Salamina, Salvia, Salus, Sol, Spes, Taurus, Tiberis, Tircis, T. (Tinnata?), Triumphus, Vinum, Victoria, Virtus, . . . novii. *Quadrirèmes* : Dacicus, Fides, Fortuna, Hercules, Mercurius, Minerva, Padus, Providentia, Vesta, Victoria, Virtus. *Penterii* : Augustus, Victoria. *Sexerii* : Ops. *Liburnæ* : Ammon, Armata, Clementina, Clypens, Fides, Grypi, Justitia, Nereis, Virtus. *Navis Prætoria* : Neptunus. L'auteur de ce curieux mémoire relève ensuite quelques erreurs où sont tombés des savans qui n'ont pas reconnu ces noms propres de bâtimens sur des inscriptions, ou qui les ont inexactement rapportés. Il y ajoute les noms des commandans de diverses flottes romaines, nommés aussi dans les inscriptions.

145. ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES A CORNETO.

On vient de découvrir dans cette petite ville du patrimoine de Saint-Pierre, à 15 lieues de Rome, 3 tombeaux très-bien conservés. Sur le parvis du premier, sont peints des jeux et des repas funèbres, et l'on peut juger, par la beauté du travail, à quel degré de perfection l'art de la peinture avait été porté par les anciens étrusques. Sur le second, les figures sont accompagnées d'inscriptions, desquelles on espère tirer des lumières sur la langue primitive de ces peuples. Le 3<sup>e</sup>. est également décoré de fort belles peintures. (*Moniteur*; 13 juillet 1827.)

146. DEUTSCHE ALTERTHÜMER. — Antiquités germaniques, publiées par le Dr. Fréd. KRUSE. 2<sup>e</sup> vol., 1<sup>er</sup>. cah. Halle, 1827.

Ce cahier contient une dissertation des plus remarquables ; les 46 premières pages sont consacrées au détail des campagnes de Drusus ; c'est M. Wilhelm qui est auteur de ce morceau. Quant à M. Kruse l'éditeur, on le connaît déjà par ses utiles et profondes recherches sur la Germanie orientale, sur le commerce de l'Amæ et sur les villes de la Germanie. On voudrait bien qu'il eût continué la publication de ses Archives de géographie et d'histoire. Drusus et ses expéditions sont ce qui mérite le

plus l'attention de l'archéologue allemand , quant à la partie septentrionale de sa patrie : aussi M. Wilhelm a-t-il traité son sujet avec soin, c'est à la dernière des expéditions qu'il a voué le plus d'étude, et il a déterminé habilement les positions géographiques. Mathum est, au rapport de Tacite, la capitale des Celtes, Mathum était au nord de l'Adiana : M. Wilhelm la retrouve dans Maden aux environs de Fritzlar, et montre ensuite au moyen des distances qu'il y a identité entre *Mathum* et le *Mathacon* de Ptolémée : les premiers pas de la dernière expédition de Drusus se firent donc dans le pays qui est entre Gröningen et Gudensberg. Après cela, le héros se dirigea vers le pays des Marcomans, qui de la Saale s'étendent au Danube. M. Wilhelm fait remarquer dans Ptolémée plusieurs noms de villes qui, selon lui, doivent se rapporter à cette campagne, et d'abord Melokanos, c'est Melrichsstadt. L'auteur détermine ensuite la position d'un trophée, puis il démontre que le Mein supérieur a retenu beaucoup de vestiges de cette expédition. Cependant Drusus franchit le Weser, chez les Chérusques et dévastant tout sur son passage, il arriva jusqu'à l'Elbe. M. Wilhelm ne s'engage pas ici dans la discussion des diverses opinions que la marche de l'armée romaine a fait naître : il ne s'attache qu'aux textes grecs et romains, qu'aux traces locales ; il veut procéder sans préoccupation, et comme si l'on n'avait jamais rien fait. Qu'est-ce que Dion a nommé la *Chérusquie* ? M. Wilhelm croit que c'est à dessein que Dion n'a pas dit que Drusus passa chez les Chérusques : ceux-ci s'étaient répandus bien au delà des limites de leur vieille patrie. Ici l'on cherche à prouver que le Bicurdon de Ptolémée est Erperdt ; que dans ce géographe, Halle est désignée sous le nom de Kalægia : les distances, les noms de lieux, et les traditions sont aussi en harmonie. On retrouve jusqu'au nom de Drusus dans celui de certains villages, tels que Drusen, Drusinrot. Il y a des choses très-remarquables dans toute cette partie de l'ouvrage, par exemple, pour 922, l'évêque Dethmar dit que Henri l'Oiseleur fit faire une muraille de pierre autour de l'antique ouvrage des Romains (*antiquum Romanorum opus*) L'auteur indique une série de *tumuli*, il décrit quelques-uns des objets qu'on y a trouvés ; il ne peut décider sur quelle voie de la Mulde Drusus a marché ; il faut d'ailleurs remarquer que les pays parcourus dans le reste de l'expédition, ayant reçu au 5<sup>e</sup>. et au 6<sup>e</sup>. siècle

une population slave, la tradition s'en est trouvée rompue. M. Wilhelm pense néanmoins que le nom de *Domitisch* sur l'Elbe peut fournir une conjecture plausible en ce qu'il vient de Domitius Ahenobarbus : or celui-ci ne se sera point frayé de routes nouvelles ; il est donc à croire que ce fut à Domitisch que Drusus allait passer l'Elbe ; enfin une tour dans le voisinage de Riesnitz et de Gruna, si comme on a lieu de le croire, elle est l'ouvrage des Romains, achèverait de décider la question en montrant que les légions ont franchi la Mulde. Les *Castra scelerata* où mourut Drusus, se trouveraient, selon M. Wilhelm, près de Vogelsburg où il y a encore des retranchemens aujourd'hui. Cette opinion est bien discutée, bien raisonnée ; cette fois, le nom de *Castra scelerata* ne pouvait passer chez les Germains, pour lesquels il ne rappelait point d'idées de malheur : Vogelsburg, au contraire, désignerait convenablement les aigles romaines. On ne peut que louer beaucoup l'érudition qui distingue ce morceau, elle n'est que sobrement appliquée, et la sagacité des conjectures la rend fort agréable dans ses moindres détails.

Les planches jointes à ce cahier représentent la statue de Néron Claude Drusus qu'on voyait autrefois à Mayence, la carte de ses campagnes dans le nord de l'Allemagne, et deux plaques de bronze, trouvées en Allemagne et figurant le dévouement de Curtius.

P. DE GOLBÉRY.

147. LES MONUMENS DE LA FRANCE classés chronologiquement, et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts ; par le comte Alexandre DE LA BORDE XXV<sup>e</sup>. livr. In-fol. d'une feuille de texte et de 6 pl. Prix : 18 fr. Paris, 1826 ; Giard, Treuttel et Würtz.

148. A DESCRIPTION OF THREE ANCIENT ORNAMENTED BRICKS, etc. — Description de trois anciennes briques d'ornement, trouvées à diverses époques à Londres et à Gravesend, avec des observations sur l'époque de leur fabrication et de leur emploi dans la construction des édifices. In-8<sup>o</sup>. de 52 pag., Londres. (*Gentleman's Magaz.*; août 1825, p. 141.)

Les briques du moyen âge, en ce qui est de leur composition extérieure, sont de deux sortes, savoir : les briques dont les couleurs, cuites avec la matière qui en est enduite, servent

de pavé dans les appartemens, et les briques moulées en relief. Tout le monde connaît l'histoire de ces dernières. L'une, empreinte de l'effigie d'un lion en bas relief, fut trouvée dans les ruines de Babylone antique; elle se trouve gravée dans *l'Archæologie britannique* (vol. XIV, pl. 10, p. 56). Les juifs du moyen âge s'en servirent comme d'un objet consacré par les usages de l'Orient. Ducange, qui nous atteste le fait, cite à l'appui de son témoignage, Plin (VII, 56), Diogène Laërce. Ducange cite, de son côté, un passage des *Anecdotes* de Martenne, suivant lequel le roi de France interdit, en l'année 1154, l'usage des briques sur lesquelles étaient tracées des caractères magiques, usage qualifié de coutumes judaïques. C'est ainsi que s'explique Ducange, au mot *lateres*. Ces briques ont été l'objet de plus d'une méprise. Comme tuiles de murs, plates et équilatérales, suivant l'usage des Romains, on les voit dans le Chepston-Castle et autres édifices, entremêlées parmi les pierres de taille; genre de construction qu'on appelait *tigel-geweore*. Quant aux briques modernes, de forme oblongue, et moulées, elles furent introduites de France et de Flandre, du temps d'Édouard I<sup>er</sup>. et d'Édouard II. (Voy. *l'Encyclopédie des antiquités*, de M. Fosbroke.) Il serait à désirer que les auteurs, d'ailleurs judicieux et habiles, prissent la peine de compulsor les ouvrages antérieurs qui traitent des questions pour lesquelles ils écrivent, et ne s'étendissent pas inutilement sur des sujets rebattus, à moins que ce ne fût pour les commenter et les élucider. D'autres espèces de briques, qui se rapportent à la légende de Saint-Hubert, sont très-bien décrites. Nous pensons qu'on attachait une certaine propriété préservative à ces dernières, considérées comme amulettes.

149. ANTIQUITÉS DE L'ALSACE, ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif; par MM. DE GOLBÉRY et SCHWEIGHÆUSER. *Bas-Rhin*, par M. Schweighæuser. VII<sup>e</sup> livraison. In-fol. de 4 feuilles de texte et 4 pl. Paris et Mulhouse, 1827; Engelmann.

L'ouvrage se composera de 20 livraisons, 10 pour le Haut-Rhin, 10 pour le Bas-Rhin. Prix, chaque livr. de 4 planches avec texte, 6 fr.

150. GRAVURE EN BOIS, représentant l'assassinat du duc de Guise à Blois. (*Archiv für Geschichte, Statistik, Litteratur und Kunst*, 1825, n°. 2.)

Cette gravure, qui paraît avoir été faite l'année après l'assassinat de Guise, ainsi en 1589, a été trouvée par un voyageur dans une cabane du Tyrol septentrional, où les paysans ont l'habitude de coller au mur de vieilles gravures en bois avec des textes. Celle-ci représente le roi debout auprès de la cheminée, dans la salle du château de Blois, tandis que *Monseigneur de Cognat* attaque le duc de Guise avec un poignard, et que deux gardes le percent par derrière de leurs pertuisanes. Dans les vers allemands qui se trouvent au bas de la gravure, on raconte que le duc de Guise était soupçonné de tramer de nouveaux complots contre le roi, et qu'on chercha l'occasion de se défaire de lui; que le 25 décembre, au moment où il s'était rendu seul chez le roi, et où ce prince lui fit voir une lettre dont Guise fut obligé d'avouer la signature, Cognat profita de cette occasion pour le poignarder. Il paraîtrait donc que Cognat passa dans ce temps pour le vrai meurtrier du chef de la ligue (1).

D—c.

151. ESSAI HISTORIQUE ET DESCRIPTIF SUR L'ABBAYE DE SAINT-GEORGES DE BOCHERVILLE, près Rouen; par Achille DEVILLE, membre de la commission des antiquités du département de la Seine-Inférieure, etc. (Prospectus) in-8°. d'un quart de feuille. Rouen, 1827; Frère. Paris; Renouard, Treuttel et Würtz.

---

(1) Il existe à la Bibliothèque du Roi à Paris, dans l'Histoire de France par estampes, une composition semblable à celle dont on vient de parler; mais elle est gravée à l'eau forte sur cuivre, et les vers qui se lisent au bas sont en latin: le roi est debout à gauche. Cette pièce est probablement l'original d'après lequel on a fait la gravure sur bois. Elle porte en larg. 10 po., en haut. 8 p. 4 l.

Le même sujet, mais d'une composition entièrement différente et gravée sur bois, se trouve aussi à la bibliothèque. Le duc de Guise est assailli par cinq personnes armées de poignards. A gauche on voit le corps du duc que deux valets cachent derrière une tapisserie. A droite on voit le roi debout dans une pièce voisine. Larg. 10 po. 3 l., haut. 8 p. 9 l.

152. SUR L'INSCRIPTION DE STRATONICÉE; par M. L. CARDINALI. (*Memor. romane di antichità*; vol. II, 1825, p. 27.)

Il y a dix ans environ, que M. Banks, de Londres, voyageant dans l'ancienne Carie, découvrit gravée sur le mur d'un temple antique de la ville de Stratonicée, aujourd'hui Eski-hissar, une longue inscription romaine divisée en plusieurs colonnes. Il en fit une copie, et de retour en Europe, il la fit graver et en distribua quelques exemplaires avec cette réserve habituelle à quelques savans anglais, et à M. Banks en particulier. Les exemplaires gravés furent copiés à la main et se répandirent parmi les savans; mais les erreurs commises vraisemblablement par les copistes, empêchèrent qu'un archæologue s'occupât d'un travail sérieux sur cette inscription: M. Cardinali fut long-temps dans cette position; enfin il réussit à voir une des copies gravées à Londres, et il l'inséra aussitôt dans le 2<sup>e</sup>. vol. des *Memorie romane*, accompagnée de quelques observations.

Depuis la publication de ce 2<sup>e</sup>. volume, le mémoire de M. Cardinali, traduit en latin, a été inséré dans le tome second des Actes de la société archæologique de Rome, accompagné de deux planches, vraisemblablement d'après la lithographie de Londres, qui représentent la totalité de l'inscription dans l'état où M. Banks l'a vue. De plus le colonel Leake, qui l'a aussi vue sur les lieux, vient de la publier de nouveau comme appendice à son voyage de l'Asie-Mineure, et il y ajoute une partie fort importante, le protocole impérial qui était la première partie de l'inscription, d'après la copie prise par M. Vescovali sur trois pierres transportées en Europe et qui existent, non pas à Aix en Savoie comme le dit M. Leake, mais à Aix en Provence. J'avais commencé il y a long-temps un travail sur ces mêmes pierres d'Aix. (Voir les *Annales encyclopédiques* de Millin, cahier d'avril 1817, pag. 278). Ces pierres ne contiennent qu'un fragment qui se rapporte évidemment à l'inscription de Stratonicée, comme l'a très-bien remarqué M. Leake. Je vais donc revenir à mon premier projet, et présenter dans un mémoire spécial, l'ensemble de ce précieux monument d'après les empreintes prises sur les trois pierres d'Aix et les gravures déjà publiées de l'inscription de Stratonicée. Nous en donnons en attendant une idée sommaire à nos lecteurs (1).

---

(1) *Le Globe* a aussi parlé récemment de l'inscription de Stratonicée.

Ce monument singulier est d'une haute importance pour l'Histoire Romaine et particulièrement à l'égard de la science économique des anciens. C'est réellement un édit impérial portant établissement d'un *maximum* pour le prix des denrées, comestibles, habillemens, travaux de diverses professions et pour toutes les choses nécessaires à la vie. Le commencement manque à Stratonicee, de sorte qu'on ne pourrait, sans les pierres d'Aix, désigner que par conjecture le prince qui a rendu cet édit; d'après M. Cardinali, ce serait à Dioclétien qu'on pouvait l'attribuer avec quelque fondement. L'autorité de laquelle la loi émane, dit : *nos qui parentes sumus hu mani generis, . . . . . conjubemus*, etc. Les panégyristes de Dioclétien et de Maximien, ne leur donnent-ils pas en effet les titres de *indulgentissimi patroni generis humani*? les inscriptions les qualifient aussi de *Propagatores generis humani*. M. Cardinali tire de ces rapprochemens, les motifs de son opinion, qui est très-fondée en effet, et Idacius rapporte formellement que, dans la 18<sup>e</sup>. année de son règne, Dioclétien *vilitatem jussit*, c'est-à-dire taxa toutes les denrées.

Ce qui reste du monument contient 12 colonnes, dont quelques-unes se correspondent dans le sens vertical. Les deux premières, composées de 57 lignes (environ 140 lettres à chacune), mais dont très-peu sont entières, contiennent les motifs de l'édit, qui sont principalement tirés de la cupidité des monopoleurs. Vient ensuite le tarif lui-même, occupant toutes les colonnes suivantes, et formant 488 lignes, suivies d'une lacune. Ce tarif, la partie la plus curieuse de l'inscription, contient l'énumération détaillée d'une foule d'objets nécessaires à la vie, et le prix de chacun pour un poids, une mesure ou une quantité exactement déterminée. Ces objets y sont inscrits dans l'ordre suivant : 1<sup>o</sup>. les grains et graines; 2<sup>o</sup>. les vins et d'autres liquides; 3<sup>o</sup>. les huiles; 4<sup>o</sup>. le sel et le miel; 5<sup>o</sup>. les

---

M. Moreau de Jonnés en donne une idée sommaire d'après un mémoire qu'il a lu à l'Académie des sciences après avoir vu la brochure du colonel Leake. Celui-ci ne doute pas que le type monétaire employé dans l'inscription ne soit le *denier* romain. Toutefois ce point n'est rien moins que certain, et malgré son importance pour la question économique, il est à craindre qu'il ne puisse être éclairci.



viandes, la volaille et le gibier; 6°. le beurre, les poissons, les légumes, herbages et œufs; 7°. les noix, châtaignes et fruits; 8°. la journée de travail de divers artisans, ouvriers et domestiques; 9°. les ouvrages en cuivre; 10°. les vêtemens; 11°. les professions libérales, depuis le copiste jusqu'à l'architecte; 12°. les peaux et fourrures, et les divers objets qui en sont fabriqués; 13°. les chaussures; 14°. des ouvrages en cuir; 15°. des matériaux ou bois de construction. On voit par cet énoncé, et malgré les fâcheuses lacunes de ce texte précieux, combien il sera utile pour en conclure: 1°. le prix légal des objets indiqués pour l'époque du monument; 2°. que ce prix était de beaucoup supérieur dans le commerce avant la publication de l'édit; 3°. et dans tout état de choses la valeur réciproquement relative de chacun de ces objets, dans le bas empire. Nous citerons ici quelques exemples pris des passages qui ne sont point mutilés, en faisant remarquer que nos indications ne seront complètes et la valeur comparative de chaque chose fixée en monnaies modernes, que lorsque cette partie du monument aura été éclaircie, sa transcription publiée à Rome ne donnant ni la signification des signes indicatifs des poids ou des mesures, ni de la valeur de la pièce de monnaie d'après laquelle chaque prix est fixé par l'édit. Un bon *fac-simile* du monument serait indispensable pour ce point important de son interprétation, et nous n'en connaissons point à Paris; si M. Banks avait été moins avare de ses copies gravées, il est à présumer que quelqu'un de nos savans les plus versés dans ces matières aurait fait de cette belle inscription, l'objet de ses recherches et l'aurait déjà publiée avec de suffisans commentaires. Nous donnerons donc les indications suivantes, d'après la réimpression de Rome. *Grains*. Le prix du blé, de l'orge et du seigle, manque. Le millet pilé, 100; non pilé ou entier, 50; fèves moulues, 100; non moulues, 50; avoine, 30; Légumes crus, 60; cuits, 4; graine de lin pour semence, 150; *idem* de chanvre, 50; de pavot, 150; senevé, 150; la mesure ou le poids de ces grains est indiqué ainsi pour chacun: *K m unum*. Voici la liste des *vins*: Piceni, Tiburtini, Sabini, Amiunei, Saiti, Surrentini, Falerini, tous au même taux, 30, pour la mesure désignée par ces mots: *italicum f unum*; vin vieux, *primi gustûs*, 24; *idem sequentis gustûs*, 16; vin com-

mun, *rustici*, 8; bière, *zythi*, 2; l'huile, 40 et 24, 1<sup>re</sup>. ou 2<sup>e</sup>. qualité; huile de cèdre, 12; *rapkanini*, 8; vinaigre, 6; sel, 100 le *fm*; miel, 1<sup>re</sup>. qualité, 40? 2<sup>e</sup>. qualité, 20; *scenicini*, 8. *Viandes*: de porc, 12 le *ital po unum*, de chèvre, 8; le plus beau lard, 16; une andouille de porc, pesant une once, 2; *idem* de bœuf, pesant *ital po unum*, 10; le même poids de saucisson, 16. *Gibier*: faisan mâle gras, 250; sauvage, 125; faisan femelle, 200 et 100; oie grasse, 200; non engraisée, 100; perdrix, 30; tourterelle, 16; grive ou tourdre, 60; pigeon ramier, 20; *pallumbo*; autre pigeon, colombe, 24; dix étourneaux, 20; lièvre, 150; lapin, 40; cochon de lait, 16 pour un (*ital?*) *po*. 1. L'agneau et le chevreau, 12 pour le même poids; le suif, 6 même poids. *Poissons*. De mer, 24 et 16, 1<sup>er</sup>. et 2<sup>e</sup>. choix; de rivière, 12 et 8; salé, 6, le poids désigné par *ital. po*. 1.; huîtres, 100 le cent; hérissons de mer, 50 le cent; autre poisson de mer, *sponduli*, 50 le cent.

*Légumes*. Laitues les plus belles, 4 pour cinq laitues; qualité inférieure, 4 pour dix; choux, 4 pour cinq des plus beaux et le même prix pour 10 des inférieurs; poireaux, 4 la botte de dix au choix; oignons verts, 4 pour vingt-cinq; concombres, 4 pour dix de choix; une botte de 35 asperges de jardin, 4; asperges des champs, 4 pour une botte de 50. Vient ensuite la taxe des fruits et de la journée de travail pour diverses professions. Voici les professions libérales: au pédagogue, 50 par mois par élève; au professeur de littérature, 50 également par mois et par élève; au maître de calcul, 70; au *notarius* et au *librarius sive antiquarius*, 50; au grammairien grec ou latin et au professeur de géométrie, 200; au professeur d'éloquence ou sophiste, 200, toujours par mois et pour chaque élève. Nous ne donnons ici qu'un abrégé de cette longue liste. Il suffira pour faire apprécier toute l'importance d'un pareil document. Un *fac-simile* d'une page in-8<sup>o</sup>. fait connaître la forme des lettres de l'inscription; cette forme, la singularité de l'orthographe, et celle de la plupart des dénominations, sont très-remarquables: un tel monument, quand ses copies figurées seront plus communes, ne peut manquer d'exercer la curiosité de nos philologues, il y a matière à de bonnes observations sous plus d'un rapport utile à l'histoire et à la paléographie. On n'oubliera, dans aucun cas, le service réel que leur a rendu M. Cardinali, en pu-

bliant ce précieux monument; nous l'examinerons bientôt plus complètement.

C. F.

155. SUR UNE MÉDAILLE EN OR D'ODOACRE, roi d'Italie; par le prof. BARUCCHI. (*Mém. de l'acad. roy. de Turin*; vol. XXX, classe des sciences hist., p. 213.)

Cette notice est d'un très-grand intérêt pour la numismatique, attendu qu'elle nous fait connaître une médaille du musée de Turin, la seule qui existe, à notre connaissance, du fameux roi qui mit fin à l'empire romain en occident. Les savans Argellati et Muratori avaient déclaré que, malgré toutes leurs recherches, ils n'en avaient jamais pu voir une seule. Il en existe quelques-unes qu'on a voulu attribuer à ce roi; mais cette attribution est fort douteuse, tandis que la médaille de laquelle nous parlons et dont M. Barucchi nous donne une gravure, peut être regardée comme appartenant réellement au roi Odoacre et par le travail et par l'inscription. En effet, autour de la tête, sont gravées les lettres suivantes ODAXXE, selon l'explication de M. Barucchi, laquelle cependant pourrait être soumise à quelque observation; car les deux signes XX ont une forme assez singulière, très-semblable à la lettre copte *genga*, et je pense qu'on pourrait plutôt leur assigner la valeur du K et lire en conséquence ODAKKE, voix plus propre à rendre ce nom qui est écrit par les écrivains contemporains *Odovachar*, *Odobagar*, *Otachar*, *Odachar* et *Odoacer*. A la suite du nom sont gravés trois signes que, dit M. Barucchi, rien n'empêche de lire *Rex*, mot écrit en lettres barbares.

La tête est surmontée d'une espèce de diadème formé de perles; la main droite tient sur l'épaule une pique, et la gauche soutient le bouclier sur la poitrine couverte d'une cuirasse. La figure du personnage ici représenté étant fruste, l'auteur de la notice n'ose pas affirmer que ce soit le portrait du roi Odoacre: il pense au contraire, en considérant les ornemens et l'armure, que Odoacre a fait frapper sous son nom, la tête de Zenon empereur d'Orient, pour ne point paraître se conduire tout-à-fait en roi, surtout au commencement de son invasion. En cela il aurait suivi l'exemple de Constantin le Grand et d'autres Césars au commencement du IV<sup>e</sup>. siècle, qui faisaient graver sur les médailles avec leur nom, les têtes de Maximien-Hercule et de Dioclétien. C'est ainsi qu'après

Odoacre, les rois Goths frappèrent la monnaie avec les têtes des empereurs de Constantinople, en mettant seulement leur nom au revers.

Celui de la médaille, dit M. Barucchi, porte une victoire marchant et tenant une longue croix et un rameau de palmier, représentation que j'avoue ne pas voir assez clairement. A l'entour sont placés de petits globes comme ceux qui forment la cuirasse du personnage de l'autre côté de la médaille, plus cinq chiffres barbares dont il serait difficile de donner la signification. L'auteur croit que ces lettres font allusion à quelque victoire remportée par Odoacre, et particulièrement à la défaite d'Oreste, père du dernier Auguste Romulus. ROSELLINI.

154. MÉDAILLES CHOSROÉENNES DES PREMIERS CALIFES ARABES; par le Dr. FRÆHN à Pétersbourg. (*Jahresverhandl. der kurlænd. Gesellschaft*; t. II, p. 401.)

Depuis Omar jusqu'à Abdoulmelik, les Arabes non-seulement se sont servis de monnaies persannes, mais ils en ont aussi frappé. C'est depuis leurs conquêtes au 7<sup>e</sup>. siècle de notre ère, qu'ils frappèrent dans les pays conquis des monnaies qui conservèrent d'abord le type national : ainsi en Perse, elles ressemblaient aux monnaies des Sassanides, et en Grèce aux monnaies byzantines; seulement ils ajoutèrent le nom du gouverneur arabe ou du calife, et quelque sentence pieuse. Plus tard ils abandonnèrent les effigies et autres empreintes étrangères, et firent des monnaies purement arabes. C'est ce que M. Fræhn cherche à prouver par des exemples contre ceux qui ont révoqué en doute les assertions de Makrisy relatives à cet objet. D—c.

155. MONNAIES DES CALIFES ET DES SAMANIDES, trouvées en Courlande, avec 1 pl. (*Jahresverhandl. der kurlænd. Gesellschaft*; t. II, p. 395.)

En 1796, un meunier trouva dans la terre auprès de Grobin en Courlande, un pot avec plus de cent médailles cufiques-arabes en argent. Les amateurs de la numismatique n'ont pu dérober à la fonte qu'une vingtaine de pièces, dont les unes ont été communiquées à M. de Sacy et les autres à M. Fræhn. Les 2 médailles communiquées à M. de Sacy, viennent des ca-

lifes abbassides ; les autres sont des 8<sup>e</sup>. 9<sup>e</sup>. et 10<sup>e</sup>. siècles. Elles ont pour empreintes, diverses sentences du Koran et les noms des califes. D—G.

---

HISTOIRE.

156. SUR LES ALEUADES ; par M. BUTTMANN. (*Mém. de l'acad. roy. de Berlin*, ann. 1822-23, p. 171-212.)

M. Buttmann, peu satisfait de ce que divers annotateurs avaient déjà recueilli sur cette famille des Aleuades, célèbre dans l'ancienne Thessalie, rassemble lui-même avec son érudition et sa sagacité ordinaires, ce que les auteurs et les scholiastes ont pu lui fournir de documens sur les descendans du roi Aleuas. G.

157. DOUTES SUR L'EXISTENCE DES PEUPLES GAULOIS AU-DELA DU RHIN ; par M. LAUBE. (*Archiv für Geschichte, Statist. etc.*, août 1825, p. 579.)

En admettant que la population de l'Europe est venue de l'Orient, et que les premiers venus furent toujours obligés de se retirer devant les suivans, les Ibères dont la langue s'est conservée chez les Basques, furent le plus ancien peuple de l'Europe ; les Gaels, Gales nommés Γαλαται ou Κελται par les Grecs, s'emparèrent des Gaules, de l'Angleterre, et donnèrent même le nom à l'Italie, car encore aujourd'hui *Itala* signifie *pays, plaine* dans le langage des Écossais montagnards ; les Germains et les Slaves s'emparèrent de l'Allemagne, les premiers de la partie septentrionale, les autres du sud jusqu'à la mer Adriatique. Or les auteurs romains prétendent que vers le commencement de notre ère, des peuples gaulois avaient ressaisi la Suisse, le Tyrol, Salzbourg, l'Autriche et la Bavière. Les noms propres des chefs qui conduisirent l'émigration des Helvétiens du temps de César, sont gaulois, mais il en est tout autrement dans les autres contrées. Le nom des *Boyens* ou *Boyoares* soit-disant peuple gaulois, est slave et signifie *guerrier* ; le pays où ils se fixèrent d'abord, a été nommé d'après eux *Boiheim* (Bohème) dont la première syllabe est slave et la seconde allemande ; poussés par les Marcomans, ils s'établirent dans la Bavière (*Bojoaria*) où le nom du fleuve *Lech* est évidemment slave ; la rivière de *Regen* tire son nom du slave *reka*, en pol-

nais *rzeka*, qui signifie fleuve; *Regnitz* est le même mot (*reknica*) avec une autre terminaison grammaticale. L'*Isar* rappelle plusieurs autres noms de fleuves dans des pays indubitablement slaves; il paraît que c'est le russe *ozero*, en polonais *jezioro* qui signifie aujourd'hui un lac. Le nom de *Vindélicie* est composé du *Lech* et du mot *wend* ou *wind* qui désigne des tribus slaves. *Rhætie* pourrait bien signifier le pays du fleuve, et *Noricum* celui des montagnes (*nahory*, sur la montagne); l'*Inn* paraît être slave de même, l'Adige le mot slave *atetz*, en polonais *ojciec*, le père (des fleuves) l'Eysah, slave *Jazyk*, pol. *iezyk* la langue; la Piave, en latin *Plavis*, de *plaw*, nager. Le passage de *Scharnifz* à l'entrée du Tyrol est formé de *czarny*, noir et d'une terminaison slave; le *Arlberg* du mot *orel*, aigle, le *Splügen*, que le peuple nomme *spiuka*, pourrait être le mot *spotka*, union, la grande route de la roche en Italie y passant dès les temps les plus anciens; le *Pusterthal*, *vallis pustrissa* dans le latin du moyen âge, du mot *bustrytza*, le torrent; le *Simmenthal*, de *zimny* froid, la vallée froide; les *Schölleren*, qui bordent la route du *St.-Gothard*, probablement du mot *skola*, rocher duquel vient le mot italien *scoglio* et le français écueil. Le nom des *Nemetes*, peuple qui habitait aux environs de *Spire* est le même que tous les peuples slaves donnent encore aujourd'hui aux Allemands (1).

158. DE STATU ET CONDITIOE PAGANORUM SUB IMPERATORIBUS CHRISTIANISPOST CONSTANTINUM. Par S.-F. RÜDIGER. Gr. in-8., de 85 p. pr. 10 gr. Breslau, 1825; Max. (*Allgem. Repertor.* 1825, no. 7, p. 61.)

L'auteur s'est imposé la tâche de recueillir et de rapprocher tous les matériaux relatifs à l'état des païens dans l'empire romain, depuis Constantin le Grand jusqu'au milieu du 5<sup>e</sup> siècle. Il paraît toutefois qu'il n'a pas consulté les lettres et les discours de Symmaque. En opposition avec Eusèbe ( que les écrivains postérieurs ont copié, et dont la véracité est suspec-

---

(1) On voit que l'auteur de cet article abonde dans l'art d'expliquer l'histoire par les étymologies. C'est une malheureuse manie, contre l'abus de laquelle la saine critique s'est constamment élevée : si, avec de pareils moyens, on fait faire quelques pas à la science, ce sera certainement en arrière.

tée par l'auteur), M. Rüdiger prétend qu'il est faux que Constantin, après avoir vaincu Licinius, n'ait envoyé dans la plupart des provinces, que des gouverneurs chrétiens, et il assure, en terminant: « *Constantinum nihil iniquius aut imprudentius in paganos statuisset, licet contraria dicant ecclesiastici scriptores, qui summam principum christianorum virtutem in odio adversus paganos ponunt et quos laude dignissimos censent, eos acerbissimos eorum persecutores fingunt.* » L. D. L.

159. ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTLICHE RECHTSWISSENSCHAFT. — Ouvrage périodique pour la jurisprudence historique; publié par SAVIGNY, EICHORN et GOESCHEN. Vol. V, cah. 2, 267 p. in-8. Berlin, 1823; Nicolaï.

Trois articles composent ce cahier. Le premier est une notice du Dr. Hach sur divers manuscrits du *corpus juris civilis* conservés dans les bibliothèques publiques d'Angleterre. L'auteur ayant collationné pour une nouvelle édition du corps du droit romain, les manuscrits des bibliothèques anglaises, dont les catalogues ne paraissent pas être en bon ordre, fait connaître séparément chacun des 73 manuscrits; les variantes ont été communiquées à M. Schrader à Tubingue pour la nouvelle édition latine du corps de Droit. Les 2 autres articles, rédigés par M. de Savigny, ont été réimprimés du recueil des mémoires de l'académie de Berlin: l'un traite du droit de *latinité*, et l'autre du *jus italicum*. Ulpien distingue 3 conditions des habitants libres de l'état romain, qui jouissaient d'une plus ou moins grande faculté d'acquérir les droits civils: ce sont celles des *cives* ou citoyens, des *latini* ou latins, et des *peregrini* ou étrangers. La condition des seconds est ce que Cicéron appelle *latinitas*: c'était une classe intermédiaire qui ne jouissait pas de tous les droits civils comme la première, mais qui n'était pas non plus restreinte comme la dernière. Quelques auteurs ont considéré comme une 4<sup>me</sup>. condition celle des individus, villes ou peuples qui avaient le *jus italicum*: ils les placent entre les latins et les étrangers. M. de Savigny cherche à prouver dans sa 3<sup>e</sup>. dissertation que le *jus italicum* ne se donnait qu'aux villes provinciales, et consistait dans des droits particuliers ordinairement étrangers à ces villes, tels que le droit d'une constitution libre, le droit de franchise des impôts, et le droit relatif à la libre disposition de la propriété foncière. D—c.

160. MÉMOIRE SUR LE COMMERCE DU NORD DE L'ALLEMAGNE AVEC LA RUSSIE, au moyen âge; par M. SARTORIUS. (*Gætting. gelehrte Anzeigen*; 1825, nos. 128 et 129.)

Le professeur Sartorius a lu à la Société royale des sciences de Gættingue, le 16 juillet 1825, un mémoire qui devra être suivi de plusieurs autres, et dans lequel ce savant examine plusieurs objets relatifs au commerce des villes anséatiques avec la Russie au 13<sup>e</sup>. siècle et pendant les 3 siècles suivans. Plusieurs auteurs russes, entre autres Karamsin, ont insinué qu'au moyen âge les Russes procuraient aux Allemands les marchandises de l'Asie. M. Sartorius ne nie pas que quelques objets ne puissent être parvenus en Allemagne par la voie de la Russie; mais il affirme qu'aucun document imprimé ne prouve que les Allemands se soient servis de la voie de la Russie pour se procurer les marchandises asiatiques. L'auteur a examiné les archives de plusieurs des villes anséatiques, et il n'y a rien trouvé de semblable. Enfin les statuts des marchands allemands à Novogorod qui alors était un grand entrepôt de commerce, font bien mention de marchandises russes, mais il n'y est fait aucune allusion à des marchandises de l'Asie. D—G.

161. THE CONQUEST OF CONSTANTINOPLE. — La conquête de Constantinople; par GEOFFROI DE VILLE-HARDOUIN, maréchal de Champagne, traduite du français en anglais par A. DEVEZAC.

On propose de publier cet ouvrage à la Nouvelle-Orléans.

Dans son prospectus le traducteur fait les observations suivantes :

« Il n'existe pas, je crois, de traduction anglaise de la *Conquête de Constantinople*; et le silence de Gibbon, qui parfois cite le texte, et dans d'autres occasions traduit l'original de cet ouvrage, justifie cette supposition. La traduction sera précédée d'une histoire concise des croisades qui eurent lieu avant celle des Français et des Vénitiens. Une esquisse rapide de ces mémorables expéditions, trop succincte pour fatiguer l'attention, des lecteurs qui ont étudié l'histoire du moyen âge si fécond en événemens, et cependant assez caractérisée pour présenter un aperçu général de cette époque, ajoutera à l'intérêt naturel de la narration. Cette notice sera suivie d'une courte biographie de Ville-Hardouin. Je me rappelle, ajoute



le traducteur, qu'après avoir parcouru l'histoire de la *Conquête de Constantinople*, j'éprouvais un vif désir de connaître les destinées subséquentes du chroniqueur et de cet audacieux chevalier qui avait jeté le gant du défi aux pieds d'un empereur assis sur son trône et entouré de ses gardes et de ses courtisans, et de cette foule obséquieuse d'esclaves et d'eunuques, accessoires inséparables de la grandeur orientale. J'ai pensé que le résultat de mes recherches pourrait satisfaire, à cet égard, la curiosité de ceux de mes lecteurs qui éprouveraient le même désir. » (*North Amer. Review*; janvier 1827, p. 464.)

162. NORDISK TIDSSKRIFT SÆRDELES FOR HISTORIE, LITERATUR OG KONST. — Ouvrage périodique du Nord, principalement pour l'histoire, la littérature et l'art; par Christ. MOLBECH. Vol. 1, cah. 1. 164 p. in-8°. Copenhague, 1827; Thiele.

Si les cahiers suivans s'accordent avec le premier, ce recueil offrira de l'intérêt. Voici les principaux articles par lesquels le rédacteur débute : *De la première insurrection des Suédois contre Éric de Poméranie*, successeur et petit-neveu de la reine Marguerite, qui avait réuni sous sa domination les trois royaumes de Suède, Danemark et Norvège. Le caractère de ce prince, et l'état de la Suède au 15<sup>e</sup>. siècle, y sont bien développés par M. Jahn, auteur de ce mémoire. — *L'Homme au masque de fer, enfin démasqué*. Sous ce titre un peu tranchant, M. Molbech fait l'analyse des diverses opinions qui ont été émises sur l'histoire problématique du fameux masque de fer, et s'arrête à celle de M. Delort, auteur de l'*Histoire de l'homme au masque de fer, accompagnée de pièces authentiques*, etc., Paris, 1825. On sait que cet auteur prouve, par des documens, que le prisonnier qui fut détenu à Pignerol, était Mathioli, ancien secrétaire - d'état du duc de Mantoue, sur lequel Louis XIV ou Louvois vengea le mauvais succès de ses négociations secrètes, que Mathioli était accusé d'avoir révélées pour de l'argent aux ennemis de la France. M. Molbech pense que le travail de M. Delort ne laisse plus de doute, et que dès à présent le problème du masque de fer est résolu. Il s'étonne que M. Delort ne cite point la brochure d'un M. Reth, *Véritable clef de l'histoire de l'Homme au masque de fer*, Turin,

1805, qui abonde dans son sens, et qui avait promis de publier des documens tirés probablement des archives du Piémont, ou d'autres états d'Italie. — *De la langue pali et des manuscrits en pali*, conservés à la grande bibliothèque royale de Copenhague. Le pali n'est bien connu en Europe que depuis la publication de l'*Essai* sur cette langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, par MM. Burnouf et Lassen, Paris, 1826. On voit par cet essai que la Bibliothèque du Roi, à Paris, ne possède que 4 manuscrits en pali, sans compter 6 autres manuscrits, dont le langage est un mélange de pali et de siamois. La bibliothèque royale de Copenhague est plus riche, grâce aux voyages de M. Rask dans l'Inde, et à la munificence du roi de Danemark, qui en a fait les frais. Elle possède maintenant 22 manuscrits en pali, et 28 en cingalais. M. Molbech en donne le catalogue. Dans la 1<sup>re</sup>. classe on distingue un exemplaire superbe du *Kammavacam*, ou livre liturgique de la religion des Birmans. Plusieurs auteurs ont parlé de cet ouvrage sous le nom de *Kammuwa*. L'exemplaire de Copenhague est plus considérable et plus complet que celui de la Bibliothèque de Paris décrit par MM. Burnouf et Lassen. Il est écrit sur des feuilles de palmier vernissées et dorées; les lettres sont en laque noire, et les ornemens en vernis rouge. Parmi les manuscrits cingalais se trouve une grammaire de la langue pali, écrite dans cette langue, avec une explication en cingalais, phrase pour phrase, et une grammaire de la langue *elu* ou *elou*, rédigée par D'hamma-Pala, prêtre bouddhiste, qui passe pour avoir vécu il y a 15 siècles.

Sous la rubrique des *mélanges* de ce cahier, nous trouvons une notice sur les archives de la famille danoise Rosenkranz, archives qui contenaient beaucoup de chartes, de lettres de rois et d'hommes d'état, et qu'un incendie a détruites en 1826. On assure que parmi les archives particulières, du Danemark, celles-ci étaient les plus importantes. D—G.

163. DE L'INFLUENCE DES TATARS-MONGOLS SUR LES MOEURS RUSSES.  
(*Otiétsch. zapiski. Annales patriotiques*; juin 1825, n<sup>o</sup>. 62.)

Bien que les Mongols en asservissant la Moscovie, n'y aient point introduit leurs lois, leurs coutumes, leurs gouvernemens et leur langue, il n'en est pas moins vrai qu'à la longue les Russes ont fini par leur emprunter un grand nombre d'habi-

tudes nouvelles, et par se plier aux mœurs orientales auxquelles ils n'étaient alors que déjà trop enclins.

Un luxe vraiment asiatique régnait à la cour des tsars. Ainsi que cela se pratique encore dans tout l'Orient, les ambassadeurs ne pouvaient leur parler qu'à genoux et se prosternaient au pied de leur trône, d'où est venue l'expression *biou tché-lome*, je frappe (la terre) avec le front. Ceux que Devlet-Ghireï, khan de Crimée, envoya en 1565, furent obligés de prononcer leur discours à genoux, lorsqu'ils parurent devant Jean le Terrible (1). Les khans installés sur le trône de Casan, au nom des tsars de Russie, étaient tenus d'observer ce cérémonial, et ne répondaient que par des genuflexions aux paroles que leur adressait leur suzerain (2). A l'exemple des monarques orientaux, les princes russes donnaient aux personnes qu'ils voulaient honorer, des habits de drap ou de soie, des pelisses, dont le dépôt se trouvait dans le garde-meuble de la couronne. (3) Afin de témoigner au conquérant de la Sibérie, combien il était sensible à l'importance des services qu'il venait de rendre à la patrie, le tsar se dépouilla de sa propre pelisse et l'en revêtit devant toute la cour (4); et maintenant il est encore d'usage que les empereurs fassent présent de castans ornés de glands et de galons d'or aux bourgeois et aux marchands qui ont mérité quelque récompense particulière.

Rien n'était brillant comme la cour de Russie à cette époque, et les étrangers qui se trouvaient alors à Moscou ne parlaient qu'avec enthousiasme du luxe qui y régnait. Lorsqu'ils eurent secoué le joug des Tatars, les tsars n'en continuèrent pas moins de vivre à l'asiatique, ils se montraient rarement en public et passaient la plus grande partie de leur vie dans l'intérieur de leur palais, qui devenait inaccessible pour tous autres que leurs parens, confidens ou serviteurs. Le tsar devait-il sortir de son palais ou de la capitale, une multitude d'esclaves était occupée à balayer les rues par où il devait passer; son cortège était composé de plusieurs milliers de guerriers et la mar-

(1) *Hist. de Russie* du prince Stcherbatof, VII<sup>e</sup>. part., p. 121.

(2) *Rerum moscovit. autor. varior*, p. 248.

(3) *Voyage en Moscovie*, par Meyerberg, Leiden, 1688.

(4) *Hist. russe* de Karamsin, to. IX, p. 401.

che était fermée par les boyards (1) ; dans les jours de parade , il sortait à cheval , et , selon la mode des Tatars , un des seigneurs de la cour se tenait auprès des étriers (2).

C'est peut-être depuis ce temps que le peuple a commencé à donner à son souverain le nom de *béli-tsar* (le tsar blanc) , à l'exemple des Asiatiques qui maintenant encore appellent les monarques russes *ak-padysha* , et des Chinois qui le nomment *tchakhan-khan* (3) , c'est-à-dire, tsar blanc.

Lorsque la cour et les seigneurs eurent adopté les coutumes tatars , les femmes et filles de distinction devinrent invisibles pour tous autres hommes que leur père , leurs frères ou leur mari (4) . Un ambassadeur de Frédéric III, empereur des Romains , étant arrivé à Moscou en 1498 , afin de demander en mariage les filles des grands princes de Russie pour des parens de l'empereur , témoigna le désir que ces princesses lui fussent présentées ; mais comme cette condescendance eût été contraire aux anciens usages , on refusa de le satisfaire (5).

Tout était tatar , jusqu'à l'habillement , qui jusqu'à présent s'est en partie conservé tel qu'il était alors . L'habit des gens du peuple , la coiffure des femmes , la chaussure même étaient entièrement tatars . Les hommes portaient des *apinaxz* comme maintenant les Mongols , et des bonnets blancs à l'instar de ceux des Tatars (6) . Sous le tsar Michel Feodorovitch , les gens de haut parage mettaient de petites bottines de maroquin ornées de pierres précieuses , et se faisaient tailler ou raser les cheveux ; leur coiffure aussi-bien que celle de leurs femmes était exactement la même que celle usitée chez les Tatars (7).

Sous Jean le Terrible , il fut défendu de se raser, ni même d'élaguer les moustaches , comme aussi de porter l'habillement

---

(1) *Essai sur les antiquités russes* , par Ouspensky , p. 217.

(2) Description de la solennité qui eut lieu le 1<sup>er</sup>. février 1626 , à l'occasion du mariage de Michel Féodorovitch.

(3) *Mémoires relatifs à l'Asie* , par Klapproth , Paris , 1824 , p. 97.

(4) Herberstein , *Rerum moscovitarum commentarium*.

(5) Stcherbatof , t. IV, 2<sup>e</sup>. part. , p. 220. Voy. Olearius , p. 107 et 110 , et Margeret , *État de l'empire de Russie*.

(6) Granini : *de Russorum religione , ritibus , nuptiis* , etc. Spire , 1582.

(7) *Essai sur les antiquités russes* d'Ouspensky , p. 51.

étranger, c'est-à-dire, celui des Allemands ou de Polonais (1), et le tsar Feodor Alexeievitch ordonna au contraire de renoncer au costume tatar et d'adopter l'habit polonais ou l'ancien habillement russe (2).

Nul doute que les Russes ne doivent aux Tatars l'usage des chapeaux, qui depuis long-temps étaient en usage chez ces derniers, ainsi que chez les Chinois et les Japonais. Il paraît que la mode en fut empruntée aux Russes par les autres peuples de l'Europe. On en porta d'abord en Espagne, mais ils ne parurent en France que dans le XIV<sup>e</sup>. siècle.

Les coutumes tatars avaient poussé de si fortes racines en Russie, que des conciles furent convoqués à l'effet de purger la religion chrétienne de tout ce qui pouvait ressembler au mahométisme, et celui de 1551 décréta qu'aucun prince, seigneur ou autre bon chrétien n'entrerait dans l'église la tête couverte, ou coiffé du turban musulman (3). Mais cette ordonnance fut si mal suivie, que le métropolitaine Philippe ne put s'empêcher dans un accès de zèle, de reprocher à Jean le Terrible d'y avoir manqué. Ce prince étant entré dans l'église avec ses Gaules, tous ainsi que lui vêtus de chasubles noires, et coiffés de bonnets fort élevés : « Tsar, lui dit Philippe, je ne » reconnais pas sous ce bizarre costume le monarque ortho- » doxe. »

Les Russes furent redevables à leurs vainqueurs d'institutions fort utiles. A leur exemple, ils établirent des gardes de nuit qui frappaient sur des plaques de cuivre, pour faire savoir l'heure et avertir qu'ils ne dormaient pas (4). Des chevaux de frise furent également disposés dans toutes les rues de Moscou, afin qu'étant ainsi barricadées, la sûreté des maisons fût garantie ; à chaque barrière se trouvait postée une sentinelle, et personne n'osait circuler à Moscou pendant la nuit sans un motif important, et surtout sans lanterne.

C'est à l'exemple des Tatars que les Russes établirent des caravansérails ou auberges qui furent nommés *kabaks*, ainsi

(1) Lois somptuaires de Jean III et de Jean IV.

(2) *Essai sur les antiq. russes*, p. 59.

(3) *Histoire russe* de Karamsin, t. IX.

(4) *Hist. généalogique des Tatars*, par Aboul-Hazi-Bayadour-Khan, Pétersbourg, 1768, 1<sup>re</sup> part., p. 171.

que les Tatars les appelaient. On n'y vendait dans le principe qu'une espèce d'orgeat, composé de froment, fort en usage maintenant encore en Asie, et de l'eau-de-vie, dont le commerce fut cependant interdit en 1389, lorsque les Tatars eurent embrassé le mahométisme. Lors du séjour d'Herbertstein en Russie dans les années 1497 et 1523, il n'était permis au peuple de boire de l'eau-de-vie que les jours de fête; mais lorsque Boris Godounof eut affermé la bière, l'hydromel et l'eau-de-vie, personne ne fut plus gêné dans l'usage de cette boisson. Au commencement du XVII<sup>e</sup>. siècle, on voyait dans tous les villages des kabaks ou cabarets qu'on appelait aussi *kroujetchnié dvori*, maison à boire, buvettes (1).

A cette époque remonte également l'usage du thé, qui, à ce qu'il paraît, fut connu en Russie avant que de l'être dans aucune autre contrée de l'Europe. Selon quelques écrivains il passait à la cour du tsar pour une plante médicinale qui venait de la Chine par la Sibérie (2); en 1674, on lui donnait déjà pour propriété d'éloigner l'influence du mauvais air et de dissiper les vapeurs de l'ivresse causée par l'eau-de-vie. Le thé, qui valait à Moscou trente kopeks la livre (3), ne devint pas d'un usage général en Europe avant l'année 1715.

Les Mongols et les Tatars ne durent pas seulement leurs victoires et leurs immenses conquêtes au grand nombre de leurs soldats ou à leur valeur, il faut convenir qu'ils entendaient mieux l'art de la guerre. Aussi dès la première apparition des Mongols, les princes russes, reconnaissant la supériorité de leurs ennemis, leur empruntèrent les armemens asiatiques, et introduisirent une nouvelle organisation dans leur armée. Dès l'année 1259, Daniel de Gallicie portait des armes tatares, au moment où il entra en Hongrie avec ses troupes (4), chevaux, harnais, équipement militaire, mors, selles, brides, fouets, tout devint mongol ou tatar (5), avec l'organisation de régimens de 1000, de détachemens de 100,

---

(1) *Essai sur les antiq. russes*, par Ouspensky, p. 81.

(2) Büsching, *Magazin*, vol. 10, p. 436, et Oléarius, p. 60.

(3) *Essai sur le commerce russe en 1674*, par Kilburger. Saint-Pétersbourg, 1820.

(4) *Hist. de Karamsin*, t. IV, p. 80.

(5) *Essai sur les antiq. russes*, p. 366 et 367.

et de compagnies de 10 hommes, telles que l'avait instituée Tchinguis-Khan, et telle qu'elle existe encore chez les Cozaks, peuple d'origine tatare. On adopta aussi la tactique des Tatars qui consistait plutôt à harceler l'ennemi qu'à l'attaquer en forme.

Si de l'art militaire on passe à la législation civile, on y découvrira bientôt les traces de la domination des Tatars-Mongols et le type de leur caractère. D'après les lois varègues, c'est-à-dire d'après le *droit russe*, tous les délits étaient punis par l'esclavage ou par une amende pécuniaire. Sous les Mongols, l'humanité ravalée par le despotisme était livrée aux supplices les plus affreux. Les personnages les plus distingués, accusés de quelque crime contre l'état, passaient publiquement par les baguettes, subissaient la peine du knout, étaient même empalées, et ces usages barbares, qui ne cessèrent qu'au règne de Pierre-le-Grand, se retrouvent encore dans les deux Tataries d'Asie et dans le pays des Khiviens (1).

Les Mongols introduisirent en Russie les *lettres* ou *titres tarakhaniens*, dénomination qui leur vient du mot *tarakhan*, qui signifie chez les Tatars un rang très-élevé. Ces lettres, qui ne se délivraient que pour d'éminens services rendus à l'état, exemptaient les boyards ou les ecclésiastiques qui les recevaient, de toute autre juridiction que de celle du souverain; ces sortes de privilèges durèrent jusqu'au 18<sup>e</sup>. siècle.

Les connaissances des Mongols et des Tatars étaient trop bornées, pour que les Russes profitassent beaucoup de leurs lumières; cependant, ce sont les Mongols qui donnèrent aux Moscovites les premières notions sur la Chine ainsi que sur le centre et le nord de l'Asie. Sous Jean III et Wassili son fils, les Russes avaient déjà entendu parler de la Chine, et ils supposaient déjà que l'on pouvait arriver dans ce pays éloigné par l'Océan septentrional. (2) C'est d'après les Mongols que les Moscovites ont nommé cet empire, non pas *Chine*, comme toutes les autres nations de l'Europe, mais *Kitaï*, mot dérivé de *Kitaïens* ou *Kitaniens*, nom du peuple tatar, qui dans le V<sup>e</sup>. siècle s'empara de la partie septentrionale de cette vaste cou-

---

(1) *Voy. de Mouravief* en 1819 et 1820.

(2) *Hist. de Karamsin*, t. VII, p. 207.

trée (1). L'Orient a pareillement enseigné aux Russes l'usage de quelques instrumens de musique, comme *la balalaïka*, (2) fort en vogue aujourd'hui encore dans les deux Tataries et chez les Khiviens; et peut-être même le tambour, dont on attribue l'invention à l'empereur Houandi-Youssoun, qui régnait dans la Chine long-temps avant Jésus-Christ (3), et dont les annales russes font pour la première fois mention, à l'époque du siège de Casan en 1552 (4). Il est même possible que ce dernier instrument ait passé des Moscovites chez les autres nations de l'Europe. Indépendamment de ces notions géographiques et musicales, les Russes ont appris des peuples orientaux l'art de brunir l'argent et l'acier. Cet art est depuis long-temps connu en Asie, et les ouvriers tchukuses bronzent ces mêmes métaux, ainsi que cela se pratique maintenant à Oustiougue, pour les harnais des chevaux et les ornemens des armes à feu (5). La passion pour tout ce qui était asiatique fut poussée au point, que dans l'écriture même, on alla jusqu'à imiter les caractères tatars, et que quelquefois même, on écrivait à genoux comme les Orientaux. (6)

Sous Dmitri Donskoi, les anciens assignats de Russie, qui n'étaient autre chose que des morceaux de peaux de martre, d'écureuil, de zibeline, etc., furent remplacés par la monnaie d'argent que les Tatars appelaient *tanga*, et par celle de cuivre qu'ils nommaient *poula*. Ces tangas, qui ont encore cours maintenant dans le pays des Khiviens (7) portaient aussi les noms de *dienngui*; et la poula était ce que l'on appelle encore aujourd'hui *polouschka* (8). Les premières pièces monnayées qui parurent, portaient d'abord diverses figures et des inscriptions tatars; ensuite on y frappa d'un côté des caractères russes, de

(1) Fischer : *Hist. de Sibérie*, pag. 9; et *Histoire de Karamsin*, t. II, pag. 285.

(2) *Voyage chez les Turcomans et les Khiviens*, t. II, p. 131.

(3) *Descript. nouv. histor. et géog. de l'empire chinois*, par Jean Orlof. Moscou, 1820; t. I, p. 74.

(4) *Essai sur l'hist. de Casan*, par Ritchkof, p. 155.

(5) *Nouv. descript. géograph. et histor. du Caucase*, par Broniewsky. 1823; t. II, p. 141.

(6) *Reise nach Norden*. Leipzig, 1706; p. 158.

(7) *Voy. chez les Turcomans et les Khiviens*, t. II, p. 75-76.

(8) *Hist. de Karamsin*, t. V, note 135.



l'autre des caractères tatars (1). Ces pièces avaient cours dans toutes les villes de Russie à l'exception de Novgorod et de Pskof, qui avaient leur monnaie particulière, et permettaient la circulation des monnaies étrangères. Enfin, lorsque la domination tatar fut sur son déclin, l'argent ne porta plus que des inscriptions russes.

On adopta jusqu'à la manière de compter des Tatars; on compta par *dienna*, *poloudienna* et *alltine*, mots tatares, qui signifient Six. Pierre I<sup>er</sup>., qui voulait effacer jusqu'aux moindres traces du joug des Mongols, défendit de porter ces dénominations sur les comptes, et ordonna que dorénavant on ne parlerait plus que par roubles et par kopèks. Depuis cette époque le mot *allinnik* est devenu une injure, et équivaut au mot français ladre, fesse-mathieu, *liardeur*. Les Russes doivent encore aux Tatars la mesure appelée *archine*, qui vaut un peu moins que  $\frac{3}{4}$  de France, et la manière de compter au moyen de petits morceaux d'ivoire. On ne saurait préciser l'époque, où ce mode de numération fut introduit en Russie; un auteur hollandais prétend que les Moscovites en sont redevables à un marchand sibérien, nommé Anika Stroganof, qui mourut en 1570 (2). Les Tatars l'avaient emprunté aux Chinois, et les Européens l'ont imité des Russes.

Les Mongols ont également introduit dans la langue russe une infinité de leurs mots, qui tous expriment le nom d'objets dont l'usage passa de l'Asie en Russie pendant l'espace de trois siècles. Comme : *Atamáno*, un chef; *bazar*, *baschnia*, une tour; *baschmak*, un soulier; *icpantcha*, un manteau; *icrlík*, une étiquette; *izioumo*, du raisin sec; *karaoul*, la garde; *kinjáll*, un poignard; *kouschak*, une ceinture; *kálpak*, un bonnet; *kibitka*, un charriot; *kréméne*, une pierre à feu; *kokoschnik*, un bonnet de nourrice; *loschade*, un cheval; *métschette*, une mosquée; *sapagni*, des bottes; *saraï*, une remise, un hangar; *taboune*, un troupeau de chevaux; *tolmatche*, un interprète; *oulousse*, un camp nomade; *oura*, un cri de joie, *khanja*, un imposteur; *khaláte*, une robe de chambre; *tchimodáne*, une valise, etc., etc. Indépendamment de ces mots, il faut comp-

(1) *Hist.* de Karamsin, . IV, p. 121.

(2) Vitzen, bourgmestre d'Amsterdam et ambassad. de Hollande en Russie, dans son livre : *Noord en oost Tartarye. Amsterdam 1692 et 1705.*

ter presque tous les noms de pierres précieuses et autres. *Al-mâze*, un diamant; *biruza*, une turquoise; *serdolik*, un grenat; *izoumroud*, une émeraude; *amétiste*, etc.

Non-seulement la langue, mais la littérature même ressentit l'influence tatar. Les Moscovites ont hérité des Mongols d'un goût décidé pour les contes et les nouvelles, qui depuis si long-temps sont l'occupation favorite des Orientaux. Il est même présumable que les contes russes remplis de descriptions pompeuses et allégoriques, de féeries, de noms tatars et mongols, ont pour la plupart été traduits des langues orientales.

La religion n'éprouva que peu de persécutions de la part des vainqueurs, car pendant l'espace de 250 ans le clergé russe fut toujours sous la protection immédiate des khans, et chaque nouveau chef de la horde confirmait l'ordre donné par ses prédécesseurs, de ne pas toucher aux biens de l'église ni d'insulter les prêtres, sous quelque prétexte que ce pût être.

Enfin pour terminer, on peut affirmer, que pendant la domination des Tatars-Mongols, les Russes devinrent pour ainsi dire Asiatiques : car bien que les circonstances dussent les rendre ennemis de leurs vainqueurs, cependant ils étaient certains de trouver chez eux aide et protection, et ils entraient volontiers à leur service. Aussi beaucoup de nobles familles russes actuelles tirent leur origine de la horde d'Or et des Tatars de Casan : tels sont les barons Stroganof, les Sabourof, Mansourof, Khanikof, Talyzine, Khitrof, Youschkof, Apraxino, Pétervo-Solovof, Kolokoltsof, les princes Mestchenky, les Bakhmitief, les Daschkof, les comtes Rostoptchine, les princes Youssoupop, les Bibikof, les Kotchoubey, etc. J.

164. HISTORIA LITERATURY POLSKREY WYSTAWIONA W SPESIE DZIEL DRUKIEM OGLOSZONYCH. — Histoire de la littérature polonaise, d'après les ouvrages publiés en cette langue; par Félix BENTKOWSKI, prof. d'histoire et bibliothécaire au Lycée de Varsovie, membre de la Société royale des amis des sciences. 2 vol. in-8°. Varsovie et Wilna; Zawadzki et comp°.

Cet ouvrage important prend les différentes branches de la littérature polonaise, l'une après l'autre, ce qui forme les divisions de l'auteur. Dans la première, il nomme les auteurs et

les ouvrages qui ont traité de la langue, de la littérature et de l'état des sciences en Pologne. A la tête des anciens monumens en langue polonaise, il met avec raison les *Litanies de la Sainte Vierge*, composées par S. Adalbert († 997), apôtre de la Pologne. En allant au combat le soldat chantait ces litanies qui ont été tellement vénérées en tout temps, que la diète de 1506 les fit insérer dans ses *Statuts*. En voici le commencement :

Bogarodzyczna dzijewijcza Bogeem slawijona Maria,  
U thwego szijna gospodzijna matko szwolona Maria,  
Zijsziz nam spuscziz nam kyrieleyson,  
Thwego szijna Krzizzielija zboszniz czasz.

Dans la 2<sup>e</sup>. division, Bentkowski a recueilli tous les ouvrages écrits en vers, et dans la 3<sup>e</sup>. ceux qui tiennent à l'éloquence. Tel est le contenu du 1<sup>er</sup>. volume.

Dans le second, on trouve les ouvrages qui traitent des sciences, c'est-à-dire de la philosophie, de la politique, de la législation, de la diplomatie; de l'administration publique, de l'économie politique; des lois et de tout ce qui tient à l'administration de la justice dans les différentes provinces de la Pologne; des mathématiques, de leur application; de la physique; de l'histoire naturelle; de la théologie, et enfin de l'histoire.

Il serait à souhaiter qu'un ouvrage aussi essentiel pour les lettres et les sciences fût traduit en notre langue. G — r.

165. MANUSCRIT DU COMTE DE BOTHWEL. (*New Monthly Magazine*; juin 1825, p. 521-537.)

On a trouvé récemment en Danemark un écrit du fameux comte de Bothwel, rédigé durant sa captivité dans ce pays en 1568, où il tâche de faire l'apologie de sa conduite, et surtout de faire voir que ce n'est pas lui qui a assassiné le roi d'Écosse, époux de Marie Stuart. Tous les contemporains l'en ont accusé. Cette tache est restée à son nom, et la publication de ce manuscrit n'a point changé notre conviction. Bothwel occupait une haute place dans l'armée et le conseil, il avoue lui-même la grande faveur dont il jouissait auprès de la reine, et il est facile à voir ce que signifient ces faveurs de la part d'une femme du caractère de Marie Stuart, élevée à la cour de France, corrompue par Catherine de Médicis, dont un courtisan cynique, comme Brantôme, pouvait seul donner la description. Le

roi étant mort , Bothwel répudie sa femme et épouse la reine , mais le parti contraire le force de quitter le royaume : le roi de Danemark le fait arrêter comme régicide , ce dont il essaie de se justifier , mais en vain. La pièce est curieuse par l'effronterie qu'y met le coupable pour dénigrer ses adversaires et se blanchir à leurs dépens ; et sous ce rapport , elle pourra servir à grossir la liste des nombreuses productions qui ont vu le jour pour accuser ou justifier Marie Stuart. Si Hume a été trop dur envers elle , Whitacker , de son côté , a su remplir trois gros volumes de faits et d'opinions qui réhabilitent ou du moins excusent la vie de la reine. L'écrit de Bothwel est rédigé en français , mais nous ignorons d'après quelle prononciation le nom d'un homme que Bothwel devait bien connaître , du duc de Châtellerauld a été défiguré en Schettelarauld , comme il se lit dans l'imprimé , p. 532.

166. MÉMOIRE SUR D. GEORGE DA COSTA , dit le cardinal de Portugal ; par Franç. Nuñes FRANKLIN. (*Memorias da Academ. real das sciencias de Lisboa* , t. VIII , part. 1<sup>re</sup> , p. 151.)

Aux archives de Torre do Tombo , l'auteur a trouvé plusieurs documens inédits sur ce prélat qui , né en 1406 , fut conseiller et confesseur du roi Alfonse V de Portugal , et cumula un grand nombre de dignités. Le roi de Portugal se servit de lui pour plusieurs négociations à Rome. M. Nuñes Franklin entre dans quelques détails sur ces négociations , et joint à son mémoire une copie des instructions rédigées par le cardinal pour les princes de Portugal. George da Costa mourut en 1508 , à l'âge de 102 ans.

D — G

167. CONSIDÉRATIONS SUR L'HISTOIRE DE SICILE ; par M. GREGORIO , chap. 1<sup>er</sup>. du liv. 5<sup>e</sup>. , omis dans l'édition de 1810. (*Giorn. di scienze , etc. , per la Sicilia* , no. 53 , p. 261.)

L'auteur s'attache particulièrement dans ce chapitre non publié ou supprimé en 1810 , à développer les vices de la constitution politique de la Sicile , après la mort du roi Frédéric. L'auteur paraît s'être livré à beaucoup de recherches pour cette partie difficile de son histoire : il cite les autorités sur lesquelles il appuie ses jugemens , et leur modération concourt à exciter une juste confiance.

168. HISTOIRE DE FRANCE, DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'À LA MORT DE LOUIS XVI; par ANQUETIL, et depuis cette époque jusqu'au traité du 20 novembre 1815, par M. GALLOIS; continuée depuis 1815 jusqu'à l'avènement au trône de S. M. Charles X, par M. D.; nouv. édit., suivie de tableaux synchroniques, ou chronologie des princes et états contemporains, sous les diverses périodes de la monarchie française, par M. de V\*\*\*. Tom. VIII. In-8°. de 30 feuil.  $\frac{1}{2}$ . Prix, 6 fr. Paris, 1827; Janet et Cotelle. — L'édition aura 13 vol. in-8°. y compris les tables.

169. COLLECTION DES MEILLEURES DISSERTATIONS, notices et traités particuliers relatifs à l'Histoire de France, composée en grande partie de pièces rares ou qui n'ont jamais été publiées séparément, pour servir à compléter toutes les collections de mémoires sur cette matière; par M. C. LEBER, J.-B. SALGUES et J. COHEN. T. VII et XI. In-8°, ensemble de 63 feuil.  $\frac{1}{2}$ . Prix, 12 fr. Paris, 1827; Dentu. — L'ouvrage aura 18 vol. in-8.

170. MEMOIRS OF THE COURT OF FRANCE, etc. — Mémoires sur la Cour de France, depuis 1684 jusqu'en 1720. 2 vol. in-8°. Londres, 1825.

Ces 2 vol. sont extraits du volumineux journal du marquis de Dangeau, publié il y a quelques années à Paris. Il paraît que l'éditeur anglais a voulu amuser ses lecteurs par le choix réfléchi qu'il a fait des anecdotes les plus insignifiantes de la Cour de Louis XIV.

171. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE D'ALSACE; par M. V\*\*\*. In-18 de 375 p. Prix : 2 fr. 50 c. Paris, 1825; Lecoq et Durey.

Ce résumé est divisé en 5 époques. La 1<sup>re</sup>. comprend la domination romaine; la 2<sup>e</sup>., celle des barbares; la 3<sup>e</sup>., celle de la féodalité; la 4<sup>e</sup>., celle de l'affranchissement des villes, ou le régime municipal; la 5<sup>e</sup>., celle de la réformation, la 1<sup>re</sup>. comprend la domination française. Une table chronologique termine l'ouvrage.

D.

172. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DU ROUSSILLON (Pyrénées-Orientales), du Comté de Foix (Ariège), du Bigorre (Hautes-Pyrénées), et autres provinces; par Joseph LÉONARD. In-18 de 336 p. Prix : 2 fr. 50 c. Paris, 1825; Lecoq et Durey.

Dans la 1<sup>re</sup>. partie, l'auteur offre l'histoire collective de cinq provinces jusqu'à Charlemagne; dans la 2<sup>e</sup>., il traite en particulier l'histoire du Roussillon; dans la 3<sup>e</sup>., celle du pays de Foix; dans la 4<sup>e</sup>., celle du Bigorre; dans la 5<sup>e</sup>., celle du Comminges. La 6<sup>e</sup>. partie offre l'histoire collective des provinces, depuis le milieu du 16<sup>e</sup>. siècle jusqu'à nos jours; dans la 7<sup>e</sup>. partie, on trouve leur statistique ancienne et moderne, et dans la 8<sup>e</sup>., un aperçu des mœurs des cinq provinces. Cet ouvrage est terminé par des tableaux historiques et géographiques.

D.

173. SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par HÉLÉNA-MARIA WILLIAMS. Traduit de l'anglais. In-8°. de 400 p. Prix, 4 fr. Paris, 1827; Dondey-Dupré.

L'auteur, dans ces Souvenirs, offre un simple récit de ce qu'elle a vu ou pu entendre; elle porte son jugement sur les choses et les hommes avec une grande indépendance, et, comme l'observe son élégant traducteur, « avec la sensibilité franche et naïve d'une femme qui, plus sage que beaucoup d'hommes, a vu de près les abus de la liberté et les mutations des Français, sans conclure que la liberté est une mauvaise chose et que nous en sommes indignes. »

Son livre est divisé en 44 chapitres, où sont examinés successivement les divers faits ou personnages qui l'ont frappée. C'est principalement du règne de la terreur et du directoire qu'elle s'est occupée; elle stigmatise les tyrans et les bourreaux qui voulaient faire de notre belle France comme un vaste cimetière; elle juge avec une impartialité sévère les actes de la convention et des deux conseils qui lui ont succédé; elle paraît s'attacher à relever le parti girondin dont les principaux membres furent ses amis; elle paie un touchant tribut de regrets aux mânes du vertueux Louis XVI et de son héroïque épouse, qui, plusieurs fois, défiant les poignards, cherchait une mort qui, hélas! n'était guère éloignée. Madame Williams s'est déclarée surtout l'adversaire courageux de Bonaparte et de son despotisme, soit qu'elle le trouve aux sables de l'Égypte et aux plaines de l'Italie, soit qu'il revienne faire le 18 brumaire, se créer consul, puis empereur; soit enfin qu'il accoure de l'île d'Elbe reconstituer l'empire et qu'à Waterloo il quitte encore son armée pour traverser les mers et aller creuser sa tombe sur

le rocher de Sainte Hélène. En quelque lieu qu'elle le rencontre, elle ne l'épargne point, elle ne lui pardonne point d'avoir singé le républicanisme pour mieux détruire la liberté en France et y asseoir sa tyrannie, cachée sous les replis de ses drapeaux.

A cet égard, il est juste de dire que, tout en attaquant de front les actes de l'homme du destin, envers lequel, selon nous, elle montre beaucoup de rigueur après l'avoir trop admiré à Lodi et à Arcole, madame Williams rend une entière justice aux braves guerriers qui combattirent pour leur patrie ou pour la gloire. Elle loue Pichegru et Moreau, en regrettant la manière dont celui-ci a terminé ses jours; elle loue Desaix, qui acheta de sa vie la victoire de Marengo; et franchissant un assez long intervalle, elle passe aux vainqueurs de la Moscowa, dont elle se plaît à admirer le dévouement, le courage, l'abnégation, la fermeté et la patience dans cette fatale retraite, où l'hiver seul triompha pour les Russes.

Les souvenirs de M<sup>me</sup>. Williams sont d'une lecture attachante; on y reconnaît à chaque page des aperçus ingénieux, la grâce, l'esprit, le tact et la finesse d'une femme qui a vu long-temps chez elle l'élite de la société. On rencontrait dans son salon tout ce qu'il y avait de plus distingué dans les sciences, les lettres et les arts; et elle a pu recueillir une foule d'anecdotes curieuses dont elle a su enrichir son ouvrage. Nous en citerons seulement deux, qui prouvent l'esprit du temps et qui sont peu connues. La première concerne le jeune Brissot, la seconde M. Garat.

Lorsque Napoléon fut proclamé empereur, tous les élèves de l'École Polytechnique furent convoqués solennellement pour lui prêter serment de fidélité. « Quand le tour du jeune Brissot fut venu : *Vous jurez*, dit le président, *fidélité à l'empereur?* » Le jeune homme répondit d'une voix ferme : Non! Le président fut, comme on le pense bien, surpris de cette brusque déclaration, et toute l'assistance était stupéfaite. Enfin on se hasarda de demander à Brissot quelles étaient ses raisons : « Je suis trop jeune, répliqua-t-il, pour prononcer sur les matières politiques; ce que je sais, c'est que mon père est mort sur l'échafaud pour la république, et je suis républicain. » Il est difficile de dire quelle fut la contenance du dignitaire qui présidait; mais on m'a assuré que l'école tout entière, transportée d'un de ces mouvemens subits qui pénètrent si facile-

» ment les jeunes cœurs, se pressa autour du coupable, lui pro-  
 » digua mille assurances d'attachement, et le suivit en corps  
 » lorsqu'il se retira. Le lendemain, il n'attendit pas sa dé-  
 » mission, il l'offrit lui-même. »

Voici l'anecdote relative à M. Garat :

« Lorsque l'ordre de la Légion d'Honneur fut créé, j'entendis  
 » l'un de mes amis demander à M. le comte Garat s'il était  
 » obligé à porter ce ruban rouge : *Oui, monsieur, obligé,*  
 » dit-il ; *c'est le mot.* Bientôt, cependant, tout le monde  
 » scientifique et littéraire se laissa forcer de même à mettre un  
 » bout de ruban moiré, et la décoration s'ennoblit. »

Il faudrait presque tout copier, si on voulait extraire tout  
 ce que ces Souvenirs contiennent d'intéressant. Ils sont termi-  
 nés par un hommage poétique de l'auteur aux désastres de  
 Missolonghi et des malheureux Grecs, hommage qu'on ne sau-  
 rait lire sans un profond attendrissement.

ALBERT-MONTÉMONT.

174. HISTORY OF THE UNITED STATES. — Histoire des États Unis,  
 depuis leur premier établissement comme colonies jusqu'à la  
 fin de la guerre avec la Grande-Bretagne, en 1815 ; 281 p.  
 in-12. New-York, 1826 ; Collins et Haunay.

175. THE HISTORY OF NEW-ENGLAND. — Histoire de la Nouvelle-  
 Angleterre, depuis 1630 jusqu'en 1649 ; par John WINTHROP,  
 écuyl., d'après ses manuscrits originaux ; avec notes, par James  
 SAVAGE. Vol. II, in-8°. pp. 429. Boston, 1826 ; Wait.

176. HISTOIRE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DE LA LOUISIANE, depuis la  
 découverte jusqu'à nos jours ; par Édouard LOUVET.

Cet ouvrage, proposé par souscription, sera écrit en fran-  
 çais, et se composera de 2 vol. in-8°. chacun d'environ 500 p.,  
 beau papier, caractère neuf, avec cartes et dessins. Le prix de  
 l'ouvrage sera de 4 dollars pour les souscripteurs, payables à  
 l'époque de la publication. Les non-souscripteurs paieront  
 5 dollars. S'adresser au bureau du Propagateur louisianais, à la  
 Nouv.-Orléans, rue de Condé, n°. 20. (*Le Propagat. Louisia-  
 nais* ; 28 avril 1827, p. 32.)



## MÉLANGES.

177. MNEMOSYNE. MENGELINGEN VOOR WETENSCHAPPEN EN FRAIJE LETTEREN. — Mnémosine, mélanges pour les sciences et les belles-lettres; recueillis par H.-W. et B.-F. TYDEMAN. Vol. VI et VII, in-8°. Dortrecht, 1826-27; Blusse et Van Braam.

Nous avons rendu compte des 5 premiers volumes (*Voyez. Bullet. des sc. hist.*, t. VI, n°. 85); nous allons indiquer quelques mémoires des deux volumes qui ont paru depuis notre article.

Tome VI. *Les monnaies des peuples, considérées comme preuves des progrès, de la prospérité ou de la décadence des arts*, par C. Groen. Un 1<sup>er</sup>. mémoire sur ce sujet avait paru dans le tome V de la Mnémosyne. L'auteur avoue en note, que c'est un extrait d'un ouvrage de l'antiquaire allemand Klotz. — *De l'origine des chœurs dans les tragédies*, par Terpstra. Dans leurs réunions religieuses, les Grecs, peuple vif et organisé pour les beaux-arts, embellissaient les fêtes par des chants et de la musique. De là le chœur chantant qui loin d'être un simple accessoire dans les tragédies; était quelquefois presque la partie principale: il consolait, encourageait, s'affligeait; dans les entre-actes il entretenait chez les spectateurs les émotions causées par la pièce, etc. — *Sur Milton et sur le Paradis perdu*, par Spanjaardt. — *Dissertation sur la destruction de l'ordre des Templiers, surtout dans les Pays-Bas*; par S. de Wind. Les Templiers avaient des églises et couvens à Harlem, Nimègue, le Texel, Bois-le-Duc; en Zélande ils étaient nombreux: ils possédaient plusieurs terres dans l'île de Walcheren. On n'a aucune notice certaine sur leur suppression. Meyer, Reijgersberg, les chroniques de Zélande et de Medenblik assurent qu'en 1312 ils furent massacrés en une nuit. M. de Wind pense que c'est par une erreur de mots que les chroniques ont répété cette assertion: c'est probablement l'ordre qui a été détruit, et non pas les membres qui en faisaient partie. Il est de fait que c'est ainsi que les choses se sont passées dans toute la chrétienté; la France seule a fourni un exemple de violence exercée contre les Templiers mêmes. — *Discours sur Magdelène Mons*, par W. Greeven. Grand éloge d'une fille de Leyde, qui étant la

maîtresse du général espagnol François de Valdez, commandant l'armée du siège en 1574, se jeta aux pieds de ce chef et le détermina par ses prières et ses larmes à lever le siège de Leyde. Dans une note ajoutée à ce discours, l'éditeur avoue qu'il ne croit point à la vérité de cette anecdote.

Tome VII. *De la mort du jurisconsulte Papinien, que l'empereur Caracalla fit périr*, par Scheidius. En faisant un récit détaillé de la mort de Papinien, l'auteur ne cite point les auteurs qu'il a consultés; aussi l'éditeur a ajouté quelques notes.

— *Dissertation sur la mythologie odinienne et sur son emploi dans la poésie néerlandaise*. L'auteur donne un court précis de la mythologie du nord, et la compare à celle d'autres peuples.

— *Sur les automates des anciens*, par J.-P. Van Capelle. Revue des passages des auteurs grecs et latins qui font mention de pièces de mécanique, telles que le trépied de Vulcain, les images faites par Dédale, la colombe mécanique d'Archytas, la sphère d'Archimède, l'aigle mentionné par Pausanias, etc.

— *Notice sur une collection de manuscrits qui a appartenu à M. Van Sypesteyn*, par J.-C. de Jonge, archiviste adjoint. M. de Sypesteyn possédait une collection de chartes, de pièces manuscrites, relatives en grande partie à l'histoire des Pays-Bas, de lettres autographes de rois, empereurs, princes, hommes d'état, de savans, d'artistes; parmi ces lettres il y en avait 7 d'Henri IV, roi de France, 4 de Marie de Médicis, 1 de Louis XIII, 4 de la reine Elisabeth, 5 de Leycester, 8 de Charles I d'Angleterre, 11 de Frédéric III roi de Prusse, d'autres étaient de Marlborough, du prince Eugène, de Mazarin, de Richelieu, en tout 278, adressées pour la plupart à la maison de Nassau. Cette collection a été portée et vendue en Angleterre, mais le roi des Pays-Bas a fait acheter pour les archives du royaume, les documens les plus importans pour l'histoire du pays. D—c.

178. INSTITUT ORIENTAL du collège impérial des affaires étrangères, en Russie. Extrait d'une lettre du conseiller d'état Fræhn. — (*Leipzig. Liter. Zeitung*; 1827, janv., p. 137.)

L'Institut oriental du collège des affaires étrangères, approuvé par un ukase du 29 mai 1823, doit sa création au comte de Nesselrode, secrétaire d'état de l'empire de Russie. Aujourd'hui, sous la direction du conseiller d'état Adelung,

cet établissement répond déjà à l'attente que l'on était autorisé à concevoir. Dans un examen public qui a eu lieu le 6 mai dernier, les jeunes élèves donnèrent des preuves satisfaisantes des progrès rapides qu'ils ont faits dans les langues arabe, persane et turque. Dirigés par de savans orientalistes et des Orientaux instruits, les élèves ont déjà acquis des connaissances grammaticales solides, et une facilité pratique de s'énoncer dans ces langues. Le mongol, le chinois, le mandchoux, l'arménien et le géorgien, étant également des langues importantes pour la Russie, M. Adelung nourrit l'espérance que l'empereur sanctionnera un nouveau plan d'instruction relativement à ces langues; il espère également que le nombre des élèves sera augmenté. Ceux-ci sont logés dans l'institut même, le gouvernement accorde à chacun d'eux 1,000 roubles par an pour l'entretien. Ce projet serait d'autant plus facile à réaliser, que l'on trouverait à Saint-Petersbourg même les professeurs nécessaires pour enseigner ces langues. L. D. L.

179. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES de Londres. — Rapport de ses séances du mois de juin 1826.

*Du 1<sup>er</sup> juin.* — Il est fait lecture d'un mémoire de Sidney Smirke, écuyer, sur l'origine de l'ogive (pointed arch), en architecture, comme se trouvant indiquée par certains édifices élevés en Sicile par les Sarrasins. L'auteur donne une description du Cooba et du Ziza, palais des Émirs sarrasins, situés près de Palerme, et dont la construction date du 11<sup>e</sup>. siècle. Le premier de ces bâtimens vient de servir de caserne pour la cavalerie autrichienne; l'autre se trouve encore habité par une famille noble de Palerme. Ils ressemblent, sous plusieurs rapports, aux plus beaux restes d'architecture orientale que l'on admire en Espagne, et, en particulier, aux singulières corbeilles et ornemens pendans de l'Alhambra. Ils portent à l'extérieur, au-dessous de la corniche, des inscriptions en caractères arabes, formant une sorte de frise qui s'étend dans tout le pourtour de chaque édifice; et ce caractère distinctif des édifices de l'Orient se répète, dans l'un d'eux, autour du cintre d'une porte. L'un et l'autre contiennent des ogives qui faisaient indubitablement partie des constructions primitives; et nous avons en cela la preuve que les Sarrasins eux-mêmes employaient ce style d'architecture un siècle avant la première croisade; M. Smirke

tient pour fondée l'opinion généralement reçue que les croisés en introduisirent l'usage en Europe. Il va au-devant de l'objection, qu'il est possible que le Cooba et le Ziza aient été bâtis par les Normands, en établissant une comparaison de ces édifices avec quelques constructions indubitablement normandes qui existent encore à Palerme. Il entre dans quelques détails d'investigation sur l'histoire de ces monumens sarrasins, et sur l'origine des noms qu'ils portent.

Du 8 juin. — On lit une lettre du Dr. Meyrick sur le symbole héraldique des plumes. L'auteur démontre que les plumes d'autruche que, vers les derniers temps, plusieurs familles portaient dans leurs armoiries, sur leurs cimiers, etc., étaient anciennement des plumes de faucon ou *estridge*, marque distinctive dérivée de la noblesse de l'Asie antique; comme en Europe, du droit de chasser avec des oiseaux de proie. Le terme *estridge*, d'abord écrit par erreur *estrich*, se trouve par la suite du temps changé par corruption en *ostrich*, d'où vient le faux usage de porter des plumes d'ostrich (autruche), au lieu de celles de faucon. Le Dr. Meyrick recherche aussi l'origine des marques distinctives (*barges*) des princes de Galles, et réfute, à cet égard, les contes que Joshua Barnes et quelques historiens ont accrédités. Il prouve que ces symboles étaient portés par Édouard III et par le Prince Noir tout aussi bien que par ses autres fils, et émet quelques conjectures relativement aux devises « *Houmont* » et « *ich dien* ». L'auteur avance que les plumes ne furent point portées sur le casque avant le règne de Henri V, et que le Prince Noir ne pouvait pas être appelé de ce surnom, du chef de la couleur de son armure, vu qu'il est toujours représenté couvert d'une armure brillante ou dorée, mais bien de la couleur du *jupon* qu'il portait par dessus.

Du 15. — N.-H. Nicolas, écuyer, communique plusieurs copies d'anciens manuscrits relatifs à diverses parties de l'histoire nationale, qui existent dans la collection Harléienne et plusieurs autres.

La société s'ajourne au 16 novembre. (*Gentleman's Magaz.*, juin 1826, pag. 551.)

180. ACCADEMIA ROMANA D'ARCHEOLOGIA.—Travaux de l'Académie d'archéologie de Rome. T. II ou vol. III. Grand in-4<sup>o</sup>., XII et 732 p., avec 12 pl. Rome, 1825; de Romanis.

Ce tome est le 3<sup>e</sup>. volume des travaux de l'illustre Académie fondée par Benoît XIV, rétablie à une époque récente et confirmée par Pie VII. L'édition de ses travaux, commencée en 1821, fut imprimée aux frais de Canova. Ce 3<sup>e</sup>. vol. est, comme le 2<sup>e</sup>., dédié à Léon XII. Comme l'exposition du sommaire de chacune des 20 dissertations dont il se compose, serait un travail trop long et peu facile, nous nous bornerons à en rapporter ici les seuls titres, qui sont : 1<sup>o</sup>. Mémoires sur quelques antiques ornemens en or, découverts à Parme en l'année 1821, par Pietro de Lana, préfet du Musée ducal de Parme ; 2<sup>o</sup>. Mémoires sur l'importance des monumens qui se trouvent dans les cimetières des anciens chrétiens, par le chanoine Guiseppe Settele ; 3<sup>o</sup>. Discours du marquis de Luigi Marini, sur la découverte par lui faite de la méthode à suivre pour décrire la volute ionique de Vitruve ; 4<sup>o</sup>. *In veterem Demetrii Superistæ inscriptionem commentarium habitum à Jos. Melchiorrio* ; 5<sup>o</sup>. Sur un bas-relief antique et inédit du Vatican, représentant une scène enfantine des Saturnales, par le marquis G. Melchiorri ; 6<sup>o</sup>. Dissertation du P. abbé Albertini Bellenghi, sur les baptistères antiques ; 7<sup>o</sup>. Commentaires sur l'action indiquée par la pose de l'Apollon du Belvédère ; 8<sup>o</sup>. Sur une pierre sépulcrale chrétienne, par Clemente Cardinali ; 9<sup>o</sup>. Observations du même sur un fragment de marbre antique des fastes consulaires ; 10<sup>o</sup>. Sur un cachet antique à l'usage des capitulaires, par Luigi Cardinali ; 11<sup>o</sup>. Dissertation sur l'auteur de la première traduction latine des lettres grecques de Phalaris, et d'autres traductions attribuées au célèbre légiste Aretino Francesco Accolti, par le chanoine Angelo Battaglini ; 12<sup>o</sup>. De la forme et des différentes parties des anciens temples chrétiens, par le prof. A. Nibby ; 13<sup>o</sup>. Dissertation sur une inscription antique trouvée dans le territoire de Civita-Lavinia, et relative à la cité de Laurentum, par Nicolas Ratti ; 14<sup>o</sup>. Continuation de l'histoire des lieux jadis habités dans la campagne de Rome, par Nic.-Mar. Nicolai, président de l'Académie ; 15<sup>o</sup>. Sur une tête antique, plus grande que nature, représentant Silène, déterrée près de Castel-Gandolfo, et présentement déposée dans les musées du

Vatican; 16°. Commentaires sur un tétradrage d'argent antique, autonome et inédit, frappé à Tarente avec le nom des Napolitains, par le même; 17°. Description succincte d'un vase antique de terre cuite, qui se trouve dans la bibliothèque du Vatican, par le même; 18°. Exposition de quelques inscriptions chrétiennes, par le chev. Pietro Visconti; 19°. Relation des découvertes d'objets antiques, faites à Rome et dans ses environs, depuis le commencement de l'année 1823, par le même; 20°. *Aloysii Cardinali Prodrumus ad illustrationem lapidis stratonicensis nuper inventi* (Voy. ci-dessus, n°. 152.)

Ce seul index suffit pour démontrer l'importance des matières contenues dans le volume (1). (*Bibliot. ital.*; fév. 1827, pag. 253.)

181. INSTITUT ROYAL DE FRANCE. — La séance publique de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a eu lieu le vendredi 27 juillet 1827, présidée par M. Abel Rémusat.

L'Académie avait proposé pour sujet de prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, de rechercher quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles et de l'Asie-Mineure, depuis le commencement du deuxième siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'Empire de Constantinople. Les concurrents devaient recueillir dans les écrivains et dans les monumens de tout genre tous les faits propres à faire connaître soit l'administration intérieure de ces cités, soit leurs rapports entre elles et avec l'empire.

Aucun des ouvrages envoyés au concours n'ayant paru à l'Académie être digne du prix, elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1829. L'Académie croit convenable d'avertir que les recueils d'inscriptions sont au nombre des sources principales où l'on trouverait des renseignemens abondans et précieux. Il ne faudrait pas non plus négliger les inscriptions publiées par les voyageurs du siècle dernier et par ceux de nos jours; mais c'est surtout les ouvrages numismatiques qu'il sera nécessaire de consulter pour réunir des notions positives sur l'histoire, l'indépendance plus ou moins absolue, l'organisa-

---

(1) Il a été adressé à la direction du *Bulletin*, et il y sera rendu compte successivement des divers mémoires qui composent ce nouveau volume des travaux de l'Académie archæologique de Rome.

tion politique et le régime administratif des cités helléniques de la Grèce proprement dite, de la Macédoine, des îles, de la Thrace, de l'Asie-Mineure et des côtes du Pont-Euxin. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quinze cents francs*. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1829.

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1828. Ce sujet consiste à *tracer le tableau des relations commerciales de la France et des divers états de l'Europe méridionale avec la Syrie et l'Égypte ; depuis la décadence de la puissance des Francs dans la Palestine, jusqu'au milieu du seizième siècle ; déterminer la nature et l'étendue de ces relations ; fixer la date de l'établissement des consulats en Égypte et en Syrie, indiquer les effets que produisirent sur le commerce de la France et de l'Europe méridionale avec le Levant la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance et l'établissement des Portugais dans l'Inde*. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quinze cents francs*. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1828.

L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1829 : *L'exposition exacte du système de philosophie connue sous les noms de néoplatonisme, philosophie éclectique ou syncrétisme, qui a été enseignée par les philosophes de l'École d'Alexandrie et des Écoles contemporaines, notamment de celles d'Athènes et de Rome, depuis la fin du second siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Arabes*. Les concurrents devront surtout examiner si cette philosophie n'est que la doctrine primitive de Platon, ou faire voir en quoi elle en diffère ; et, dans ce cas, indiquer les emprunts que les auteurs de ce système peuvent avoir faits aux doctrines orientales, ainsi qu'à la doctrine chrétienne et à celle des sectes nées dans le christianisme. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quinze cents francs*. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1829. Ce terme est de rigueur.

On a fait les lectures suivantes :

1<sup>o</sup>. Mémoire historique et diplomatique sur le commerce et

les établissemens français au Levant depuis l'an 500 de J.-C. jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup>. siècle, par M. Pouqueville.

2<sup>o</sup>. Notice historique sur la vie et les ouvrages du comte de Boissy-d'Anglas, par M. Dacier, secrétaire perpétuel.

3<sup>o</sup>. Observations sur les premiers temps de la littérature latine, par M. Naudet.

4<sup>o</sup>. Mémoire sur le passage des Alpes par Annibal, et sur l'emploi du vinaigre pour briser les pierres, par M. Mongez.

L'heure avancée n'a pas permis d'entendre le mémoire sur le siège de Potidée, par M. Gail.

182. EPITOME DELLE VITE DI DIECI SOMMI ITALIANI ILLUSTRATI. — Abrégé de la vie de dix Italiens illustres dans les arts et dans les sciences, décédés depuis le commencement du siècle actuel; par le cap. BERNARDINO PAREA, avec portraits. Cah. I. In-fol. Milan, 1827; de Stefanis.

## TABLE

### DES ARTICLES DE CE CAHIER.

#### *Philologie, Ethnographie,*

	Page.
Origine des formes grammaticales; Will. de Humboldt. . . . .	129
Compar. des noms du soleil et de la lune en 400 langues; Pictet. . . . .	Ib.
Psaumes de David; Dusson. — Extraits des manuscrits du Vatican; de Viany. Monumens littéraires de l'Inde; Langlois. . . . .	131
Livres sacrés de Ceylan, 133. — <i>Joseph und Suleikha</i> . . . . .	135
<i>Historia Mongolorum et Tatarorum Abulghasi Bahadur Chan</i> . . . . .	Ib.
Diction. français-arabe, 136. — <i>Erklärende Anmerkungen zu Homers Odyssee</i> ; Nitsch, 137. — Poésies de Pindare; Bœckh. . . . .	138
<i>Geographi græci minores</i> ; J.-F. Gail. . . . .	Ib.
<i>Wytttenbachii Lectiones</i> ; Mahne. — <i>C. C. Taciti Opera</i> . — <i>Cati Plinii Histor. Nat. libri XXXVII.</i> — <i>Ciceronis pars IV</i> ; Lemaire. . . . .	144
<i>Terentii Comædiæ</i> ; Perlet. — <i>Lays of the Minnesingers</i> , etc. . . . .	145
Sur les traduct. ital. de l'hist. de Troie. . . . .	146

#### *Mythologie.*

L'autre des nymphes d'Homère. . . . .	Ib.
---------------------------------------	-----

#### *Archæologie, Numismatique.*

Vues et antiquités d'Afrique; Beechey. — Antiquités en Russie. . . . .	149
--	-----



Sur des fragmens de sculpture découverts dans Soluntum. . . . .	150
Sur quelq. monumens de Palerme; Mørso. — <i>Lithopolemos</i> . . . . .	151
Sur les Cotytties et les Baptes; Buttmann. — Catalogue de vaisseaux romains tiré des inscriptions; Cardinali. . . . .	152
Antiquités de Corneto. — <i>Deutsche Alterthümer</i> ; Kruse. . . . .	153
Monumens de la France; de la Borde (XV <sup>e</sup> liv.) . . . . .	155
<i>A Description of three ancient ornamented Bricks</i> . . . . .	Ib.
Antiquités de l'Alsace (VII <sup>e</sup> liv.); de Golbéry et Schweighæuser. . . . .	156
Gravure en bois (Assassinat du duc de Guise). — Essai hist. sur l'abbaye de St.-Georges de Bocherville; Deville. . . . .	157
Sur l'inscription de Stratonicee; Barucchi. . . . .	162
Médailles et monnaies des califes (nos. 154 et 155). . . . .	162

#### Histoire.

Sur les Aleuades; Buttmann. — Doutes sur l'existence des peuples gaulois au delà du Rhin; Laube. . . . .	164
<i>De statu, etc., paganorum sub. imperat. christ. post Constantinum</i> . . . . .	165
<i>Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft</i> ; Savigny, etc. . . . .	166
Comm. du nord de l'Allem. avec la Russie au moy. âge; Sartorius. . . . .	167
<i>The conquest of Constantinople</i> . Trad. en anglais par Devezac. . . . .	Ib.
<i>Nordisk Tidsskrift særdeles for Historie</i> , etc.; Molbech. . . . .	168
De l'influence des Tatars-Mongols sur les mœurs russes: . . . . .	169
Histoire de la littérature polonoise; Bentkowsky. . . . .	177
Manuscrit du comte de Bothwel. . . . .	178
Mém. sur D. George da Costa; F. Nunes Franklin. . . . .	179
Considérations sur l'hist. de Sicile; Grégorio. . . . .	Ib.
Hist. de France. — Collect. des meilleures dissert. sur l'hist. de France; Leber et autres. — Mém. sur la cour de France (en anglais). — Résumé de l'hist. d'Alsace. — Résumé de l'histoire du Roussillon; Léonard. . . . .	180
Souvenirs de la révolution française; Hél.-Maria Williams. . . . .	181
<i>History of the United-States</i> . — <i>The History of New-England</i> ; Winthroe. — Histoire de la Louisiane; Louvet. . . . .	183

#### Mélanges.

<i>Mnemosyne. Mengelingen voor Wetenschappen</i> , etc.; Tydeman. . . . .	184
Institut orient du collège imp. des affaires étrang. en Russie. . . . .	185
Société des antiquaires de Londres. . . . .	186
<i>Accademia Romana d'Archæologia</i> . . . . .	188
Institut royal de France. . . . .	189

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

183. GRAMMATIK DES BIBLISCHEN UND TARGUMISCHEN CHALDAISMUS. — Grammaire du chaldaïsme de la Bible et targumique, à l'usage des cours publics ; par le Dr. G.-B. WINER, profess. à l'université d'Erlang. Gr. in-8°. de VIII et 116 pp. ; prix, 16 gr. Leipzig, 1824 ; Hartmann. (*Allgem. Repertor.* de Beck ; 1825, n°. 5, p. 125.)

L'auteur, sentant le besoin d'un guide dans ses cours de langue chaldaïque, dont l'étude est si utile aux jeunes théologiens, composa à cet effet la grammaire que nous annonçons, et que le journal cité désigne comme un travail parfaitement rédigé. La 1<sup>re</sup>. section traite des points voyelles, elle enseigne également la manière de lire le texte sans le secours des points ; les trois autres sections traitent des différentes parties du discours et de la syntaxe.

L. D. L.

184. QUELQUES LIGNES SUR LES SCIENCES DES INDIENS, extraites de l'*Araïch-i-Mahtil*, de *Mir Cher Ali Afsos* ; par M. GARCIN DE TASSY. (*Journ. asiat.* ; to. IX, p. 97.)

De tous les idiomes usités dans la presqu'île en-deçà du Gange, aucun n'est plus répandu que l'indien moderne, autrement appelé *Hindostani* ou *Maure* : c'est au point que son étude dispense de presque tous les autres, et qu'on peut parcourir la plus grande partie de l'Inde en se faisant partout entendre. Cet idiome s'est formé successivement du sanscrit, de l'arabe, du persan, et il offre un mélange des diverses langues

qui ont contribué à sa composition, c'est ce qui lui a fait donner le surnom de *Rikhté* ou de parsemé ; sa littérature s'est ressentie de ce mélange : la plupart des ouvrages hindostanis sont des traductions faites sur le persan et le sanscrit ; cependant le goût persan domine, et c'est la langue à laquelle l'hindostani a le plus emprunté.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que jusqu'aux 50 dernières années, personne ne s'était occupé de nous faire connaître un idiome aussi intéressant : ce sont les Anglais qui, en s'emparant du pays, ont cherché à remplir cette lacune ; on leur doit la publication de grammaires hindostanies, de dictionnaires et d'autres livres élémentaires, et maintenant il n'y a pas d'Anglais employé dans l'administration de l'Inde qui ne se rende ce langage familier.

Cependant personne sur le continent n'avait songé à nous faire partager les mêmes avantages. M. Garcin de Tassy est le premier qui ait entrepris cette tâche, et l'on doit dire que c'est avec succès. On doit avoir acquis une idée des progrès qu'il a faits dans cette étude par la notice intéressante qu'il a donnée dans le journal asiatique d'un recueil d'extraits hindostanis, publiés à Londres par M. John Shakespear (1). L'article que nous annonçons ici est propre à confirmer cette idée, on y trouve un tableau des sciences, telles qu'on les envisage dans l'Inde, et ce morceau est traduit pour la première fois de l'hindostani ; en voici une courte analyse.

Les Indiens placent à la tête de toutes les sciences celle de leurs livres sacrés : tels sont les védas, les chastras, et ces livres ne traitent pas seulement des doctrines religieuses, mais aussi des doctrines philosophiques, métaphysiques, etc. Un de ces livres apprend à retenir son haleine, et on y voit que celui qui possède bien cet art, devient comme un miroir où les plus secrètes pensées viennent se réfléchir ; il connaît le passé et le présent, et il acquiert de plus la faculté de voler dans les airs et de marcher sur les eaux.

La 2<sup>e</sup>. science des Indiens est celle qui concerne la division des castes, la 3<sup>e</sup>. traite des règles du langage, la 4. de la ma-

---

(1) Voyez le *Journal asiatique*, t. VIII, p. 230. Le titre du recueil de M. Shakespear est *Muntakabat-Hiddi or selections in Hindustani, for the use of students of that language*, 2<sup>e</sup>. édit. 2 vol. in-8.

nière dont on peut reconnaître, aux infirmités dont on est attaqué, la vie qu'on a menée avant d'habiter le corps qu'on occupe actuellement, et les remèdes nécessaires pour s'en délivrer. Cette 4<sup>e</sup>. science fait, comme on voit, allusion au dogme de la métempsyose.

Il est ensuite question de l'arithmétique, de la médecine; de l'architecture, de la musique, de l'astronomie et des sciences occultes. Dans cette dernière classe, les Indiens comprennent : 1<sup>o</sup>. la chiromancie ou l'art de deviner l'avenir par les lignes de la paume de la main; 2<sup>o</sup>. les augures ou l'art de tirer des inductions de l'accent de l'homme, du chant des oiseaux, du cri des quadrupèdes; 3<sup>o</sup>. l'art de prédire par la manière dont le souffle de l'homme à une heure déterminée se produit au dehors, soit par la narine droite, soit par la narine gauche, etc.

Enfin il y est parlé des jongleurs et des jongleuses de l'Inde, dont la réputation s'est étendue jusque dans nos contrées. R.

185. VJASA. UEBER DIE PHILOSOPHIE, MYTHOLOGIE, etc. — Sur la philosophie, la mythologie, la littérature et la langue des Hindous; ouvrage périodique, publié par le Dr. OTTHAR FRANK, profess. à l'univ. de Munich; vol. I, cah. 1<sup>er</sup>. in-4, X et 52 pp. Leipzig, 1826; Fleischer. (*Gætting. gel. Anzeig.*; janv. 1827, p. 143.)

Le zèle avec lequel on étudie aujourd'hui l'ancienne littérature des Hindous, a engagé le profess. Frank à établir une typographie sanscrite, dont les premières épreuves sont exposées dans le cahier que nous annonçons. S'il en faut croire le journal cité, cet ouvrage se distingue par des recherches savantes, et pourra très-bien se soutenir à côté de la Bibliothèque sanscrite de Schlegel, d'autant plus que cette dernière avance moins que dans le premier temps de sa publication. Ce 1<sup>er</sup>. cahier contient : 1<sup>o</sup>. un traité sur la valeur intrinsèque de la littérature sanscrite et sur la grammaire de cette langue, avec quelques observations générales relatives à ce sujet; 2<sup>o</sup>. un traité plus détaillé sur la littérature de la philosophie des Hindous; 3<sup>o</sup>. sur les différens systèmes de philosophie. Ces traités sont suivis d'un fragment tiré du Iadschusveda en langue originale avec la traduction latine.

L. D. L.

186. NOTE SUR UN MANUSCRIT SANSKRIT, intitulé SAHITYAVIDYADHARI  
TIKA. (*Journal asiat* ; T. VI, p. 383.)

Ce manuscrit, offert à la Société asiatique de Paris, contient le commentaire de l'un des 6 grands poèmes que les Indiens regardent comme les chefs-d'œuvre de leur littérature profane : c'est le *Néchadiya* de Srîcharcha. Ce commentaire est accompagné de remarques sur les mètres employés dans l'ouvrage. Le manuscrit, qu'on croit assez ancien, n'est pas complet; il n'offre que le commentaire des 6 derniers chants, sur 22 dont est composé le poème.

187. CORPORIS RADICUM SANSKRITARUM PROLUSIO; scripsit F. ROSEN.  
54 p. in-8°. Berlin, 1826. (*Ibid.* ; t. IX, p. 374.)

C'est le prospectus d'un ouvrage important, qui contiendra un corps de racines sanscrites, par ordre alphabétique, avec un grand nombre d'exemples. M. Rosen se propose de donner un complément nécessaire aux recueils jusqu'à présent publiés sur cette matière; il fera connaître les modifications que les prépositions apportent au sens fondamental des racines. Le dictionnaire de Wilson, laisse beaucoup à désirer sous ce rapport, et c'est cette lacune que doit remplir M. Rosen, élève de M. Bopp. Comme exemple de son travail, il donne seize racines, accompagnées de chacune des particules avec lesquelles elles peuvent s'unir. Ce travail promet d'être fort intéressant.

188. LETTRE SUR UNE INSCRIPTION SANSCRITE A GUZARATE. (*Ibid.* ;  
tom. VIII, p. 110.)

Une inscription sanscrite existe en Portugal : une copie en a été déposée à la bibliothèque de la société asiatique de Paris. Elle est en dévanagari, et assez lisible. Elle offre quelques lacunes, dans des parties qui devaient offrir quelques détails historiques. Il y est question d'une donation de terres faite par le roi de Guzarate, Viswamalla, en 1287, à Srî Patana ou Patan. Cette inscription n'a pas encore été lue en entier.

189. THÉORIE DU SLOKA OU Mètre héroïque sanscrit; par A.-L.  
CHÉZY, membre de l'Institut, etc., VIII et 22 p. Paris,  
1827; Dondey-Dupré.

Dans cet opuscule, M. Chézy expose les règles du mètre hé-

roïque des poèmes sanscrits, qui jusqu'ici n'avait pas été suffisamment examiné. Après avoir donné un moyen mnémorique de retenir les signes dont se servent les grammairiens Indiens pour représenter les différens pieds de trois syllabes, l'ingénieux professeur explique les conditions qui lui semblent exigibles pour la composition du Sloka. Il les réduit au nombre de quatre, et les a exprimées dans un quatrain qui renferme ainsi le précepte et l'exemple. Pour mieux faire comprendre sa théorie, M. Chézy ajoute à son opuscule des traductions en sanscrit de quelques poésies grecques. Il est curieux de voir comment le professeur français a su rendre dans l'idiome des Brahmanes, les idées de Sapho et d'Anacréon.

190. IADJNADATTA BADHA ou la Mort d'Iadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A.-L. CHÉZY; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale, par J.-L. BURNOUF, un de ses anciens auditeurs, aujourd'hui son collègue au Collège roy. de France; ouvrage publié par la société asiatique, XXXII et 120 p. 1 vol. in-4°. Paris, 1826; F. Didot. (*Journal des savans*; avril 1827; article de M. E. Burnouf.)

La *Société asiatique*, songeant aux moyens de faciliter aux commençans l'étude de la langue sanscrite, a jugé qu'elle ne pouvait mieux remplir ce but qu'en publiant les travaux dont M. Chézy s'était depuis long-temps occupé pour l'instruction particulière de ses auditeurs. Cet ouvrage, tel qu'il est annoncé dans le titre, se compose d'un avant-propos dans lequel le savant professeur, après quelques remarques sur l'alphabet sanscrit, explique une méthode de le représenter par des caractères uniques et européens; et, à l'appui de son système, il donne une planche lithographiée, qu'il intitule *Alphabet harmonique*. Il continue ensuite à développer quelques règles simples et concises de la grammaire sanscrite, de manière à initier les commençans aux premières difficultés des déclinaisons et des conjugaisons.

Cette préface est suivie du texte de l'épisode annoncé, gravé en caractères bengalis: et l'emploi de ces caractères est un service rendu à ceux qui désirent étudier les manuscrits, qui le

plus ordinairement ont été copiés avec cet alphabet provincial, plus cursif, mais aussi plus compliqué que le dévanagari.

Après ce texte est placée une analyse grammaticale très-minutieuse et très-détaillée de chaque vers en particulier. Les mots sanscrits y sont représentés par le moyen de l'*alphabet harmonique*.

L'ouvrage se termine par une traduction française de l'épisode, précédée d'une introduction qui doit mettre le lecteur au courant des faits, et suivie de quelques notes.

Une transcription du même épisode en caractères harmoniques est ensuite donnée, accompagnée d'une traduction latine littérale; le docte professeur, M. J.-L. Burnouf, a bien voulu enrichir cette publication, déjà si utile pour ceux qui ont le désir d'étudier une langue aussi ancienne et aussi intéressante que le sanscrit.

191. MANAVA DHARMA SHASTRA, OR THE INSTITUTES OF MANOU. — Lois de Manou, publiées par CHAMNEY HAUGHTON. 2 vol. in-4. Londres, 1825. (*Journal des Savans*, oct. 1826, p. 586, art. de M. Abel Rémusat; et *Journ. Asiat.*, oct. 1826, art. de M. E. Burnouf, p. 243.)

Un livre de lois, chez les Indiens, s'appelle *Dharma shâstra*. Ils possèdent un recueil d'ordonnances religieuses et civiles, qu'ils ont mis sous le nom du premier fondateur de la race humaine, de Manou. Ce mot, par l'analogie qu'il offre avec ceux de Minos et de Ménéès, a donné lieu à quelques conjectures, ingénieuses sans doute, mais dénuées de fondement. La science ne fournit encore aucun élément certain d'après lequel on puisse apprécier l'âge de ce livre curieux, qui est encore le tableau le plus complet de toute la civilisation des Indiens. Révélé, dit-on, par Brahma, il ne peut être que d'une haute antiquité, et les poèmes les plus anciens en font déjà mention. Il est divisé en 12 chapitres, dont les titres seuls prouvent que l'auteur n'était pas seulement législateur, mais encore philosophe religieux; en effet, le premier traite de la création, et le dernier de la béatitude qui attend l'homme dans une autre vie.

M. Abel Rémusat ne s'astreint pas à donner l'analyse de cet ouvrage: il émet seulement quelques réflexions que lui a suggérées la lecture de ce livre. En voyant de quelle manière on y établit la supériorité du brahmane sur les autres hommes, il en

conclut que cette caste a fourni l'auteur ou les rédacteurs de ce code ; mais il reconnaît en plusieurs endroits des traces de ces dissentimens qu'excitait alors l'esprit de secte révolté contre la toute-puissance des brahmanes. M. Abel Rémusat se plaît ensuite à réunir plusieurs traits de cet ouvrage, qui semblent indiquer une grande douceur, une simplicité remarquable dans les mœurs des premiers Indiens. Un de ces passages lui fait soupçonner que ce livre a dû être écrit dans les régions septentrionales de l'Inde : c'est celui qui défend d'épouser une femme qui aurait les cheveux roux. Il prouve également que le sacrifice des veuves n'est pas obligatoire d'après les lois des Indiens ; et il fait sentir combien l'étude de cet ouvrage est importante pour ceux qui veulent connaître les religions des premiers siècles du monde.

Une édition du *Mánava dharma shâstra* avait été donnée à Calcutta, il y a plus de trente ans, avec le commentaire de Koullouka. M. C. Haughton en a publié une nouvelle édition non accompagnée du commentaire, mais enrichie de notes grammaticales et philologiques. Elle est composée de deux volumes, contenant l'un l'original, l'autre la traduction qu'avait publiée Jones en 1794, offrant ainsi à la fois un beau monument de typographie et de science.

M. E. Burnouf, dans l'article qu'il a inséré sur cet ouvrage dans le *Journal asiatique*, fait remarquer que l'on ne trouve pas dans les lois de Manou les noms de Cricna et de Bouddha, et il semble en tirer la conséquence que cet ouvrage a dû être composé avant l'apparition de ces deux personnages. De plus le silence gardé dans ce livre sur le nom des différentes écoles de philosophie, lui donne lieu de croire que leur existence est postérieure au code de Manou. Cet article est terminé par un examen critique de plusieurs passages du texte publié par M. C. Haughton. Ces observations ne portent que sur des points fort peu importants.

192. I. REMARKS ON PROF. LEE'S VINDICATION OF HIS EDITION OF JONES'S PERSIAN GRAMMAR. — Remarques sur les réclamations du prof. Lees à l'occasion de son édition de la Grammaire persane de Jones, inséré dans les n<sup>os</sup>. de juillet et août de *l'Asiatic Journ.*, 1824. In-8. de 95 p. Glasgow, 1825.



193. II. RÉPLIQUE DU PROFESSEUR LEE AUX remarques précédentes. (*Asiat. Journ.*; mai 1825, p. 667.)

La 8<sup>e</sup>. édition de la Grammaire persane de Jones, donnée par le professeur Lee à Londres en 1825, a été l'objet de plusieurs remarques faites en Angleterre et en France sur certaines additions que l'éditeur a jugé convenable d'y ajouter; et pour mettre les lecteurs au fait de la question, nous croyons nécessaire de remonter plus haut. Depuis Giambattista Ray-mundo, auteur de la première grammaire persane (Rome, 1614, in-4.) et celle de De Dieu (Leyde, 1639), que l'on croit avoir été composée par Elichmann, on ne s'attacha qu'à donner le mécanisme de la langue même qui, étant très-simple, n'exigeait pas de grands développemens : la seule partie difficile était le verbe; aussi le vit-on même dans des grammaires du 19<sup>e</sup>. siècle (Wilken et Dombay) loin de la perfection que la philosophie du langage avait su donner à cette partie du discours en hébreu ou en arabe. En 1771, Jones publia sa grammaire, très-soignée sous le rapport du goût, mais peu suffisante pour la théorie grammaticale, et l'auteur déclare que c'était là son dessein; d'après cela il était à peu près superflu que Moises écrivit son *Persian interpreter* (Newcastle, 1792) qui doit en servir d'introduction. Jones avait recommandé fortement (préf., xij et p. 27 éd. Lee) l'étude de la langue arabe comme indispensable; Gladwin, dans son *Persian Moonshee*, dont la 3<sup>e</sup>. édition parut à Calcutta en 1800, fit rédiger par un indigène un abrégé de grammaire arabe et de syntaxe persane, qu'il réunit à son ouvrage. Enfin parut en 1810 le grand ouvrage de Lumsden, en 2 volumes in-folio, qui est jusqu'à ce jour ce que l'on possède de plus complet; le but de l'auteur était de former un corps de doctrine qui ne laissât rien à désirer (tom. I, préf., xxv, tom. II, 282); dès lors la langue arabe devait y occuper une partie considérable, et l'auteur craint même d'en avoir donné trop (tom. I, 239-257); c'est ce qui nous conduit au sujet de la discussion entre M. Lee et ses adversaires.

La langue persane, radicalement différente de la langue arabe, a pris de cette dernière un nombre de mots qui pourrait aller jusqu'à 20 ou 25,000, mais les déclinant et conjuguant toujours d'après sa propre grammaire, et les arrangeant de même dans la phrase, et l'on peut regarder comme des excep-

tiens le petit nombre de duels et de pluriels irréguliers qui ne se règlent pas d'après la structure persane, et qui au surplus se trouvent presque toujours dans les dictionnaires de Méninski ou de Richardson, surtout dans les nouvelles éditions; une grammaire de la langue parlée, telle que Gilchrist l'a donnée dans son *Hindee moral preceptor*, pourrait donc sans inconvénient tout-à-fait omettre la grammaire arabe; elle pourrait manquer encore sous le rapport philosophique, car les grammairiens persans, nourris de l'étude de la grammaire arabe, emploient souvent la terminologie de cette dernière et ses divisions, pour des formes du langage qui n'existent pas en persan, à peu près comme on a appliqué à différentes langues modernes des noms de cas et de modes, empruntés de la grammaire latine (Lumsden, *Persian Grammar*, I, 259, et de Sacy, *Journal des Savans*, 1826, p. 725, 726). Mais l'homme qui désire étudier le langage scientifique, ou de la littérature des Persans, ne saurait se passer de la connaissance de la langue arabe; tout le monde sait qu'il n'y a rien de plus ordinaire que de trouver des phrases ou des vers arabes au beau milieu d'un ouvrage persan; dans ce cas, on tâche aux Indes de s'appuyer du secours des moonshee ou interprètes; mais un homme qui s'y connaissait, Francis Balfour, a signalé, il y a 50 ans, leur ignorance, et la partie arabe de Gulistan de Dumoulin, et même de celui de Gladwin, prouve la même chose. Voilà la difficulté à laquelle M. Lee a tâché de remédier en insérant dans la grammaire de Jones les principales règles de la formation des mots arabes; mais nous croyons ce secours insuffisant pour un système aussi compliqué que l'est celui de la grammaire arabe, et Lumsden même (tom. I, 401) était d'avis qu'il valait bien mieux l'étudier à part; Jones pensait de même; Gladwin s'est bien gardé d'insérer le traité de grammaire arabe de Mewla Emir Haïder dans le traité de la langue persane, et l'opinion de M. de Sacy, qui à elle seule contrebalancerait toutes les autres, penche du même côté.

D'après cet exposé, il nous semble peu important de faire connaître les répliques de M. Lee, insérées dans l'*Asiatic Journal*, mai 1825, p. 667-672, et les remarques de l'antagoniste qui ont paru à Glasgow en 1825; elles portent, sans toucher le fond de la question, sur des détails de grammaire arabe où nous croyons que M. Lee a raison, mais qui nous semblent

d'un intérêt trop peu général pour être mentionnés en détail. S.

194. DIALECTES DU PERSAN. — M. de Hammer vient de rendre compte dans les *Jahrbücher der Litteratur*, avril, mai et juin, de l'*Atlas ethnographique du Globe* de M. Balbi. Tout en faisant un grand éloge de cet ouvrage, qu'il appelle un monument admirable des talens de l'auteur, et qu'il signale comme digne de former époque dans les annales de la linguistique, de la statistique et de l'ethnographie, M. de Hammer appelle l'attention des philologues sur quelques erreurs échappées soit à l'auteur, soit à ses collaborateurs. En analysant le tableau des langues formant la *famille persane*, ce célèbre orientaliste observe (page 15 des *Jahrbücher*) que parmi les dialectes du persan moderne, il aurait fallu nommer celui de l'Azerbaïdjan, qu'à tort on y classe parmi ceux qui ont cessé d'être parlés. A cette occasion il fait remarquer que deux ans avant que M. Klaproth, dans son *Asia Polyglotta*, eût annoncé que la langue des Boukhares de Khiva était un dialecte persan, lui-même, en rendant compte, dans les *Jahrbücher* de 1821, du *Catalogue de tous les idiomes connus*, publié par M. Adelung, avait dit que les idiomes de Khiva, de Samarcande et du Khowaresm, étaient du persan pur, quoique M. Adelung, sur les traces de son oncle, les eût classés à tort parmi les dialectes turcs. M. de Hammer ajoute que si M. Klaproth n'a fait aucune mention de cette observation importante, on devait cependant s'attendre que M. Balbi lui ferait honneur de la priorité de cette découverte, d'après les principes d'impartialité qui distinguent l'auteur de l'Atlas, donnant toujours à chacun ce qui lui appartient. M. de Hammer fait remarquer aussi que, dans le même journal, vol. IX, p. 38 et 39, il avait démontré, en citant les passages relatifs de Ferhangi-Schuuri et du Schahnamé, que c'était dans le Khowaresm seulement qu'il fallait chercher le siège primitif des Ermanès, Irmanes ou Germanes, contrée où les *Tadjik*, savoir les *Δαδίκαι* d'Hérodote, c'est-à-dire les ancêtres des Allemands, parlent encore le persan pur. A. L.

195. HARETHI MOALLACA, CUM SCHOLIIS ZUZENII È CODICIBUS PARIENSIBUS, ET ABUOLÆ CARMINA DUO INEDITA, È CODICE PETROPOLITANO, EDIDIT, LATINÈ VERTIT ET COMMENTARIO INSTRUXIT JOAN-

nes VULLERS. In-4. Typis reg. arab., Bonnæ ad Rhenum, 1827; Habicht.

Ce volume se compose de deux parties : du poëme d'Hareth et de deux *caçidah* d'Abou'lala (car c'est ainsi que ce nom doit s'écrire, au lieu d'Abou'lola). Le poëme d'Hareth, dont M. Vullers donne ici le texte et la traduction, n'était point inédit. Il avait été publié en 1820, précisément avec le même commentaire et une traduction latine par un orientaliste anglais, M. W. Knatchbull. Il est du nombre des pièces de poésies nommées *moallacats* ou suspendues : voici pour quelle raison : avant la conversion des Arabes à l'islamisme, les tribus arabes se réunissaient chaque année à la foire d'Occadh. Là les poëtes lisaient leurs productions, et celles qui obtenaient le suffrage des tribus assemblées, étaient transcrites en lettres d'or et affichées aux portes du temple de la Mecque ; de là on les nommait *moallacat* ou suspendues. Il nous reste sept de ces *moallacat*, et toutes les sept ont été traduites par le savant W. Jones, et publiées isolément par différens orientalistes en arabe et en latin. Celle d'Hareth n'est pas une des moins célèbres ni des moins remarquables. Ce poëme fut récité devant Amrou, fils de Hind, roi de Hira. «Ce prince avait été pris pour arbitre par les tribus de Becr et de Tagleb, qu'une longue guerre avait animées l'une contre l'autre, et qui, réconciliées enfin par les soins d'Amrou, fils de Hind, étaient prêtes à reprendre les armes au moindre sujet de mécontentement. Noman ben Haram, défenseur de la tribu de Becr, ayant eu l'imprudence d'irriter le roi par quelques propos offensans, Amrou, qui favorisait en secret la tribu de Tagleb, allait lui donner gain de cause et se disposait à faire tomber sa vengeance sur l'imprudent défenseur des enfans de Becr, lorsque Hareth, s'appuyant sur son arc, improvisa, dit-on, le poëme dont il s'agit, et fit prononcer au roi une sentence favorable aux enfans de Becr (1). »

Hareth, d'après l'usage des anciens poëtes arabes, commence d'abord par exprimer sa douleur sur l'éloignement de sa maîtresse, et par faire l'éloge du chameau qui lui sert de monture, puis il entre en matière.

Outre le texte du poëme arabe, le commentaire de Zouzeni,

---

(1) *Journal des Savans*, 1820, p. 709.

la traduction et de savantes notes, M. Vullers donne la vie du poète lauréat, et traite de son ouvrage. Les détails dans lesquels il entre sont satisfaisants, et nous ne saurions mieux faire que d'y renvoyer le lecteur, s'il ne préfère consulter l'article consacré à cet écrivain dans la Biographie universelle.

Les poésies d'Abou'lala sont du nombre de celles qu'on devrait laisser paisiblement admirer aux Orientaux sans se mettre en peine de les faire connaître à l'Europe. Les deux morceaux que M. Vullers a donnés sont extraits du recueil des productions de la jeunesse du poète dont nous parlons, intitulé *l'Étincelle du briquet*, titre qui annonce l'exagération des figures et le ridicule des hyperboles qui distinguent en effet cette collection.

M. Vullers entre, au sujet d'Abou'lala, dans des détails pareils à ceux qu'il a consacrés à Hareth. Il donne sa vie, il parle de ses poésies et de ses opinions religieuses. Comme Homère, Abou'lala était aveugle; comme lui, il est réputé le premier poète de la nation. Il est du petit nombre des écrivains musulmans qui ont affecté l'irréligion dans leurs écrits; et, chose singulière, il joignit à cette irréligion théorique l'observance des pratiques d'un culte étranger.

Du reste les poèmes d'Abou'lala, donnés par M. Vullers, ne sont pas dénués d'intérêt: ce jeune orientaliste en a généralement bien compris le sens, souvent embrouillé et difficile à saisir. La traduction de ces deux pièces de vers, ainsi que celle de la *Moallacat* de Hareth, et tout le travail accessoire qui en relève le prix, donne une idée fort avantageuse des connaissances philologiques et du bon esprit de M. Vullers, et présage qu'il marchera sur les traces et de son premier maître (M. Freytag), et de l'orientaliste célèbre dont il était venu écouter les leçons (M. de Sacy).

G. T.

196. *MIROIR DES PAYS*, ou Relation des voyages de Sidy Aly fils d'Houssain, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, écrite en turk, trad. sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORIS. In-8. de 154 p. Paris, 1827; Dondoy-Dupré. ( Extr. du *Journal asiat.* Tom. IX et X. )

L'auteur de cette relation de voyage vécut au XVI<sup>e</sup>. siècle et fut nommé amiral du sultan en 1553. Il fut chargé d'une expédition maritime de Bassora à Suez par le golfe Persique et la mer Rouge. Mais il perdit bientôt la plus grande partie de ses

batimens, et fut jeté sur la côte occidentale de l'Inde d'où il se rendit par terre et par mer à Constantinople. Il mit trois années à faire son retour à Constantinople, et il en écrivit la relation. M. de Hammer en donna un extrait dans le 2<sup>e</sup>. vol. des Mémoires de la société littéraire de Bombay, et M. de Sacy, en rendant compte de cette publication dans le *Journal des savans* du mois de mars 1821, exprima le désir que le texte entier de la relation Ottomane fût traduite en Europe. Ce vœu était déjà accompli dès 1815, époque où parut une traduction allemande faite à Berlin par M. Diez. C'est cette même traduction que M. Moris publia en français dans le *Journal asiatique*. Il a suivi l'écrivain prussien dans son travail. Mais il eût été à désirer qu'il eût écarté de sa traduction française les vers insignifiants qui, à chaque page, fatiguent l'attention du lecteur; qu'il eût donné des notes géographiques et historiques en plus grande quantité, et surtout que sa version eût été plus constamment fidèle. Avec ces améliorations, on aurait lu avec plaisir cette relation dans le *Journal asiatique* qui contient si souvent d'excellens articles dus aux orientalistes les plus distingués de Paris et de l'Europe.

197. I. DAS GRIECHISCHE ZEITWORT, etc.—Traité systématique sur le verbe grec. Par R. BRANDSTETTER, prof. à Saint-Gal. 56 p. in-8°. Landshut, 1817.

198. II. SYSTEMATISCHE ANLEITUNG, etc.—Instruction systématique pour apprendre le verbe grec. Par C. EVERS. 121 p. in-8°. Paderborn, 1825. (*Leipzig. Lit. Zeitung*; fév. 1827, n<sup>o</sup>. 29, p. 225.)

D'après le journal cité le premier de ces écrits n'est qu'un extrait de la grammaire de Buttman, avec quelques changemens dans l'ordre des matières; et le second est presque une copie fidèle du premier, avec quelques faibles additions et changemens qui le rendent cependant un peu plus utiles à consulter.

199. GRAMMAIRE DE DENYS DE THRACE, tirée de deux manuscrits arméniens de la Bibliothèque du roi, et publiée en grec, en arménien et en français, par M. CIRRIED. (*Mémoires de la Société roy. des antiquaires de France*; tome VI, p. I à XXII et 1 à 97.)

On sait que les Arméniens s'occupèrent, dès le 4<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, à traduire dans leur idiome des ouvrages d'écrivains grecs. La grammaire de Dénys de Thrace fut du nombre de ces ouvrages. Les versions arméniennes se trouvent dans plusieurs manuscrits, et c'est d'après ceux de la Bibliothèque du Roi, au nombre de deux, que M. Cirbied l'a publiée. Fabricius avait déjà inséré le texte grec dans sa Bibliothèque grecque; M. Cirbied le reproduit avec le texte arménien, dont il donne aussi la traduction française accompagnée de notes, et précédée de considérations générales sur la formation progressive de la science glossologique chez les anciens. Le texte arménien se rapproche beaucoup du texte grec, l'on peut le considérer comme la grammaire même de Denys appliquée à la langue arménienne. C'est dans cette langue même que le traducteur arménien prend le plus ordinairement ses exemples. Il a quelques chapitres de plus, mais que la différence même qui existe entre les deux langues a peut-être obligé le traducteur d'y ajouter. On sait, du reste, que des additions analogues à la grammaire de Denys ont été considérées par des critiques comme postérieures à ce grammairien. M. Cirbied, en avertit ses lecteurs, et l'on ne peut que savoir gré à ce savant et zélé professeur de la publication d'un texte inédit qui pourra être utile même à la philologie grecque.

C. F.

200. JULII POLLUCIS ONOMASTICON, cum annotationibus interpretum, curavit GUILL. DINDORF. 5 vol. avec 1 pl. En tout 1966 pp. Leipzig 1824, Kühn. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; vol. 2, cah. 2, 1827, n<sup>o</sup>. 8, p. 96.)

Cette édition est une copie exacte de celle qui a paru à Amsterdam en 1706. Dans le dernier volume on trouve en outre, *Rich. Bentleyi Epistolæ duæ ad Hemsterhusium*, et des additions qui indiquent quelques variantes du texte, avec des observations dues à d'autres critiques.

201. EVANGELIUM MATTHÆI, recensuit et cum commentariis perpetuis edidit C.-F.-A. TRITZSCHE, profess. à Rostock. Gr. in-8<sup>o</sup>. de XXIV et 872 pp. Prix, 4 thalr. Leipzig, 1826; Fleischer.

202. SCRIPTORUM VETERUM NOVA COLLECTIO È VATICANIS CODICIBUS edita, etc., autore MAJO. in-4°. Romæ. 1826.

Un premier article sur une partie du premier volume de cette belle collection d'auteurs ou de fragmens d'auteurs inédits, a fait connaître (V. le cah. de sept. 1826, n°. 161), les fruits précieux retirés par Monsignor Mai de ses infatigables recherches et des soins qu'il met à les publier. Nous terminons aujourd'hui l'analyse de ce même volume : le premier objet dont nous avons à parler, concerne Photius et ses *questions* bibliques adressées à Amphiloque, primat de Cysique et son ami. Ce traité étant en grande partie inédit, M. Mai en a publié des portions considérables encore inconnues, accompagnant le texte grec de sa version latine et de quelques notes. Photius traite dans cet ouvrage 513 sujets : M. Mai a choisi seulement 20 questions insérées dans son volume imprimé, de la page 193 à la 361. La 1<sup>re</sup>. question est relative à la pauvreté évangélique ; dans la 2<sup>e</sup>. Photius explique les divers sens, dans la Bible, du verbe ἀποκρίνομαι *respondere*, ainsi que ceux de 54 autres mots grecs, très-fréquens dans les textes sacrés, et il est très-digne de remarque que, dans cet examen, Photius cite son propre lexique grec qu'il dit avoir composé dans sa jeunesse ; dans la 3<sup>e</sup>. question il traite de la mort du Christ, tantôt permise et tantôt non permise par Dieu, et désirée aussi par Satan ; la 4<sup>e</sup> est relative au baptême administre au nom de J.-C. par les apôtres, question très-controversée, et sur laquelle le sentiment de Photius revient à celui du P. Harduin ; la 5<sup>e</sup>. roule sur le sens de ces paroles : Celui qui mangera ce pain, etc. ; la 6<sup>e</sup>. est une courte exposition au sujet de la pierre magnifique avec des conclusions morales ; dans la 7<sup>e</sup>. Photius examine pourquoi le commencement de l'année a été différent chez diverses nations ; la 8<sup>e</sup>. est un dialogue assez long, dans lequel on discute sur ce point : Dieu a-t-il assigné d'avance à chaque homme le terme de sa vie ? Il cherche dans la 9<sup>e</sup>. pourquoi le sens des écritures semble obscur, il résout le problème en copiant Polycronius dont l'écrit est également inédit, il donne quelque extension à cet examen dans sa 10<sup>e</sup>. question ; la 11<sup>e</sup>. et la 12<sup>e</sup>. traitent de quelques lois de la Providence par rapport aux hommes et les six suivantes de la Trinité ; il examine dans la 13<sup>e</sup>. pourquoi on appelle des bénédictions les dernières paroles



de Jacob, dont quelques-unes sont des malédictions; et la 20<sup>e</sup>. a pour sujet pourquoi, Moïse n'ayant pas parlé du règne des cieux, J.-C. annonce que ce règne est promis aux justes depuis le commencement du monde. A ces questions, le savant éditeur ajoute 5 décisions canoniques du même Photius, adressées à un Léon archevêque de Calabre, et relatives au baptême administré par les laïques, sur les femmes des prêtres et des diacres grecs, sur le baptême des enfans des Sarrasins, sur l'eucharistie donnée aux esclaves chrétiens, sur les enfans élevés par les Sarrasins; viennent ensuite du même Photius, de grands éloges de quelques papes et un fragment de ses commentaires sur l'évangile de saint Luc.

Ces extraits de Photius sont suivis d'une portion de commentaire de Théodore, évêque de Mopsuete, sur les petits prophètes, écrivain du 5<sup>e</sup>. siècle qui fut disciple de Libanius, l'ami intime de saint Jean Chrysostôme, très-honoré durant sa vie, condamné après sa mort par des conciles, et blâmé publiquement par les papes Pélage II et Grégoire le Grand. Ses écrits causèrent le schisme d'Aquilée, et néanmoins ils paraissent d'une utilité importante pour l'interprétation historique des petits prophètes, sous le titre de *catena patrum in Danielem*. M. Mai a réuni ensuite une foule d'extraits des commentaires sur ce prophète, laissés par des pères grecs, Polycharminus, Ammonius Apollinaris, Eudoxe, Eusèbe de Césarée, Hesychius, saint Hippolyte, Sévère, Titus, Victor et un anonyme. L'éditeur donne quelques notes sur chacun de ces personnages qui vécurent du 3<sup>e</sup>. au 7<sup>e</sup>. siècle, et rapproche de leurs commentaires les faits de l'histoire profane qui s'y rapportent. Le dernier auteur dont M. Mai donne des extraits dans ce premier volume, est Léonius, qui a écrit sur les sujets sacrés; il a précédé J. Damas aussi de deux siècles, et il paraît que ce dernier a amplement profité des écrits de son prédécesseur. Léonius divisa son ouvrage en plusieurs sections, il met une lettre de l'alphabet grec en tête de chacune qui contenait un certain nombre de sentences morales, démontrées par l'autorité des passages pris de la Bible ou des saints pères, et la plupart de ces derniers étaient perdus, c'est ceux-ci que M. Mai s'est particulièrement attaché à représenter, en se dispensant avec toute raison de réimprimer des textes déjà connus; ceux qui sont inédits sont très-nombreux, et M. Mai

pour ajouter encore à l'intérêt de ce travail, y a ajouté deux discours d'Anastase Sinaïte, une lettre du pape Jean VIII, des fac-simile des manuscrits, et un fragment figuré d'un texte mœsogothique, tiré d'une homélie en cette langue qu'il a trouvée dans un palimpseste.

En annonçant de tels travaux, on peut se dispenser de recommander aux hommes instruits de tous les pays, et les mérites de l'éditeur et l'importance de son ouvrage. M. Mai fait à lui seul pour l'érudition classique ce que bien des savans ensemble n'ont pu faire dans de longues années; il est vrai que son bonheur dans ses recherches égale et son zèle et son savoir, mais ce zèle est peut-être sans exemple et malheureusement sans imitateurs. Il y a partout de grandes collections de manuscrits, on en publie bien peu; on cite en France et en Allemagne quelques hommes qui se consacrent encore à ce genre périlleux d'entreprise; honneur à leur dévouement! heureusement pour l'érudition classique, qu'ils ne calculent pas si ce dévouement mène ou non à quelque chose, ils ne sont pas du nombre des savans qui vont à la science comme d'autres vont à la bourse.

Le 2<sup>e</sup>. volume de la collection vaticane est déjà publié, nous en rendrons compte incessamment. C. F.

203. SANCHONIATHONIS BERYTHI QUÆ SUPERSUNT FRAGMENTA DE COSMOGONIA ET THEOLOGIA PHOENICUM græcè versa à Philone Syblio, servata ab Eusebio Cæsariensi, (Præpar. evang. L. I, c. VI et VII); græcè et latinè: recognovit, emendavit, notis selectis Scaligeri, Bocharti, G. J. Vossii, Cumberlandi aliorumque, permultorum suisque animadversionibus illustravit J.-C. ORELLIUS. Gr. in-8°. XX et 52 pag., pr., 16 gr. Leipzig, 1826; Hinrichs. (*Allgem. Repertor.*, 1826; n<sup>o</sup>. 6, p. 436.)

Les fragmens de Sanchoniathon, lesquels, selon les uns, sont des extraits d'une traduction grecque des 1<sup>er</sup>. et 2<sup>e</sup>. siècles de notre ère, trouvèrent, dans le 17<sup>e</sup>. siècle, des philologues qui les considérèrent comme de véritables monumens de la plus haute antiquité; d'autres, surtout dans les temps modernes, les envisagent comme des productions de Philon. L'opinion de l'éditeur tient le milieu entre celles dont nous venons de parler, et il dit: « *Philonem haud pauca re ipsa cum ex Sanchi-*

» *niathonis, tum ex aliis libris Phœnicum sacris exscripsisse, plera-*  
 » *que tamen alia ad suum consilium mutasse vel potius defor-*  
 » *masse.* »

La seule édition qu'on ait eue jusqu'à présent étant devenue rare, il était sans doute à désirer qu'on en publiât une nouvelle, car bien que ses fragmens ne soient que d'un faible intérêt sous le rapport de l'histoire et de la chronologie, ils ne laissent pas d'être importans relativement aux mythes et aux opinions philosophiques.

Le texte est exactement imprimé d'après l'édition donnée par Viger de la *Præpar. Evang.* d'Eusèbe, avec la rectification de l'édition de 1544, publiée par Rob. Etienne. L'éditeur a eu soin de reproduire les principales observations des commentateurs antérieurs, ainsi que des mythologues modernes; quant aux passages obscurs ou mal interprétés, M. Orelli y a suppléé par de nombreuses annotations. On y trouve également p. IX une *notitia litteraria de Sanchoniathone*, et p. XIX *testimonia veterum de Sanchoniathone*.  
 L. D. L.

204. Ἰωάννου τοῦ Τζέτζου βιβλίον ἱστορικῆς τῆς διὰ κρίτων πολιτικῶν ἄλλα δὲ καλουμένης. — Joannis Tzetæ historiarum variarum Chiliades græcè. Textum ad fidem codd. Monacensium recognovit, brevi adnotatione et indicibus instruxit Theoph. KISSLINGER, Ph. Dr. In-8°. de XXIV et 568 p. Leipzig, 1826; Vogel. (*Leipzig. Literat. Zeitung*, 1826; nov., n°. 275, p. 2193.) (Voy. le *Bullet.* d'oct. 1826, n°. 226.)

On sait que les Chiliades de Tzetès n'ont eu, à proprement parler, qu'une seule édition. Ce fut Nicolas Gerbel, de Bâle, qui les publia pour la première fois en 1546 comme appendice du Lycophron. Nous disons *qu'une seule édition*, attendu que la seconde n'est autre chose qu'une copie littérale et avec les mêmes fautes de la première. M. Kiesslinger a pu employer deux manuscrits de Munich, dont l'un est le même que celui où Gerbelius a pris les chiliades; le second, qui est beaucoup plus important, et qui se trouvait autrefois à Augsbourg, ne contient que les trois premières Chiliades et une partie de la quatrième. Dans l'avant-propos, le nouvel éditeur donne beaucoup de détails sur ces deux manuscrits, et s'étend en même temps sur quelques formes moins généralisées du grecisme moderne. Cet avant-propos est suivi de celui de Nicolas

Gerbélius ; vient ensuite le texte au-dessous duquel se trouvent les notes indiquant les sources où Tzetzés a puisé, et rectifiant les interprétations ou du moins signalant les fautes dont ce texte a été le sujet. M. Kiesslinger avoue lui-même que, malgré toutes les peines qu'il s'est données, il n'a pas été toujours assez heureux pour découvrir les sources ; cet inconvénient n'étonnera pas le juge raisonnable, vu que les découvertes de cette nature ne sont le plus souvent que le résultat d'un heureux hasard. D'ailleurs l'intention de l'éditeur n'était pas de produire un travail complet sur Tzetzés, mais bien de retirer de l'oubli un livre devenu extrêmement rare.

L'ouvrage est terminé par trois tables des matières, des auteurs cités par Tzetzés, et des mots les plus remarquables. Le journal cité fait l'éloge de l'érudition de l'éditeur. L. D. L.

205. ANAXAGORÆ CLAZOMENI FRAGMENTA QUÆ SUPERSUNT OMNIA, collecta commentarioque illustrata ab E. SCHAUBACH. Accedunt de vita et philosophia Anaxagoræ commentationes duæ. VI et 191 p. in-8. Leipzig, 1827 ; Hartmann. (*Gœtting. gel. Anzeig.*; juin 1827, n<sup>o</sup>. 96, p. 945.)

Dans ces derniers temps on s'est beaucoup occupé, dans l'intérêt de l'histoire de la philosophie, de recueillir les fragmens des philosophes anciens, et de rapprocher toutes les notices relatives à leur vie et à leur doctrine. M. Schaubach offre au public savant un travail semblable sur Anaxagore, travail qui prouve un grand fonds d'érudition, et toutes les qualités propres à faciliter l'étude de ce philosophe. L'ouvrage est divisé en 3 parties, dont la première est la vie d'Anaxagore ; dans la seconde partie, M. Schaubach reproduit les fragmens de la physique de ce philosophe : on sait qu'ils se sont conservés dans Simplicius, qu'ils n'appartiennent qu'au premier livre de l'écrit d'Anaxagore, et qu'ils sont relatifs aux principes de sa doctrine. L'auteur les a enrichis de notes explicatives. Dans la 3<sup>e</sup>. partie, l'auteur traite plus généralement de la doctrine du philosophe, et rapproche tout ce qu'il a trouvé dans les anciens, et qu'il a cru devoir considérer comme appartenant aux livres suivans de l'écrivain grec. L. D. L.

206. JAHRBÜCHER FÜR PHILOGIE UND PÆDAGOGIK. — Annales de Philologie et de Pédagogie; publiées par M. JAHN. 1<sup>re</sup>. année, 2<sup>e</sup>. vol., 1<sup>er</sup>. cahier, in-8°. Leipzig, 1826.

Parmi les savans qui ont part à la rédaction de cet utile recueil, nous citerons de suite, MM. Sillig, éditeur de Catulle et Passow qui a donné un Parthénus, un Denys le Periégète, enfin MM. Lehrs, Rosenhayn, Eggers, etc., etc. La critique dans ces annales est consciencieuse, mais parfois acerbe; elle est toujours érudite et le plus souvent elle est éclairée. Les principaux articles de ce cahier sont les suivans : *De l'histoire de l'art chez les Grecs, ouvrage publié en cinq tableaux; par Meyer.* Analyse de M. Sillig. — Deux traités sur l'accent grec, l'un de Gœtting, l'autre de Vernicke. Ces deux philologues si distingués ont eu pour juge M. Lehrs. — Analyse de M. Bœttcher en ce qui concerne la grammaire hébraïque de Gesenius. M. le pasteur Bach a examiné les commentaires de César de Mœbius, qui a fait usage des données historiques et géographiques de Mannert, de Niebuhr, de Bahrtdt. Le traité de Cicéron *de Oratore* est aussi l'objet d'un article. M. Oltshausen, l'éditeur, avait reçu d'assez grands éloges de la Gazette d'Iéna; son nouveau critique M. Muller, appelle de cette sentence favorable, et soutient qu'il n'y a dans son travail, ni soin ni exactitude. Il y a ensuite un grand article sur le Virgile de M. Jæck, un autre sur les Cynégétiques de Gratius Taliscus, puis sur la Germanie de Tacite pour les éditions de MM. Altenburg et Günther; on donne la préférence à ce dernier pour ce qui concerne les remarques de son propre fonds. M. Steuber pousse fort loin les rapprochemens qui peuvent justifier son opinion, ensuite il se livre à l'examen de l'*Agricola* de Becker. Nous devons encore signaler à l'attention de nos lecteurs, un morceau de critique fort remarquable : il est de M. Passow, et son objet est de discuter ce qu'on a fait de nos jours pour l'histoire de la littérature grecque. Deux ouvrages occupent principalement M. Passow, l'un est de Groddeck et porte pour titre : *Initia historię litterarię Græcorum*, l'autre est l'histoire de la littérature grecque de Schœll; ces ouvrages sont justement appréciés, selon tous leurs genres de mérite, et chacun aussi reçoit sa juste portion de blâme sur les omissions qui peuvent y être remarquées. Ce cahier est terminé par une section de mélanges.

P. de GOLBÉRY.

207. ENSEIGNEMENT UNIVERSEL ou Lettres à M. Jullien de Paris, sur l'application et le développement de cette méthode. 1<sup>re</sup> lettre; par M. J.-P. COQUILHAT, maître de pension à Verviers. In-8°. Liège, 1827.

La méthode annoncée sous ce titre, consiste à faire apprendre de mémoire, pour le latin par exemple, de longs fragmens d'auteurs ou même un ouvrage entier; ce n'est qu'alors que la grammaire latine est mise entre les mains des élèves qui trouvent dans leur mémoire les applications et les exemples. L'un d'eux instruit par ce procédé, a obtenu tous les prix dans les hautes classes d'humanités, au lycée de Bruxelles. Il est toujours bon, dans l'intérêt général, de faire de semblables expériences sur lesquelles le temps seul peut prononcer.

208. ÆLII ANTONII NEBRISSENSIS DE INSTITUTIONE GRAMMATICÆ libri V, novissimè quam plurimis, quæ aliis in editionibus irrepserant, mendis accuratè expurgati, pristinaque fermè ad puritatem restituti à D. PETRO DEL CAMPO ET LAGO. In-12, de 12 feuil.  $\frac{1}{12}$ . Paris, 1827; Rosa.

Cette grammaire de la langue latine, par Antoine de Lebrija ou Lebrixa, a le titre en latin, mais le texte est en espagnol.

209. CATONIANA; sive M. Porcii Catonis censorii quæ supersunt operum fragmenta, nunc primum seorsum auctius edit Albertus LION. Gœttingen, 1826.

L'auteur, connu par de nombreux travaux sur les anciens, rend ici un nouveau service aux lettres; il était assez difficile de se procurer le recueil complet des fragmens de Caton, il l'a non-seulement réimprimé, mais augmenté en recherchant avec soin tout ce qui pouvait lui manquer encore, en complétant ce qui était défectueux, en classant convenablement ce qui était interverti. M. Léon n'a reçu dans son travail que les passages formellement attribués à Caton; il n'a pu le reconnaître partout où Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Tite-Live, lui font des emprunts dont ils n'indiquent pas la source. Il y a quelques notes de celles appelées *exégétiques*. Les variantes sont ou mêlées au texte, ou brièvement discutées dans les notes. Quant à la notice sur son auteur, M. Léon l'a prise à Fabricius, mais il l'a enrichie de nombreuses et utiles additions,

ayant soin de les placer entre parenthèses, afin qu'on pût les reconnaître. Ce volume renferme de plus les fragmens très-peu considérables des deux autres Catons, dont l'un avait écrit un traité de *Juris disciplina*, que Popma et Riccoboni ont à tort compté parmi les traités du censeur; le 3<sup>e</sup>. Caton fut consul et orateur, et ses fragmens ont été souvent aussi confondus avec les autres. M. Lion promet encore beaucoup d'autres travaux du même genre.

P. de GOLBÉRY.

210. M. TULLII CICERONIS OPERA quæ supersunt omnia ac deperditorum fragmenta. Recognovit, et singulis libris ad optimam quamque recensioem castigatis, cum varietate Lambiniana MDLXVI, Grævio-Garatoniana, Ernestiana, Beckiana, Schütziiana, ac præstantissimarum cujusque libri integra, reliquæ vero accurato delectu brevique annotatione critica edidit J.-C. ORELLIUS. Vol. I, in-8<sup>o</sup>. de XX et 704 p. Prix les 2 vol. 8 rthlr. 12 gr. Zurich, 1826; Füssli.

211. UBER DEN KUNSTCHARACTER DES TACITUS. — Sur la manière de composer de Tacite; par M. SÜVERN. (*Mém. de l'acad. de Berlin*; Part. Philcl.; années 1822-23, p. 73 — 136.)

Il peut paraître superflu de parler encore du caractère littéraire de Tacite, après tout ce qu'on a déjà prononcé à ce sujet, tant pour l'éloge que pour la critique. On a fait ressortir sa véracité, son impartialité, sa connaissance du monde et des hommes, sa force et sa finesse, sa plénitude et sa clarté. Mais il faut dire aussi que dans la composition de son histoire, il avait devant les yeux un autre but que la simple exposition de son sujet; car l'un n'exclut pas l'autre. Il ne se propose pas moins, dit M. Süvern, d'étudier les sources psychologiques et politiques des événemens, et la connexion nécessaire des faits. Il nous semble du reste que tout bon historien, tout observateur, est naturellement porté à cette étude. Le développement de la pensée du savant allemand, est loin de manquer d'intérêt et d'utilité: nous admettons que son mémoire prouve la connaissance approfondie des ouvrages de Tacite, qu'il sert à les faire mieux connaître, que ses réflexions, où l'on trouve de l'élevation et de la profondeur, sont puisées dans la philosophie de l'histoire; mais il abonde peut-être dans ses vues, en faisant ressortir comme un mérite particulier à Tacite, cette

prétendue intention de ne présenter les faits, que comme une démonstration morale de certains principes. Ce mérite est chez tous les bons historiens, un peu plus, un peu moins; Tacite peut l'avoir éminemment, parce qu'il est grand peintre; mais Thucydide fait plus, il déclare lui-même que telle est son intention, et que son histoire pourra un jour servir à prédire l'avenir, lorsqu'on verra se préparer un concours d'événemens analogues à ceux qu'il décrit. Que M. Süvern veuille bien y prendre garde; une idée neuve en apparence, n'est souvent que l'idée de tout le monde, qu'on s'approprie en l'exagérant par quelque côté. Le savant mémoire serait plus franchement présenté peut-être, si l'on prétendait seulement à démontrer que Tacite a plus qu'un autre fourni des élémens à la connaissance du cœur humain: mais c'était dire en d'autres termes qu'il était meilleur historien que ceux qui valaient moins que lui; ce n'est sans doute pas là un sujet neuf de dissertation: mais ce peut être le sujet d'une bonne dissertation, et celle-ci l'est assurément: elle est même neuve, en ce qu'elle présente le résultat d'une lecture assidue de Tacite, tel que personne ne l'avait encore présenté. G.

212. SUR DEUX AUTEURS CLASSIQUES DU III<sup>e</sup>. SIÈCLE après Jésus-Christ; par M. NIEBUHR (*Ibid.*; p. 231-260.)

L'auteur s'attache spécialement à déterminer l'âge où vécut Quinte-Curce.

213. CORNELII NEPOTIS QUÆ EXTANT, cum selectis superiorum interpretum suisque animadversionibus edidit arg. van Staveren. Edit. nova auctior curante Guil. Henr. BARDILI. Accedunt Corn. Nep. Fragmenta Guelpherbytana cum Jac. Frid. Heusingeri defensionibus; omniumque vocabulorum ac rerum index Bosianus multo quam antea plenior et emendatior. Prix: 4 thal  $\frac{1}{2}$ . Stuttgart, 1820; ex typograph. soc. Wurtemb.; Leipzig, Hartmam.

N'ayant pas vu paraître d'autres auteurs classiques de la société de savans wurtembergeois qui voulaient faire revivre les belles éditions hollandaises, nous annonçons au moins, quoique un peu tard, l'édition du Cornelius Nepos, par lequel elle avait si bien débuté. M. Bardili a revu le texte de Staveren en



le collationnant avec celui de Lambin, Gebhard, Boecler, Bosius et autres, avec le manuscrit de Wolfenbittel, et avec les éditions de Paris 1512, Utrecht 1542. Toutes les variantes sont indiquées avec soin et presque minutieusement. M. Bardili cherche à prouver contre Lambin que le texte de Cornélius que nous possédons n'est point le véritable, et qu'un compilateur du temps de l'empereur Théodose a extrait, abrégé et arrangé à sa guise l'ouvrage original de Cornélius Nepos sur les généraux étrangers. D.

214. COUP D'OEIL SUR L'EMPLOI DE LA LANGUE LATINE DANS LES ACTES ANCIENS et sur sa prohibition au 16<sup>e</sup>. siècle; par M. BERRIAT SAINT-PRIX. (*Mém. de la Soc. royale des Antiquaires de France*; t. VI, p. 273, 1826.)

Le savant professeur de droit, auteur de ce mémoire, se propose de rechercher les causes de la longue durée de l'usage d'écrire en langue latine les actes publics en France où si peu de personnes la connaissaient familièrement. Il énumère à leur date les édits successifs de nos rois pour faire cesser cet usage, depuis 1490 jusqu'à 1629. Il résulte de ses recherches que l'habitude était plus puissante que les ordonnances royales, et surtout que les réclamations des gens de goût et les plaisanteries des gens d'esprit sur ce langage qui n'était certes ni du latin ni du français, comme le prouvent les nombreux passages des pièces authentiques rapportés par M. Berriat St-Prix. Du reste ceux qui se sont adonnés à l'étude des anciens monumens de notre littérature, retrouveront dans ces exemples toutes les singularités qui les caractérisent : ils en seront plus surpris du triste engouement des gens de loi pour une langue qui n'était pas même à l'usage de tous ceux qui s'honoraient de ce titre. C'est un fait historique mis hors de doute par les exemples donnés dans l'intéressant mémoire que nous analysons.

215. AN ANALYTICAL DICTIONARY OF THE ENGLISH LANGUAGE. — Dictionnaire analytique de la langue anglaise, dans lequel les mots sont expliqués dans l'ordre de leur affinité naturelle, la signification de chaque mot tirée de son étymologie, etc., le tout faisant voir dans un récit continu l'origine, l'histoire et l'usage moderne du vocabulaire existant de la langue anglaise, auquel on a ajouté une introduction contenant

une nouvelle grammaire de cette langue et un index alphabétique; par David BOOTH. Part. I et II, in-4°. Londres; Hunter. (*Monthly Review*; vol. C, p. 22, et vol. CVII, p. 326.)

Ce dictionnaire est conçu et rédigé d'après un plan très-vaste. L'auteur donne l'étymologie des divers mots dérivés de la même racine indigène ou étrangère : il la compare avec le gaëlique, le latin, les langues du Nord, etc. Il s'étend sur leur étymologie, sur leurs diverses acceptions, et fait connaître les locutions et les expressions proverbiales auxquels ils ont donné lieu; et lorsque les mots se rapportent à des usages passés ou présents, l'auteur fait connaître ces usages et les compare à ceux d'autres peuples. Il est probable que ce dictionnaire sera volumineux.

D.

216. OBSERVATIONS SUR LE MEILLEUR SYSTÈME D'ORTHOGRAPHE PORTUGAISE; par Rodr. Ferreira da COSTA. (*Memor. da Acad. real das scienc. de Lisboa*; tom. VIII, part. I, p. 102.)

En 1820 l'Académie de Lisbonne résolut de rédiger un vocabulaire orthographique pour son usage. A ce sujet un de ses membres a cru devoir poser les principes d'après lesquels il faudrait procéder. Il rappelle d'abord les divers systèmes auxquels on a ordinairement recours; les uns veulent écrire comme on prononce, d'autres veulent qu'on reste fidèle à l'étymologie, d'autres encore préfèrent l'usage général, d'autres encore combinent ces trois systèmes, ce qui en fait un 4<sup>e</sup>. L'auteur en examine les avantages et les inconvénients : il divise les mots de la langue portugaise selon leur origine en grecs, arabes, gothiques et indigènes; pour les mots dérivés du grec, il propose de les écrire selon l'orthographe latine, en mettant seulement un simple *e* à la place de l'*ai* ou de l'*æ*, un *q* ou un *c* à la place du *χ* ou du *ch*, et un *f* à la place du *φ* comme ayant la même valeur. L'auteur ne traite pas des autres classes de mots, et passe tout de suite à la valeur et à la prononciation des lettres en portugais.

D—c.

217. MATÉRIAUX POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES DIALECTES DE LA LANGUE FRANÇAISE. (*Mém. de la Société royale des Antiquaires de France*; tom. VI, p. 432 à 565.)

Ces matériaux sont une collection de versions de la para-

bole de l'Enfant prodigue en divers idiomes ou patois de France. L'origine de cette collection remonte à 1807, époque où le ministre de l'intérieur adressa aux préfets une demande à ce sujet. Quand ce travail fut abandonné par l'administration, la Société s'attacha à le compléter, et elle le publie dans le tome VI de ses Mémoires. Elle a choisi parmi tous ses matériaux les versions qui diffèrent le plus d'un pays à l'autre, le langage de deux contrées voisines ayant habituellement des analogies qui affaiblissent le caractère particulier à l'idiome de chacune d'elles. Les traductions réunies dans ce volume sont classées géographiquement, en allant du N.-E. à l'Est; viennent ensuite les dialectes de la langue romane. Ces traductions sont précédées du texte français de la parabole par Le Maître de Sacy, et du texte syriaque avec une version en patois auvergnat, par un savant et vénérable ecclésiastique M. l'abbé de Labouderie, membre de la Société. C'est au même savant que les lecteurs de ce volume sont redevables du texte du sermon prêché à l'Académie de Paris, par Michel Menot, d'après l'édition de 1526, et ce sermon en latin presque macaronnique est aussi relatif à l'Enfant prodigue. Le nombre des versions de la parabole est de 85. La publication de si précieux matériaux est pour la Société royale des antiquaires un véritable titre à la reconnaissance des savans nationaux et étrangers. Cette société du moins remplit le but de son institution avec un zèle et un désintéressement qui ne se trouvent pas dans toutes les autres.

C.-F.

---

 MYTHOLOGIE.

218. NOTICE SUR UNE IDOLE MONGOLE. — Le baron FISCHER, prof. à l'Université de Moscou, a publié en français l'écrit suivant : Notice sur le *Yamántaga*, idole rare du Musée d'histoire naturelle et d'antiquités de l'université impériale de Moscou. In-4°, Moscou; 1826. L'idole est un corps humain avec 9 têtes, 16 jambes et 34 bras. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827. vol. 2, cah. 2, n°. 8, p. 139.)

219. ANALOGIE ENTRE BOUDDHA ET MERCURE; par N. WESTENDORP.  
(*Alg. Konst en Letterbode*; 1827, n°. 26.)

Cette analogie a été contestée ; l'auteur se flatte de l'avoir solidement établie par les points suivans :

1°. *Mercur*e est appelé dans la mythologie fils de Jupiter et de Maïa. *Bouddha* est le fils d'Indra, le dieu de l'air, le Jupiter des Indiens ; sa mère est désignée, dans les dialectes indiens, sous les noms de *Muha-maya*, *Maha-maje-devi*, *Moyé*, *Muyé-fuchin*, *Machama*, noms dans lesquels on reconnaît évidemment la racine Maïa.

2°. Le mercredi était consacré à *Mercur*e ; il l'est encore à *Bouddha*. Les *Veddas*, dans l'île de Ceylan, sacrifient à ce dieu le premier mercredi après la pleine lune ; dans les maladies ils immolent des coqs rouges. En général les Cingalais rendent un culte à leurs dieux les mercredis et samedis. Shaw cite des sacrifices de coqs faits un mercredi à *Mercur*e, auprès d'une source.

3°. Au 15 mai les Romains célébraient la fête de *Mercur*e ; le jour les marchands se réunissaient auprès d'un puits, se paraient de branches de lauriers, etc. Selon Timkowski, les hommes se réunissent dans un petit temple à Pékin, le 1<sup>er</sup>. et le 15 de chaque mois, et les marchands regardent comme un devoir d'assister à ces réunions.

4°. Le figuier était consacré à *Mercur*e. Crawford rapporte que le même arbre était autrefois sacré pour les bouddhistes, et qu'ils en plantent par ce motif à l'entrée des palais des princes.

5°. Des tertres et amas de pierres étaient consacrés à *Mercur*e. Timkowski vit chez les Mongoles des tertres semblables auprès desquels ils célèbrent quelquefois leurs fêtes et jeux.

6°. Selon le même voyageur, les anciens temples de *Bouddha* avaient leur façade tournée au midi. Le temple de *Thoth* ou du *Mercur*e égyptien, à Hermopolis, a la même exposition, contrairement, dit l'auteur, à celle des autres temples égyptiens qui sont tournés vers l'ouest.

7°. Les chamanes ou bouddhistes de l'Inde se sont toujours appliqués à la géométrie, à l'astronomie, et en général aux sciences abstraites. Le *Thoth* ou *Mercur*e des Égyptiens passait pour avoir inventé l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, etc. Or, si le culte de *Mercur*e s'est propagé dans les Gaules et en Allemagne, sous le nom de *Wodan*, il ne faut pas s'étonner, ajoute l'auteur, que l'on trouve tant de ressem-

blance entre les idées mythologiques des Scandinaves, des Tibétains et des Mongoles. D—c.

220. DIE MYTHOLOGIE DES JAPETISCHEN GESCHLECHTS. — La Mythologie de la race Japétienne, ou la Chute de l'homme, d'après les mythes grecs; par le Dr. VÖLKER. 399 pag. in-8°. Giessen, 1824; Heyer. (*Gætting. gelehrte Anzeigen*; 1825, n<sup>os</sup>. 67 et 68.)

En réunissant le mythe de Prométhée à d'autres mythes semblables, l'auteur cherche à prouver qu'ils forment un ensemble qui a dû être inventé par l'école poétique des Thraces de la Piérie. C'est dans cette contrée qu'était situé l'Olympe; il n'est donc pas étonnant que les chantres ou poètes de la Piérie y aient placé le siège de leurs dieux. Cette école aura développé davantage la tradition de Prométhée ravissant le feu du ciel, ou celle de Pandore ouvrant la boîte au mal que les Grecs anciens regardaient presque comme identique avec le péché. A ces mythes succèdent ceux d'Atlas et de Ménotius. Ce dernier nom signifie l'orgueil provenant de la chute de l'homme. *Atlas* était d'abord un hardi navigateur qui pénétra jusqu'à l'extrémité de la terre ou de l'océan, où le ciel est appuyé sur des colonnes. C'est de là qu'on a pris l'idée de l'Atlas soutenant lui-même le ciel, et plus tard on en a fait une montagne de l'Afrique. Ses filles sont les Pléïades, constellation qui guide le navigateur. L'auteur cherche à prouver que les noms de ces 7 étoiles s'accordent avec le mythe. Les uns ont rapport à la fécondation de la terre, les autres à la navigation. L'une des Pléïades est Maïa, mère de l'Hermès arcadien, qui féconde les champs et les troupeaux; une autre, Électre, enfante Dardanus, Jasion, père de Plutus, ou la richesse personnifiée, et Harmonie, qui épouse Cadmus, le bienfaiteur de la race humaine. Le mythe de la dernière des 7 Pléïades, appelée Mérope, présente seul quelque obscurité. Dans les noms des descendants des 7 sœurs, l'auteur trouve l'histoire, ou du moins une indication des progrès de la civilisation et des arts chez les Grecs. A ce sujet, M. Völker examine les mythes des Corinthiens, qui se rapportent pour la plupart au culte de Neptune, dont le nom grec Ποσειδών, paraît venir de Ποτιδών, ou plutôt de Πότος. On donnait à ce dieu l'épithète de ἵππιος, parce que le navire est désigné par les poètes sous le nom de cheval

de la mer, et parce que les chevaux habitent de préférence les pâturages marécageux au bord des mers et des fleuves auxquels on sacrifiait aussi ces animaux.

Dans la 2<sup>e</sup>. partie de son ouvrage, l'auteur explique les traditions générales qui se rattachent aux aventures des Japétides, et au sort de la race humaine dans les temps anté-historiques, les mythes des divers âges du monde, des Titans, de la naissance de la société, etc. M. Völker a soin de séparer les mythes primitifs de ce qui est l'ouvrage des poètes et des théogonies des temps postérieurs; mais quelquefois il se livre un peu à la conjecture, et ne marche plus appuyé sur des témoignages authentiques.

D—G.

221. CONJECTURES SUR LA RELIGION DES ANCIENS HABITANS DE LA GRANDE-BRETAGNE, etc.; par M. COQUEBERT DE MONTBRET. (*Mémoires de la Société roy. des Antiquaires de France*; To. VII, 1826, p. 1 à 11.)

Le bouddhisme aurait-il pénétré dans le N.-O. de l'Europe, et peut-on conjecturer avec quelque vraisemblance qu'il ait été adopté par les anciens Bretons? Telle est la question qu'examine M. Coquebert de Montbret, avec une réserve qui doit servir d'exemple à tous ceux dont les recherches s'appliquent à de telles matières. Il fait remarquer que : 1<sup>o</sup>. les poètes gaéliques nomment le dieu suprême *Budd* et *Buddwas*; 2<sup>o</sup>. les bouddhistes attribuent à la syllabe *om* ou bien *on*, de grandes vertus; elle doit se trouver en tête de toutes les prières; en gallois cette syllabe emporte l'idée de supériorité et de perpétuité, et les Gallois avaient une divinité qu'ils nommaient *Teyrn-on*, le seigneur *On*; 3<sup>o</sup>. les anciens Gallois avaient le dogme de la métempsycose, poussé même plus loin que ne l'avait fait Pythagore, puisque le barde Taliesin se rappelait très-bien toutes ses transmigrations dans les trois règnes de la nature. Les Gaulois professaient aussi ce dogme, et M. Coquebert de Montbret est induit à croire que la partie méridionale de la Grande-Bretagne reçut le bouddhisme des régions orientales de l'Europe, qu'il passa de la Bretagne dans les Gaules, (ce qui expliquerait la supériorité théologique des Bretons), qu'il ne prévalut pas dans toute la Gaule, et qu'au temps même de César cette contrée professait dans quelques parties le bouddhisme, et dans d'autres l'ancienne religion qui leur était commune avec les

nations du Nord. Ces rapprochemens ont un véritable intérêt, et nous répétons que la discrétion de l'auteur, dans ses conjectures, leur donne un nouveau prix. C. F.

---

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

222. LETTRE SUR LE SARCOPHAGE ÉGYPTIEN RAPPORTÉ A LONDRES PAR BELZONI; par M. CUMBERLAND. (*Monthly Magazine*; mai 1825, pag. 315.)

L'auteur de cette lettre en considérant la forme oblongue de ce sarcophage, y reconnaît une arche ou esquif, et voyant parmi les sculptures qui la couvrent, la figure d'une barque qui porte huit personnes, il ne doute pas que ce ne fût là Noé et sa famille; il en conclut donc que ce sarcophage n'est qu'un monument construit en commémoration du déluge de Noé. Il suffit d'indiquer cette opinion sur un pareil monument, et on peut se dispenser d'examiner les raisonnemens sur lesquels l'auteur a cru pouvoir l'établir. Le même journal annonce l'exposition publique de ce sarcophage à Londres par M. Soane.

223. HISTOIRE DES VINS ANCIENS ET MODERNES; par Alexandre HENDERSON. Un vol. in-4. de 408 p. Londres, 1824; Baldwin. (*Westminster Review*, 1825; *Edinb. journ. of science*, juillet 1824, p. 168; *Univ. Review*, sept. 1824, p. 33; *Quarterly Review*, juin 1825, p. 252; *Revue britan.*, sept. et oct. 1825, p. 88 et 273. (*Voy. le Bull.*, 6<sup>e</sup> sect., t. VI, n<sup>o</sup>. 190.)

Le livre du docteur Henderson ne contient pas seulement l'histoire des vins anciens et modernes, il renferme encore tous les détails relatifs à la culture des vignobles, à la manière de recueillir, de préparer et de conserver les vins, et les traits de ressemblance ou d'analogie entre les vins des anciens et ceux des modernes. Il commence par un chapitre sur les vignobles des anciens, sur la nature du terrain et de l'exposition qu'ils choisissaient, et sur leur manière de planter et de tailler la vigne. Les différentes espèces de vins connus des anciens étaient très-nombreuses. La côte d'Aminée passait pour produire un vin remarquable, surtout par la délicatesse de son bouquet. Le vin de *Nomentum*, contenant plus de substance mucilagineuse que

le premier, était également très-recherché. La vigne *apiana*, le muscat moderne, qui a reçu son nom de sa disposition à attirer les abeilles ou les mouches, n'était pas moins célèbre. Les anciens mettaient beaucoup de soin dans le choix du terrain pour les différentes espèces de vignes, et plusieurs coteaux ne produisaient souvent qu'une seule qualité de raisin.

Le second chapitre est relatif aux détails de la vendange et aux procédés employés par les anciens pour la fabrication de leurs vins. La vendange commençait en septembre; on ne cueillait d'abord que les raisins les plus mûrs du coteau le mieux exposé. Les premiers raisins cueillis contenaient le plus de moût; les seconds le meilleur vin; les troisièmes le vin le plus doux. On tordait les queues, on écartait les feuilles et on laissait les raisins exposés au soleil. Les différentes manières de préparer le moût, ses noms et ses qualités, le pressoir, le mélange de l'eau salée et de plusieurs ingrédients, tels que la poix, les bois du midi, les herbes aromatiques, sont traités d'une façon claire et complète.

Dans le troisième chapitre on trouve la description des vases que les anciens employaient pour conserver leurs vins, et des celliers où ils les déposaient. Des peaux d'animaux rendues imperméables par l'huile, ou les gommes résineuses, servaient à cet usage. On introduisit ensuite des vases d'argile enduits de poix; lorsque le bois abondait on faisait des tonneaux; mais en général les Grecs et les Romains employaient la poterie de préférence. Les tonneaux qui contenaient les vins les plus généreux étaient placés dans toute la longueur du cellier et enfoncés dans le sable. Il est probable qu'on avait recours au siphon pour vider les plus grands. Avant que les amphores fussent déposées dans le *fumarium*, les Romains y attachaient une étiquette indiquant l'année de la récolte des vins qu'elles contenaient, et le nom des consuls en exercice. Le produit de la dernière vendange était goûté, pour la première fois, le jour de la fête de Bacchus, au mois de mai.

Les variétés et les qualités générales des vins des anciens sont exposées dans le chapitre suivant. La douceur était une qualité jugée à peu près indispensable dans les vins des anciens. Les Romains tiraient les vins doux de l'étranger; ceux de l'Italie étaient généralement secs et durs, et ne devenaient potables



qu'avec le temps et le séjour dans le *fumarium*. Il y avait donc les vins doux, les vins secs et les vins intermédiaires. Les vins grecs étaient sucrés comme le vin de Chypre ou de Constance; ceux de Corinthe et de Pramnia étaient secs et ne perdaient leur âpreté qu'au bout de quelques années. Les plus forts étaient hauts en couleur; ceux qui provenaient des raisins blancs gardaient une teinte jaunâtre. Les vins d'Italie étaient à bon marché, depuis deux sous jusqu'à huit le gallon, ou quatre litres de France. Les vins inférieurs de la Grèce coûtaient 25, 30 et 50 fr. le muid; les meilleurs jusqu'à deux cents fr. Les principaux vins de la Grèce et de l'Asie étaient le produit presque exclusif des îles Ioniennes et de l'Archipel. Lesbos, Chios et Thasos fournissaient les plus estimés.

Les vins des Romains sont le sujet d'un chapitre spécial. La Campanie produisait le meilleur de la presqu'île. Le vin de Falerne était le plus recherché des vignobles de cette province, célèbre par la douceur de son climat et la fertilité de ses côtes. Le vin de Cécube, qu'on récoltait dans les marais d'Amylée, avait aussi de la réputation. Le vin d'Albe était au troisième rang. Auguste donnait la préférence au vin de Létos. Ceux de Sorrente et de Capoue étaient analogues à ceux de Xérez et de Madère. Indépendamment de ces vins, les Romains en tiraient de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne et de l'Archipel. Les raisins violets de Vienne et le riche muscat du Languedoc leur étaient connus; les îles Baléares leur en fournissaient également.

Au septième chapitre sont déduits les moyens employés par les anciens pour tremper ou rafraîchir le vin. On regardait comme inconvenant et grossier de le boire pur; mais tandis que les Grecs et les Romains y mêlaient de l'eau pour l'affaiblir, les Asiatiques y ajoutaient des épices pour lui donner plus de force et de saveur.

Cette 1<sup>re</sup>. partie de l'histoire des vins anciens est terminée par un exposé des différens emplois du vin dans les festins des Grecs et des Romains; leurs ragoûts, leurs sauces, leurs coupes, leurs toasts, etc. On y remarque, comme un contraste frappant, que les Romains permettaient à leurs femmes de prendre place à leurs banquets, mais leur défendaient l'usage du vin; tandis que les Grecs, qui le leur permettaient, ne souffraient point qu'elles parussent dans leurs festins. Le docteur Hender-

son parle aussi des salles à manger des anciens. Elles étaient toujours placées dans la partie la plus élevée de la maison, à cause du plaisir de la vue, et leur longueur était double de leur largeur. Les Grecs et les Romains avaient emprunté des Asiatiques l'usage de se coucher pour prendre leurs repas. Leurs sièges, leurs lits étaient très-élégans. Les Romains recevaient leurs verres des manufactures d'Égypte : ils étaient aussi purs, aussi limpides que du cristal de roche ; on ne commença à les connaître à Rome que vers l'an 536 de sa fondation. M. Henderson indique avec détail les usages et les cérémonies relatives aux festins des anciens ; les libations aux dieux, le couronnement des convives et des coupes avec des guirlandes ; la manière de porter les santés, circonstance à l'occasion de laquelle il fallait remplir la coupe jusqu'aux bords ; les devoirs et l'autorité du président du banquet ; l'habitude qu'avait le maître de la maison de garder les meilleurs morceaux pour lui et pour ses convives les plus intimes et les plus riches, etc.

En passant des vins des anciens aux vins des modernes, le docteur n'a point parlé de ceux du moyen âge ; c'est une lacune de son ouvrage, et la transition des usages antiques aux usages modernes est peut-être un peu brusque. Nous voyons encore dans les vieux fabliaux comment les chevaliers couronnaient de fleurs les coupes qu'ils vidaient en l'honneur de leurs belles. L'usage des boissons chaudes continua de se maintenir dans toutes les classes jusqu'au XVI<sup>e</sup>. siècle. Le goût des Romains pour les boissons mélangées, telles que le vin édulcoré par le miel et des substances aromatiques, passa de ces conquérans aux barbares. Bientôt ce fut un besoin de corriger à force d'épices la saveur âpre et dure des vins du moyen âge. Ainsi modifiés, ces vins prenaient le nom général de *piment*, probablement parce qu'ils étaient préparés par les *pigmentarii* ou les apothicaires, ou bien parce que ceux-ci vendaient des épices. L'hypocras était une variété du piment. L'infusion de suc d'oranges avec le sucre dans un vin léger devint depuis ce qu'on appelle *bishop*. Quand le mélange se fait avec du vin de Bordeaux, c'est la *liqueur d'évêque* ; avec du vin du Rhin, c'est la *liqueur de cardinal* ; et avec du Tokay c'est la *liqueur du pape*. Au XIII<sup>e</sup>. siècle, les vins d'Épernay, de Hautvilliers et de Chablis étaient renommés ; au XII<sup>e</sup>., ceux du Rhin

l'étaient de même, surtout celui de Johannisberg, qui est encore le meilleur de tous, et qui était fait par les moines de l'abbaye de ce nom, car les meilleurs vins du moyen âge furent toujours produits par des terrains appartenant à l'Église, ce qui a fait la réputation du *vin théologique*. Parmi les meilleurs vins du moyen âge, il faut également citer ceux de Bourgogne, dont les ducs s'appelaient *Princes des bons vins*. Les vins de Gascogne n'avaient pas moins de réputation. Après les croisades, les vins doux de la Grèce se répandirent dans toute l'Europe. Après la conquête des Normands, les vins de France pénétrèrent dans la Grande-Bretagne, qui établit dès-lors un commerce actif avec Bordeaux. Au XVI<sup>e</sup>. siècle les vins de la Péninsule commencèrent aussi à être recherchés des Anglais, qui consommaient déjà vingt à trente mille tonneaux par année; à la fin du XVI<sup>e</sup>. siècle, les vins secs des Canaries devinrent le plus à la mode. Les guerres entre l'Angleterre et la France, depuis que la première fut chassée du territoire qu'elle possédait dans la seconde, interrompirent souvent le commerce de nos vins, et firent tourner les yeux et la préférence des Anglais vers le Portugal, ce qui commença le règne du *Porto*. Le vin de Madère est d'une date postérieure.

Après la partie historique, l'auteur passe aux vins actuels, à leur fabrication et à leurs qualités distinctives. (Voyez *Bulletin des Sciences agricoles*, juill. 1827, n<sup>o</sup>. 14.) A. M.

224. DE CASTRORUM ROMANORUM FORMA. — De la forme et de la disposition des camps romains; par Georges Ferd. Rettig. In-4<sup>o</sup>. Budingen, 1827.

Ce n'est point là le titre de l'ouvrage; mais nous sommes obligés de lui en faire un: à l'occasion des examens publics, M. Rettig invite à venir entendre une discussion sur les camps romains, parce qu'en Allemagne une solennité scolaire ne se borne jamais aux écoliers qui en sont les acteurs: il faut toujours que le monde savant y gagne quelque bon mémoire, quelque *monographie* importante. Celle-ci n'est pas la moindre. On a beaucoup écrit sur les camps romains, et surtout en France, c'est une raison de plus pour bien accueillir les recherches de M. Rettig: il travaille sur les textes anciens, et les compare. Cela doit être fort utile dans un temps où les antiquaires décrivent des restes de camps. La critique philologique

et l'observation archéologique se doivent de mutuels secours. D'abord on trouve le texte de Polybe, et l'on s'occupe de la partie antérieure à laquelle sont consacrées 26 pages. On commence par examiner ce que cet auteur a voulu dire par les mots *κατὰ πρόσωπον*; M. Rettig combat l'opinion de Schelius, et celle beaucoup plus respectable encore de M. Schweighaeuser dans sa célèbre édition de Polybe. Il soutient que cet historien ne s'est point exprimé autrement qu'on avait coutume de le faire pour désigner le *front* du camp; il discute et compare plusieurs passages de Tite-Live et de Tacite, et finit par conclure que le côté antérieur, le front du camp est celui vers lequel s'ouvre la tente prétorienne. Il manque peut-être un peu de clarté à ce premier paragraphe où l'érudition abonde. De là on passe à la question de savoir en combien de rangs les manipules se plaçaient dans le camp. M. Rettig décide qu'il y en avait deux pour chacun, et que les centurions à la tête de chaque ligne prenaient ainsi la même place pour l'ordre de bataille que pour celui de marche. Que faisait-on pour gagner de l'espace, quand le nombre des soldats s'accroissait? tel est le sujet du 3<sup>e</sup>. paragraphe : la théorie peut être fort bien discutée sans que le sol en reçoive la loi; le plus souvent il la modifie, et les préceptes de stratégie ne sont alors appliqués que par approximation. Il me semble que ces vérités sont trop souvent méconnues par les estimables philologues qui dressent des camps dans leurs cabinets, comme un architecte fait le plan d'un édifice pour lequel, du moins, le terrain ne lui manquera pas. La seconde partie de cette dissertation est consacrée au derrière des camps; on recherche où était le prétoire et l'on se sert avec soin de beaucoup de passages d'auteurs. Les personnes qui étudient la stratégie des anciens feront bien de se procurer cette brochure et de l'étudier.

P. DE GOLBÉRY.

225. BESCHREIBUNG ROEMISCHER UND DEUTSCHER ALTERTHÜMER, etc.

— Description d'antiquités romaines et germaniques dans la province de la Hesse rhénane; publiée par le Dr. J. EMELE, de Mayence. In-4<sup>o</sup>. de 84 pp. avec 34 pl. lithogr. offrant 493 sujets. Prix, 5 fl. 12 kr. Mayence, 1825; Stenz. (*Heidelberg. Jahrbüch. der Liter.*; 12<sup>e</sup>. cah., déc. 1825, p. 1229.

L'auteur débute par faire connaître d'abord la méthode qu'il

a suivie en fouillant et en nettoyant les objets qui composent sa collection. Il fait également connaître le système d'après lequel il les a rangés, et la manière de distinguer les véritables antiquités des fausses. D'après le journal cité, ses observations à cet égard méritent de fixer l'attention des archéologues. La collection de l'auteur est composée de plus de 1000 objets, dont 495, les pièces les plus précieuses, sont décrites et dessinées dans l'ouvrage dont nous nous occupons. On trouve en premier lieu, des vases de terre sigillée ornés de bas-reliefs. Il s'attache à prouver que ces vases ont été confectionnés dans le pays où on les a trouvés. Il a en outre un grand nombre de plats, fabriqués de la même matière, et il les considère avec raison comme des ustensiles domestiques. Le nombre des vases de verre est assez considérable. Il y en a deux de cristal, d'une forme élégante, et plusieurs fragmens de vases de verre colorié, ce qui est une nouvelle preuve que la peinture sur verre n'a pas été inconnue aux Romains. Les bornes qui nous sont prescrites, ne nous permettent pas de donner un aperçu des objets de métal, ni des armes de toutes espèces dont les plus importantes sont décrites dans cet ouvrage. L. D. L.

#### 226. VILLA ROMAINE A LITTLETON.

On a découvert dernièrement les ruines d'une villa romaine sur les terres de M. Hassell, de Littleton, près de Somerton (Angleterre). En enlevant la terre et les décombres, on trouva, dans la plupart des endroits, les murs encore debout au-dessus du niveau du rez-de-chaussée. On obtint par ce moyen un plan géométral exact de l'édifice, qui donne une idée des habitudes domestiques de ceux qui l'occupaient. Le bâtiment a 200 pieds de long. Il consiste en une galerie, et, derrière celle-ci, en une simple rangée d'appartemens, chacun d'environ 16 à 18 p. de large, sur 20 de profondeur; cette galerie paraît avoir servi à établir la communication du dehors avec chacune des parties du corps de logis qu'elle longe. Dans trois de ces pièces le carreau marqueté était resté intact. Les chambres étaient chauffées au moyen d'hypocaustes construits dans différentes parties de l'édifice. On trouva parmi les déblais, des pièces de monnaie au type de Constantin et des empereurs intermédiaires entre lui et Gratien; ce qui permet de déterminer, par induction,

l'époque à laquelle se rattachent la construction et la ruine de cet édifice. (*Globe. — Galign. messeng.*, 14 juill. 1827.)

227. ANTIQUITÉS ROMAINES A LONDRES. — On trouve journellement en travaillant aux fondations du nouveau pont de Londres, d'anciennes monnaies romaines d'or, d'argent et de cuivre, et autres objets antiques. La semaine dernière, on déterra une figure de cheval en plomb de la plus belle exécution, et qui, sous le rapport de l'expression, peut être comparée à quelques-unes des têtes des marbres d'Elgin. M. R. I. Jones, président du comité du pont, a recueilli tout ce qu'il a pu se procurer de ces objets, dans l'intention d'en faire présent à la commune, à l'effet d'en former le noyau d'une collection d'antiquités dans la nouvelle bibliothèque de la Cité. (*Sunday Times. — Galign. Messeng.*; 25 juillet 1827)

228. FOUILLES PRÈS DE MONTMÉDY. — Les fouilles ont été continuées en mai et juin derniers entre Virton et St.-Mard, territoire étranger contigu à celui de l'arrondissement de Montmédy. Des vestiges d'antiquités, des médailles, des tombeaux, que la charrue mettait parfois à découvert, ont décidé les propriétaires à faire des excavations sur le terrain. On y a trouvé des débris de bâtimens. Trois caves bien conservées ont produit des ferremens de toute espèce, des tessons de vases en terre et en verre, un préféricule en bronze, de 15 pouces de hauteur, beaucoup de clefs d'une forme souvent singulière, 3 marteaux dont l'une des extrémités est tranchante, une lance, etc.

Dans les débris de bâtimens, on a rencontré des meules de moulins portatifs; un bas-relief sur une pierre haute de 2 pi. et large de 3, offrant deux personnages de sexe différent, bien sculptés; ils ont le bras gauche élevé et les deux premiers doigts de cette main posés sur la bouche. Sur un monument tumulaire, on lit : *Diis Manibus*; le reste manque. Les tombeaux sont rangés en lignes parallèles, et de diverses formes et dimensions. En général chaque cercueil en pierre contient un grand plat de terre cuite sur lequel est posée une urne cinéraire, ou bien des ossemens calcinés se trouvent avec les cendres; il y a aussi des fioles, des pièces de monnaie, des fibules, des armures, etc. Nous ajouterons que l'on a trouvé quelques bagues ornées de pierres gravées. L'une de ces pierres, d'une agathe

blanche, représente Septime-Sévère ; une autre, rouge, offre un militaire armé, à côté de lui est un cheval. (*Narrateur de la Meuse, etc. — Monit. univ.*; 6 août 1827.)

229. SOUSCRIPTION POUR LA RECHERCHE ET LA DÉCOUVERTE DES ANTIQUITÉS DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIEPPE. Extrait du rapport de M. P.-J. FÉRET.

Les explorations faites dans le *Camp de César* ou *Cité de Limes*, aux frais des souscripteurs, ont mis à leur disposition un assez grand nombre d'anneaux d'un métal allié qui se conserve parfaitement. Le nombre de ces anneaux permet qu'on en confie quelques-uns à des chimistes habiles pour qu'ils analysent cet alliage. Les fonds de la souscription ont été employés à fouiller dans la partie de la *Cité de Limes* qui a été occupée sous l'époque romaine. On a découvert entièrement les restes d'un bâtiment dont les fondations sont encore entières ; j'ai donc pu déterminer la forme qu'avait eue ce petit édifice, et mon frère en a dressé le plan.

Ces fondations sont placées immédiatement au bord de la falaise, et appartiennent à une construction qui, avec la galerie qui en faisait partie, avait, de l'ouest à l'est, 47 pieds 6 pouces, et 43 pieds 6 pouces du sud au nord. Avant l'exploration, un amas de terre, formant une large monticule de 3 pi. d'élevation, recouvrait entièrement ces ruines.

Ayant mis sous les yeux des souscripteurs un plan qui donne une idée exacte de la forme des fondations du bâtiment, je passerai, sans plus tarder, à l'énumération des objets trouvés en explorant les restes de ce monument ; telles sont 24 médailles celtiques, autrement gauloises, frappées avant l'établissement des Romains : deux de ces médailles sont rares. Nous en possédons une autre que les antiquaires classent aussi au nombre des médailles gauloises, tout en reconnaissant cependant qu'elle appartient à la période romaine : c'est une médaille de la Cité des *Lexovii*, aujourd'hui le territoire de Lisieux ; d'un côté est une aigle, de l'autre la tête d'un chef gaulois. Les haches ou coins de pierres que nous avons trouvés, sont faits avec le silex de nos côtes, et appartiennent aussi aux Gaulois, ou plutôt aux Gallo-Belges qui occupaient nos contrées ; je classerai parmi les objets provenant des Gaulois un assez grand nombre d'anneaux en métal parfaitement

conservés : ce sont les mêmes dont j'ai parlé plus haut.

Les médailles romaines sont au nombre de 72. La plus ancienne présente les effigies de Jules-César et d'Auguste : elle fut frappée à Lyon, sous le règne d'Auguste. La collection s'arrête à Fl. Valens, ce qui comprend un espace de plus de 400 ans.

Les autres antiques consistent en fibules ou agrafes, en épingles de bronze, en aiguilles de tête, ainsi appelées parce qu'elles servaient à attacher les cheveux ; celles que nous avons sont en os. On recueillit une petite cuillère en bronze, semblable à celles qui ont été trouvées quelquefois dans des fioles à parfum ; malheureusement elle n'a pu être conservée. On rencontra aussi quelques anneaux de verre ; de plus six autres objets également en verre, qui ont quelque ressemblance avec les *calculi* ou jetons dont les anciens se servaient pour compter. En fouillant dans les galeries du bâtiment, s'offrirent des morceaux de stuc qui n'ont de remarquable que leur analogie avec de semblables enduits provenant de ruines romaines. Il n'existe sur les nôtres aucune de ces figures bizarres que Vitruve dit avoir été fort à la mode lorsque le goût des décorateurs dégénéra ; nous avons seulement une imitation du marbre et une couleur unie rouge-brun, des bordures blanc-jaunes, avec des zones bleues de différentes teintes. Au milieu de ces morceaux de stuc était une représentation, en terre cuite, d'un coq ; elle avait probablement été employée comme incrustation, car elle n'existe que d'un côté, l'autre est concave et ne présente aucune figure déterminée ; ou bien, quoiqu'on ne l'ait pas rencontrée, une autre partie était peut-être jointe à celle-ci : c'est un procédé de fabrique reconnu dans plusieurs statuettes qui furent exécutées par un potier statuaire dont l'atelier a été retrouvé dans le département de la Seine-Inférieure.

Nous possédons la base entière et une grande partie des débris d'un casque en bronze ; le tout fut extrait d'un trou creusé de 3 pieds au-dessous des fondations : ces débris, que mon frère a eu la patience de rajuster sur la base, forment ainsi une des pièces les plus curieuses de la collection. Au pied des fondations des murs de la galerie, et en dehors, on a découvert plusieurs petites passoires en bronze, qui sont dignes aussi de beaucoup d'intérêt.



Cette fouille a fait connaître une particularité historique assez curieuse : il paraît que les Romains ont quelquefois coupé en deux des pièces de monnaie pour en multiplier la valeur ; la collection renferme plusieurs *as* du temps de Pompée , qui sont ainsi divisés. Ce dédoublement doit être attribué à un moment de pénurie où se seront trouvées les légions qui occupaient nos contrées ; ces moitiés d'*as* répondraient alors à ce que nous appelons *monnaie obsidionale*. Autrement était-ce une valeur adoptée par les Gaulois ou Gallo-Romains , une division faite par eux et basée sur leurs conventions commerciales ? Cette opinion ne serait guère admissible ; car alors on eût fréquemment rencontré de ces moitiés de pièces dans les fouilles qui ont été faites ailleurs. Il est vrai qu'on a pu en trouver et y attacher peu d'importance ; j'avoue franchement qu'elles n'ont attiré mon attention que par une circonstance tout-à fait fortuite , et que l'explication que j'en donne n'est pas de moi , mais d'un antiquaire on ne peut plus versé dans la science des médailles. On ne pourrait pas trop non plus supposer que ces moitiés d'*as* fussent des pièces démonétisées , car on ne les eût pas gardées inutilement , lorsque leur matière pouvait servir à différens usages. Trouvées dans les couches inférieures de la fouille , avec des monnaies celtiques et des médailles des premiers empereurs , elles semblent , ainsi que les autres monnaies dont je parle , avoir été déposées ou perdues lors de la fondation de l'édifice , fondation que je n'hésite pas à faire remonter au Haut-Empire.

Dans tout ce que je viens de dire , j'ai présenté à la fois des antiquités gauloises et romaines : on ne doit point en être surpris , les Romains ou Gallo-Romains ayant occupé la *Cité de Limes* immédiatement à la fin de la période purement gauloise. Assez de preuves ont servi à confirmer que la *Cité de Limes* est antérieure à la conquête , et que ce vaste monument est l'ouvrage des Belges , les plus anciens habitans de nos côtes dont l'histoire fasse mention (1). Quelle fut sa destination ? Voilà ce qu'il importe d'apprendre , et c'est ce que nous avons entrepris. Cette ruine m'a paru assez isolée ; car les vestiges

---

(1) Cette opinion sur l'antiquité de la *Cité de Limes* est développée dans une dissertation insérée dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*.

des autres constructions sont bien à cent toises de là, du côté du sud-est. Comme cet édifice fut d'ailleurs rasé à fleur de terre, ou à peu près, on ne distingue point de quel côté étaient les entrées, ce qui eût donné d'importans renseignements. Les fondations qu'on remarque à l'est, attenantes à la galerie, mais en dehors, formaient-elles un petit vestibule ou bien une chambrette hors d'œuvre? L'état de destruction ne permet point d'avoir une opinion. L'ensemble de l'édifice était-il seulement une maison? le carré que nous voyons au milieu était-il la cour, et les galeries le lieu d'habitation, ou bien un poste militaire, et peut-être un lieu destiné aux signaux? Ce petit édifice, si l'on considère sa position élevée, la manière dont il est orienté, ne serait-il pas plutôt un monument religieux, une de ces nombreuses chapelles de forme et de grandeur différente, que le sentiment religieux érigeait presque de toutes parts. Le monument exploré paraît avoir duré pendant une succession de temps dont la longueur s'accorderait mieux avec l'opinion qui en ferait un lieu religieux, qu'avec toute autre.

Quelques portions de crânes humains ont été trouvées avec des débris d'urnes (1). Nous avons découvert un squelette entier posé encore comme l'avait été le mort; son attitude était telle; qu'elle n'avait pu lui être donnée que par des mains religieuses; sa tête était à l'occident, ses pieds à l'orient, ses bras joints sur la poitrine. Deux médailles furent trouvées avec ce squelette, l'une près de la tête, l'autre sous la cuisse; la première est de Fl. Constans, la seconde de Constantin le Jeune.

Si les ruines qui sont à quelque distance de là venaient à être reconnues pour avoir été des tombeaux, il y aurait grande apparence que le petit édifice que nous avons fouillé en était un également, et que les Romains ou Gallo-Romains avaient choisi cette partie de la *Cité de Limes* pour y placer des sépultures

---

(1) La présence de ces restes humains semblerait éloigner l'idée que j'ai posée en premier lieu, lorsque j'ai dit que ces ruines pouvaient être celles d'une maison; cependant ce fut long-temps l'usage d'inhumer dans les maisons (*Q. Flor.*, *Tertullian.*, *Isidor. Hispalensis*, *Servius Honoratus*); ensuite les lois le défendirent: mais il paraîtrait que l'usage prévalut quelquefois.

de même que les Gaulois avaient fait précédemment de l'autre côté; car la partie ouest de la *Cité de Limes* présente des tumuli gaulois. Dans le cas où ces ruines romaines appartiendraient à des tombeaux, on pourrait regarder comme une ancienne voie le chemin qui monte de *Puys* dans la *Cité de Limes*, et passe ensuite par la grande entrée de l'est.

J'ose me flatter, messieurs, que vous n'abandonnerez pas votre ouvrage, que vous vous déciderez à fournir de nouveaux moyens de poursuivre nos recherches; il s'agit de retrouver l'histoire ancienne de nos contrées; et tout annonce qu'elle est d'un haut intérêt. Une auguste princesse, élevée au milieu d'un pays fameux par ses antiquités, a vu avec plaisir les commencemens de notre entreprise; elle en a reconnu facilement toute l'importance, et a voulu y concourir. Durant son séjour, des fouilles ont été dirigées entièrement à ses frais, dans des champs voisins de la *Cité de Limes*; ces champs sont situés entre le vallon de *Puys* et la grande route de Dieppe à *Eu*. On y a reconnu les fondations de plusieurs grands bâtimens qui, par leur position relative, annoncent un établissement considérable qui paraît être de la même époque que les ruines de la *Cité de Limes*, et qui a dû avoir une grande liaison avec ces dernières. Près de l'un des bâtimens on a commencé à découvrir les restes d'une fabrique, entre autres un conduit en terre cuite, travaillé d'une manière vraiment curieuse; ce conduit appartenait à des fourneaux. En même temps MADAME, duchesse de Berry, faisait explorer un champ qui borde la rue de *Caudecôte*, et l'on y trouvait un lieu de sépulture de l'époque des Antonins. Les différentes antiques qui ont été recueillies dans ces deux fouilles ont reçu une destination digne d'une princesse qui se montre si favorable aux habitans de Dieppe.

Maintenant nous possédons plusieurs vases entiers, de forme et de grandeur différentes; car avant de faire replacer les terres de la fouille de *Caudecôte*, sachant que les fonds de la souscription n'étaient pas entièrement épuisés, j'y fis fouiller pendant quelques jours, et les résultats furent assez heureux. Outre plusieurs urnes, nous recueillîmes trois médailles, un *Marc-Aurèle* qui fut trouvé dans une urne, et deux *Faustine* dans une terre mêlée de cendre et de charbon. Cette dernière fouille a mis aussi à notre disposition un assez grand nombre

de petites plaques en os, taillées en losanges, en triangles et en carrés. Dans toutes ces figures sont inscrits des cercles qui sont pareils à ceux qu'on remarque sur les médailles gauloises. Ces plaques d'os ont-elles été employées comme incrustations? Je n'affirmerai pas le contraire, mais j'ai remarqué qu'elles accompagnaient fréquemment les urnes, et qu'elles étaient placées au-dessous; il en est une fort curieuse, qui représente un poisson; toutes sont très-remarquables, et l'explication ne m'en paraît pas facile, car je suis fortement porté à croire qu'elles ont un caractère symbolique et hiéroglyphique qui doit appartenir à la Gaule antique.

230. LE BLASON MODERNE EST UN FRAGMENT DE L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE ÉGYPTIENNE. (*Monthly magazine*; sept. 1825, p. 127.)

L'auteur anonyme de l'article que nous analysons arrive, par beaucoup de rapprochemens, à défendre sa thèse, qui pourrait s'expliquer plus naturellement parce que, dans l'art héraldique, on appelle *armes parlantes*. Il serait aussi simple qu'on trouvât la figure d'un lion dans la bannière de la ville égyptienne de *Leontopolis*, qu'il l'est de voir une *rose* sur les médailles antiques de Rhodes; et tant d'autres signes de cette espèce dans les armes de familles nobles de tous les pays. Il est plus simple encore que des rapprochemens de ce genre avec les hiéroglyphes égyptiens, soient extrêmement fréquens, à cause des signes figuratifs, mais toutefois sans qu'on en puisse rien conclure avec quelque certitude.

231. RÜGENS METALLISCHE DENKMÄLER.—MONUMENS MÉTALLIQUES de l'île de Rugen; publiés par HUNEFELD et par Ferd. PICHT. In-8°. Leipzig, 1827.

Les tombeaux ont été mieux conservés dans cette île que partout ailleurs; l'habitant de Rugen professe un grand respect pour les souvenirs du passé. Il y a près de Quollitz, et près de Sagard, une grande quantité de *Hunengræber*; ces *tumuli* ressemblent à tous ceux du reste de la Scandinavie: les urnes renferment des cendres, des armes et des objets de parure; on y trouve des charbons et des os, et l'on est fondé à croire que les anciens habitans de l'île brûlaient leurs morts. Les os sont

calcinés et friables : exposés au feu, ils ne répandent plus d'odeur animale, quoiqu'ils conservent un goût d'assaïfœtida. Les os se raffermissent à la chaleur et se durcissent au feu. Souvent on trouve deux étages d'urnes dans le même *tumulus*, et peut-être servait-il de sépulture pour toute une bourgade : il y a d'autres tombes en pierre qui attestent que l'art était déjà plus perfectionné, et que nos auteurs pensent pouvoir attribuer à l'invasion des Slaves, au VII<sup>e</sup>. siècle. Ils appuient cette conjecture d'un passage de la chronique de Helmold, lequel fait foi qu'en 1107, le peuple ayant éprouvé une grande défaite devant Lubeck, les morts furent placés sous une grande éminence formée de terres rapportées. Les objets soumis à l'analyse sont principalement un glaive trouvé à Schonhof, une urne métallique venant de Lauzow, une hache de Nazebauz, etc. Cette brochure, à laquelle se trouve jointe une planche bien exécutée, sera fort utile à tous ceux qui s'occupent de recherches du même genre. (*Revue encyclop.*; juill. 1827, p. 138.)

232. ANCIENNES PEINTURES DANS L'ABBAYE DE WESTMINSTER. (*Gentlem. Magazine*; oct. 1825, p. 101.)

Il existe dans l'Abbaye de Westminster, proche de l'autel, une petite enceinte formée par des cloisons en chêne à travers lesquelles on reconnaît plusieurs peintures anciennes. L'enceinte elle-même est attribuée, par les antiquaires, à différentes époques; ils y ont placé le tombeau de Sebert, roi d'Essex, qui aurait été le fondateur de l'église; d'un autre côté on en porte l'érection au temps de Henri III. Ce sont ces opinions que réfute la dissertation dont nous nous occupons ici, qui tend à prouver qu'elle ne doit remonter que jusques à Edouard IV. Ce qui corrobore surtout cette opinion, c'est le symbole héraldique que porte ce monument, symbole qui appartient au règne du dernier de ces deux monarques, c'est une *rose en soleil*, signe et devise adoptés, dit-on, par Édouard en commémoration de la victoire signalée que ce prince remporta sur le parti de Lancastre à la bataille de Mortimers Cross le 2 février 1461.

Quant aux peintures qui y figurent, elles furent cachées pendant quelque temps, ensuite mises à découvert, puis cachées de nouveau. Sir Joseph Aylotte lut cependant à leur sujet un

long mémoire à la société des antiquaires et en publia le dessin en neuf belles planches in-f°. L'une de ces planches représente le côté nord, une autre les deux figures que l'on prétend être celles de Sébert et de Henri III, une troisième, des ornemens. Le monument d'Aveline, comtesse de Lancastre et celui d'Anne de Clèves ont été aussi représentés sur ces planches, et depuis sont entrées dans le volume II des *Vetusta monumenta*. En 1812, malgré les difficultés que l'accès pouvait présenter, on en prit une autre vue, publiée dans l'*Histoire de l'Abbaye*, par *Ackermann*, qui, sans doute, s'est grandement aidé des planches d'Aylotte. M. Harding les a depuis reproduites, et le coffre de bois pris d'une manière si absurde par Aylotte pour le sarcophage du roi Sébert et la table de l'autel où se célébrait la messe, est tout simplement une boîte faite pour renfermer les clefs et les livres à l'usage de l'église. M. Moule fait dans ses *Antiquités de l'Abbaye de Westminster* la description d'un monument sur lequel se trouvent les peintures, et qui présente 4 compartimens d'une grandeur considérable. La vignette jointe à cet article en donne l'image. Le premier de ces compartimens a été supposé représenter Sébert; mais un fait certain, c'est que la figure de ce prince était du côté opposé, il devenait donc improbable qu'on eût cherché à le porter de deux côtés à la fois. Le second laisse voir quelques traits d'une figure qui paraît avoir été celle d'un ecclésiastique; et il est à remarquer que ces compartimens semblent avoir présenté alternativement le simulacre d'un roi et celui d'un évêque ou d'un saint, comme autorisent d'ailleurs à le croire les têtes placées aux parties inférieures des arcs ogives formés par chacun d'eux. Le 3°. attribué à Henri III, l'est au contraire par l'auteur de cette dissertation à Édouard IV; et le 4°. où la peinture est entièrement effacée, paraît, d'après le système suivi, avoir été rempli par la figure d'un saint. Quoi qu'il en soit, ces peintures sont très-intéressantes à connaître, surtout à cause de leur ancienneté.

233. DOUBLE FOND DANS L'ÉGLISE DE BÉTON, EN BRETAGNE. (*Ib.*; p. 297.)

A deux lieues de Rennes en Bretagne, on a découvert, dans l'église de Béton, un double fond, il porte les chiffres 404; mais il paraît y en avoir eu un autre que le temps aurait effacé. C'était probablement un 1, ce qui donnerait la date de 1404. Au bord, vers le sommet, on reconnaît aussi quelques

lettres anciennes, qui paraissent, dit-on, appartenir au celtique; mais elles sont dans un état trop fruste pour être nettement déchiffrées et copiées. L'église semble être d'une date beaucoup plus ancienne: son clocher fut détruit dans le cours de la révolution; mais néanmoins la tour existe encore, quoique bien détériorée. Les fenêtres sont de forme gothique. Depuis un siècle environ l'on a adossé à cette église une maison, aujourd'hui habitée par des particuliers. L'église est petite, et n'a qu'une aile: une de ses fenêtres est bouchée; et du côté de l'E. et de l'O., s'il en existe encore des traces, elles sont bien imparfaites. Enfin, au-dessus de ces fenêtres sont des *labella*, terminés alternativement à leur sommet par une crosse et une fleur de lis.

234. DESCRIPTION DE SCEAUX ANCIENS EXISTANS A HENGRAVE. (*Ibid.*; oct. 1825, p. 297.)

Les sceaux anciens dont il est ici question, ont appartenu aux sirs Guy Brian, Robert Fitzpain et Robert de Poynings, tous les trois nobles ancêtres du duc de Northumberland. Acquéreur du manoir d'Ackford Fitzpain, dans le Dorsetshire, un manoir que lui avait vendu Henri le quatrième comte de Northumberland, sir Thomas Rytson d'Hengrave y trouva les sceaux qui sont maintenant à Hengrave. Les maîtres de ces différens sceaux étaient alliés les uns aux autres par les femmes. Ils avaient aussi des armes qui différaient entre elles, comme l'indiquent et la gravure qui les représente, et la description dont cette gravure est accompagnée. Ils vécurent sous les règnes d'Édouard III, de Richard II et de Henri V. Ce fut la fille de ce dernier, Éléonore, le seul enfant que celui-ci ait eu, qui devint la femme de Henri, comte de Northumberland.

235. INSCRIPTION SANSCRITE, contenant une cession de terre dans le Coucan, avec la traduction, par le Dr. TAYLOR, à Bombay. (*Transact. of the liter. Society of Bombay*; vol. III, p. 391.)

L'auteur présente sur 4 planches une copie de l'inscription originale qui est gravée sur 3 plaques de cuivre, et appartient à un brahme de Satara; la cession fut faite par un rajah qui régnait à Panalla au 12<sup>e</sup>. siècle. Elle est conçue dans le style ampoulé et vaniteux des princes de l'Orient: on y donne la magnifique généalogie du donateur. « Il est terrible au champ de ba-

» taille, le son de son tambour de guerre est la destruction des  
» princes qui lui sont opposés ; les trois mondes sont remplis  
» de sa gloire ; il écarte les trois misères qui affligent le genre  
» humain ; par le vent de son drapeau victorieux , il disperse  
» les nuages de ses adversaires ; il est une pierre meulière  
» broyant les armées qui veulent le combattre ; il est le feu de  
» destruction qui absorbe l'océan de ses ennemis. » D.

236. INSCRIPTIONES GRÆCÆ vetustissimæ. Collegit, et observatio-  
nes tum aliorum tum suas adjecit H. J. Rose. In-8. Londres,  
1825 ; Murray. (*Gœtting. gel. Anzeig.* ; mai 1827, n°. 86,  
pag. 849.)

Cette collection contient les objets suivans : des prolégomènes qui traitent, en grande partie, de l'histoire et de l'écriture grecques ; viennent ensuite les inscriptions : 1<sup>re</sup>. classe, des inscriptions écrites de droite à gauche ; 2<sup>e</sup>. classe, des inscriptions écrites de la manière ordinaire, mais qui sont remarquables par leur âge et la forme des caractères ; 3<sup>e</sup>. classe, des inscriptions de l'Attique, et qui sont antérieures à l'archonte Euclide : en premier lieu celles dont on peut déterminer l'âge, et puis celles qui se trouvent dans le cas opposé ; 4<sup>e</sup>. classe, des inscriptions postérieures et avec le *digamma* ; 5<sup>e</sup>. classe, des inscriptions qui viennent immédiatement après l'époque d'Euclide ; 6<sup>e</sup>. classe, des inscriptions douteuses. L'appendice renferme des extraits d'ouvrages anglais, relatifs à des inscriptions, et puis la copie des inscriptions grecques qui se trouvent au Trinity College de Cambridge, et qui ont été publiées par Reuvens et Dobree. Il paraît, d'après le journal cité, que la manière dont M. Rose a traité ses inscriptions, n'annonce pas des connaissances bien étendues dans cette partie. L. D. L.

237. SUR L'ARTICLE SYRACUSE DU VOYAGE DE M. MUNTER EN SICILE.  
(*Giorn. di Scienze, etc., per la Sicilia*; n°. 33, p. 291.)

Le principal sujet des observations critiques relatives au voyage de M. Munter en Sicile, est une inscription de laquelle on veut déduire avec certitude le véritable nom du père de Hiéron, diversement nommé par Athénée, Pausanias et Justin. Voici cette inscription, selon le critique sicilien (n°. 1), et selon M. Munter (n°. 2) :



N<sup>o</sup>. 1.

ΒΑΣΙΛΕΟΣΓΕ.....  
 ΙΕΡΩΝΟΣΙΕΡΟΚΛΕΟΣ  
 ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΙΟΕΙΣΗΑΣΙ.

N<sup>o</sup>. 2.

ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΑΓΕΒΑΝΤΟΣ  
 ΙΕΡΩΝΟΣ ΙΕΡΟΚΛΕΩΣ  
 ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΙ ΘΕΟΙΣΗΑΣΙ.

L'auteur de la lettre trouve aussi que le savant critique dont il examine les assertions s'est trompé sur l'emplacement qu'il assigne à l'amphithéâtre de Syracuse. Il résulte de cette polémique, d'ailleurs fort polie, quelques faits intéressans pour l'histoire des antiquités de cette partie de la Sicile.

238. LETTRE A D. AUG. GALLO, sur deux inscriptions grecques; par M. Salv. MORSO. (*Giorn. di Scienze, etc., per la Sicilia*; n<sup>o</sup>. XI, p. 166.)

Les deux inscriptions dont il s'agit, ont été trouvées, l'une à Taormina, et la seconde dans l'île d'Ustica. Les voici l'une et l'autre selon la lecture et l'interprétation de M. Morso :

ΚΛΩΔΙΑΝΟΣ  
 ΚΕ ΜΟΥΣΑ  
 ΚΥΝ ΠΕΔΙΟΙΣ  
 ΥΠΕΡ ΕΥΧΗΣ  
 ΕΠΕΘΗΚΑΝ

Clodianus  
 et Musa  
 cum filiis  
 pro voto  
 posuerunt.

ΛΟΥΚΙΦΕΡ  
 ΑΘΑΝΕΝ  
 ΚΥΡΙΑΣ  
 ΑΓΑΘΗΣ

Lucifer  
 mortuus  
 (filius) Dominae  
 Agathæ.

La seconde est d'un temps postérieur : dans l'une et dans l'autre le Σ et le Ε sont *lunaires*.

239. OBSERVATION SUR UN FRAGMENT ANTIQUE DES FASTES CONSULAIRES; par M. CARDINALI. (*Mem. romani di antichità*; vol. I, 1825, pag. 179.)

Ce fragment des fastes consulaires, découvert il y a peu d'années, est déjà perdu; heureusement, Marini dans ses *Fratres arvali*, et l'illustre Visconti, dans ses *Monumenti gabini*, en ont publié des copies fidèles, et comme elles présentent quel-

ques lacunes, M. Cardinali a essayé de les remplir. Le texte de ce marbre ainsi restitué, contient ce qui suit :

C. Caesar.	L. Paullus.
P. Vinucius.	L. Alfenius.
suf. k. jul. P. Lentulus. P. Quinctius.	
L. Caesar. decessit. XIII k. oct.	
M. Servilius.	L. Lamia.
suf. k. jul. P. Silius. L. Volusius.	
Sex. Aelius.	C. Sentius.
suf. k. jul. C. Clodius. Cn. Sentius.	
C. Caesar. decessit. VIII. k. Martias.	
Cn. Cinna.	L. Valerius.
suf. k. jul. C. Ateius. C. Vibius.	
M. Lepidus.	L. Arruntius.
suf. k. jul.	L. Nonius.

M. Cardinali justifie ses restitutions avec beaucoup de savoir, se fondant particulièrement sur d'autres inscriptions latines. Il résulte de son travail, 1°. la connaissance certaine de la date précise de la mort de Lucius Cæsar, fils d'Agrippa et de Julie, adopté par Auguste. Le cardinal Noris l'avait fixée avec beaucoup d'érudition au 20 août, et l'inscription consulaire prouve que ce fut réellement le 19 septembre qu'elle arriva : ce qui confirme le rapport de Suétone qui renferme dans un espace de 18 mois la mort de Lucius et de Caius Cæsar, et ce dernier mourut en effet le 21 février 757, le 18<sup>e</sup>. mois en comptant comme le premier celui de septembre 755 (de Rome). Le tableau qui suit le savant mémoire de M. Cardinali présente les fastes consulaires complets pour les 6 premières années de l'ère chrétienne, c'est-à-dire pour les années 23 à 28, inclusivement, du règne d'Auguste.

240. OBSERVATION SUR UNE INSCRIPTION LATINE, par M. Cl. CARDINALI.  
( *Ibid.*; vol. II, p. 85. )

L'inscription dont il s'agit a été déjà publiée par M. Carlo Fea, en 1820. M. Cardinali cherche à prouver que le *L. Sempronius*, *L. F. Atratinus*, nommé dans ce marbre, est le même

Sempronius déjà connu par les médailles de Marc-Antoine, et qu'ainsi ce marbre se rapporte au collège des augures romains.

241. O DRÉVNĚISCHIKH MONĚTAKH TSARĚI VOSPORA KIMMĚRIÏSKAGO. — MÉDAILLES ANTIQUES DES ROIS DU BOSPHORE CIMMÉRIEN ; par M. Jean STĚMPKOFKY. (*Annales patriotiques. — Otietschestvennïa zapiski*; juillet 1826, n. 75, pag. 129.)

Autant les médailles des rois qui ont régné sur le Bosphore Cimmérien depuis Mithridate Eupator jusqu'à Constantin le Grand sont abondantes et communes, autant au contraire sont rares et précieuses celles qui ont été frappées par les rois du Bosphore, prédécesseurs de Mithridate.

Long-temps on ne connut en Europe en fait de ces médailles que celle du roi Perissade qui fait partie du cabinet des antiques à Paris, et décrite pour la première fois par de Boze. Le savant Frœlich fit depuis mention d'une semblable monnaie qu'il avait vue à Vienne, la même selon M. Koehler qui fait maintenant partie du cabinet numismatique de M. Hunter à Glasgow. La troisième, entièrement pareille à celles dont nous venons de parler, appartient au comte Séverin Pototski. Lors de son séjour en Crimée en 1823, feu le chancelier de Roumanzof y fit l'acquisition d'un superbe médaillon d'argent du roi *Spartocus*, qui a été décrit par Koehler.

La première monnaie de bronze du roi Leucon, contemporain de Démosthènes, a été trouvée par feu Fourcade, consul de France à Synope, et on en peut voir l'explication dans le catalogue numismatique de M. Mionnet. Quelques années après M. de Blaramberg a publié deux semblables médailles, dont l'une qui lui appartenait a été décrite par M. Raoul-Rochette, et l'autre, qui fut trouvée dans un ancien tombeau près de Kerth, a été envoyée au comte Roumanzof. M. Koehler en a donné l'explication ainsi que d'une autre médaille du même prince dont le feu chancelier était fort curieux.

Ces quatre monnaies du roi Leucon présentent toutes d'un côté la figure d'Hercule, avec la peau du lion de Némée sur la tête, et de l'autre l'arc, la massue et le nom du roi Leucon ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΕΥΚΩΝΟΣ. Sur une de ces médailles appartenant à M. de Blaramberg, l'on aperçoit d'un côté les traces de la tête; de l'autre une foudre; et les seules lettres ΑΣ...ΚΩΝΟ

que M. Raoul-Rochette compléta facilement ainsi : ( B ) ΑΣ  
( ΙΑΕΩΣ ΔΕΥ ) ΚΩΝΟ ( Σ . )

D'après cela, et vu la ressemblance du travail et du métal, le même savant a attribué au même roi Leucon une médaille qui se trouve dans le cabinet de M. Stempkofsky, représentant d'un côté un bouclier ovale avec une pique; sur le revers, une colonne surmontée d'une figure et les lettres ΒΑΣΙΑ. Mais comme le nom du roi est entièrement effacé, ainsi que sur la médaille de M. de Blaramberg, il est impossible d'affirmer que ces monnaies appartiennent au règne de Leucon jusqu'à ce qu'il s'en présente une semblable avec le nom de ce prince.

Quant à la médaille dont on a parlé plus haut et représentant une foudre, la leçon de M. Raoul-Rochette est confirmée par une autre monnaie d'argent moins maltraitée, trouvée en Crimée par le conseiller de cour Köppen, et dont ce dernier a publié l'explication à Vienne en 1813. On y voit d'un côté la figure de Pallas le casque en tête; de l'autre un faisceau de foudre et l'inscription incomplète : ΒΑΣΙΑΕ.... ΔΕΥΚΩ.... que M. Köppen lit ainsi ΒΑΣΙΑΕ ( ΩΣ ) ΔΕΥΚΩ ( ΝΟΣ ).

Mais cette conclusion a réveillé quelques doutes dans l'esprit de M. Köhler qui, réfutant M. Köppen, range cette médaille au nombre des monnaies fort communes de Seleucus, un des rois de Syrie, et la regarde comme d'autant moins précieuse qu'on ignore auquel des rois de ce nom elle peut appartenir.

Une nouvelle découverte faite en Crimée résoudra sans doute ce petit débat numismatique : M. Timbon de Masigny, vice-consul des Pays-Bas à Théodosia, et maintenant à Odessa, a rapporté de cette première ville une monnaie de cuivre fort bien conservée, sur l'un des côtés de laquelle on voit une Pallas en tout semblable à celle que l'on voit sur la monnaie de M. Köppen. Au revers se trouvent un faisceau de foudres et l'inscription parfaitement nette de ΒΑΣΙΑΕΩΣ ΔΕΥΚΩΝΟΣ. On ne peut donc attribuer cette première médaille qu'à Leucon, roi du Bosphore.

M. de Stempkofsky a fait l'acquisition de la première médaille de M. Timbon de Masigny, et elle fait maintenant partie de son cabinet numismatique.

On connaît donc maintenant onze médailles authentiques appartenant aux leuconides, c'est-à-dire, aux rois du Bosphore

prédécesseurs de Mithridate; les plus anciennes sont de bronze au nombre de sept, dont quatre représentent Hercule avec la massue et l'arc sur le revers, et trois Minerve avec la foudre; 5 autres monnaies sont en or et du règne de Perissade; on y voit l'effigie de ce prince le diadème sur la tête, et de l'autre côté une Pallas assise. Enfin la dernière en argent est du roi *Spartocus*, (vraisemblablement fils d'Eumilos); elle représente d'un côté la figure de ce prince et sur le revers un carquois et un arc avec le monogramme de la ville de Panticapée, où elle a sans doute été frappée. J.....T.

242. DE LA RARETÉ ET DU PRIX DES MÉDAILLES ROMAINES, ou Recueil contenant les types rares et inédits des médailles d'or, d'argent et de bronze, frappées pendant la durée de la république et de l'empire romain, par T.-L. MIONNET. 2 vol. in-8°, avec 59 pl. gr. en taille-douce. Pr., 18 fr. Paris, 1827; chez l'auteur à la Bibliothèque du Roi, et de Bure frères.

La première édition de cet ouvrage, indispensable à tous les numismatistes, et qui a été publiée en 1815, a fait assez connaître le plan que l'auteur a adopté dans cette composition. Il a suivi l'ordre chronologique, qui est en effet le plus favorable à ce manuel, réservant pour un ouvrage plus général sur la numismatique romaine, une autre classification plus savante, plus systématique, telle que l'a déjà donnée l'illustre Eckhel, et que M. Mionnet a adoptée dans sa *Description des médailles grecques*. La nouvelle édition de la numismatique romaine ne sera pas moins utile que la première aux savans et aux amateurs; elle est augmentée de médailles nouvellement découvertes, et les estimations y ont été revues avec la plus scrupuleuse attention. Nous devons surtout faire remarquer les notes assez fréquentes placées au bas des pages, et qui avertissent le lecteur sur beaucoup de particularités importantes, relatives soit à l'attribution quelquefois incertaine des médailles, soit sur des contrefaçons par des coins modernes, soit sur des points de remarque qui ne sont pas indifférens pour la rareté ou le prix d'une médaille. On trouvera aussi en tête de la liste des médailles rares de chaque prince, la transcription des légendes, assez variées, gravées du côté de la tête, ce qui doit aider singulièrement au déchiffrement de ce côté de la pièce, et à ne pas confondre une tête avec une autre. Quelques indications

chronologiques, très-succinctes, complètent ces utiles renseignements, et trente-neuf gravures très-bien exécutées reproduisent autant de médailles rares d'un très-grand intérêt. On voit, par cet exposé du contenu de l'ouvrage, combien de soins laborieux l'auteurs'est donné pour composer un excellent guide dans l'étude de la numismatique romaine. L'indication du prix est un point extrêmement important, et M. Mionnet a exposé dans sa préface de la première édition, réimprimée dans la seconde, sur quelles règles il l'avait fondée. Un exemplaire des *Numismata præstantiora* de Vaillant, avait sur ses marges une foule de notes indicatives du prix connu, et reconnu, de beaucoup de médailles; feu d'Ennery avait recueilli aussi des notes analogues; enfin un manuscrit contenant la description sommaire des principales médailles romaines avec leur prix, manuscrit qui appartient à M. Gosselin, est considéré comme le *Vade-mecum* du même Vaillant. M. Mionnet a profité de tous ces renseignements, et les a adoptés à l'égard de toutes les médailles dont l'état n'a pas subi de notables changemens par l'effet de découvertes qui ont pu affaiblir à la fois et leur degré de rareté, et leur prix, et cette considération s'applique en même temps aux têtes et aux revers. Il me semble, du reste, qu'on doit quelque confiance au manuscrit précité; j'en ai depuis long-temps une copie que j'ai faite sur un exemplaire manuscrit autre que celui de M. Gosselin, et dont le titre l'attribue formellement au savant Vaillant; c'était donc là, comme on l'a dit, le *Vade-mecum* de cet archæologue, et il devait y avoir scrupuleusement noté les prix des médailles, puisqu'il devait lui servir de guide pour ses acquisitions et ses échanges. Mon exemplaire de ses *Numismata præstantiora* porte aussi les prix mis anciennement à la main, et prouve que ces prix étaient généralement adoptés, puisque les antiquaires les copiaient à l'envi pour leur usage. M. Mionnet dans cette partie importante de son ouvrage, s'est donc entouré de toutes les lumières de l'expérience des autres et de la sienne propre, et son ouvrage mérite toute confiance en ce point comme en tous les autres. Quant à ses divisions, M. Mionnet ne s'est pas écarté de celles qui sont généralement adoptées; elles sont au nombre de trois : 1<sup>o</sup>. les as romains et italiques; 2<sup>o</sup>. les médailles des familles romaines; 3<sup>o</sup>. les médailles des empereurs, des impératrices, des césars et des tyrans, depuis Pompée jusqu'à la mort de

Constantin XIV auquel les Turcs succédèrent, excepté les empereurs francs de Constantinople. Au sujet de la première de ces trois divisions nous soumettrons une observation aux lumières de M. Mionnet : pourquoi, selon une ancienne habitude qui n'a rien de naturel, comprendre les *as italiques* parmi les médailles romaines ? Les monnaies des villes étrangères sont aussi étrangères aux monnaies romaines que celles de la Sicile autonome et de tous les lieux où Rome ne dominait pas. Il en est de même des autres monumens de l'antique Italie tant qu'elle exista avant la puissance romaine ; ces monumens et ces monnaies forment une classe à part d'antiquités, connues sous le nom d'*étrusques*, et les noms de *Tutere*, *Felathri*, etc. devenus *Tudertum* et *Volaterræ* sous les Romains, n'ont rien de commun avec la domination romaine. Ils sont antérieurs et ne doivent pas être mêlés avec eux. La numismatique italiote offre assez d'intérêt par elle-même pour devoir rester spéciale ; M. Mionnet en a traité spécialement aussi dans sa *Description des médailles grecques*, au tome 1<sup>er</sup>. à propos de l'Italie : il nous semble donc qu'on pouvait se dispenser d'y revenir dans sa numismatique romaine. Nous le faisons remarquer dans l'intérêt d'une bonne classification, et peut-être aussi par les effets d'une inclination, pas trop irréfléchie ce semble, qui nous porte à ramener sur les antiquités Étrusques l'attention et les recherches des savans français, par qui elles sont entièrement oubliées. Dans tous les cas, les possesseurs de l'ouvrage de M. Mionnet ne lui sauront pas mauvais gré de ce surcroît de renseignemens. Il ajoutera à l'intérêt que cet ouvrage mérite par lui-même, et assurera à son auteur de nouveaux suffrages : il travaille pour l'utilité et l'instruction de tous, et les savans comme les amateurs sont habitués à l'écouter et à le suivre avec une confiance qu'il a toujours pleinement justifiée. C. F.

243. DELLE TESSERE DEGLI SPETTACOLI ROMANI. — Sur les billets délivrés aux théâtres romains. Dissertation inédite de l'abbé Stef.-Ant. MORCELLI, publiée avec notes par le Dr. GIOV. LABUS. In-8<sup>o</sup>., pp. 52. Milan, 1827 ; Pogliani. (*Bibliot. ital.* ; juin, 1827, pag. 417.)

Cet opuscule du célèbre Morcelli, à qui la littérature romaine a tant d'obligations, vit le jour à l'occasion des noces d'Allemagna-Luini. Le savant éditeur, saisissant l'à-propos,

ajouta une pièce de vers intitulée : *des Lacs d'Amour*. Les marques, unique objet dudit opusculé, étaient de petits billets de formes et de matières différentes, destinés à divers usages : tels que les *lusoriæ* pour le jeu, les *frumentariæ* pour les distributions de grains qui, dans certaines occasions, se faisaient au peuple, et autres de cette nature. Si l'éditeur n'a pu citer de nombreux exemples à l'appui de ses observations, il indique du moins les sources auxquelles peuvent puiser ceux qui désirent s'instruire dans ce genre d'érudition. Ces commentaires abondent de citations, ce qui en rend le style sec et aride. Nous n'en considérons pas comme moins importantes les conjectures de Morcelli sur les signes qui, dans les marques, indiquaient la partie du théâtre où devait se placer le spectateur ; marque qu'il était tenu de représenter au directeur à l'entrée du cirque ou du théâtre, et qui paraît y avoir tenu lieu de nos billets d'entrée aux théâtres modernes.

244. SUR QUELQUES TESSÈRES ROMAINES D'AMPHITHÉÂTRE ; par M. Cl. CARDINALI. (*Memor. romane di antichità* ; vol. II, pag. 129. Roma, 1825, in-8.)

Il s'agit dans ce discours de quelques tessères relatives aux jeux qui avaient lieu dans l'amphithéâtre. Celui qui donnait ce spectacle, gladiateur ou autre, faisait inscrire son nom sur ces tessères, avec l'indication du jour où le spectacle avait lieu. Quelquefois on y ajoutait le nom du consul, ce qui donne la date de l'année même, et ce sont des tessères de ce genre que M. Cardinali publie. Il réunit à ce sujet toutes les tessères avec l'indication des consulats, qui sont déjà publiées ailleurs. Le nombre de toutes celles de ce genre s'élève à 39, y compris 5 tessères dont l'époque est incertaine.

245. SPIEGAZIONE D'UNA GEMMA ETRUSCA DEL MUSEO REALE DI PARIGI, etc. — Explication d'une pierre étrusque du Musée royal de Paris ; suivie de quelques mots sur le système de la numération des anciens Toscans ; par le profes. F. ORIOLI. In-8°. Bologne, 1825 ; Nobili.

Le Musée de Paris possède la pierre étrusque dont il s'agit, et dont M. Micali avait déjà publié le dessin dans l'atlas de son ouvrage : *L'Italie avant la domination des Romains* (pl. 54, n°. 21).



Elle représente un homme assis devant un petit échiquier , sur lequel on voit 3 petits globes. Il semble disposé à mouvoir d'une main un de ces globes , et de l'autre il tient une tablette où sont marqués des chiffres. Dans le contour de la pierre se trouve écrit en étrusque le mot *Apcar*. M. Orioli voit dans cette figure un calculateur ; et , sur la tablette , les chiffres numériques des anciens Étrusques , ce qu'on n'avait encore aperçu dans aucun des anciens monumens. Il interprète le mot *apcar* pour *abacar*, *abacus*, *abaqua* ; et les 3 globes pour les *abaculi*, que Pline explique par *calculi vitrei* ( liv. 26 , chap. XXXVI ) ; il cherche enfin à déterminer la valeur des caractères numériques tracés sur la tablette. Il faut espérer qu'un jour viendra où, à l'égard des monumens dont les cabinets de Paris sont enrichis , on n'aura pas besoin des savans étrangers pour les faire connaître au public français.

---

HISTOIRE.

246. REMARQUES SUR LES VI<sup>e</sup>. ET VII<sup>e</sup>. CHAPITRES DE L'HISTOIRE DE L'INDE BRITANNIQUE , de Mill , traitant de la religion et des mœurs des Hindous ; par le major Vans KENNEDY. ( *Transactions of the literary society of Bombay* ; vol. III , pag. 117. )

M. Mill , dans son histoire de l'Inde , a donné une très-mauvaise idée des mœurs des Hindous. Suivant cet historien , la dégradation de l'espèce humaine dans l'Inde est affreuse , le peuple hindou est plein de dissimulation et de fausseté , les parjures devant la justice sont communs. Leur religion les rend vindicatifs et insensibles aux souffrances d'autrui ; ils sont inhospitaliers , ils commettent des crimes de sang froid ; l'avarice est un trait de caractère national ; parmi les Brahmes règne une corruption générale ; les affections paternelle et filiale leur sont étrangères ; leurs femmes sont leurs esclaves , etc. Le major V. Kennedy s'inscrit en faux contre ces jugemens tranchans , quoique d'autres voyageurs européens , tels que MM. Ward , Dubois , Buchanan s'accordent avec Mill ou lui servent de garans. M. V. Kennedy fait voir que quelques-uns de ces voyageurs ont peu séjourné parmi les Hindous , ou n'ont séjourné que dans une seule province , et qu'ils ont souvent conclu du particulier au général. Pour prouver que le peuple hindou

n'est pas adonné aux crimes, comme le prétend Mill, l'auteur cite les relevés des cas de délits jugés en une année : dans l'Inde britannique, peuplée de 45 millions d'habitans, il y a eu 8,106 jugemens de délits; tandis que parmi 7 millions et demi d'habitans en Angleterre, il y en a 1529. Dans l'Inde, ajoute l'auteur, règne la plus grande sûreté, et on peut y avoir la plus grande confiance sous le rapport des propriétés. L'auteur ne nie pas qu'il n'y ait de la ruse et de la fausseté parmi les Hindous; mais il soutient qu'il n'y en a pas plus que parmi les Européens. S'ils se parjurent devant la justice européenne, c'est que cette justice n'a rien de sacré pour eux; ils regardent avec aversion tout lieu foulé par les souliers et les bottes des Européens. M. V. Kennedy cite les livres sacrés des Hindous, pour prouver que, loin de prêcher l'immoralité, ces livres recommandent la charité et les autres vertus sociales, et qu'ils condamnent sévèrement le vol, l'adultère, le meurtre et la trahison. L'auteur prétend que, puisque les Hindous sont d'habiles fabricans et ont des livres (sanskrits) très-estimés, cela prouve que leur division en castes ne les a pas empêchés de faire de grands progrès dans l'industrie et dans la littérature. Obligé de s'appuyer sur quelque autorité, M. V. Kennedy cite l'abbé Dubois, qui est allé jusqu'à prétendre que c'est la division du peuple en castes qui a conservé la moralité chez le peuple hindou. L'auteur anglais convient que l'esprit de l'Européen peut être révolté à l'aspect de l'immolation volontaire d'une veuve hindoue sur le bûcher; mais il prétend qu'étant un acte volontaire, et ne faisant tort qu'à l'individu même, il ne peut pas être du ressort des autorités européennes, ni prohibé comme un acte contraire aux lois. On voit que l'auteur pousse bien loin son zèle pour la défense des usages des Hindous; en prouvant trop, il ne prouve peut-être pas assez.

D—G.

247. LES MOMIES CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SANITAIRE DE L'ANCIENNE ÉGYPTE; par M. PARISET. (*Journal des Débats*; 1<sup>er</sup>. et 22 juillet, et 20 août 1827.)

C'est une idée reçue parmi les personnes instruites, qu'il entrerait beaucoup de principes d'hygiène dans les codes religieux des peuples de l'Orient. Imbu de cette même idée, M. le docteur Pariset la médita particulièrement au sujet

de l'ancienne Égypte, et de l'étude de cette merveilleuse contrée, il retira ces deux faits indubitablement contemporains : 1<sup>o</sup>. Les Égyptiens embaumaient soigneusement les hommes et les animaux. 2<sup>o</sup>. Tant que cette pratique ne fut pas négligée, il n'y eut jamais de peste en Égypte. Les déductions naturelles de ces deux thèses se présentèrent alors en foule à l'esprit du savant et ingénieux écrivain ; Montesquieu avait dit, et sans doute après y avoir bien pensé : « Le siège principal de la peste est en Égypte, d'où elle se répand par tout l'univers ; » et M. Pariset remarquant que, parmi les différences les plus tranchées entre l'ancienne et la nouvelle Égypte, l'abandon de l'usage des momies et les ravages de la peste sont les plus marquantes, il en a conclu qu'il serait très-vraisemblablement possible de tarir la source même de la peste, en rétablissant en Égypte l'usage des embaumemens. Il ne faut pas omettre dans l'examen de la question ce premier fait physique particulier à l'Égypte, l'inondation du Nil : si le sol qu'elle couvre recèle des cadavres en grand nombre, après la retraite périodique des eaux, la chaleur pompe et répand universellement un poison de nature animale, que l'absorption introduit par des voies diverses dans l'économie humaine, et qui produit enfin des bubons et des charbons, c'est-à-dire la peste. Les anciens Égyptiens observèrent ces faits, ces résultats et l'institution rigide du culte des morts assura la conservation des vivans. M. Pariset développe cette proposition dans le journal du 1<sup>er</sup> juillet (1) et il en montre toute la certitude en peu de mots et en peu d'exemples. Un antagoniste s'est bientôt présenté ; les meilleures idées, les plus utiles vérités n'en ont jamais manqué : il y a, au sein de la civilisation littéraire, on pourrait dire une tribu de lettrés nomades passant leur vie, non à produire, ils n'ont pas de gîte connu, mais à guetter les producteurs, prompts à se jeter sur leurs traces, habiles à les dévaliser si on n'y prenait garde, et obtenant parfois à force d'obsessions, de courir en croupe avec eux si ceux-ci sont assez faibles pour adhérer à cette *amiable* composition. Ce n'est pas précisément ce qui arrive à M. Pariset ; son antagoniste a gardé l'anonyme ;

---

(1) Cet article vient d'être réimprimé à Lyon, in-8<sup>o</sup>, avec quelques notes par un anonyme.

je ne dis donc pas qu'il ait voulu s'en aller en Egypte couper court à la peste avec notre savant docteur : il le combat au contraire, dans le journal du 22 juillet. Il nie d'abord les myriades de momies de toutes espèces d'animaux dont M. Pariset a parlé, et cependant rien n'est plus certain et par mille témoins oculaires, et par les rapports écrits des voyageurs de toutes les époques. Il prétend aussi que les riches seuls étaient embaumés : mais l'antiquité parle de plusieurs degrés d'embaumement selon le rang des personnes ou la dépense qu'on y affectait, et Hérodote dit textuellement que la 5<sup>e</sup>. manière, particulière aux pauvres, ne coûtait presque rien. N'a-t-on pas d'ailleurs apporté en Europe des momies de toutes les classes, et les pauvres diables qui, après avoir subi le natron, étaient cousus dans une simple toile d'emballage, étaient-ils aussi des riches ? Les faits contredisent cette seconde assertion. Son auteur a passé, dit-il, une année en Égypte, et il n'y a vu que des momies d'ibis, de chat et de caméléon seulement : les collections apportées d'Égypte lui en auraient montré de toutes espèces, oiseaux, reptiles, poissons et quadrupèdes ; il y a donc encore ici erreur dans son assertion. Toute matière animale était donc soigneusement séparée du sol de l'Égypte ; était-ce dogme religieux ou nécessité physique ? En général les premiers ne viennent qu'après la seconde, et la religion est venue au secours de l'hygiène ; voyez le Lévitique de Moïse si vous en voulez un autre mémorable exemple. Qu'est-il arrivé d'ailleurs depuis la destruction des embaumemens ? il est très-fâcheux pour l'antagoniste anonyme qu'on ne puisse nier un autre synchronisme, non moins probant que l'est déjà l'embaumement contemporain de la non-existence de la peste ; c'est l'existence de la peste dès l'abandon des embaumemens. Saint Antoine ne voulait pas être embaumé, c'était en 356 et un précepte parmi les chrétiens d'Égypte ; il fallut quelque temps encore pour que ce précepte devînt dominant ; mettez 150 ans, vous arrivez au 6<sup>e</sup>. siècle, et, selon le D<sup>r</sup>. Franck, ce fut alors précisément ; en 543, que parut en Europe la première peste bien caractérisée, et Procope vous dit textuellement qu'elle commença chez les Égyptiens de Péluse : l'Europe en fut ravagée pendant un demi-siècle. Le D<sup>r</sup>. Savaresi parle de la grande inondation du Nil en 1800 ; elle atteignit tous les cimetières, des lieux qu'elle n'avait jamais visités, et cette même année la

peste se déclara hâtive et terrible ; voilà ce qu'il a vu. Il y avait aussi, sans doute, de grandes inondations dans l'antique Égypte, et cependant la peste ne s'y déclarait pas : qu'y avait-il donc de plus ? des momies surtout. M. Drovetti, consulté par M. Pariset, ajoute à ces faits, ce qui suit : En 1791, des pluies abondantes submergèrent le Caire et ses environs ; ses cimetières en souffrirent beaucoup, les cadavres étaient entraînés par les eaux, et la ville fut affligée d'une des plus terribles pestes dont on se souvienne. Il en fut de même en 1824, et M. Drovetti a vu aussi ce qu'il rapporte. Ces témoignages, et une foule d'autres analogues qu'il serait facile de réunir, ne laissent guère d'autorité aux objections de l'antagoniste anonyme, qui ajoute, sans trop s'y arrêter vraisemblablement, que le Delta, ou Basse-Égypte, n'a jamais pu être le théâtre de grandes batailles. L'histoire le contredit de la manière la plus formelle ; c'est par le Delta que l'Égypte a presque toujours été envahie, et si l'on en excepte les entreprises des Éthiopiens, c'est la Basse-Égypte qui a reçu les premiers coups des Pasteurs, des Grecs et des Romains durant l'antiquité ; César, Perdiccas, Agésilas, guerroyèrent dans la Basse-Égypte, et sous les Pharaons la caste militaire habitait cette contrée, parce qu'elle était vulnérable sur bien des points par terre et par mer. Tous ces faits connus, tous les témoignages historiques s'accordent donc avec les dires de M. Pariset. Son heureuse idée n'est pas de celles qu'on abandonne à leur naissance : elle est d'une importance qui sera tout d'abord appréciée par les bons esprits de tous les pays. C'est le propre d'une grande science associée à une grande capacité d'invention, de produire des aperçus féconds en grands résultats ; l'extirpation finale de la peste est la pensée de M. Pariset : on la discute aujourd'hui dans un simple journal : mais on peut s'en fier au zèle inépuisable de l'habile investigateur, pour la suivre avec persévérance, et la féconder au bénéfice des sociétés modernes : il y aurait, dans le succès, de la gloire pour lui, du bonheur pour tous : il n'est pas homme à s'arrêter en un si beau chemin. C. F.

248. RELATION D'UN VOYAGE DANS LA MARMARIQUE, LA CYRÉNAÏQUE ET LES OASIS D'AUDJELAH ET DE MARADÈR ; accompagnée de cartes géographiques et topographiques, et de planches représentant les monumens de ces contrées ; par M. J.-R. PACHO ; ouvrage

publié sous les auspices de son Excellence le ministre de l'Intérieur; Paris, Firmin Didot père et fils; texte grand in-4<sup>o</sup>.; planches in-fol., 1827, 2 v. de texte et 100 planches; dédiée au Roi. Première partie, MARMARIQUE, 116 p. avec une carte, et 2 livraisons de l'atlas. (L'ouvrage aura 4 livraisons de texte à 20 f., et 10 livraisons de planches à 10 f. chacune.)

Les rapports et notices déjà insérés dans notre *Bulletin* au sujet de l'entreprise de M. Pacho, ont donné d'avance une idée très-avantageuse de l'ouvrage où il devait réunir les observations de tout genre qu'il a recueillies pendant son voyage dans des régions de l'Afrique qui, pour avoir été visitées quelques fois depuis les temps antiques, n'étaient cependant que très-imparfaitement connues. Cet ouvrage paraît enfin, et l'attente du monde lettré est pleinement justifiée. Convenablement préparé par de solides études, habile dessinateur, versé dans les sciences naturelles, acclimaté par d'autres recherches en Égypte à l'ardeur, aux privations et aux mœurs du désert, doué d'une rare persévérance et de ce courage qui n'exclut pas la prudence, plus adroit ou plus heureux que d'autres voyageurs, M. Pacho osa se fier aux dires souvent répétés des Arabes de l'Oasis d'Ammon sur les merveilles du Djébal-Akhdar, et résolut d'y pénétrer pour chercher à y retrouver l'antique Pentapole cyrénaïque. Les traditions historiques étaient, pour cette fois, d'accord avec les pompeuses assertions des Arabes. Le programme publié par la société de géographie de Paris, au sujet de cette partie de l'Afrique, trouva, en parvenant en Égypte, M. Pacho à la veille de son départ, et il l'affermir de plus en plus dans son projet, dont les sciences et l'histoire reçoivent aujourd'hui les utiles fruits. Secondé avec empressement par les consuls généraux de France et d'Angleterre, M. Drovetti et M. Salt, ainsi que par des officiers du vice-roi d'Égypte et M. Guyenet, habile mécanicien qui réside au Caire, M. Pacho associa à ses périls M. Müller, jeune orientaliste dont les secours lui avaient été déjà si profitables dans les Oasis, et s'engagea dans la carrière ouverte devant lui, jaloux de bien mériter à la fois et des sciences et des personnes qui l'appuyaient de leur honorable concours: il était encouragé même par le peu de succès de ses prédécesseurs, car la matière, malgré tant de désirs, était encore neuve. Les mémoires de Granger, qui était

allé voir Cyrène en 1760, ont été perdus; Paul Lucas et Bruce n'avaient parlé de la Cyrénaïque que superficiellement; Cervelli recueillit, en courant, quelques notices intéressantes en 1812; M. Della Cella, aidé du savoir de M. Viviani, fut plus heureux en 1817, et publia ensuite une relation qui excita une curiosité générale; le P. Pacifique, préfet apostolique de Tripoli, ajouta peu en 1819 au récit de Della Cella, et le général Minutoli, accompagné de savans et d'artistes, avait échoué complètement au pied du mont *Catabathmus*. M. Pacho quitta Alexandrie le 5 novembre 1824, chef d'une caravane composée de neuf personnes, y compris le voyageur et M. Müller, et de douze chameaux et quatre dromadaires, les premiers portant les bagages, et les seconds plus sveltes servant aux excursions qui exigeaient de la rapidité. On conseillait à M. Pacho de se rendre à Derne ou à Ben-Ghasi par mer; les Arabes limitrophes du Barcah pouvaient le prendre pour un espion du pacha d'Égypte et lui faire quelque mauvais parti: mais l'intérêt de la géographie exigeait l'exploration de la partie orientale de la Cyrénaïque, et ce fut vers ce point que M. Pacho se dirigea, ayant avec lui deux guides pour lui indiquer le gisement des puits et les monumens qu'il aurait à visiter. Il traversa *Abousir*, la vallée Maréotide, *Boumnah* dans l'intérieur des terres, *Ghet-tadjiah* au milieu des sables, et rejoignit sa caravane à *Bourden* d'où il se rendit à *Lamaïd*, château sarrasin, ensuite à *Dresiéh*, ruines d'une ancienne ville voisine de la mer et d'un lac salé, et il traversa enfin le 14 novembre à midi les collines de l'*Akabah-el-Soughaier* et de l'*Akabah-el-Kébir*, la petite et la grande Descente, les *Catabathmus parvus* et *Catabathmus magnus* de Ptolémée, collines élevées de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, dont la seconde séparait, selon quelques anciens géographes, l'Égypte de la Marmarique, l'Asie même de l'Afrique, et la petite est le premier mamelon des hauteurs qui s'élèvent progressivement jusqu'aux montagnes de la Pentapole. Notre voyageur s'arrêta le soir auprès d'un torrent d'eaux pluviales; un grand nombre d'Arabes campés sur les rives y célébraient le retour de la verdure. M. Pacho y retrouva les vertus hospitalières du siècle d'Abraham; il fut fêté par ces nomades avec une joie bruyante et cordiale, et leur satisfaction pour ce bienfait de la providence leur fit oublier que le nouvel hôte était chrétien. Ce bonheur ne l'accompagnait pas toujours;

« Souvent, dit-il ( page 15 ), nous faisons route un ou plusieurs  
» jours de suite avec des Arabes de la contrée, qui allaient  
» à la recherche d'une nouvelle demeure. Je saisissais ces occa-  
» sions avec empressement toutes les fois qu'elles se présen-  
» taient : je descendais alors de mon dromadaire, je défendais  
» à mes domestiques de me suivre, et, me confondant avec ces  
» Arabes, je devançais avec eux nos chameaux pesamment char-  
» gés. Je cherchais à obtenir leur confiance par ma franchise  
» et mes prévenances : bien des fois j'ai atteint mon but, et  
» ces hommes simples, oubliant alors ma religion et mes pro-  
» jets, me racontaient les affaires de leurs tribus, me parlaient  
» de leurs récoltes, de leurs troupeaux ; mais le soir, lorsque  
» nous nous arrêtions, la prière du *moghreb* les rappelait à leurs  
» principes, à eux-mêmes, ils posaient leur camp loin du mien :  
» nous avons vécu ensemble pendant le jour, nous étions sé-  
» parés pendant la nuit ; et si dans leur irréflexion et leur  
» épanchement j'étais devenu quelques momens pasteur et no-  
» made comme eux, je redevenais à leurs yeux chrétien et eu-  
» ropéen sous ma tente. » Voilà l'Arabe du désert, excellent  
homme quand Mahomet ne s'en mêle pas.

Le 15 novembre M. Pacho quitta avec regret ceux qui l'a-  
vaient si bien reçu la veille ; il était le 16 à *Berek*, l'ancien  
*Paraetonium*, port très-connu dans l'histoire ancienne, et que  
la politique du pacha d'Égypte acheva de ruiner en attirant à  
Alexandrie les caravanes de Syouah et d'Audjelah. Continuant  
sa route toujours vers l'ouest, M. Pacho visita successivement  
tous les lieux situés sur cette côte de la Méditerranée, et d'a-  
bord *Boun-Adjoubah*, où il reconnaît l'ancien bourg *Apis*, an-  
cienne limite de l'Égypte sur ce côté suivant *Seylax*, qui en  
était certainement une dépendance selon Hérodote, et qui est  
encore le point de séparation du pachalik d'Égypte de celui  
de Tripoli. Il trouva ensuite *Chammès*, où commencèrent des  
pluies incommodes jusqu'à suspendre le cours du voyage, à  
cause des inondations, et plus fâcheuses encore par leur effet  
pernicieux sur la santé de M. Müller. Après trois jours de con-  
trariétés profondément senties, nos voyageurs furent rendus  
le 25 au soir près de l'*Akabah-el-Solum*, qui donne son nom à  
un canton occupé par des Arabes indépendans, à cause de l'in-  
certitude des limites pour les deux pachaliks. Ce fut là que le  
général Minutoli vit ses projets échouer. M. Pacho eut à négocier



cier avec cette espèce nouvelle de république délibérante. Mais il n'avait pas avec lui une imposante escorte ; sa simplicité et sa confiance dans le succès le lui assurèrent : il lui fut permis de franchir l'*Akabah*. La montée dura une heure par un chemin pratiqué de toute antiquité ; le point culminant avait environ 900 pieds d'élévation ; son plateau s'étend jusqu'à 13 heures de marche du S.-E. au N.-O. De ce point, M. Pacho aperçut un port qu'il croit être l'antique *Panormus*, et de *Biar-Zemlèh*, dix minutes de descente suffirent pour le porter dans la vallée de Daphnèh, occupée par les *Harâbi*, tribu guerrière qui habite exclusivement toute la pentapole cyrénaïque : on se reconnut de part et d'autre par une vedette, les gestes réciproques annoncèrent la paix. M. Pacho se hâta vers les cheïks qui, taxant sa hardiesse de témérité, lui permirent de passer. « Poursuis ton chemin, lui dit le plus âgé des cheïks, et que Dieu te protège !... Si toutefois, ajouta-t-il en se reprenant, Dieu peut protéger un chrétien. » Et M. Pacho passa son chemin sans se permettre, comme il le dit, aucune observation sur ce compliment. Il reconnut que la plaine de la vallée était sillonnée de canaux artistement construits ; mais, délaissés, ils n'apportent plus la fécondité sur ce champ de ruines et de stérilité. Le *Nerium* s'y fait jour quelquefois à travers les fentes des rochers. Plus à l'ouest, se trouve *Toubrouk*, qui paraît être le bourg d'*Antipyrgus* de Scylax, avec un port bien abrité ; et ensuite, dans la même direction, *Klekah*, où les ruines de 4 tours en brique semblent indiquer l'ancienne *Tétrapyrgia* ; la vallée d'*Ouadi-el-Sedd* ; des catacombes semblables à celles de l'Égypte, dans le mont *Bombæa*, « lieu sauvage, écrivait Synésius, fortifié par l'art et la nature, que quelques-uns comparaient aux hypogées des Égyptiens, et qui avait pendant long-temps caché la fuite de Jean dans sa caverne sinieuse ; » le port *Batrachus*, ainsi nommé de la grande quantité de grenouilles qui occupent les marécages voisins ; *Ainel-Gazal*, belle source d'eau sulfureuse ; enfin, près de la côte, une petite île, l'ancienne *Aëdonia* selon le périple de Scylax, et plus au large celle de *Bomba*, l'antique Platée, dont Hérodote a parlé et que Scylax a décrite avec des détails dont M. Pacho a pu reconnaître toute l'exactitude en comparant habilement les rapports de l'antiquité classique avec l'état actuel des lieux. Les hauteurs de Toubrouk forment avec les monts Cyrénéens, selon les

Arabes, la vallée de *Tamminéh*; un torrent l'arrose, c'est le *Paliurus* de Ptolémée, et la vallée même est celle d'*Aziris* où les colons grecs séjournèrent si long-temps, concordance géographique appuyée par l'état des lieux et de plus par cette circonstance que, de ce point seulement, M. Pacho a trouvé le *Sylphium* des anciens, nommé *Laserpitium derias* par M. Pacho, et c'est à ce point aussi qu'Hérodote et Scylax fixent les limites orientales de la végétation de cet ombellifère. C'est là aussi que M. Pacho fixe l'extrémité occidentale de la Marmarique, qui se trouve ainsi entre l'Égypte et les montagnes de la grande Chersonèse, le *Ras-el-Tyn* actuel. La relation, dans cette 1<sup>re</sup>. livr. du texte, ne va pas non plus au delà, et le 4<sup>e</sup>. chapitre, qui suit les trois que nous venons d'extraire trop sommairement, est spécialement relatif à l'Histoire naturelle de la Marmarique, au dénombrement de différentes familles de la tribu des *Aoulad-Aly*, et au tableau de leurs mœurs et usages, et ce chapitre complète la relation du voyage dans la Marmarique. Nous le ferons remarquer comme une preuve du discernement apporté par l'auteur dans la division de son ouvrage. Il écrit, dit-il, comme il a voyagé, et en effet des observations de tout genre se succèdent, la description d'une ruine antique suit celle d'une plante nouvelle, et la détermination d'un point incertain de géographie comparée la peinture animée des fêtes bruyantes de l'Arabe nomade. Le lecteur ne s'en plaindra nullement, nous osons l'affirmer au voyageur; cette suite de sensations intéressantes, que la variété même rend plus profondes, plaît à tous les esprits, et M. Pacho, soit dit sans le trahir, me semble n'avoir rien négligé pour les séduire. Le pays qu'il décrit est tout neuf; aucun voyageur moderne ne l'a vu aussi entièrement que lui, et personne n'était mieux préparé que lui non plus à le bien voir. Sa narration est d'une simplicité que je dirai réfléchie, car on n'y réussit pas sans y bien penser, et son style, qu'elle pare, en a retiré une clarté et une précision assez rares aujourd'hui que l'emploi des grands mots est si commun à propos des plus petites choses. L'ouvrage que nous annonçons doit donc obtenir les suffrages de toutes les classes de lecteurs. L'érudition s'y trouve à côté des observations de mœurs, de beaux monumens de l'art magique des Grecs à côté du tombeau misérable de l'Arabe vagabond; enfin le voyageur oublie ses peines, ses angois-

ses, ses périls pour n'entretenir le lecteur que de l'état ancien ou moderne de la Marmarique qu'il lui a promis, et non de sa personne ou de ses intérêts. Pour conduire le lecteur, en pleine connaissance de cause, dans cette contrée si intéressante par ses brillans souvenirs ensevelis aujourd'hui dans la solitude de ses déserts, une *Introduction historique* lui fait connaître ce que l'histoire en a conservé depuis la plus haute antiquité jusqu'à sa conquête par les généraux de Soliman II au 16<sup>e</sup>. siècle de notre ère, et ce tableau des fortunes si diverses de la Pentapole cyrénaïque se recommande par sa fidélité non moins que par l'intérêt des faits. On placera donc avec toute raison l'ouvrage de M. Pacho parmi les plus utiles et les plus intéressans voyages de notre époque; il était un des plus périlleux, il est aussi un des plus féconds en résultats positifs pour la géographie, les sciences diverses, l'antiquité classique, et la connaissance de l'Orient. C'est le voyageur qui décrit lui-même, et lui seul, ce qu'il a vu et d'après des journaux quotidiens qu'il a eu le bonheur de conserver : il retrouve donc et il peut transmettre toutes ses impressions avec leurs couleurs locales ; c'est un mérite de plus, et nous avons dû le faire remarquer. L'ouvrage de M. Pacho lui appartient tout entier : il est le fruit des plus belles années de sa jeunesse, et un titre certain au suffrage et à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'histoire et de toutes les connaissances utiles.

L'Atlas reproduit des monumens de tout genre et d'époques diverses : il sera le sujet d'un second article qui trouvera sa place naturelle à la section *Archæologie* d'un prochain cahier du *Bulletin*.

J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC.

249. GESCHICHTE DER PYTHAGORISCHEN PHILOSOPHIE. — Histoire de la philosophie pythagoricienne ; par le Dr. H. RITTER. In-8<sup>o</sup>. de VIII et 233 p. ; pr. 1 tahl. 10 gr. Hambourg, 1826 ; Perthes. (*Allg. Literat. Zeitung* ; Supplém., 1827, avril, n<sup>o</sup>. 37, p. 302.)

Cet écrit se joint à l'exposé de la Philosophie Ionienne, que l'auteur a publié il y a 6 ans ; l'un et l'autre doivent être considérés comme des travaux préliminaires, mais importans, sur l'histoire générale de la philosophie grecque que l'auteur a l'intention de publier.

L. D. L.

250. HANDBUCH DER KIRCHENGESCHICHTE. — Manuel de l'Histoire de l'Église; par le Dr. J. J. RITTER. Vol. I, in-8°. de 354 p.; prix, 1 thlr. 12 gr. Elberfeld, 1826; Buschler. (*Iena. Allgem. Lit. Zeitung*; fév. 1827, n°. 30, p. 253.)

L'auteur, professeur en théologie à l'université de Bonn, avait pour but de rédiger un Manuel de l'Histoire ecclésiastique pour les cours académiques, et de le commenter dans ses leçons. Ce guide devait également servir aux personnes qui s'occupent de cette étude, soit en les dirigeant dans leurs recherches, soit en rappelant à leur mémoire les différens faits historiques qu'elles ont pu trouver dans divers ouvrages. Le 1<sup>er</sup>. volume renferme les événemens depuis l'origine du christianisme jusqu'à 717; le second vol. doit contenir l'histoire depuis cette époque jusqu'au schisme occasioné par Luther; le troisième vol. enfin continuera l'histoire depuis le schisme jusqu'à la révolution française.

L. D. L.

251. GESCHICHTE UND LITTERATUR DER KIRCHENGESCHICHTE. — Histoire et littérat. de l'Histoire de l'Église; par le Dr. C. F. STÆUDLIN; publiée après la mort de l'auteur par J.-F. HEMSEN. In-8°. de XVIII et 376 p. Hannovre, 1827; Hahn. (*Gœtting. gel. Anzeig.*; fév. 1827, p. 246.)

Cet ouvrage est divisé en 2 parties principales, savoir : I. Histoire générale de l'Histoire de l'Église; et II. Littérature spéciale de l'Histoire ecclésiastique. Dans la première, l'auteur donne d'abord l'exposé de son plan et du but que son travail est susceptible d'atteindre. Son Histoire générale de l'histoire de l'Église est divisée en 3 périodes, conformément à la nature des événemens. La première va jusqu'à la fin du 6<sup>e</sup>. siècle; la seconde, depuis le 7<sup>e</sup>. jusqu'au commencement du 16<sup>e</sup>.; et la 3<sup>e</sup>. depuis la réformation jusqu'à nos jours. Les matières traitées dans la 2<sup>e</sup>. partie se succèdent dans l'ordre suivant : Écrits qui appartiennent à l'introduction à l'Histoire et à la Littérature de l'Église; Écrits sur l'importance, l'intérêt et l'étude de l'Hist. de l'Égl.; Tables chronologiques de l'Hist. de l'Égl.; Ouvrages et Journaux divers sur l'Hist. ecclésiast.; sur les sources et matériaux de l'Hist. de l'Égl.; Histoire générale des religions; sur la propagation du christianisme; sur les missions; organisation

intérieure et extérieure de l'Église ; Histoire et état de l'Église dans les différentes parties du globe ; Histoire et Littérature des sciences théologiques ; Vie morale et religieuse des Chrétiens.

L. D. L.

252. DE RELIGIONE CHRISTIANA A SEXU MULIEBRI PER CONNUBIA PROPAGATA ; Comment. I-XI ; par KNESCHKE. Zittau, 1817-1824.

Dans une suite de petites dissertations appelées en Allemagne *programmes*, l'auteur expose l'histoire de la conversion de princes païens qui avaient épousé des femmes chrétiennes, tels que Clovis, Ethelbert, roi de Kent, Edwin, roi de Northumberland, Vladimir, grand-prince de Russie, etc.

253. I. KERKELIZKE GESCHIEDENIS DER WALDENSEN.—Histoire ecclésiastique des Vaudois des vallées du Piémont, jusqu'à l'année 1775 ; par feu JEAN-FLORENT MARTINET, ministre du culte à Zutphen. 3<sup>e</sup> édit., augmentée d'une courte notice sur la situation ultérieure et l'état actuel de ce pays ; par H. RIETVELD, ministre de la religion réformée, à Amsterdam ; 376 p. in-8<sup>o</sup> ; prix, 3 fl. 75 c. (*Letterkund. Magaz. van Wetenschap.*, etc. ; fév. 1827, p. 64.)

254. II. NOTICE HISTORIQUE SUR LES VAUDOIS DES VALLÉES DU PIÉMONT. (*Feuille du canton de Vaud* ; 1824, n<sup>o</sup>. 12.)

L'intéressante communauté des Vaudois en Piémont a excité dans toute l'Europe, surtout chez les protestans, une vive compassion ; c'est ce qui explique la publication des notices historiques qui ont paru récemment dans divers pays sur cette secte. En Angleterre, il a paru deux ou trois histoires des Vaudois (1). L'ouvrage hollandais de Martinet est plus ancien ; mais il reparait avec des additions de M. Rietveld, qui conduisent leur histoire jusqu'à nos jours. On a ajouté aussi à cette nouvelle édition un portrait de H. Arnaud et une carte des vallées piémontaises habitées par les Vaudois.

La notice insérée dans la *Feuille du canton de Vaud*, et qui

---

(1) Un des derniers écrits, et qui n'a pas encore été annoncé dans notre *Bulletin*, est intitulé : *An Apology for the Waldenses, exhibiting an historical view of their origin, orthodoxy and constancy, by the Rev. Tims.* In-8. Londres, 1826 ; Rivington.

a été imprimée d'abord séparément, paraît avoir été rédigée par un pasteur de la secte vaudoise même. On y rappelle que ce peuple possède un poème en dialecte vaudois intitulé : *la Noble Leçon*, composé en l'an 1100; qu'à ce poème est joint un catéchisme dans la même langue et de la même époque; que dans ce double monument est naïvement et fidèlement exposée la doctrine de leurs ancêtres; qu'il en existe deux anciens manuscrits, l'un à la bibliothèque de Genève et l'autre à celle de Cambridge (1); que ce poème est antérieur de près d'un siècle à Pierre Valdo, et qu'il présente déjà le nom de Vaudois comme connu. Selon cette notice, les Vaudois datent leur origine du temps de Claude, évêque de Turin, c'est-à-dire du 9<sup>e</sup>. siècle. Le sobriquet de *Barbets* qu'on leur a donné vient de ce qu'ils nommaient leurs pasteurs *Barbes*, mot par lequel on désigne un oncle dans les vallées du Piémont. On rappelle dans cette notice les persécutions cruelles auxquelles les pauvres habitans ont été en butte, la rentrée à main armée dans les vallées sous la conduite du pasteur Henri Arnaud, la campagne de Catinat contre eux, leur incorporation dans l'armée du duc de Savoie, qui fit de leur pasteur un colonel, la protection des Anglais, etc. L'auteur glisse légèrement sur la conduite du gouvernement piémontais à leur égard, et assure que les Vaudois ont toujours été de très-fidèles sujets. Il termine par une topographie des vallées vaudoises, qui sont au nombre de trois, savoir : Luzerne ou Val Pélis, Pérouse ou Val Cluson, et Saint-Martin ou Val Balsille.

D—c.

255. DIE MORGENLÄNDISCHE GRIECHISCH RUSSISCHE KIRCHE, etc. — L'église gréco-russe ou traité sur son origine, sa doctrine, son culte, sa constitution et son schisme; par H.-J. SCHMITT, ecclésiastique. Avec une pl. lithog. In-8<sup>o</sup>. de XVI et 464 p.,

---

(1) L'existence de ce poème en dialecte vaudois, de la famille Romane, est connue depuis long-temps, ainsi que celle des livres religieux de cette secte écrits dans ce même dialecte. J'ai rappelé dans mes *Recherches sur les patois* (1809, in-12), que les manuscrits de ces livres furent transportés en Angleterre et remis par des pasteurs vaudois à Cromwell qui les protégeait. J'ai inséré aussi dans mon ouvrage quelques pages du Nouveau-Testament en idiome vaudois, d'après un ancien manuscrit de la bibliothèque de Grenoble. E. F.

Pr. 1 thal. 18 gr. Mayence, 1826, Müller. (*Allgem. Liter. Zeitung*; avr. 1827, n°. 79, p. 625.)

Après de courtes notices sur l'origine et la fondation de l'église d'Orient, l'auteur s'étend : 1°. sur la doctrine de cette église ; 2° sur son culte, ses rites et ses cérémonies ; il reproduit en entier des formulaires qui ne peuvent intéresser que le clergé ; 3°. sur la constitution de l'église ou la hiérarchie ; et 4°. sur le schisme de l'église grecque. Outre quelques pères de l'église grecque, qui ne se trouvent cités que d'une manière générale, l'auteur a travaillé sur les sources suivantes : *Helias Meniates*, contemporain du patriarche Photius, évêque célèbre du Péloponèse ; *sur l'origine et les causes du schisme de l'Église grecque, et la profession de foi sanctionnée à Constantinople, par Magilas*, métropolitain de Kieff ; imprimé en 3 langues, à Breslau, en 1751 ; *l'Histoire de l'Église*, par FLEURY ; *les monuments manuscrits et typographiques de l'Église*, par BINGHAM ; *les rites de l'Église russe*, de GLEN KING ; *l'Histoire de la religion de Jésus*, par STOLBERG ; *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe*, par STOURDZA. L. D. L.

256. SUR LA FONDATION DE LA VILLE DE VILNA ; par M. ROUSSOF. (*Annales patriotiques* ; — *Otictshestvennia zapiski*, juillet 1826, n°. 75, p. 140.)

Le *Courrier de l'Europe* (*Vestnik Iévropui*) ; dans son 7<sup>e</sup>. numéro de 1826, a inséré un coup d'œil rapide sur l'histoire de la Lithuanie ; il y est dit entre'autres (pag. 204) qu'en 1321, furent bâties les villes de Troki et de Vilna, et sous la rubrique de l'année 1382, on lit ce paragraphe : Jagellon reçut le baptême, et plusieurs prétendent que tous ses sujets furent contraints bon gré mal gré de suivre son exemple. On ne saurait rencontrer une meilleure note à cette occasion qu'un extrait de l'abbé Commanville sur le commencement de la métropole de Kief, extrait, assure-t-il lui-même, composé d'après les actes les plus authentiques, et imprimé dans son histoire de tous les archevêchés, Paris, 1700, pag. 127, et que voici :

*Province de Russie.*

*Métropole* : Kiouia. Kiovio, Exarque de Russie. X<sup>e</sup>. siècle,

*Évêchés.* Léopolis , Léopol, Russembourg. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Przemislin , Pérémouischk. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Chelmia , Khelm. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Msteslania ; Mstislaf. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Mogilavia , Mohilou , Mohilof. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Halitia , Galitch. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Luccoria , Luzuc , Loutzk. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Volodimiria , Volodimirs , Volodimir. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Polocria , Polocz , Polotzk. XIII<sup>e</sup>. siècle.  
 Vitebskia , Victebski. X<sup>e</sup>. siècle.  
 Piatskia , Piatski , Pinsk X<sup>e</sup>. siècle.  
 Uilna , Uilenski. X<sup>e</sup>. siècle.

On voit d'après cet extrait que Vilna fut bâtie bien avant 1321, et que Jagellon ne fut point baptisé en 1385, mais qu'il changea seulement de religion. J.....r.

257. WIADOMOSA HISTORYCZNO-KRYTYCZNE DO DZIEJOW LITERATURY POLSKIÉY. — Recueil historique et critique pour l'histoire de la littérature polonaise, avec les auteurs qui ont écrit, ou en Pologne, ou sur la Pologne; par Jos. Maximil., comte de TENCZYN OSSOLINSKI, préfet de la bibliothèque de la cour de Vienne. 4 vol. in-8°. Cracovie, 1819; impr. de Matecki.

Avant de rendre compte de cet ouvrage, si important pour la littérature polonaise, nous allons, d'après le *Monitor Warszawski*, 8 et 10 juillet 1826, donner quelques indications biographiques sur l'auteur.

Joseph Maximilien de Tenczyn, comte Ossolinski, naquit le 8 juin 1754 à Wola Mielecka, dans le palatinat de Sandomir. Issu d'une des plus anciennes familles de la Gallicie, il fut élevé dans le collège des Jésuites, sous la direction de Naruszewicz, historien de la Pologne. Il passa les années de sa jeunesse entièrement occupé de ses études; à peine eut-il le temps de remarquer les malheurs qui vinrent accabler sur la Pologne; à peine vit-il que les Autrichiens s'étaient emparés de la Gallicie. Il épousa une princesse Iablonowski: cette union ne fut point heureuse. Séparé de son épouse, sans avoir eu d'enfans, il vécut depuis dans le célibat. Après la mort de Joseph II (1790), le comte Ossolinski se rendit à Vienne, à la tête de la députation envoyée par la noblesse de Gallicie. Peu occupé de la poli-



tique, il recommanda vivement les intérêts de la jeunesse, son instruction; ses instances eurent les plus heureux succès. En 1793 il vint s'établir à Vienne, où il est demeuré jusqu'à sa mort. Sa maison était ouverte aux savans, à quelque nation qu'ils pussent appartenir (1). A cette époque il commença à se former une bibliothèque, destinée particulièrement à la littérature et à l'histoire des peuples slaves. Il choisit pour son bibliothécaire Sam. Bogumile Lindé, aujourd'hui recteur du Lycée de Varsovie. C'est au milieu de ces richesses littéraires que le savant Lindé conçut le projet de comparer les différens dialectes slaves, c'est-à-dire le polonais, le bohémien, le moravien, le russe, le slavonien, le bulgarien, le monténégrin, etc., et de composer, à l'exemple de Johnson et d'Adelung, un dictionnaire polonais où se trouveraient les mots correspondans des autres dialectes. Dans d'autres pays, les académies et les Instituts travaillent des siècles entiers pour faire un dictionnaire, et Lindé, avec le secours du comte Ossolinski, a fait seul le sien, dont il dédia le 1<sup>er</sup>. volume à son protecteur. Lindé ayant été appelé à Varsovie, le comte Ossolinski confia la direction de sa bibliothèque à deux jeunes savans, Siegert et Huttner. Ossolinski ne vivant que pour les lettres, sans prendre aucune part aux événemens politiques, l'empereur François I<sup>er</sup>. prit confiance entière à son caractère, quoique le comte fût né polonais et qu'il eût été élevé en Pologne. En 1808 il le nomma conseiller intime d'état, et en 1809 il lui confia la direction de la Bibliothèque impériale, riche collection qui rivalise avec la Bibliothèque royale de Paris et avec celle du Vatican. En 1817 il reçut la croix de commandeur de l'ordre de St.-Étienne, avec la dignité de maréchal des états du royaume de Gallicie. En 1825, il fut nommé grand-maître dans le royaume de Gallicie. Depuis l'an 1808 il avait été chargé de la curatèle de l'Institut économique de Gallicie. En 1804 le comte Stanislas Zamoyski avait établi à Zamosc une académie destinée à répandre le goût des sciences et des lettres dans la Gallicie. D'après les événemens qui survinrent en 1809, on fut forcé de transporter cet établissement à Lem-

---

(1) L'auteur de cet article se souvient avec la plus vive reconnaissance de l'accueil qu'il a reçu dans la maison du comte Ossolinski, dans sa bibliothèque particulière et dans la bibliothèque impériale.

berg, ville qui était devenue capitale du royaume de Gallicie. On y forma une bibliothèque, on y établit un cabinet de médailles, de peintures, etc., et afin de donner plus de consistance à cet établissement, le comte Ossolinski lui donna un fonds rapportant une rente annuelle de 14,000 fr., avec une somme considérable, destinée à l'agrandissement du local. A son exemple le prince Henri Lubormirski et d'autres seigneurs ajoutèrent à cette noble dotation. Les États de la Gallicie, reconnaissans pour les bienfaits que le royaume devait au comte Ossolinski, firent frapper en son honneur une médaille, sur laquelle on lisait, autour de son portrait, *Musis patriis Bibl. publ. Leop. Fund. MDCCCXVII*. Sur une seconde médaille on lisait en langue polonaise : *Au Fondateur de la Bibliothèque publique de Lemberg, ses compatriotes, en 1822*. Après une courte maladie, il mourut le 17 mars 1826, dans cette belle habitation qu'il s'était choisie au faubourg de Vienne, et où il n'avait vécu que pour les lettres. Il a publié en polonais : I. *Entretiens agréables et utiles*; Varsovie, 1775 à 1777. II. *Discours de Sénèque à Helvia, à Marcia et à Polybe*; traduits et dédiés au roi Stanislas-Auguste. In-4°. Varsovie, 1784. III. *Discours latins que Georges Ossolinski a tenus dans ses ambassades, traduits en polonais par un de ses petits-fils*. In-8°. Varsovie, 1784. IV. Le *Recueil historique et critique* dont nous avons donné le titre. Dans le 1<sup>er</sup>. volume on trouve les vies de 18 savans polonais, parmi lesquels nous avons remarqué : 1°. Abraham Bzowski, qui continua l'Histoire ecclésiastique de Baronius; 2°. Erasme Vitellius, qui, dans les temps de Charles-Quint, fut chargé de missions diplomatiques, soit à la cour de ce prince, soit à celles des pontifes romains; 3°. Martin Gallus, le père de l'histoire de Pologne. Dans le second tome, l'auteur a donné la vie de 7 savans, parmi lesquels nous avons distingué Vincent Kadlubeck, un des anciens historiens de la Pologne.

Les deux derniers volumes de cet ouvrage sont entièrement consacrés à la vie de Stanislas Orzechowski, ce malheureux prêtre, qui, afin de légitimer une union réprouvée par l'église, mit le désordre dans toutes les diètes et dans tout le royaume de Pologne. Sa vie, tenant aux affaires générales du royaume et à l'introduction de la réforme dans le Nord, a déterminé l'auteur à lui donner de plus grands développemens.

Le 5<sup>e</sup>. volume était presque achevé. Il doit contenir, entre autres, la vie de Jérôme Ossolinski, de ce diplomate qui étonna les premières cours de l'Europe par l'éclat de sa représentation. Ossolinski avait aussi préparé de riches matériaux pour les tomes suivans. Sa vue s'étant affaiblie, et ne pouvant plus suivre ses recherches sur l'histoire de Pologne, il se faisait lire les auteurs classiques latins, qu'il traduisait en polonais. Il a dicté l'histoire de Tite-Live jusqu'au 30<sup>e</sup>. livre; les lettres de Pline jusqu'au 4<sup>e</sup>., et Juvénal jusqu'à la 6<sup>e</sup>. satire. G—Y.

258. HISTOIRE DES INVASIONS DES HONGROIS DANS L'ITALIE ET LA CARINTHIE; par M. FRANC. HAV. RICHTER, prof. émérite d'histoire. (*Archiv für Geschichte*; juillet 1825, pag. 531, 541, 567; et août, p. 574, 589.)

Le premier qui ait travaillé avec succès à rectifier les anciens historiens hongrois, en les comparant aux écrivains des pays environnans, est George Pray, qui, dans ses *Annales veteres Hunnorum, Avarum et Hungarorum*, conduit l'histoire jusqu'à l'an 997 de notre ère; cet ouvrage parut en 1761. Katona travailla sur le même sujet dans son *Historia critica primorum Hungariæ ducum*, qui parut à Pesth, en 1778, avec plus de méthode et de critique que son prédécesseur. Engel, dans le 1<sup>er</sup>. vol. de son Histoire de Hongrie (Tubingue, 1811), en a parlé de même, mais les bornes de son ouvrage ne lui permirent de donner que bien peu de détails. M. Richter reprend le sujet de nouveau, et laissant de côté les invasions des Magyari en Allemagne et en France, il donne l'histoire détaillée de leurs irruptions dans le sud-est. La base de son travail est l'écrivain hongrois connu sous le nom de Anonymus Belæ, publié pour la première fois par Schwandtner, dans le 1<sup>er</sup>. vol. des *Scriptores rer. Hung.*, Vienne et Leipzig, 1746 fol. Nous aurions désiré connaître l'opinion de M. Richter sur l'âge de cet auteur, qui, selon qu'on adopte l'un ou l'autre des quatre monarques qui ont porté le nom de Bela, peut varier de deux siècles (entre 1061 et 1270). L'auteur compare soigneusement cet *Anonymus* avec les chroniques allemandes, italiennes, et autres; le résultat est le suivant :

Les grands des contrées les plus exposées aux invasions étaient en partie mécontents; les Slaves de l'Ostmark (Marche Avare), de la Carinthie et de la Pannonie, préféraient le rit grec,

et étaient jaloux des privilèges que Charlemagne, après avoir détruit le royaume des Avars (796), avait accordés aux colons allemands qu'il avait placés dans ce pays. Les Magyari avaient déjà pris possession du pays entre la Theiss et le Danube, lorsque l'empereur Arnulf mourut, le 20 nov. 899. L'année suivante Arpar s'avança avec tout son monde jusqu'à Bude, en accordant des terres, ou plutôt les confirmant aux habitans des pays slaves et allemands (1). L'empereur Arnulf avait appelé les Hongrois païens contre les Slaves chrétiens, dont les évêques de l'église latine avaient à se plaindre; les Slaves s'arrangèrent avec leurs vainqueurs, les aidèrent dans la conquête du pays, et leur montrèrent le chemin de l'Italie. Trois chefs, Lelu, Bulsun et Botond, en passant par le Frioul, y entrèrent, laissèrent de côté Aquilée et Vérone, et s'avancèrent, en commettant des cruautés inouïes, jusque devant Pavie. Le roi d'Italie Bérenger réunit une armée trois fois plus forte que celle des Magyari, qui, étonnés du danger de leur position, offrirent de se retirer en rendant tout le butin; mais on les traita de chiens crevés, et leur offre fut rejetée; poussés alors au désespoir, et se servant de l'avantage que leur donnait leur cavalerie légère, ils passent la Brenta à l'improviste, surprennent leurs adversaires, en tuent 20,000, et dévastent tout le pays; Padoue est détruite, et ce ne fut qu'à grand'peine que le doge Pierre les empêcha d'en faire de même de Venise. A la fin, Bérenger leur accorda des présens et des otages; ils retournèrent en Hongrie. Une autre bande, qui avait envahi la Carinthie, fut défaite sur le Strapfeld, que l'auteur propose d'écrire Grabfeld (le champ du tombeau), et tout fut tranquille jusqu'à la mort d'Arpad, arrivée en 907.

Dans la 1<sup>re</sup>. année du règne de son fils Zulta, eut lieu la grande bataille entre Carnunt et Pressbourg, qui dura trois jours, et où tout l'arrière-ban de la haute Allemagne fut battu par les Magyari. L'Anonymus Belæ n'en faisant pas mention, l'auteur élève des doutes sur la réalité de ce combat (2).

---

(1) L'Anon. dit : *Hospitibus secum commorantibus terras et possessiones magnas dabit*. En réfléchissant sur ce qui s'est passé sous Geycha I, d'après Théoroez, 2, 22, comparé avec Horanyi, ad Kesam, p. 131—141, nous croirons que ces *hospites* étaient plutôt des étrangers.

(2) Il nous semble que c'est à tort, Katona, p. 377, ayant déjà re-

Il ne saurait être décidé si la bataille de Leopach ou Laybâch, où les forces militaires du Frioul, de l'Istrie et de la Carniole arrêtaient celles des Hongrois, fut livrée dans la même année, ou si c'est entre 915 et 919. Toujours est-il vrai que les Hongrois, trouvant des difficultés plus grandes à surmonter dans leurs invasions en Allemagne, se dirigèrent principalement sur l'Italie, où les circonstances étaient plus favorables pour eux. Bérenger II avait obtenu du pape Jean X la couronne impériale; mais les grands de Lombardie, mécontents, se disposaient à appeler en Italie Rodolphe II, roi de Bourgogne, lorsque tout à coup les Magyari parurent devant Vérone en 921, où visiblement le roi les avait appelés; ils surprirent et massacrèrent la plus grande partie des conjurés sur une montagne, aux environs de Brescia; ils cernèrent la ville de Pavie, qu'ils prirent le 12 mars 924; la population presque entière fut passée au fil de l'épée, et la ville réduite en cendres. Sur ces entrefaites, Bérenger II ayant été assassiné, ils se répandirent dans le reste de la haute Italie, et une de leurs divisions pénétra même en Provence, et s'avança jusqu'à Nîmes. En 936 ils parcoururent toute l'Italie jusqu'à Bénévent; battus dans le pays des Marse, au moyen d'une embuscade où les habitans surent les attirer, ils s'en retournèrent. Leur dernière invasion est de 948 ou 949, où ils pénétrèrent en Lombardie; mais Henri, duc de Bavière et de Carinthie, frère de l'empereur Otton I<sup>er</sup>., couvrant la Carinthie et le Frioul, ils furent obligés à la retraite, et en 955 la grande défaite près d'Augsbourg leur ôta une fois pour toutes l'envie et les moyens d'inquiéter l'Italie et l'Allemagne.

259. GESCHICHTE DES TEMPELHERRENORDENS, etc. — Histoire de l'ordre des Templiers; ouvrage rédigé d'après les meilleures sources connues, ainsi que d'après plusieurs autres qui n'ont pas encore été consultées; par W.-F. WILECKE. Vol. I. Gr. in-8°. de XII et 373 p. Prix des 2 vol., 3 thal. 16 gr. Leipzig, 1826; Hartmann. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, n<sup>o</sup>. 5, p. 354.)

Ce volume ne contient que le 1<sup>er</sup>. livre et la 1<sup>re</sup>. section du

---

marqué que le but avoué de l'auteur était, *Exordium genealogiæ regum et nobilium Hungariæ, ceteris leviter insinuatis, ad posteros transmittere.*

2<sup>e</sup>. livre. Le 1<sup>er</sup>. livre, divisé en 29 chapitres, renferme l'histoire de l'ordre des Templiers, jusqu'à l'époque de sa dissolution. L'introduction est consacrée à un tableau général du moyen âge. Dès le second livre, l'auteur entre plus avant dans les détails qui se rattachent à l'abolition de l'ordre. Le 1<sup>er</sup>. chapitre parle des contestations qui s'élevèrent entre Philippe IV, roi de France, et les papes Boniface VIII et Clément V, relativement au projet de ce roi, de réunir l'ordre de Saint-Jean avec celui des Templiers. On y rapporte aussi le voyage que Jacques de Molai fit auprès du pape en 1306. Le chap. 2 indique les causes de l'abolition des Templiers. Le 3<sup>e</sup>. chap. expose les chefs d'accusation contre l'ordre. Le 4<sup>e</sup>. renferme les recherches qu'on a faites sur cet ordre en France, la marche qu'on a suivie, et les résultats qu'on a obtenus. Dans le 5<sup>e</sup>. chap. on parle des mystères de l'ordre. La seconde section terminera, en 2 chapitres, l'histoire de l'abolition des Templiers. Le 3<sup>e</sup>. chap. donnera la constitution intérieure de l'ordre, et le 4<sup>e</sup>. fera connaître quelques documens importans et encore peu connus. L'aperçu critique des sources sur lesquelles l'auteur a travaillé, se trouvera à la fin de l'ouvrage. L. D. L.

260. I. NEUERE GESCHICHTE DER DEUTSCHEN, etc. — Histoire moderne des Allemands, depuis la réformation jusqu'à l'époque de la confédération des États luthériens; par C.-M. MENZEL; vol. I, gr. in-8<sup>o</sup>. de XVI et 484 p.; prix, 2 rthlr. Breslau, 1826; Grass. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, n<sup>o</sup>. 2, p. 86.)

261. II. GESCHICHTE DER DEUTSCHEN. — Histoire des Allemands, à l'usage des écoles scientifiques; par le Dr. RAUSCHNIK. In-8<sup>o</sup>. Schwelm, 1826. (*Wegweiser*; nov. 1826, p. 365.)

Le premier de ces deux ouvrages est une suite de l'*Histoire des Allemands depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Maximilien I*, que le même auteur a publiée en 8 vol. in-4<sup>o</sup>. 1815-1823. Le but de ce travail est d'exposer non-seulement les principales querelles politiques et religieuses qui, pendant les 3 derniers siècles, se sont élevées en Allemagne entre les princes allemands eux-mêmes, ou entre eux et les puissances étrangères, mais d'exposer en outre tout ce qui a pu donner une impulsion sensible à la nation allemande sous le rapport

de ses relations extérieures et des événemens qui lui ont imposé sa forme sociale actuelle. Ce premier vol. traite spécialement de l'origine et de la consolidation de l'église luthérienne.

Le second ouvrage offre en IX périodes, divisées en 184 chapitres, tout ce qui a exercé de l'influence sur la civilisation et l'état politique des peuples allemands. L'auteur rapporte les événemens jusqu'à 1820; ils sont plus ou moins détaillés selon leur importance.

L. D. L.

262. STORIA DELLA SASSONIA. — Histoire de Saxe et des autres états de l'Allemagne, extraite par G.-B. UMPICANDO, et publiée pour faire suite à l'abrégé du comte de Ségur. 3 vol. in-18. Milan, 1826; Stella.

Pour donner une idée de ce qui se rapporte dans cette histoire aux arts, à la littérature, et aux mœurs de l'Allemagne, surtout dans le 18<sup>e</sup>. siècle, époque de sa splendeur, il suffit de dire que cet abrégé traite des beaux-arts, de la poésie épique et lyrique, de la philosophie et de toutes les personnes qui s'y sont distinguées par leur talent ou leur génie. Le caractère des Allemands, leurs mœurs, les femmes, la conversation, les particularités de la Saxe, la différence de ce pays avec la Prusse sous Frédéric-le-Grand, Weimar, ses princes, les usages de leur cour, cette ville surnommée l'Athènes de l'Allemagne, les divers cultes ne sont point omis dans cette histoire. (*Il Recoglitore*; nov. 1826, p. 847.)

263. VADERLANDSCHE KARAKTERKUNDE OF KARAKTERSCHETSEN VAN TIJDPERKEN EN PERSONNEN. — Traits caractéristiques des époques et des individus qui ont marqué dans l'histoire des Pays-Bas, depuis les premiers temps jusqu'à la révolution de 1795; par N.-G. VAN KAMPEN. Part. 17, vol. I, gr. in-8<sup>o</sup>. prix, 3 fl., 60 c. Harlem, 1827; Bohn.

264. MÉMOIRES DE DON JUAN VAN HALEN, chef d'état-major d'une des divisions de l'armée de Mina, en 1822 et 1823, Paris, 1827; Renouard.

On a mis en vente la 1<sup>re</sup>. partie, contenant le récit de sa captivité dans les cachots de l'inquisition d'Espagne en 1817 et 1818, de son évasion, etc., accompagnée de pièces justificatives, et ornée du portrait de l'auteur, de fac-simile des

signatures des inquisiteurs, etc. 1 vol. in-8°. prix : 6 fr. La seconde partie est sous presse et paraîtra très-prochainement.

265. THE LIFE OF KING ARTHUR. — Vie du roi Arthur, d'après d'anciens historiens et des documens authentiques; par STEPHEN RITSON, écuy. In-8°. , pp. 172, Londres, 1827; Payne et Foss.

Cet intéressant et curieux opuscule est orné d'une préface qui contient de judicieuses observations critiques. Le tout se recommande au public par le nom de feu Ritson. On trouve dans cet ouvrage une grande abondance de matériaux relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale. (*London liter. Gazette*; 19 mai 1827.)

266. I. DOCUMENTS RELATIFS A L'ÉTAT PRÉSENT DE LA GRÈCE, publiés d'après les communications du comité philhellénique de Paris. 5<sup>e</sup>. liv. (déc. 1826, janv. 1827). In-8°. de 57 pag.; et 6<sup>e</sup>. liv. (fév. et mars), 44 p. *id.* Paris, Firmin Didot.

267. II. LETTRE DE M. BLAQUIÈRE. (*Constitutionnel* du 28 août 1827.)

Dans notre *Bulletin* d'avril dernier, nous avons donné le total des souscriptions au profit des Grecs, recueillies par le comité philhellénique de Paris, depuis le premier semestre 1825, jusqu'au 1<sup>er</sup>. décembre 1826, et

montant à . . . . .	1,349,218 fr. 17 c.
Il convient d'ajouter à cette somme celle	
de . . . . .	123,322 55
<b>Ce qui porte le total des recettes de 1825</b>	
et 1826, à . . . . .	1,472,540 72
Les dépenses pour les deux années ont	
été de . . . . .	1,217,955 54(1)
Il restait en caisse, au 31 déc. 1826. .	254,585 18

Aux sources principales de recettes que nous avons déjà signalées, il faut joindre l'*exposition des tableaux* faite à Paris au

(1) Cette 5<sup>e</sup>. livraison des *Documens* est terminée par le compte détaillé des *Recettes* et des *Dépenses*, pendant le 2<sup>e</sup>. trim. de 1826.



profit des Grecs, et qui a produit la somme de	45,793 fr.	45 c.
Malheureusement il faut déduire de cette		
somme celle de . . . . .	15,238	40
pour les frais d'administration, ce qui réduit		
le produit réel à . . . . .	30,555	05

On est fâché de voir que les frais administratifs, qui sont, en France, la ruine de tant d'entreprises utiles, aient absorbé ici le tiers d'une recette assez considérable. Dans une pareille circonstance tous les services devraient être gratuits. Dans la cinquième liste des souscriptions (décembre 1826), nous trouvons le nom d'un honorable pair, défenseur éloquent de nos libertés légales, de M. de Châteaubriand, pour une nouvelle somme de 500 fr. ; le *Constitutionnel* a versé 1,547 fr. 80 c., montant de nouveaux dons faits dans ses bureaux ; les *Pays-Bas* ont versé 2,552 fr. 17 c. ; la *Prusse*, 4,000 fr. ; la *Suède*, 5,500 fr. ; *Hambourg*, 8,000 fr. et un *Anglais* 500 fr. — Un nouvel appel est fait par les membres de la *Société philanthropique de Paris*, à tous les amis des Grecs, soit en France, soit dans les autres états de l'Europe.

La 6<sup>e</sup>. livraison des *Documens* (février et mars 1827) contient des fragmens d'une lettre de M. Feburier, jeune officier français fort distingué, concernant les faits et les événemens militaires du commencement de l'année, et des renseignemens généraux sur l'état de la Grèce, transmis au comité de Paris par le brave colonel Bourbaki (fait prisonnier depuis et décapité par les Turcs), ou empruntés à la correspondance de M. Eynard, aux lettres du comte Capo d'Istria et de M. Ierostathy, écrites de Zante, à celles du colonel Heideck, de l'agent de Napolie, Papamanolie, de M. Balbi de Livourne, et enfin au *Journal universel de la Grèce*. Il est prouvé par tous ces faits et cette correspondance, que la Grèce a toujours en elle le principal élément de succès, le courage et la persévérance, mais que sa misère paralyse presque tous ses efforts (p. 16), et que le gouvernement se trouverait dans la nécessité de licencier toutes les troupes rassemblées avec tant de peine, si les envois de vivres ne continuaient pas (p. 34). » Une liste des souscriptions reçues par le comité de Paris, dans les mois de janvier et février de cette année, se monte à . . . . . 48,999 fr. 42 c.

Savoir :

Souscriptions de Paris. . . . .	17,408	39			
Souscriptions des départemens. . . . .	12,816	85			
Souscriptions de l'étranger.	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">{</td> <td style="padding: 0 10px;">                 Pays-Bas. 1,200 »                  Prusse. . 11,531 68                  Saxe. . . . 42 50                  Suède. . . 6,000 »             </td> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> </tr> </table>	{	Pays-Bas. 1,200 » Prusse. . 11,531 68 Saxe. . . . 42 50 Suède. . . 6,000 »	}	18
{	Pays-Bas. 1,200 » Prusse. . 11,531 68 Saxe. . . . 42 50 Suède. . . 6,000 »	}			
Somme égale. . . . .	48,999	42			

La lettre de M. Blaquièrre à M. Félix Bodin est datée de Dieppe, le 25 août dernier, et contient le relevé de ses notes et de ses souvenirs, qui nous conduisent jusqu'à la fin de mai. Nous allons indiquer sommairement à nos lecteurs les principaux faits que nous y avons trouvés, afin de les tenir, autant qu'il est en nous, au courant des affaires de la Grèce, de cette malheureuse nation, qui n'a pas cessé d'intéresser en sa faveur toutes les âmes généreuses, et qui voit même depuis quelque temps l'opinion des gouvernemens se rapprocher de celle des peuples, et préparer une intervention dont le succès peut seul la sauver. Après onze mois d'une résistance admirable et de privations inouïes, M. Blaquièrre a eu la douleur de voir, avant son départ de la Grèce, le désastre du 5 mai sous les murs de l'Acropolis, et l'incursion d'Ibrahim-Pacha dans la direction de Patras (1); mais, dit-il, l'énergie des Grecs était toujours la même, et l'idée de se soumettre n'était venue à aucun d'eux. « Ils ne se font point illusion, ajoute-t-il, sur la modération du sultan et de son divan; ils savent que son amnistie est l'extermination; ils savent qu'un jour Mahmoud a dit qu'il ne voulait des Grecs *ni pour sujets, ni pour esclaves*, qu'il voulait seulement le sol de la Grèce, son domaine légitime. »

---

(1) Le même numéro du *Constitutionnel* qui renferme la lettre de M. Blaquièrre donne un extrait d'une lettre particulière écrite de Livourne le 16 août, qui annonce de récents succès obtenus par les Grecs sur Ibrahim-Pacha, près de la ville de Voltitza, et d'une autre lettre venant de l'île de Zante, en date du 2 août, et qui donne la nouvelle d'avantages assez importants remportés par l'amiral Cochrane sur la flotte turque, en vue même de l'île.

M. Blaquière loue beaucoup la patience, la sobriété et le courage des Grecs, et les faits parlent assez haut pour justifier ces éloges ; mais, en même temps, il montre leur côté défectueux. « Les Pallicares, les volontaires et les recrues, tous ces gens si admirables, dit-il, pour faire des héros ou des martyrs, pour souffrir, mourir ou vaincre, ne valent rien pour marcher en ordre. Ce qu'il y a de plus difficile est de les discipliner.... Heureusement pour les Grecs, ajoute-t-il, il règne peu d'ensemble parmi les Turcs ; la jalousie empêche Kiutahi (Reschid-Pacha) et Ibrahim d'agir de concert. La nouvelle de l'intervention, conclut-il, doit ranimer l'espoir de la nation grecque. »

M. Blaquière accorde aussi les plus grands éloges aux officiers Français qui sont venus en Grèce soutenir une belle cause ; il voudrait pouvoir les nommer tous, et cite particulièrement les noms de Fabvier, Inglesse, Robert et Raffenet. Ce dernier, connu par une histoire de la Grèce, et qui était entré avec Fabvier dans l'Acropolis, a succombé dans une sortie qu'il fit avec le brave colonel Robert, dont nous avons déjà appris le sort à nos lecteurs. M. Blaquière déplore aussi la perte de Karaïskaki. Après avoir parlé de la discipline militaire, devant laquelle ont échoué jusqu'ici les officiers européens, dont le zèle ne s'est pas ralenti et qui est encore dans ce moment le but de nouveaux efforts de la part du général Church, il parle de la discipline politique, non moins nécessaire, dit-il, à établir en Grèce. Cette idée, ajoute-t-il avec satisfaction, occupe tous les Grecs doués d'un peu de bon sens : « Tous sentent la nécessité d'une grande influence centrale, d'un point de réunion pour les opinions opposées, d'un homme enfin. Depuis longtemps le nom du comte Capo-d'Istria est populaire en Grèce ; on connaît son patriotisme et sa capacité d'un ordre supérieur, mais on éprouvait à son égard, et seulement par la crainte de la prépondérance russe et de l'opposition de l'Angleterre, des scrupules qu'il a été facile de lever. » C'est un véritable homme d'état, ajoute M. Blaquière ; il connaît parfaitement la Grèce, et si elle doit être appelée à l'existence politique, c'est à lui qu'elle le devra.

Tels sont les points les plus importants de la lettre de M. Blaquière ; son opinion vient à l'appui de celle que nous avons émise sur la situation de la Grèce, éclairés par les rapports unanimes de tout ce qu'il y a de gens de mérite

et d'honneur parmi les nombreux défenseurs de sa cause. Répétons en terminant : Courage, union et patience de la part des Grecs, persévérance de la part de leurs amis dans les secours que réclame leur position, promptitude, désintéressement et bonne foi de la part des puissances dont l'intervention devient de jour en jour plus nécessaire, et la Grèce pourra être sauvée.

E. H.

268. LE DIECI EPOCHE DELLA STORIA D'ITALIA. — Les dix époques de l'histoire de l'Italie ancienne et moderne ; par Ant. QUADRI. Fasc. 1, époque 1, de 200 pag. avec la carte de l'Italie grav. Prix, 3 liv. autrichiennes. Il y aura en tout 10 fasc. Milan, 1826 ; Rusconi. (Voy. le *Bulletin* de juillet, n°. 91.)

Le dessein de l'auteur est de présenter, en peu de volumes, un abrégé raisonné de l'histoire d'Italie. Il a divisé l'espace de 50 siècles en quelques époques circonscrites et limitées par les événemens les plus importans qui ont altéré ou changé l'état des choses en Italie. La première époque renferme les souvenirs les plus anciens sur les premiers habitans de ce pays. La fondation de Rome forme la seconde, qui commence l'an 753 avant l'ère chrétienne ; il traite de l'origine de cette ville, du gouvernement de ses rois, jusqu'à la création des consuls, sans omettre ce qui arriva pour lors dans les autres états et provinces d'Italie. Les cinq siècles de la république romaine comprennent la troisième époque ; la quatrième et la cinquième embrassent le temps des empereurs, jusqu'à la translation du siège de l'empire à Byzance, qui commence la cinquième époque qui finit à la séparation faite par Théodose, de l'empire d'Orient d'avec celui d'Occident. L'époque sixième se rapporte davantage aux événemens d'Italie, et comprend la fin de l'empire d'Occident et les invasions des barbares qui changèrent en Italie la face des choses et la condition des habitans. Charlemagne, le restaurateur de l'empire d'Occident, commence la septième époque, où paraît le retour vers un meilleur ordre de choses. On arrive ainsi à l'époque huitième ou à la paix de Constantin, en 1183. Alors la stabilité de plusieurs provinces d'Italie s'affermit, en même temps que les sciences, les lettres et les arts sortent de la barbarie. Le couronnement de Charles V, à Bologne, sous le titre de roi et d'empereur, signale la neuvième époque qui mit fin aux guerres et aux dissensions

intestines de la Péninsule. Enfin le dix-huitième siècle comprend la dixième époque. Siècle, dit l'auteur, si fécond en événemens extraordinaires, à jamais mémorable autant par les hommes de génie qui enrichirent les connaissances humaines, que par les grandes et utiles réformes qu'introduisit la sagesse des princes qui gouvernaient l'Italie. Telle est la marche que l'auteur s'est tracée à travers les siècles; il n'a encore publié qu'un volume qui présente les premiers peuples d'Italie à leur berceau. Pour mieux distinguer leurs divisions dans cette haute antiquité, il a joint à ce volume une carte qui montre les lieux habités par ces différens peuples. A. MÉTRAL.

269. *ISTORIA D'ITALIA*. — Histoire d'Italie, par GUICCIARDINI. In-16, édit. stéréot., vol. VII. Prix, 1 l. 24<sup>c</sup>.; Crémone, 1827; De Micheli.

270. *HISTOIRE DE FRANCE*, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, précédée d'un discours préliminaire et d'une introduction historique sur la monarchie française et les causes qui ont amené la révolution; par l'abbé DE MONTGAILLARD, ouvrage faisant suite à toutes les histoires de France publiées jusqu'à ce jour; tome VIII. In-8°. de 30 feuilles, prix, 7 fr. 50 c., Paris, 1827; Moutardier.

Ce vol. va jusqu'au 21 décembre 1819.

271. *RÉFUTATION DU LIVRE DE M. L'ABBÉ DE MONTGAILLARD*, intitulé *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en 1825*; par M.-P. URANELT DE LEUZE. (Prospectus.)

272. *MÉMOIRES HISTORIQUES ET SECRETS* de l'impératrice Joséphine Marie-Rose-Tascher de la Pagerie, première épouse de Napoléon Bonaparte, mis en ordre par M<sup>lle</sup>. M.-A. LENORMAND, seconde édition. (Prospectus.)

273. *VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE*, précédée d'un tableau préliminaire de la révolution française, par l'auteur de *Waverley*, sir WALTER SCOTT; traduite de l'anglais. 9 vol. in-8°, avec portrait; prix, 56 fr. — *Idem*, 18 vol. in-12, avec portrait; prix, 48 fr. pour les souscripteurs. Paris et Londres, 1827; Treuttel et Würtz.

274. *THE LIFE OF NAPOLÉON BUONAPARTE*, with a preliminary view of the French revolution (en anglais) by the autor of *Wa-*

*verley*, sir WALTER SCOTT. 9 vol. in-8<sup>o</sup>, avec portrait. Prix, 67 fr. 50 cent. *Idem*, 18 vol. in-12, avec portrait ; prix, 50 fr. pour les souscripteurs. Paris et Londres, 1827 ; Treuttel et Würtz.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans un prochain cahier.

275. HISTOIRE DE NAPOLÉON, par P.-M. LAURENT, avocat ; 1 vol. in-18 de XV-448 p., avec portraits. Prix, 4 fr. 50 c. Paris, 1827 ; Aucher-Éloy et compagnie.

Au moment où l'attention générale du public est portée sur une composition importante par son sujet et par le nom de son auteur, composition due à la plume d'un écrivain étranger, il ne sera pas sans intérêt de lui comparer l'ouvrage d'un Français, et les personnes qui auront lu les 18 volumes in-12 de sir Walter Scott ne refuseront pas sans doute de parcourir le volume in-18 de M. Laurent. Ce sera d'ailleurs, à quelques jugemens près, une sorte de résumé de leur première lecture. Nous disons *résumé*, non pas que l'ouvrage que nous annonçons ici ait été écrit d'après celui du célèbre romancier écossais : il avait paru plusieurs mois auparavant ; mais parce que les faits principaux de l'histoire de l'homme extraordinaire qui a tenu si long-temps entre ses mains les destinées de la France et celles de l'Europe entière nous paraissent, malgré les dénégations intéressées de quelques écrivains, suffisamment connus et appréciés aujourd'hui, et que tous ceux qui s'occuperont désormais de cette époque historique devront nécessairement, sous peine de manquer à la vérité, se rencontrer dans le récit de ces faits. Or M. Laurent, dans son abrégé, n'a guère pu porter son attention que sur les généralités ; et, quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de donner à son ouvrage un titre discrédité par quelques mauvaises compilations, il n'en a pas moins saisi et habilement imité ce qu'il y avait de réellement bon et de vraiment utile dans ce genre nouveau de composition historique, en imprimant à son livre ce caractère et cette empreinte morale et philosophique qui ont fait distinguer les premiers résumés, écrits par M. Félix Bodin, de cette foule d'ouvrages informes, pour la plupart commandés par des libraires, et que l'on nous a donnés depuis sous le même titre.

La grande histoire de sir Walter Scott a été diversement ju-

gée ; beaucoup de ses lecteurs pensent y avoir trouvé une ample matière à justifier l'idée défavorable qu'ils avaient conçue à l'avance d'un ouvrage historique écrit par un romancier étranger, dont l'impartialité pouvait d'ailleurs être mise en doute, par sa publication des *Lettres de Paul*. Peut-être la plupart de ces lecteurs ont-ils jugé, à leur insu, avec trop de préventions, et n'ont-ils commencé l'examen de cet ouvrage qu'avec le désir de le trouver au-dessous de la réputation de son auteur. Le temps fera justice et de l'engouement sans doute exagéré des uns et des préventions peut-être un peu injustes des autres, et ce n'est pas le lieu d'examiner ici en détail un ouvrage qui demande plus de soins et d'espace, et sur lequel, du reste, un de nos collaborateurs prépare une série d'articles raisonnés dans cette même section du *Bulletin*. Nous n'en avons parlé que pour mentionner la différence la plus marquée qui existe entre cette histoire et celle que nous a donnée M. Laurent, si toutefois les reproches de partialité que quelques critiques ont adressés à sir Walter Scott sont bien fondés. C'est dire assez que l'ouvrage de notre compatriote est surtout remarquable par la sagesse des opinions et l'indépendance des jugemens de son auteur ; ajoutons qu'il est écrit avec une concision et une clarté qui ne sont point les moindres qualités d'un livre de ce genre.

E. H.

276. RECHERCHES SUR L'HISTOIRE RELIGIEUSE, morale et littéraire de Rouen, depuis les premiers temps jusqu'à Rollon ; par Théodore LICQUET. Mémoire couronné par la Société libre d'émulation de Rouen. In-8°. de 83 pages. Rouen, 1826.

En demandant un mémoire sur l'état civil, littéraire et religieux de Rouen avant l'établissement des Normands, la Société d'émulation de cette ville ne devait pas s'attendre à un travail bien considérable. Rouen n'acquiescance que par les Normands. Dans les temps antérieurs c'était une ville peu considérable et sur laquelle on n'a guère de renseignemens. Les légendes, les catalogues des évêques et des abbés de couvens, sont les principales sources d'où l'on peut tirer quelques éclaircissemens. C'est aussi à ces matériaux épars que M. Licquet a eu recours. Une partie de son mémoire est employée à combattre des auteurs modernes, et à relever leurs erreurs. Cela est toujours un gain pour l'histoire.

D—c.

277. **ISOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES**, ou Collection de *fac-simile* de lettres autographes et de signatures dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque du Roi, aux Archives du royaume, dans les collections particulières, publiées par MM. DE CHATEAUGIRON, DUCHESNE aîné, etc. In-4°. Livraisons 1 à 4, 24 fac-simile par livraison; prix, 5 fr. chacune. Paris, 1827; Treuttel et Würtz, Firmin Didot, etc.

Le prospectus de cette utile entreprise, inséré dans notre cah. de févr. dern, p. 191, a fait connaître à nos lecteurs le but que ses éditeurs se sont proposé. Dans tous les temps on a recueilli les débris de l'existence physique des grands hommes, et le respect qu'on y attache généralement a quelque chose de moral qui le rend honorable pour celui qui en est capable. Ceux encore qui croient au système physiognomique de Lavater, et qui attachent aussi quelque curiosité d'observation au tracé de l'écriture des personnages dont le caractère ou l'esprit s'éleva au-dessus du niveau commun, trouvent dans une collection telle que l'*Isographie*, d'amples matériaux pour leurs recherches. Du reste, ce genre de collection a un autre sorte de mérite, et c'est sous ce rapport, ce me semble, qu'elle doit surtout être considérée, c'est-à-dire sous le rapport de l'histoire. Il ne me paraît pas douteux que l'*Isographie* sera un véritable recueil de documens historiques, où les écrivains futurs chercheront une foule de faits, de dates et autres renseignemens, car toutes les lettres que les éditeurs publient en offrent quelques-uns, et ceci résulte du soin qu'ils mettent à choisir parmi les écrits du même personnage, celui qui présente le plus de choses d'un intérêt général ou les anecdotes les plus piquantes. Ayant sagement exclu les lettres des personnages vivans, toutes les convenances sont respectées, et si les morts en parlent dans les pièces aujourd'hui publiées, il n'y a point de scandale à redouter, le caractère des éditeurs est leur plus soigneuse censure. Les quatre livraisons que nous annonçons contiennent 96 autographes, presque tous lettres ou pièces entières, les simples signatures n'étant employées qu'à défaut d'autre document. On y trouvera des noms qu'on pourrait croire fort étonnés de se trouver ensemble, mais cette variété même est une chance de plus pour le succès de cette galerie historique. On y trouve Boufflers, Calvin et la reine Christine; Collin



d'Harleville, Comines et le Père Lachaise ; Charles Stuart , Hérault de Sechelles et Robespierre ; Linné , Agnès Sorel et M<sup>me</sup>. de La Vallière ; Canova , Catherine de Médicis et le capucin Chabot conventionnel ; Euler , Charles IX et Franklin , Lavater , René d'Anjou et Saintrilles. Il y a un peu de tout en fait de célébrités encore reconnues. Les éditeurs se sont montrés inexorables pour les médiocrités , on leur doit cette justice au moins après leur mort. L'intérêt de la collection s'accroîtra par cette sévérité ; la parfaite exécution des planches assurera aussi son succès , et l'isolement de chacune d'elles de toute sorte de série numérotée , laissera aux acquéreurs la faculté de classer l'*Isographie* selon leurs goûts ou l'intérêt de leurs études : on a donc tout fait , sous tous les rapports , pour rendre cette importante collection digne des suffrages et des succès qu'elle a obtenus. Nous rendrons compte des livraisons suivantes dans l'ordre de leur publication. C. F.

---

#### MÉLANGES.

278. SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA. — *Séance du 4 janvier 1826.* — Il est fait lecture d'une lettre de M. Hutchinson , contenant une description des débris de Gurrah Mundelah , ayant pour objet de donner l'explication de l'inscription trouvée sur ce monument par le capitaine Fell , et dont il a paru une traduction dans le dernier volume des *Recherches asiat.* (V. *Bull.*, t. VII, n<sup>o</sup>. 406.) Le cap. Fell avait négligé d'indiquer la situation locale de cette inscription ; M. Hutchinson annonce qu'elle est gravée sur une pièce de marbre bleu fixée dans l'enfoncement de la face extérieure et septentrionale du mur d'un temple situé à environ 80 verges , à l'ouest du palais de Ramnuggur que l'on découvre à environ 16 milles au-dessus du fort de Mundelah sur la rive gauche de la rivière de Nerbudda. Gurrah Mundelah est à environ 58 milles de Jubbulpore. On y arrive par une route très-ordinaire qui passe sur de hautes montagnes couvertes de forêts de halliers , et traverse des vallées , en apparence du sol le plus fertile , mais totalement incultes. Ces halliers sont infestés de tigres. Le fort et la ville de Mundelah tombent en ruines. Le palais de Ramnuggur , qui passe pour avoir été le château de plaisance des rois Gaand'h,

est à environ cent verges du bord élevé de la rivière de Nerbudda. Ce palais est, dit-on, un édifice superbe et d'une grande étendue, mais tombant de vétusté.

Le secrétaire lit un extrait, fait par lui-même, du *Kurma Purana*. Le *Kurma* ou *Kaurma Purana* se trouve compris au nombre des 18 grands ouvrages connus sous le nom de *Purana*; mais tel qu'on l'a rencontré jusqu'à ce jour, celui dont il s'agit ici offre un caractère d'authenticité un peu équivoque. Il concorde, sous le double rapport du sujet et de l'ordre des matières, avec des manuscrits écrits, comme le *Purana*, suivant les alphabets de Devanagari, de Bengali et de Telinga, en usage à Benarès, au Bengale, et dans le Deccan: ce qui prouve par conséquent que le même ouvrage est reçu dans différentes parties de l'Inde, comme le véritable *Purana*. D'un autre côté, les exemplaires consultés sont au nombre d'environ 6,000 *Slokés*, et il est dit dans les *Puranas* de *Bhagarat* et de *Matsya*, que le *Kaurma Purana* contient 17,000 vers; l'*Agni*, toutefois, n'en annonce que 8,000; et peut-être cette différence prouve-t-elle peu ou point. Dans tous les cas, une objection plus solide, c'est le témoignage de l'ouvrage même, lequel s'annonce très-positivement pour être l'un des 4 *Sanhitas*, c'est-à-dire recueils ou abrégés des *Puranas*. M. Wilson paraît regarder comme étant plus probable, que l'ouvrage appelé le *Kurma Purana* est, non point un *Purana* original et véritable, mais bien un abrégé ou sommaire de cet ouvrage; abrégé qui paraîtrait avoir remplacé l'original, par conséquent perdu; en sorte qu'il ne saurait être fait de comparaison de l'un à l'autre.

Le 1<sup>er</sup>. chapitre contient, comme d'ordinaire, l'exposition des 5 sujets d'un *Purana*, et des relations succinctes et partielles de la création du monde, tant primitif que secondaire; des généalogies de quelques princes des races solaires et lunaires et de la maison d'Yadu, ainsi que de l'arrangement des *Manwantaras*. Cet ouvrage nous apprend, à l'égard de la création de l'univers, d'une part, qu'elle fut consommée en sept efforts successifs, et que le 7<sup>e</sup>. fut celle de l'homme; et, dans un autre passage, qu'elle produisit 5 ordres d'êtres distincts; savoir: les dieux, les sages, les premiers parens et leur lignée, et les choses inanimées. La 1<sup>re</sup>. série se compose de la matière, des élémens et de la lumière de la terre, des animaux, des dieux, des hommes, des génies, et de ce qu'on appelle la création de

Kaumara ou celle de Sanaka, Sananda, Sanata et Sanatkumara, fils spirituels de Brahma. Le dernier est plutôt une addition inusitée au nombre des fils de Brahma.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas de suivre M. Wilson dans tous les détails de son analyse; mais, en résultat, il tient pour démontré que le *Kurma Purana* ou *Sanhita*, quel que puisse être, d'ailleurs, le livre dont il s'agit ici, est évidemment le livre textuel d'une secte particulière, composé dans la vue de recommander le culte de Mahadera, non comme une religion exclusive, mais bien comme un culte qui mérite la préférence sur tous les autres, et de faire reconnaître le mérite supérieur du rituel d'Yoga. Cette dernière particularité semble donner lieu de supposer, comme un fait probable, que ce recueil est un ouvrage d'une certaine antiquité, et qu'il est au moins antérieur au 10<sup>e</sup>. siècle. Il ne saurait, toutefois, être d'une époque très-reculée; et en effet, à en juger par son texte, il est évidemment postérieur à tout le système hindou; car il y est fait mention non-seulement des *Vedas*, des *Puranas* et des *Upapuranas*, ainsi que des codes de *Menoo* et d'*Yajnaralkya*, mais encore des ouvrages des *Tantrikas* et des *Jainas*. (*Asiat. Journ.*, juill. 1826, p. 57.)

279. ACAD. ROY. DE TURIN. — Dans la séance tenue le 31 mai dernier, par la classe des sciences morales, historiques et philologiques, le comte Napione a lu une addition à sa 2<sup>e</sup>. dissertation sur le manuscrit d'Arona de *Imitatione Christi*; M. Peyron a lu une notice de *Nummis Alexandrinis*; le chev. Manno a continué la lecture de sa Notice sur le ministère du comte Bogin par rapport à la Sardaigne. (*Journ. de Savoie*; 1827, n<sup>o</sup>. 24.)

280. SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. *Analyse des Séances de 1827. Janvier.* — M. Vergniaud Romagnesi d'Orléans, et le prince de Labanof offrent à la Société, le premier, la 4<sup>e</sup>. livraison de l'*Album du Loiret*, qu'il publie (réunie aux 3 premières elle deviendra le sujet d'un rapport), et le second un *Recueil de pièces historiques sur la reine Anne ou Agnès*, épouse de Henri I<sup>er</sup>., roi de France, et fille de Jaroslaff I<sup>er</sup>., grand-duc de Russie, avec une notice et des remarques dont le prince de Labanof est l'auteur. — Au sujet du procès-verbal de la découverte d'un *poignard antique en bronze*, trouvé dans le sein

du rocher de Crussol (Ardèche), M. *Berriat Saint-Prix* communique à la Société un n°. du *Magasin encyclopédique* de M. *Mil-lin*, t. III, p. 119, intitulé : *Mémoire sur un poignard de bronze antique trouvé dans le rocher de Crussol*, par M. *Artaud*, directeur du Conservatoire des arts à Lyon. Après une discussion, ce procès-verbal est renvoyé à la commission des mémoires.

Le président présente le Bulletin de la Société littéraire de Poitiers. Il y est question d'un rapport fait par M. de la *Liborlière* sur un *crapaud vivant trouvé dans un tronc d'arbre*. Ce fait, qui est positif et à la connaissance personnelle de M. de la *Liborlière*, réfute l'opinion de M. *Vallot* insérée dans le procès-verbal de la séance publique de l'Académie de Dijon. A la suite de ce rapport sont des particularités en harmonie avec l'assertion de M. de la *Liborlière*. Dans les mines de houille, dit-on, il n'est point rare de rencontrer des abeilles qui ne sont qu'engourdis ; à la *Spezzia*, dans la Rivière de Gênes, il existe des carrières de marbre et dans cette pierre se trouvent des coquillages vivans de l'espèce des moules. L'assemblée sans vouloir prendre aucune part à une discussion relative à l'histoire naturelle, liée indirectement à l'étude des époques anciennes, question qui divise encore les savans, se borne à ordonner la mention des faits dans son procès-verbal.

*Février*. — M. *Legonidec*, correspondant de la Société, à Angoulême, adresse un exemplaire de sa *traduction en breton du petit catéchisme de Fleury*; traduction de laquelle il a eu soin d'écartier les mots français qui se sont glissés dans le patois breton, afin de conserver cet idiome dans toute sa pureté. M. de la *Querrière* fait hommage d'un petit *Traité de prosodie normande* qu'il vient de publier, Rouen, 1826; M. *Farcy*, d'un *aperçu philosophique des connaissances humaines au XIX<sup>e</sup>. siècle*, Paris, 1827; M. *Etienne fils*, de son *Résumé de l'histoire de Lorraine*, Paris, 1827; M. *Charles Malo*, du *Livre mignard ou la Fleur des fabliaux*, Paris, 1827; et M. *Gaill. Brewer*, correspondant à Cologne, de plusieurs cahiers de la *Chronique de la rive gauche du Rhin et de Cologne*. — MM *Duvivier*, conseiller de préfecture et conservateur des antiquités des Ardennes; le *prince de Labanof*, et le *comte de Montlosier* sont nommés correspondans de la Société.

*Mars*. — M. *Mangon de la Lande*, correspondant, transmet à la société une note étendue dans laquelle il a pour objet de

prouver que c'est à *Gien* qu'il faut placer l'ancienne *Genabum* dont parle Jules-César. Cette note servant de réponse à quelques éclaircissemens demandés par M. *Alex. Barbié du Bocage*, la Société désire qu'il en prenne connaissance avant d'en faire l'objet d'une délibération. — Le baron de *Ladoucette*, chargé par la Société de prendre des renseignemens sur le *château de Coucy*, qui fait partie des domaines de Mgr. le duc d'Orléans, donne connaissance des démarches qu'il a faites. M. *Berriat Saint-Prix*, rappelle à ce sujet qu'il existe dans la bibliothèque de Grenoble un manuscrit qui traite de ce château. M. *Bottin* lit une note sur la réclamation faite par M. de *Ladoucette* relativement au passage du compte rendu des travaux de la Société (t. VII de ses Mémoires) où il parle de *Mons-Seleucus*. — M. *Berriat Saint-Prix* présente quelques observations sur la *Sainte-Chapelle de Pourges*, où Boileau avait dans les premières éditions de son *Lutrin*, placé la scène de son poëme. D'après les renseignemens que M. *Berriat* s'est procurés, et qu'il est fondé à croire exacts, ce lieu prétendu, qui devrait se trouver dans les environs de Montlhéry, n'est connu de personne dans le pays, le nom même est entièrement ignoré. Tout porte donc à le regarder comme imaginaire (1). — Conformément aux dispositions du règlement, on procède au renouvellement du bureau de la Société. M. *Berriat Saint-Prix* est élu président, M. *Amédée Jaubert*, premier vice-président, le baron de *Ladoucette*, second vice-président, M. *Fr. Drojast*, secrétaire annuel, et M. *A. Barbié du Bocage*, secrétaire adjoint. — Dans la séance suivante, M. *Drojast*, rapporteur de la commission du règlement, donne lecture du règlement modifié et les motifs des changemens apportés. La discussion doit en avoir lieu dans l'une des prochaines séances. — M. *Ainsworth*, correspondant, adresse à la Société sa notice sur un *sceau* en bague trouvé à Mont-de-Marsan : (il avait déjà mis cette bague sous les yeux des membres de la Société); le baron de *Férussac*, son examen analytique de la

---

(1) Il paraît que d'après les plaintes des chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris, Boileau plaça la scène à Bourges; mais comme on se plaignit aussi à Bourges, l'auteur gratta dans les exemplaires un trait du B, en sorte que Bourges fut transformée en *Pourges*, où l'on était bien sûr que personne ne réclamerait.

conférence de l'évêque d'Hermopolis, dans laquelle *Moïse est considéré comme historien*; M. Depping, l'extrait fait par lui de la notice géographique, statistique et historique de M. A. Sterling, sur le *Cuttack* ou *Orissa* proprement dit dans l'Inde; M. Ch. Malo, une *Histoire des Juifs* depuis la destruction de Jérusalem. — MM. Lerouge et Drojat rendent compte, le premier du *Résumé de l'Histoire de Lorraine*, par M. Étienne, le second de l'*Aperçu des connaissances humaines au XIX<sup>e</sup>. siècle*, par M. Farcy. Le rapport de M. Lerouge, renfermant des aperçus intéressans pour l'archæologie, sera déposé aux archives. — M. de la Quérière, correspondant à Rouen, écrit qu'il vient de faire mouler les portraits de François I<sup>er</sup>. et de Henri VIII, existant à l'hôtel de Bourgtheroulde à Rouen. Il en adresse une épreuve à la Société des antiquaires. — M. Eusèbe Salverte donne communication d'une notice sur les *antiquités de Corre*, en Franche-Comté. — M. Rolle fait la deuxième lecture de l'extrait de son ouvrage sur le *Culte de Bacchus*; renvoyé à la commission d'impression. — M. Dulaure lit un rapport sur le *Livre mignard*, ou *la Fleur des fabliaux*, publié par M. Ch. Malo.

281. TOULOUSE. — SUJET DE PRIX PROPOSÉ PAR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ETC. DE TOULOUSE pour 1828.

L'académie rappelle que le sujet du prix proposé pour l'année 1828, est la question suivante : A laquelle des deux littératures grecque ou latine, la littérature française est-elle le plus redevable ? Le prix est une médaille d'or de 500 fr. Les lettres et paquets doivent être adressés francs de port au secrétaire perpétuel de l'Académie.

282. BORDEAUX. ACADÉMIE ROY. DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX. Séance du 31 mai 1827. (Extrait de son programme.)

Deux mémoires ont été présentés pour concourir aux prix proposés sur cette question : « Déterminer l'influence qu'eut Charlemagne sur le progrès des lumières, et déterminer de même quelle fut celle de François I<sup>er</sup>. » Le prix a été adjugé au mémoire n<sup>o</sup>. 2, ayant pour auteur M. J.-A. DESTOR, avocat à Bordeaux.

Dans le but d'encourager les études et les recherches grammaticales, l'académie décerne une médaille à M. HISIGOYEN, pro-

fesseur de grammaire à Bordeaux, auteur d'un ouvrage manuscrit intitulé : *Essai sur les rapports désignés par les prépositions et les conjonctions entre les phrases, les membres d'une phrase et les mots.*

283. DE LA VIE DE PHIDIAS, mémoire lu à la Soc. roy. de Goettingue, par le prof. MÜLLER. (*Goetting. gelehrte Anzeig.* 1825, n<sup>o</sup>. 103.)

Avant Phidias l'art s'efforçait d'imiter la nature, mais ces essais n'étaient pas assez purs; on tenait d'ailleurs à des formes de convention et de tradition; les figures ne manquaient pas de beauté et d'un certain caractère, mais le visage était sans expression. Le génie incomparable de Phidias qui était à la fois sculpteur, peintre, mouleur et *toreutes*, secoua les chaînes de l'habitude, sans toutefois créer le style idéal. Son âme enthousiaste le poussa à reproduire dans ses ouvrages, la nature avec noblesse et pureté, et sans altération. Cette imitation fidèle n'exclut pas la grâce, et le reproche d'un style sévère et dur que donnent à Phidias quelques modernes, ne lui a point été fait par l'antiquité; le Jupiter olympien de Phidias exprimait la douceur et l'aménité. Comme plusieurs observations de M. Müller sont fondées sur les bas-reliefs du Parthénon actuellement conservés à Londres, M. Muller prouve qu'on ne peut les attribuer qu'à Phidias; il convient qu'on y reconnaît plusieurs styles et des manières diverses, les statues des frontons étant faites de main de maître, tandis qu'on remarque un travail plus ancien, plus raide aux hauts-reliefs des métopes et à quelques endroits des bas-reliefs. L'auteur explique cette différence par la circonstance que Phidias employa à ses travaux quelques élèves qui avaient été formés dans les écoles plus anciennes d'Hegias et de Critias.

D—c.

#### ERRATA.

Mai 1827. — Pag. 372, lig. 3, à partir d'en bas, lisez  $\frac{1}{12}$ , au lieu de  $\frac{1}{7}$ , comme dans le texte grec; — page 376, ligne 22, même correct.

Juin. — Pag. 445, lig. 19, *originaires de chez*, lisez *originaires chez*; — pag. 446, lig. 28, *adoptées*, lisez *adoptéc*; — pag. 447, lig. 12, *renfermés*, lisez *renfermée*.

Juillet. — Pag. 113, l'article qui porte les nos. 103 à 105 devait être signé des lettres G—Y.; — p. 126, avant-dernière ligne, *su créer*, lisez : *su se créer*.

Août. — Pag. 176, lig. 32, *sapagni*, lisez : *sapagui*.

Table des matières.

TABLE  
DES ARTICLES DE CE CAHIER.

*Philologie, Ethnographie.*

<i>Grammatik des biblisch. und targumisch. chaldaismus</i> ; G.-B. Winer. . . . .	193
Quelques lignes sur les sciences des Indiens; Garcin de Tassy. . . . .	Ib.
<i>Viasa. Ueber die philosophie, mythologie, etc.</i> ; Othmar Frank. . . . .	195
Note sur un manuscrit sanscrit, intitulé <i>Sahityavidyadhani tika</i> . . . . .	196
<i>Corporis radicum sanscritarum prolusio</i> ; F. Rosen. . . . .	Ib.
Lettre sur une inscription sanscrite à Guzarate. . . . .	Ib.
Théorie du Sloka; A.-L. Chezy. . . . .	Ib.
<i>Jadnadatta badha</i> . . . . .	197
<i>Manava dharmas shastra, or the Instit. of Manou</i> ; Chamney Hangton. . . . .	198
<i>Remarks on prof. Lee's vindication of his edition of Jones's persian grammar</i> . . . . .	199
<i>Arethi moallaca</i> ; J. Vullers. . . . .	202
Miroir des pays; Moris. . . . .	204
Grammaire de Denys de Thrace; Cirbied. . . . .	205
<i>Scriptorum veterum nova collectio</i> , Maj. . . . .	207
<i>Sanchoniathonis Berytis, etc.</i> ; J.-C. Orellius. . . . .	209
<i>Joannis Tzetzae historiar. variar. chiliades græcæ</i> ; Th. Kiesslinger. . . . .	210
<i>Anaxagoræ Clazomenii fragmenta, etc.</i> ; E. Schaubach. . . . .	211
<i>Jahrbücher für Philologie und Pädagogie</i> ; John. . . . .	212
Enseignement universel; J.-P. Coquilhat. . . . .	213
<i>Catoniana</i> ; Alb. Lion. . . . .	Ib.
<i>Über den Kunstcharacter des Tacitus</i> ; Süvern. . . . .	214
<i>Cornelii Nepotis quæ extant, etc.</i> ; van Staveren. . . . .	215
Coup d'œil sur l'emploi de la langue latine dans les actes anciens; Berriat Saint - Prix. . . . .	216
<i>An analytical dictionary of the english language</i> ; David Booth. . . . .	Ib.
Observations sur le nouveau système d'orthographe portugaise; Rodr. Ferreira. . . . .	217
Matériaux pour servir à l'histoire des dialectes de la langue franç. . . . .	Ib.

*Mythologie.*

Analogie entre Boudha et Mercure; N. Westendorf. . . . .	218
<i>Die Mythologie des jâpetischen geschlechts</i> ; Volker. . . . .	220
Conjecture sur les anciens habitans de la Grande-Bretagne; Co- quebert de Montbret. . . . .	221

*Archéologie, Numismatique.*

Lettre sur le sarcophage égyptien rapporté à Londres par Belzo- ni; Cumberland. . . . .	222
Histoire des vins anciens et modernes; Alex. Hinderson. . . . .	Ib.
<i>De castrorum romanorum forma</i> ; G.-F. Rettig. . . . .	226
<i>Beschreibung böhmischer und deutscher Alterthümer</i> ; J. Émile. . . . .	227
Villa romaine à Lettleton. . . . .	228
Antiquités romaines à Londres. . . . .	229
Fouilles près de Montmédy. . . . .	Ib.
Souscription pour la recherche et la découverte des antiquités dans l'arrondissement de Dieppe. . . . .	230
Le blason moderne est un fragment de l'écriture hiéroglyphique égyptienne. . . . .	235



<i>Rugens metallische Denkmæler</i> ; Ferd. Picht. . . . .	Ib.
Anciennes peintures dans l'abbaye de Westminster, . . . . .	236
Double fond dans l'église de Belon, en Bretagne. . . . .	237
Description de sceaux anciens existans à Hengravn. . . . .	238
Inscription sanscrite; Taylor. . . . .	Ib.
<i>Inscriptiones græcæ vetustissimæ</i> ; H.-J. Rose. . . . .	239
Sur l'article Syracuse du voyage de M. Munter en Sicile. . . . .	Ib.
Lettre à D. Aug. Gallo sur deux inscript. grecques; Salv. Morso. . . . .	240
Observation sur un fragm. antiq. des fastes consul.; Cardinali. . . . .	Ib.
Observations sur une inscription latine; Cardinali. . . . .	241
Médailles ant. des rois du Bosphore cimmérien; J. Stempkovsky. . . . .	242
De la rareté et du prix des médailles romaines; T.-L. Mionnet. . . . .	244
<i>Delle tessere degli spettacoli romani</i> ; Morcelli. . . . .	246
Sur quelques tessères romaines d'amphithéâtre; Cardinali. . . . .	247
<i>Spiegazione d'una gemma etrusca del museo reale di Parigi</i> ; F. Orioli. . . . .	Ib.

#### Histoire.

Remarques sur les 6 <sup>e</sup> . et 7 <sup>e</sup> . chapitres de l'histoire de l'Inde britannique, V. Kennedy. . . . .	248
Les momies considérées dans leurs rapports avec l'état sanitaire de l'Égypte; Pariset. . . . .	249
Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les Oasis, etc.; J.-R. Pacho. . . . .	252
<i>Geschichte der pythagorischen Philosophie</i> ; H. Ritter. . . . .	258
<i>Handbuch der Kirchengeschichte</i> ; J.-J. Ritter. . . . .	259
<i>Geschichte und Litteratur der kirchengeschichte</i> ; C.-F. Stœudlin. . . . .	Ib.
<i>De relig. christiana a sexu muliebri per connubia propag.</i> ; Kneschke. . . . .	260
Histoire des Vaudois des vallées du Piémont; H. Rietveld. . . . .	Ib.
<i>Die Morgenlaendische griechisch russische Kirche</i> ; H.-J. Schmitt. . . . .	261
Sur la fondation de la ville de Vilna; Roussof. . . . .	262
Recueil historique et critique pour l'histoire de la littérature polonaise; comte de Tenezin Ossolinski. . . . .	263
Histoire des invasions des Hongrois dans l'Italie et la Carinthie; F.-H. Richter. . . . .	266
<i>Geschichte des Tempelherrenordens</i> ; W.-F. Wilecke. . . . .	268
<i>Geschichte der Deutschen</i> ; C.-M. Menzel. Rauschnik. . . . .	269
<i>Storia della Sassonia</i> ; G.-B. Umpecando. . . . .	270
<i>The life of king Arthur</i> ; Stephen Risson. . . . .	271
Documens relatifs à l'état présent de la Grèce. . . . .	Ib.
<i>Le dieci epoche della storia d'Italia</i> ; A. Quadri. . . . .	275
Histoire de Napoléon; P.-M. Laurent. . . . .	277
Rech. sur l'histoire relig., morale et littér. de Rouen; T. Licquet. . . . .	278
Isographie des hommes célèbres; de Châteaugiron, Duchesne aîné, etc. . . . .	279

#### Mélanges.

Société asiatique de Calcutta, 280. — Acad. roy. de Turin, 282. — Société roy. des antiquaires de France, ib. — Acad. royale des sciences de Toulouse; prix proposé, 285. — Acad. royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, ib. — De la vie de Phidias; Muller. . . . .	286
--	-----

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

284. DE PENTATEUCHI VERSIONIS SYRIACÆ, QUAM PETCHITO VOCANT, INDOLE, commentatio critico-exegetica; par L. HIRZEL, Dr. en phil. Gr. in-8. de 132 p. Leipzig, 1825; Reclam. (*Wissenschaftl. Zeitschrift*; Bâle, 1825, 3<sup>e</sup>. année, cah 3, p. 137. — Voy. le *Bulletin* de déc. 1826, n<sup>o</sup>. 408.)

L'auteur aborde en premier lieu les passages les plus difficiles du Pentateuque, afin d'en examiner la traduction syriaque sous le rapport exégétique. Il démontre ensuite, par de nombreux exemples, les inexactitudes de la traduction, et fait ressortir les additions, les omissions et les périphrases vicieuses du traducteur. Viennent ensuite des recherches curieuses, relatives à la comparaison de la traduction syriaque avec la traduction grecque des Septante. Cet examen met en évidence que ces 2 traductions coïncident entre elles, tant sous le rapport des explications, que sous celui des déviations du texte hébraïque. L'auteur s'attache à expliquer cette circonstance, en avançant que les altérations bibliques proviennent de la traduction d'Alexandrie, très-estimée chez les Syriens, et qui, d'après lui, peut avoir été la cause des changemens que la traduction syriaque a éprouvés plus tard; ou bien que le traducteur syrien a fait usage d'un Pentateuque qui avait beaucoup de ressemblance avec celui qui a servi de guide aux Septante et au traducteur samaritain. Enfin, l'auteur examine si le traducteur syriaque était juif ou chrétien. Il se prononce pour le dernier cas, et observe, pour appuyer son opinion, que la traduction d'un

passage important pour les Juifs, relatif aux animaux impurs (3, M. 11), était tronquée et rendue avec beaucoup d'inexactitude.

285. LES MILLE ET UNE NUITS, contes arabes, traduits en français par GALLAND. Nouv. édition, entièrement revue sur les textes originaux, accompagnée de notes, et augmentée de plusieurs nouvelles et contes, traduits des langues orientales, par M. DESTAINS; précédée d'une notice historique sur Galland, par M. Charles NODIER. 6 vol. in-8., ornés de grav. Prix, 45 fr. Paris, 1827.

Ce recueil renferme, suivant le prospectus, non-seulement les contes traduits par Galland, mais encore tous ceux qu'il a été possible de reproduire, soit d'après les textes arabes, soit d'après les versions anglaises. Ces nouveaux contes forment le 6<sup>e</sup>. et dernier volume. L'ouvrage sort des presses de M. Crapelet. Il est orné de vignettes gravées par Robinson et Finden, habiles graveurs anglais, d'après les dessins de Westall.

286. DER KORAN, etc. — Le Coran et les Osmands en 1826; par Alexand. MÜLLER. In-8. de viij et 245 pag. Prix, 20 gr. Leipzig, 1827; Baumgärtner. (*Allgem. Repertor.*, de Beck; 1827, vol. 2, cah. 2, n<sup>o</sup>. 8, p. 119.)

S'il en faut croire le journal cité, l'ouvrage que nous annonçons est plutôt un livre amusant qu'un écrit instructif, composé sur un plan systématique. L'auteur, n'ayant pas classé les matières qu'il y a traitées, a dû nécessairement se répéter quelquefois. Au reste, c'est une production qui répond parfaitement au goût du jour, et dont l'intérêt est augmenté par le récit des dispositions ultérieures du sultan dans l'administration, et des événemens les plus remarquables dans ces derniers temps.

L. D. L.

287. VORLÄUFIGER BERICHT, etc. — Rapport préliminaire sur les nouveaux manuscrits orientaux acquis par la bibliothèque de l'Acad. impér. des sciences de Pétersbourg; par M. DE FRAEHN. In-8. de 18 p. Pétersbourg. (*Allgem. Liter. Zeitung*; févr. 1827, n<sup>o</sup>. 42, p. 332.)

L'auteur, honorablement connu par son érudition dans la littérature orientale, rappelle d'abord les encouragemens qui

ont favorisé l'étude des langues asiatiques sous l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>. Dès le commencement du règne de ce prince, on établit dans toutes les universités de Russie une chaire pour les langues orientales; plus tard on en créa même deux à l'université de Saint-Pétersbourg. Le collège impérial des affaires étrangères eut son propre institut pour ces langues; il devait procurer à la diplomatie russe les drogmans nécessaires pour l'Orient. On établit à Arenbourg une école militaire importante sous plus d'un rapport: on y enseigne en même temps les langues arabe, tatare et persane. L'archæologie orientale étant devenue une science spéciale, l'Académie de Saint-Pétersbourg forma le Musée asiatique, destiné à conserver tous les monumens orientaux, principalement ceux qui ont été trouvés en Russie, et à offrir une collection de matériaux nécessaires à l'étude de la littérature orientale. Ce Musée a été enrichi d'environ 500 manuscrits arabes, turcs ou persans qu'on avait tirés de Bagdad, autrefois le centre classique de l'érudition mahométane. Une seconde collection, non moins importante, d'environ 200 manuscrits, pour la plupart arabes, a été récemment envoyée au même Musée. Il y a quelque temps que la même Académie a fait l'acquisition d'une très-belle collection d'antiquités égyptiennes, destinées à former le noyau du Musée égyptien qu'on vient d'établir.

Déjà, en 1819, M. Fræhn avait fait connaître au public la première collection des manuscrits de cette bibliothèque. Le rapport que nous annonçons aujourd'hui concerne la seconde collection. Elle provient de la même source que la première, ayant été formée par les soins de M. Rousseau, alors consul-général français à Bagdad, aujourd'hui à Tripoli. Elle est également riche en productions rares et importantes de l'érudition mahométane et arabe. Parmi les ouvrages historiques de cette collection, on distingue le grand ouvrage d'Achmed *Maccari*. Le nom de cet auteur s'écrit ordinairement *Mocri*; M. Fræhn rectifie l'inexactitude de ce nom par l'observation suivante: l'épithète de cet auteur, dit-il, n'était pas *Mocri* (ce qui signifie lecteur du Coran), mais *Maccary*. Maccare est un grand village dans le district de Telemsan, d'où les ancêtres de Maccari ont tiré leur nom, bien que ce dernier fût né et élevé dans la ville de Telemsan. Cette rectification de l'auteur se trouve justifiée par

les données de l'auteur anonyme de la biographie de Maccari, laquelle se trouve également au Musée. L'ouvrage historique dont nous venons de parler porte le double titre suivant : *Odeur suave du rameau verdoyant d'Andalousie* et *Histoire du visir Lisan-Eddin*. C'est un in-folio de 1508 pages, d'une écriture serrée. Ce travail date du commencement du XVII<sup>e</sup>. siècle. La seconde moitié du titre appartient à la plus forte partie de l'ouvrage, consacrée à la vie d'un des plus grands hommes d'état qu'aient eus les Arabes, et qui vécut dans le XIV<sup>e</sup>. siècle. Outre l'histoire politique de l'Espagne, depuis la conquête de ce pays par les Arabes jusqu'à la fin de leur domination, la première partie du manuscrit offre aussi une description physico-géographique de ce pays. Cette partie est surtout importante sous le rapport de l'histoire particulière du savant Arabe. Ce manuscrit, comme tous les travaux littéraires des mahométans, est parsemé de poèmes ou de tirades. Son introduction est écrite dans un style brillant, car l'auteur passait dans son temps pour un des savans les plus éloquens. Quand il tenait un discours, dit son biographe, on eût dit que c'était Utarid (Mercure) même descendu du ciel. Cet ouvrage n'a encore été mis à profit, et en partie seulement, que par Cardonne et Shakspeare; c'est le même dont parle Conde dans l'avant-propos de son *Historia de la Domination de los Arabes en España*, en se plaignant de n'avoir pu le consulter, attendu qu'il manque à la riche bibliothèque de l'Escurial. Le second ouvrage historique de cette collection, est celui d'*Ebn Khaldoun*. Ce beau manuscrit, dit M. Fræhn, renferme, outre les prolégomènes, la première partie de l'ouvrage proprement dit, sans en contenir toutefois la 6<sup>e</sup>. section en entier; inconvénient qui se rencontre dans la plupart des manuscrits parvenus en Europe. La seconde et la troisième partie de l'ouvrage du savant Ebn Khaldoun (mort en 1404) manquent encore à toutes les bibliothèques de la chrétienté, et il serait fort à désirer que nos voyageurs et agens diplomatiques se donnassent la peine de les découvrir. M. de Fræhn se propose de publier sous peu une liste des ouvrages orientaux, importans surtout sous le rapport de l'histoire et de la géographie, afin de mettre en mesure les voyageurs et chargés d'affaire dans l'Orient, d'apprécier les manuscrits arabes, persans et turcs, qui peuvent être de quelque importance pour les bibliothèques de

l'Europe. Il aura soin d'y placer les deux parties qui manquent à l'ouvrage d'*Ebn Khaldoun*. Parmi les ouvrages philologiques de la collection, on distingue entre autres le Dictionnaire de *Dscheuhery*. M. Frähn remarque à son sujet que ni le *Dictionnaire arabe-latin de Golius*, qui a principalement consulté *Dscheuhery*, ni *Wanculi*, qui l'a traduit en turc, n'ont rendu superflu l'original; car l'un et l'autre ont omis les locutions introduites par différens poètes, et que *Dscheuhery* a eu soin de reproduire. Il est incontestable que cette omission offre un très-grand inconvénient, vu qu'il ne faut pas considérer les ouvrages poétiques sous le seul rapport de l'art, mais encore sous celui de la philosophie et de l'histoire. Les poèmes orientaux célèbrent souvent les louanges des contemporains de l'auteur, ou les événemens de leur temps: notions importantes qu'on chercherait en vain dans les annales mahométanes. Les commentaires de ces poèmes renferment également un grand fonds de matériaux précieux, tant sous le rapport philologique que sous celui de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie.

L. D. L.

288. AUCTARIUM LEXICORUM GRÆCORUM præsertim thesaur. Gr. L. ab Henr. Stephano conditi; editore F. OSANNO, prof. Gies-sensi: insunt anecdota Græca. In-4. de xvj et 353 p. Darmstadt, 1825; Leske. (*Jena. allgem. Liter. Zeitung*; 1826, supplém., n° 95, p 355.)

L'utilité de ce complément, du *Trésor d'Étienne*, est sans doute incontestable, mais on reproche à l'auteur de n'avoir pas consacré à son livre tout le temps qu'un travail de cette nature eût exigé. Il a négligé entre autres choses d'expliquer le sens et la signification des mots.

289. HOMERI ODYSSEA, cum interpretationis Eustathii et reliquorum Grammaticorum delectu suisque commentariis edidit D.-C.-G. BAUMGARTEN-CRUSIUS. 5 vol. in - 8. Leipzig, Hartmann. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; mai 1827, n°. 120, pag. 953—961.)

Cette édition est spécialement destinée aux écoles. L'éditeur s'est servi du texte de Wolf, et a fait un choix des scholies qui lui ont paru les plus convenables pour expliquer l'*Odyssée*.

290. DIE HOMERISCHEN HYMNEN. — Les Hymnes d'Homère, traduits en allemand et accompagnés de remarques; par K. SCHWENCK. In-8. Prix, 1 rthlr. 16 gr. Frankfurt, 1825; Bronner. (*Allg. Liter. Zeitung*; juin 1827, n<sup>o</sup>. 139, p. 625.)

Voici en peu de mots le jugement du journal cité sur l'ouvrage que nous annonçons : Cette traduction est un travail véritablement poétique, une copie fidèle de l'original, le traducteur ayant reproduit dans sa langue le génie du poète grec, sans offrir le grand inconvénient d'avoir besoin d'un commentaire pour se faire comprendre, inconvénient dont la plupart des traductions d'Homère sont affectées.

291. ALEXANDRI APHRODISIENSIS, AMMONII Hermiæ Filii, Plotini, Bardesanis Syri, et Georgii Gemisti Plethonis de Fato quæ supersunt, græc. Ad codd. mssorum, editionum, versionum fidem recensuit; interpretationem latinam Hugonis Grotii et aliorum emendatiorem, varietatem lectionis et notas adjecit J. C. ORELLIUS; insertæ sunt Animadversiones J. CAP. ORELLII, profess. in Gymn. Zuricensi. Gr. in-8.; X et 360 p.; pr. rthlr. Zurich, 1824; Orelli. (*Allgemeines Repertorium*; 1825, n<sup>os</sup>. 15 et 16, p. 195.)

Déjà, dans la préface de son édition de Salluste, le chanoine Orelli avait fait la promesse de publier un nouveau travail sur un livre qui était devenu rare, celui d'Alexandre d'Aphrodisium; on doit d'autant plus le féliciter d'avoir réalisé son projet, que l'éditeur s'est attaché à conférer cette édition avec des écrits grecs postérieurs ou des fragmens relatifs à ce sujet. Il était en mesure de tirer parti, 1<sup>o</sup>. des variantes de l'Alexandre du manuscrit de Copenhague, décrites avec plus de détail par l'évêque Munter, dans ses *Miscellan. Hafn.*, et du même manuscrit les 2 chapitres du second livre d'Alexandre *De Anima*, dans lequel l'auteur expose son opinion, ou plutôt celle d'Aristote sur la Destinée, d'une manière plus concise, mais plus claire que dans le grand ouvrage; 2<sup>o</sup>. des variantes dont Vettori ou un autre philologue antérieur, avait accompagné la première édition Aldine; 3<sup>o</sup>. des éditions d'Alde de 1534 et 1536, in-fol., dont les variantes ont été extraites par deux membres du Séminaire philologique de Göttingue; de l'édition de Caselius, Rostoch, 1588, où se trouvent un grand

nombre de corrections, et de celle de Londres, 1658; des chapitres qu'Eusèbe a insérés dans sa *Præpar. Evang.*, où l'interprétation s'écarte souvent du texte imprimé; de la plus ancienne traduction latine d'un manuscrit, qui correspond presque totalement avec celui de Copenhague, par Geronimo Bagolini (Venise, 1559), et d'un exemplaire de l'édition de Londres, dont le texte se trouve çà et là rectifié par feu G. Schulthess; 4<sup>o</sup>. il a aussi comparé les traductions latines de Grotius de l'éditeur de Londres, et principalement la traduction allemande de G. Schulthess (dans la Biblioth. des phil. grecs, t. IV). Bien que ces matériaux aient donné la faculté à M. Orelli de rectifier le texte et de remplir plusieurs lacunes, ils ne suffisent cependant pas pour remplacer tous les passages altérés. A côté du texte se trouve la traduction latine de Grotius, qui est presque entièrement conforme à la 2<sup>e</sup>. édition Aldine, et que l'éditeur a çà et là rectifiée. On y trouve annexés, p. 124, *Alex. capita duo de Fortuna et Fato, ex ejus libro de anima*, c. 47, 48, è cod. Havniensi Fabriciano, avec la traduction latine d'Angelus Caninius; p. 156, *Ammonii Hermiæ commentarius in sectionem II libri Aristotelis de Interpretatione*, avec la traduction latine de Grotius, de l'édition de Londres de l'Alexandre; p. 180, *Plotini Enneadis III liber I*, d'après l'édition de Bâle, 1580, avec la correction de quelques fautes d'impression et la traduction latine de Grotius; p. 202, le fragment de Bardesanes contre les astrologues, tiré de *Euseb. Præp. Evng.*, 6, 10; également avec la traduction de Grotius (et la collation des éditions de Rob. Étienne et François Viger); p. 220, les 26 chapitres d'Alcinous, tirés de son *Introductio in Platonem*, avec la traduction de Grotius; p. 224, les écrits de George Gemistus Pletho *de Fato*, d'après l'édition de Reimarus, 1722, avec la traduction latine, mais avec omission des autres écrits polémiques entre Pletho et Bessarion, qui se trouvent dans cette édition. Ces écrits, ainsi que les autres, sont accompagnés d'observations critiques tant par l'éditeur que par le prof. Orelli. Le volume est terminé par une table des principaux mots expliqués dans les notes, avec la liste des auteurs cités.



292. QUÆSTIONUM SCENICARUM SPECIMEN I; quo orationem indicit A. MEINEKE; de 59 p., 1826. — Specimen II. In-4., de 75 pp. Berlin, 1827; Spener. (*Gœtting. gel. Anzeigen*, juillet 1827, n<sup>o</sup>. 116, p. 1154.)

Ces deux Mémoires renferment des recherches sur une partie importante de l'histoire de la littérature grecque; elles sont d'autant plus précieuses que le sujet dont elles s'occupent n'a encore été traité que très-superficiellement. L'auteur, qui nous fait espérer la collection complète des fragmens des comiques grecs, offre dans ces deux programmes l'histoire littéraire et critique de tous les anciens comiques d'Athènes. Epicharmus et les autres poètes de la comédie sicilienne sont exclus de ces recherches; car bien qu'ils aient exercé une influence marquante sur la comédie attique, ces écrivains appartiennent à un travail spécial et plus étendu. L'auteur compte 50 poètes de la comédie ancienne. Il rapproche leurs noms au commencement du second traité, en observant que Cratinus, Eupolis, Aristophane, Phérecrate et Platon étaient reçus dans le canon des alexandrins. Il en compte 36 pour la comédie moyenne: Antiphane et Alexis se trouvent dans ce canon. Les anciens grammairiens connaissaient 64 poètes de la comédie moderne; l'auteur en compte 58: Ménandre, Philippide, Diphilus, Philémon et Apollodore de Carystus se trouvent dans ce canon. Viennent ensuite 25 autres comiques, dont l'époque ne saurait être déterminée avec certitude. Les recherches sur l'âge des poètes, d'après lesquelles plusieurs se trouvent placés dans une autre période, sont aussi satisfaisantes qu'elles offrent d'intérêt sous le rapport des indications relatives à l'influence que les comiques anciens ont exercée sur les comiques postérieurs. L'auteur s'est également attaché à caractériser les différentes époques du perfectionnement de la comédie. La période démocratique de Mégare, où, d'après Aristote, ce genre de poésie a pris naissance, est placée après la 45<sup>e</sup>. olympiade. Susarion l'introduisit dans l'Attique entre la 50<sup>e</sup>. et 54<sup>e</sup>. olympiade.

L. D. L.

293. CRATINUS ET EUPOLIS; par C. G. LUCAS. Gr. in-8. de VIII et 109 pp.; prix, 12 gr. Bonn, 1826; Weber. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, vol. I, cah. 1.)

L'écrit dont on vient de lire le titre se distingue du précédent en ce qu'il entre plus dans les détails des productions et des fragmens des deux poètes qui en sont le sujet, tandis que les *Quæstiones scenicæ*, annoncées par le n°. 292, embrassent l'histoire des comiques grecs d'une manière plus générale et en même temps plus savante.

294. ELEMENTARLEHRE DER LATEINISCHEN SPRACHE. — Grammaire latine élémentaire, par LEOP. SCHNEIDER. 2 vol. in-8., de XII et 804 pp. Prix, 4 thal. 12 gr. Berlin, 1819-1821; Reimer.

295. NONIUS MARCELLUS, de proprietate sermonis. Additus est FULGENTIUS PLANCIANUS, de prisco sermone. — Ex recensione et cum notis J. MERCERI, ad edit. Paris. anni 1614, quam fidelissime repræsentati. Accedit Notitia literaria. XIX et 782 pp. prix, 2 thal. 16 gr. Leipzig, 1826; Hahn. (*Heidelberg. Jahrbüch. der Literatur*; févr. 1827, p. 205.)

Il y a plus de 200 ans qu'on a publié la dernière édition de N. Marcellus. Bien que cet ouvrage soit inférieur au Priscien, il ne laisse pas d'être important sous le rapport de ses nombreuses citations d'une foule d'écrits qui se trouvent perdus, et qui sont en plus grande partie du domaine de l'ancien drame. L'édition que nous annonçons se distingue par sa grande exactitude et par l'exécution typographique. C'est une copie fidèle de l'édition de Paris, publiée par *Josias Mercerus*, à cette différence près que la correction des fautes d'impression se trouve dans le texte même, tandis que l'édition de Paris les indique dans une longue liste qui se trouve à la fin de l'ouvrage. La nouvelle offre en outre l'avantage d'être précédée d'une notice littéraire qui manque à l'autre. Cette notice est relative à la personne de *Nonius Marcellus*, qui vécut sous le règne de l'empereur Constantin, 337 ans de notre ère, et que Vossius avait défendu contre les attaques de plusieurs savans qui avaient cherché à ravalier ses mérites faute de l'avoir compris. On y trouve également une courte notice sur *Fabius Plancianus Fulgentius*, probablement africain d'origine, qui vécut vers l'an 500 de J.-C., et qu'il faut bien distinguer de l'évêque espagnol du même nom, qui vécut dans le 7<sup>e</sup>. siècle. La copie de Nonius est suivie de l'écrit de Fulgentius, *De prisco sermone*, ou *Expositio sermonum antiquorum ad Chalcidium Gram-*

*maticum*. Viennent ensuite des *indices* très-utiles pour l'intelligence d'un ouvrage de cette nature, Le premier est un *Index Notarum Nonii et Fulgentii*; puis un *Index vocum græcarum*; un *Index auctorum qui laudantur à Nonio*; un *Index auctorum qui laudantur à Fulgentio*. L'édition est terminée par les notes de l'éditeur (*Mercerius*) pour servir à l'intelligence de Nonius et de Fulgentius. L. D. L.

296. C.-C. TACITI OPERA, auspice Corbiere comite, variorum ordinum insignibus decorato, internarum in Galliâ rerum administratore (1), regnante Carolo X, optimo principe. Tom. IV, in-folio de 51 feuilles. Paris, 1827; Panckoucke.

297. PUBLII OVIDII NASONIS TRISTIUM libri V, ex rec. J.-J. OBERLINI, lectionis varietatem enotavit textumque recognitum notis perpetuis in usum scholarum illustravit F.-F. PLATZ. In-8°. de XVI et 246 pp. Prix, 16 gr.

298. PUBLII OVIDII NASONIS TRISTIUM libri V, ex rec. J.-J. OBERLINI, textum in tironum gratiam recognovit F.-F. PLATZ. Pet. in-8°. de XIV et 141 pp. Prix, 4 gr.

299. PUBLII TERENTII AFRICI COMOEDIÆ, ex optimarum editionum textu recensitæ, quas adnotatione perpetuâ, variis disquisitionibus et indice rerum locupletissimo illustravit N.-E. LEMAIRE. Vol. I. In-8°. de 42 feuilles  $\frac{5}{8}$ . Imp. de Fn. Didot. Paris, 1827; chez l'auteur.

300. DE VERSIBUS SPURIIS ET MALE SUSPECTIS IN JUVENALIS SATIRIS DISSERTATIO; par le D<sup>r</sup>. PINZGER. Gr. in-4°. Prix, 10 gr. Breslau, 1827; Korn. (*Allgem. Liter. Zeitung*; juin 1827, no. 151, p. 368.)

Cet écrit a pour objet un grand nombre de passages de Juvénal; il peut être considéré comme un supplément aux éditions de *Rupert* et de *Weber*. L'auteur ayant été à même de consulter, pour la correction du texte, des manuscrits qui n'ont pas encore été comparés, son travail trouvera sans doute un

---

(1) Quelques latinistes préféreraient avec toute raison le mot *administro*; il est plus général que *administratore*, employé par les écrivains latins dans un sens tout-à-fait spécial. (N. du R.)

accueil favorable chez les personnes qui étudient les poètes latins.

301. QUATUOR FOLIA ANTIQUISSIMI ALICUJUS DIGESTORUM CODICIS RESCRIPTA, Neapoli nuper reperta, nunc primum edita ab E. Th. GAUPP. In-4°. de 47 pp. avec un fac-simile. Prix, 12 gr. Breslau, 1825. (*Allgem. Liter. Zeitung*; févr. 1827, supplém., n°. 24, p. 191.)

Dans son voyage scientifique en Italie, M. Gaupp s'était rendu à Naples, principalement dans le but d'y examiner un manuscrit de la bibliothèque royale, lequel, selon les renseignements que lui en avait donnés l'archiviste Pertz, offrait à la fin des fragmens de Lucain et d'un ouvrage juridique. M. Gaupp y trouva en effet 4 feuillets du 10<sup>e</sup>. livre des Pandectes; il les copia et il les communique aujourd'hui au public savant. Cette découverte est sans doute très-intéressante, vu que ce fragment appartient à un manuscrit aussi ancien que celui des Pandectes qui se trouve à Florence, et il offre conséquemment l'occasion d'une comparaison très-curieuse. L'éditeur reproduit ces 4 feuillets ligne par ligne et page par page, telles qu'elles se trouvent dans le manuscrit, il les accompagne de l'indication des variantes du manuscrit de Florence et de celles qu'on a obtenues par la comparaison de 19 autres éditions, savoir : celles de Venise *per Bapt. de Tortii* de 1494, 1498, 1502; celles de Lyon *per Franc. Fradin* de 1511, 1516, 1537; *per Hugonem et hæredes Aimonis a Partade* de 1540, 1542, 1545, 1548, 1557; *per Dionys. Harvym* de 1541, 1542; *apud Guil. Rovillium* de 1550; de celles de Paris *per Andr. Boucardum* de 1513 et *per Carol. Guillard* de 1548, et finalement de celle de Holoander de 1529. Les 4 feuillets se suivent dans leur ordre naturel.

L. D. L.

302. SUR LE MANUSCRIT D'UN OUVRAGE INÉDIT DE PIERRE DE COMPOSTELLE, qui se trouve dans la bibliothèque de l'Escurial. (*Ocios de Españoles emigrados*; janv. 1825, p. 87.)

Il a existé à Compostelle deux prélats du nom de Pierre, un dans le XII<sup>e</sup>. siècle et l'autre dans le XIV<sup>e</sup>. Le présent manuscrit est du XIV<sup>e</sup>. siècle, c'est un in-4°. portant le titre suivant : *De consolatione rationis*. Il est composé de 2 livres écrits en vers latins, avec des syllabes consonnantes au milieu et à

la fin de chaque vers, comme cela se voit dans beaucoup d'autres compositions du même genre, que l'Espagne a conservées de cette époque. C'est une allégorie dans laquelle le monde est figuré sous la forme d'une belle femme qui charme l'auteur dans un songe et l'excite par ses caresses séduisantes à jouir des plaisirs mondains. Il en survient une autre qui engage l'auteur à se rendre aux séductions de la première, en lui faisant une description attrayante des merveilles de la nature et des plaisirs délicieux qu'elle procure aux sens. Elle est interrompue, au milieu de ses raisonnemens, par une autre femme belle et sage, la Raison, qui reproche aux deux premières les charmes qu'elles emploient pour faire naître les passions et pour corrompre l'innocence. Se tournant ensuite vers l'auteur, elle lui reproche d'avoir sitôt oublié les délices de la grammaire, de la logique et de la rhétorique, et de dédaigner les fruits précieux que lui offre l'étude de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astrologie, de la musique et de négliger les vertus cardinales et théologiques, toutes représentées sous la figure d'autant de vierges.

Bayer avait fait une copie de ce manuscrit, laquelle fut perdue avec beaucoup d'autres manuscrits précieux, dans l'incendie de l'université de Valence. Il a écrit d'une manière très-avantageuse sur le mérite de l'auteur, et l'excuse en attribuant aux idées du siècle où il vécut le genre de composition auquel il s'est livré.

G.

303. A PRACTICAL GRAMMAR OF THE RUSSIAN LANGUAGE. — Grammaire pratique de la langue russe, avec des exercices et à laquelle sont joints un vocabulaire, des dialogues et des leçons de lecture en prose et en vers; par J. HEARD. 2 vol. in-12. Prix, 12 sh. Londres, 1827.

304. SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT SLAVE. (*Archives du Nord*;—*Sièvernî Arkhif*; 22 avr. 1826, n. 8, pag. 354 et suiv.)

Bien que les Slaves soient appelés tantôt *Sclaveni*, *Sclavini*, *Vinidae*, tantôt *Sclavi* et *Venetæ*, il est hors de doute que ces noms étaient identiques et qu'ils appartenait à un seul peuple, car dans tous les dialectes parlés par leurs différentes tribus, on retrouve encore aujourd'hui ces mêmes noms ou à peu près; tels sont : *Slovéni*, *Sloventsi*, *Sloviniak*, *Slovak*, *Schlaviané*,

*Slavénin*, *Venda*, *Vinda*, etc. Le nom des *Antes*, qui a disparu dans les annales est évidemment le même que celui des Vénèdes ou *Énètes*, qui aura été corrompu dans la suite (1).

Les grecs écrivaient *sclaveni*, *slavi*, au lieu d'écrire *slovéné*, *sloviané*; cela vient de ce qu'ils avaient de la peine à prononcer l'*l* après la lettre *s*, et que dans toutes les langues la lettre *o* est souvent remplacée par l'*a*. Voilà pourquoi Jornandès, qui a voulu donner à la Vistule le nom qu'elle portait chez les Slaves, ne l'appelle point *Vistula*, mais *Viscla* et non *Visla*.

Aucun historien ancien, à l'exception de Procope, ne dit que les Slaves aient été anciennement connus sous le nom de *Sporos*; on ne saurait pourtant douter de cette circonstance; seulement il est douteux qu'on leur ait donné cette dénomination parce qu'ils n'avaient point de demeures fixes, car dans ce cas elle eût dû leur être commune avec les Celtes et les Germains, dont les habitations étaient également dispersées. Il serait beaucoup plus juste de dériver le mot *spores* (*sporoi*) de *σπειρον* (*semeur*), nom qui conviendrait parfaitement à un peuple exclusivement occupé de l'agriculture.

J....T.

---

(1) Plusieurs écrivains, qui prétendent que le nom de *sloviané* dérive du mot *slava* (gloire), veulent qu'on les appelle *slaviané*. L'auteur de cet article s'en tient au premier nom, parce que dans les dialectes de la majeure partie des races slavonnes, il se prononce *slo* et non *sla*, et que le mot *slava* vient incontestablement du substantif *slovo* (mot). Il paraît que la dénomination de *slovianine*, *slovénétse*, donnée à un peuple partagé en plusieurs tribus, a été inventé pour désigner tous les hommes de même origine, avec lesquels on pouvait *ouslovitsia* (s'entendre)\*, et *razgovoritsia* (converser); qu'elle était pour ainsi dire intérieure, patriotique et distincte des noms plus en usage chez les étrangers en raison de leur ancienneté. Il n'est pas non plus indifférent d'observer que, de même que les Slaves appelaient les Germains *Niemtsi* du mot *Niemoï* (muet), *slavian* ou *slivan*, dans l'ancien langage myso-gothique, signifiait *se taire*. Dans le dialecte des Voloques, que l'on regarde comme un reste de l'ancienne langue des Thraces, on trouve nombre de mots racines qui ressemblent au Slavon. *Slovot* veut dire un homme libre, et *rob* (en russe *rab*) un esclave. En polonais, *slavetni*, *rab*, *porabiok*, étaient pris dans le même sens.

\* En polonais, *wystowic* (*vouislovite*) signifie expliquer, exprimer, raconter; cependant on continue de dire *slaviani*, par respect pour l'usage.

305. SUR L'ORIGINE DU MOT ROUBLE; par M. SENKOSKY. (*Sèïverni Arkhif.*—Archives du Nord; 8 janv. 1826, n<sup>o</sup>. 1, pag. 12.)

Depuis long-temps on croit généralement en Russie que le mot rouble vient du verbe *roubille*, rompre, casser; et celui de *kopcika* (копек) de *kopëïnik* (lancier). Cependant cette étymologie est entièrement fautive et vicieuse, et l'on peut s'étonner avec raison qu'elle ait pu obtenir du crédit auprès de personnes qui se piquent de quelque jugement en matière historique. Ceux qui dérivent le mot rouble du verbe *roubille* ne font point attention qu'une semblable dérivation serait non-seulement irrégulière en langue russe, mais entièrement contraire aux règles de la formation des substantifs dérivés des verbes. Quant au mot *kopcika*, qui selon eux vient de *kopëïnik*, il ne font pas non plus attention que sur les anciens kopeks, on ne voit point du tout d'homme à cheval (1) ou de lancier (*kopëïnik*) du mot *kopie* (pique, lance). Le fait est qu'il en est des mots rouble et *kopcika*, comme des mots *diengua*, *altino*, etc., qui ont été empruntés à la langue tatare. Le rouble n'est autre chose que le *roubi*, dénomination arabe d'une certaine monnaie que les Mongols de Kiptchak et de Tchagataï trouvèrent dans la province de l'empire des Shahs de Kharczm. Le mot *roubi* signifie quart; effectivement on n'entend parler pour la première fois des roubles dans l'histoire de Russie qu'à l'époque de la domination tatare; et le rouble de ces temps reculés équivalait au quart d'une grivna, ou de la livre d'argent. Il est donc bien évident que les *roubles* russes, les *roupies* indiennes, et les *roubiés* turques tirent leur origine de la même source. Quant aux kopeks, on sait parfaitement que la monnaie de ce nom existait dans l'empire de Kiptchak et de Tchagataï; et il ne faut qu'ouvrir la vie de Tamerlan, traduite du persan par M. Pétis de la Croix, pour y trouver les mots de *kepegui* et *dedinar-kepigui*. J.....T.

306. AUTRE OPINION SUR L'ORIGINE DU MOT ROUBLE. (*Annales patriotiques* — *Otietschestvennïa Zapiski*; av. 1826, n<sup>o</sup>. 72, pag. 157.)

Comme l'auteur de l'opinion analysée dans le précédent article, celui qui l'a de nouveau examinée ici, reconnaît que le mot *rouble*

---

(1) Un Saint-George à cheval.

vient de l'arabe *roubi*, qui désigne une monnaie chez les peuples orientaux, et cette étymologie est d'autant plus admissible que l'usage du rouble n'a été introduite en Russie qu'à l'époque de l'invasion des Mongols.

D'abord l'invasion des Tatars, selon toutes les chroniques russes, eut lieu vers l'an 1223; les Polonais la placent en 1211; et Bakmeister, contrairement à l'opinion du prince Stscherbatof, dit expressément que les roubles étaient connus des Novgorodiens avant le XII<sup>e</sup>. siècle, car dans l'année 6679 (1171) ils prirent 100 roubles à leur Possadnik ou lieutenant Sakou (yakout) et 500 à son frère. Bakmeister aurait pu mieux dire encore, et affirmer que les chroniques russes font mention du rouble dans le XI<sup>e</sup>. siècle; même on lit dans celle de Ste.-Sophie, tom. 1, p. 128, et dans celle de Voskressensky à la p. 200, sous la date de 1071 : « Et lui (le sorcier) leur ordonne de mettre un » rouble dans leur bouche, et de monter dans la barque. » Conséquemment les roubles étaient connus des Russes avant l'invasion des Tatars.

A la simple inspection des anciens roubles russes, depuis Vladimir Sviatoslavitch jusqu'au tsar Alexis Mikhaïlovitch, il est impossible de ne pas avouer que ce ne sont pas des *roubles*, ce sont des *otroubki*, c'est-à-dire des morceaux, des fragmens de métal. Au lieu de penser que ce ne sont pas les Arabes qui ont introduit leurs *roubi* en Russie, ne vaut-il pas mieux croire qu'il en a été des roubles russes comme des *samous*, *samounus*. (c'est-à-dire *zamorskie*, d'outre-mer) qui ont été adoptés dans la langue arabe? (voy. Krug, pag. 168. On entend par *zamorsky* les maîtres de Sibérie). J.....T.

307. SUR LES ANCIENS NOMS D'OSROENE ET D'EDESSA; par M. BUTTMANN.  
(Mém. de l'acad. de Berlin; ann. 1822 et 1823, pag. 221 230.)

Dans l'histoire mosaïque, il existe entre Noé et Abraham, un grand espace qui n'est rempli que par une aride nomenclature généalogique. Mais on en peut tirer de précieuses notions géographiques et ethnographiques. — *Serug* est le bisaïeul d'Abraham, et l'arrière-petit-fils d'Heber. M. Buttmann suit avec le secours de l'analogie, les permutations de ce mot *serug*, *srug*, *osrug*, *osruh*, d'où se sera formé le nom de contrée *Osroène*, appelée aussi *Edessa*. L'antiquité parle aussi d'une



source *Callirhoë* qui coulait à Edesse. M. Buttman est amené par divers rapprochemens, à rapporter ces noms divers à une même racine, qui reparaît dans le verbe grec ῥέω, ῥοή, ῥαίω, et exprime l'action de couler et de sourdre. G.

308. DE L'AFFINITÉ DES LANGUES ALLEMANDE ET ANGLAISE. (*Monthly magazine*; fév. r. 1825, p. 5.)

L'allemand et l'anglais ont des analogies et des rapports dans leurs vocabulaires, les inflexions, les constructions, etc. Quelques composés que soient les mots allemands, on peut les ramener à un petit nombre de racines dont la plupart sont communes aux deux idiomes. L'auteur de l'article fait voir comment toute la différence des mots consiste souvent dans un changement de lettres dentales, labiales ou palatales. Il cite plusieurs phrases en allemand et en anglais qui diffèrent peu l'une de l'autre. D.

309. THEORETISCH-PRACTISCHE DEUTSCHE GRAMMATIK. — Grammaire allemande, théorique et pratique; avec un précis historique de la versification de cette langue; par le Dr. J.-C.-A. HEYSE. 4<sup>e</sup> édit., considérablement augm. et corr. In-8°. de xx et 859 pp.; prix, 2 thal. 8 gr. Hanovre, 1827; Hahn.

310. THEORETISCH-PRACTISCHE SCHULK-GRAMMATIK, etc. — Grammaire théorique et pratique à l'usage des écoles, ou élémens de la langue allemande, avec des exemples appliqués aux règles, par le Dr. J.-C.-A. HEYSE. 6<sup>e</sup> édit. refondue en partie. In-8°. de XIV et 384 pp.; pr. 16 gr. Hanovre, 1826; Hahn.

311. LEITFADEN ZUM GRÜNDLICHEN ÜNTERRICHT IN DER DEUTSCHEN SPRACHE — Guide pour servir à l'étude de la langue allemande; par le Dr. J.-C. A. HEYSE. 4<sup>e</sup> édit. corr. in-8°. de VI et 121 pp.; pr. 6 gr. 1826.

312. BUCHERKUNDE der Sassisch Niederdeutschen Sprache. — Bibliographie du Bas-Saxon, principalement d'après des manuscrits de la bibliothèque ducale de Wolfenbützel; par le Dr. K.-F.-A. SCHELLER. In-8°. de XVI et 528 pp.; prix, 2 thal. 12 gr. Halberstadt et Braunschweig, 1826; Vogler. (*Allgem. Liter. Zeitung*; avr. 1827, n°. 91, p. 729.)

L'auteur, honorablement connu par la correction de son

velles éditions du *Laiendocrinal*, de Reinike de Vos, et de la *Cronike van Sassen*, vient de remplir une lacune considérable dans la littérature, en publiant un catalogue de tous les monumens écrits en ancien saxon, suivie de notices explicatives et bibliographiques. Le journal cité indique tous les ouvrages, en cette langue, qui composent le répertoire raisonné que nous annonçons.

L. D. L.

313. NEDERLANDSCHE SPRAAKLEER. — Grammaire hollandaise, par W. BILDERDIJK. Prix, 12 f. 16 c. La Haye, 1827; Immerzeel.
314. LETERA A GIO. ROSINI. — Lettre à G. Rosini sur les manuscrits barberiniens relatifs à la *Divine Comédie* du Dante. In-8°. prix, 1 lir. 50. Rome, 1827; Poggiali.
315. RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA LANGUE CATALANE; par M. FR JAUBERT DE PASSA. (*Mémoir. de la Soc. roy. des Antiquaires de France*; tom. VI, 1824, pag. 297 à 431.)

Ces recherches très-soigneuses et très-intéressantes par l'ensemble et l'ordre des faits, ont pour but de présenter l'histoire de l'idiome catalan par la série des écrivains qui l'ont cultivé et la nomenclature des principaux ouvrages où elle est employée. L'auteur remonte donc à l'origine du catalan, le suit dans ses perfectionnemens par le moyen des idiomes analogues, cultivés dans les autres parties de l'Europe méridionale, et l'influence de l'arabe, en Espagne surtout et dans les provinces françaises limitrophes, où la poésie arabe mettait à la portée des hommes instruits des exemples et des modèles. L'histoire du catalan se mêle intimement à celle de la langue romane de nos troubadours, c'est toujours la *gaye science* qui préside aux compositions des premiers temps; mais, plus tard, de plus importants ouvrages, entre autres la traduction des Livres saints, le Code maritime, etc., ajoutent beaucoup à l'histoire de cette langue. Le savant auteur de ce mémoire la suit jusque dans les temps modernes, et il prouve qu'elle n'a pas cessé d'être cultivée, toutefois comme le sont tous les idiomes de nos provinces qui produisent de temps à autre quelque pièce nouvelle, mais trop relative à des intérêts des localités pour en franchir les limites. M. Jaubert de Passa ajoute à son mémoire des fragmens tirés d'actes authentiques d'époques diverses, depuis le dixième siècle.

cle, et ces extraits sont les pièces justificatives de ses opinions. Ce mémoire sera consulté avec fruit par ceux qui s'intéressent à nos idiomes vulgaires.

---

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

316. ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. — M. Castilione, natif de Milan, a proposé au gouvernement russe l'acquisition de nombre d'objets antiques qu'il a apportés d'Égypte, et qui se trouvent maintenant à Saint-Pétersbourg. Ces objets consistent en deux momies, entre autres une d'homme parfaitement conservée; 24 statues presque toutes couvertes d'hiéroglyphes; une pyramide d'un pied et demi de hauteur, couverte de figures et d'hiéroglyphes; 450 idoles égyptiennes de différentes pierres ou en bronze; 8 manuscrits sur papyrus: d'eux d'entre eux ont 12 pieds de long, et quelques-uns sont enrichis de notes grecques; enfin plus de 100 vases d'albâtre et de granit de différentes façons.

317. NOTICE SUR UN PAPIRUS ÉGYPTIEN, par M. GIRTLER. (*Allgem. Liter. Zeitung*; juin 1827, n<sup>o</sup>. 154, p. 391.)

Dans le dernier programme des cours de l'université de Cracovie, on remarque une notice intéressante de M. Girtler sur le papyrus égyptien dont M. Senkovski, aujourd'hui professeur de langues orientales à l'université de Pétersbourg, a fait hommage à l'université de Cracovie. M. Senkovski en a fait l'acquisition durant son voyage en Égypte. Composé de 10 feuillets de papyrus, il a  $14\frac{1}{2}$  pieds de longueur sur  $6\frac{1}{4}$  pouces de hauteur. Il est couvert, dit la notice, de caractères hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques, formant en tout 27 colonnes. Les intervalles des lignes perpendiculaires sont ornés de figures mythologiques, parmi lesquelles on remarque Isis et Osiris, différentes scènes du culte égyptien, des sacrifices, des funérailles, le trajet d'une barque où se trouve une divinité à tête d'épervier, etc. L'écriture et les figures sont à l'encre rouge ou noire et ont conservé tout leur éclat. L'université de Cracovie a formé le projet de faire lithographier ce monument, afin de le rendre utile aux savans de tous les pay (1). L. D. L.

---

(1) Cette résolution est en tout conforme à ce qu'exige l'état ac

318. THE ANTIQUITIES OF GREECE. — Antiquités de la Grèce, ou Tableau des mœurs et des usages des Grecs; ouvrage destiné à servir de commentaire aux classiques grecs, en donnant l'explication des mots et des phrases, suivant les rites et usages auxquels ils se rapportent, et auquel sont annexées une histoire succincte des états de la Grèce et une esquisse biographique des principaux auteurs grecs; par John ROBINSON, recteur de Clifton en Westmoreland. 2<sup>e</sup>. édit. in-8<sup>o</sup>. avec 1 carte et des pl. Londres, 1827; Baldwin.

Cet ouvrage, entièrement refait, a été considérablement augmenté au moyen d'extraits tirés de Potter, Lakemacher et autres écrivains, qui ont traité des antiquités grecques, et de manière à le rendre plus utile pour les écoles que dans l'état où il parut pour la première fois.

319. LES RUINES DE POMPÉI, dessinées et mesurées par Fr. MAZOIS, architecte, pendant les années 1819 à 1821; XXI<sup>e</sup>. livr. in-f<sup>o</sup>. de 2 feuilles et 6 pl. Prix, 20 fr. Paris, 1827; Firm. Didot.

320. NOUVELLES DÉCOUVERTES FAITES AUX ENVIRONS D'ODESSA, extrait d'une lettre d'Odessa du 8 avril 1826. (*Annales patriotiques*. — Otietschestvennia Zapiski; mai 1826, n<sup>o</sup>. 73, p. 263.)

Dans le cimetière qui se trouve entre la nouvelle église catholique de cette ville et la caserne qui l'avoisine, des ouvriers creusaient la terre sur une espèce d'élévation; ayant remarqué, plus fraîche en un certain endroit, elle présentait la preuve évidente de fouilles antérieures, ils continuèrent leur

---

tuel des études égyptiennes; nous n'hésitons pas à dire que le devoir de tous les savans qui s'intéressent aux progrès de ces études est d'engager les possesseurs de monumens à les publier, et de concourir à cette publication de tout leur zèle et de toutes leurs lumières. Il faut multiplier les matériaux utiles à des recherches dont personne ne conteste l'importance. Le papyrus de Cracovie paraît être un rituel funéraire, abrégé du rituel entier qui a jusqu'à 40 pieds de longueur. Il n'est pas moins nécessaire de le publier fidèlement, et l'Université de Cracovie rendra par là un service de plus aux sciences historiques.

( N. d. R )

travail avec opiniâtreté, et arrivés à près d'une toise de profondeur, ils découvrirent trois ouvertures faites d'argile qui les conduisirent dans une espèce de mine ou d'enfoncement où ils trouvèrent des ossemens humains. Dans ce lieu était un vase d'argile, semblable à une cruche, haut de sept à huit pouces, et à côté une épée brisée en plusieurs morceaux, tout couverts de rouille. Les os qui furent retirés de ce tombeau étaient mêlés avec des débris de planches, qui par leur couleur et leur légèreté ressemblaient à de l'amadou.

En fouillant le second tertre à la même profondeur que le premier, on trouva deux squelettes autour desquels on avait rassemblé plusieurs petits ornemens de cuivre et de bronze extrêmement oxidés, quelques perles ou morceaux de verre bleuâtres et blancs, plus des fragmens épars çà et là d'une matière vitreuse remarquable par de légers filets de couleur bleu de ciel.

Il fut impossible de continuer les fouilles. La terre trop fraîche s'éboula et recouvrit bientôt les deux tombeaux, dont on ne put retirer tous les objets dont on vient de parler. Mais cette nouvelle découverte sert à prouver jusqu'à l'évidence que le port actuel d'Odessa était anciennement habité, et à réfuter l'opinion du Périple d'Arrien et de plusieurs autres qui ont avancé qu'à la place de ce port se trouvaient autrefois la mer et une rade pour les vaisseaux. Il est pourtant vraisemblable que la petite rivière de ce nom ne pouvant servir d'ornement à une ville de première classe, Odessa n'était qu'un pied-à-terre pour les habitans de la ville d'Istra sur le Danube, lorsqu'ils suivaient les côtes septentrionales de la mer Noire. Le vase d'argile sus-mentionné fait maintenant partie du muséum d'Odessa; les taches noirâtres dont il est marqué proviennent, à ce qu'il paraît, de l'humidité de la terre qui l'a caché si longtemps.

J.....T.

321. SUR LES DRUIDES CELTIQUES. — Tel est le titre d'un ouvrage que M. Godfrey Higgins, écuy., auteur des *Horæ sabbaticæ*, se propose de publier incessamment. Cet ouvrage en un volume in-4°. , sera orné de plus de 50 planches, lithograph., des monumens druidiques les plus curieux de l'Europe et de l'Asie, exécutées par l'un des premiers artistes français dans cette

branche de l'art graphique. (*Monthly liter. advertiser.* 10 avril 1827.)

322. DES BÂTIMENS A RAMES DESTINÉS POUR LA GUERRE chez les anciens Grecs et Romains. Discours de SIMON STRATICO. (*Memor. dell' imp. reg. istituto del regno Lombardo-Veneto*; vol. I, p. 195.)

Qu'entendait-on chez les Anciens par les bâtimens *trirèmes*, *quinquérèmes*, *octirèmes*, etc.? Ces bâtimens avaient-ils autant de rameurs que le nom l'indique, ou bien y avait-il plusieurs rangs de rameurs les uns sur les autres, et disposés à la manière des ponts dans les bâtimens modernes; ou bien, les rameurs étaient-ils distribués par autant de groupes à la proue, à la poupe, sur les 2 flancs, etc.? Aucune de ces dispositions ne peut s'appliquer à la description que donne Athénée du grand vaisseau de Ptolomée Philopator, lequel avait 40 rangs de rames. Il est vrai que l'histoire ne parle pas d'autres vaisseaux aussi gigantesques. M. Stratico penche à croire que les rameurs étaient disposés par groupes. Les Vénitiens, qui avaient probablement, dit l'auteur, emprunté des bâtimens anciens la forme de leurs grandes galères, ne disposèrent jamais les 350 rameurs de leurs galéasses, longues de 144 p., que sur un seul rang ou étage. A la colonne Trajane il paraît qu'on a figuré, il est vrai, 2 rangs; mais dans des bas-reliefs et en raccourci on n'a pu être bien exact. L'auteur examine les textes qui contiennent des descriptions de bâtimens, et répond à diverses objections.

D—c.

323. MÉMOIRE SUR LA PARTIE ASTRONOMIQUE DES FASTES d'OVIDE, par M. IDELER. (*Mémoires de l'Acad. de Berlin*; 1822 et 1823, p. 37-69.)

Ovide célèbre dans ses Fastes la première moitié du calendrier réglé par Jules César; car nous n'avons que la moitié de ce poëme, divisé en 6 livres, correspondant à autant de mois de l'année, soit que l'ouvrage n'ait pas été achevé, soit que l'autre moitié ait été perdue. Les apparitions d'étoiles fixes, qu'Ovide trouva mentionnées dans ce calendrier, furent pour lui l'occasion de raconter les mythes qui se rattachaient à chacun de ces astres, ce qui exigeait peu de connaissances astronomiques, mais seulement la lecture des poètes. Toutefois

l'ignorance où il était relativement aux constellations, l'a jeté dans les erreurs les plus graves, et ce sont ces erreurs, dit M. Ideler, que la critique doit signaler. Ce savant a relevé une liste de 22 constellations, qu'il reprend toutes en détail, en citant les passages des Fastes d'Ovide où elles sont mentionnées, et en rapprochant le plus souvent les passages de Pline et de Columelle, qui peuvent servir de commentaire. G.

324. ANTIQUITÉS DE GOERLITZ EN LUSACE, par le prof. BÜSCHING. (*Neues Lausitz. Magazin*; 3<sup>e</sup>. vol., cah. 2 et 3; et 4<sup>e</sup>. vol., cah. 2.)

Nous avons donné un extrait du commencement de ce mémoire (*Bull.*, tom. II, n<sup>o</sup>. 113). Dans le reste du mémoire, M. Busching fait connaître une porte gothique de la ville appelée *Frauenthor*, avec deux statues de saintes, la maison également gothique qu'habitait, au 15<sup>e</sup>. siècle, le bourgmestre Frauenberg, fondateur de plusieurs édifices publics; la petite église de Sainte - Anne, qui a quelques sculptures du même temps, entre autres le buste de l'architecte, qui est représenté avec le compas à la main. Sur plusieurs pierres de cet édifice on voit des signes et caractères semblables à ceux dont l'auteur a parlé dans la 1<sup>re</sup>. partie de son mémoire. Une des plus anciennes églises de Gœrlitz est celle de la Trinité, commencée l'an 1234. On y voit un autel très-artistement sculpté, et orné de bas-reliefs. M. Busching le regarde comme un ouvrage de l'école Bohémo - Silésienne, à laquelle la cour de l'empereur Charles IV avait donné l'impulsion. Les sculptures des stalles du chœur méritent aussi d'être remarquées. Sur une colline auprès de la ville est située l'église de Saint-Nicolas, dont une partie seulement est ancienne. Dans l'église du Saint-Sépulcre, achevée en 1489, on voit un tableau de Jean - Louis Roullet, né à Arles, en 1644. Le *Balamo* est un vieux édifice octogone où l'on voit encore, parmi d'autres sculptures, le buste de l'architecte portant le compas à la main, ainsi que divers monogrammes que l'auteur distingue des marques des maçons qu'on voit sur d'autres pierres. A l'hôtel-de-ville, qui est aussi un édifice ancien, on conserve des registres municipaux qui commencent en 1305, ainsi que des chartes, dont la plus ancienne, de l'an 1282, est signée de Béatrix, margrave de Brandebourg.

Sur un rocher escarpé, au bord de la Neisse, s'élève l'église paroissiale dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul, achevée en 1497; elle a 253 pieds de long sur 141 de large. L'intérieur présente 3 nefs et 2 absides plus basses. On y remarque une chapelle souterraine, une baptistère en cuivre jaune avec des têtes couronnées, et des mots abrégés difficiles à déchiffrer. D-c.

325. HISTORISCHE ANTIQUARISCHE FORSCHUNG ÜBER DAS ALTER DER MOSELBRÜCKE ZU TRIER. — Recherches historiques et archéologiques sur l'âge du pont de la Moselle à Trèves, par le prof. J.-H. WITTENBACH, de Trèves. In-4°. de 38 pp. Trèves, 1827. (*Allgem. Repertor. de Beck*; 1827, n°. 7, p. 63.)

L'auteur, connu par sa chronique de Trèves et par d'autres écrits relatifs à l'histoire nationale, s'attache à prouver que la grande route consulaire de Trèves, par l'Eifel à Cologne, avait été commencée, et peut-être même terminée par Agrippa, en 726 de Rome, 128 avant J.-C., et qu'il est plus que probable que la construction du pont de la Moselle à Trèves appartient à la même époque. L'auteur fonde son opinion sur l'inscription d'une colonne miliaire qui fut trouvée en 1590 près Marmagen, entre Trèves et Cologne. L. D. L.

### 326. ANTIQUITÉS ET MONUMENS DU DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Le sol du département de la Corrèze est couvert de vestiges d'antiques monumens qui rappellent des souvenirs historiques, ou se rattachent à l'histoire des arts. M. le préfet a pensé qu'il serait intéressant d'en rechercher les traditions, et c'est pour parvenir à ce but qu'il a formé une commission qui doit, en s'occupant de ce soin, préparer les matériaux d'une statistique départementale, et proposer en même temps les moyens de restauration des monumens qu'il serait affligeant de voir entièrement disparaître.

Le conseil général du département n'a pas voulu rester étranger à cette heureuse impulsion, les fonds qu'il a votés ont déjà reçu une utile destination, et des églises d'une architecture remarquable, telles que celles de Saint-Angel, de Sailhac, de Beaulieu, ont été préservées d'une dégradation qui s'aggravait de jour en jour. Celle de Turenne, qui se recommande autant par le nom de sa fondatrice (la mère du grand



Turenne ) que par la beauté et l'ordonnance de son architecture , devra également sa conservation aux mêmes soins.

D'un autre côté, l'administration est parvenue à se procurer un grand nombre de médailles, de métaux divers, qui, réunies dans un cabinet disposé à cet effet, pourront offrir un jour une suite intéressante.

Une ville autrefois florissante et dont lenom n'a point péri, *Tintignac*, existait non loin de Tulle; des marbres, des vases, des armures, remués par lesocde la charrue en ont révélé l'existence, et des fouilles entreprises avec intelligence procureront bientôt la découverte de monumens plus complets qui attesteront authentiquement sa position et son antiquité.

Aux portes de la ville d'Ussel, les ouvrages extérieurs indiquaient une voie romaine que des travaux déjà exécutés ont permis de suivre sur une ligne assez étendue et dans la direction de Clermont. Enfin, les premières explorations ont amené la découverte d'un grand nombre d'urnes cinéraires dans une des prairies qui environnent la ville d'Ussel, et que la tradition du pays avait toujours indiquée comme un lieu de sépulture destiné à d'illustres personnages. B. B.

327. MÉMOIRE SUR LES RUINES DU VIEIL-ÉVREUX, département de l'Eure, contenant, etc.; par M. F. REVER. In-8°. de 21 f.  $\frac{3}{4}$  et 15 pl. Prix, 6 fr. Paris, 1827; M<sup>me</sup>. Huzard. Evreux, Ancelle.

Nous reviendrons sur cet ouvrage

328. ITALIENISCHE FORSCHUNGEN. — Recherches italiennes; par C.-F. DE RUMOHR. Tom. I, 355 pag. in-8. Berlin et Stettin, Nicolai.

Ce titre ne dit pas du tout ce que contient l'ouvrage : ce n'est que par la préface que l'on apprend que l'auteur veut communiquer successivement au public les résultats des recherches qu'il a faites en Italie sur l'histoire des arts chez les modernes, et fournir des matériaux pour cette histoire. Nous pouvons passer sous silence la moitié du premier volume, qui ne contient que des réflexions générales et métaphysiques sur les arts et sur le beau; ce n'est que dans la seconde moitié que l'auteur entre dans les recherches positives. M. de Rumohr fait observer d'abord que les productions des arts dans les premiers siècles du christianisme eurent pour modèles les chefs-

d'œuvre anciens , et qu'à leur tour elles servirent de modèle à celles de l'école moderne , en sorte que depuis Raphaël jusqu'à l'antiquité la plus reculée, on peut remarquer les mêmes types; car les Grecs , dans les temps florissans de Phidias et de Praxitèle , avaient aussi eu sous les yeux des types plus anciens. Dans les monumens sculptés que nous possédons des premiers siècles de notre ère , on voit les villes et les fleuves personnifiés; au crucifiement on a représenté allégoriquement le soleil couchant et la lune qui s'élève , évidemment d'après des modèles antiques. Il est à remarquer que les chrétiens ont d'abord représenté dans leurs monumens les paraboles avant les traits historiques de la Bible : telle est la parabole du bon Pasteur , qu'on voit , entre autres monumens , figurée sur une urne cinéraire de Junius Bassus , du milieu du 4<sup>e</sup>. siècle , qui se trouve à l'église de Saint-Pierre à Rome , et qui a été publiée par Bosius. La mosaïque fut employée de bonne heure par les artistes chrétiens ; un des plus anciens monumens de ce genre paraît être le profil de la tête du Christ dans le Musée chrétien du Vatican : ce fut au 5<sup>e</sup>. siècle que l'érection de superbes basiliques porta la mosaïque à une plus grande perfection. L'auteur fait remarquer quelques circonstances particulières des monumens chrétiens de ces temps. Jésus-Christ , sa mère , les apôtres et les prophètes y sont toujours représentés en costume antique , c'est-à-dire avec une longue tunique , et n'ayant les pieds couverts que de sandales , tandis que les saints modernes sont revêtus de parures barbares , et ont les pieds couverts. Saint Pierre et saint Paul ont toujours un air de statues. M. de Rumohr signale les mosaïques du cloître extérieur de l'église Saint-Marc à Venise ; cette partie de l'édifice est la seule qui date des temps anciens du christianisme : elle paraît appartenir à l'époque de l'éparchat , et l'auteur croit que les mosaïques des voûtes du cloître sont de l'école de Ravenne , alors le refuge de la civilisation : les figures y sont sur un fond blanc , comme dans les mosaïques du cloître intérieur de l'église de Sainte-Constance hors de Rome. M. de Rumohr trouve assez probable que des artistes grecs ont été les fondateurs ou les premiers propagateurs de l'art dans l'ère chrétienne : ce fut d'ailleurs à Rome que se firent principalement les premiers objets d'art du christianisme : c'est ce qui explique pourquoi Jésus-Christ et les apôtres portent des costumes romains.

Dans un chapitre suivant, l'auteur examine l'influence des invasions des Goths et Lombards sur la propagation des arts romains chrétiens en Italie. Outre les ornemens d'architecture et les médailles, aucun monument d'art de l'époque des Goths n'est parvenu jusqu'à nous. Tiraboschi parle d'une statue de ce temps composée de petites pierres colorées, mais il paraît que cette assertion a été copiée, sans examen, de quelque ouvrage dépourvu de toute autorité. L'époque des Lombards n'a pas laissé non plus beaucoup de monumens d'art ; parmi ceux-ci, l'auteur cite les miniatures d'une Bible de l'ancienne abbaye d'Amiate, conservée maintenant à la bibliothèque Laurentienne à Florence. Ces miniatures ont été décrites par Bandini dans le catalogue de ladite bibliothèque. Bandini cite encore une Bible de la cathédrale de Pérouse, contenant trois dessins faits à la plume et coloriés, où il n'y a aucune trace d'ombre et de jours, mais où les draperies rappellent un peu l'antique. Muratori attribue aux rois lombards l'église de Saint-Michel à Pavie, où une mosaïque représente d'un côté Goliath et David, et de l'autre Thésée et le Minotaure ; mais d'autres reculent la fondation de cette église au temps des Goths, et même jusqu'à l'époque des Romains. M. de Rumohr cite encore de ce temps les restes de peintures qui se trouvent sur les murs de la petite basilique souterraine, au-dessus de laquelle a été élevée, au XII<sup>e</sup>. siècle, la cathédrale actuelle d'Assise, et les peintures de la petite chapelle, également souterraine, de Saint-Nazaire et Celse à Vérone ; mais l'auteur convient que l'origine en est moins constatée que celle des tableaux en mosaïque de l'église de Ste.-Agnès hors de Rome, qui furent commandés, selon Anastase, au VII<sup>e</sup>. siècle, par le pape Honorius ; puis les restes de la chapelle de Jean VII dans les souterrains de l'église de Saint-Pierre.

Au chapitre V, l'auteur arrive au siècle de Charlemagne, qui fit cesser en Italie l'oppression exercée par les Lombards, et rendit du lustre à la ville de Rome. Il est fâcheux que les papes des temps modernes n'aient pas mieux respecté un tableau en mosaïque dont on voit les débris dans un vieil édifice sur la route de Frascati, et qui date du temps de Léon III ou de Léon IV. Dans les figures de ce tableau, les contours sont assez purement tracés, et la distribution des teintes annonce encore quelque connaissance de l'art. Un autre monument sem-

blable de la même époque, qui se trouvait sous le portique de l'église de Sainte-Suzanne, a été détruit entièrement. Selon l'assertion d'Anastase, le pape Léon III fit restaurer beaucoup d'églises, et dans quelques-unes il fit orner de tableaux en mosaïque la tribune ou la voûte derrière le maître-autel. C'est ce pape qui fit donner la forme octogone à la chapelle de Saint-Jean-de-Latran, où était le baptistère de Constantin. L'aspect des monumens de Rome et de Ravenne inspira au génie de Charlemagne le désir d'ornez de monumens semblables l'empire des Francs; la rotonde d'Aix-la-Chapelle, qui n'est qu'un petit accessoire de la cathédrale actuelle, fut évidemment une imitation des baptistères italiens. On reconnaît de même un type romain dans le vestibule de l'abbaye de Lorsch, figuré dans le cahier 1, *Monumens de l'architecture allemande*, par G. Moller. Il est probable que Charlemagne a fait venir d'Italie des architectes et d'autres artistes. Eginhard nous apprend que l'empereur fit même transporter à Aix-la-Chapelle des colonnes et des marbres de Rome et de Ravenne. Alemanni et Montfaucon ont fait connaître un manuscrit avec des dessins enluminés, fait par ordre de Charlemagne. M. de Rumohr a examiné à son tour ce manuscrit qui contient une Bible latine, et qui est conservé au couvent de Saint-Caliste à Rome, et il a remarqué une circonstance qui a échappé aux deux savans, c'est que les miniatures et le prologue seuls datent du règne de Charlemagne, et que le manuscrit même est du 11<sup>e</sup> siècle; l'artiste s'annonce comme Franc d'origine, par son nom d'Ingobert. d'autres manuscrits de l'époque carlovingienne ont aussi pour auteurs des hommes dont le nom est franc ou allemand. A la bibliothèque de la cour de Munich, on conserve l'évangélaire de Charles le Chauve. On cite d'autres évangélaire, s et objets d'art du temps, conservés dans divers cabinets. M. de Rumohr suppose, sous le règne de cette dynastie, l'existence d'une école d'artistes, tels que orfèvres, joailliers, calligraphes et peintres de miniatures; il lui semble probable qu'elle a continué de fleurir sous les empereurs de la maison de Saxe jusqu'à Henri II. Quant à l'Italie, l'auteur cherche à prouver que depuis le 8<sup>e</sup>. jusqu'au 12<sup>e</sup>. siècle, l'art dans ce pays fut dans une décadence telle qu'on en trouverait à peine un autre exemple, et qu'on ne peut comparer les dessins des artistes italiens de cette époque qu'aux images grossières faites par les sauvages du Brésil. L'auteur conçoit

à peine comment la dégradation a pu être aussi rapide et aussi complète. Il cite comme preuves les tableaux en mosaïque de la voûte et de l'arcade de la tribune à l'église Sainte-Praxède à Rome, commandés par le pape Pascal I<sup>er</sup>. vers l'an 820. La sculpture en ivoire, représentant le crucifiement, et conservée au musée chrétien du Vatican, est bien pire. L'auteur cite plusieurs monumens de cette époque de décadence, tels que la mosaïque de l'église de Sainte-Françoise romaine au forum de Rome, des miniatures sur parchemin conservées à la bibliothèque Barberini à Rome, un manuscrit d'œuvres ascétiques à la bibliothèque de la cathédrale de Pérouse, une frise de la façade de l'abbaye de Volterra.

Au 12<sup>e</sup> siècle, l'art commença de se relever. L'auteur fait remarquer, comme une circonstance particulière, que les plus anciens monumens de la renaissance de l'art, se trouvent dans les églises négligées des faubourgs de Rome, Florence, Pise, Pistoie, etc. Sur plusieurs de ces monumens, les artistes se sont nommés dans les inscriptions; M. de Rumohr en transcrit plusieurs, par exemple celle de l'architrave de l'église de Saint-André à Pistoie: *Gruamons mag. bon. et Adeodatus frater ejus*. Outre ces deux sculpteurs toscans, il en découvre quatre autres, parmi lesquels se trouve Bonanno qui avait fait à Pise des portes de bronze. Ces portes n'existent plus, mais on en voit d'autres semblables à Saint-Jean-de-Latran à Rome, fondues vers le même temps par des artistes lombards. Un certain Nicolas de Angilo avait fait pour la vieille église de Saint-Paul, récemment détruite, un candélabre en marbre, haut de 20 pieds. L'auteur examine les ouvrages de tous ces artistes et de beaucoup d'autres. Dans le 7. chapitre, il montre l'influence des Byzantins sur la peinture italienne; il contredit Vasari qui a attribué la renaissance de l'art à Cimabué. Il fait connaître plusieurs manuscrits ornés de figures euluminées, du Vatican, qui paraissent avoir été imitées des artistes grecs auxquels l'auteur accorde, au reste, peu d'invention et de goût: c'est que les artistes grecs de ce temps étaient des moines. Ce qui fait distinguer les peintures grecques du moyen âge d'avec les peintures italiennes, c'est un ton jaunâtre qui paraît provenir de la cire ou de quelque autre ingrédient qu'ils mêlaient à leurs couleurs, puis les fonds dorés dont l'usage paraît leur avoir été transmis par une antiquité plus reculée. En Italie, on remarque cette

particularité de la peinture byzantine dès le commencement du 10<sup>e</sup>. siècle. Ce serait à Venise que l'on pourrait remarquer le mieux l'influence des Grecs sur les arts, si l'histoire des arts dans cette ville avait été traitée avec plus de critique et si Jannetti n'était pas aussi superficiel. M. de Rumohr cite, comme le plus ancien monument de la peinture italienne imitée du bon style grec moderne, la grande mosaïque appliquée à la façade de la cathédrale de Spoleto, qui, selon l'inscription, fut faite en 1207; dans les monumens postérieurs, l'imitation du grec devient de plus en plus visible. C'est alors qu'on peignit ces madones sans date et sans nom d'artiste dont Lanzi indique plusieurs. Jacques de Turrita composa des mosaïques qu'on voit encore à Rome; l'ordre religieux de Saint-François produisit ou encouragea plusieurs artistes, tels que Junta de Pise, imitateur des Grecs. C'est dans les musées d'Italie, sur les murs et sur les autels d'églises délabrées qu'il faut chercher leurs ouvrages. L'auteur signale une peinture qui se trouve dans l'église de Saint-Pierre au degré (*S. Pietro in grado*), sur la route de Pise à Livourne, et qui représente la vie des apôtres saint Pierre et saint Paul. Mottona, dans son ouvrage (*Pisa illustrata*, tom. 3) l'attribue sans preuve à Junta. M. de Rumohr s'engage à montrer, dans un autre volume, que, sous le rapport de l'architecture, l'école romaine n'était point tombée dans la même décadence que pour la peinture et la sculpture, et que par conséquent, à cet égard, elle ne dut pas aux Grecs sa restauration.

DEPPING.

329. ENTWURF ZU EINER GESCHICHTE DER KUPFERSTECHEKUNST. — Essai d'une histoire de la gravure et de ses rapports avec les autres arts du dessin; par J. G. VON QUANDT. 1 vol. in-12, 312 p. Leipzig, 1826; Brockhaus.

M. de Quandt, possesseur d'une nombreuse collection d'estampes des diverses écoles, réunissait chez lui, une fois par semaine, quelques amis des arts. Les discussions qui s'établissaient entre eux sur l'objet commun de leurs études favorites, donnèrent à M. de Quandt l'idée de cette esquisse, et lui en fournirent les matériaux. Il y expose quelques vues sur l'histoire de l'art de la gravure dans chaque siècle et dans chaque pays, avec des notices sur les chefs-d'œuvre et de courtes biographies des principaux artistes. L'ouvrage est divisé en *Soirées*.

par allusion aux conférences qui en ont été l'occasion. Nous allons en présenter une courte analyse.

La 1<sup>re</sup>. soirée présente d'abord des réflexions sur l'invention des estampes. On a peine à concevoir que l'art de tirer des épreuves, d'une planche gravée n'ait été trouvé qu'au 15<sup>e</sup>. siècle, puisque les élémens de cet art existent dans la gravure des cachets des anciens et dans les *nielles* du moyen âge (1). De là aux estampes la transition semble facile. Quelle cause l'a si long-temps suspendue? Quelques personnes croient la voir dans le manque de papier, explication évidemment insuffisante, puisque d'autres matières, telles que le parchemin, les tissus de soie, etc., pouvaient y suppléer.

Notre auteur pense que l'invention des estampes, comme celle de l'imprimerie, a été amenée par le changement important qui s'opéra dans la disposition intellectuelle des peuples au 15<sup>e</sup>. siècle. Jusque-là l'activité des esprits avait été toute extérieure; elle se consumait presque entièrement dans les guerres et les révolutions des états. Quand elle commença à se diriger vers les arts, elle produisit successivement les grands ouvrages d'architecture, de sculpture et de peinture. Mais enfin l'activité pratique faisant place à la vie spéculative, on sentit le besoin de multiplier les productions déjà existantes de la pensée et du génie, l'art d'imprimer les livres et celui d'imprimer les estampes furent inventés (2).

L'histoire de la gravure ne peut remonter avec quelque certitude au delà de l'année 1452 : c'est la date d'un *nielle* de *Maso Finiguerra*, orfèvre de Florence. Le cabinet du roi à Paris en possède une épreuve sur papier, qui a été tirée immédiatement sur la planche, et non sur les empreintes en soufre; puisque l'écriture qu'elle porte est renversée. Il y eut sans doute quelques essais antérieurs, mais ils furent insignifiants.

(1) Voyez à ce sujet, l'*Essai sur les Nielles*, publié à Paris par M. Duchesne aîné, en même temps que l'ouvrage de M. Quandt l'a été à Leipzig. (N. du R.)

(2) L'imprimerie en lettres, aussi-bien que celle des gravures sur bois et sur métal, furent inventées presque simultanément dans la première moitié du XV<sup>e</sup>. siècle. La première épreuve d'une gravure sur bois porte la date de 1423 : le premier livre a été imprimé en 1447, et la première gravure sur métal en 1452. (N. du R.)

2<sup>e</sup>. *Soirée*. Pendant le 16<sup>e</sup>. siècle, l'art est principalement cultivé par les Allemands et les Italiens. C'est aux Allemands surtout qu'est dû le développement de la partie technique de l'art, et aux Italiens, celui de la partie esthétique. Les premiers s'appliquent principalement à opposer la lumière et les ombres, les derniers s'occupent davantage des contours et des formes.

3<sup>e</sup>. *Soirée*. Parallèle de *Durer* et de *Raimondi*. Tendance de l'École allemande à se rapprocher de l'italienne; ce qui devait résulter nécessairement de la nature originaire de l'art; puisque sa destination est la représentation des formes; les ombres et la lumière sont la transition de la forme à la peinture. *Georges Penz* peut être regardé comme l'artiste allemand qui a réuni, de la manière la plus harmonique, le genre allemand et le genre italien, et *Henri Aldegrever* comme celui qui a été le moins heureux dans la fusion de ces deux genres. *Aldorfer* marque un pas rétrograde de l'École allemande, et les trois *Lopfer* sa décadence.

4<sup>e</sup>. *Soirée*. Le caractère dominant de l'École belge et hollandaise est *réaliste*. Notre auteur entend par là l'exacte imitation des objets réels, sans rien d'idéal. Cette tendance contribue à perfectionner la partie technique, mais détourne l'art du graveur de son but. Les peintres introduisent la gravure à l'eau forte.

5<sup>e</sup>. *Soirée*. Les premières traces de l'art de la gravure ne se montrent que *très-tard* chez les Français (1). L'École française est soumise à l'influence de l'École italienne, au moment même où celle-ci dégénère (2). On recherche la singularité dans les effets. De là des essais en divers sens. L'art, en se perfectionnant, s'écarte encore du but, en cherchant à rivaliser avec la peinture: le clair-obscur n'est plus seulement pour le graveur, de la lumière et de l'ombre, il l'emploie aussi pour rendre les couleurs. *Dorigni* cherche à ramener la gravure à sa destination originaire. Mais les Français n'ayant pas alors le sentiment du beau, son exemple reste sans influence.

6<sup>e</sup>. *Soirée*. *Gerard Edelinck* complète l'alliance des écoles

---

(1) Cette expression n'est pas exacte, puisque Jean Duret, de Larres, est contemporain d'Albert Durer et de Marc-Antoine. (N. du R.)

(2) On ne peut dire que l'école italienne fût déjà près d'être créée



française et flamande, et perfectionne les procédés techniques qui éloignent la gravure de son véritable but et la rapprochent de la peinture; cependant chez Edelink le dessin n'est pas traité comme un accessoire.

7°. *Soirée.* Dans les Pays-Bas, la peinture, et avec elle la gravure, tombent dans le maniéré. Le génie de Rubens les relève. Ses ouvrages offrant une vive représentation de la réalité par une parfaite harmonie de la forme et de la couleur, les graveurs pensent aussi exprimer à la fois la forme et la couleur. Edelink pousse l'art aussi loin qu'il peut aller dans cette direction.

8°. *Soirée.* Vers le 17<sup>e</sup>. siècle, tous les arts déclinent en Allemagne, et la gravure a le même sort. L'esprit créateur s'éteint; une certaine délicatesse de sentiment est le caractère de l'art. Dans ces temps malheureux paraît *Hollar*, dont le talent plus agréable qu'élevé est plus propre à reproduire avec grâce les ouvrages des autres, qu'à créer lui-même. Du reste cet artiste appartient plutôt à l'Angleterre (1), où il se fixa, qu'à l'Allemagne qui l'avait vu naître.

9°. *Soirée.* Vers la fin du 17<sup>e</sup>. siècle, les Français sont les maîtres des Allemands, et ceux-ci, au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle, rapportent en France un art plus perfectionné. Il y languit quelque temps; mais enfin la brillante collection des chefs-d'œuvre de l'antiquité, réunis à Paris, donne à la gravure une heureuse direction; les Français la ramènent à son véritable but, en travaillant d'après des ouvrages dans lesquels la forme est l'objet principal. C'est à *Boucher-Desnoyers*, parmi les Français (2), et à *F. de Müller*, parmi les Allemands, qu'est due cette heureuse révolution.

10°. *Soirée.* Ce n'est que très-tard que les arts du dessin, et

au moment où Bernard de Vinci, Primatice et Rossoe sont venus fonder l'école de Fontainebleau. (N. du R.)

(1) Quoique *Hollar* ait en effet travaillé en Angleterre, il paraît étonnant que M. de Quandt ne réclame pas cet artiste comme appartenant à l'école allemande, puisque c'est dans ce pays qu'il apprit son art, et qu'il y travaillait même avec succès, quand les malheurs de la guerre l'engagèrent à s'expatrier et à suivre le comte d'Arun-  
del à Londres. (N. du R.)

(2) Il est singulier que l'auteur oublie ici les travaux de Bervick et de quelques autres artistes français de cette époque. (N. du R.)

particulièrement celui de la gravure se sont développés chez les Anglais. Le sentiment de l'art ne domine pas chez leurs peintres et leurs graveurs; ils sont plutôt *humoristes*, comme *Hogarth*, ou bien ils visent à l'effet par le fini du travail, comme *Sharp*. Ils se distinguent dans la gravure du paysage. *Strange*, artiste doué d'un sens exquis pour la beauté des formes, combat la tendance à l'effet, et s'affermir dans la pureté du style par son séjour en Italie, pendant que *Bartolozzi*, en Angleterre, tombe dans le maniéré. *Holloway* perfectionne le genre de *Sharp*; mais l'habileté technique est toujours son caractère distinctif et celui des autres artistes anglais.

11e. *Soirée*. Raphaël et Michel-Ange dominent les arts en Italie. L'influence de Raphaël se soutient long-temps, et maintient les graveurs dans la bonne voie; mais les imitateurs de Michel-Ange deviennent maniérés, et trouvent des copistes parmi les graveurs. La seconde moitié du 16<sup>e</sup>. siècle est signalée par la décadence des arts en Italie: quelques graveurs, entre autres *Battista Franco*, cherchent envain à la retarder, en s'attachant aux modèles antiques. Augustin Carrache s'applique à ramener la pureté des formes, et à mettre à profit les progrès que l'art a faits dans les Pays-Bas. Mais le temps n'était pas encore arrivé où son exemple pouvait relever l'art de la gravure. *Santo Bartoli* est plus heureux que ses contemporains en rappelant l'attention sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité: il est le précurseur du bel âge de la gravure, qui ne commence cependant qu'un siècle plus tard. *Pietro* et *Faraò Aquila* et *Dorigny*, en suivant cette direction, préparent le siècle de Winckelmann. *Volpato* a la plus grande influence sur ses compatriotes; il ne se borne pas à l'imitation de l'antique, il entreprend les grands ouvrages d'après Raphaël, et fait faire à l'art des progrès importans. Dominique *Cunego* seconde ses efforts et forme d'excellens élèves, parmi lesquels on doit citer Raphaël *Morghen* et Jean *Folo*. Mais l'artiste qui occupe le rang le plus distingué est *Longhi*, qui réunit le sentiment le plus juste de la destination de l'art à la plus rare perfection dans l'exécution.

Cette histoire de la gravure est suivie de deux dissertations du même auteur; l'une contient des vues pour l'amélioration des académies des beaux-arts en Allemagne, l'autre, des réflexions

sur les rapports des arts du dessin avec l'organisation sociale.

C.-A. PELLAT.

330. DISSERTATION SUR UNE INSCRIPTION GRECQUE avec l'*ascia* sépulcrale; par l'abbé GÉR. AMATI. (*Mémoires de l'Académie romaine d'Archéologie*; t. I, p. 75.)

Cette inscription se trouve sur une pierre en forme d'autel, d'un beau dessin. Le duc de Blacas l'acheta à Rome, et elle fait maintenant partie de sa riche collection. L'abbé Amati, un des plus habiles hellénistes d'Italie, et le premier peut-être dans l'art difficile de déchiffrer les anciennes inscriptions grecques, a lu à l'Académie romaine d'Archéologie un savant mémoire sur cette inscription, et l'analyse qu'il fait de plusieurs mots moins fréquens dans ce genre de monumens, ne laisse rien à désirer. L'inscription consiste en 4 hexamètres, et se rapporte à un *Nαρκισσίων*, diminutif du nom propre *Narcisse*. Elle lui fut dédiée par sa mère *Salvia Matrona*, et par son frère *Sotas*. Spohn l'avait déjà publiée dans les *Miscellanea eruditæ antiquitatis* (1), et, d'après lui, M. Fleetwood dans sa collection d'inscriptions anciennes (2). Ces savans, non-contens d'en donner une très-mauvaise explication, ont omis aussi la ligne d'inscription latine qui décore la plinthe de l'autel, et qui consiste dans un nom propre AETES que M. Amati dérive du verbe *ἄω, ἄημι, flo, spiro; ἀήτης, flamen, aura spirans* (3). On voit gravé à la suite de ce nom propre la figure de l'*ascia sepulcrale*, instrument si fréquemment représenté sur les anciens monumens funéraires qu'on trouve dans la Gaule, et si rare sur ceux de Rome et d'Italie. L'auteur du Mémoire démontre que ce nom propre *Aetes* et le symbole de l'*ascia* indiquent la personne de l'administrateur de la maison, ou du domestique fidèle, chargé par ses maîtres de cette inhumation, et son office, qui était de compléter l'ouvrage de l'*ascia*, et d'avoir soin de la dédicace solennelle du terrain sacré. Ce monument, comme la plupart des inscriptions grecques, chrétiennes ou païennes, qui se trouvent à Rome, se rapporte au 3<sup>e.</sup>, 4<sup>e.</sup> ou 5<sup>e.</sup> siècle de notre ère.

ROSELLINI.

(1) Pag. 368, cxiv.

(2) Pag. 259.

(3) Nous ajouterons que ce même nom propre se trouve deux fois dans le texte grec de l'inscription de Rosette, lig. 4, Αἶτος του Αἶτου.

HISTOIRE.

331. ANCIENNES APPELLATIONS DU PUTLAM, dans l'île de Ceylan.

Les notices suivantes, touchant l'ancienne appellation du Putlam, sont tirées d'un *essai topographique* sur cette *Dissaveny* (1).

Suivant quelques *vittees* (2), Putlam a été distingué pendant plusieurs siècles, parmi les *Yadias* ou, comme M. Fagan les appelle, les *Ichurams* (3), aborigènes de Ceylan, par la dénomination de *Quedaelimanaz*, qui, bien que nombre de *pundits* (4) Cingalais la représentent comme étant dérivée d'un village de ce nom, aujourd'hui dépendant du district de Mautotte, a cependant une étymologie énigmatique cryptique. Au temps des Candiens ce lieu continua à être désigné sous l'appellation de *Mangultottemooney* (port de l'hyménée), parce que ce lieu était celui où les épouses des rois de Candie débarquaient à leur arrivée du pays de Maduré, terre du Parnasse des Hindous (5), et le lieu où

Le Kalinga (6), prince de Vijeà Cumara,  
qui fonda la dynastie cingalèse et la tiare,  
épousa Quany (7), dernier rejeton  
de la race d'Yodiac d'Adion (8).

Le nom moderne sous lequel cet endroit est aujourd'hui mieux connu, est celui de Putalam (appelé Putlam par les Anglais), sur la dérivation duquel les opinions ont varié. Les uns affirment que ce nom est dérivé des deux mots cingalais *pud*

(1) Terme cingalais, qui répond au *provincia* des Latins, et au *comté* des Français. Il paraît être dérivé du mot *dissare*, gouverneur de province, ou, soit du sanscrit *dhisse*, soit du tamul *tisse*, qui, l'un et l'autre, signifient région. Suivant Hadley, le mot *dissan*, dans le dialecte corrompu et ordinaire de l'Hindostan, signifie une aire de vent.

(2) Légendes et chroniques historiques du Cingalais.

(3) Voyez son Journal inséré dans la Gazette de Ceylan du 4 avril 1821.

(4) Terme qui répond au *literati* des Italiens, et au *learned* des Anglais : c'est un mot sanscrit ; on l'écrit souvent *panditts*.

(5) Voyez la notice de sir William Jones sur les dieux hindous.

(6) Lieu de naissance de Vijeà Cumara. Valentyn.

(7) Le prince des Yodas.

(8) L'aïeul de Ditas ou des Titans.

*alla*, qui signifie *nouveau cuvier au sel* (new salt-pans); d'autres les déduisent des substantifs tamuls *pul talam*, qui signifient *une armée et un prince*, probablement par allusion à Virjea Cumara et aux gens de sa suite qui débarquèrent en ce lieu. Les Maures l'appellent Caljanatarry, et les gens du peuple de Putlam, *Pit-Alam* (*provincia fabulosa*); ces derniers s'appellent eux-mêmes *Pitalattaur*. Ce lieu est appelé *Portaloon* par Knox, *Putland* par Percival, et *Pietlang* par les Hollandais. (*Gouvernement Gazette*, de Madras, et *Asiat. journ.*; déc. 1825, p. 689.)

332. THE REASONS OF THE LAWS OF MOSES. — Motifs des lois de Moïse, tirés du *Morc Nevochim* de Maimonides; avec notes, dissertations, et une vie de l'auteur; par JAS. TOWNLY. In-8°. Prix, 10 sh. 6 d. Londres, 1827.

Les sujets des dissertations sont : des écritures du Talmud; des Zabéens, ou idolâtres anté-mosaïques; de l'invention des lois de Moïse; de la distinction mosaïque des animaux purs et des animaux impurs; de la défense de verser le sang; du caractère typique des institutions mosaïques; de la lèpre; des talismans et figures magiques; de l'astrologie judiciaire. (*Asiat. journ.*; sept. 1827, p. 354.)

333. DE STATU SCULPTURÆ, qualis ætatibus heroïcis apud Græcos fuerit, scripsit F.-C. PETERSEN. In-4°. Havnix, 1826; Schultz.

Cette thèse a été soutenue par M. Petersen, le jour où l'université de Copenhague a célébré la fête séculaire de l'établissement de la religion chrétienne en Danemark, qui s'effectua il y a près de dix siècles. La thèse de M. Petersen ne contient qu'une partie de la question, et il ne considère la civilisation des Grecs, aux siècles héroïques, qu'en ce qui concerne la simplicité des mœurs, l'hospitalité, la considération qui environnait les poètes, etc.; c'est Homère qui lui sert de guide, l'Odyssée surtout, et il serait difficile de trouver pour ces temps reculés un meilleure, ou peut-être même un autre autorité. Cette thèse est suivie de six notices biographiques sur autant de candidats, et écrites par les candidats eux-mêmes, qui se sont présentés pour obtenir des grades dans cette université. L'un d'eux est âgé de 56 ans, et la liste de leurs travaux littéraires publiés ou inédits; suit l'exposé de leur vie, contenant les noms de leur père et mère, de leur femme, de leurs enfans, et ceux des professeurs dont ils

ont reçu les leçons. C'est une formalité que les réglemens universitaires n'ont pu jusqu'ici exiger en France.

Le même M. Petersen avait publié, en 1824, une autre thèse présentée à la même université, et relative à un passage de Pline l'Ancien, liv. 34, ch. 19, § 1<sup>er</sup>. ; il s'agit de savoir quel était le temple de la Fortune, où Pline rapporte que Æmilius Paullus déposa une statue de Minerve, ouvrage de Phidias ; il rapproche du texte de Pline un passage de Plutarque relatif au vœu de Catule, après la guerre contre les Cimbres et les Teutons. M. Petersen entretient ses lecteurs des diverses statues de Minerve faites par Phidias, et il se décide pour celle qui, à cause de sa beauté extraordinaire, était appelée ἡ Καλλίμορφος par les Grecs. Il ne doute pas, non plus, que le temple dont il est question n'existât avant Catule, puisque la victoire de Paul-Émile est antérieure de près d'un demi-siècle au vœu de Catule, et que ce dernier a pu vouer une statue à la Fortune, dans un temple qui existait déjà du temps du vainqueur de Persée. C'est ainsi qu'en Allemagne, et à propos de la postulation des divers grades universitaires, les candidats agitent dans des thèses obligées, des questions qui, sans présenter un intérêt historique ou littéraire de premier ordre, sont cependant utiles aux lettres et à l'histoire, et offrent souvent le premier germe d'ouvrages réellement importans. Dans l'université de France, on est moins exigeant : les thèses pour la licence et le doctorat dans les lettres et dans les sciences, sortent rarement de l'intérieur de l'école ou de la famille. Il n'y aurait cependant pas grand inconvénient à ce que, pour ces grades assez élevés, le candidat pût se recommander d'avance au public, (avec lequel il aura souvent affaire dans la carrière pour laquelle ces grades lui sont nécessaires), par la manière dont il aurait traité quelque question intéressante ; il prouverait ainsi qu'il a bien appris et qu'il doit être un jour capable de bien enseigner. C. F.

334. ROEMISCHE GESCHICHTE, etc. — Histoire romaine ; par NIEBUHR. Part. 1<sup>re</sup>. , 2<sup>e</sup>. édit. entièrement refondue. Gr. in-8°. de XVI et 657 p. Berlin, 1827 ; Reimer. (*Allgem. Repertor.*, de Beck ; 1827, n<sup>o</sup>. 5, p. 558.)

La première édition de cet ouvrage, publiée en 1811, n'avait que 464 pp. On voit que l'édition que nous annonçons est considérablement augmentée. Aussi les nombreuses corrections

et additions lui donnent-elles le caractère d'un ouvrage tout-à-fait nouveau. L'auteur s'attache, dans son introduction, à examiner l'histoire de T.-Live. Il s'étend sur l'ancienne Italie, en pesant la véracité des auteurs romains dont les ouvrages relatifs à ce période ont été conservés. Il traite ensuite séparément de différens peuples d'Italie, tels que les OEnotri et les Pélasges, les Opiquis et les Ausoniens, les Aborigins et les Latins, les Sabins et Sabelli, les Tusques ou Etrusques, les Umbriens et Japigiens; les Grecs en Italie; les Liguriens et les Vénitiens; les trois îles, la Corse, la Sicile et la Sardaigne. Nous reviendrons sous peu sur cet important ouvrage. L. D. L.

335. UEBER DIE STRASSEN DER ROEMER UND FRANKEN, etc. — Sur les routes des Romains et des Francs entre l'Ems et la Lippe; par BERNARD SOEKELAND. In-8°. de 64 pp.; pr., 8 gr. Munster, 1825; Regensberg. (*Allgem. Repertor.*, de Beck; 1825, n°. 11, p. 373.)

L'auteur commence par indiquer les routes que les Romains et les Francs ont suivies pour se diriger sur le Weser. Il prétend que ces deux peuples se sont servis des mêmes routes, et qu'il leur était même impossible d'en employer d'autres à cause du cours des fleuves. Il détermine ensuite la marche de Charlemagne, de Germanicus, et la retraite de Cæcina. L. D. L.

336. ISTORIA DELL' EUROPA. — Histoire d'Europe; par messire PIERFRANCESCO GUIAMBULLARI, depuis DCCC jusqu'à DCCCXIII, 2 vol. in-16. Prix, 5 liv. 22 c. Brescia, 1827; Uberti.

337. DAS RITTERWESEN UND DIE TEMPLER, etc. — Sur la chevalerie et les Templiers en général, et sur les chevaliers de l'ordre de St.-Jean et ceux de l'ordre teutonique en particulier. In-8°; 1<sup>re</sup> part. de XIV et 451 pp.; 2<sup>e</sup> part. de 521 pp. Prix, 3 thalr. 16 gr. Stuttgart, 1823; Metzler. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; juin, 1827, n°. 156, p. 1244.)

On signale cet ouvrage comme une collection d'anecdotes sans plan et sans cohérence, et on reproche à l'auteur un grand oubli des convenances dans ses expressions. Le journal convient que l'auteur manifeste beaucoup d'esprit et qu'il fait souvent preuve de grandes connaissances littéraires. Cette circonstance excite de justes regrets; un homme aussi distingué par ses talens ne doit pas faire rougir la Muse de l'histoire. L. D. L.

338. AN APOLOGY FOR THE WALDENSES. — Apologie des Vaudois ; par le révérend THOMAS SIMS ; ouvrage contenant un aperçu historique sur leur origine , leur orthodoxie , leur loyauté et leur constance ; avec un appel aux différens gouvernemens de l'Europe en leur faveur. In-8°. Londres, 1826 ; Rivington.

339. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ART DE FAIRE DES RECHERCHES ; par le comte JEAN POTOTSKY. (*Siéverni Arkhif.* — Archives du Nord ; sept 1825, n°. 18, p. 91.)

Cet article , composé par le comte Pototsky , sert d'introduction à son *Histoire primitive des peuples qui habitent la Russie.* J.....T.

340. DES OUVRAGES HISTORIQUES DE THUNMANN. (*Vestnik Iévropui.* — Courrier de l'Europe , 1825 ; n°. 18, p. 96.)

I. Les *Recherches* de cet écrivain suédois sur l'ancienne histoire de quelques peuples du Nord , consistent en 3 parties. Dans la 1<sup>re</sup>. , il traite de l'origine des anciens Prussiens et d'autres peuples de race lette. Il prouve qu'une partie de la Russie , de la Livonie , de la Prusse et de la Pologne était habitée primitivement par les Slaves ou Wendes , et que les Lettes ne sont point une nation à part , mais une peuplade slave , mêlée aux Finois et aux Goths. Les Wendes et les Finois étaient voisins des Goths , dont ils ont adopté beaucoup de locutions. Diverses tribus des Wendes occupèrent une grande partie de la Pologne et s'étendirent à l'ouest jusqu'aux frontières des Finois , peuple aborigène du Nord ; ceux-ci occupaient à leur tour toute l'étendue de pays entre la Dvina et le Niémen. L'auteur apporte des preuves à l'appui de cette nouvelle opinion. La 2<sup>e</sup>. partie de son ouvrage renferme des remarques pleines d'intérêt sur l'*Histoire du Nord*, de Schloetzer. La 3<sup>e</sup>. a pour titre : *Des antiquités religieuses des Obotrites*, et contient une foule de matériaux intéressans sur l'histoire de Russie et sur la mythologie slavonne.

II. Les *Recherches* du même auteur sur l'histoire des peuples méridionaux de l'Europe est un ouvrage entièrement neuf. Ces peuples qui , avant la conquête des Mongols , habitaient les côtes de la mer d'Azof et de la mer Noire , tiennent aujourd'hui une bien faible place dans l'histoire de l'Europe ; à peine peut-on les qualifier de nations , les distinguer l'un de l'autre et fixer leur origine respective. Le travail de M. Thunmann remplit à cet égard un grand vide dans l'histoire universelle , et réunit l'Asie à l'Eu-



rope, car c'est des bords de la mer d'Azof que les aïeux des Européens s'avancèrent vers cette contrée, c'est là que les vainqueurs de Rome rassemblèrent les forces imposantes qui les rendirent les maîtres de plus de la moitié de cette partie du monde.

Cet ouvrage, si riche en intérêt et en érudition, offre aussi des données très-curieuses sur l'histoire et la langue des Albains et des Valaques ; on y trouve en outre un chapitre relatif à l'histoire particulière de la Russie, où l'auteur traite de l'origine des Russes et du temps où sainte Olga fut baptisée. DE T.

341. REMARQUES SUR NESTOR, OU HISTOIRE ANCIENNE DE RUSSIE ; par SCHLOETZER. (*Vestnik Iévropui.* — Courrier de l'Europe ; 1825, n°. 18, p. 1.)

L'esprit vaste et profond de Schloetzer a rendu de grands services à l'histoire si peu connue, si obscure des anciens Scandinaves. Outre les Annales russes de *Nestor* où il a puisé et qui n'étaient pas suffisantes, il a consulté les documens historiques de Byzance, si utiles à l'histoire ancienne de Russie.

Dans son *Histoire générale du Nord*, il s'est fait une règle de diviser les peuples en classes, et de les distinguer par leurs langues. Cet ouvrage est le premier où les aborigènes du Nord, Samoièdes et Finois, sont considérés sous un point de vue critique. Il a laissé incomplète son édition du *Nestor*, dont il n'a paru que la première partie. On y trouve une comparaison fidèle de divers documens jusqu'en l'an 980, et le texte rectifié de l'original avec la traduction, accompagnée de remarques critiques et explicatives. Cet ouvrage est riche en faits historiques, et fécond en pensées, quelquefois bizarrement exprimées, mais dignes d'un savant aussi profond et qui avait travaillé pendant 40 ans sans interruption, tant sur les livres que dans la société des hommes les plus érudits.

Depuis Moïse et Homère jusqu'au 9<sup>e</sup>. siècle de notre ère, il n'y a point eu d'histoire du Nord. Les Grecs ni les Romains n'ont rien laissé sur ce sujet. Les peuples du Nord n'avaient point d'annales alors, ne connaissant pas l'art d'écrire. Ils n'ont été décrits par aucun écrivain étranger, parce qu'ils n'avaient aucune relation avec les peuples du sud.

Le *Nestor* de Schloetzer est un ouvrage curieux non-seulement pour les savans, mais aussi pour les amateurs de choses peu connues ; quoique déjà un peu ancien, il vient d'être traduit en langue russe par M. Jazikof.

DE T.

342. HISTOIRE DE RUSSIE. Lettre à M. de Férussac, par le baron  
DE GAJJAL.

J'ai trouvé dans le *Bulletin des Sciences historiques* du mois d'avril dernier, un article de M. G. Gley relatif à une lettre adressée par l'empereur Charles-Quint au pape Jules III sur les ouvertures que les tsars Ivan III, Vassili IV et Ivan IV avaient faites à la cour de Rome pour se réunir à l'église catholique, lettre qui est datée d'Augsbourg, le 13 de septembre 1551. Cet article, extrait d'un journal intitulé, *Archiv für Geschichte, Statistik, etc.*, avait déjà paru textuellement dans les *Tablettes du Clergé* du mois de janv. précédent; et M. Gley le termine en disant qu'il n'a rien trouvé dans l'Histoire qui pût l'éclairer sur les suites ultérieures de cette négociation. Tout ce que l'on sait, en effet, de la mission de Jean Sternberg, alors ambassadeur d'Ivan IV, c'est qu'elle n'eut point de résultat; mais ce ne fut point la dernière ambassade que ce prince envoya aux papes, et la cour de Rome ne renonça point à l'espoir d'acquiescer la Russie.

On sait que précédemment, au concile de Florence, en 1439, et sous le règne du tsar Vassili III, père d'Ivan III, il y avait eu un décret de réunion des deux églises grecque et latine, signé notamment par le métropolitain russe Isidore, et publié le 6 de juillet; mais qu'au retour de ce prélat dans sa patrie, Vassili III qui, à son départ, lui avait recommandé de ne consentir à aucune union avec l'église romaine, le fit saisir, déposer par un concile national et enfermer dans un monastère; et qu'Isidore, s'étant évadé, se réfugia auprès du pape Eugène IV, qui le dédommagea, autant qu'il était en lui, en le nommant cardinal. Ainsi, ce fut contrairement aux idées russes et au système de Vassili III que des négociations furent ouvertes avec le saint-siège par ses descendants.

Il ne paraît pas que les successeurs immédiats de Jules III s'en soient occupés; mais sous Grégoire XIII (Buoncompagno) qui fut élu et intronisé en 1572, il s'offrit une occasion favorable que ce pontife saisit avec ardeur. En 1579, vingt-huit ans après la lettre de Charles-Quint, Ivan IV, qui régnait encore, se trouvait alors pressé par le roi de Pologne Étienne Bathori (successeur de Henri de Valois), par le roi de Suède Jean III, qui avait envoyé contre lui Pontus de la Gardie, et par les Tatars. Dans cet embarras, il imagina, peut-être à

cause de ses relations antérieures avec le saint-siège , d'avoir recours au pape pour faire , par son entremise , la paix avec la Pologne. Grégoire XIII n'avait garde de laisser échapper une circonstance qui pouvait amener les résultats les plus avantageux pour l'Église romaine. En conséquence , il fit choix du jésuite Antoine Possevin , homme délié et habile à manier les esprits , qui s'était fait un nom en Italie et en France par la prédication , et dont la vie a été publiée en 1712 par le P. Dorigni. Il lui donna la double mission d'aller travailler à la paix entre la Moscovie et la Pologne, et à la réunion de l'église russe à l'église catholique sur les bases du décret de Florence de 1439. Le pape espérait sans doute que la première de ces négociations , et surtout son succès , ferait réussir la seconde. Possevin se rendit d'abord auprès d'Ivan IV, qui était à Staritza près de Tver , et ensuite auprès du roi de Pologne , qui assiégeait la ville de Pskof. Après bien des allées et venues , il leur fit conclure , le 15 de janvier 1582 , une trêve de dix ans ; mais il échoua dans l'autre partie de sa mission.

Il est cependant vraisemblable que les négociations ne furent pas totalement abandonnées ; car Rome eut lieu de croire treize ans après qu'elle avait obtenu ce qu'elle désirait. En 1595 , se présentèrent à Clément VIII (Aldobrandini) deux évêques russes , Hypatius Paecy , évêque de Vladimir , et Cyrille Terslick , évêque de Luck , qui lui prêtèrent obédience pour eux-mêmes et au nom de tout le clergé de leur pays. Mais les autres évêques de Russie désavouèrent ces mandataires comme ayant fait leur soumission sans y être autorisés : ils leur reprochèrent de plus d'avoir sacrifié la discipline et la liturgie particulière de leur église ; et il y eut bientôt entre Rome et la Russie plus de dissidence que jamais.

Une autre circonstance récente rendait la réunion plus difficile. Vers 1586 , et sous le règne de Fédor , successeur d'Ivan IV , Jérémie II , patriarche de Constantinople , qui avait été dépossédé d'abord en 1579 et ensuite en 1583 , s'était rendu en Russie pour y recueillir des secours qu'il voulait employer à recouvrer son siège vendu par le grand-vizir à Théolepte , son compétiteur. Boris Godounof , beau-frère de Fédor , et qui , sous son nom , gouvernait la Russie , profita de la présence de Jérémie pour lui demander l'érection d'un patriarcat ; et Jérémie , jaloux de se rendre agréable aux Russes , peut-être aussi ,

flatté de ne point paraître à leurs yeux uniquement en suppliant, conféra cette dignité au métropolitain Job. Il ne tarda pas lui-même à être rétabli ; et en 1593, il fit confirmer, par un concile qu'il tint à Constantinople, au mois de février, l'institution du nouveau patriarcat.

Cependant, et malgré l'opposition que pouvait susciter le patriarche de Moscou, en 1605, Rome eut encore une chance d'établir son autorité en Russie. Fédor, le dernier mâle de la race de Rurik, étant mort en 1598, et Boris Godounof ayant été élu tsar, un moine se donna pour Dmitri, frère de Fédor, que Boris avait fait assassiner. Il alla d'abord séduire des seigneurs polonais dont il obtint l'assistance en promettant au palatin de Sandomir d'épouser sa fille, et aux autres d'établir en Russie le rit latin qui était le leur ; et en effet, ils lui fournirent une armée, qui s'accrut rapidement en Russie. Il marcha sur Moscou, et éprouva d'autant moins d'obstacles que Boris mourut le 23 d'avril 1605. Lui-même fit son entrée dans la capitale le 10 de juin, fut couronné le 5 de juillet, et le 3 de mai de l'année suivante, il tint l'une de ses promesses en épousant Marina, fille du palatin de Sandomir. Il s'était montré également porté à tenir l'autre ; et de son côté, le pape Paul V (Borghèse) favorisa autant qu'il le put la réunion des deux églises en démentant par un bref de la même année le reproche fait aux évêques russes, en 1595, d'avoir sacrifié leur communion, et en annonçant que l'église romaine n'exigeait aucune renonciation relative soit à la liturgie, soit à la discipline. Mais les dispositions de leur nouveau souverain aliénèrent de lui les Russes, chez lesquels circulait en même temps le bruit qu'il n'était qu'un imposteur : une conspiration éclata contre lui le 17 de mai 1606, quatorze jours après son mariage, et il eut la tête cassée d'un coup de pistolet.

La catastrophe de ce faux Dmitri, occasionnée en grande partie par l'intention qu'il avait manifestée de réunir l'église russe à l'église romaine, devait rendre ses successeurs très-circonspects à cet égard. Toutefois Alexis Mikailovitch, bien qu'il fût lui-même petit-fils du patriarche Philaret (Fédor Romanof), eut ou du moins témoigna le même désir. En 1666, il avait fait déposer par un concile le patriarche Nikon, l'une des lumières de l'église russe, et qui dans sa disgrâce devint le premier his-

torien de son pays. En 1672, étant menacé d'une guerre contre Mahomet IV, il envoya une ambassade au pape Clément X (Altieri) pour lui proposer une ligue contre leur ennemi commun, lui offrant en même temps la réunion des deux églises. Il semble que les tsars, sentant combien les papes devaient mettre d'intérêt et d'ardeur à opérer cette réunion, la leur présentaient comme un appât toutes les fois qu'ils avaient ou croyaient avoir besoin d'eux. Cette fois il fut sans vertu, ou, pour mieux dire, les conditions auxquelles la réunion était proposée furent regardées à Rome comme inadmissibles.

Cette tentative d'Alexis Mikhaïlovitch ne se renouvela plus de la part des tsars : l'on ne saurait, en effet, qualifier ainsi l'approbation que donna Pierre-le-Grand à la démarche que fit, en 1717, la Sorbonne en écrivant au clergé de Russie une lettre accompagnée du mémoire qui avait été remis à ce prince lui-même, et qui a été imprimé dans les œuvres du docteur Boursier, son rédacteur, lettre à laquelle les prélats moscovites firent deux réponses, que la Sorbonne ne réfuta que par son silence. On a dit que l'archevêque de Novogorod Théophane et le cardinal Dubois ne voulaient pas la réunion : mais comment pouvait-on l'espérer lorsqu'on vit Pierre, de retour dans ses états, nommer pape dans une fête burlesque son fou Zotof, pour parodier l'intronisation du souverain pontife, et tourner en dérision le sacré collège ? Comment ne comprit-on pas qu'après avoir aboli en 1721 le patriarcat qu'il avait laissé vaquer durant vingt ans, et avoir subordonné ainsi l'autorité ecclésiastique à la sienne, il avait rendu par cela seul la réunion des deux églises impossible ?

La congrégation de la Propagande envoya néanmoins en Russie six capucins qui, dit-on, y prêchèrent l'ultramontanisme ; ils périrent victimes de leur zèle, et cependant plusieurs démarches furent encore faites pour amener la réunion. Un ancien curé d'Asnières, nommé Jubé, devenu aumônier d'une princesse Dolgorouki, qui avait embrassé en Hollande la religion catholique, entreprit sous son patronage une négociation sourde ; mais, devenu suspect et odieux à l'archevêque de Novogorod, il fut obligé de quitter la Russie. Le pape Benoît XIV (Lambertini) renouvela, le 26 de juillet 1755, par une lettre circulaire, la déclaration de Paul V, que l'église romaine ne voulait que l'unité du dogme, sans exiger la renonciation aux

usages qui étaient de nature à être conservés : cette explication fut inutile.

On assure que le cardinal Litta, membre distingué du sacré collège, qui remplit des missions auprès des empereurs Paul et Alexandre, s'occupa beaucoup, durant son séjour en Russie, des moyens de procurer la réunion ; et il y a d'autant plus lieu de le croire, qu'en 1807 fut publié à Rome un ouvrage intitulé : *Septimii Costanzi Appendix ad Ruthenos dissidentes* : d'un autre côté il n'est pas improbable que l'expulsion récente des jésuites des états russes, a pu avoir pour cause, du moins en partie, des efforts de leur part en faveur de la suprématie du pape, dont ils regardent, d'après leurs statuts, l'autorité comme souveraine et absolue. Quoi qu'il en soit, deux obstacles qui paraissent insurmontables s'opposent aujourd'hui à la fusion de l'église russe dans l'église catholique. L'un, que j'ai déjà remarqué, c'est que jamais probablement l'empereur de Russie, patriarche de sa religion, ne voudra céder une portion de son autorité au pape ; l'autre, c'est qu'il est reconnu par les chefs du clergé russe que, de nos jours, sa doctrine incline vers le calvinisme, et qu'il faudra par conséquent éteindre à la fois le schisme des Grecs et (ce que Rome appelle) l'hérésie des calvinistes, ce qui entraîne une double difficulté.

343. DEUTSCHE STAATS-UND RECHTSGESCHICHTE. — Histoire politique et judiciaire d'Allemagne ; par F. EICHORN. 4<sup>e</sup> part. In-8°. de 830 pp. Göttingen, 1823 ; Vandenhoeck. (*Leipzig. Liter. Zeitung* ; juin 1827, n°. 157, p. 1249.)

C'est avec la 4<sup>e</sup> partie de cet excellent ouvrage que commence l'histoire de la Réformation ; elle est précédée d'un aperçu de l'état politique de l'Allemagne à cette époque. Nous annonçons en même temps la 3<sup>e</sup> édit. des 3 premières parties. L'auteur, qui était un des professeurs les plus distingués de Goettingue, est mort, le 25 juin 1827, dans cette université.

344. LETTRES INÉDITES DU CARDINAL MAZARIN. — L'abbé Allard, avantageusement connu par une traduction de l'Apologétique de Tertullien (voyez ce *Bulletin*, tom. VII, p. 121), vient de faire la découverte d'un manuscrit qui ne manquera point d'intéresser les amis de la littérature historique, aussi-bien que les adeptes aujourd'hui si nombreux de la politique. Ce manuscrit renferme une longue suite de lettres du cardinal Maza-

rin, si distingué parmi les ministres qui, sous les différens règnes de notre monarchie, ont concouru à la gloire et à la prospérité de la France. Ce recueil est précieux sous bien des rapports. Il est inédit, il est inconnu, c'est-à-dire, que les écrivains qui nous ont transmis le catalogue des livres imprimés et des manuscrits concernant l'histoire de notre région, ne l'ont point mentionné, et qu'il a échappé à leurs investigations laborieuses. Ce qui ajoute au prix de cet ouvrage, c'est qu'il paraît autographe. L'abbé Allard n'ose pas l'affirmer, pourtant il le conjecture d'après quelques mots écrits de la main du ministre, qu'il a vus à la hâte et que M. Lespine lui montra à la Bibliothèque du Roi.

Mais que les caractères de ces lettres soient sortis de la plume même du cardinal ou de celle de son secrétaire, cela ne peut nuire au mérite intrinsèque du manuscrit. Il est de 1648, époque où éclata la fameuse et puérile guerre de la Fronde. Les lettres sont du commencement de cette année, et l'on doit sans doute attribuer leur interruption dans le manuscrit aux troubles qui, vers la fin de l'année, agitèrent si cruellement la France. Elles sont toutes en italien; et presque toutes ont franchi les Alpes, ce qui les distingue du recueil qu'a fait imprimer l'abbé d'Alainval, dont les lettres avaient la plupart pour objet les négociations des Pyrénées. Celles du manuscrit que M. Allard a découvert et dont il a fait l'acquisition, ont été écrites à des personnages que leur naissance, leur rang et les postes qu'ils occupaient, rendaient également recommandables. Les unes sont adressées au roi de Pologne, à la république de Gènes, au grand-duc de Toscane, aux ducs de Modène, de Parme et de Mantoue; les autres aux cardinaux Grimaldi, Barberin, des Ursins, d'Est, de Sainte-Cécile; celles-ci aux princes de Savoie et à différens ambassadeurs; celles-là au père même du ministre, et quelques-unes à la *signora Colonna Barberini*. Plusieurs de ces lettres ont rapport à ce que le cardinal-ministre appelle *le cose di Napoli*, et sûrement elles concourront à jeter de la clarté sur les événemens qui se passèrent alors en Italie. N'imitant pas ces amateurs égoïstes qui ensevelissent dans la poussière d'un cabinet ce que le hasard leur présente de rare, l'abbé Allard s'empressera de communiquer au public, par la voie de la traduction, le contenu des lettres de Mazarin. Il les accompagnera des notes explicatives que rend indispensables la distance de l'époque où elles furent écrites. G. T.

345. **GESCHICHTE PREUSSENS**, etc. — Histoire de Prusse depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la domination de l'ordre teutonique ; par J. VOIGT. Vol. I. Période du paganisme. In-8°. de XLVIII et 725 pp. Königsberg, 1827 ; Borntrager. (*Allgem. Repertor.*, de Beck, 1827. Vol. 2, cah. 3, p. 182.)

Ce volume embrasse la partie obscure de l'histoire de Prusse, et c'est peut-être, pour cette raison, la partie la moins intéressante de l'ouvrage. L'auteur y décrit la vie des Prussiens païens avec des détails qu'on ne trouve, dit-on, dans aucun autre ouvrage de ce genre.

346. **FRANCISCI I, IMP. AUG. CLEMENTISSIMI, FESTUM NATALITIUM**, etc. In-4°. Vienne, 1825. Strauss.

Ce discours latin, sur divers sujets de métaphysique et de morale, a été publié par le directeur et les professeurs de l'institut théologique de la confession d'Augsbourg à Vienne, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche. L'éloge du prince est mêlé à diverses considérations sur la contemplation du monde physique, métaphysique et moral, et sur la religion.

347. **RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DES PAYS-BAS** ; par Frédéric, baron de REIFFENBERG, profess. de philosophie à l'univers. de Louvain. 2 vol. in-18, ou 2 vol. in-32. Bruxelles, 1827 ; Tarlier.

L'auteur compte 8 époques, savoir : 1°. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à Charlemagne ; — conquêtes des Romains ; — invasions des Francs. 2°. Depuis Charlemagne jusqu'à la réunion du Hainaut et de la Flandre. 754-1067. Origine de la féodalité ; — les grands fiefs rendus héréditaires. 3°. Depuis la réunion du Hainaut à la Flandre, jusqu'à ce qu'il se range avec la Hollande sous les mêmes souverains. 1067-1300. Croisades ; affranchissement des communes. 4°. Depuis la réunion de la Hollande au Hainaut jusqu'à Philippe le Bon. 1300-1436. Progrès du commerce et de la civilisation. 5°. Depuis Philippe le Bon jusqu'à la révolution arrivée sous Philippe II. 1436-1555. Renaissance des lettres ; — Réformation ; — Système politique de l'Europe. 6°. Depuis la révolution du xv<sup>e</sup>. siècle jusqu'à la paix de Munster. 1555-1648. Refus d'allégeance ; — République fédérative ; — Colonies. 7°. Depuis la paix de West-



phalie jusqu'à la révolution brabançonne. 1648-1790. Guerre de la succession; — Traité des barrières; — le stathoudérat rendu héréditaire; — Ebranlement de l'ordre social. Enfin, 8°. depuis l'envahissement des Pays-Bas par les Français jusqu'au règne de Guillaume I<sup>er</sup>. 1790-1826. Démocratie; Despotisme militaire; — Gouvernement national. Sous ces divisions sont réunis les détails propres à faire connaître les individus ou les siècles et à marquer la marche de l'esprit public. (*Revue encyclop.*; juill. 1827, p. 154.)

348. GESCHIED-EN STAATKUNDIG MENGELWERK. — Mélanges historiques et politiques de M<sup>r</sup>. J. SCHELTEMA, chev<sup>r</sup>. — Part. III, cah. 1-3; et part. IV, cah. I, gr. 8°. Utrecht, 1822-1825, Van Terveen. (*Vaderl. Letter-Oefening.*; févr. 1825.)

L'historien hollandais Scheltema continue de recueillir les pièces propres à éclaircir l'histoire de sa patrie. Quelques-unes ont un intérêt purement local; d'autres sont plus ou peu importantes; — Discours sur les historiens du diocèse d'Utrecht; — Notice sur le médecin Daniel Joncktys de Dortrecht, qui attaqua de front les superstitions relatives à la sorcellerie, ainsi que Wien, médecin de La Haye. Cependant, en 1593 et 1595, ainsi après la réforme religieuse, on brûla encore à Utrecht, comme sorciers, un homme, une femme et une fille de 17 ans; — Extraits d'une histoire de Vander Vyncht; — Discours sur la confrérie et académie de peinture à La Haye; — Notice sur quelques Frisons des 16<sup>e</sup>. et 17<sup>e</sup>. siècles, en langue frisonne et en hollandais, avec des notes où l'on trouve des détails sur les mœurs et coutumes de la Frise à cette époque; — sur le droit de guerre et de paix, par Grotius, traduit en hollandais. Le célèbre Grotius adresse ce traité à Louis XIII; il est peu digne du grand homme d'état hollandais; — l'École de poésie à Dortrecht avant 1672. Cet article intéresse l'histoire de la littérature hollandaise. M. Scheltema distingue deux écoles de poètes, l'une à Amsterdam, qui prit pour modèles Hooft et Vondel; l'autre à Dortrecht, qui se forma sur l'exemple de Cats; — Guillaume de Nassau, tableau historique; — Notice sur Arnold Geesteranus, prédicateur des remontrants, qui fut enfermé à Loewenstein, et parvint à s'échapper de ce château fort; — Discours de Marnix Saint-Aldegonde, l'ami et le bras droit de Guillaume d'Orange, prononcé à la diète de

Worms. L'ambassadeur justifie dans ces discours l'insurrection des Pays-Bas contre les Espagnols. D.

349. HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE par M. DEWEZ. Tome IV. In-8°; prix, 2 fl. 84 cts. ou 6 fr. Bruxelles, 1827; Tarlier.

350. THE BEAUTIES OF THE COURT OF KING CHARLES THE SECOND. — Beautés de la cour du roi Charles II; avec des mémoires critiques et biographiques; par D.-B. MURPHY; part. 1. Londres, 1827; Longman et comp.

Cette 1<sup>re</sup>. partie contient les portraits de 4 beautés de la cour de Charles II, gravées d'après des copies des portraits originaux, faites pour le cabinet de feu la princesse Charlotte. Si les planches représentent les traits de ces femmes élégantes et dissolues qui brillaient à la cour du monarque anglais, le texte jette un grand jour sur les modes de leurs parures, sur ce qu'elles tiraient, à cet égard, de la France, et sur d'autres objets qui se lient intimement à l'histoire de ces temps. Il contient aussi de succinctes et excellentes notices sur les artistes contemporains, Peter Lely, Huysman, Wissing et Kneller, indépendamment des Jervas et des Dahl. Il se termine par une notice sur la reine Catherine. En général, cette 1<sup>re</sup>. partie de l'ouvrage est une production que nous croyons pouvoir recommander, non-seulement aux amateurs des beaux-arts, mais encore à ceux de la littérature. (*Lond. liter. Gazette*; 19 mai 1827.)

351. ESSAI SUR QUELQUES USAGES D'ITALIE DANS LE MOYEN AGE. — I<sup>er</sup>. essai sur les fêtes religieuses. (*Il nuovo Ricoglitore*; déc. 1826, p. 898.)

Les fêtes du moyen âge en Italie rappellent l'humeur guerrière de la nation, son esprit de religion et la magnificence des grands. Dans les villes d'Italie, ses habitans s'exerçaient hors des murs à la course, à la lutte, à l'équitation, et se livraient des combats simulés qui furent plus d'une fois ensanglantés. On y célébrait aussi des tournois où périrent plusieurs princes. Les fêtes religieuses de ce temps avaient surtout un caractère particulier de dévotion, de bizarrerie et d'enthousiasme. On sait que l'art dramatique naquit de la représentation grossière des mystères. L'Italie ajoutait aux spectacles religieux qu'on pratiquait dans l'empire de la chrétienté des incidens particuliers à son imagination.

En 1336, l'adoration des Mages fut le sujet d'un spectacle singulier. On mit 3 rois sur 3 grands chevaux, ils étaient vêtus de pourpre, portaient une couronne, tenaient un sceptre en main; on voyait les vases qui renfermaient leurs divins présens, leur suite était nombreuse; pages, valets, équipages, rien ne manquait à la pompe royale. On remarquait dans le cortège des animaux de diverses espèces. Une étoile mue par un artifice ingénieux servait de guide à ces rois. Vers les antiques colonnes de Saint-Laurent, ils rencontrèrent avec sa suite le roi Hérode qui s'informa longuement du sujet de leur voyage, et lorsqu'ils eurent fait une réponse propre à la circonstance, ils continuèrent leur chemin et se rendirent, au milieu des acclamations de la multitude, à l'église de Sant-Eustorgio.

Là, près du grand autel s'élevait une magnifique étable où se trouvaient des bœufs, un âne, et la Vierge tenant dans ses bras l'enfant-dieu. Les rois s'approchent d'elle avec un air respectueux et déposent à ses pieds leurs riches présens. Accablés par les fatigues du voyage, ils paraissent s'endormir; c'est alors qu'un ange descend magiquement du ciel, pour leur ordonner de ne pas partir par la porte Saint-Laurent, mais par la porte Romaine. Les rois mages partent et tout s'exécute selon l'ordre, au milieu de la joie et des cris du peuple.

J'ai vu, le jour de la Sainte-Croix à Milan, une cérémonie religieuse qui participe des spectacles du moyen âge. Un ballon qui transporte dans les airs un chanoine, un notaire et des témoins, s'élève avec artifice, mais d'une manière majestueuse, au son des hymnes, jusqu'au dôme de la cathédrale de Milan, pour aller retirer d'une niche un des cloux de la croix du Christ. On l'expose sur l'autel, on le porte en procession, c'est une grande fête dans toute la ville. On ne déplace, on ne replace point cette relique sans un contrat qui répond de son authenticité. Le ballon qui sert à la descendre et à la remonter, attache singulièrement les regards du peuple; c'est là un spectacle qui remue l'âme et les sens. L'église ne peut se dissimuler que les beaux-arts, la musique, la peinture, la sculpture, les drames tirés des mystères ou de la Bible, ont servi puissamment à son empire, surtout dans le moyen âge.

Sans rappeler un grand nombre de fêtes, de cérémonies civiles et religieuses qui parurent au sortir de la barbarie, et qui

sont décrites dans un grand nombre d'ouvrages, je parlerai d'une coutume relative au mariage chez les Vénitiens. Dans les premiers temps de la république, on mariait le même jour à la fête de la purification les filles de Venise; quand la population de la ville s'accrut, cet usage devint peu praticable; mais pour en conserver le souvenir, on établit que le même jour on marierait douze filles dotées aux dépens de la république. Elles étaient vêtues d'un voile et d'une robe blanche, et parées de bijoux qui leur étaient prêtés par le trésor de l'état. Elles allaient en procession à l'église, et la cérémonie terminée elles se rendaient chez le doge pour le remercier du bienfait de la république. La pureté de cette cérémonie fut troublée et souillée avec le temps, par des divertissemens, par des mascarades et par des jeux honteux, si bien que le gouvernement ordonna, qu'à la place des douze épouses, on marierait dans l'église douze statues de bois qui les représenteraient; ces simulacres devinrent la risée et l'insulte de la multitude, et l'on fut obligé de le tolérer. De là est venu le surnom de *Marie de bois* que les Vénitiens donnent aux femmes d'un esprit borné, maigres et laides. Ainsi une cérémonie sainte et respectable est dégénérée en scène de carnaval, comme si tout devait changer et se dénaturer parmi les hommes.

A. MÉTRAL.

352. COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES FRANÇAISES, écrites en langue vulgaire du XIII<sup>e</sup>. au XVI<sup>e</sup>. siècle, avec des notes et éclaircissemens, par J. - A. BUCHON. XV<sup>e</sup>. siècle. (Chronique de MONSTRELET, tomes IX et XV) Deux vol. in-8°. de 65 f.  $\frac{1}{4}$ ; prix, 12 fr. Paris, 1827.

L'éditeur a varié un peu dans le plan de cette grande collection; quelques ouvrages qui devaient en faire partie, en ont été retranchés, entre autres la *Chronique de Saint-Denis* qui devait former 13 volumes; en sorte, qu'au lieu d'avoir 60 volumes, la collection n'en aura plus que 45. Outre le Monstrelet, M. Buchon a donné récemment le tom. I<sup>er</sup>. de la *Chronique des ducs de Bourgogne*, par G. Châtelain, et la chronique de l'historien catalan Ramon Montaner. Cette dernière ne peut pourtant pas s'appeler une chronique nationale française, puisqu'elle s'occupe principalement de la Catalogne. Il est à regretter que l'éditeur n'ait pas laissé mûrir davantage son projet, avant de l'exécuter.

D.

353. LE ROMAN DE ROU et des ducs de Normandie, par Robert VACE, publié pour la 1<sup>re</sup>. fois, par Fr. PLUCQUET, avec des notes. 2 vol. in-8°.; prix, 20 fr. Rouen, 1827; Frère. Paris, Renouard.

On désirait depuis long-temps que la chronique en vers du chanoine Robert Vace, qui vécut au 12<sup>e</sup>. siècle, fût imprimée. MM. Brœndsted et Plucquet en avaient publié des fragmens; mais jamais l'ouvrage entier n'avait été mis au jour. Il manque également dans le grand recueil des *Historiens de France*, entrepris par les Bénédictins. Cependant l'ouvrage de Vace est très-important pour l'histoire de la Normandie. Le goût pour l'histoire nationale, qui s'est réveillé chez les habitans de cette province, a mis à même un libraire de Rouen, zélé pour la gloire de son pays, d'entreprendre la publication du poëme ou roman entier. Il s'est servi d'un texte préparé par M. Plucquet après le collationnement des manuscrits existant en France et en Angleterre. Plusieurs sàvans de Normandie, entre autres M. le Prévost, ont ajouté des notes instructives. On a joint aussi au texte une ample table des matières. L'ouvrage est très-bien imprimé par Crapelet. On dit qu'il n'a été tiré qu'à 500 exemplaires, dont plus de la moitié a été retenue par les souscriptions, surtout en Normandie. D—G.

354. GESCHICHTE DER STAATSVERÄNDERUNG IN FRANKREICH, etc. — Histoire de la révolution en France sous Louis XVI, ou naissance, progrès et effets de la nouvelle philosophie dans ce pays, partie 1<sup>re</sup>., avec deux tableaux. Gr. in-8°. XXIV et 320 pp., prix; 2 thal. Leipzig, 1827; Brockhaus. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, n<sup>o</sup>. 2, p. 90.)

Le titre de la première partie de cet ouvrage nous dispense de nous arrêter sur l'esprit qui a présidé à sa rédaction. La plupart des écrits de ce genre, pour ne pas dire tous, ne font que rapporter d'une manière détaillée les résultats de ce grand événement politique, sans en faire connaître les causes dans toutes leurs combinaisons. Il n'en est pas de même de l'ouvrage que nous annonçons; sans entrer dans les détails des événemens qui étaient la conséquence des troubles, l'auteur remontant à la source des maux, s'attache principalement à mettre au jour toutes les circonstances qui, par leur nature, ont dû nécessairement accélérer les mouvemens dont la France a été si sensiblement frappée. L. D. L.

## MÉLANGES.

355. **BIOGRAPHIE NATIONALE** ou Dictionnaire historique de tous les hommes morts et vivans, nés dans le royaume des Pays-Bas, qui se sont rendus célèbres par leurs talens, leurs vertus ou leurs actions; par une société de gens de lettres. Tome 1<sup>er</sup>. (1<sup>re</sup>. livr.); prix, 3 f. 75 c. Bruxelles, 1827; de Vrom.

La biographie nationale aura 4 vol. in-8°. et sera imprimée sur deux colonnes; elle paraîtra par livr. d'un demi-volume. Prix de chaque vol., 7 f. 50 c. pour les souscript.

356. I. **DISCORSO INTORNO AD ALCUNE REGOLE DELL' ARTE CRITICA.** — Discours sur quelques règles de la critique; par le comte NAPIONE. In-8. Turin, 1824.

357. II. **LETTERA A CARLO ROSMINI.** — Lettre à Ch. Rosmini; par M. NAPIONE. Turin, 1824; Bocca.

Le comte Napione a publié, en 1824, la première des deux brochures ci-dessus annoncées, où il concluait d'un grand nombre de documens imprimés et manuscrits, que Christophe Colomb était né à Montferrat en Piémont. Un anonyme a publié à son tour la critique de cette opinion, et il laisse à Gênes l'honneur d'avoir donné le jour à ce grand homme. C'est à ce critique que M. Napione répond dans sa seconde brochure. Il examine une à une toutes ses objections, et persiste dans son premier avis. M. Spotorno, dans son histoire littéraire de la Ligurie, aborde aussi ces questions, et M. Napione examine de même son opinion plus favorable au Piémont. Il paraît que cette question excite de grands débats en Italie; on conçoit que l'amour-propre national s'agite en pareille circonstance, et le comte Napione y apporte un zèle aussi soutenu que patriotique. On voit, par les deux ouvrages dont le titre est en tête de cet article, qu'il n'épargne pour cet intéressant sujet ni temps ni recherches; son discours sur l'art de la critique n'étant aussi qu'une application des règles les plus positives de cet art à ses propres raisonnemens sur la véritable patrie de Christophe Colomb.

358. **CHARLES-FRANÇOIS HÉDOUIN**, né à Paris le 25 mars 1761, est mort le 15 août 1826, dans les bois de Vincennes, où il

était allé herboriser. Voué toute sa vie aux soins de la magistrature, il occupait tous ses loisirs par l'étude de l'histoire naturelle et des antiquités (1). Parmi les collections de *Lettres autographes* et autres qui se trouvaient dans le cabinet de M. Hédouin, nous citerons une lettre signée de Louis XIV et adressée à Louvois, sous la date de 1669; une autre de M<sup>m</sup>e. de Maintenon; plusieurs de Racine, Boileau, J.-J. Rousseau, etc.; enfin, une lettre autographe de Henri IV à Manaud de Batz, gouverneur de la ville d'Eause en Armagnac, datée de 1577. Il avait rassemblé plusieurs collections de médailles fort remarquables; malheureusement les notices et catalogues qu'il en avait dressés n'ont point été livrés à l'impression avant la vente de son cabinet. Voici les titres de ces écrits, dont la publication eût vraisemblablement empêché la dispersion des fruits de 30 années de soins et de recherches. 1°. *Catalogus et descriptio methodica numismatum tam æneorum quam argenteorum et aureorum quæ in museo meo asservantur*, manuscrit in-4°. d'environ 120 p.; 2°. *sujets, exergues et légendes de quelques jetons*, etc., manuscrit in-fol. de plus de 20 p.; 3°. *Notice de médailles modernes*, etc.

On a publié une *Notice des principaux articles du cabinet de feu M. Hédouin, greffier à la Cour royale de Paris*, etc. In-8°. de 20 p. Paris, 1826; De Bure frères. P. DE C.

359. VENTE DE LIVRES RARES ET CURIEUX. — La vente de plusieurs livres magnifiques ou rares appartenant au révérend Théodore Williams, avait attiré une grande affluence d'amateurs dans les salles de Stewart et comp., à Londres. Voici l'état des produits de cette vente (2).

Jones. — *Missale Romanum, seu officium B. Mariæ Virginis*. Ce superbe manuscrit est écrit sur le plus beau vélin d'Italie, et orné de 58 belles peintures en miniature du meilleur style; il est du commencement du 15°. siècle. 304 liv. st. 10 sh.

Hurd. — *Missale Romanum, seu officium B. Mariæ Virginis*, ayant appartenu au feu baron Denon, de qui il fut acheté par feu Robert Heathcote, écuy. Cet ouvrage consiste en 150 feuil.

---

(1) Nous donnerons dans la 2<sup>e</sup>. section du *Bulletin* la note des travaux de M. Hédouin sur l'histoire naturelle.

(2) Les noms des acquéreurs précèdent chaque article.

de pur vélin, orné de miniatures de la plus belle exécution et du style le plus exquis. Il contient 12 grandes peintures, de  $8\frac{1}{2}$  pouces de haut sur  $5\frac{1}{2}$  id. de large, et 48 autres de moindres dimensions, avec bordures de fleurs, d'oiseaux, d'insectes, de médailles papales, de bijoux, de rosaires, et d'une variété d'autres objets d'ornemens. La reliure, de C. Lewis, est un bel échantillon de l'art : elle est en maroquin vert. La couverture est d'un travail calqué sur le modèle d'un livre qui a appartenu à Diane de Poitiers. Les agraffes sont d'or massif, richement bosselé. 137 l. 18 sh.

Le même. — *Missale romanum*, imprimé par Luc Antonio Giunti, en 1500. Ce missel contient un grand nombre de gravures en bois qui offrent d'intéressans échantillons des premiers temps de l'art en Italie. 9 l.

Le même. — *S. Hieronymi epistolæ*; 2 vol. Manuscrit du 15<sup>e</sup>. siècle, écrit sur beau vélin d'Italie. 63 l. — *Homeri opera, cum Commentario Eustathii*. Græce, 4 vol. 1<sup>re</sup>. édit. imprimée à Rome, en 1502. 50 l. — Magnifique exemplaire du même ouvrage, non rogné. 52 l. 10 s.

Le marquis de Lansdown. — *Homelies, discours, et lettres choisies de saint Jean Chrysostome*, traduits par l'abbé Auger. 4 vol. 5 l. 13 s. — *Juvenalis et Persii satiræ*. Imprimé à Venise, en 1501. 8 l.

Thorpe, libraire. — *A Meditation upon the lord's Prayer*. (Méditation sur l'oraison dominicale). Copie de la main du roi Jacques, écrite pour l'usage de tous ses sujets, particulièrement de ceux qui suivent la cour, et imprimée en 1609. 12 l.

Hurd. — *Horæ Beatæ Mariæ Virginis; Codex membranaceus*. Ces heures consistent en 146 feuillets de vélin de la contexture la plus délicate. Elles contiennent 16 miniatures, presque des dimensions de la page entière, et 5 autres de moindre grandeur; le tout du plus beau fini. 26 l. 5 sh. — *Juvenalis Satiræ*, in-16, ad opt. exemplar fidem recensitæ et comment. illust. G. A. Ruperti. 2 vol. Lipsiæ, 1801. 15 l.

Prince Camitelli. — *Juvenalis satiræ cum comment.* Lipsiæ, 1820. 5 l. (*London and Paris Observ.*; 13 mai 1827.)

N. B. Le prix de l'ouvrage de M. Mionnet, annoncé dans le cahier de sept., n. 242, est de 33 fr. les 2 vol. in-8., avec 29 pl; au lieu de 18 fr., indiqué par erreur.



## TABLE DES ARTICLES DE CE CAHIER.

### *Philologie, Ethnographie.*

<i>De Pentateuchi versionis syriacæ</i> etc.; L. Hirzel. . . . .	289
Les Mille et une Nuits; Galand, Destains, Nodier. . . . .	297
<i>Der Koran</i> : Al. Müller. — <i>Vorläufiger Bericht</i> , etc.; de Fraehn. . . . .	Ib.
<i>Auctarium lexicorum Græcorum</i> , etc.; F. Osann, 293. — <i>Homeri Odyssea</i> , etc.; D. C.-G. Baumgarten. — <i>Die Homerischen Hymnen</i> ; K. Schwenck, 294. — <i>Alexandri aphrodisiensis</i> , etc.; J.-C. Oreljus. — <i>Quæstionum scenicarum</i> ; A. Meineke. — <i>Cratinus et Eupolis</i> ; C.-G. Lucas. . . . .	296
<i>Nonius Marcellus</i> , <i>F. Planciades</i> ; J. Mercerus. . . . .	297
<i>Quatuor folia antiquissimi alicujus digestorum</i> , etc.; E. Th. Gaupp. . . . .	299
Sur le manuscrit d'un ouvrage inédit de Pierre de Compostelle. . . . .	Ib.
Étymologie du mot <i>slave</i> , 300. — Origine du mot <i>rouble</i> ; Senkovsky. . . . .	302
Sur les anciens noms d' <i>Osroene</i> et d' <i>Edessa</i> ; Buttmann. . . . .	303
De l'affinité des langues allemande et anglaise. . . . .	304
<i>Bucherkunde der Sassisch-niederdeutschen Sprache</i> ; K.-F.-A. Scheller. . . . .	Ib.
Recherches hist. sur la langue catalane; F. Jaubert de Passa. . . . .	305

### *Archæologie, Numismatique.*

Antiquités égyptiennes; Castilione, 306. — Notice sur un papyrus égyptien; Girtler. — <i>The antiquities of Greece</i> ; J. Robinson, 307. — Nouvelles découvertes faites aux environs d'Odessa. — Des bâtimens à rames chez les anciens Grecs et Romains; S. Stratico. . . . .	309
Mém. sur la partie astronomique des Fastes d'Ovide; Ideler. . . . .	Ib.
Antiquités de Gœrlitz en Lusace; Büsching. . . . .	310
<i>Historisch antiquarische Forschung</i> . J.-H. Wyttenbach. . . . .	311
Antiquités et monumens du département de la Corrèze. . . . .	Ib.
<i>Italienische Forschungen</i> ; C.-F. de Rumohr. . . . .	312
<i>Entwurf zu einer Geschichte der Kupferstecherkunst</i> ; J.-G. Quandt. . . . .	317
Dissert. sur une inscr. grecque avec l' <i>ascia</i> sépulcrale; G. Amati. . . . .	322

### *Histoire.*

Anciennes appellations du Putlam, 323. — <i>The reasons of the laws of Moses</i> ; J. Townly, 324. — <i>De statu sculpturæ</i> ; F.-C. Petersen. — <i>Römische Geschichte</i> ; Niebuhr. . . . .	325
<i>Ueber die Strassen der Roemer und Franken</i> , etc.; B. Soekeland. . . . .	326
<i>Das Ritterwesen und die Templer</i> . . . . .	Ib.
Remarques sur Nestor ou histoire ancienne de Russie; Schloetzer. . . . .	327
Hist. de Russie; Gaujal. — Lettres inédites du cardinal Mazarin. . . . .	328
<i>Geschichte Preussens</i> . . . . .	334
Résumé de l'histoire des Pays-Bas; baron de Reiffenberg. . . . .	335
<i>Geschied en staatkundig mengelwerk</i> ; J. Scheltema. . . . .	336
<i>The beauties of the court of king Charles the second</i> ; Murphy. . . . .	337
Essai sur quelques usages de l'Italie dans le moyen âge. . . . .	Ib.
Collection des chroniques nationales françaises; J.-A. Buchon. . . . .	339
Le roman de Rou, Fr. Plucquet, 340. <i>Geschichte der Staatsveränderung in Frankreich</i> , etc. — <i>Lettera a Carlo Rosmini</i> ; Napione. . . . .	341
Notice sur Ch. Fr. Hédouin. — Vente de livres rares et curieux. . . . .	342

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4,

PLACE DE L'ODÉON.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

360. BIBLIOTHECA MARSDENIANA PHILOGICA ET ORIENTALIS. — Catalogue de livres et de manuscrits, rassemblés sous le rapport de la comparaison générale des langues et de l'étude de la littérature orient.; par M. MARSDEN. In-4. Londres, 1827; Cox.

L'étude comparative des langues et celle de la littérature orientale, ont fait des progrès considérables, surtout depuis le commencement de ce siècle : d'excellens ouvrages ont paru capables de faire oublier presque tout ce qui a été fait antérieurement. Mais s'il y avait de l'injustice à mettre tout-à-fait de côté les prédécesseurs, il est intéressant sous un autre point de vue d'examiner la marche et les méthodes antérieures, ne fût-ce que pour voir ce qui retarda si long-temps la philosophie du langage, et pour se préserver à l'avenir de telles fautes. Une liste complète des ouvrages relatifs à cette science en était la condition indispensable, et déjà, en 1815, M. Vater avait donné un catalogue des principaux ouvrages dans ce genre; mais l'ouvrage de M. Marsden, outre qu'il renferme une belle collection de livres relatifs à la littérature orientale en général, offre le grand avantage de ne citer que des ouvrages que l'auteur possède lui-même, et l'on sait que pour des parties peu connues, des ouvrages de ce genre sont indispensables.

L'ouvrage est partagé en deux parties : la première renferme les livres classés d'après le nom de leurs auteurs; la seconde les réunit d'après l'ordre des matières, auxquels se joignent les manuscrits. Nous croyons qu'un index alphabétique

bien fait aurait rendu superflue la première partie, car par cet arrangement tous les ouvrages n'auraient paru qu'une seule fois, au lieu que par celui de l'auteur, ils paraissent à deux et même à plusieurs reprises, et le manque d'un index spécial occasionne quelquefois des embarras.

Il est naturel de supposer que M. Marsden, qui s'occupe depuis près de 50 années de littérature orientale et de recherches sur les langues, a dû réunir presque tous les ouvrages tant soit peu importants qui y ont rapport. On y remarque beaucoup d'articles de la plus grande rareté, tels que le *Arte de la Lengua Mandarin* du père Varo, imprimé à Canton en 1703, dont probablement il n'existe que trois exemplaires en Europe; différens ouvrages imprimés à Manille, auxquels néanmoins l'auteur n'a pu réunir le *Arte de la Lengua Tagala* par Sebastian de Totanes, imprimé à Manille en 1745, avec le *Manual Togalog*, imprimé là même dans la même année; on remarque encore quelques ouvrages sur la langue japonaise, imprimés au Japon, différentes grammaires américaines, imprimées au Mexique ou à Lima, et un grand nombre de livres imprimés aux Indes. Néanmoins la Grammaire sanscrite de Colebrooke, aussi-bien que les grammaires persane et arabe de Lumsden, y manquent; de plus, nous sommes d'avis que, dans une collection de grammaires, la plus complète de toutes celles qui ont paru, l'ouvrage grammatical de M. Grimm sur la langue allemande, ne devrait pas manquer, et il serait nécessaire de posséder, à côté de l'ouvrage de Young sur les hiéroglyphes, celui de M. Champollion sur le même objet.

Les *Medallas de Florez* ont 3 parties, M. Marsden n'en possède que les 2 premières; les *Mines de l'Orient* ont 6 volumes, on n'en voit ici que le prospectus; on n'y trouve pas non plus l'*Atlantique* de Rudbeck, et l'édition la plus complète d'Ulfilas, donnée par Zahn à Weissenfels en 1805. La *Bibliotheca historica* de Meusel n'est pas plus complète que l'ouvrage de Mouradgea d'Ohsson qui n'a ici que 2 volumes in-8°. ; le dictionnaire de Morrisson contient 5 volumes, M. Marsden n'en possède que 3; la grammaire du même auteur s'y trouve, mais celle de Marshmany manque.

Quant aux *Remarques philologiques*, que l'auteur attribue à M. Klaproth, il est de fait qu'elles sont de M. Montucci, qui en convient dans son *Parallele drawn*, etc., pag. 5, note. Le

traducteur des chansons madecasses, que l'auteur semble ne pas connaître, est le chevalier de Parny. Nous ignorons pourquoi M. Marsden, pag. 32, semble indécis sur le format de la Bible espagnole de Cassiodoro Reyna, revue par Cypriano de Valera, et publiée à Amsterdam, en 1602, in-fol.; les autres éditions de la traduction de Cass. Reyna sont in-4<sup>o</sup>., et il n'y a que la traduction des Juifs de Ferrare, revue par Sm. de Casseres, imprimée à Amsterdam en 542 (1661), qui soit du format in-8<sup>o</sup>.

L'ouvrage de M. Marsden, moins complet, mais bien mieux classé que le catalogue de Langlès, qui en outre est surchargé de beaucoup d'autres parties qui n'ont aucun rapport avec la littérature orientale et la connaissance des langues, aura donc toujours le mérite d'être le premier qui ait ouvert la carrière, et nous croyons que son usage servira beaucoup à l'avancement de la science. S.

361. VERGLEICHENDE ZERGLIEDERUNG, etc. — Analyse comparée du Sanscrit et des langues qui s'y rapportent; par M. Bopp. 1<sup>er</sup>. Essai. In-4. 1824. (*Journ. Asiat.*; art. de M. Burnouf fils, to. VI, p. 52 et 113.)

Ce premier essai doit précéder une série de numéros, dans lesquels M. Bopp déposera le fruit de ses savantes recherches sur les rapports du sanscrit avec le grec, le latin et plusieurs idiomes du Nord. Frappé de l'identité de formes qui existe entre ces différentes langues, l'auteur établit qu'il est plus facile de noter les nombreux points de ressemblance qu'elles ont entre elles, que de déterminer ce qui forme le caractère propre et spécial de chacune. A côté de ces langues, il en est d'autres qui, sans montrer avec le sanscrit un rapport aussi intime, annoncent cependant qu'elles ont la même origine, comme le *lithuanien*, le *letton*, le *vieux prussien* et les dialectes slaves. Ce sont ces idiomes qui font principalement l'objet du travail de M. Bopp: il commence par quelques réflexions sur l'euphonie, et constate ensuite plusieurs traits de ressemblance entre le sanscrit et le lithuanien.

M. Bopp poursuit son travail en examinant le caractère propre des radicaux en sanscrit et dans les autres langues analogues, et montre que les racines lithuaniennes et slaves sont

monosyllabiques, comme celles de la langue sanscrite. Il cherche à ramener à cette règle générale les radicaux persans qui semblaient la contrarier, et prouve que c'est là un des plus grands traits de la différence qui existe entre les langues sémitiques et celles qui font l'objet de ces recherches. Il combat les systèmes de Lennep et de Walkenaer, qui considéraient certains verbes grecs, commençant par deux consonnes, comme formés par la contraction d'une voyelle primitive, et prouve par d'heureuses démonstrations que les études grecques ne peuvent que gagner à la connaissance approfondie de la langue sanscrite.

Il porte ensuite son attention sur les pronoms, qui, suivant lui, ont conservé plus fidèlement que les autres mots les formes primitives. Il fait observer comment les pronoms offrent, dans la déclinaison sanscrite, plusieurs radicaux différens, et il montre que la même analogie existe dans les langues dérivées. On remarque en cet endroit des développemens extrêmement curieux sur l'affinité qui existe entre la lettre *s* et la lettre *h*.

L'ouvrage est terminé par deux tableaux des pronoms sanscrits de la première et de la deuxième personne comparés avec ceux du grec, du latin, du gothique, de l'ancien haut-allemand, de l'ancien saxon, du lithuanien, du letton, de l'ancien prussien, de l'ancien slave, du persan. On doit souhaiter la continuation d'un ouvrage qui tend à prouver d'une manière irréfragable la communauté d'origine qui unit la langue de l'Inde à des idiomes qui, malgré la distance, n'ont pu rompre les liens qui les y rattachent, et qui, fort anciens eux-mêmes, ne peuvent qu'attester l'antiquité de la langue qui offre l'ensemble des formes grammaticales disséminées dans un si grand nombre de dialectes.

362. ORIGINAL PERSIAN LETTERS, AND OTHER DOCUMENTS, WITH FACSIMILES. — Lettres et autres documens persans, réunis et traduits par M. Charles STEWART, prof. de langues orient. In-4. de xij et 225 p., av. 24 pl. Londres, 1825.

Dans la position où se trouvent les Anglais depuis soixante et dix années, à l'égard des différentes nations qui habitent l'Inde, c'est une pensée bien naturelle que d'aviser aux moyens de se rapprocher d'elles en étudiant les langues qui y sont en

en usage et parmi lesquelles le persan joué un grand rôle. Depuis les invasions des Ghaznevîdes, dynastie persane, au commencement du onzième siècle de notre ère, le nord de l'Inde fut presque toujours occupé par des souverains de race persane, qui peu à peu est devenue comme une race indigène, et a rendu sa langue celle de la diplomatie aussi-bien que de la haute société. C'est surtout sous le premier rapport qu'elle est de la plus haute importance pour l'Angleterre, et déjà en 1781 Francis Balfour publia à Calcutta ses *Inshai Herkern*, qui contiennent des *specimen* de lettres à différentes personnes, depuis le monarque jusqu'au sujet; elles ont toutes été composées pour Herkern, et sous ce rapport la nouvelle collection de documens pris dans les archives doit paraître d'une utilité beaucoup plus grande et plus variée. Ces pièces, pour des lecteurs européens, renferment encore des documens sur la législation, les habitudes et les mœurs des habitans, dont nous allons donner un exemple.

Un individu adressa, il y a une douzaine d'années, le placet suivant à un magistrat d'Agra : « Des vers et autres animaux vivans se sont engendrés dans le corps de votre serviteur; il a dans sa maison une femme, deux fils et une fille, et n'est en besoin ni pour la nourriture ni pour l'habillement, mais à cause de ces vers il est fatigué de la vie et désire se tuer; il annonce ce projet afin que plus tard aucun reproche n'atteigne sa famille; il est en état d'exécuter son projet. Que le soleil de la prospérité et du bonheur soit (toujours) brillant et rayonnant (sur vous). »

La première ligne du texte contient une faute d'impression; nous supposons qu'il faut lire *gholâm* qui, dans le langage de l'Inde, semble être synonyme de *bendeh* (persan) et *abd* (arabe), pour désigner l'esclave, le serviteur: on ne le trouve point dans ce sens chez les bons auteurs persans.

M. Stewart a donné dans son introduction l'analyse de l'alphabet chekestek (brisé) qui forme le cursif du toalik, qui lui-même n'est qu'une modification du neskhi, qui est le caractère arabe habituel; le toalik est surtout usité en Perse pour la poésie, et le chekestek pour la correspondance. Cette dernière écriture présente beaucoup de difficultés à la lecture, et sans être bien versé dans la langue, on ne saurait en déchiffrer une ligne; les tables lithographiées que l'auteur a jointes à son ou-

vrage, à l'exemple de Gladwin, dans la deuxième partie de son *Persian Moonshee*, serviront beaucoup à en faciliter la lecture aux étudiants.

On doit s'attendre à une belle exécution typographique, puisque l'ouvrage a été imprimé aux frais de la Compagnie des Indes, et en effet l'attente n'est point trompée. Néanmoins nous avouerons que le beau caractère toalik gravé par Wilkins pour les *Inshai Herkern* nous semble supérieur en netteté, et dans une certaine ressemblance avec des manuscrits orientaux, qui depuis 1781 semble n'avoir plus été atteinte ni aux Indes ni en Angleterre; car le Psautier de Londres, 1823, est d'une exécution trop grossière, et, vu les grandes difficultés typographiques, on a abandonné ce genre d'impression en France, après un premier essai.

S.

363. NOVUM TESTAMENTUM. Textum græcum Griesbachii et Knappii denuo recognovit, delectu varietatum lectionis testimoniis confirmatarum, adnotatione cum critica, tum exegetica, et indicibus historico et geographico, vocum græcarum infrequentiorum et subsidiorum criticorum exegeticorumque instruxit J.-S. VATER, Dr. en théolog. et profess. à l'univ. de Halle. Gr. in-8°. de VI et 835 pp.; prix, 2 thalr. Halle, 1824; Gebauer.

364. ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΟΥΣ ΠΟΛΙΤΕΙΩΝ ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ. — Aristotelis Rerumpublicarum reliquiæ. Collegit, illustravit atque prolegomena addidit C.-F. NEUMANN. In-8°. de 159 p. Heidelberg, 1827; Osswald. (*Allgem. Literat. Zeitung*; avril 1827, n°. 92, p. 759.)

C'est sans doute une entreprise bien méritoire de la part de l'auteur que de rapprocher les fragmens de la collection des constitutions des états, dans lesquels Aristote avait déployé, d'une manière philosophique et historique, ses connaissances profondes dans toutes les doctrines humaines. M. Neumann les a rangés dans l'ordre alphabétique, d'après la lettre initiale des villes. Le plus grand nombre des explications de ces fragmens est dû aux écrits modernes.

L. D. L.

365. MIMNERMI COLOPHONII CARMINUM QUÆ SUPERSUNT. Commentatione præmissa disposuit, emendavit atque in salutem

Græcorum pro patria pugnantium edidit M. BACHIIUS. Accessit Epimetrum ad Solonem poëtam. Gr. in-8°. , de VIII et 64 pp. ; prix, 12 gr. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, vol. 2, cah. 2, p. 95.)

Encouragé par l'accueil favorable qu'a reçu le *Traité sur les fragmens de Solon*, l'auteur s'est décidé à continuer la collection et les interprétations des fragmens des poëtes anciens. Il commence le petit nombre de fragmens de Mimnermus par le *Traité de Mimnermo Colophonio*, poëta elegiaco, contemporain de Solon, et dont la célébrité a commencé avec la 37<sup>e</sup>. olympiade. L'auteur démontre que Mimnermus était natif de Colophon, et qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie à Smyrne. M. Bach a consulté les *Comm. de Mimnermi vitâ et carminibus* (non terminées, Gott., 1825). Il y relève les inexactitudes dans l'indication de la patrie du poëte, et de l'âge où il a vécu. Il prétend que c'était Mimnermus même et non pas son père qui avait porté l'épithète de *Λιγυρτιάδης* ou *Λιγυρσιτιάδης* à cause de son talent pour la musique (*λιγύς*), et qu'il n'était pas l'inventeur des vers élégiaques, comme on a voulu le soutenir, par une fausse interprétation d'un vers de Hermesianax, mais qu'il fut le premier qui se servit de ce genre de vers dans les poëmes érotiques. Quant à ses élégies, il paraît, d'après l'auteur, que Mimnermus les a récitées lui-même, en remplissant par la flûte les intervalles du débit oratoire, et qu'elles ont joui d'une grande célébrité dans l'antiquité. Il y était souvent question de *Nanno* que Mimnermus affectionnait beaucoup; de là le nom de *Ναννώ* qu'on a donné à la collection de ses poëmes érotiques. Il paraît, selon l'auteur, que les fragmens de ses élégies (à l'exception de celles qui sont en vers iambiques), sont tirés de la collection dite *Nanno*, ainsi que l'élégie qui décrit le combat des Smyrnéens contre Gygès et les Lydiens. Les fragmens, rangés sous 17 numéros, commencent avec la page 27. L'auteur a consulté avec soin la collection ci-dessus mentionnée de Gaisford, et autres travaux préparatoires relatifs à ce sujet. Le plus considérable de ces fragmens a été conservé par Stobée: le poëte s'y plaint de la brièveté et de l'insuffisance de la jeunesse, et aussi de la faiblesse de la vie humaine. On trouve, à la page 49 du livre de M. Bach, un morceau inti-



tué : de *Mimnermi*, qui feruntur, versibus iambicis. Les savans ont examiné si ces vers doivent être attribués à Mimnermus ou à Menandre, vu qu'on a souvent confondu ces deux noms. Schœnemann a même cru que le distique de Hermesianax était relatif aux vers iambiques de Mimnermus, et il a considéré Hermobius et Phereclès comme des médecins que Mimnermus avait attaqués dans ses vers iambiques. M. Bach réfute avec raison cette opinion, considérant Hermobius et Phereclès comme des rivaux en amour de Mimnermus.

Dans un fragment de Stobée, écrit en vers iambiques, M. Bach croit devoir lire *κατὰ ἱατρῶν Μενανδρου Φαννοῦς* au lieu de *κατὰ ἱατρῶν Μιμνερμου Νάννου*, et il prétend que le premier doit également être attribué à Menandre. L'ouvrage est terminé par l'*Epimetrum ad Solonem*. L. D. L.

366. *ALCÆI MITYLENÆI RELIQUIÆ*. — Collegit et annotatione instruxit MATHIÆ. In-8°. de 78 p. Leipzig, 1827.

Alcée est l'un des noms les plus célèbres que l'antiquité nous ait laissés; mais malheureusement ce n'est plus qu'un nom auquel nous ne pouvons rattacher que des regrets, et le premier des lyriques grecs ne nous est plus guère connu que par l'admiration que lui avaient vouée les anciens, juges compétens en ces sortes de choses. D'une part, Jani et Stange, de l'autre, Bloomfield, avaient entrepris de reproduire les recueils antérieurs des fragmens d'Alcée : les hommes n'ont donc point manqué à ce genre de travail; mais M. Mathiæ les a surpassés, et c'est vraiment la première fois que les restes de ce grand poëte nous apparaissent rangés dans un ordre convenable et aussi complets que possible, si toutefois en pareille matière l'emploi du mot complet n'est pas dérisoire. M. Mathiæ a fait quatre classes ou sections de genre : ainsi, il a donné d'abord les vers qu'il qualifie de *Διχοστασιςτικὰ καὶ πολεμικὰ*, c'est-à-dire ceux qui ont rapport à la guerre et aux discordes civiles, auxquelles Alcée prit une si grande part; en second lieu, il a placé les hymnes adressés à Apollon, à Mercure, à Vulcain. Le troisième rang appartient aux *Συμποσιακά*, ou chansons de table; le quatrième aux *Ἔρωτικὰ*, ou chants d'amour. Deux autres sections reçoivent l'une les vers que M. Mathiæ ne sait où placer, *incertæ sedis*; l'autre les mots isolés que l'on cite dans quelques auteurs. En tout il y a 125 fragmens, sans

compter que dans un épilogue il s'en trouve encore quatre, tirés d'un écrit d'Hérodien, qui n'a paru que depuis quelques années, et qui est intitulé *Περὶ μονήφους λέξεως*. Non-seulement les conjectures et les leçons sont toutes rapportées, mais le nouvel éditeur n'a épargné ni les corrections, ni les explications. Il réfute l'opinion qui reprend pour Alcée la 29<sup>e</sup>. idylle de Théocrite; enfin, il indique les imitations d'Horace.

P. DE GOLBÉRY.

367. FRID. LEHNERI OBSERVATIONES IN THUCYDIDEM. (*Act. philolog. Monacensium*; Tom. 3, fasc. 1, p. 3 à 43.)

Les recherches critiques de M. Lehner sur plusieurs passages de Thucydide, sont précédées d'une lettre à M. Thiersch, dans laquelle il expose les motifs qui l'ont porté à examiner de nouveau les phrases de l'historien grec, et les moyens avec lesquels il y a procédé : il consulte d'abord tous les critiques qui ont travaillé avant lui sur le même sujet, les leçons des manuscrits, les passages corrélatifs d'autres écrivains grecs, et aussi un historien romain, Salluste, qui, ayant cherché à imiter Thucydide, n'a pas fait difficulté d'adopter ses pensées, ses tournures et quelquefois ses phrases entières. On ne peut entrer ici dans le détail des observations publiées par M. Lehner, il suffit de les recommander à l'attention des philologues qui travaillent sur le même sujet.

C. F.

368. PROCOPII CÆSARIENSIS ANECDOTA, sive Historia arcana, græcè; ed. ORELLI. Leipzig, 1827.

On apprend par le titre même, que nous ne transcrivons ici qu'en abrégé, que M. Orelli, l'éditeur actuel, a reconnu et amélioré le texte, qu'il a rempli les lacunes, qu'enfin il a donné la version latine de Nicolas Alemannus et ses notes, auxquelles il a joint celles de Claude Maltret, de Paul Rheinhard, de Jean Toupius et d'autres encore : ainsi voilà un auteur qui se présente bien accompagné dans le monde littéraire. Le besoin de cette nouvelle édition était incontestable; car, d'un côté, les anciennes étaient devenues fort rares, et de l'autre Procope avait beaucoup à attendre d'un bon philologue. M. Orelli ne lui a pas manqué. Souvent il a corrigé le texte d'après les remarques de ses prédécesseurs ou d'autres critiques. On trouve dans un appendice la description de la

peste et de la famine qui assiégèrent Constantinople et l'empire romain, sous le règne de Justinien. Cette description est tirée d'autres ouvrages de Procope. La plupart des notes de critique et de grammaire sont émanées de l'auteur : quant aux notes historiques il n'en a pas ajouté aux précédentes. Malheureusement Orelli est mort, le 25 octobre 1826, avant que son travail fût achevé. Son neveu, le professeur Orelli, a mis en tête de ce volume une préface et une notice nécrologique, renfermant l'indication de tous les ouvrages du défunt, imprimés depuis 1804.

P. DE GOLBÉRY.

369. C. HAITINGERI ANIMADVERSIONES IN PLUTARCHUM, pars 1. (*Acta philolog. Monacensium*; Tom. 3, fasc. 1, p. 129 à 136.)

Une courte préface de M. Thiersch avertit le lecteur que M. Haitinger lui a laissé ces remarques à sa mort. Il donne aussi une courte biographie de ce jeune critique, dont les travaux avaient donné une très-bonne opinion. M. Thiersch recommande ensuite ces remarques sur plusieurs endroits de Plutarque, comme ingénieuses et dignes de l'attention des savans : elles portent plus particulièrement sur la vie d'Alcibiade. Un tel suffrage ne peut manquer d'assurer leur succès.

C. F.

370. JUSTINI HISTORIÆ PHILIPPICÆ, ex recensione Abrah. Gronovii, et cum diversitate lectionis Grævianæ accuratè edidit Carolus Henricus Frotscher. 1 vol. in-8°. Lipsiæ, 1827.

Cette édition sera enrichie de nombreuses variantes et des notes les plus savantes. M. Heeren a bien voulu y placer sa dissertation sur les sources auxquelles a puisé Trogue Pompée. Le texte est tout entier dans le premier volume, le second comprendra les travaux de l'éditeur.

P. G.

371. L'ÉLOGE DE LA FOLIE, par ÉRASME; traduction nouvelle par C.-B. DE PANABLE. In-8°. de 269 p. Paris, 1826; Roret. (Voy. le *Bulletin*, tom. VI, n°. 420.)

Le singulier livre latin auquel Érasme donna le titre grec de ΜΩΡΙΑΣ ΕΓΚΩΜΙΟΝ a été souvent réimprimé depuis sa première édition, et plusieurs fois traduit en français. Le malicieux auteur le composa en Angleterre chez son ami Thomas Morus, en 1509, et les circonstances, le lieu et l'époque laiss-

saient pour cela un libre cours à sa gaîté et à sa hardiesse. Agé alors de 42 ans, ayant beaucoup vu, beaucoup étudié, moine et prêtre malgré lui, Érasme se trouvait dans cette disposition d'esprit qui présente les choses les plus accréditées dans ce monde, comme n'étant peut-être pas aussi vraies que le certifient ceux qui les professent ; contrarié, tourmenté dans sa vie par la plupart de ces mêmes choses, il avait dû souvent douter de leur certitude, de leur nécessité. Il épancha donc sa bile dans sa satire latine, où son imagination vive et enjouée fut secondée par une verve inépuisable. Jamais l'érudition grecque et latine ne s'offrit jusque là sous des dehors aussi piquans, et jamais les passions humaines n'avaient été aussi sûrement attaquées. Les coups du ridicule sont mortels pour la sottise. Érasme ne fut cependant pas quitte avec elle ; s'alliant avec les plus hauts principes sociaux, elle l'accusa d'avoir *pondu l'œuf d'où Luther et les autres schismatiques étaient sortis*. Il faisait la guerre aux vices de la terre, ils le poursuivirent au nom des intérêts du ciel. Parcourant diverses parties de l'Europe, il se fixa enfin à Bâle, où la protection déclarée de trois papes et des princes les plus puissans de l'Europe assura à sa vie et à ses travaux la tranquillité dont il n'avait pu jouir jusque-là. *L'Éloge de la Folie* se répandait en attendant ; le texte de la première édition, Paris, 1512, quoique incomplet, était réimprimé, et traduit en diverses langues. Son succès devait être durable, et il l'est encore aujourd'hui.

La nouvelle traduction française que nous annonçons ne peut manquer d'être favorablement accueillie. Fidèle en général, elle est souvent une heureuse copie de l'original, quoiqu'elle manque parfois de cette *vis comica*, de ce trait vif et sûr qui donne à l'ironie d'Érasme tant de force et de charme. Des notes étaient indispensables pour l'éclaircissement d'un texte plein d'allusions à l'histoire ancienne comme aux mœurs du siècle de l'auteur ; le traducteur a fait un choix de celles de Lystrius ; et la Notice sur Érasme, qui précède sa version, fait connaître complètement la vie de ce critique aussi spirituel que profond. Le travail de M. Panable mérite donc à juste titre le suffrage et les encouragemens du public lettré. P. B.

372. DEUTSCH-ZIGEUNERISCHES WÖRTERBUCH. — Dictionnaire allemand-bohémien ; par le D<sup>r</sup>. F. BISCHOF. Ilmenau, 1827 ;

Voigt. (*Archiv für Geschichte, Statist., Literat. und Kunst*; juin 1827, p. 400.)

Cet opuscule est loin d'être une compilation comme la plupart des écrits de ce genre; il est le fruit des longues recherches que l'auteur a consacrées à la langue des Bohémiens. Il divise les mots dont elle se compose en deux classes: le plus grand nombre est évidemment emprunté aux différens pays où ce peuple vagabond s'est fixé, et les autres portent, d'après notre auteur, le type de la langue hindoue. Il prétend que c'est en 1417 que ce peuple est venu en Allemagne, et il rapporte plusieurs données intéressantes, relatives aux événemens et aux persécutions que les Bohémiens ont éprouvés depuis leur apparition, et entre autres aussi les singulières épitaphes suivantes:

« En 1445, la veille du jour de St.-Sébastien, est mort le seigneur *Pannuel*, duc de l'Égypte mineure et seigneur de la Corne de cerf du même pays. »

« *Anno Domini 1458 obiit nobilis Comes Petrus de minore Ægypto, in die Philippi et Jacobi Apostolorum.* »

« En 1494, le lundi après la St.-Urbain, est mort le seigneur et baron *Jean*, natif de l'Égypte mineure. Que son âme soit recommandée à la miséricorde de Dieu. »

Nos lecteurs trouveront peut-être avec plaisir le rapprochement des diverses dénominations que l'on donne aux Bohémiens.

Les voici: Les Allemands les appellent *Zigeuner*; les Valaques et les Moldaves, *Cyganis*; les Hongrois, *Tzingany*; les Italiens, *Zingani* ou *Zingari*; les Turcs et quelques autres peuples de l'Orient, *Tchinghénes*; dans les Pays-Bas, *Heydens* (païens); en Transylvanie, *Pharao-Nepek*, (peuple du Pharaon); en Angleterre, *Gypsies*; en Espagne et en Portugal, *Gitanos*; chez les Clémentins en Sirmie, *Madjub*; chez les habitans de la Petite-Bucharie, *Diaji*; dans la Barbarie, *Stäivara*; chez les Arabes, *Courbad*, et en Égypte, *Ghasie*. Les Bohémiens mêmes se donnent le nom de *Roma*, *Sinte*, *Mallélé-Tchehl* et *Mélléli-Tchehl*.

L. D. L.

573. BÜCHERKUNDE DER SASSISCH - NIEDERDEUTSCHEN SPRACHE, etc.

— Bibliographie du Bas-Saxon, principalement d'après des manuscrits de la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel; par le

D<sup>r</sup>. C.-F.-A. SCHELLER. In-8°. de xvi et 528 p. Braunschweig, 1825; imprimerie de la Maison d'Orphelins. (*Goetting. gel. Anzeigen*, oct. 1826, n°. 173, p. 1721.)

S'il en faut croire le journal cité, l'auteur s'est imposé une tâche au-dessus de ses forces. L.

374. OBSERVATIONS ON SOME OF THE DIALECTS OF THE WEST OF ENGLAND. — Sur quelques-uns des dialectes de l'ouest de l'Angleterre, particulièrement le Somersetshire; avec un dictionnaire de mots obscurs présentement en usage dans ce pays, et des poèmes et autres morceaux qui éclaircissent le dialecte par des exemples; par JAMES JENNINGS. Londres, 1826. (*Gentlem. Magaz.*; supplém. à la part. II de 1826, p. 620.)

Le but de l'ouvrage est d'aider à expliquer les anciens auteurs, et, dans l'occasion, de faciliter la connaissance des étymologies de l'anglo-saxon. L'auteur a atteint ce but. Les exemples du dialecte, qu'il donne tant en vers qu'en prose, sont nombreux et judicieusement choisis. On admirera plusieurs des poèmes, remarquables par leur touchante simplicité; mais il n'y a qu'un indigène, ou une personne établie depuis un certain temps dans le pays, qui puisse en sentir toutes les beautés.

375. ALPHABET CHEROKÉE. — Un Chérokée, nommé George Guyst, qui ne parle ni n'écrit la langue anglaise, a inventé une nouvelle formule d'écriture alphabétique. Ayant appris à connaître le principe de l'alphabet, savoir que des caractères pouvaient représenter des sons, cet homme sans instruction acquise, conçut l'idée qu'il pourrait, au moyen de différens signes, exprimer les syllabes du langage chérokée. Réunissant donc toutes celles dont il lui fut possible de se rappeler, il en trouva en tout 86. Pour les représenter, il adopta les lettres de l'alphabet anglais, et y ajouta, pour le reste, des signes de sa propre invention. A l'aide de ces divers symboles, il se mit à écrire des lettres, enseigna sa méthode, et bientôt une correspondance s'établit entre les Chérokées de la vallée du Will, et leurs compatriotes, de par-delà le Mississipi, éloignés de 150 milles les uns des autres. Les Missionnaires pensent que, si la Bible était traduite et imprimée suivant ce mode, nombre de Chérokées adultes, qui jamais n'apprendront l'anglais,

pourraient être en état de la lire au bout d'un mois d'étude. Ce fait paraîtra très-curieux, surtout si on fait attention que la langue cherokée est, pour certains sujets, très-abondante, un simple verbe subissant plusieurs milliers d'inflexions. (*Liter. Chronicle*, 23 juin 1827.) L.

---

MYTHOLOGIE.

376. DESCRIPTION DE LA FÊTE DU BAÏRAM, CHEZ LES TCHERKESSES; par M. SVININE. (*Annales patriotiques — Otietschestvennia Zapisski*; août 1824, n<sup>o</sup>. 64, p. 30.)

La fête commença par deux danses nationales, l'une appelée *Déniona*, espèce de danse cosaque, à cette différence près, que les filles qui l'exécutent ressemblent plutôt à des automates qu'à des danseuses, puisqu'elles ont les yeux constamment fixés sur la terre, et que leur physionomie n'exprime aucune espèce de sentimens : l'autre porte le nom de *Ouk*, et l'exécution en est accompagnée de chants à peu près semblables au mugissement de la tempête. Après cela, un jeune et vigoureux Tcherkesse, au nez aquilin, aux yeux ardens, armé de pied en cap, se présenta au milieu de la scène et se mit à exécuter une danse militaire, nommée *Koffu*; il surprit l'assemblée par la légèreté de ses mouvemens et la vigueur de ses muscles, tandis que 22 cavaliers s'amusaient à parcourir l'espace de 9 verstes pour se disputer le prix de la course aux chevaux. Les assistans prièrent ensuite le sultan Kérim-Ghizéï de jouer quelque chose sur sa harpe, ce à quoi il consentit volontiers, au grand contentement de ses montagnards, dont il semble être le barde.

La harpe caucasienne forme un triangle qui a 12 cordes, l'une plus fine que l'autre. L'un des côtés du triangle, celui au centre duquel sont asujetties les cordes, est fait de petites planches avec un vide pour répercuter les sons, et à l'autre côté sont adaptées des chevilles et pratiqués des espèces de degrés au moyen desquels celui qui tient l'instrument produit le changement de ton, comme lorsqu'on touche les pédales; cet instrument porte chez les Tcherkesses le nom de *Pschinedoukokio*. C'est le plus rare et plus estimé dans ces montagnes.

tandis que le kabouiss ou goudok itstchébizéï ( la flûte ) y sont assez communs.

Des acclamations réitérées annoncèrent bientôt le retour des 22 rivaux. Le coursier du sultan Kirim-Ghizéï venait de remporter le premier prix ; le 2<sup>e</sup>. avait été mérité par celui d'Islum Abazinovanof, et le 3<sup>e</sup>. était échu en partage à Adjief, propriétaire d'un superbe cheval pie. Les réjouissances se terminèrent par un amusement dont le mérite consiste à ramasser des roubles d'argent à terre en courant au grand galop. L'adresse avec laquelle les cavaliers Tcherkesses firent ces exercices ne peut qu'appuyer l'opinion généralement reçue qu'ils sont d'excellens écuyers. J.....T.

---

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

377. ANTIQUITÉS DE DACCA ; par le chev. Charles d'OYLY. (*Oriental Herald* ; n<sup>o</sup>. xxxv, nov. 1826, vol. xi, p. 310.)

Les antiquités architecturales de l'Inde, quoique moins belles que celles de la Grèce et de l'Italie, et moins vastes ou imposantes que celles de l'Égypte, ne laissent pas de mériter l'attention de l'Europe. Tous les ouvrages remarquables de ce genre appartiennent à l'ère de la domination mahométane, pendant laquelle d'innombrables édifices, tant religieux que royaux et hospitaliers, s'élevèrent dans les différentes provinces de l'Hindostan, et quoique de nos jours tombant plus ou moins rapidement en ruines, ils se présentent encore comme des monumens du goût, de la splendeur et de la munificence des princes Moghuls.

L'ouvrage dont il s'agit, déjà connu par des parties publiées depuis long-temps, fait connaître les restes d'architecture d'une seule ville du Bengale ; mais ceux-là mêmes, si d'autres n'existaient pas dans toute l'Inde, suffiraient pour donner aux voyageurs une idée avantageuse du génie et de la munificence des Mahométans. Les dessins du chevalier Charles d'Oyly ne laissent rien à désirer pour la beauté et la fidélité de l'expression ; les gravures seraient admirables par elles-mêmes comme produits de l'art ; mais elles font naître un intérêt plus profond encore comme des représentations de la vie et de la condition sociale des Hindous.



360 *Archæologie , Numismatique.*

*L'Oriental Herald* énumère onze sujets représentés dans la riche collection de dessins contenus dans l'ouvrage, et y ajoute des explications qu'il croit nécessaires pour en relever le mérite et l'intérêt. A. T.

378. PAYSAGES, COSTUMES ET ARCHITECTURE, principalement de la partie occidentale de l'Inde. (*Oriental Herald*; n<sup>o</sup>. XXXIV, oct. 1826, vol. XI, p. 169.)

La 1<sup>re</sup>. partie de cet ouvrage est déjà connue du public anglais. On annonce la publication de la 2<sup>e</sup>. partie. Le capitaine Grindlay, qui en est l'éditeur, fait connaître dans une note jointe à l'ouvrage ses obligations envers le chev. Charles Forbes et envers M. Auber, attaché au secrétariat de la Compagnie des Indes, pour la communication de plusieurs matériaux précieux; il dit que d'abondans matériaux, tant lui appartenant que fournis par ses nombreux amis, le mettront en état d'étendre les vues que cet ouvrage doit contenir depuis l'île de Ceylan à l'extrémité méridionale de l'Inde jusqu'aux états des Rajepouts contigus aux limites septentrionales de ce pays, dans le voisinage de la grande forteresse de Bhurtpour, récemment conquise par les armes anglaises dans l'Orient, et depuis Hyderabad, dans le Deccan oriental, jusqu'à Mascate et même jusqu'à Mocca, dans le golfe de Perse, et jusqu'à la mer Rouge, présentant ainsi une série de scènes indiennes plus diversifiées qu'on n'en a jusqu'à présent présentées au public.

M. Guillaume Westall se propose d'y ajouter un volume supplémentaire pour représenter les étonnans temples creusés dans les rochers d'Elephanta et de Bombay, ainsi que les paysages dessinés par lui pendant son séjour dans cette île. A. T.

379. CORPUS INSCRIPTIONUM GRÆCARUM. Vol. 1, fasc. 2<sup>e</sup> (pag. 293 à 572.) Berlin, Reimer. (*Gætting. gelehrte Anzeigen*; mars 1827, p. 385.)

Dans ce second cahier, l'auteur rapporte toutes les inscriptions attiques, dont la série est à présent terminée. Il avait principalement pour but de faire envisager l'extension qu'a éprouvée l'archéologie par la publication, le rapprochement et la critique explicative de ces inscriptions. Au premier coup d'œil on dirait que l'arrangement des monumens attiques en 12 classes est contraire à un système bien entendu; cependant

un examen plus approfondi fait bientôt connaître que cette disposition répond parfaitement à la nature des matières. La première classe renferme les décrets du peuple, du sénat, des corporations. Tous ces documens sont rangés dans l'ordre chronologique autant qu'il était possible de le faire. La 2<sup>e</sup>. classe renferme des documens sur les magistratures attiques, et principalement sur les trésoriers. Ceux qui sont relatifs aux trésoriers du temple d'Athènes méritent une attention particulière. Ils renferment l'inventaire des objets précieux du Parthénon. La 3<sup>e</sup>. classe, *tituli militares*, offre une liste des guerriers morts sur le champ d'honneur. La 4<sup>e</sup>. classe (archontes, prytanes, tessères des juges, etc.) fait connaître les dignités temporaires et limitées. La 5<sup>e</sup>. classe (*agonistica et gymnastica*) offre des inscriptions relatives aux maîtres et aux magistrats des gymnases et des catalogues gymnastiques. La 6<sup>e</sup>. classe renferme des fragmens de listes qu'on n'a pas encore pu classer avec certitude. La 7<sup>e</sup>. classe se compose des hommages rendus à des Empereurs et à des membres de la famille impériale. Ils sont accompagnés de décrets impériaux. La 8<sup>e</sup>. classe offre des inscriptions d'une date postérieure; elle sont en l'honneur de personnes qui ont rendu des services à l'état. La 9<sup>e</sup>. classe renferme les inscriptions des édifices publics et des vases de sacrifices. La 10<sup>e</sup>. classe fait connaître les cérémonies du culte, etc. La 11<sup>e</sup>. classe (*monumenta privata*), est la plus riche sous le rapport des matières, mais la moins instructive sous le rapport de la science. La 12<sup>e</sup>. classe (*Fragmenta varia*) n'offre que quelques inscriptions dont le contenu n'est encore expliqué que d'une manière vague et indéterminée. L. D. L.

380. NOUVELLE FOUILLE FAITE A POMPÉI. — Le 5 juin 1827, la famille royale de Naples s'étant rendue à Pompéi, on exécuta une fouille en sa présence. On choisit une maison dont une partie avait déjà été explorée, et dans laquelle on avait commencé à déblayer une très-belle fontaine en mosaïque, bordée de coquillages. Du milieu du bassin de cette fontaine s'élève une petite colonne en marbre, surmontée d'un génie de bronze tenant à sa main gauche un oiseau aux ailes déployées; l'eau devait sortir du bec de cet oiseau pour retomber de-là dans le bassin; un masque en marbre, incrusté au fond

de la niche, versait aussi une nappe d'eau. On trouva auprès de la fontaine une petite statue de bronze, assise, ayant à la main gauche une corbeille, et portant un bonnet sur la tête; elle semble représenter un berger phrygien couvert d'une courte tunique; mais cette statue n'appartenait pas à la place où elle a été trouvée. Sur le pedestal est un bas-relief qui figure un enfant à demi nu, couché et endormi, serrant dans une de ses mains un petit panier; ses vêtemens sont d'une forme extrêmement bizarre; près de lui est un vase renversé. Les murailles de la chambre sont ornées de peintures très-élégantes, qui semblent représenter la naissance de Bacchus. Dans le parvis était un fourneau de fer oxidé, avec quelques débris de vases de bronze. Dans deux chambres situées à côté du parvis, on a découvert deux forts bracelets en or, une monnaie d'argent de petit module, plusieurs vases de bronze élégans, et un très-beau candelabre du même métal. — Le roi donna aussitôt des ordres pour que la fontaine fût exactement restaurée, que l'on y rétablît tous les coquillages détachés de la bordure et tombés au milieu des pierres; que les statues de bronze fussent transportées dans le Musée Bourbon; qu'on leur substituât des copies en terre cuite, et enfin que les parois revêtues de peintures et la fontaine, fussent munies d'un toit pour les mettre à l'abri de la dégradation. (*Le Globe*; 30 juin 1827.)

381. PANTHÉON DE POMPÉI. — On a découvert récemment à Pompéi un très-grand édifice, que les antiquaires appellent *Panthéon*; sa forme est parallélogrammique. L'entrée s'ouvre sur une des faces les plus étroites de l'édifice: dans les angles sont trois petites chambres; dans celle du milieu, on a pratiqué deux niches où sont placées les statues de Tibère et de Livie. Malheureusement ces statues, d'ailleurs fort belles, n'ont point de bras. Dans celle de Tibère, on distingue encore quelques traces de la couleur rouge dont la toge était revêtue. La muraille principale est ornée de peintures bien conservées, qui représentent l'histoire de Rémus et de Romulus, au moment où ils sont allaités par la femme du berger Faustulus. Dans la galerie qui conduit au Panthéon et dans une pièce qui servait de vestiaire, sont des tablettes de marbre avec divers numéros. On distingue dans les nombreuses peintures de ce monument des tableaux de chasses, des monstres marins et différens ani-

maux. Attenant à l'édifice, est une cour environnée d'un portique soutenu par des colonnes élégantes, dont les bases sont en marbre blanc. Au milieu du portique, s'élèvent huit piédestaux, qui probablement soutenaient une petite rotonde semblable à celle que l'on voit à Pouzzoles dans le temple de Sérapis. (*Moniteur univ.* ; 13 juillet 1827.)

382. MÉTOPES SCULPTÉES découvertes parmi les ruines des temples de l'antique Selinunte, en Sicile, par W. HARRIS et S. ANGELL, en l'année 1823, et décrites par S. ANGELL et TH. EVANS, architectes. Londres, 1826; Priestley et Weale.

Les restes de sculpture découverts en fouillant à la base de la façade du temple central situé sur la colline de l'ouest, se trouvaient dans un meilleur état de conservation que ceux que l'on obtint sur la côte orientale du port, et ils paraissent appartenir à une époque plus reculée, c'est-à-dire, antérieure à ce que l'on peut appeler l'ère Æginétique de l'art. L'une de ces métopes annonce le dessin le plus hardi qui ait jamais été tenté en fait de sculpture, savoir, un char traîné par quatre chevaux vus de front, avec le conducteur assisté de deux autres figures humaines, debout, chacune derrière l'un des deux chevaux de côté : que ce char et ces coursiers soient ceux du Soleil, ou du fondateur des jeux olympiques, ou de tout autre personnage, c'est ce qui n'est pas encore décidé; mais, d'après d'ingénieuses conjectures proposées dans l'ouvrage que nous annonçons, nous penchons à les regarder comme le char et les chevaux d'Œnomaüs, sujet bien connu et décrit par Pausanias comme ayant été sculpté sur la façade du temple de Jupiter à Olympie. Ce fragment est du plus haut intérêt; et la manière dont il est rendu dans la gravure, fait également honneur au dessinateur et au graveur. Sur une autre métope étaient représentés Persée coupant la tête de Méduse, et Pégase naissant du sang de la Gorgone: c'est le morceau le mieux conservé, le sujet le moins douteux, et l'un des monuments de l'antiquité les plus propres à marquer les progrès de l'art en ce genre. Dans cette gravure, l'antiquaire remarque particulièrement le casque, le baudrier et le *talaria* de Persée; la tête monstrueuse, les yeux et la bouche de Méduse; les formes animées de Pégase, dont les ailes ne sont que légèrement indiquées, et la figure représentant la statue de Minerve, avec l'égide et le *peplum*, assistant au triomphe de

Persée. Cette dernière partie de la composition nous rappelle une semblable introduction de la statue de la Victoire dans cette partie de la frise de la *cella* du Parthénon, dans laquelle Minerve est représentée se découvrant devant Jupiter, comme si elle venait de triompher de Neptune.

Une 3<sup>e</sup>. métope, la seule dont, après les deux autres, M. Angell ait pu conserver quelques restes un peu importants, contient une figure du jeune Hercule portant sur ses épaules les corps renversés de deux géans, appelés les Cercopes. L'ouvrage donne une explication de ce sujet, peu connu, de la Mythologie ancienne.

Les sculptures sont exécutées dans le genre archaïque et sur une pierre calcaire très-dure, mais cassée en un grand nombre de petits morceaux.

M Angell suppose que les 6 temples de Sélinunte furent construits avant la 5<sup>e</sup>. année de la 92<sup>e</sup>. olympiade, dans le cours de laquelle cette ville fut détruite par les Carthaginois, sous Annibal, fils de Giscon. Il fait remonter l'époque de la construction du temple central, le plus ancien de tous, situé sur le côté occidental du Port-Vieux, à la 32<sup>e</sup>. olympiade, ou à environ 50 ans avant la date assignée aux marbres d'Ægine, et à 150 ans avant l'érection du temple de Thésée à Athènes.

L'ouvrage commence par une courte introduction dans laquelle se trouve indiqué de quelle manière fut faite la découverte des sculptures dont il s'agit. Vient ensuite une histoire succincte et lumineuse de Sélinunte, depuis son origine jusqu'à sa destruction, autant qu'il a été possible de la faire d'après les matériaux transmis par d'anciens auteurs. Cette dernière notice est suivie d'une description générale des ruines, etc. (*London liter. Gazette*; 2 déc. 1826.)

### 383. DÉCOUVERTE D'OBJETS D'ANTIQUITÉ.

Dans le département du Haut-Rhin (France), M. Binder, propriétaire, voulant défoncer un champ, a trouvé beaucoup de fondations dans un lieu qui est à peu près vis-à-vis du Vieux-Brisach (*mons Brisiacus* des itinéraires romains). Les charbons et les cendres indiquent un incendie, et le nom même du canton *Edenburg*, ou *OEdenburg*, rappelle l'idée de la dévastation. Parmi les décombres, on a recueilli plusieurs urnes cinéraires, des vases entiers à dessins fort élégans, des

médailles, des ustensiles domestiques, des styles, des objets de toilette et des fragmens de verre; enfin, chose plus importante peut-être, sous le rapport de la géographie ancienne, une brique ayant pour inscription L. XXI. On sait que la 21<sup>e</sup>. légion était stationnée dans la Germanie supérieure. M. de Golbéry s'est rendu à Bischeim, afin de donner une direction à ces travaux, qui seront continués, non-seulement par M. Binder, mais encore par beaucoup de propriétaires voisins. (*Revue encyclop.*; septembre 1827, p. 791.)

584. ESSAI SUR LES ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN; par Jean MAHÉ, chanoine de la cathédrale de Vannes. Un vol. in-8<sup>o</sup>.; prix, 7 fr. Vannes, 1825; Galles.

Ce livre se compose de deux parties. Dans la 1<sup>re</sup>., l'auteur passe en revue les antiquités celtiques, et dans la 2<sup>e</sup>., il donne un aperçu de celles du moyen âge que possède encore le département du Morbihan. Nous ne nous occuperons que de la 1<sup>re</sup>.

Tout le monde connaît, en Bretagne, ces monumens étonnans, d'une époque dont l'histoire n'a conservé aucun souvenir, nos *dolmens* colossaux, nos *menhirs* presque innombrables, nos *barrows* semblables à des montagnes. Carnac et Locmaria-ker attestent qu'une puissante nation couvrit autrefois les stériles bruyères du Morbihan. On a prétendu que les Celtes étaient un peuple barbare.... Mais c'était donc aussi un peuple de géans; car il n'y a que des hommes long-temps habitués à commander à toutes les puissances de la mécanique qui aient pu soulever les énormes rochers dont se composent les monumens qui nous restent d'eux. Tous les barbares du monde n'en ébranleraient pas un seul. Malheureusement l'histoire interroge en vain ces grands débris d'un peuple qui n'est plus. Ils se taisent, et c'est à les faire parler que s'est exercée la sagacité de nos antiquaires, avec assez peu de bonheur jusqu'ici.

Sans prétendre les expliquer tous, l'abbé Mahé essaie cependant quelquefois de soulever en partie le voile qui couvre, depuis 2,000 ans, leur origine et leur destination. Il prouve que nos *barrows* sont des tombeaux, et que nos *menhirs* sont des cippes funéraires. Si même l'on pouvait lui reprocher quelque chose, à cet égard, ce serait de le prouver trop. Il est peu de personnes qui puissent se faire au luxe des citations grecques et latines dont il a surchargé son livre, en pensant

l'enrichir : nous ne voulons pas qu'on nous ennuie tout en nous instruisant. L'abbé Mahé n'a pas vu tous les monumens qu'il décrit. S'il les avait tous visités lui-même, il en est plusieurs dont il eût parlé autrement qu'il ne l'a fait, ou qu'il eût sagement passés sous silence. Pour être antiques, toutes les pierres du Morbihan ne valent pas la peine qu'on s'arrête auprès d'elles ; tous les sillons que la charrue imprima dans nos landes, à une époque inconnue, ne passeront pour des monumens celtiques qu'aux yeux d'un antiquaire passionné, comme celui qui ne voulait écrire qu'à la lueur d'une lampe sépulcrale antique, et qui au lieu de dire une pièce de deux sous, ne disait jamais qu'un sesterce.

Quoi qu'il en soit des défauts qu'une critique sévère pourrait relever dans l'*Essai sur les antiquités du Morbihan*, c'est toujours un travail utile et dont il faut savoir gré à l'auteur. Si plus tard un autre fait mieux, il le devra surtout aux nombreuses et savantes recherches de l'abbé Mahé. (*Lè Breton*; 12 déc. 1826.) J. T.

#### 385. TÊTES DE BÉLIERS ANTIQUES DÉCOUVERTES EN BRETAGNE.

En creusant dans le lit de la rivière d'Erdre pour y construire une écluse du canal de Bretagne, on a trouvé à environ 20 pieds au-dessous du lit, 2 têtes de béliers avec des cornes d'Ammon, en terre cuite, ayant de l'analogie avec la brique ou la tuile. L'époque à laquelle ces fragmens ont été précipités dans l'Erdre, doit être bien reculée, si l'on fait attention que les dépôts qui les ont recouverts ont 20 pieds d'épaisseur, et qu'il se trouve parmi ces dépôts une couche argileuse. Sont-ce des idoles étrangères, jetées par les Druides au fond de l'eau? sont-ce des divinités apportées d'Égypte par les Romains? Un champ vaste est ouvert aux conjectures. (*Journal des Artistes*; 2 septembre 1827, p. 561.)

386. ESSAI HISTORIQUE ET DESCRIPTIF SUR L'ÉGLISE ET L'ABBAYE DE SAINT - GEORGES - DE - BOCHERVILLE, près Rouen; par Achille DEVILLE, membre de la commission des antiquités du département de la Seine-Inférieure. Un vol. grand in-4°. , avec un grand nombre de figures dessinées et lithographiées ou gravées par l'auteur. (*Extrait du Prospectus.*)

Déjà un artiste habile, M. Langlois, a publié un ouvrage

important sur l'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille. L'abbaye non moins célèbre de Jumièges a aussi trouvé son historien. Moins vaste et moins connue que ces maisons renommées, l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville se recommandait à d'autres titres. La parfaite conservation de son antique basilique, les restes précieux de ses bâtimens claustraux, les souvenirs qui s'y rattachent, la mettent en première ligne comme modèle de l'architecture du XI<sup>e</sup>. siècle; son église, après 800 ans d'existence, est encore debout et étale le luxe gothique des arts du moyen âge. Bâtie par le chambellan de Guillaume le Conquérant, elle fut dotée successivement par ce prince illustre, par Richard Cœur-de-Lion, et les fils de saint Louis. Le dernier rejeton des Dunois y descendit dans la tombe. L'auteur a mesuré et dessiné lui-même ce monument et les débris qui l'environnent et qu'il a pu étudier à loisir. Il a pu consulter, pour en écrire l'histoire, les chartes originales, les titres provenant de l'abbaye de Saint-Georges elle-même; enfin, il s'est entouré de documens curieux et peu connus. L'ouvrage ne sera tiré qu'à 300 exemplaires, prix de souscription 15 fr.; Rouen, Frère; Paris, Treuttel et Würtz, Renouard.

387. LETTRES SUR L'ABBAYE ROYALE D'HAUTE-COMBE. 33 pag. in-8°.; prix, 2 fr. Gènes, 1827, Paultenier; Turin, Marietti; Lyon, Perrin.

La première des 4 lettres sur Haute-Combe en Savoie est une notice rapide et instructive sur l'histoire de cette abbaye, depuis sa fondation par Amédée III, en 1125, jusqu'à nos jours. L'auteur indique les diverses donations qui lui furent faites, les constructions, les additions et les changemens exécutés à différentes époques, les noms des princes et princesses qui y ont été inhumés, et les personnes célèbres qui en sont sortis.

La seconde lettre contient une description abrégée de l'état actuel de l'église, tel qu'il résulte de la restauration de cet édifice, de l'érection des nouvelles tombes, et des objets de décoration exécutés par les sculpteurs Cacciatori, et par les peintres Sérangioli et les frères Vacca. Dans la troisième lettre, l'auteur a retracé les principales circonstances des recherches faites pour constater l'identité des restes mortels enseveli



dans les anciens tombeaux, et des solennités religieuses qui ont eu lieu pour leur translation dans les monumens qui leur étaient destinés.

« L'abbaye d'Haute-Combe, dit l'auteur au commencement de sa quatrième lettre, « ne renfermait pas seulement les dépouilles mortelles des comtes de Savoie; elle conservait encore ce qu'ils avaient laissé de plus précieux sur cette terre, » l'histoire de leurs hauts faits et de leurs vertus. » On sait qu'il existait à Haute-Combe deux anciennes chroniques de Savoie; l'une en latin et l'autre en langue française. Celle-ci avait pour titre ces paroles: *s'ensuit la généalogie des illustres comtes de Savoie jadis, leurs prospérités, accroissemens d'honneurs et titres de biens et aussi de leurs adversités.*

L'auteur déplore avec fondement la perte de ces chroniques, et voudrait qu'il fût possible d'en recouvrer quelque exemplaire. Les deux notes qu'il a ajoutées à la quatrième lettre font pressentir tout l'intérêt que présenteraient sur ce point les résultats de quelques recherches qui ont déjà été faites et d'une critique approfondie de tous les documens qu'il y aurait à consulter. (*Journ. de Savoie*; 24 août 1827, p. 728.)

388. BRETAGNE. — MÉDAILLES ET MONNAIES ANCIENNES. — Un habitant de Nantes, en faisant creuser dans sa propriété, située sur l'ancien lit de la Chésine, a trouvé un assez grand nombre de pièces de monnaies, dont plusieurs pièces romaines. On sait que cette rivière, qui n'est plus aujourd'hui qu'un ruisseau, a reçu jadis la flotte de César. (*Le Breton*; 6 oct. 1827, p. 345.)

389. DÉBRIS ANTIQUES A ATRICOURT (Côte-d'Or). — A très peu de distance de la limite qui sépare le département de la Côte-d'Or de celui de la Haute-Saône, à 200 pas de Rosières, sur le territoire d'Atricourt, on vient de faire la découverte de chapiteaux taillés avec le goût le plus pur, de fûts de colonnes et d'un très-beau pavé. Ces morceaux sont tous des beaux temps de la sculpture. Le maire d'Atricourt fait continuer les fouilles sous ses ordres. (*Moniteur univers.*; 23 octobre 1827.)

390. MONNAIES D'OR TROUVÉES A ANZIN. — Un habitant d'Anzin a trouvé dans un champ, sur les confins de sa commune et de celle de Raismes, un petit vase contenant 5 écus d'or du règne de Charles VII, roi de France, remontant à 1450. On voit,

d'un côté, un écusson chargé de 3 fleurs de lys, surmonté d'une couronne fermée, avec cette inscription en lettres gothiques : *Karolvs Dei gratiâ Francorum rex*. Pour revers, il y a une grande croix fleuronée, dont chaque bout se termine par une fleur de lys : 4 autres remplissent les vides de la croix; ces dernières sont surmontées d'une couronne fermée, dont les sépare un cordonnet festonné. On lit à l'entour cette légende en l'honneur du Christ : *XPS regnat, XPS vincit, XPS imperat*. Ces monnaies sont dans le meilleur état de conservation. (*Moniteur univers.* ; 7 octobre 1827.)

391. MONNAIES DU MOYEN AGE TROUVÉES EN SUISSE. — Le mois dernier, des ouvriers creusant dans un terrain appelé le Cimetière-Morveux, attenant au presbytère d'Arzier, commune de Nyon, trouvèrent une cinquantaine de pièces d'argent de 2 ou 3 grandeurs différentes. Les unes sont des *gros* frappés dans la ville de Tours, sous les règnes de Philippe-Auguste, de Philippe le Hardi, ou de Philippe le Long, dans les 12<sup>e.</sup>, 13<sup>e.</sup> et 15<sup>e.</sup> siècles. Les autres d'un moindre diamètre sont des *deniers* frappés sous Louis le Débonnaire, qui régnait au 9<sup>e.</sup> siècle, et des *deniers* frappés aux 11<sup>e.</sup> et 12<sup>e.</sup> siècles, par les évêques de Lausanne. Toutes ces pièces portent d'un côté la façade d'une église, surmontée d'une grande croix, et de l'autre une croix simple. Ces pièces de monnaie ont été achetées et placées dans le médaillier cantonal à Lausanne. (*Moniteur univers.* ; 22 octobre 1827.)

392. LES TOURNOIS DU ROI RENÉ, d'après le manuscrit et les dessins originaux de la Bibliothèque royale; publiés par MM. CHAMPOLLION-FIGEAC, pour le texte et les notes explicatives; L.-J.-J. DUBOIS, pour les dessins et les planches coloriées; CH. MOTTE, lithogr. 3<sup>e.</sup> livr. de 5 feuilles et 5 pl. peintes, in-folio vélin atlantique; prix, 75 fr. la livraison. Paris, 1827; Motte, F. Didot.

La 4<sup>e.</sup> et dernière paraîtra avant la fin de l'année, et cette magnifique publication sera terminée dans le délai annoncé par le Prospectus. Nous en rendrons prochainement un compte détaillé. La préface, par M. Champollion-Figeac, est un sommaire de l'histoire de la chevalerie, de la vie du roi René;

et de la notice descriptive du manuscrit original qui a servi de texte à l'ouvrage.

393. TUMULI GERMAINS EN SAXE (Dresde). — Le D<sup>r</sup>. Wagner et l'instituteur Schmidt ont fait faire de nouvelles fouilles sur les rives de l'Elster Noire, dans les collines qui ont servi de tombeaux aux anciens Germains, et ils y ont découvert un grand nombre d'antiquités. Il y a dans cette partie de la Lusace plus de 700 de ces collines sépulcrales et 11 vastes enclos qui renfermaient, à en juger par les fouilles, des temples ou des autels destinés aux sacrifices. On a trouvé dans ces enceintes une grande quantité d'urnes cinéraires de différentes formes, des squelettes de différens animaux, entre autres de très-petits chevaux et de plusieurs sortes d'animaux sauvages, d'oiseaux, etc.; en outre, des gâteaux de froment, de millet, de pois, de glands et autres grains ou graines grossièrement broyés; des meubles et ustensiles, des instrumens pour filer, des aiguilles d'os et de bronze non forées, des couteaux, des faux et une grande quantité de flèches, pointes de lances, de poinçons, etc. Il paraît que ces différens objets offerts aux divinités du pays ou à la mémoire d'illustres défunts, ont été enfouis dans ces lieux, qu'on regardait comme sacrés. (*Journal des Débats*; 24 octobre 1827.)

394. VASE ANTIQUE, trouvé dans le lit de la rivière de Severn en 1824, avec une grav. (*Monthly Magazine*; vol. 59, n<sup>o</sup>. 408, avril 1825, p. 218, et n<sup>o</sup>. 410, juin 1825, p. 427.)

Le diamètre de ce vase circulaire est de 10 pouces et  $\frac{1}{4}$ ; sa profondeur intérieure est de  $\frac{13}{16}$ , et l'épaisseur du métal dont il est composé, semblable au métal d'une cloche, est de  $\frac{1}{8}$  de pouce. Sa surface intérieure est divisée en 7 compartimens circulaires, dont l'un est placé au centre et les autres autour; des figures triangulaires, chacune représentant la tête ailée d'une femme, remplissent les intervalles entre les compartimens extérieurs, et forment la périphérie d'un seul cercle qui embrasse le tout.

Le compartiment central contient des figures représentant l'histoire de *Nisus*, roi de *Mégare*, et de *Scylla*, sa fille, et porte sur sa périphérie l'inscription :

Scylla metens crinem mercatur crimine.

(Voyez Ovid., *Trist.* II, v. 393; et Pausanias II, c. 34.)

Dans le premier des compartimens extérieurs, on voit Ganymède enlevé par un aigle; dans le second il présente une coupe au festin des dieux. On lit sur la circonférence de ces deux compartimens ces vers hexamètres :

Armiger ecce Jovis Ganymedem sustulit alis,  
Porrigat ut cyathos dis convivalibus aptos.

(Voyez l'Illiade d'Homère, XX, v. 231; Pausanias, V, c. 24.)

Dans les deux cercles suivans est représentée l'histoire d'Orphée et d'Eurydice, avec l'inscription :

Legibus inferni motis, Proserpina reddi  
Eurydicen jussit, sed eam mors atra reduxit.

(Voyez Virg., *Georg.* IV, v. 475, etc.; Pausanias, IX, c. 30.)

Les deux derniers compartimens montrent des figures qui caractérisent la bonté de Cérès, déesse des moissons; on lit sur la circonférence :

Mater larga Ceres miserata fame pereuntes  
Triptolemi manibus commisit seminis usus.

(Voyez sur Triptolème, Pausanias, II, c. 14.)

Le *Monthly Magazine* pour juin 1825 contient une lettre de M. Whitshaw, qui annonce qu'un autre vase, exactement de la même dimension que celui-ci, mais avec d'autres figures gravées sur la surface intérieure, a été trouvé à la même époque environ, dans le même site, non pas dans le lit de la rivière, mais près de là, en deçà de la nouvelle route entre Cheltenham et Ledburg, dans un puits de 3 ou 4 pieds de diamètre, probablement de construction romaine, avec quelques médailles, parmi des crânes et des ossemens humains. A. T.

395. SAMLINGAR FOER NORDENS FORNÆLSKARE. — Recueil des monumens anciens du Nord; par N.-H. SJOEBORG. Tome second; 240 pag. et 60 pl. lithograph. In-4°. Stockholm, 1824; imprim. de Hørberg. (Voy. *Bulletin*, 1826; t. V, n°. 45.)

Le premier volume de ce Recueil semblait annoncer un traité systématique de l'archéologie du Nord ; le second offre plutôt un Recueil de matériaux, intéressans il est vrai, mais rangés sans un plan bien arrêté. L'auteur explique d'abord dans une longue dissertation les signes employés dans les calendriers runiques, et donne la clef des runes qui représentent des dates dans les anciennes inscriptions. Comme ces inscriptions n'indiquent quelquefois que la Lettre Dominicale ou la Lettre Cyclique, l'auteur s'occupe de ces lettres, et fait voir comment à l'aide des caractères qui les représentent on peut découvrir la date de l'inscription. De pareilles lettres ou d'autres dates indiquent assez que les inscriptions runiques ont été faites après l'introduction du christianisme en Suède ; on n'en a point trouvée de plus anciennes. L'auteur applique ses recherches à plusieurs inscriptions dont il donne le commentaire, et dont quelques-unes ont été copiées sur des cloches du 15<sup>e</sup>. et du 16<sup>e</sup>. siècle. On voit aussi dans les calendriers runiques des symboles qui indiquent le martyre ou la dignité ou les vertus dominantes des Saints ; M. Sjöborg en donne également l'explication : une tiare indique un pape, une mitre un évêque ; les fêtes de la Vierge sont marquées par une couronne, etc. D'autres signes marqués dans les Calendriers runiques se rapportent aux occupations des anciens Suédois dans les diverses saisons de l'année ; par exemple, un cor de chasse, un bateau, un drapeau, un poisson, un couteau de boucher, une charrue, une grenouille.

L'auteur donne ensuite une liste des monumens suédois qu'on peut rapporter avec certitude à un siècle ou une époque quelconque, et qui sont pour ainsi dire des monumens historiques, et il rejette dans les temps antérieurs au christianisme toutes les pierres brutes qui ont servi aux sacrifices et à d'autres actes du culte païen.

Viennent ensuite des observations sur la classification des monumens anciens de la Suède, telle que l'auteur l'a établie dans le premier volume de son ouvrage. Il traite de nouveau des diverses classes de monumens, surtout des inscriptions, des images et statues, des outils et instrumens, enfin des tumuli et amas ou rangées de pierres brutes. Parmi les inscriptions figurées et expliquées par l'auteur, il y en a quelques-unes qui sont écrites en lettres gothiques ; les autres sont en caractères runiques dont on se servait même dans les églises.

ses, pour les inscriptions latines. Une des inscriptions runiques publiées par l'auteur, est ainsi conçue : *Rodvisl et Rudolf ont fait ériger cette pierre à Rædfos qui a été enlevé par la race basannée.* Le Rædfos, dont il est question ici, paraît avoir péri dans la 6<sup>e</sup>. croisade conduite par l'empereur Frédéric II, et composée en partie de gens du Nord. L'auteur dit que l'on conserve aux archives de Wisby la lettre circulaire écrite en 1229 sur parchemin, à Jérusalem, par l'empereur, et contenant le récit de cette croisade. D'autres inscriptions ont été copiées sur des baptistères ou sur des vases d'église; mais celles-là sont en caractères gothiques, et souvent très-abrégées, ce qui les rend difficiles à lire.

L'auteur s'occupe ensuite des images et statues ou statuettes des divinités. Il a cru devoir comparer les divinités du Nord avec celles de l'Inde, afin de faire voir que les Scandinaves avaient aussi leur *trimurti* ou trinité. Il eût été mieux, ce nous semble, de ne s'occuper que du Nord, et d'attendre, pour les comparaisons, que les monumens propres à faire connaître l'ancienne mythologie de l'Inde soient tous fidèlement publiés. M. Sjøeborg rassemble, au reste, ce que l'on sait des attributs et du culte des divinités scandinaves; le marteau était l'attribut de Thor, le cheval celui de Freyr, etc. On a trouvé plusieurs de ces attributs figurés en petit et isolément. M. Sjøeborg, pour guider les artistes qui veulent représenter les divinités scandinaves, leur donne une foule d'indications tirées des monumens et des *sagas* du Nord. Dans les planches, il figure plusieurs idoles et symboles qui sont parvenus jusqu'à nous; au frontispice de son ouvrage, il a même représenté les principales divinités telles qu'il croit qu'on doit les figurer pour rester fidèle aux traditions anciennes. Il passe presque sans transition des idoles scandinaves aux représentations des saints dans les anciennes églises de la Suède. Saint Éric était le patron de la cathédrale d'Upsal, Sigfred ou Sigefroi celui de l'église de Wexicœ, sainte Brigitte la patronne de Wadstena, etc. Les sceaux des églises et diocèses reproduisent ces saints avec leurs attributs invariables; M. Sjøeborg en a figuré plusieurs.

Des images, l'auteur passe aux outils et instrumens, et aux tombelles dont il y a, dit-il, des milliers en Suède: les unes sont garnies ou couvertes de pierres brutes; les autres

sont uniquement en terre. L'auteur désigne quelques endroits en Suède où des rangées circulaires de pierres indiquent d'anciens champs de bataille. Dans une des tombelles, celle de Kivike on trouve une chambre sépulcrale formée de dalles de pierre; M. Sjøeborg cherche à prouver que c'est le tombeau des fils du fameux Regnar Lodbrok, dont parlent les traditions du Nord, et qui a été connu aussi aux historiens de France et d'Angleterre. D'autres rangées circulaires de pierres brutes ont servi à marquer le lieu où jugeaient les anciens de la nation, ou les jurés, ou les hommes de loi désignés par le souverain. On appelle en suédois un pareil lieu *Tingsplats*, et les pierres *Domstenar*, comme si l'on disait pierres de jugement. Il y a un *Tingsplats* remarquable dans la paroisse d'Anga en Gothie ou Gothland; le cercle y est formé de 10 grosses pierres brutes; dans d'autres monumens de ce genre, on compte 12 pierres; quelquefois les pierres sont disposées de manière à former une roue; dans d'autres monumens, mais qui ne sont pas des places de jugemens, la disposition des pierres imite la forme d'un bateau. M. Sjøeborg avait déjà figuré plusieurs de ces monumens dans le premier volume; il en représente quelques autres dans le second.

L'auteur donne ensuite une description de la ville de Lund considérée sous le rapport archéologique, c'est-à-dire des églises, tombeaux, anciens couvens, etc. Il décrit avec beaucoup de détails la cathédrale qui, pourtant, est plus remarquable par son antiquité (elle date du 12<sup>e</sup>. siècle) que par son architecture. M. Sjøeborg fait connaître quelques objets du musée archéologique de l'académie, tels que médailles frappées à Lund, des haches en pierre, des tambours des chamanes (jongleurs) finnois, etc. Il termine par l'indication de quelques autres antiquités qui se trouvent aux environs de Lund; ce sont des tombelles, des inscriptions du moyen âge, etc. Il promet un troisième volume, dans lequel il traitera de l'église abbatiale de Wadstena, ainsi que des antiquités de diverses provinces suédoises, surtout des trois îles Bjærkœ, dans le lac Mæler, Wisingœ, dans le lac Wetter, et Hven, dans le mer Baltique. Si son ouvrage manque de plan et de méthode, au moins, il fait connaître beaucoup d'objets anciens; c'est là ce qui le fera rechercher par les savans qui s'occupent des antiquités du Nord.

DEPPING.

## HISTOIRE.

596. AUTEUR INDIEN. — David Cosick, Indien de la tribu de Tuscarora, a publié dernièrement à Lewistown, comté de Niagara, une *Esquisse de l'histoire ancienne des Six-Nations*; ouvrage qui comprend une histoire de la fondation de la grande île de la nouvelle Amérique du Nord, des deux enfans nés, et de la création de l'Univers; une notice sur l'établissement des aborigènes de l'Amérique septentrionale, et sur leurs dissensions intestines; sur l'origine du royaume des Cinq-Nations, qui était appelé *Longue Maison*; sur les guerres, les animaux féroces, etc. (*Liter. Chronicle*; 25 août 1827.)

597. GESCHICHTE DES OSMANISCHEN REICHS. — Histoire de l'empire Ottoman, tirée en grande partie de manuscrits et d'archives qui n'avaient jamais été mis à profit, par M. Joseph de HAMMER. Tome 1, depuis la fondation de l'empire jusqu'à la prise de Constantinople, 1500—1453, XLII et 686 p. in-8°. , avec une carte. Pesth, 1827.

Depuis bien long-temps on sentait le besoin d'une histoire ottomane vraiment digne de ce nom, fondée sur des recherches dans les historiens nationaux surtout, exempte de partialité, telle enfin que Jean de Müller la concevait (1). M. de Hammer, depuis 30 années occupé à recueillir les matériaux, à les discuter, à les comparer avec les notions fournies par les auteurs byzantins, hongrois et autres, ayant étudié la topographie et le caractère des habitans durant ses voyages dans la Turquie d'Europe et d'Asie, livre enfin au public le premier volume, fruit de ses recherches, dont nous allons exposer le contenu, nous réservant d'émettre notre opinion sur quelques points qui nous ont paru sujets à discussion.

Après avoir donné dans la préface l'énumération des auteurs turcs et des pièces diplomatiques qui servent de base à son travail, l'auteur entre en matière en exposant succinctement l'histoire des Turcs en général depuis les temps les plus reculés, et celle des Sedjoucides, précurseurs des Ottomans.

---

(1) Histoire de la Suisse, IV, 338.



Sortis du Turkestan sous la conduite de Suleiman qui périt en Syrie, ils s'avancèrent dans l'Asie mineure sous Ertoghrul, fils de Suleiman, qui parvint à se fixer dans Sultan-Oni, aujourd'hui le Sandjak d'Inoni, et qui correspond à peu près avec l'ancienne Phrygia-Epictetos. Osman son fils sut profiter de la faiblesse de l'empire grec et de la destruction de celui des Seldjoucides par les Mongols, et fonda, d'après l'exemple d'autres chefs turcs, une souveraineté indépendante qui s'étendit bientôt par des conquêtes sur les Grecs; et la prise de Bruse en 1326, par Urkhan, son fils, assura pour long-temps ces conquêtes. Osman mourut peu de temps après, et le nouveau règne commença par des institutions politiques; on s'arrogea le droit de battre monnaie, et l'on associa à la cavalerie légère turcmane, aux Akindji, des fantassins soldés appelés Gaya ou Piadeh. Ces derniers, sentant leur importance, donnèrent bientôt lieu à des soupçons, et le grand-juge de l'armée, Kara-Khalil-Tjendereli, proposa les Janissaires (*yeñi tjeri*, nouvelle troupe), qui, au nombre de mille, ne seraient pris que parmi les esclaves chrétiens que l'on forcerait d'embrasser l'islamisme; cette mesure fut acceptée: Mohammed II porta leur nombre à 12 mille, et Mohammed IV à 40,000. L'auteur ense, page 94, que cette institution, depuis 1328 jusqu'à nos jours, a enlevé au moins 500,000 chrétiens à la foi de leurs pères. Urkhan paya les Janissaires, les Piadeh reçurent des fiefs, et les troupes irrégulières des Asab n'avaient pour solde que le butin. La cavalerie soldée était de 2,400 hommes, nombre que Suleiman I porta à 4,000, connus sous les noms de Sipahi, Silidhar, Ulufedji et Ghureba; les cavaliers qui recevaient des fiefs se nommaient Mosselliman, et les Akindji correspondaient aux Asab.

Tels sont les principaux traits de cette organisation militaire qui fit trembler si long-temps l'Europe et l'Asie, et que nous n'hésitons pas à croire le grand levier de la puissance ottomane. Les Grecs perdirent du terrain de plus en plus, Nicée fut prise en 1350, Pergame quelques années après; comme pour favoriser les progrès d'Urkhan, les Grecs se faisaient la guerre entre eux, et l'ambitieux Cantacuzène, pour gagner un allié puissant, offrit sa fille en mariage au monarque turc. Cette offre fut acceptée: les secours armés des Turcs passèrent à différentes entreprises en Europe, et Suleiman, fils d'Ur-

khan, conçut enfin le dessein de s'y établir; un tremblement de terre ayant renversé les fortifications de plusieurs villes, il s'empara de Gallipoli en 1357; mais sa mort subite, en 1358, et celle d'Urghan l'année d'après, arrêterent pour le moment ces projets.

Murad I les continua: la seconde ville de l'empire grec, Andrinople, fut prise en 1361 par la lâcheté ou la trahison de son gouverneur; la Roumélie fut envahie de tous côtés; Raguse déjà (en 1365) fit un traité avec les vainqueurs pour assurer son commerce; le mariage de Bayezid I avec une princesse de Kermian, qui apporta la plus belle partie des possessions de son père en dot, et les défaites du prince de Karamanie par le visir Timurtaseh, le premier beglerbegh de l'empire ottoman, aggrandirent et affermirent les possessions asiatiques, tandis que celles de l'Europe étaient menacées par l'alliance que Lazare, le kral de Serbie, venait de conclure avec le prince de la Bosnie. La bataille de Kossova (en hongrois Rigo-Mezo, le champ des merles, le 15 juin 1389) en décida: Lazare et Murad y périrent, mais la victoire resta aux Turcs.

Bayezid I, que ses talens militaires firent surnommer *Ilde-  
rim*, le foudre de guerre, ayant soumis tout jusqu'au Danube, se porta sur la Hongrie, défit l'armée des alliés, commandée par Sigismond, à Nicopolis, le 28 septembre 1396, cerna Constantinople: l'empire grec semblait toucher à sa fin; mais Bayezid se vit obligé de passer en Asie où « un sauvage plus fort que lui, » Teimour, depuis 30 années la terreur de l'Asie, par la bataille d'Ancyre, le 20 juillet 1402, renversa la puissance ottomane, et le fils de Murad mourut en captivité, le 8 mars 1403.

Le désordre de l'empire turc s'accrut par les guerres entre les fils de Bayezid, jusqu'au moment où la bataille de Tjamurli, en 1413, rendit Mohammed I seul maître du terrain. Sa rare modération, jointe à la noblesse de son caractère, qualités qu'il transmit à son fils, firent recouvrer à l'administration son ancienne vigueur, et Venise se crut obligée d'acheter, par un tribut de 1,600 ducats par an, la sûreté de ses possessions en Albanie. Deux séditions dangereuses furent étouffées, et Murad I (1422-1451) songea même à prendre Constantinople. On donna l'assaut à la ville, mais sans succès (24 août 1422); en revanche,

Thessalonique fut prise et pillée dix années après , et huit années plus tard commença cette série de campagnes contre les Hongrois , dans laquelle ces deux nations guerrières , commandées par deux héros , alternativement vaincus et vainqueurs , épuisèrent toutes les ressources de l'intelligence et surtout de la bravoure , jusqu'à cette fameuse défense de Belgrade , qui porta au plus haut degré la gloire militaire de Jean de Hunyade.

Ce dernier ouvrit la campagne de 1442 , dans laquelle deux armées turques furent défaites ; le passage du Hémus , cinq victoires et la dévastation de la Bulgarie l'année suivante , obligèrent Murad à conclure la paix de Szegedin , par laquelle la Servie fut déclarée indépendante et la Valachie réunie à la Hongrie. Dégoûté de la vie publique , surtout depuis la mort de son fils chéri , le monarque ottoman s'était démis de sa dignité , et s'était retiré à Magnésie , laissant à son fils Mohammed I , âgé de 14 ans , les rênes du gouvernement ; mais le parjure de Ladislas l'obligea de remonter sur le trône et de se remettre en campagne. La bataille de Warna , le 10 novembre 1444 , fut long-temps indécise ; enfin Hunyade renversa le beglerbegh de l'Asie , et Murad se disposait à la fuite , lorsque , malgré les conseils de Hunyade , le roi de Hongrie s'avisa imprudemment de charger les Janissaires : bientôt on vit sa tête au haut d'une pique ; la terreur s'empara de l'armée , et une défaite épouvantable en fut la suite.

Murad renonça une seconde fois au trône ; mais une émeute des Janissaires l'obligea bientôt d'y remonter et d'y rester jusqu'à la fin de sa vie. Constantin , fils de l'empereur Manuel , auquel une partie du Péloponèse était échue en partage , ayant fortifié l'isthme de Corinthe , les Turcs le prirent d'assaut , brûlèrent Corinthe et forcèrent le prince grec au tribut. Une invasion de Hunyade en Servie , obligea Murad à s'y porter ; on se battit durant trois jours à Kossova (17, 18, 19 octobre 1448). Enfin , les Hongrois accablés par leurs adversaires , six fois plus forts , ayant perdu 17,000 hommes , et tué plus de 30,000 Turcs , s'enfuirent du champ de bataille.

Dès que Mohammed I fut monté sur le trône , son unique pensée fut la prise de Constantinople , et « en digne élève du diable » il ne négligea aucune des mesures convenables ; il ferma d'abord le Bosphore par la forteresse qu'il y fit construire du côté de l'Europe , rassembla une armée de 250,000 hom-

mes, fit fondre des pièces dont les boulets pesaient jusqu'à 12 quintaux, investit la ville le 6 avril 1453, fit transporter sa flotte par terre dans le port, et l'assaut du 29 mai fit de la capitale du Bas-Empire celle de l'empire ottoman.

Nous n'avons compris dans ce résumé du premier volume ni les détails d'administration ni les notices sur l'histoire littéraire et autres que l'auteur ajoute à la fin de chaque règne; ces détails ne sauraient trouver place dans un extrait. Nous pensons au reste que l'auteur, d'après l'exemple de Jean de Müller, suivi en ceci par Karamsin, aurait mieux fait de réunir ces traits épars dans un seul tableau, qui aurait trouvé place à la fin de chaque période. Les notices sur l'histoire ancienne des villes grecques qui successivement tombèrent au pouvoir des Ottomans nous semblent trop étendues pour une histoire turque, et, sous le rapport de quelques assertions historiques, nous sommes d'un sentiment opposé à l'auteur, qui admet, p. 91, d'après Robertson, que la création des armées permanentes en France est une imitation de celle des Turcs, tandis que trois historiens contemporains, Chartier, Berry et Mathieu de Coucy, la représentent comme une mesure de circonstance dictée par la nécessité : ces troupes consistaient en cavalerie, et ce ne fut que Louis XI qui, prenant des Suisses à sa solde, régla l'infanterie. Il nous semble encore que M. de Hammer a admis trop légèrement la défaite de Louis le Grand, qui célébra cette journée comme une victoire, et que le caractère bien connu de ce monarque hongrois éloigne toute idée de forfanterie : quelques années plus tard il voulut de nouveau secourir les Grecs, mais ce fut le pape qui l'en empêcha. Voy. Fray, II, 124, et Katona, X, 389. Ce dernier auteur vit l'inscription d'un temple qui portait : *Ludovicus rex Hungariæ per matrem Misediæ victoriam Turcorum gloriosè obtinuit*, Ib., p. 395. Outre diverses circonstances qui l'empêchèrent plus tard d'écraser les Turcs, on doit se rappeler encore la difficulté de conduire une armée à une invasion, les nobles n'étant tenus qu'à servir dans la Hongrie, *antiqua eorum libertate requirente. Alberti regis decret. § 3.*

L'auteur, citant la traduction française de Tozoukati Teimour, pag. 261, et Karamsin, pag. 675, nous sommes étonnés de ce qu'il admet la prise de Moscou par Teimour, fait

dont la non-existence est prouvée par les chroniques russes. Voy. Müller, Coll. d'hist. russes, IV, 588; Lévesque, Hist. de Russie, II, 247; Langlès, Vie de Teimour, pages 64, 65; Karamsin, V, 501.

Page 380 : « Les défaites de Warna et de Kossoro diminuèrent de beaucoup la gloire de Hunyade; la dernière surtout n'aurait pas été essuyée s'il avait attendu les secours de Scanderbeg » Il est évident que Hunyade fut sur le point de vaincre dans la première, et que ce fut l'imprudence du roi Ladislas qui le perdit; et quant à la seconde, Hunyade témoigne expressément dans sa lettre au pape (voy. Schwandtner, II, 27) que « *de Albania quamplures* » avaient promis de venir, mais sans tenir parole.

Quelques autres faits que nous avons remarqués nous semblent plutôt des inadvertances: la citation de Sozomène, page 106, sur les fondations pieuses d'Urkhan, la contradiction qu'il y a entre le texte et la note de la p. 231, où l'on a confondu Alparstan avec Chapour I, pag. 323, et d'autres qui ne sont pas d'une grande importance.

Pour le style, nous avouons que nous aurions désiré qu'il fût plus simple, moins parsemé d'antithèses et de jeux de mots, auxquels l'auteur semble se plaire, aussi-bien qu'aux rapprochemens dans lesquels Schlözer excellait, mais qui depuis long-temps ont été bannis de l'histoire. Si l'auteur trouve que l'institution de la khotbah sous Osman est tout juste antérieure de cinq siècles à la révolution française, on pourrait observer de même que la mort de l'empereur Julien et la bataille de Plassy sont du même jour (26 juin), que le temple de Jérusalem fut détruit et la bataille de Saint-Quentin livrée le 10 août, et que Jeanne-d'Arc et son chantre licencié sont morts le 30 mai; nous croyons ces rapprochemens déplacés dans l'histoire.

Le prospectus annonce que l'ouvrage complet aura 6 volumes, qui se suivront à peu près de huit mois en huit mois. Nous désirons que rien n'empêche l'auteur de donner les autres volumes, et d'achever l'ouvrage certainement le plus important qui ait paru sur l'histoire ottomane. S.

398. TABLETTES CHRONOLOGIQUES DES ÉVÉNEMENS LES PLUS IMPORTANS QUI SE SONT PASSÉS EN RUSSIE DEPUIS 1707 JUSQU'EN 1712. (*Siéverni Arkhif.*—Archives du Nord; 8 mars 1826, n<sup>o</sup>. 5, p. 3.)

Ces tables chronologiques indiquent la date des oukases rendus par Pierre le Grand, pendant ces 5 années, et relatifs au recrutement de l'armée, à la construction de plusieurs vaisseaux dans le port de Cronstadt, aux dispositions exécutoires par le sénat pour veiller à l'expédition et à l'approvisionnement des troupes, et enfin aux réglemens à suivre dans le commerce avec la Chine. J.....r.

399. COPIE LITTÉRALE D'UNE ORDONNANCE DU TSAÏR MICHEL FÉODOROVITCH, en date du 1<sup>er</sup>. octobre 1620. (*Siéverni Arkhif.*—Archives du Nord; sept. 1825, n<sup>o</sup>. 18, p. 136.)

Cette copie contemporaine a été trouvée dans les archives territoriales de la chancellerie du gouvernement d'Ouléaborsko-Kaïan, dans la grande principauté de Finlande. L'ordonnance dont il s'agit avait pour but de fixer le taux de la capitation à payer au tsar par les habitans de la terre de Lop ou *Lopari*, qui avaient reconnu son autorité. J.....r.

400. CHRONIQUE DE L'ANCIENNE VILLE SLAVE D'IZBORSK. (Annales patriotiques.—*Otietschestvennia Zapiski*; mai 1825, n<sup>o</sup>. 61.)

Izborsk, ville du gouvernement de Pskof, située à 36 verstes au sud-ouest du chef-lieu de cette province, porte dans plusieurs chroniques les noms de Sboresk, Sborsk et Sborn. L'origine de cette ville n'est pas plus connue que celle du peuple par qui elle fut primitivement habitée. Les anciens annalistes du Nord appelaient indifféremment toute la Russie septentrionale, *Ostrogardie*, *Garderik*, *Khounigardie*, *Oulmigarda* et *Golmogardie*. Les historiens modernes ont tâché, d'après ces différentes dénominations, de découvrir la véritable position des contrées susnommées. Stralenberg plaçait la Khounigardie dans le territoire de Pskof, et Tatistchef y comprenait encore non-seulement la Khounigardie, mais aussi l'Ostrogardie et l'Oulmigardie. Botin fait dériver le nom d'Oulmigardie de celui d'un peuple sarmate, appelé *Oulmigôri*, qui aurait habité dans le gouvernement actuel de Pskof, et dont le pays se nommait *Oulima*, c'est-à-dire contrée monta-

gneuse. Après un fragment de chronique attribué à Joachim, premier évêque de Novgorod, et dans lequel on trouve une liste détaillée des races des princes du Nord, il faudrait croire que ce Vandale, descendant de Slaven, qui fonda, dit-on, la ville de Slavensk, eut trois fils, Izbor, Vladimir et Stolposviate, à chacun desquels il donna une ville particulière, qui chacune porta leur nom; que Izbor et Stolposviate étant morts, Vladimir rangea les deux autres villes sous sa domination; qu'après une longue succession des princes de Slavensk, régna Gostomouisle, fils de Bourivoïef, qui eut deux filles: l'une, femme du prince d'Izborsk, donna naissance à la princesse Olga; l'autre épousa un prince varègue, dont elle eut Rourik; d'où il résulterait que Trouvor, qui régna ensuite, serait petit-fils de Gostomouisle.

Après Trouvor, Izborsk et tout son territoire furent vraisemblablement gouvernés par des boyards ou lieutenans, auxquels Rourik distribua les villes et villages dépendant de l'héritage de ses frères; lorsque la grande princesse Olga eut fondé la ville de Pskof, Izborsk ne fut plus qu'une dépendance de cette dernière ville, et jusqu'au 15<sup>e</sup>. siècle, les annales russes n'en font plus aucune mention: en 1330, la citadelle actuelle d'Izborsk fut construite sur une montagne fort élevée; cette forteresse est presque inexpugnable, car au nord et à l'est elle est défendue par de hautes roches de granite sur lesquelles elle est située, et au sud, du côté de la route de Livonie, elle était également entourée d'une multitude de rochers inaccessibles. Ce n'est que bien plus tard que l'on a pratiqué le chemin pour le passage des voitures.

Izborsk n'est aujourd'hui qu'une ville de peu d'importance, les habitans en sont presque tous agricoles; vers l'an 1800, on y découvrit une mine d'un albâtre très-recherché, dont les produits sont vendus dans les environs et même à St.-Pétersbourg. Le sol y est généralement pierreux, il n'est ferrugineux et chargé d'ocre que dans quelques endroits seulement. J.....T.

401. RECHERCHES SUR LES LIEUX HISTORIQUES QUI DOIVENT SE TROUVER DANS LA CIRCONSCRIPTION DU GOUVERNEMENT DE KALOUGA. (Annales patriotiques. — *Otietschestvennïa Zapiski*; juillet 1826, n<sup>o</sup>. 75, p. 69.)

Le pays aujourd'hui circonscrit dans le gouvernement de Kalouga fut autrefois le théâtre d'événemens historiques fort remarquables. En raison de la position de Moscou, limitrophe d'un côté avec la Lithuanie, de l'autre avec les possessions tatars, cette province fut exposée à des guerres sanglantes, aux dissensions des princes apanagés et aux fréquentes incursions des nations voisines : les bords de la Gizdra, de l'Oka, de l'Ougra et du Sankhodrof semblent encore teints de sang, et les champs de Kozelsk, de Kremensk, de Tavarkof et de Tarountin ont été fertilisés par les restes de cent peuples différens ; mais les dernières guerres ont fait disparaître en grande partie tous les monumens, et les villes mêmes qui attestaient encore ces scènes de carnage.

Le territoire actuel de Kalouga comprenait jadis plusieurs apanages dépendant en partie du prince de Moscou, en partie de celui de Tchernigof : les principaux étaient ceux de Borofsk, qui appartenait de droit au fils puîné du grand-prince de Moscou ; ceux de Vorotinsk, Kozelsk, Massalsk et Torousk, relevant des princes de Tchunigof ; celui d'Obolenski reconnaissait l'autorité féodale du prince moscovite, et la ville même de Kalouga avait ses souverains particuliers, comme on peut le voir dans le testament du Dmitri-Donskoï, qui disposa en faveur d'André, son fils, de Kalouga et de tous les bois environnans.

On lit dans les annales russes, qu'avant l'invasion des Tatars, plusieurs princes de Tchernigof, chassés de leurs États, se réfugièrent dans les forêts chez les Viatitches ; dans ces temps reculés, le gouvernement de Kalouga tel qu'il existe de nos jours, portait le nom de *Lesse* (forêt), ce qui sans doute a fait appeler *zaleski* (d'au delà des forêts), toutes les villes qui se trouvaient au nord de l'Oka. Maintenant encore, ce gouvernement passe pour un des plus boisés : la moitié en est couverte de forêts, l'autre abonde en bois taillis et en arbrisseaux.

Voici une liste de villes dont on lit le nom dans les fastes de la monarchie russe, et qu'il faut chercher dans le gouvernement de Kalouga ou vers sa frontière sud-ouest, bien qu'on n'en retrouve plus la place ni dans les plans généraux, ni dans aucune des cartes anciennes ; ces villes sont : *Kraïschin*, *Laguïnsk*, *Rostscha*, *Mézetsk* ou *Mezétchesk*, *Lioudmesk* ou *Lioubouden*, *Potchen*, *Mstislaf*, *Jadéné*, *Jademle*, *Gorodistsche*,



*Doubok, Brodnitch, Oblof ou Oblofsk, Domagostsch, Koper-tonief, Murévo, Soutiesk, Yassénietz, Rybtschesk, Slovènesk, Golotitschesk, Oleschesk, Mouravin, Khacobor et Yourépesk.*

J. . . . . T.

402. STORIA DELLA POLONIA DAL TEMPO DEI SARMATI FINO A' DI NOSTRI.

— Histoire de la Pologne, depuis le temps des Sarmates jusqu'à nos jours, composée par l'abbé Silvestre LIGURTI, et publiée pour servir de continuation à l'abrégé de l'histoire universelle du comte de Ségur. 2 vol. in-12. Milan, 1825  
Stella.

L'Antologia de Florence a publié sur cet ouvrage des observations dont nous allons donner un extrait :

En parlant de ceux qui, en Italie, ont écrit sur la Pologne, nous n'oublierons point, dit le rédacteur, Jean Ciampoli, Florentin, que Wladislas IV, roi de Pologne, avait chargé d'écrire l'histoire des guerres contre la Russie. Dans le recueil des *Lettere di J. Ciampoli* (Florence, 1650, in-4°) on en trouve plusieurs de ce prince, entr'autres une du 17 juillet 1638, où Wladislas lui dit : « Nous avons pensé que vous deviez vous mettre à écrire sur les droits que nous avons à la couronne de Moscou, en commençant à la fuite de Démétrius, à son retour à l'empire opéré par le secours de nos armes; de là vous prendriez sa mort, les premières guerres de Smolensk, la prise de Moscou, notre élection à la dite couronne, le serment que ces peuples nous ont prêté, notre couronnement, la révolte, les guerres qui s'ensuivirent, la trêve de dix-huit ans qu'ils jurèrent, mais qu'ils rompirent aussitôt, leurs mouvemens contre notre royaume, la prise de Czernichow, le siège de Smolensk, la mort du roi notre père, notre élection à la couronne de Pologne, notre prompt expédition contre les Moscovites. Nous avons écrit au palatin de Smolensk afin qu'il vous communique les actes et mémoires qu'il a en main. Nous vous ferons également parvenir les journaux qui ont été tenus sur notre dernière expédition. »

Dans une autre lettre, en date de Varsovie, du 22 décembre 1640, le roi se plaint à Ciampoli de ce que l'envoi des pièces avait souffert tant de longueurs.

Les matériaux ayant été envoyés en Italie, Ciampoli mit la main à l'œuvre; mais la mort l'arrêta dans son travail. D'après

son testament tous ses manuscrits, appartenant à l'histoire de Pologne, devaient être renvoyés à Varsovie. Une partie qui est restée en Italie a été recueillie par le professeur Ciampi.

« En lisant l'annonce d'une histoire générale de la Pologne, continue le rédacteur, j'espérais trouver dans cet ouvrage ce que Ciampoli et Tambroni n'ont pu exécuter; j'ai été cruellement trompé après avoir lu l'ouvrage. C'est une compilation incomplète et inexacte. »

L'auteur ne sait ce qu'étaient ces Sarmates, ces Slaves et les Scythes, dont il veut parler dans son introduction.

« En remarquant qu'il avait orné son ouvrage d'un grand nombre de vignettes, j'espérais y trouver les événements les plus remarquables de l'histoire de Pologne; par exemple la conversion des Polonais sous Mieczislas; les faits d'armes arrivés sous Sigismond I<sup>er</sup>, sous Étienne Bathory; la Prusse faisant hommage au roi de Pologne; la députation envoyée par la ville de Moscôu pour offrir la couronne au prince Wladislas fils de Sigismond III; la délivrance de Vienne, par Jean Sobieski; Kosciuszko, à la tête de ses braves; Dombrowski, organisant les légions polonaises en Italie; le prince Poniatowski se jetant dans l'Elster; ou enfin quelques autres actions héroïques des Polonais. Au lieu de cela que voit-on sur ces vignettes? des faits ou insignifiants ou faux. »

Toute l'histoire ne vaut pas mieux que les vignettes. L'auteur écrivant en 1825, et ayant promis de mettre sous nos yeux l'histoire de Pologne jusqu'à nos jours, n'aurait-il point dû parler du royaume de Pologne, tel qu'il est aujourd'hui, de ses limites, de son territoire, de son organisation judiciaire, militaire et administrative, de sa population, de son agriculture, de ses fabriques, de ses manufactures et de son commerce? Au lieu de nous présenter ces détails, qu'il devait donner selon son plan, il copie d'anciens voyages, de vieilles descriptions, et il nous parle de la Pologne telle qu'elle n'était pas même il y a deux ou trois cents ans.

Selon lui, parmi les Polonais règne une ignorance crasse; ils ne connaissent ni les lettres ni les sciences; pour la civilisation ils ont toujours été en arrière de plusieurs siècles.

Nous demandons d'abord grâce pour le 16<sup>e</sup>. siècle, en priant l'auteur de vouloir bien lire ce que l'historien de Thou dit en parlant de l'ambassade polonaise, envoyée en 1575 à

Paris, pour annoncer à Henri, duc d'Anjou, que la nation polonaise l'avait choisi pour son roi. « On ne peut exprimer l'étonnement de tout le peuple, dit l'historien français, quand on vit ces ambassadeurs avec des robes longues, des bonnets de fourrure, des sabres, des flèches et des carquois; mais l'admiration fut extrême, lorsqu'on vit la somptuosité de leurs équipages, les fourreaux de leurs sabres garnis de pierres, les brides, les selles, les housses de leurs chevaux enrichies de même, et un air d'assurance et de dignité qui les distinguait supérieurement.... Ce qu'on remarqua le plus ce fut leur facilité de s'énoncer en latin, en français, en allemand et en italien. Ces 4 langues leur étaient aussi familières que la langue même de leur pays. Il ne se trouva à la cour que deux hommes de condition qui pussent leur répondre en latin, le baron de Millau, et le marquis de Castelnau-Mauvisière. Ils avaient été mandés exprès pour soutenir en ce point l'honneur de la noblesse française, qui rougit alors de son ignorance. Pour ces temps-là, c'était beaucoup que d'en rougir.... Ces Polonais parlaient notre langue avec tant de pureté, qu'on les eût plutôt pris pour des hommes élevés sur les bords de la Seine et de la Loire, que pour des habitans de contrées qu'arrose la Vistule ou le Niepper, ce qui fit grande honte à nos courtisans qui ne savaient rien, mais qui sont ennemis déclarés de ce qu'on appelle science; aussi quand les nouveaux hôtes les interrogeaient, ils ne répondaient que par des signes ou en rougissant. »

Ce témoignage si noble, si expressif, en dit bien autant que l'histoire de l'abbé Ligurti.

G—r.

403. RERUM HIBERNICARUM SCRIPTORES VETERES; recueillis par C. O'CONNOR. 4 vol. in-4°. , ensemble de plus de 2,700 pages. Dublin et Londres.

La magnifique bibliothèque du duc de Buckingham et Chandos à Stowe est connue et renommée autant par la facilité avec laquelle les hommes de lettres en obtiennent l'accès, que par sa belle collection d'ouvrages imprimés, et le nombre et l'importance de ses manuscrits, particulièrement en ce qui concerne la littérature irlandaise et anglo-saxonne, et la topographie du comté de Bucks. On travaille, en ce moment, aux frais du duc, à une histoire étendue de ce

comté. Son bibliothécaire C. O'Connor a déjà, dans un volume in-4°, sous le titre de *Bibliotheca MS. Stowensis*, donné des preuves de sa vaste érudition. Son grand ouvrage sur les chroniques irlandaises vient de paraître sous le titre de *Rerum Hibernicarum scriptores veteres*. Voici un sommaire des objets contenus dans chaque volume.

Volume I. — Description détaillée des premiers manuscrits irlandais, et notices sur les auteurs des chroniques; le tout accompagné des fac-simile exacts des manuscrits. — Mentions les plus anciennes de l'Irlande, extraites des auteurs grecs, romains et autres. — Remarques sur la poésie irlandaise, et recueil des poèmes les plus anciens et les plus intéressans, avec la traduction littérale en langue latine. — Observations critiques et importantes sur l'origine de l'écriture et l'âge des manuscrits.

Volume II. — Annales d'Inisfallen, ainsi appelées, parce qu'elles furent écrites dans l'abbaye bâtie sur l'île d'Inisfallen, dans le lac de Killarney. Ces Annales sont des années 428 à 1196. — Autre texte des annales d'Inisfallen, d'après les manuscrits de Dublin, des années 250 à 1088 : ces Annales ne sont point imprimées en colonnes; mais l'irlandais est en caractères italiques, et immédiatement au-dessous; la traduction littérale en latin du docteur O'Connor est en caractères romains. — Annales du monastère de Buelley, des années 420 à 1245; la première partie du texte est principalement en latin, et la dernière en irlandais, dont le doct. O'Connor donne une traduction.

Volume III. — Annales ou chronique de Donnégall, ou ce qu'on appelle plus communément les quatre maîtres, parce que ces annales furent écrites par 4 moines du Donnégall, qui étaient très-versés dans la littérature irlandaise. Ils commencent vers l'an 2,000 avant l'ère chrétienne, et s'étendent jusqu'à l'an de grâce 1171. Les pages ne sont point divisées en colonnes; mais l'irlandais est imprimé en caractères italiques dans le haut de la page, et la version littérale latine se trouve immédiatement au-dessous.

Volume IV. — Chroniques d'Ulster, des années 431 à 1131 de J. C. L'irlandais est imprimé en caractères italiques, et la version latine en caractères romains. Ce volume se ter-

mine par un index général très-étendu. (*London liter. Gazette*; 3 mars 1827.)

404. *ABRISS DER TEUTSCHEN GESCHICHTE*. — Esquisse de l'histoire d'Allemagne, depuis les époques les plus reculées jusqu'à la création de la confédération germanique en 1815; par J.-L. OSTERTAG. 1<sup>re</sup> partie, depuis les époques les plus reculées jusqu'à l'empereur Conrad II, 1024. Grand in-8<sup>o</sup>. de XVI et 255 pp. Ratisbonne, 1825; chez l'auteur. (*Leipzig liter. Zeitung*; juin 1827, n<sup>o</sup>. 146, p. 1161.)

On désigne cet ouvrage comme dénué de ce qui constitue une bonne histoire, c'est-à-dire le développement de l'esprit de la nation dont elle s'occupe. L'auteur s'est contenté de rapporter seulement les événemens politiques de l'Allemagne sans avoir examiné l'influence que ces événemens ont exercée sur ce pays.

E. D. L.

405. *BIJZONDERHEDEN UIT DE GESCHIEDENIS VAN HET STRAFRECHT IN DE NEDERLANDEN*. — Particularités de l'histoire de droit criminel dans les Pays-Bas; par S. de WIND, substitut à la cour de 1<sup>re</sup> instance à Middelbourg. 72 p. in-8<sup>o</sup>. Middelbourg, 1827, Abraham, (*Konst en Letterbode*; 1827, n<sup>o</sup>. 25.)

Naguère un juge de Bruxelles, M. Cannaert, a publié un ouvrage sur l'ancien droit criminel en Belgique (*Iets over het oude Strafrecht in Belgie*); la brochure du substitut de Middelbourg peut être considérée comme une suite de cet ouvrage. Les deux auteurs ont fouillé dans les archives et registres de la justice dans le midi et le nord des Pays-Bas. Voici les principaux articles de la brochure de M. Wind: *Aperçu historique sur l'usage de la torture en Hollande*. La torture n'a été réellement abolie que lors de l'invasion des Français en 1798. Cependant, dès le 17<sup>e</sup>. siècle, un Hollandais, J. Grævius, avait élevé la voix contre cet usage cruel. Son *tribunal reformatum, fugatâ torturâ*, a été mis au jour par Heemskerk et Joncktijs. M. de Wind fait voir les abus épouvantables de la torture, dans les procès de prétendue magie et de sorcellerie pendant le moyen âge. — Du *tarif* des blessures au 14<sup>e</sup>. siècle. — *Jugement d'un taureau*, à Middelbourg, qui avait tué une femme, l'an 1571. Le taureau fut exécuté en public; sa tête fut exposée sur un poteau au lieu du supplice, et la chair et la

peau furent abandonnés aux pauvres. — De la punition de la chaudière, décernée contre les faux monnayeurs. — Du mariage des criminels condamnés à mort. Une jeune fille, de la condition du coupable, et qui consentait à l'épouser sur l'échafaud, le sauvait de la mort. — Du banquet des criminels condamnés à mort, usage qui fut aboli à Zieriksee en 1739 — Particularités tirées des vieux registres de la justice criminelle des villes de Middelbourg et Veere. On y voit l'arbitraire qui régnait dans cette espèce de justice. L'auteur cite quelques supplices bizarres.

D—G.

406. VIAGGI DI MESSER FRANCESCO NOVELLO DA CARRARA, E DI TADDEA D'ESTE, SUA CONSORTE, in diverse parti d'Europa, etc. — Voyages de messire F. Novello de Carrare et de Thadée d'Este, sa femme, dans diverses parties de l'Europe, publiés et commentés par Étienne Ticozzi. 2 vol. in-8°. de 355 p. Prix, 3 fr. Milan, 1824 ; Manni.

Ticozzi a fait de ces voyages une espèce de roman historique, en forme de lettres, dans lesquelles il raconte l'usurpation des Visconti, la captivité de Novello de Carrare, la fuite de son fils, et les moyens par lesquels celui-ci, à l'aide des Padouans, parvint à recouvrer l'héritage paternel. La scène se passe en 1389 et 1390. On eût désiré que Ticozzi observât mieux la langue et les usages des temps que rappelle son ouvrage, d'ailleurs privé de l'intérêt historique, puisque c'est un roman. (*Bibliot. italiana* ; avril 1824, p. 104.) A. M.

407. LE COMBAT DE TRENTE BRETONS CONTRE TRENTE ANGLAIS, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. CRAPELET, imprimeur. Prix, 12 fr. cart. Paris, 1827 ; Crapelet.

Long-temps l'authenticité de ce combat fut contestée, et on n'avait pu produire jusqu'ici qu'un seul manuscrit de 1470, conservé dans la bibliothèque de Rennes. L'heureuse découverte du récit en vers du *Combat des Trente*, faite dans un recueil de pièces manuscrites de la Bibliothèque du Roi, par le chevalier de Fréminville, donna lieu, en 1819, à une première publication d'un nouveau document ; mais il était important que le texte fût reproduit avec la plus scrupuleuse exactitude. M. Crapelet a complété tout ce que laissait désirer, à cet égard, la première édition. Il donne une description détaillée de toutes

les pièces contenues dans le manuscrit ; il y a joint un *fac-simile* des deux premières pages du Combat des Trente, et la ponctuation qui y manque, comme il est d'usage dans les anciens manuscrits, a été rétablie pour rendre la lecture du poëme plus facile. Il a fait suivre cette publication d'une traduction littérale du poëme et d'une autre relation du combat, extraite des chroniques de Froissart. L'ouvrage est orné d'une planche représentant le monument élevé en mémoire de ce combat, et les armoiries des trente chevaliers bretons, dessinées d'après les armoriaux de la Bibliothèque du Roi, et d'autres armoriaux particuliers et inédits. R.

408. GESCHICHTE, etc.—Histoire de la démocratie dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale ; par J.-G. HÜLSEMANN. Gœttingen, 1825. (*North Americ. Review*, n°. LIII, oct. 1826.)

Cette histoire, qui a pour objet de présenter sous un jour défavorable l'origine, les progrès et l'état actuel des institutions politiques des États-Unis, paraît être une compilation de l'ouvrage d'Ebeling sur l'histoire et la géographie de l'Amérique du nord. La manière dont est écrit le livre que nous annonçons ne répond nullement à l'importance de son sujet ; et nous ne pensons pas qu'il se trouve un grand nombre de lecteurs assez courageux pour le lire en entier, car nous le garantissons mortellement ennuyeux ; aussi nos remarques ne porteront-elles que sur la préface que nous croyons être d'une autre main. L'auteur de ce morceau, qui parle comme s'il était lui-même l'historien, prétend faire voir qu'il y a opposition essentielle entre le système politique de l'Europe et celui de l'Amérique ; que la tendance des esprits, dans cette dernière partie du monde, est directement contraire aux progrès de la civilisation, au triomphe de la religion, aux intérêts et aux opinions monarchico-aristocratiques ; et regarde, par conséquent, comme très-dangereux tout ce qui a pour base des principes puisés au delà de l'océan Atlantique. Il abandonne à la sagesse des gouvernemens le soin d'arrêter les progrès du mal, et de s'opposer aux invasions des doctrines subversives de l'ordre social, apportées en Europe par les Américains ou les voyageurs européens. Voyant que la démocratie a jeté dans les États-Unis des racines qui deviennent tous les jours plus profondes, il fait des vœux pour qu'au moins les autres parties du Continent reçoivent des institutions plus en harmonie avec

celles de l'Europe. Il regarde l'Amérique septentrionale comme ayant toujours été le séjour des mécontents d'Europe, et se demande pourquoi tous ceux qui n'aiment pas le gouvernement sous lequel ils vivent, restent dans leur patrie, s'ils lui sont devenus étrangers, par leurs intérêts et leur caractère.

Partout l'historien se déclare l'ennemi des institutions de l'Amérique du nord; il serait trop long, et d'ailleurs contraire à l'esprit du *Bulletin* d'entrer dans toutes les considérations purement politiques auxquelles se livre l'auteur de l'article dont nous offrons ici un court résumé.

E. C. D. A.

409. ANNUAIRE HISTORIQUE UNIVERSEL POUR 1826, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'état et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques, une *Chronique* offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, etc., et une *Revue* des productions les plus remarquables de l'année, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; par C. L. LESUR. 1 fort vol. in-8°. de VIII, 640 et 288 p.; prix : 12 fr. Paris, 1827; Thoissier-Desplaces.

La simple énumération des matériaux historiques les plus importans que l'on est assuré de trouver dans cet *Annuaire*, rédigé avec un zèle et un talent soutenus par M. Lesur, depuis l'année 1818, suffirait sans doute pour justifier aux yeux des lecteurs l'éloge que nous avons déjà eu l'occasion d'en faire (*voy. févr. 1827*, tom. VII, n°. 222), en disant que ce livre est à lui seul une bibliothèque. Cet éloge ne sera que l'expression de la plus stricte justice pour ceux qui auront fait connaissance avec l'ouvrage même. Ils se seront convaincus, ainsi que nous, que l'auteur donne plus encore que son titre ne promet, chose trop rare de nos jours pour que nous ne lui en sachions pas un gré particulier.

Ainsi que nous l'avons fait pour l'*Annuaire de 1825*, nous allons rappeler ici sommairement les principaux événemens historiques de l'année 1826. Une telle énumération, qui pourrait paraître un peu sèche ailleurs, entre parfaitement, nous le croyons, dans le plan du *Bulletin*, et a d'ailleurs l'avantage de reporter l'attention des lecteurs sur des événemens importans, qui, en se succédant rapidement à une époque si pleine



de faits, se font oublier mutuellement, mais sur lesquels il est utile que les méditations de nos historiens et de nos hommes d'état s'arrêtent plus long-temps que la curiosité publique, toujours avide de nouveaux faits. Nous remarquons, en France, l'arrêt de la cour des pairs dans l'affaire des marchés de Baïonne; la traduction à la barre de la chambre des députés et la condamnation de l'éditeur du *Journal du Commerce*; la discussion et l'adoption de la loi pour la répartition de l'indemnité allouée aux anciens colons de St.-Domingue, la discussion du projet de loi relatif aux successions et aux substitutions, projet rejeté dans sa première partie et adopté dans sa seconde; celle des substitutions; le procès de l'abbé Lamennais; l'apparition des 2 Mémoires de M. de Montlosier contre l'existence des jésuites, comme corps dans l'état; la déclaration des évêques de France, et l'arrêt de la Cour royale de Paris dans cette affaire; enfin, le voyage de M. Canning à Paris. — En *Autriche*, les conférences diplomatiques de Joannisberg et le congrès de famille à Vienne. — En *Prusse*, le jugement du tribunal de Breslau sur les menées démagogiques et les représentations relatives à l'introduction des lois prussiennes dans les provinces du Rhin. — Dans les *Pays-Bas*, la querelle religieuse au sujet de l'établissement du collège philosophique de Louvain; la maladie épidémique des provinces du nord; l'explosion d'Ostende et le rejet du budget de 1827. — En *Danemark*, les 2 traités de commerce avec les États-Unis et la Suède. — En *Suède* et en *Norvège*, la limitation des frontières russes et la naissance d'un prince. — En *Russie*, l'avènement au trône de l'empereur Nicolas et le jugement, suivi de l'exécution, des principaux auteurs de la conjuration; les conférences diplomatiques au sujet de la Turquie et des affaires de la Grèce; la mort de l'impératrice Élisabeth; le manifeste impérial pour régler l'ordre de succession au trône et l'invasion des Persans. — En *Turquie*, l'introduction de la discipline et de l'instruction européennes dans l'armée, l'insurrection et la destruction des janissaires, le congrès d'Ackermann et le rétablissement de la Moldavie et de la Valachie. — En *Grèce*, le siège et la prise de Missolonghi, la médiation de la Grande-Bretagne invoquée par le gouvernement provisoire, la prise d'Athènes et le siège de l'Acropolis, l'assemblée nationale d'Égine. — En *Suisse*, la prorogation des mesures extraordinaires concernant

la police des étrangers et la liberté de la presse et la translation du gouvernement fédéral de Lucerne à Zurich. — En *Italie*, la bulle du pape contre les associations secrètes, l'évacuation de la Sicile par les Autrichiens, et la création de commissions militaires. — En *Espagne*, l'installation du conseil d'état, l'entreprise des frères Bazan, les effets de la nouvelle de l'établissement d'une constitution en Portugal, et la formation d'une armée d'observation sur les frontières de ce pays. — En *Portugal*, la mort du roi Jean VI, l'administration de la régente, l'abdication de don Pedro en faveur de sa fille dona Maria, l'organisation d'un nouveau ministère, la proclamation de la constitution, le complot de Lisbonne, les fiançailles de l'infant don Miguel avec la reine dona Maria, la convocation des cortès, les secours demandés à l'Angleterre et le débarquement des troupes anglaises. — Dans la *Grande-Bretagne*, la crise commerciale, la suppression des petits billets de banque et les changemens dans la charte de la banque d'Angleterre, la réforme des lois criminelles, les pétitions sur les lois céréales et les mesures concernant l'importation des grains étrangers, l'intervention en Portugal et le discours de M. Canning à ce sujet. — En *Amérique*, la mort de J. Adams et de Th. Jefferson, la reconnaissance de la dette d'Haïti envers la France, le congrès de Panama, l'insurrection de Guatémala, le décret d'accusation contre le général Paez dans la Colombie, le tremblement de terre à Bogota, l'adoption de la constitution donnée par Bolivar au Pérou, la conspiration de Lima, le congrès au Chili et l'établissement du gouvernement fédéral, l'élection de Rivadavia à Buénos-Ayres, et l'achèvement de la constitution, la mort de l'impératrice du Brésil, enfin la déclaration d'indépendance du Paraguay.

Tels sont les principaux événemens, racontés avec tous les détails nécessaires, ajoutons avec toute l'impartialité possible, dans la *Partie historique*, laquelle occupe 640 pages; celle des *Documens historiques*, qui occupe 183 pages, imprimées en petits caractères et sur 2 colonnes, nous a paru bien plus riche encore que l'année précédente et tend à devenir la partie la plus importante de l'*Annuaire*, par le degré d'authenticité qu'elle doit avoir aux yeux des lecteurs.

Quant à la *Chronique*, nous aurons à reproduire en partie le

jugement que nous en avons porté l'année dernière, en disant qu'elle rappelle souvent des événemens qui ne sont pas dignes d'être enregistrés par la Muse de l'histoire et de survivre à la circonstance qui les a vus naître. Pour n'en citer qu'un exemple, est-ce de l'histoire que la *plaisanterie* empruntée au *Journal de Bruxelles* sur le bonheur conjugal en Belgique, et reproduite dans la chronique à la date du 25 octobre? De pareils traits peuvent amuser un instant les lecteurs oisifs d'une feuille éphémère; mais l'*Annuaire* a une destination plus élevée, dont on voudrait ne pas le voir s'écarter un instant. Si, chaque année, il accorde moins de place à sa *Revue bibliographique*, en renvoyant pour cette partie, au *Journal des Savans*, à la *Revue encyclopédique* et à notre *Bulletin*, à plus forte raison devrait-il être sobre de détails dans une partie de son recueil qui n'est qu'un supplément, et quelquefois même qu'une ampliation de la partie historique, et où l'ordre chronologique devrait servir seulement à rappeler les principaux événemens de l'année. Quelque abrégée cependant que soit la *Revue bibliographique* (1), nous devons reconnaître qu'en général elle est rédigée avec beaucoup de goût. On ne pourrait guère reprocher à l'auteur qu'un peu trop d'indulgence, et nous pensons que ses jugemens, devenant en quelque sorte de l'histoire, devraient prendre cette sévérité qui caractérise la critique à l'égard des auteurs morts, mais qui serait plus profitable en s'adressant à des écrivains à même de profiter de ses conseils. Nous regrettons, par exemple, qu'une très bonne idée sur la confusion des genres en littérature dramatique ne soit que jetée à la fin de l'*appendice*, et n'ait pas reçu les développemens qu'elle exigeait et que son auteur était bien en fonds pour lui donner.

E. H.

410. LA FRANCE ET LES ULTRAMONTAINS, esquisse historique; par M. Charles LISKENNE. Broch. in-8°. de 82 p. Prix, 2 francs. Paris, mai 1827; Ponthieu et compagnie. Leipzig, même maison.

---

(1) Nous croyons que cette partie gagnerait à s'enrichir du compte rendu des représentations théâtrales, mal placées, selon nous, dans la *Chronique*.

## MÉLANGES.

## 411. SUJETS DE PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE ROY. DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

La classe d'histoire propose pour le concours de 1828, les deux questions suivantes :

1°. Donner un précis historique qui fasse connaître l'état politique, administratif et judiciaire, civil, religieux et militaire des Pays-Bas autrichiens sous le règne de Charles VI, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à l'époque de l'inauguration de Marie-Thérèse.

2°. « Quelle a été l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas espagnols, depuis le commencement du 16<sup>e</sup>. siècle jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup>. ; ce qui comprend toute l'époque de la domination des rois d'Espagne et des archiducs Albert et Isabelle? »

En d'autres termes : « Quels sont les changemens et les améliorations apportés à la législation des Pays-Bas espagnols en matière civile dans les édits et placards généraux, et qui ont été empruntés ou imités des lois et ordonnances générales publiées en France? »

L'académie désire que l'on transcrive les textes des deux législations, et que l'on indique les différences des dispositions des placards belgiques, qui n'ont été qu'imitées des lois françaises.

( *Messenger des sciences et arts*; avril, mai et juin 1826, p. 150. )

412. SYLVAE PORTENSES, auctore A. G. LANGE. (*Acta philol. monacensium*, tom 3, fasc. 1, p. 44 à 60.)

Sous ce titre, M. Lange publie une suite d'observations de tout genre sur des sujets de critique corrective. Le premier qu'il traite, est relatif aux façons de parler propres au latin quand un nom collectif est le sujet de la phrase ; dans le second il explique ce passage de Tite-Live, qui fait partie du discours d'Annibal : *nec esse in vos odio vestro consultum credatis*, que Crevier et d'autres éditeurs ou traducteurs avaient voulu corriger, et que M. Lange laisse intact et interprète au moyen d'une longue périphrase. Il explique ensuite un jeu de mots ou espèce d'énigme, qui est dans les *Analecta*, tom. 111, page 525, n°. 28,

commençant par *Μη λέγε*. L'article suivant intéresse plus particulièrement les savans français : il a plu à un M. Le Plat du Temple de publier, en 1810, un livre intitulé : *Virgile en France, ou la nouvelle Énéide, poëme héroï-comique en style franco-gothique, pour servir d'esquisse à l'histoire de nos jours*; Offenbach, in-8°. : selon l'usage, M. Le Plat du Temple a mis une préface à son livre; il dit dans cette préface que Henri Étienne est l'inventeur de la parodie en vers, et que ce Henri Étienne fleurissait vers la 9<sup>e</sup>. olympiade; qu'Hégémon de Thasos vint trois siècles après pour perfectionner le genre, etc., et M. Lange en tire cette conclusion, fort juste sans doute, contre la science française : *Nota est Gallorum levitas, qua et viris hujus gentis haud ineruditis accidere solet, ut in rebus litterariis, temporibus, nominibus præsertim externorum populorum aliquantò sæpius quam alii, turpiusque cadant*. Telle peut être l'opinion de M. Lange au sujet des érudits français, s'il ne connaît que les illustres de l'école de M. Le Plat du Temple : s'il en était ainsi, nous estimerions son jugement à l'égal de celui de plusieurs esprits superficiels qui, sans en avoir le droit par leurs études, se récrient perpétuellement contre ce qu'ils appellent la lourdeur de quelques Allemands. Il faut être juste avant tout, et nous dirons à M. Lange, que les bévues de M. Le Plat du Temple ne méritaient nullement son attention, et moins encore d'occuper quelques pages dans un recueil aussi estimable que celui de Munich. Le critique, pour dédommager son lecteur, examine ensuite le passage de Plutarque, dans la vie de César, relatif à la défense d'Asinius Pollio, et M. Lange croit que ce dernier est l'*Asinius Pollio Trallianus* dont parle Suidas. Il propose ensuite une correction pour ce vers de Properce : *Pontis egens erro circaque sonantia lymphis*, qu'il lit *circaque sonant loca lymphis*. De pareilles observations valent mieux que de mauvaises plaisanteries.

C. F.

413. NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR LE COMTE GRÉGOIRE ORLOF. (*Annales patriotiques*. — Otiétschestvennïa Zapiski; juill. 1826, n<sup>o</sup>. 75, pag. 124.

La mort du comte Grégoire Orlof, fut une perte réelle pour les sciences et pour les arts. Il était du nombre de ces grands seigneurs, qui trouvent que ce n'est point assez de leurs richesses et de leur généalogie pour illustrer leur patrie. Il allait s'oc-

cuper de donner un abrégé de l'histoire de Russie en français, travail par lequel il aurait rendu peut-être service à l'Europe civilisée, lorsque le 22 juin 1826, étant au sénat, il fut frappé d'un coup d'apoplexie, qui l'enleva à l'âge de 48 ans.

Le comte Orlof est connu par les mémoires qu'il a publiés en langue française sur Naples, et par l'histoire de la musique et de la peinture, que le monde savant s'est empressé d'accueillir avec intérêt. Il n'a pas rendu un moindre service aux amateurs de la littérature russe, en publiant à Paris une superbe édition des fables de Krilof, avec des traductions française et italienne de 86 littérateurs distingués; ce qui n'atteste pas moins l'estime qu'il avait su inspirer, que la bonté de son cœur, et son amour pour tout ce qui était grand et beau. J.....т.

414. MARINO FALIERI, DOGE VON VENEDIG. — Marino Faliéri, doge de Venise. Fragment historique du 14<sup>m</sup>e. siècle; par M. RICHTER. In-8°. de 228 pag. Pr., 1 rthlr. 4 gr. Leipzig, 1827; Wienbrack. (*Allgem. Repertor. de Beck*; 1827, vol. 2, pag. 195.)

La fin tragique de Faliéri, arrivée en 1355, est sans doute connue de nos lecteurs, ne serait-ce que par le poème dramatique du lord Byron. L'ouvrage que nous annonçons, rapporte en outre, la vie antérieure de ce doge. Les 3 parties dont ce travail est composé, traitent. 1°. du siège de Zara; 2°. de l'élection du doge; 3°. de la conspiration. L'auteur a su donner à sa narration biographique un intérêt plus élevé, par des épisodes de divers genres, et qui se distinguent tous par l'élégance du style. D. L.

415. REMARQUES CRITIQUES ET HISTORIQUES SUR UN ARTICLE DU 47<sup>e</sup>. NUMÉRO DE LA REVUE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, RELATIF AU COMTE PULASKI; adressées aux lecteurs de la *Revue*, par JOHNSON, juge.

416. RÉPLIQUE aux remarques de Johnson sur un article de la *Revue Américaine*, relatif au comte Pulaski. (Voy. *Bullet.* 1825, vol. IV, n°. 157.)

M. Johnson, juge à la cour suprême des États-Unis d'Amérique, avait publié des *Esquisses de la vie du général Greene*, en 2 vol. in-4. Dans cet ouvrage il avait présenté le comte Pulaski,

compagnon de Washington, comme un homme digne de la haine et du mépris publics. Peu de temps après parut, dans la *Revue Américaine*, un article où l'on s'efforçait de repousser les inculpations dont M. Johnson chargeait Pulaski ; à s'en tenir aux assertions du critique, l'historien serait un calomniateur. Ce dernier écrivit pour se justifier de ce reproche : il dirigea de nouvelles attaques contre la mémoire du comte polonais, et prétendit réfuter complètement ses apologistes. Les nouvelles accusations furent suivies d'une seconde défense, laquelle fait le sujet d'un article étendu dans le n°. LIII de la *Revue*. Les faits allégués par M. Johnson contre Pulaski sont des plus graves, et de nature à exiger, pour être crus véritables, des preuves matérielles qui portent avec elles une pleine et entière conviction. Mais les imputations dont Pulaski est l'objet ne paraissent pas fondées. M. Johnson a écouté trop légèrement ou les détracteurs de ce guerrier, ou ses aversions personnelles ; tout ce qu'il dit n'est ni vrai, ni vraisemblable ; il a méconnu l'inflexible rigueur des devoirs d'un historien. Comment son caractère de magistrat, auquel il a manqué essentiellement, ne lui a-t-il pas rappelé que chaque ligne qu'il écrivait devait être empreinte d'un amour exclusif pour la vérité, et que le tribunal de l'histoire ne réclame pas moins impérieusement que celui des lois une exacte et sévère impartialité ? La manière dont M. Johnson a traité Pulaski met son ouvrage au nombre de ces productions qui semblent destinées, non à éclairer le public, ni à répandre le vrai et l'utile, mais à servir les passions et les intérêts d'une secte ou d'une faction dont on a épousé la querelle.

E. C. D. A.

417. MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE, contenant une liste étendue et raisonnée des éditions, commentaires et traductions françaises, anglaises, allemandes, espagnoles, italiennes et autres, de tous les auteurs classiques grecs et latins ; par J.-W. Moss. 2 vol. in-8. Londres, 1825. (*Classical Journal*, n°. LXV.)

Quel qu'ait été jadis le sort de la bibliographie, il faut convenir qu'aujourd'hui, grâce à la manière dont elle est traitée, elle n'est pas sans attraits pour l'homme studieux. On ne saurait contester l'utilité des *Annales typographiques* de Panzer, bien que cet ouvrage soit fort aride et presque dénué d'inté-

ret, et qu'il fallût six gros in-4. de commentaires pour en rendre la lecture agréable et instructive. L'auteur du *Manuel* que nous annonçons s'est efforcé d'éviter cet inconvénient en insérant dans son livre des extraits intéressans des *Analecta* et de l'*Adparatus* de Freytag, des *Acta litteraria* de Klotz, de la *Bibliothèque latine* de Fabricius, de l'*Introduction à la langue latine* de Harles, de l'*Introduction*, etc. de Dibdin, des *Éléments* de Ketts; enfin de divers recueils périodiques anglais et autres.

On ne peut se dissimuler que l'ouvrage de M. Moss n'ait coûté de longues et pénibles recherches, lorsque l'on pense que le seul article d'Aristote comprend plus de 80 pages, et celui d'Horace, commençant le second volume, en remplit plus de 100.

Toutefois le *Manuel* est susceptible d'amélioration; et il importe de signaler les inexactitudes et les omissions qui peuvent avoir échappé à l'auteur dans un ouvrage d'aussi longue haleine.

M. Moss oublie de mentionner l'édition d'Ammien-Marcellin, imprimée à Lyon en 1600. Il prétend à tort que l'édition d'Apulée, in-4., Leyde, 1786, n'a pas été terminée. Ne citant que l'édition des fragmens de Denys d'Halicarnasse, publiée à Francfort d'après M. Maj, en 1817, il semble ignorer que ce savant en donna une à Milan, en 1816, laquelle peut être considérée comme l'*editio princeps*. Parmi les bonnes éditions de Tite-Live, il en est une qui n'est indiquée ni par M. Moss, ni par les autres bibliographes, nous voulons dire celle qui parut à Dublin de 1797 à 1813, par les soins de J. Walker, en 7 vol. in-8. Au nombre des éditions de dialogues détachés de Platon, il eût été convenable de citer celle du *Phédon*, donnée à Leyde, en 1810, par Dan. Wyttembach. La même omission se trouve à l'article de Plaute, dont M. Moss ne mentionne que quelques pièces séparées. (On peut consulter à ce sujet l'*Auctarium lex. gr.* de M. Osann, pp. 178, 179.) M. Moss regarde avec raison les *Adversaria* de Porson comme un livre indispensable à un critique de profession; mais il aurait dû parler de l'édition anglaise, bien supérieure pour l'exécution à la réimpression de Leipzig. Il oublie également de dire que l'édition de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, donnée par Harles, n'est point terminée. Il nous paraît ne point faire assez de cas de l'édition de Suetone due à H. Glarcan, et dont Burmann parle en termes pompeux dans la préface de la sienne. On en peut dire



autant du peu d'estime que M. Moss accorde à l'édition d'Ernesti, si différemment jugée par Wolf; ce dernier en a aussi donné une que notre bibliographe qualifie, on ne sait pourquoi, d'*élégante*, et qui comprend 4 vol. (détail omis), dont les deux derniers contiennent le savant commentaire de Casaubon. Enfin M. Moss aurait dû faire mention des dernières éditions des classiques publiées ou commencées dans plusieurs parties de l'Europe.

E. C. D. A.



## TABLE

### DES ARTICLES DE CE CAHIER.

#### *Philologie, Ethnographie.*

<i>Bibliotheca Marsdeniana philolog. et oriental.</i> ; M. Marsden.. . . .	345
Analyse comparée du sanscrit et d'autres langues; Bopp. . . . .	347
Lettres et autres documens persans; Stewart. . . . .	348
<i>Aristotelis Rerump. reliquiæ</i> ; Neumann. — <i>Mimnermus</i> ; Bachius. . . . .	350
<i>Alcæus</i> ; Mathiæ, 352. — <i>Observ. in Thucydidem</i> ; Lehner. . . . .	353
<i>Procopii anecdota</i> ; Orelli, 353. — L'Éloge de la folie; Panable. . . . .	354
Dict. allemand-bohémien; Bischof, 355. — Alphabet chéroké. . . . .	357

#### *Mythologie.*

Fête du Baïram chez les Tcherkesses; Svinine. . . . .	358
---	-----

#### *Archæologie, Numismatique.*

Antiquités de Dacca; d'Oyly. . . . .	359
Paysages de l'Inde; Grindlay. — <i>Corpus inscript. græcarum</i> . . . . .	360
Nouv. fouilles à Pompéi, 361. — Panthéon de Pompéi. . . . .	362
Métopes de Sélinunte; Harris et Angell. . . . .	363
Antiquités du Morbihan; Mahé, 365. — Abbaye de Saint-Georges; Develle, 366. — Abbaye de Haute-Combe, 367. — Découvertes d'antiquités. . . . .	368 à 369
Les tournois du roi René; Champollion-Figeac et Dubois. . . . .	369
Vase du moyen âge, 370. — Anciens monumens du Nord; Sjøborg. . . . .	371

#### *Histoire.*

Histoire de l'empire ottoman; de Hammer. . . . .	375
Chronique d'Izborsk, 381. — Lieux histor. du gouv. de Kalouga. . . . .	381
Histoire de Pologne; Ligurti, 384. — Historiens irlandais. . . . .	386
Histoire du droit criminel dans les Pays-Bas, 388. — Combat des 30 bretons, 389. — Annuaire histor. universel; Lesur. . . . .	391

#### *Mélanges.*

Académ. de Bruxelles. — <i>Sylvæ Portenses</i> ; Lange. . . . .	395
Nécrologie. Grég. Orlof; Mérino Falieri; comte Pulasky. . . . .	397
Manuel de biographie classique; Moss. . . . .	399

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup> 4,

PLACE DE L'ODÉON.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

418. *THESAURI LINGUÆ HEBRAICÆ Æ MISCHNA AUGENDI*; par A.-F. HARTHMANN; particulæ III. In-4. Rostock, 1825-6; Adler. (*Allgem. Litter. Zeitung*; avril 1827, supplém., no. 38, p. 297.)

Le savant auteur de ces trois thèses s'est depuis long-temps occupé de l'étude du Mischna sous le rapport philologique. Il s'est principalement attaché à le comparer aux ouvrages relatifs au Pentateuque; les 3 programmes que nous annonçons offrent les résultats de ses doctes recherches. Ils renferment des parallèles grammaticaux et des matériaux lexicographiques propres à enrichir la langue hébraïque. Dans son introduction, l'auteur expose l'histoire de l'origine et de la collection du Mischna. Il donne ensuite la véritable signification de ce mot, et fait ressortir l'importance que ce livre doit avoir pour les interprètes du Nouveau Testament, et pour les personnes qui veulent étudier plus à fond la théologie judaïque. La 1<sup>re</sup>. section contient des observations grammaticales, et la 2<sup>e</sup>. des observations lexicographiques. Le second et le troisième programmes sont la continuation de la 2<sup>e</sup>. section du premier. On y trouve, 1<sup>o</sup>. les mots grecs et latins qui ont été naturalisés dans la langue hébraïque; 2<sup>o</sup>. les mots hébraïques qu'on trouve dans le Mischna et qui manquent au Pentateuque; 3<sup>o</sup>. les mots hébraïques que l'on trouve dans le Mischna et dans le Pentateuque, mais qui diffèrent sous le rapport de la forme et de la signification.

L. D. L.

419. SUR LA LITTÉRATURE DU TIBET. (*Quarterly oriental Magazine*, Calcutta; 1826, et *Asiat. Journ.*, mars 1827, n<sup>o</sup>. 57, p. 129.)

Cet article a été rédigé d'après des documens de M. Hodgson, que M. de Kœrœs, voyageur hongrois, a envoyés du Tibet. Le caractère de la littérature tibétaine est religieux : elle est consacrée au développement des principes du bouddhisme, et, par conséquent, elle n'est pas indigène ; elle a dû être introduite au Tibet avec le culte dont elle est l'interprète.

L'auteur de ce mémoire conteste, peut-être à tort, l'identité de l'alphabet dévanagari et de l'alphabet tibétain. Il semble au contraire que l'ancien dévanagari est le type du caractère tibétain, dont on reconnaît deux alphabets, l'un employé dans les imprimés et les manuscrits, et l'autre dans l'écriture cursive. M. Hodgson fait aussi ressortir une coïncidence remarquable entre l'ordre des lettres tibétaines et l'arrangement des sons de la langue parlée des Chinois ; et en observant que l'alphabet bouddhiste, porté au Tibet, est moins complet que le dévanagari, il serait porté à regarder celui-ci comme postérieur.

M. Hodgson a présenté à la Société asiatique de Calcutta 35 ouvrages tibétains, dont la liste se trouve dans le mémoire, avec le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, le lieu où il a été composé, et le sujet dont il traite. Ce sont presque tous des livres religieux. M. de Kœrœs a donné en outre des renseignemens précieux sur la littérature profane du Tibet. Elle est renfermée dans deux vastes compilations d'originaux sanscrits, nommées *Kâh-gyur* et *Stan-gyur*, c'est-à-dire *Traduction des commandemens* et *Traduction des instructions*. La 1<sup>re</sup>. comprend 108 volumes, la 2<sup>e</sup>. 224. Ces compilations ne comptent guère qu'un siècle d'antiquité.

M. de Kœrœs indique les sujets traités dans ces ouvrages. Le 1<sup>er</sup>., divisé en 5 parties, renferme des récits relatifs au progrès du bouddhisme dans l'Inde, des mémoires sur la morale et la métaphysique ; sur la philosophie naturelle, la théologie et l'astronomie, sur la médecine, l'astrologie, les enchantemens, les prières et les hymnes, des mélanges comprenant des légendes et des morceaux historiques. Le 2<sup>e</sup>. ouvrage n'est pas un commentaire du premier, quoiqu'il contienne à peu près des traités sur les mêmes objets. On y trouve de plus quelques

livres sur la grammaire et la rhétorique , l'alchimie et la pharmacie , les vocabulaires , etc.

D'après la dissertation d'un lama célèbre du Bhoutan , nommé Padma Karpo , M. de Kœrcœs donne 13 dates différentes pour l'époque présumée de l'apparition de Bouddha. M. E. Burnouf , auteur du résumé de l'article de M. de Kœrcœs dans le *Journal Asiatique* , ajoute 19 autres dates , tirées d'auteurs anciens et modernes , et il en tire la conséquence que l'on peut reconnaître l'existence de deux Bouddha , l'un existant entre le douzième et le dixième siècle avant notre ère , le 2<sup>e</sup>. dans des temps plus modernes.

M. de Kœrcœs finit son mémoire par un résumé des travaux déjà connus de plusieurs savans sur la propagation du bouddhisme dans les diverses contrées où il domine. Il prouve que l'île de Ceylan au sud , et le Kachmir au nord , ont été les deux routes par lesquelles il s'est répandu de l'Inde dans l'Asie orientale. Il cite un ouvrage bouddhique dans lequel est constatée , à des époques différentes , l'existence de quatre grandes missions depuis la mort de Bouddha , la 1<sup>re</sup>. dans le Béhar , la 2<sup>e</sup>. à Oudjein , la 3<sup>e</sup>. à Patna , et la 4<sup>e</sup>. enfin qui porta le bouddhisme au Kachmir et dans l'île de Ceylan trois ou quatre cents ans avant notre ère. Corrigeant la chronologie tibétaine , donnée par Géorgi d'après le père Pennabilla , M. de Kœrcœs la trouve fautive de sept siècles , et par des dates plus exactes tirées de l'histoire chinoise , il fixe l'introduction du bouddhisme dans le Tibet au VII<sup>e</sup>. siècle. B.

420. MANUSCRITS APPORTÉS DE PÉKIN PAR L'ARCHIMANDRITE JACINTHE.  
(*Moskofskvi Telegraph.* — Télégraphe de Moscou , 1825 , n<sup>o</sup>. 2 , p. 128.)

La première mission russe expédiée à Pékin date de l'année 1714. Pierre le Grand , qui attendait d'importans résultats de cette ambassade ecclésiastique , et qui ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à ses vastes combinaisons , s'empressa de mettre à profit la permission du gouvernement chinois ; mais jusqu'à présent les Russes n'ont retiré que peu d'avantages du séjour de leur mission à Pékin , sous le rapport des sciences et de la géographie , et quoique les étudiants attachés aux archimandrites du monastère de Pékin y aient étudié les langues

chinoise et mandjourienne, leurs progrès ont été presque nuls.

En 1808, l'archimandrite Jacinthe Pitchourinsky fut envoyé à Pékin, où, plus favorisé qu'aucun autre Européen, il a eu l'avantage de passer 14 années consécutives. Préparé par d'excellentes études classiques à la connaissance philosophique des langues, il est parvenu à faire les plus brillans progrès dans l'étude des littératures chinoise et mandjourienne, et il a rassemblé, à ses propres frais, une multitude d'ouvrages dans ces deux langues. Cet estimable religieux a eu le bonheur d'apporter en Russie sa précieuse collection, et il a donné plusieurs descriptions des mœurs et coutumes des Chinois, ainsi que de leur langue et de leur littérature.

Voici les titres des ouvrages apportés par l'archimandrite Jacinthe qui, d'après le témoignage de M. Timkofsky, conversait couramment avec les Chinois les plus lettrés :

*Tsiou-Ten-Teïan-Gang-Mou*, Annales chinoises en 8 vol., qui n'étaient connues qu'en partie par une trad. des jésuites. — *La Géographie de l'Empire chinois*, ou description de la Chine, de la Corée, de la Mandjourie, de la Mongolie, de la Zioungorie, du Tourkestan oriental, du Kokapt et du Tibet. 2 vol. Orné d'une grande carte. Très-important ouvrage. — *Histoire du Tibet et du Tangout*. 1 vol. Livre rare. — *Description du Tibet dans son état présent*. 1 vol. — *Description de la Zoungorie et de la petite Bukharie*, 150 ans avant J.-C. — *Description des mêmes pays dans leur situation présente*. 1 vol. Très-important. — *Description détaillée de Pékin*, avec le plan de cette ville. — *Description des digues et fortifications hydrauliques*, construites pour arrêter les débordemens de la rivière Jaune, avec une description circonstanciée du grand canal de la Chine. — *Lois Mongoles*. — *Dictionnaire chinois-russe*. 6 vol. — *Histoire des Bogdikhans de la dynastie de Min*. — *Histoire des 4 premiers khans de la race de Tchinguis*. — *Siu-Schou*. 4 vol. de morale, attribués par les Français à Confucius. — *Description de la vaccine*. — *Médecine légale des Chinois*. — *Système du monde*. — *Description du peuple Mongol*, 2 siècles avant J.-C.

La plupart de ces livres ont été traduits en langue russe par l'archimandrite Jacinthe.

J. .... T.

421. THE SEVEN SEAS. A Dictionary and Grammar of the persian language, by his majesty the king of Oude, in seven parts. — Les sept océans. Dictionnaire et grammaire de la langue persane; par S. M. LE ROI D'OUDE. In-fol. Lucknow, 1822; imprimerie de S. M. (*Journ. des Savans*; déc. 1826.)

Ce Dictionnaire, le meilleur pour la langue persane qui ait encore paru, malgré quelques omissions habilement relevées dans l'article dont celui-ci n'est qu'un extrait, a été rédigé par un souverain musulman et imprimé dans son palais et sous ses yeux. Ce monarque, ami des lettres, désirant témoigner sa reconnaissance à la nation qui a répandu dans l'Inde les semences d'une nouvelle civilisation, a fait présent à l'administration de la Compagnie des Indes d'un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, pour être distribués aux savans de l'Inde et de l'Europe. L'honorable compagnie en a envoyé plusieurs exemplaires en France et dans les autres royaumes de l'Europe, et M. le baron Sylvestre de Sacy, ayant été compris dans cette distribution, il a regardé comme un devoir de faire connaître, avec quelque détail, dans le *Journal des Savans*, dont il est un des collaborateurs les plus distingués, ce nouveau secours offert aux amateurs d'une langue qui a produit, depuis le 3<sup>e</sup>. siècle de l'hégire, tant d'écrivains illustres en tout genre, et surtout tant de poètes célèbres. L'ouvrage entier est, comme son titre l'indique, divisé en 7 parties, dont les 6 premières forment le Dictionnaire; la 7<sup>e</sup>. contient tout ce qui est relatif à la grammaire, à la rhétorique et à l'art métrique des Persans. Chacune des parties portant le nom d'*océan*, toutes les divisions et subdivisions de l'ouvrage sont désignées par des dénominations tirées des eaux courantes ou stagnantes et de la navigation, comme *mers*, *fleuves*, *étangs*, *bassins*, *vaisseaux*, *ancres*, *rivages*, etc.

On trouve en tête de la première partie, d'abord deux pièces de vers composées en l'honneur du prince et de son ouvrage; puis une préface qui se termine par une table de toutes les divisions et subdivisions de ce livre. La préface, rédigée par un lettré nommé Kubouli Mohammed, est écrite en prose rimée et cadencée mêlée de vers, qui contient l'éloge du prince, et une description pompeuse de l'étendue, de la magnificence, de la population, du commerce et des richesses de la ville de

Lucknow, siège de ce souverain, et de tout ce qu'il a fait pour la rendre supérieure aux cités les plus célèbres des temps anciens et modernes. Au surplus on n'y trouve rien, ni sur les livres qui ont dû être mis à contribution pour former celui-ci, ni sur le plan que l'auteur s'est tracé, ni sur le système qu'il a adopté dans la disposition alphabétique de l'ouvrage.

L'ordre alphabétique adopté par l'auteur de ce Dictionnaire, est réglé tant par la première que par la dernière lettre de chaque mot; il ne diffère donc de celui que nous avons coutume d'observer que parce qu'on réunit dans une même division de la lettre *b*, par exemple tous les mots qui se terminent par *a*, puis dans une autre tous ceux qui se terminent par *b*, puis encore dans une autre tous ceux qui se terminent par *t*, et ainsi de suite. A chaque article du Dictionnaire, la prononciation et l'orthographe sont d'abord indiqués dans le plus grand détail, puis ses diverses significations.

La 7<sup>e</sup>. partie de l'ouvrage est consacrée, comme nous l'avons déjà dit, à la grammaire, la rhétorique, la prosodie et l'art métrique des Persans. Elle contient des choses fort curieuses et qu'on ne trouve nulle part. M. de Sacy se propose d'y consacrer un second article. T. G.

422. *THE GULISTAN.* — Le Gulistan, ou Jardin des roses de Sadi, en persan. In-8°. de 251 p. Londres, 1827.

Sans compter les nombreuses traductions de ce célèbre ouvrage de Sadi, on possède actuellement 7 éditions du texte persan. La première que nous connaissons est celle de Gentius, à Amsterdam, 1654, in-f°. Il se trouve aussi dans les Koulliyât ou œuvres complètes de Sadi, to. I, Calcutta, 1791, in-folio; mais les nombreuses fautes d'impression, et la rareté excessive de cette édition, dont à peine quelques exemplaires ont passé en Europe, rendent cette édition de peu d'usage; en 1806 Gladwin donna à Calcutta, en 2 vol. in-4°, le Gulistan, texte et traduction; nous n'avons jamais pu en voir un exemplaire; l'année d'après parut aussi à Calcutta l'édition de Dumoulin, en caractères taalik, comme celle de 1791, très-soignée sous le rapport du persan; mais l'éditeur déclare dans la préface ne pouvoir pas répondre de l'exactitude des passages arabes qui lui ont été expliqués par des Moonshies, dont il avoue lui-même l'ignorance. On réimprima à Londres, en 1809, l'édition de

Gladwin ; mais elle fourmille de fautes d'impression, quoique l'imprimeur assure, dans l'avant-propos, que M. Ouseley s'était chargé de veiller à la correction du texte. L'édition de Tauris, publiée en 1821, par un jeune Persan, Mirza-Djafar, se recommande par une grande correction, l'élégance des caractères et la modicité du prix ; toutefois, la lecture en est fatigante, vu que depuis la première feuille jusqu'à la soixante-dixième il n'y a aucun alinéa ; les vers, comme dans les manuscrits, suivent la prose sans interruption ; les caractères, quoique fort nets, sont trop fins, de sorte qu'avec quelque habitude, la lecture d'un Gulistan manuscrit serait moins fatigante.

Dans l'édition que nous annonçons ; on a tâché d'éviter les défauts des prédécesseurs ; la modestie de l'éditeur ne lui a point permis de se nommer, mais les personnes qui étudient la langue persane doivent lui savoir gré pour leur avoir fourni le texte épuré d'un des livres les plus estimés en Orient ; l'exécution typographique est très-belle, les points-voyelles sont placés partout où la clarté du style l'exigeait, et le prix modique (16 sh.) mettra cette édition à la portée de tous les étudiants. S.

423. GRAMMAIRE FRANÇAISE, RÉDIGÉE EN ARABE ; PAR M. GARCIN DE TASSY.

Cette grammaire a été composée d'après les désirs du vice-roi d'Égypte ; elle doit être imprimée à Boulac, près du Caire. Il serait cependant à souhaiter que l'auteur en fit faire une édition à Paris, sous ses yeux, et nous ne saurions trop l'y engager.

424. ALLE STORIE D'ERACLEA DI MEMNONE. — Supplément à l'histoire d'Héraclée de Memnon, par André MUSTOXIDI. In-8°. Milan, 1825 ; Sonzogno.

Les extraits de Memnon, conservés par Photius, donnent peu de renseignemens sur les temps antérieurs à la mort de Cléarque, qui est de la 106<sup>e</sup>. olympiade. Pour remplir cette grande lacune, M. Mustoxidi a recueilli soigneusement dans les autres écrivains grecs, les passages relatifs à Héraclée qui peuvent compléter les fragmens de Photius. On connaît l'érudition de ce critique, et il unit à la science le plus ardent amour de la gloire de sa patrie ; il y a là deux bons moyens pour bien faire. (*Antologia*, n<sup>o</sup>. 66, p. 134.)



425. *QUESTIONES HERODOTEÆ*; par le docteur C.-G.-L. HEYSE.  
Part. I. De vitâ et itineribus Herodoti; in-8°. de 141 p.;  
pr. 12 gr. Berlin, 1827; Dümmler. (*Allgem. Repertor. de  
Beck*; 1827, vol. 2, cah. 4, p. 281.)

L'auteur, peu satisfait des ouvrages publiés jusqu'à ce moment sur la vie et les écrits d'Hérodote, a jugé utile d'augmenter leur nombre par un nouveau travail, fait en toute liberté d'influence. La 1<sup>re</sup>. section traite de *Herodoti anno natali* (484 ans av. J.-C., 6 ans après la bataille de Marathon), *patriâ* (Halicarnasse); *cognatis deque ineunte eius ætate*. 2. *De recitatione, quam Olympiæ habuisse fertur Herodotus ol. 81*. 3. *Vitæ decursus usque ad ol. 84, de recitatione Athenis habitâ, deque commercio, quod intercessisse fertur Herodoto cum Corinthiis et Bæotis*. 4. *De coloniâ Thurios deductâ* (444 ans avant J.-C., d'après Larcher, et 446 avant J.-C., d'après d'autres écrivains). 5. *De itineribus Herodoti*.

426. *JOANNIS LAURENTII PHILADELPHENI LYDI DE MENSIBUS QUÆ EXTANT EXCERPTA*. Textum recognovit atque emendavit, e græco in latinum convertit, et perpetuâ cum suâ et Nicol. Schowii tum Caroli Bened. Hasii et Fred. Creutzeri aliorumque annotatione instruxit, indicemque copiosissimum adjecit Guilelmus RŒTHER; accedit Hermetis Trismegisti *περι βοτανων χυλωνσεων* libellus et Vettii Valentis Antiocheni libri primi Fragmentum; in-8°. Leipzig et Darmstadt, 1827.

En 1794, on avait, pour la première fois, imprimé une édition assez négligée de cet écrit. Le professeur Creutzer engagea M. Rœther à en faire une nouvelle plus conforme à ce que demande l'érudition. Celui-ci ne s'est pas contenté des variantes du manuscrit de Rome, déjà données par Schow, il a fait collationner, à Paris, par M. Cherbuliez, le mauusc. n. 3084 de la bibliothèque, et souvent il a rectifié des leçons en se reportant aux sources auxquelles a puisé son auteur. Il avait conçu le projet de classer dans un meilleur ordre les extraits de Planudes, mais bientôt il s'est aperçu que ce bouleversement mettrait trop de désordre dans les citations déjà faites de l'édition de Schow, et il s'est borné à faire connaître son opinion à ce sujet. M. Rœther a reçu d'utiles secours de MM. Hase, Creutzer et Nokke. Le premier, il a traduit ce traité et l'a en-

richi d'un index disposé comme celui de M. Hase, pour le livre de *Ostentis*; enfin, dans sa préface, il a parlé de quelques corrections et de quelques observations faites par divers savans, et qui ne sont parvenues à sa connaissance qu'après l'impression. Deux écrits inédits sont joints à cette édition par forme d'appendice : M. Røether les tient tous deux de M. Creutzer. L'opuscule d'Hermès Trismégiste a été copié à Leyde par ce savant; une autre copie a été faite encore par Werfer, à Munich, et l'infatigable M. Røether a comparé cette copie à celle du manuscrit de Leyde, en y ajoutant des remarques. Vettius Valens d'Antioche a vécu sous Marc-Aurèle, ainsi que le dit M. Letronne dans ses Observations critiques et archæologiques sur l'objet des représentations zodiacales. Le fragment que l'on trouve ici est tiré du manuscrit 94 de la bibliothèque royale; Gronove l'avait copié et Wyttembach donna son travail à M. Creutzer. Le principal objet de ce traité est de faciliter les calculs des astrologues. On explique dans les remarques (c'est M. Creutzer qui le fait) l'expression ἀναψυρά τῶν ζωδίων. Les noms des douze signes du zodiaque sont accompagnés de figures différentes de celles de Ducange. M. Røether a fait lithographier les unes et les autres.

P. DE GOLBÉRY.

427. NILI ASCETÆ PARENETICA, è codicibus Darmstadiensi et Bernensi edidit Fr. Xav. WERFER. (*Acta philolog. monacensium*; tom. 3, fasc. I, p. 61 à 188.)

M. Werfer publie ce texte de Nilus d'après le manuscrit de Darmstadt conféré avec celui de Berne. Il note soigneusement les variantes, et quelques notes critiques ont pour but de justifier les leçons qu'il a préférées.

428. ANTHOLOGIA CARMINUM GRÆCORUM. (*Acta philolog. monacensium*; t. 3, fasc. I, p. 137 à 155.)

Sous ce titre, on a réuni plusieurs pièces de vers composées en grec par des érudits allemands. Les deux premières sont des imitations de Schiller par M. God. Hermann; la 3<sup>e</sup>. est une version de la 7<sup>e</sup>. idylle de Claudien, par M. Werfer. M. Thiersch a aussi fourni son contingent, et il a célébré le jeune Grec Rhigas, J. H. Vossius, Porson, les faveurs des muses, Galetti et Apollon. Les amateurs de ce genre de composition recherche-

ront sans doute celles que nous annonçons, et qui sont l'ouvrage d'hommes qui ont d'autres droits à l'estime du monde savant.

429. ULYSSE, poëme héroïque de B. GIRAudeau ; texte grec. In-12 d'une f.  $\frac{1}{2}$ . Toulouse, 1827 ; Vieusseux.

430. DE OPTIMA LATINI LEXICI CONDENDI RATIONE ; disputat E. KÄRCHER, Badensis. 48 p. in-8°. Carlsruhæ, 1827 ; Müller.

Le savant professeur de Carlsruhe se propose de démontrer les 3 propositions suivantes ; 1°. il est impossible de composer un excellent dictionnaire d'une langue quelconque si l'on n'en possède pas plusieurs à fond ; 2°. dans l'interprétation des noms substantifs, adjectifs, etc., on doit prendre pour base les mots qui souffrent l'acception la plus générale ; 3°. on doit considérer cette acception comme la primitive, et elle doit être préférée à toutes les autres. L'auteur se propose donc de composer un lexique latin sur ce plan, dont il se réserve la priorité d'invention, et d'employer, avec le secours de ses recherches, tout ce que l'étude de l'analogie des langues lui fournira de données positives. Il est à craindre qu'il n'arrive à son projet ce qui a été réservé à tant d'autres, bien conçus aussi, mais qui ont été mal exécutés, parce qu'une idée fautive, mais dominante, a fait dévier l'auteur du véritable but. Ainsi M. Kärcher ne doute pas que les langues connues ne proviennent toutes d'une langue primitive : il doit donc exister entre toutes des analogies qu'il ne s'agit que de reconnaître, et c'est ce qu'il se propose de faire, encouragé par sa propre conviction, et par le suffrage de M. Goulianof, qui se propose, dit-il, de démontrer la certitude de cette dérivation universelle des idiomes d'un seul qui fut la souche de tous. Il se pourrait que des critiques d'une autorité au moins égale à celle de M. Goulianof fussent d'un avis tout opposé, et M. Kärcher pourrait ainsi voir sa conviction un peu ébranlée. Quoi qu'il en soit, et M. Kärcher est bien le maître de préférer son opinion à celle des autres, il donne quelques exemples de son futur lexique ; en voici un. *Vulnus*, vient du grec *πλήττω*, et c'est le même que l'allemand *lügen*. Il s'attache à prouver par ces exemples l'analogie de beaucoup de mots de l'allemand avec des mots grecs ou latins. Personne ne peut lui contester cette proposition, qui serait également vraie

à l'égard de toutes les langues de l'Europe ; mais le point véritablement difficile de son entreprise, celui qui doit en assurer le succès ou la compromettre, c'est la sévérité que l'auteur apportera dans la recherche de ces analogies. Il y a des linguistes qui ne sont pas difficiles, et qui rapprochent avec un ou deux mots les peuples les plus opposés du globe. Le temps où ces systèmes excitaient la surprise ou la curiosité est déjà passé. La critique appliquée aux langues a proclamé toute la sévérité de ses règles : nous osons recommander à M. Kärcher de ne pas les perdre de vue. Il peut faire un ouvrage très-utile en se défiant de ces rapprochemens hasardeux qui séduisent quelquefois l'esprit, et dont personne ne peut mieux que lui apprécier toute la futilité.

C. F.

431. QUINTI ENNII ANNALIUM LIB. XVIII FRAGMENTA, post Pauli Merulae curas iterum recensita, auctiora, reconcinnata et illustrata. Accedunt CN. NÆVII librorum de bello punico fragmenta collecta, composita et illustrata operâ et studio E. S. In-8°. de XLVI et 214 p. Leipzig; Hahn. (Gætting. gel. Anzeigen, 1826, nov., n°. 180, p. 1799.)

Il y a plus de 200 ans que l'ingénieux et érudit Paul Merula recueillit avec plus de soin que ses devanciers les fragmens des Annales d'Ennius. Il les rangea dans l'ordre chronologique et s'attacha principalement à les rendre plus intelligibles. Cette édition, publiée en 1595, étant devenue rare, et celle de Hesselius, publiée en 1707, n'offrant que le texte de Merula sans les explications, l'éditeur, répondant à l'invitation de plusieurs philologues distingués, se décida à publier les fragmens des Annales d'Ennius d'après le plan de Merula, en conservant les explications historiques, et en partie les remarques de ce dernier. La collection sur laquelle l'éditeur a travaillé se trouve ici augmentée d'environ 80 fragmens qui ont été découverts depuis l'époque de Merula. L'orthographe de ce dernier n'a été conservée qu'autant qu'il est hors de doute qu'elle appartient à Ennius. L'éditeur a expliqué et complété les nombreux fragmens relatifs à la biographie d'Ennius, et que Merula a empruntés aux anciens classiques. Cette nouvelle édition est également enrichie d'une *Historia literaria*.

L. D. L.

432. NOUVELLE ÉDITION DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS RUSSE DE TATISTCHEF. (*Fils de la patrie.* — *Sinn Otiétchestva*; fév. 1826, n<sup>o</sup>. 3, pag. 294, 301.)

La première édition de ce dictionnaire publié par Tatistchef remonte à l'année 1786; la seconde, qui parut en 1798, fut beaucoup plus complète que la première; la seule lettre *A* contenait 3508 mots, y compris la phraséologie. On en imprima encore une troisième édition qui renchérit pour l'exactitude et la richesse des matériaux, sur la précédente; la lettre *A* y renfermait 4852 mots. Mais aucune ne saurait être comparée à celle de 1824, entreprise et publiée par M. Glazounof, libraire à St.-Pétersbourg. Sans parler de toutes les corrections faites dans la traduction littérale et les différentes acceptions des termes, le nombre des additions de mots qui y ont été faites, s'élève à près de 30 mille; le tout constituant 50 feuilles ou plus de 800 pages d'impression de plus que l'édition précédente, ce qui a forcé l'éditeur à former quatre volumes grand in-octavo.

J.....T.

433. ÉTUDES DE LA LANGUE NATIONALE DES PAYS-BAS, d'après les meilleurs auteurs, et selon les principes grammaticaux de Meyer; par Laurent D. B. In-8<sup>o</sup>. Prix : 3 fr. 50 c. Bruxelles, 1827; Wahlen.

434. LE SIÈGE DE CARLAVEROCK EN 1301; en vers français du 14<sup>e</sup>. siècle. Publié avec une traduction anglaise et des notes, par Nicol. Harris NICOLAS, de la Société des Antiquaires; 1 vol. in-4<sup>o</sup>., avec des planches d'armoiries. Londres, Nichols (sous presse).

Carlaverock, château fort de l'Écosse, fut assiégé et pris en 1301 par le roi Édouard I. Les chroniques ne disent que quelques mots de ce fait d'armes; mais l'ouvrage en vers français qu'on va publier, en contient un récit très-détaillé. Il paraît que cette histoire versifiée fut écrite peu de temps après l'événement. On l'imprime d'après un manuscrit, conservé au collège Héraldique à Londres; ce manuscrit copié sur l'original, est de l'an 1587. Le musée britannique en conserve un autre exemplaire, que M. Nicolas a eu soin de collationner avec le précédent.

D—c.

455. CONJECTURES SUR L'ORIGINE OU L'ÉTYMOLOGIE DU MOT FOURBURE (maladie des chevaux), auxquelles on a ajouté des notes bibliographiques sur quelques anciens ouvrages vétérinaires ; par M. HUZARD, de l'Institut; in-8°, Paris, 1827; M<sup>me</sup>. Huzard.

Les anciens ayant pensé que la maladie connue aujourd'hui sous le nom de *fourbure*, provenait de l'usage de l'orge, la nommèrent *Κριθιασις*, fait de *Κριθη*, orge. Les Latins imitant les Grecs, la désignèrent par le mot *hordeatio*, tiré de *hordeum*, orge ; et comme Vossius et d'autres critiques rapportent que ce mot latin s'écrivit d'abord *Fordeum*, M. Huzard trouve dans cette antique orthographe l'origine du mot français *fourbure*. Reste à savoir comment et pourquoi le *b* de celui-ci a été substitué au *d* du premier ; les consonnes sont impérieuses dans toute étymologie, et il est à regretter que M. Huzard ne rende pas compte de cette substitution de lettres. Du reste, son mémoire contient beaucoup de recherches, et il est à désirer qu'il fasse bientôt jouir le public de sa *Bibliothèque analytique* des ouvrages anciens et modernes, relatifs à l'art vétérinaire.

---

MYTHOLOGIE.

436. UEBER RELIGIÖSE BILDUNG, MYTHOLOGIE UND PHILOSOPHIE DER HINDUS.—Sur le culte religieux, la mythologie et la philosophie des Hindous en rapport avec leur plus ancienne histoire, par le Dr. J.-G. RHODE; 2 vol. in-8°, avec figures lithograph. Leipzig, 1827; Brockhaus.

Nous n'avions encore aucun ouvrage qui traitât de la religion et de la philosophie des Hindous, d'une manière complète et méthodique. M. Rhode, auteur de celui que nous signalons à nos lecteurs, vient de remplir cette lacune. Nous possédons bien, en français, deux ouvrages estimés sur cette matière, le premier, fréquemment cité par M. Rhode, est écrit d'après les manuscrits du savant et infortuné colonel de Polier, et porte le titre de *Mythologie des Hindous*; le second, que l'on doit au respectable missionnaire M. l'abbé Dubois, est intitulé : *Mœurs, Institutions et Cérémonies des peuples de l'Inde*; il paraît n'être pas parvenu à la connaissance de l'habile écrivain allemand. Toutefois, d'après les titres mêmes de ces ouvrages on

voit qu'ils ont des limites plus étroites que celui qui nous occupe.

La tâche la plus difficile du philosophe religieux qui s'adonne à l'étude des cultes, c'est de savoir où finit la réalité et où commence l'allégorie, et l'explication de ces allégories est l'écueil où vient échouer ordinairement le génie des érudits. Souvent on bâtit un système général auquel on rapporte ensuite tant bien que mal toute la théologie d'un peuple, ou bien par un défaut contraire on néglige tout-à-fait les motifs des croyances et des pratiques religieuses. Ces deux excès doivent être évités avec soin, et ici, comme en toutes choses, le plus sage parti consiste à tenir un juste milieu. M. Rhode nous paraît mériter des éloges sous ce point de vue. Quant au fonds de l'ouvrage, il n'a eu qu'à coordonner les matériaux qu'il a trouvés en abondance dans les *Asiatic Researches* et dans d'autres ouvrages plus ou moins estimés, qu'il a soin de citer en notes, et l'on peut dire qu'il l'a fait avec succès. On jugera du reste de l'ordre qu'il a suivi et de l'intérêt de son travail par la courte analyse suivante.

L'ouvrage se compose de deux parties en deux tomes. La première contient d'abord une introduction où l'auteur nous donne un tableau du lieu où vont se passer les scènes qu'il doit décrire, c'est à-dire de toutes les contrées comprises sous le nom d'Hindostan. Viennent ensuite quatre sections : la première traite de l'origine des croyances hindoues ; la seconde, de l'ancienne histoire des Hindous et des peuples voisins ; la troisième roule sur la doctrine de Bouddha ; la quatrième traite de la doctrine révélée sur Dieu et ses attributs, d'après le livre de Brahma. Ces quatre sections sont suivies de l'explication des figures contenues dans 31 planches lithographiées représentant des images des divinités indiennes prises dans les *Transactions* de la société littéraire de Bombay, dans les *Monumens* de l'Hindostan, par Langlès, etc.

La seconde partie, qui forme le tome II, se compose d'un discours préliminaire et de trois sections : la 1<sup>re</sup>. contient l'exposition de la doctrine des védas développée mythiquement et philosophiquement ; la 2<sup>e</sup>. traite des vrais principes de la religion des Hindous, la 3<sup>e</sup>. de la religion populaire, des castes, de la forme du gouvernement et des principes de l'administration de l'état, de la théocratie ou aristocratie des prêtres ; de la constitution monarchique, des lois concernant les femmes,

Le mariage et les successions, et du droit politique de guerre et de conquête. Cette section se termine par une peinture bien faite du peuple Hindou en général. A la fin de ce second volume se trouve une table analytique des matières disposée par ordre alphabétique, travail important qui manque dans une foule de bons ouvrages imprimés en France, dans lesquels il est aussi bien difficile de faire des recherches.

On voit par ce court exposé combien est intéressant le travail de M. Rhode sur le culte religieux, la mythologie et la philosophie des Hindous. Cet écrivain était déjà avantageusement connu par un ouvrage sur le système religieux des livres Zend. Ce second ouvrage ne peut qu'ajouter à sa réputation. Il serait à désirer que quelque libraire en publiât une traduction française, pourvu qu'elle fût faite ou du moins revue par un homme versé dans ce genre de connaissances.

---

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

437. NOTICE SUR QUELQUES SUBSTANCES VÉGÉTALES qui ont été trouvées à l'ouverture de plusieurs momies égyptiennes faisant partie du Musée Charles X ; par M. BONASTRE, pharmacien à Paris.

1°. Fruit du Doum ou du palmier de la Thébaïde, appelé *Κυκίφορα* par Théophraste. C'est le *Cucifera thebaïca*, de Linnée, l'*Hyphane crinita*, de Gærtner, le *Douma thebaïca*, de Persoon in Duhamel ed. nov. IV, 47. Ce palmier connu dans la Haute-Égypte, le Saïd, donne un fruit couvert d'une pellicule mince, et qui contient une pulpe légèrement sucrée ou aromatique renfermant une semence cornée qui sert à faire des chapelets. Il se vend sur les marchés du Caire comme les dattes, quoiqu'il leur soit inférieur. Anguillara est le premier auteur qui ait fait mention de ce fruit.

2°. Myrobolans d'Égypte, Balanites ; *Xymenia ægyptiaca* (Desfontaines) ; *Balanites ægyptiaca* (Delile, Fl. égypt.). Fruits acidules formés d'une pulpe légère, poreuse, ayant une saveur aigrelette et rafraîchissante ; leur noyau oblong est épais, à cinq côtes légèrement saillantes. Ils étaient autrefois très en usage dans la pharmacie arabe.



3<sup>o</sup>. Raisins de l'espèce dite de Damas. Ces grains, dans l'état frais, sont fort gros, demi-transparent, recouverts d'une pellicule un peu veloutée d'une teinte rougeâtre, comme dorée, ayant une saveur de muscat fort agréable; ils croissent abondamment en Égypte, surtout en Syrie.

4<sup>o</sup>. Raisins de Corinthe. En petits grains presque noirs, originaires de Perse et répandus dans toute la zone tempérée par les Phéniciens.

5<sup>o</sup>. Fruits du Lotos des anciens, le *λωτος* des Grecs, *Rhamnus lotus*, de Linné; *Ziziphus lotus*, de Willdenow. Le lotus est produit par l'arbre célèbre des Lotophages, illustré par Homère, et dont les fruits, doux comme du miel, *μελίηδος*, faisaient oublier aux étrangers leur patrie (1). Cet arbre est très-commun près des Syrtes, où l'on s'est toujours accordé à placer le pays des Lotophages. Schaw, Desfontaines et d'autres auteurs regardent ce fruit comme une délicieuse production des côtes de Tunis et de Tripoli.

6<sup>o</sup>. Fleur liliacée. Paraît appartenir à un genre voisin de celui du Colchique; assez éloignée de l'*ασφόδελος*, d'Homère, encore appelée par ce grand poète Fleur des tombeaux.

7<sup>o</sup>. Le citron, *Citrus medica* Linn., famille des orangers. Les anciens paraissent avoir confondu l'oranger et le citron. L'arbre nommé *Κιτρία*, *μηλέα μηδική* est principalement indiqué chez eux par le nom du fruit. Ce végétal est originaire de l'Asie et de la Médie: il était déjà connu du temps des Argonautes. Il a été transporté en Afrique, et de là en Italie, où il était cultivé du temps de Pline.

8<sup>o</sup>. Grenades, *Punica granatum*, famille des Myrtes. Connu en Palestine dès les temps les plus reculés, mentionné dans les livres saints. Son fruit en baie remplie de cloisons rondes, pleine d'un suc rougeâtre, acide, sucré, servait à faire un vin particulier. Les fruits se nommaient *ροιός*.

9<sup>o</sup>. *Mimusops elengi*, *Octandrie monog.* L., famille des Sapotacées. Fruit originaire des Grandes-Indes, d'Amboine et de l'île de Bourou; il est connu vulgairement sous le nom de marum, cavéqui, mogadon. Il est ovoïde, terminé en pointe

---

(1) Odys. I. Voy. Saumaise, Exercit. Plinianæ, p. 728; Fée, Flore de Virgile.

de la grosseur d'une petite prune, rougeâtre, légèrement astringent. C'est un comestible chez les Indiens. Ses fleurs exhalant une odeur des plus agréables, servent de parure aux femmes, et à parfumer les appartemens.

10°. Myrsine, *Myrsine africana*, à la suite des Sapotées. Arbrisseau commun à l'Afrique, les îles qui l'entourent et l'Asie. Fleurs dioïques, unisexes, polygames. Son fruit ou baie est une drupe sèche contenant 4 graines, pelletées, ayant leurs tiges simples, leur hyle concave. Cette graine a quelques rapports avec celle que les anciens connaissaient sous le nom d'*Amomum*.

11°. Ricin, *Ricinus communis* L. Cette plante annuelle en Europe est vivace et arborescente en Afrique, d'où elle est originaire. Elle était connue des Hébreux qui rapportent que c'est sous son ombrage que Jonas vint se reposer. C'est le *Kizi* d'Hérodote. Ses semences fournissent une huile bonne à brûler et très-purgative.

12°. Dattes, *Phoenix dactylifera*; φοίνιξ des Grecs; arbre et fruit ailleurs appelés φοίνικας βλανος; nommé dans les livres saints. Homère dit qu'il habite l'île de Délos. Naît en Orient, en Syrie, en Judée et dans d'autres pays chauds. La datte est un fruit cylindrique contenant une pulpe adoucissante, sucrée, un peu astringente, qui sert de nourriture à la plupart des peuples de l'Asie et de l'Afrique.

13°. *Acacia heterocarpa* (Delile, Flor. egypt. illust., n°. 967); centurie des plantes de M. Cailliaud; *gylgyl* en arabe; acacia à fruits changeans. Arbuste trouvé sur la route de l'oasis de Syouah par M. Cailliaud.

14°. Blé ordinaire, *Triticum hybernum* L.; ἴσρος d'Homère.

15°. *Nymphaea*, *Nelumbo lotos*? espèces de lotos aquatiques. On peut rapporter la fleur épanouie, ainsi que la bouton qui ne l'est pas encore, au genre *Nymphaea*. La 1<sup>re</sup>. espèce, le *Nelumbo*, est connue sous le nom de κύαμος αἰγυπτιακός par les anciens, et fève d'Égypte selon Théophraste. La 2<sup>e</sup>. espèce, le *N. lotos*, est désignée par Hérodote sous le nom de Λωτος λευκος, en arabe *bachenine*, et la racine *baymaroum* (prononciation française). Son fruit a la forme d'une tête de pavot et contient des semences qu'on fait rôtir pour en préparer une sorte de pain.

16°. Souchets ou racines d'une plante aquatique, probablement voisine des *Cyperus* ou des *Arum*, peut-être le *Colocasia*. Les Arabes ont toujours connu la colocase, *corsium* des anciens; c'est une racine qu'ils mangent habituellement. Les Romains en avaient naturalisé la culture en Italie; c'est le *Λωτός* ἢ *Κολοκάσιον* des Grecs (1).

17°. Figue sycomore, du *Ficus sycomorus* L. Le figuier sycomore est un arbre élevé qui croît en Égypte. Ses fruits se trouvent portés par des ramifications particulières; ressemble au figuier commun; leur chair est ferme, transparente, d'un blanc tirant sur le jaune, d'une saveur douceâtre, d'un goût peu délicat. Les Arabes en font une assez grande consommation. Le bois de l'arbre passe pour être incorruptible; aussi les Égyptiens en confectionnaient-ils des cercueils pour la conservation de leurs momies de prix.

18°. Cire d'abeilles, *κηρός* des Grecs.

19°. Gomme résine, appelée *Bdellium* ou *Βελσαμον*, *Opocarpum* des anciens. Baume en partie résineux, en larmes ou en stalactites qu'on employait fréquemment dans la toilette des dames. Il se trouve ordinairement placé dans les momies entre deux feuilles roulées de papyrus. Il se tire de l'Arabie et de la Perse. Il y a une grande incertitude sur l'arbre qui le produit. Pline le décrit de la grandeur d'un olivier avec une feuille pareille à celle du chêne, et portant un fruit semblable aux figues sauvages. D'autres auteurs pensent qu'il est du même genre que celui qui donne la myrrhe, et que ces arbres viennent ensemble dans les mêmes bois.

20°. Résine ou vernis égyptien. Ce vernis est composé avec la résine du cèdre passée à l'état de colophane au moyen de la chaleur et d'une matière colorante jaune. La plupart des peintures hiéroglyphiques et autres qui recouvrent les cercueils des anciennes momies sont enduites de cette composition.

21°. Baume funéraire, trouvé dans un vase d'albâtre d'Égypte. Ce baume est formé en grande partie d'asphalte ou bitume de Judée. On y a mélangé plusieurs autres substances

---

(1) Voy. à ce sujet l'intéressant travail de M. Fée sur le lotos des anciens (Flore de Virgile).

aromatiques analogues au gingembre, à l'amomum ou à la zédoine.

22°. Gomme arabique, *Mimosa nilotica* L., famille des légumineuses Juss. Cette substance, quoique d'une couleur noire, brillante et translucide, n'a perdu aucune de ses propriétés; sa saveur même est tout aussi douce que celle de la gomme arabique la plus récente. Elle a été analysée par M. Bonastre, qui l'a reconnue pour être de la gomme arabique véritable, dont elle possède d'ailleurs toutes les propriétés chimiques. Cette gomme était renfermée dans un petit sac de peau; elle a été trouvée dans le cercueil d'une momie de femme découvert dans les hypogées de la ville de Thèbes.

25°. Beurre de muscades, d'un *Myristica* L., *Κυνημαωμον*? peut-être le *Cinnamomum* des anciens, selon M. Bonastre. Trouvé dans la cavité abdominale d'une momie d'homme. Cette substance sébacée étant comparée à un échantillon authentique de beurre de *myristica*, ces deux substances ont offert la plus grande analogie.

438. LETTERA D'UN SOCIO DELL' ACADEMIA ARCHEOLOGICA in Roma, ad altro socio in Firenze.—Lettre d'un membre de l'Académie archæologique de Rome, à un autre membre de la même académie à Florence. (*Antologia*, n°. 58, pag. 93.)

L'auteur de cette lettre, signée G. M., donne à son confrère de Florence la description des monumens égyptiens existans à Rome; d'après les explications données sur les lieux par M. Champollion le jeune. Cette description très-circonstanciée peut servir de guide aux savans qui voudraient bien connaître cette partie de richesses archæologiques accumulées dans la capitale du monde chrétien.

439. UEBER VIER ÆGYPTISCHE LÖWENKÖEPPIGE BILDSÄULEN IN DEN HIESIGEN KÖENIGL. ANTIKENSAMMLUNGEN. — Sur quatre statues égyptiennes à tête de lion, conservées dans les collections royales d'antiques de Berlin; par M. GUILLAUME DE HUMBOLDT. In-4°. avec une planche. Berlin, 1827; imprim. de l'Académie.

Nous rendrons prochainement un compte détaillé de ce savant mémoire, lu par l'auteur à l'académie de Berlin.

440. VUES DES RUINES DE POMPÉI, d'après l'ouvrage publié à Londres, en 1819, par sir W. GELL et J.-P. GANDY, etc. (Voy. le *Bullet.* de juillet, n<sup>o</sup>. 42. III, IV et V LIVRAISONS.

Ce bel ouvrage se poursuit avec les mêmes soins, et se publie avec assez de régularité. On a lieu de féliciter les éditeurs du succès de leurs efforts pour soutenir l'égalité d'exécution des belles planches qu'ils livrent au public, et l'on doit les encourager surtout à livrer exactement chaque mois, ainsi qu'ils l'ont promis, une nouvelle livraison qui doit être impatiemment attendue de leurs nombreux souscripteurs.

La III<sup>e</sup>. Livraison contient les vues suivantes 1<sup>o</sup>. *Vue de la Porte du Sarnus*; 2<sup>o</sup>. *Maison de Salluste*, vue de l'atrium; 3<sup>o</sup>. *Tombeau de Naevaleia Tiche*; 4<sup>o</sup>. *Une Peinture*; 5<sup>o</sup>. *Plan de la Basilique*.

La IV<sup>e</sup>. contient, 1<sup>o</sup>. *Vue de l'Hémicycle*; 2<sup>o</sup>. *Vue du Portique des écoles*; 3<sup>o</sup>. *Maison de Pansa*, vue de la boulangerie; 4<sup>o</sup>. *Une peinture*; 5<sup>o</sup>. *Le plan du petit théâtre*.

La V<sup>e</sup>. renferme les vues suivantes : 1<sup>o</sup>. *Porte d'Herculanum*, vue restaurée; 2<sup>o</sup>. *Vue du Triclinium funèbre*; 3<sup>o</sup>. *Maison de Pansa*, vue de la porte d'entrée; 4<sup>o</sup>. *Tombeau sans inscription*; 5<sup>o</sup>. *Propylée du grand portique*, élévation et plan.

Cette dernière livraison contient aussi trois feuilles de texte et plusieurs jolies vignettes gravées sur pierre ainsi que plusieurs des planches que nous avons signalées. Cette partie du texte offre d'abord un *Coup d'œil général sur la ville de Pompéi*. C'est en effet un aperçu très-succinct sur sa situation, les voies qui y aboutissaient, ses abords, et les matériaux de ses édifices. Les éditeurs ont terminé ce coup-d'œil par la notice insérée au *Journal des Débats* sur la découverte récente faite à Pompéi d'un *Panthéon* ou grand édifice que l'on croit avoir servi à cet usage. Nous aurions voulu que les éditeurs eussent cité les sources originales où ce journal a puisé; il eût été convenable, dans un ouvrage de ce genre, d'offrir au lecteur des documens plus authentiques, et avec un peu de soins, ils eussent pu présenter sur les fouilles récentes de Pompéi des détails plus complets.

Cet aperçu est suivi de l'*Explication des planches de la première partie* de l'ouvrage, consacrée à la *Description des Tombeaux, des Voies et des Murs d'enceinte*. Malheureusement,

plusieurs des planches auxquelles se rapporte cette explication, n'ont point encore paru ; tels sont la *Carte de la Campanie* et le *Plan général de Pompéi*. Cette explication, qui ne concerne que les 7 premières planches, est suivie d'un Article ou Notice (je ne sais quel nom lui donner), *sur les tombeaux* ; puis vient un autre article intitulé : *Première partie, description de la partie du Plan général concernant la voie des tombeaux*, avec renvoi aux planches ; l'explication des planches reprend ensuite, on ne sait ni pourquoi, ni comment, de la planche 8<sup>e</sup>. à la 17<sup>e</sup>.

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler le désordre des coupures de ce texte, du reste fort intéressant, puisqu'il contient tous les faits ; c'est la partie descriptive des tombeaux et de tout ce qui s'y rattache, dont la fin paraîtra dans une prochaine livraison.

D.

441. *GRUNDRISS der deutschen Alterthumskunde, etc.* Esquisse de l'archéologie germanique, à l'usage des cours et de l'instruction privée ; in-8<sup>o</sup>. de 86 p. Fribourg en Brisgau, 1827 ; Wagner. (*Allgem. Repertor. de Beck*, 1827 ; vol. 2, cah. 3, p. 222.)

Cette esquisse offre un aperçu des objets que le professeur Munch traite dans ses cours sur les antiquités germaniques des temps anciens et du moyen âge. Nous donnons la table des matières ; elle suffira pour faire connaître l'importance des objets et l'ordre de leur classification. Le chap. I<sup>er</sup>. précédé d'une courte introduction offre les matières suivantes : 1<sup>o</sup>. l'ancienne Germanie jusqu'à la transmigration des peuples ; 2<sup>o</sup>. division principale des peuples germaniques ; 3<sup>o</sup>. la Germanie romaine du S.-O., ou la Germanie romaine assujettie à la dîme (*agri decumates*) ; 4<sup>o</sup>. l'Helvétie et la rive gauche du Rhin ; 5<sup>o</sup>. les peuples établis au N.-E. de la Germanie contre les Sarmates ; 6<sup>o</sup>. la Germanie méridionale ; 7<sup>o</sup>. le nord de l'Europe ; 8<sup>o</sup>. les propriétés physiques de la Germanie ; 9<sup>o</sup>. le Germain. De la religion des anciens Allemands. Chap. II, coup d'œil sur l'Allemagne depuis les premières nouvelles sur ce pays par les Romains, jusqu'à la propagation générale du christianisme ; ensuite depuis les nouveaux royaumes germaniques jusqu'à 1272. La civilisation, la littérature, la poésie et les arts de cette époque.

L. D. L.

## HISTOIRE.

442. *PRODOLGÉNIE VSIÉOBSTCHÉĪ ISTORII*, etc. — Continuation de l'histoire générale des anciens peuples civilisés, depuis l'ère chrétienne jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident; par YERTOF. 304 p. in-8. Pétersbourg, 1826.

443. *CABINETS-BIBLIOTHEK DER GESCHICHTE*, etc. — Bibliothèque de cabinet pour l'histoire, ou Histoire des états et des peuples les plus remarquables de la terre; publiée par une Société d'historiens, sous la direction de GALETTI, et rédigée par le D<sup>r</sup>. HAHN. 3<sup>e</sup>. vol. : Histoire de l'État Osman. Pet. in-8. 72 et 63 p. Prix, 12 gr. Gotha, 1829; Henning. (*Jenaische allg. Lit. Zeitung*; avril 1827, n<sup>o</sup>. 73, p. 97.)

Le premier volume rapporte les événemens qui eurent lieu en Grèce depuis le partage de l'empire Romano-grec entre les deux fils de Théodose I, en 395 après J.-C. Le 2<sup>e</sup>. vol. part de cette époque et continue le récit jusqu'aux événemens de 1826. Le 3<sup>e</sup>. vol. est consacré à l'histoire des Osmans jusqu'à l'été de la même année. On reproche aux auteurs une trop grande brièveté et plusieurs inexactitudes. L. D. L.

444. I. *OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DES MERCENAIRES MAHOMÉTANS DANS LES ARMÉES CHRÉTIENNES*; par le colonel G. FITZ - CLARENCE. (*Journ. asiat.*; févr. 1827, p. 65.)

II. *MÉMOIRE SUR le même sujet*; par le même. (*Ibid.*; juill., p. 55; août, p. 106.)

Ces articles sont extrêmement curieux : l'auteur y prouve, par des faits incontestables, que les Musulmans n'ont aucune répugnance à combattre sous les drapeaux chrétiens. On les voit successivement au service et à la solde des princes de la Lombardie, de la Grèce, de l'Espagne et des chrétiens de l'Orient; mais c'est surtout sous Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Deux-Siciles, et sous Mainfroi, son successeur, qu'ils donnèrent des preuves de leur fidélité et de leur bonne foi. Aussi un grand nombre des principaux emplois, civils et militaires, tant à la cour que dans l'armée de Frédéric et de Mainfroi, étaient remplis par des Musulmans. A cette époque

les liaisons les plus intimes étaient établies entre les chrétiens et les musulmans. Frédéric avait été élevé parmi les Sarrasins : l'arabe était presque sa langue maternelle ; il aimait et protégeait la religion musulmane. De son temps, et sous Mainfroi, les musulmans exerçaient publiquement leur culte, et à cinq journées de Rome, on entendait dans le camp les cris qui appelaient les musulmans à la prière. A la même époque, des mariages entre des musulmans et des chrétiennes furent souvent proposés et acceptés, et un grand nombre de filles du sang royal furent claquemurées dans les harems de Cordoue et de Séville. Les chrétiens n'étaient pas déshonorés pour embrasser l'islamisme, et l'histoire offre même plus d'un exemple d'évêques espagnols qui se sont faits musulmans. Mais cet état de choses ne dura pas long-temps. Le successeur de Charles d'Anjou n'imita point la tolérance de Frédéric ; il chassa de son empire les musulmans qui refusèrent d'embrasser le christianisme, comme plus tard Philippe III le pratiqua en Espagne. Ainsi, tandis que l'Asie et l'Afrique sont pleines de chrétiens qui exercent paisiblement leur culte sous les fanatiques sectateurs du Coran, l'Europe, où l'on ne respire que tolérance et liberté, n'a pas voulu souffrir dans son sein un seul musulman, et, l'Évangile à la main, elle a chassé ou massacré les descendants de ceux qui dissipèrent chez eux les ténèbres de la barbarie.

N.

445. HISTOIRE DES GUERRES DES CROISADES sous le règne de Bibars, sultan d'Égypte, d'après les auteurs arabes ; par M. REINAUD. (*Journ. asiat.* ; juillet et août 1827.)

On sait que M. Reinaud a fourni à M. Michaud un travail considérable sur toute la durée des croisades extrait des historiens arabes. Ce travail a été amélioré et étendu pour la 4<sup>e</sup>. édition, dont 4 volumes ont déjà paru, et ce sont des fragmens de ce travail dont M. Reinaud enrichit de temps en temps le Journal asiatique. Celui auquel nous consacrons cet article roule sur les expéditions du sultan Bibars contre les chrétiens. Ce souverain entretenait des liaisons d'amitié avec Mainfroi, roi de Naples et de Sicile, qui favorisait les musulmans et leur religion. Il lui envoya entre autres présens une girafe. Ces relations amicales continuèrent même entre Bibars et Charles d'Anjou, successeur de Mainfroi. Ce sultan était aussi lié avec



Michel Paléologue qui, pour lui plaire, rétablit l'ancienne mosquée qui était à Constantinople. On voit avec douleur, dans le récit des guerres qui eurent lieu entre Bibars et les chrétiens, qu'en général la franchise et la bonne foi étaient du côté des musulmans, tandis que trop souvent l'infâme trahison et la mauvaise foi la plus détestable étaient les armes que les chrétiens employaient contre eux. Les reproches adressés à ce sujet aux chrétiens par le sultan Bibars, fidèlement traduits par M. Reinaud, sont vraiment attendrissants. Aussi un grand nombre de chrétiens, frappés sans doute de la différence notable qui existait entre la conduite des musulmans et de leurs coreligionnaires, abandonnèrent leur religion et embrassèrent l'islamisme. Rien n'égalait l'enthousiasme qui animait les musulmans pour la défense de leur pays contre les attaques des chrétiens. On payait chez eux une taxe particulière destinée aux frais de la guerre sacrée. Il existait une fondation pieuse à Damas pour la rédemption des captifs musulmans, et un grand nombre durent leur liberté à cet établissement.

Après le sac d'Antioche, Bibars écrivit une lettre à Bohémond, comte de Tripoli, pour lui annoncer lui-même cette funeste nouvelle. Cette pièce très-curieuse a été donnée par M. Reinaud en arabe et en français. Nous en extrairons les phrases suivantes : « Nous sommes arrivés sous les murs d'Antioche au commencement du grand ramadan. A notre approche, les troupes de la ville étant sorties pour nous combattre, ont été mises en déroute. Le connétable qui les commandait a été fait prisonnier... La terreur est entrée dans l'âme des moines ; l'infortune a environné le châtelain ; la mort est venue aux assiégés par tous les côtés. Nous avons pris Antioche par l'épée, à la quatrième heure du samedi 4 du ramadan.. Ah ! si tu avais vu tes chevaliers foulés aux pieds des chevaux ; ta ville d'Antioche livrée à la violence du pillage, et devenue la proie de chacun ; tes trésors qu'on distribuait par quintaux ; les matrones de la ville qu'on vendait une pièce d'or les quatre ! Si tu avais vu les églises et les croix renversées ; ces feuilles des Évangiles sacrés dispersées, les sépulères des patriarches foulés aux pieds ! Si tu avais vu le musulman, ton ennemi, marchant sur le tabernacle et l'autel, immolant le religieux, le diacre, le prêtre, le patriarche ! Si tu avais vu tes palais livrés aux flammes, les morts dévorés par le feu de ce

monde avant de l'être par celui de l'autre ; tes châteaux et leurs dépendances anéantis ; l'église de Saint-Paul détruite de fond en comble ; certes ton âme se serait exhalée en soupirs ; tes larmes, par leur abondance, auraient éteint cette flamme dévorante... Cette lettre te félicite du salut que Dieu t'a accordé et de la prolongation de tes jours. C'est à ton absence que tu en es redevable ; car si tu t'étais trouvé à ce siège, nul doute que tu ne fusses à présent mort, prisonnier ou criblé de blessures. Ta joie doit donc être bien grande ; car jamais on ne sent mieux le prix de la vie que lorsqu'on échappe à un grand désastre. Peut-être Dieu a-t-il voulu t'accorder un répit, pour que tu réparasses tes désobéissances passées. Comme il ne s'est sauvé personne pour t'apprendre ce qui s'est fait, c'est nous qui te l'apprenons. Comme il ne reste personne pour te féliciter de ta délivrance, nous t'avons adressé ce discours. A présent tu sauras à quoi t'en tenir ; tu n'auras plus besoin de t'adresser à un autre pour connaître la vérité. Adieu. »

Quelques notes philologiques, et qui font honneur au savoir de M. Reinaud, ajoutent un intérêt de plus à ces extraits.

N.

446. *ISTORIA NARODOF*, etc. — Histoire des peuples et des républiques de l'ancienne Grèce, depuis la fin de la guerre du Péloponèse jusqu'à la soumission de la Grèce par les Romains ; par Constantin ARSÉNIEF. 424 p. in-8. Pétersbourg, 1826.

447. *ATTILA*, nach der Geschichte, Sage und Legende, etc. — Attila, peint d'après l'histoire, la tradition et les légendes ; par G.-F. KLEMM, Dr. en philos. In-8. de vj et 177 pages. Leipzig, 1827 ; Waidmann. (*Leipz. Literat. Zeitung* ; mai 1827, n<sup>o</sup>. 125, p. 993.)

On manquait jusqu'à présent d'une monographie qui offrît un ensemble de tout ce qui se trouve disséminé dans les ouvrages du moyen âge sur Attila. L'auteur, mettant à profit et son érudition et les matériaux sur lesquels il était en mesure de travailler, s'est imposé la tâche de remplir cette lacune, et il paraît, d'après le journal cité, que son travail satisfait à toutes les conditions d'un bon écrit. Il commence par un vieux poème latin sur le chef des Huns ; viennent ensuite des notes

explicatives ; puis les passages des historiens , les traditions et les légendes. L'ouvrage est terminé par des remarques relatives à plusieurs sujets dont l'auteur s'est occupé dans son travail.

L. D. L.

448. RÖMISCHE LEBENSWEISE UND ERZIEHUNG ZU DES HORAZ'-ZEIT. — Manière de vivre et éducation des Romains du temps d'Horace ; par F. ROSTER. 50 p. in-8. Riga , 1826 ; Häker.

449. О ПРОИЗХОЖДЕНИИ РУССКИХ. — De l'origine des Russes ; par M. POGODIN. In-8. 176 p. Moscou , 1825. (*Télégraphe de Moscou* ; 1825 , n<sup>o</sup>. 24 , p. 381.)

M. Pogodin a pour but de prouver dans cet ouvrage que *l'empire de Russie a été fondé par les Varaignes , peuple normand ou Scandinave*. Ce but a été parfaitement rempli par l'auteur , auquel on ne peut reprocher que quelques digressions oiseuses.

J.....T.

450. РОССКАЯ СТАРИНА. — Le bon vieux temps de la Russie. In-12 de vj—350 p. St.-Pétersbourg , 1825. (*Télégraphe de Moscou* ; 1825 , n<sup>o</sup>. 23 , p. 284.)

Cet ouvrage est divisé en 2 parties. La 1<sup>re</sup>. , rédigée par M. Kornilovitch , traite des mœurs russes au commencement du XVIII<sup>e</sup>. siècle. La seconde , confiée aux soins de M. Sykhonoukof , retrace les usages et coutumes des Cosaques dans les XVII et XVIII<sup>e</sup>. siècles. On trouve dans l'une et l'autre sections des détails fort intéressans tracés par des plumes habiles et exercées.

J.....T.

451. DE L'ORIGINE ASIATIQUE DE QUELQUES-UNES DES ANCIENNES TRIBUS DE L'EUROPE , établies sur les rivages de la mer Baltique , surtout les *Su* , *Suedi* , *Suiones* , *Asi* , *Yeuts* , *Yuts* ou *Gètes-Goths* , etc. , etc. ; par le major Tod , membre de la Société asiatique de Londres , etc. (*Journ. Asiat.* , mai 1827 , n<sup>o</sup>. 59 , p. 277.)

Ce mémoire du major Tod est riche d'observations curieuses et de rapprochemens ingénieux. L'écueil naturel d'un pareil sujet est de se fonder quelquefois sur des ressemblances étymologiques qui ne sont pas évidentes pour tous les esprits. On pourrait contester au savant auteur de ce mémoire quelques-unes de ses étymologies , par exemple celle du mot de God ,

tirée de Gotama; mais on doit admirer l'érudition qui a su rassembler, en faveur d'un système séduisant, une masse de preuves fondées sur les usages et les opinions de peuples dont l'origine peut être regardée comme commune. Ce mémoire contient une foule de détails qui échappent à l'analyse, et il est même difficile de saisir le plan que l'auteur s'est imposé.

Après avoir essayé de prouver l'origine hindo-scythique des peuplades étrusques qui vinrent s'établir en Italie, le major Tod se transporte vers le nord de l'Europe, pour nous le montrer envahi par des colonies scythiques, environ 600 ans avant J.-C. C'est l'époque de l'irruption des Gaulois en Italie : c'est aussi, suivant l'ancien Edda, l'époque de l'arrivée des Asi, des Su et des Yeuts, qui donnèrent leur nom au Yeutland ou Jutland. L'auteur rappelle à ce sujet la mention que font Ézéchiel et Hérodote des conquêtes entreprises, 700 ans avant notre ère, par les fils de Tagarmah, qui, s'élançant des bords de l'Oxus et du Jaxarte, envahirent l'Asie mineure et l'Égypte. Il regarde ces Scythes comme les pères de cette nation gétique, établie dans la Thrace et la Dacie, et qui, suivant lui, a dû se propager et s'étendre jusque sur les rivages de la mer Baltique. De là l'origine des diverses tribus, nommées *Su*, *Suavi*, *Suiones*, *Yeutan*, *Yeut*, *Jut*, *Geti* ou *Goth*, *Catti*, *Hermunduri*, *Sucimbri*, qui, maîtres de ces régions pendant des siècles entiers, y laissèrent des traces du culte apporté du Jaxarte par Odin, Woden ou Bouddha. L'opinion particulière du major Tod est que le berceau du bouddhisme est la Tartarie scythique, et non pas l'Inde. Ce système peut sans doute être soutenu; mais l'auteur ne prouve pas que la religion de ces peuples antiques ait été fondée sur les principes de la secte des bouddhistes, et il semble ne pas reconnaître de différence entre deux mots, que je crois cependant distincts, c'est-à-dire *Boudha* ou *Mercur*, et *Bouddha*, réformateur du culte brahmanique.

Le mot qu'Hérodote écrit *Getæ*, est écrit *Djits* par les écrivains asiatiques, *Yu-chi* par les Chinois, et prononcé par ceux-ci *Yu-ti*. Ce furent eux que combattirent Cyrus et Alexandre, eux qui renversèrent le royaume grec de la Bactriane, 250 ans avant J.-C., et contribuèrent à l'établissement des Arsacides; eux qui, suivant de Guignes, au 5<sup>e</sup>. siècle, fondèrent un royaume dans l'Inde propre, dans le Pendjab. Au 11<sup>e</sup>. et au 12<sup>e</sup>. siècle cette tribu avait un rang parmi les trente-six races

royales, et elle subsiste encore, sans avoir entièrement perdu les mœurs scythiques.

Le major Tod considère ensuite cette même race sur les bords de la Baltique, et dans les noms des peuples composant les quatre branches de la famille germanique, suivant la division de Malte - Brun, il en reconnaît quelques - uns qui appartiennent à des tribus de l'Indo-Scythie. Il retrouve les *Catti*, les *Comani*, les *Catnari* dans la presqu'île *Saurâchtra*, appelée *Caltivar*.

Pour achever de démontrer son opinion, le major Tod annonce qu'il prépare un ouvrage où il comparera les poésies héroïques des Indiens et celles des peuples normands. Pour le moment, il se contente d'indiquer quelques rapprochemens des usages scythiques transplantés à la fois dans l'Inde et dans l'antique Europe, tels que l'habitude de se servir du crâne d'un ennemi au lieu de coupe, et surtout l'existence du système féodal. Un pareil sujet, traité plus au long, peut devenir fort intéressant, et il est à souhaiter que de semblables recherches soient encouragées.

T. G.

452. SOBRANIÉ ROSSIISKIKH ZAKONOF O NAGRADAKH.—Recueil des lois russes sur les récompenses accordées par le souverain, comme rangs, décorations, marques de distinction, arandes, terres, pensions, médailles, kaftans, etc.; par Thimothée KHAFSKY. 448 p. St.-Petersbourg, 1826; à l'imprimerie du Sénat.

453. A LA MÉMOIRE DE L'EMPEREUR ALEXANDRE. In-4. de 16 p. St.-Petersbourg, 1826; Pluchart.

Cette brochure est un discours où l'auteur exprime ses regrets sur la mort de l'empereur Alexandre, et rappelle les traits principaux de la vie de ce prince.

454. NYA HANDLINGAR ROERANDE SCANDINAVIENS HISTORIA.—Nouveaux mémoires concernant l'histoire de la Scandinavie; vol. I et II, avec le catalogue des manuscrits, impressions sur vélin et autres raretés typographiques de la bibliothèque du comte de Brahe à Skokloster; par J.-H. SCHROEDER. 127 pag. In-8. Stockholm, 1826.

Une commission chargée, par le gouvernement suédois, de publier des manuscrits propres à éclaircir l'histoire de la Scan-

dinavie , a fait paraître depuis 1816 jusqu'en 1823 une série de mémoires historiques en 10 volumes. En 1824 elle a commencé une nouvelle série dont elle vient de publier les deux 1<sup>ers</sup>. volumes ; le 1<sup>er</sup>. contient principalement les dépêches du ministre de France, Charles Dantzei, de l'an 1575, d'après un manuscrit conservé à la bibliothèque royale de Drottningholm. Dantzei était ambassadeur de France à la cour de Danemark ; il séjourna pendant l'année 1575 en Suède , où il était chargé de négocier un mariage de la princesse Élisabeth , fille de Gustave I<sup>er</sup>. , avec Henri III , roi de France. L'autre volume contient des pièces plus anciennes, entre autres les testamens du roi Magnus II, de Suède , et de la reine Blanche de Norwége , avec un fac-simile de l'écriture et des sceaux. On a publié aussi dans ce volume, pour la première fois, les *Paralipomena* de Sven Elofson , qui jettent beaucoup de jour sur le règne des trois premiers Wasa, dont il était le secrétaire. Le catalogue des manuscrits , dressé par la commission au sujet de la bibliothèque de Skokloster , comprend 228 numéros. (*Swea* , 1826, cah. 10.)

D—G.

455. DIE EINFÄLLE DER NORMENNER IN TEUTSCHLAND. Les invasions des Normands en Allemagne, dissertation historique, par le Dr. G. LAUTESCHLAGER. 38 p. in-4°. Darmstadt, 1827; imprim. de Will.

L'auteur, qui est professeur au gymnase de Darmstadt, a rassemblé avec soin les passages des chroniqueurs et annalistes du moyen âge, sur les invasions des Normands dans sa patrie. Les ouvrages récemment publiés en France, sur ce peuple, ne lui paraissent pas avoir été inutiles. Il commence sa dissertation par quelques réflexions sur le goût des peuples du Nord pour la vie maritime, qui lui paraît particulier à ces peuples. Les Slaves habitaient aussi les bords de la mer ; cependant, ajoute l'auteur, qui est-ce qui a jamais entendu parler de leurs expéditions maritimes ! On pourrait répondre à cette question, que l'histoire du Nord fait souvent mention de la piraterie des Slaves et de leurs guerres maritimes contre les Scandinaves. Mais il est vrai que leurs exploits n'allaient pas au delà de la mer Baltique, et c'est ce qui a fait que la renommée de ces expéditions est renfermée tout entière dans les annales des Scandinaves. Pour les invasions des Normands en Frise, en Belgique, en France,

M. Lauteschlæger adopte les renseignemens recueillis par les modernes ; mais pour les excursions des Normands sur les bords du Rhin , sous le règne des Carlovingiens , on voit qu'il a fait lui-même des recherches , et il cite à ce sujet beaucoup de passages des chroniques , annales et légendes , rédigées dans les cloîtres germaniques. Quoique les excursions des Normands , en Allemagne , soient peu de chose , en comparaison de celles que ce peuple a faites en France et en Angleterre , il est pourtant utile pour l'histoire de recueillir les souvenirs épars qui en restent.

D—G.

456. HISTOIRE DU SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS, sous Philippe II, roi d'Espagne, traduite de l'allemand, de F. SCHILLER, par le Marquis de CHATEAUGIRON, 2 vol. in-8°. de xvj, 354 et 287 p. Paris, 1827; Sautelet

La composition historique dont nous annonçons la traduction parut en 1788, et a joui depuis ce temps d'une grande réputation ; quoique son illustre auteur ne l'ait conduite qu'au départ de la princesse Marguerite, des Pays-Bas (décembre 1567), et à l'arrivée du duc d'Albe, et que bien certainement il eût été à désirer qu'elle fût suivie jusqu'à la mort de Philippe II, on peut néanmoins l'envisager comme un ouvrage complet, comme une introduction d'autant plus précieuse que, comme l'auteur l'observe dans sa préface, une nation semblable aux Belges devait faire les premiers pas avec lenteur, réserve et incertitude, mais pour marcher au but ensuite avec plus de rapidité ; il convenait donc d'entrer dans les détails du commencement que, grâce aux talens de l'historien, personne ne trouvera fastidieux.

On a vu Racine être à la fois poète et historien, mais l'histoire de Port-Royal, quoique écrite avec clarté et précision, est de beaucoup inférieure aux brillantes compositions historiques du poète allemand. La vigueur, et en même temps la souplesse du style, cette qualité si rare de classer habilement les matériaux sans nuire à l'enchaînement chronologique, la finesse et la profondeur des vues, le respect pour la vérité, jusque dans les plus petits détails, sans que jamais l'imagination détournât l'auteur des plus pénibles recherches, toutes ces qualités que l'on admire dans *la Guerre de trente ans*, se retrouvent déjà ici. Jean de Müller a remarqué que sans doute le

poète avait enseigné à l'historien l'art de dessiner les portraits, et quels sujets Schiller n'avait-il pas ici ! Guillaume le Taciturne, vis-à-vis de Philippe II (tom. I, p. 90 et 116), le caractère chevaleresque d'Egmont, que Goethe a immortalisé, vis-à-vis d'un homme d'état tel que le cardinal Granvelle (ibid. p. 124 et 149), et ce dernier en contraste avec l'incorruptible Viglius « qui appartenait à cette classe d'hommes intègres qui » sont nécessaires aux méchans. » Et cette peinture si courte et si énergique de l'armée espagnole, conduite par le duc d'Albe (tom. II, p. 122, 123), vaut bien de longues descriptions.

Une traduction française de cet ouvrage, par M. de Cloët, a été imprimée à Bruxelles en 1821; le traducteur a jugé à propos d'y supprimer certains passages qu'il a jugés inspirés par un zèle outré contre la religion catholique. M. de Châteaugiron ne partage pas ces scrupules (préf. p. xj), et croit qu'il devait faire connaître Schiller tel qu'il s'est montré, et que si l'intolérance l'a rendu quelquefois injuste, c'est à l'histoire à lui répondre. Nous ajouterons que Schiller, quoique protestant, a toujours évité de se prononcer contre la religion catholique, et même dans *Marie Stuart* il prend fortement parti contre les dogmes des puritains. M. de Châteaugiron ayant eu soin d'avertir le lecteur là où M. de Cloët a retranché quelques phrases du texte, on se convaincra facilement que rien n'était plus éloigné de l'idée de l'auteur allemand que d'invectiver une croyance qui différait de la sienne.

Différentes notes précieuses ont été ajoutées par le nouveau traducteur, qui a eu soin aussi de vérifier ou de corriger les citations. Son style est clair et correct, et, pour dire tout en un mot digne de l'original, qu'à cet effet nous avons relu, pour être plus sûr de notre opinion. Nous pensons qu'il serait à désirer que les petits ouvrages historiques de Schiller, peu connus en France, trouvassent un traducteur également habile. Nous finissons en observant que M. de Châteaugiron blâme l'auteur (tom. I, p. 58, note) d'avoir ajouté quelque croyance à une tradition qui rapporte l'invention de l'imprimerie à Harlem. Ebert, un des premiers bibliographes de l'Allemagne, a trouvé pour résultat de ses recherches, que l'imprimerie fut inventée à deux reprises, presque en même temps, et que, jusqu'en 1480, les imprimeurs de Hollande faisaient usage de procédés particuliers. (*Voy. le Répertoire de Leipzig, 1823, to. III, p. 368.*) S.



457. BRITTON'S BEAUTIES OF WILTSHIRE. — Les beautés de Wiltshire, par BRITTON. 3 vol. in-8°. Londres, 1825; Longman.

L'auteur a mêlé à ses descriptions pittoresques, des notions historiques et statistiques, des souvenirs sur les grands hommes que rappellent quelques circonstances des lieux qu'il visite, et des anecdotes et observations intéressant l'état et les productions des beaux-arts. Son ouvrage est donc plutôt un itinéraire instructif et intéressant, pour les voyageurs, qu'un traité spécial où cette contrée serait considérée sous les divers aspects scientifiques ou littéraires. Il paraît néanmoins que M. Britton n'a rien négligé pour que son *Guide* pût à la fois instruire et plaire.

458. DELLE STORIE DI CHIERI LIBRI QUATRO CON DOCUMENTI. — Histoire de la ville de Quiers, en quatre livres, appuyée de documents, par L. CIBRARIO, Dr. en droit, intendant, chef de division au département de l'intérieur; 2 vol. in-8°. de xj, 593 et xij, 446 p. Prix, 13 liv. 50, et sur pap. fin, 16 liv. (livres ital.). Turin, 1827, Pic; Paris, Rey et Gravier; Treuttel et Würtz.

Quiers est une ville de 14,000 âmes, située à 5 milles à l'est de Turin. Elle a au nord les collines du Montferrat, à l'est les coteaux couverts de vignobles de l'Astigione, et la plaine au midi. Cette ville jouit d'un climat salubre, ses environs sont fertiles et variés; l'on y récolte surtout du pastel excellent et des fruits de toutes les espèces. Divisée dès les temps les plus anciens en quatre quartiers, où l'on entre par six portes, on voit à Quiers un grand nombre d'églises et de couvens magnifiques; d'autres édifices civils ou religieux paraissent fort anciens, de nombreuses tours attestaient jadis les efforts de ses habitans pour conserver leur indépendance, et l'aspect général de cette ville témoigne de son antiquité.

En effet, selon M. Cibrario, Quiers, *Chieri*, serait la *Carea potentia* de Pline, et la *Carium* ou *Kaira* des historiens du moyen âge. Une note placée à la fin du I<sup>er</sup>. livre contient les argumens au moyen desquels l'auteur accorde les opinions divergentes à ce sujet.

Cet ouvrage est dédié au syndic et au conseil de la ville de Quiers, où est né l'auteur. Après une courte préface, il entre

en matière. Les 4 livres qui composent cette histoire occupent tout le premier volume ; le second est réservé aux documens nombreux et intéressans que l'auteur a joints à son travail, indépendamment cependant des pièces justificatives qui accompagnent et qui terminent chaque livre.

Cette observation suffit pour montrer que M. Cibrario est resté dans de justes limites : deux volumes entiers sur l'histoire d'une ville peu considérable seraient aujourd'hui mal reçus. Car bien que nous soyons dans le siècle où l'on imprime le plus, nous sommes aussi dans celui où on lit le moins. D'ailleurs l'histoire de Quiers n'est point celle d'une simple localité ; cette ville a tenu un rang distingué parmi les républiques du moyen âge ; son histoire offre ainsi des faits qui se rattachent à l'histoire de l'Italie entière, et à des événemens principaux de cette époque. M. Cibrario nous semble donc avoir rempli une lacune dans l'histoire du Piémont, et les témoignages très-honorables qui lui ont été rendus par les journaux nationaux les plus estimés, prouvent en faveur de son important travail.

La ville de Quiers, dit cet écrivain, qui a si fort contribué aux premiers mouvemens des villes du Piémont pour se délivrer du joug étranger, qui en a partagé la gloire avec les habitans de l'Astigiane, qui a porté au loin le commerce du pays, à laquelle on peut attribuer le mérite d'avoir inventé *l'art du change*, qui a environné le trône d'une antique et généreuse noblesse, et qui compte parmi les pairs de France deux familles ducales issues du sang de ses patriciens ; la ville de Quiers, qui, malgré les troubles dont elle a été sans cesse agitée pendant plusieurs siècles, offre encore une population de 14,000 habitans, et qui présente les traces de son ancien état, par la magnificence des monumens qui ont résisté au temps, cette ville méritait l'avantage de voir retracer les événemens les plus mémorables de son histoire.

M. Cibrario explique le silence des historiens, et notamment du célèbre Sismondi, ou la manière inexacte et incomplète dont quelques auteurs en ont parlé, par le défaut de documens. Ceux qu'il a pu réunir, surtout ceux qu'il a trouvés dans les archives de la ville de Quiers, et d'autres non moins importants, qu'il doit au comte de Balbe, et au comte Nاپione, ainsi qu'à d'autres savans ou littérateurs, l'ont mis à même de venger sa ville natale et de la rétablir dans tous ses droits.

Le I<sup>er</sup>. livre de cet ouvrage embrasse l'intervalle compris depuis le X<sup>e</sup>. siècle jusqu'à l'an 1238, temps où la ville de Quiers recouvra son entière indépendance.

Le II<sup>e</sup>. livre comprend l'histoire des agrandissemens de la république, et celle des guerres qu'elle soutint de 1238 jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup>. siècle. On y trouve l'origine de deux sociétés peu connues, celle des *Milites* et celle de *Saint-George*, qui avaient pour objet de contrebalancer réciproquement l'influence des diverses classes de citoyens; dès cette époque les ancêtres du comte de Balbe étaient à la tête des affaires de la république. L'auteur y indique aussi les occasions qui firent naître les institutions célèbres, connues sous le nom d'*Ospicii* et d'*Alberghi*, espèce de clientelles ou de partis qui se formèrent en faveur de quelques familles puissantes et qui se trouvaient prêtes à les soutenir au besoin. Les détails que M. Cibrario donne à ce sujet sont neufs et intéressans.

Le III<sup>e</sup>. livre traite des diverses formes de gouvernemens introduites dans la république de Quiers et des discordes publiques qui ont précédé et nécessité son recours à une souveraineté stable, capable de la protéger, ce qui fut fait par un acte solennel, du 19 mai 1347, qui déféra l'autorité suprême par indivis, au comte de Savoie Amédée VI et à Jacques de Savoie, prince d'Achaïe.

Le IV<sup>e</sup>. livre contient l'histoire des guerres et des troubles postérieurs à cet événement. L'auteur y traite également de l'économie publique, du commerce et des hommes célèbres qui ont contribué à l'illustration de Quiers, jusqu'au règne d'Emmanuel-Philibert.

Les documens qui composent le second volume sont au nombre de 42. Ce volume est terminé par un glossaire des mots et des locutions en latin barbare, qui se rencontrent dans ces documens.

Les titres de M. Cibrario à l'estime et à la reconnaissance de ses compatriotes, des savans en général, pour son zèle pour les sciences, et pour ses travaux, ne peuvent que s'augmenter encore par cette production qui atteste son patriotisme et ses connaissances variées. Nos lecteurs n'auront point oublié les communications qu'il a bien voulu nous faire, sur la statistique de la Sardaigne, et nous saisissons cette occasion pour lui en renouveler nos remerciemens.

D.

459. HISTOIRE DE JEAN VI, roi de Portugal, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, en 1826, avec des particularités sur sa vie privée et sur les principales circonstances de son règne. In-8°. de VIII et 130 f.; prix, 3 fr. Paris, 1827, Ponthieu.

Cette brochure est un extrait des *Annales biographiques*, qui font suite à l'*Annuaire nécrologique* publié par M. Mahul; c'est l'article de cet ouvrage relatif à Jean VI et tiré à part. Nous ne ferons, par conséquent, que signaler cette publication, en renvoyant nos lecteurs à l'article sur les *Annales biographiques* de cette année; mais nous devons leur recommander cet écrit comme l'un des plus instructifs qui aient été publiés pour la connaissance des affaires du Portugal, l'auteur paraissant très-bien informé des événemens qui se sont succédé dans ce pays jusqu'à la mort de Jean VI. D.

460. LES AGRAVIADOS D'ESPAGNE, suivis de Notices sur les hommes qui ont joué un rôle dans les affaires d'Espagne, depuis l'abolition de la constitution des cortès en 1825; par F.-C. In-8°. de 192 pag.; prix, 2 fr. Paris, 1827; Ponthieu.

Cette brochure est destinée à faire connaître le parti désigné en Espagne sous le nom d'*Agraviados*, c'est-à-dire *hommes victimes d'une injustice*. Cette partie occupe les 39 premières pages. Les notes ou notices indiquent que l'auteur a eu de bons renseignemens sur tous les principaux personnages qui ont joué un rôle en Espagne depuis quelques années. Elles concernent M. Calomarde, le P. Cyrille, Lopez Ballesteros, le duc de l'Infantado, Bessières, le Trapiste, le comte d'Espagne, le général Quesada, le baron d'Éroles, etc. D.

461. HISTOIRE DE FRANCE, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, par ANQUETIL; et depuis cette époque jusqu'au traité du 20 novembre 1815, par M. GALLAIS; continuée depuis 1815 jusqu'à l'avènement de S. M. Charles X au trône par M. D. Nouv. édit., suivie des tables synchroniques des princes et états contemporains sous les diverses périodes de la monarchie française, par M. de V\*\*\*. Tom. IX, in-8°. de 24 feuilles  $\frac{1}{4}$ . Prix, 6 fr. le vol. Paris, 1827; Janet et Cotelle. (L'édition en aura 13, y compris les tables.)

462. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA CHAMPAGNE, depuis les premiers temps de la Gaule jusqu'à nos jours; par M. F. DE MONTROL. 452 p. in 18. Prix, 5 fr. Paris, 1826; Lecointe et Durey.

Les résumés de l'histoire des provinces de France, lesquels ont commencé d'être publiés par les éditeurs des résumés de l'histoire des grands états indépendans, pourront avoir l'avantage de mettre plus à la portée des habitans des départemens français l'histoire locale de leur pays, et de répandre ainsi à peu de frais l'instruction historique. L'auteur du résumé de l'histoire de la Champagne a traité son sujet sous la forme d'annales abrégées. Dans la 1<sup>re</sup>. partie il traite de la Champagne sous la domination romaine; et dans la seconde, il resserre les événemens qui se sont passés dans cette province depuis les temps des Francs. Il aurait pu retrancher les premières pages qui s'occupent, inutilement à notre avis, de l'origine des Celtes. Dans la 2<sup>e</sup>. partie, se trouve intercalée l'histoire de Jeanne d'Arc, par la raison que Vaucouleurs appartenait, lors de la naissance de Jeanne, au comte de Joinville et faisait partie de la Champagne. L'auteur finit ses annales un peu brusquement au règne de Louis XIV, en parlant de quelques Champenois célèbres du temps; mais il reprend l'histoire pour l'époque de la révolution et pour la campagne de 1814. Nous aurions désiré qu'il n'y eût point de lacune dans ces annales, et que l'auteur fût entré aussi dans quelques détails sur les mœurs, les usages, les communautés religieuses, le commerce, l'industrie des temps passés. M. de Montrol a soin de citer ses autorités; mais quelquefois ce sont des auteurs modernes qui ne peuvent pas être regardés comme des garans historiques pour le moyen âge. On voit au reste que l'auteur a fait des recherches, et son abrégé offre de l'intérêt. D—c.

463. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DU BÉARN, de la Gascogne supérieure et des Basques; par M. ADER. 328 p. in-18. Prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1826; Lecointe et Durey.

M. Ader commence par ces mots: « Nous allons, avec notre » lecteur, faire la guerre au pied des Pyrénées. » Il semble que c'est un abrégé d'histoire militaire que nous donne M. Ader; cependant l'annonce n'est pas exacte; car, après l'abrégé de l'histoire civile du Béarn, l'auteur donne un chapitre *Mœurs et*

*Statistique*; et après l'abrégé de l'histoire des Basques, qui consiste pour la plus grande partie en traits de mœurs connus, vient également un chapitre de statistique qui mériterait davantage le titre de topographie abrégée. M. Ader ne cite nulle part ses autorités; il a inséré plusieurs pièces historiques, telles que chartes, harangues, lettres, mais sans dire par quels auteurs elles sont rapportées. Il paraît néanmoins que l'auteur a généralement puisé à de bonnes sources: il s'étend beaucoup sur le règne du Béarnais Henri IV. M. Ader a des expressions qui lui sont particulières; il dit que Napoléon *planta sa tente sur le trône*; il laisse aux grammairiens à *dénuder* les beautés de la langue basque, et il termine son résumé par une épigramme contre les mœurs des Basques. D—c.

464. VIE DE NAPOLÉON BONAPARTE, empereur des Français, précédée d'un tableau préliminaire de la Révolution française; par SIR WALTER SCOTT. 18 vol. in-12, avec portrait; prix, 48 fr. Paris, 1827; Treuttel et Würtz. — *La même*, en 9 vol. in-8.; prix, 56 fr.

L'histoire de Napoléon, par sir Walter Scott, tant prônée par les uns et si sévèrement critiquée par les autres, est un tableau dans lequel on admire, malgré les préjugés de caste et de nation qui le déparent, l'influence que cet homme extraordinaire, qui condensa pour ainsi dire en lui toute la révolution, a exercée sur son siècle: sous ce rapport cette vie mérite d'être comparée à toutes celles qui ont été publiées par des écrivains français. Le reproche le plus mérité qu'on puisse adresser à l'auteur, c'est d'avoir écrit avec précipitation et comme d'après la commande d'un libraire pressé d'alimenter la curiosité du public.

Robertson, avant d'écrire l'histoire de Charles-Quint, crut devoir tracer dans une introduction le tableau de l'Europe à l'époque où parut son héros. Ce morceau, chef-d'œuvre de style, est regardé comme un monument élevé à la philosophie. Sir Walter Scott, qui entreprenait l'histoire d'un génie bien autrement remarquable que ce fou qui bouleversa tout pour jouir ensuite par anticipation des prières et des honneurs funèbres, a essayé d'esquisser l'état de l'Europe avant que Napoléon parût sur la scène du monde. Cette idée pouvait être féconde en aperçus ingénieux, en réflexions profondes; mais

la manière dont l'auteur l'a mise à exécution le laisse bien en arrière de son modèle.

L'exposé des principaux événemens de la révolution, depuis la paix de Versailles, en 1764, jusqu'à la chute de Robespierre, forme le sujet des 4 premiers volumes. Le 1<sup>er</sup>. et le 2<sup>e</sup>. ne sont pas dépourvus d'intérêt, quoique dès le principe l'historien montre de la partialité en faveur de l'Angleterre. Les deux derniers renferment des erreurs manifestes, des anachronismes qui influent beaucoup sur les jugemens que sir Walter Scott a portés sur les hommes et sur les événemens. Toutefois, si l'on n'adopte pas toutes les opinions de l'auteur, on ne saurait disconvenir qu'il n'ait parfaitement compris la révolution et exposé avec clarté les prétentions et les excès des factions qui divisaient alors la France.

La vie de Napoléon a trois périodes distinctes : la première comme général de la république, la deuxième comme consul, la troisième comme empereur. Qui croirait cependant que l'historien anglais ne se soit point astreint à cette division si simple et si naturelle? Les événemens de la vie de l'empereur se déroulent dans son ouvrage comme dans un simple article biographique. On n'y trouve ni repos, ni transition ménagée avec art, ni réflexions profondes, ni moralités; et cependant il attire, parce que le vif intérêt qu'inspire tout ce qu'a fait ce grand homme, rend d'abord moins difficile sur le fond comme sur la forme. Il paraît que sir Walter Scott a écrit à la tâche, sans s'inquiéter de donner à son ouvrage toute la régularité désirable. Du moins on le jugerait ainsi par la coupe des chapitres qui a été faite par volume in-8<sup>o</sup>. (2 volumes in-12 en donnent un de ce format.)

Les tom. 5 et 6 rapportent, en 10 chapitres, les particularités de la jeunesse de Napoléon et les événemens de sa vie politique jusqu'à son départ pour le congrès de Rastadt. Ces deux volumes renferment bien des puérités et plusieurs anecdotes douteuses, mais l'auteur a su distinguer l'influence du caractère de Napoléon sur sa position sociale de celle que la révolution exerça sur lui.

Les 15 chapitres des tomes 7 et 8 conduisent Napoléon jusqu'au consulat à vie. Dans cette période l'historien n'a pas été aussi heureux que dans la première; il ne voit dans tout ce qu'a fait son héros que la marche ascendante d'un ambitieux,

tandis qu'à cette époque il ne s'occupait encore qu'à substituer aux ressorts usés des gouvernemens orageux de la république, des constitutions plus en harmonie avec les lumières du siècle et les besoins de la nation.

Les événemens qui remplissent l'intervalle entre l'époque où il interposa sa médiation dans les troubles de la Suisse jusqu'à l'armistice qui suivit la bataille de Friedland, sont la matière des 9<sup>e</sup>. et 10<sup>e</sup>. tomes, qui contiennent 13 chapitres.

L'auteur, quoiqu'on en ait dit, rapporte d'une manière impartiale les campagnes d'Allemagne et de Pologne, et leur accorde le tribut d'éloges qu'elles méritent. On lui reproche à plus juste titre, de revenir trop souvent sur le système continental et d'en rejeter tout l'odieux sur Napoléon.

Ce système, l'une des plus singulières et des plus gigantesques conceptions de Bonaparte, a été jugé à la vérité bien diversement. Quelques manufacturiers dont les établissemens lui durent une prospérité de serre chaude, l'ont proclamé comme le seul moyen de soustraire le continent au joug mercantile de l'Angleterre; des gens fort éclairés l'ont, au contraire, traité avec un mépris qu'il ne méritait pas plus que d'autres mesures encore en vigueur dans la plupart des États de l'Europe. Cette opposition d'opinions, dont l'historien anglais a tiré parti pour disculper le cabinet de Saint-James, tient à l'abus qu'en fit le gouvernement français, aux inutiles et folles mesures dont il l'appuya, et surtout à ce que, satisfait des sommes que le honteux trafic des licences qu'il accorda plus tard rapportait dans ses coffres, il entreprit, au milieu de la misère publique, de le représenter comme un système favorable au développement de l'industrie et du commerce. Il eût été digne du ministre qui eut assez d'habileté pour convaincre le sénat de l'utilité de la conscription pour la population de l'empire, de se charger de démontrer tous les avantages du système continental pour le développement du commerce et de l'industrie. Sans employer des argumens de même nature, nous reconnâmes comme un fait que, lors de la déclaration du blocus continental, une guerre acharnée existait déjà entre la France et l'Angleterre, et que chacun de leurs cabinets voulait la pousser jusqu'à l'anéantissement du gouvernement rival. Ce n'est point ici le cas de discuter l'opportunité de cette même guerre produite par un choc de prétentions également



ambitieuses et cupides, aussi mal fondées, aussi injustes les unes que les autres : pourtant il est juste de dire que si Napoléon bouleversa le continent, renversa des empires et se laissa entraîner par une insatiable soif de domination, le ministère britannique, qui avait poussé le premier cri de la guerre, ne fut pas conduit par des vues plus louables. Ses projets, pour avoir été moins éclatans, ne furent ni moins injustes ni moins dangereux. Quant à la question de savoir qui du continent ou de l'Angleterre devait ressentir les plus cruels effets du système continental, je ne partage pas l'avis de sir Walter Scott. L'Europe en devait moins souffrir que la Grande-Bretagne, et s'il eût été établi avec bonne foi et avec un vrai désir d'en alléger le fardeau accablant pour tous les peuples, il eût amené des résultats incalculables. L'Indien propose à son ennemi de s'imposer les mêmes douleurs que lui : les deux rivaux se plaisent à inventer mille tourmens, et au milieu des souffrances les plus terribles, le plus faible expire et laisse à l'autre une atroce victoire. C'était une lutte de cette nature que l'Angleterre eût été forcée d'accepter, et certes l'Europe, moins chargée d'embonpoint, avait toutefois un tempérament plus capable de supporter cette cruelle épreuve. Nul doute qu'elle eût pu soutenir plus long-temps les effets d'une pénurie causée par l'interruption totale de ses relations maritimes. Les richesses étaient inégalement réparties en égard à la population entre les deux peuples qui s'isolaient, mais les charges aussi ; le continent n'avait ni l'obligation de consommer annuellement un milliard pour les intérêts de sa dette, ni d'en dépenser un autre pour faire occuper la Manche et les mers des deux mondes par de nombreuses escadres. De plus les colonies espagnoles pouvaient être encore, en 1806, soigneusement fermées au commerce anglais. Il y avait mille raisons pour rendre l'accession des États-Unis aux mesures européennes, assez prompte et assez entière pour ne laisser exactement à l'Angleterre d'autres ressources que son commerce avec l'Inde, avec ses colonies d'Amérique et avec quelques nations barbares. Ajoutez qu'il eût été facile aux puissances maîtresses de toutes les côtes de l'Europe, de lancer sur la mer une foule de corsaires qui eussent désolé les spéculateurs anglais, et contraint le gouvernement à

faire un genre de guerre bien plus coûteux que celui qu'il avait adopté.

Les nations du continent pouvaient aussi s'entre-aider aisément, et si leurs gouvernemens eussent brisé les entraves qui s'opposaient aux progrès du commerce intérieur, leurs sujets eussent trouvé dans la liberté commerciale un ample dédommagement aux embarras et aux pertes que leur causait le système continental. Il importait surtout à Napoléon de ne pas aggraver encore la rigueur de leur situation par une suite de guerres dévastatrices, de ne pas imposer de tributs aux vaincus, de ne pas tenir toute l'Europe sous les armes, et surtout de ne pas troubler sans cesse la paix et le repos des familles par des marches et des contremarches militaires qui joignent aux frais ordinaires de l'entretien du soldat toute la perte résultant du dérangement que sa présence occasionne dans les travaux de ses hôtes. Mais un tel calme n'était point en harmonie avec le terrible besoin de mouvement dont Napoléon était possédé, et bientôt il dénatura lui-même complètement le système continental et le rendit odieux à ceux qui l'avaient d'abord adopté sans répugnance. Mais laissons ces raisonnemens, et revenons à l'examen de l'ouvrage.

Les 11<sup>e</sup>. et 12<sup>e</sup>. tomes rapportent, en 13 chapitres, tout ce qui s'est passé depuis l'expédition des Anglais en Calabre jusqu'à la paix de Schönbrunn. Cette seule indication suffit pour faire remarquer que l'auteur, par suite de son défaut de plan, s'est vu obligé de revenir sur des événemens dont il aurait dû rendre compte dans les volumes précédens. Du reste ces deux volumes ne manquent pas d'intérêt. Les affaires de Portugal et d'Espagne, la guerre de l'Autriche en 1809, offrent à la plume de sir Walter Scott, à défaut de vues politiques saines ou profondes, des traits pleins de nerf et d'esprit.

Il retrace dans les 2 tomes suivans, en 22 chapitres, tout ce qui se passa depuis le mariage de Napoléon avec Marie-Louise d'Autriche jusqu'à l'insurrection de la Hollande vers la fin de 1813. Cette période est celle où l'historien est vraiment au-dessous de la tâche qu'il s'est imposée. L'expédition de Russie se décolore sous ses pinceaux. Les manœuvres de Napoléon sur l'Elbe ne sont point appréciées à leur juste valeur; les opérations des Anglais en Espagne sont rehaussées au delà de leur véritable mérite.

Dans les tomes 15 et 16, l'auteur rend compte, en 18 chapitres, des campagnes de 1814 et de 1815, ainsi que des négociations et des événemens politiques qui remplissent l'intervalle qui les sépare. Cette partie de son ouvrage ne répond nullement à l'attente du lecteur; ici l'auteur devient sec et froid. Ses récits de combats manquent de couleur et de vérité; il ne nous montre point le rôle que la politique de l'Autriche a joué dans la campagne de 1814, ni les fautes du gouvernement français après la première restauration. La campagne de 1815 ressemble trop à un bulletin de lord Wellington.

Enfin les 17<sup>e.</sup> et 18<sup>e.</sup> tomes rapportent, en 8 chapitres, les événemens qui suivirent la bataille de Waterloo, l'abdication et l'exil de Napoléon jusqu'à sa mort. Le dernier volume contient en note quelques pièces justificatives, avec le testament de l'empereur et ses codicilles.

Après le désastre de Waterloo, Napoléon, épuisé par les efforts surnaturels qui ont marqué les dernières années de sa vie politique, ne put lutter contre sa destinée ni s'y résigner. Il regrettait le pouvoir qui tombait de ses mains, et n'eut pas la force de le retenir; mais il expia bien ce manque de courage dans l'adversité par le traitement lâche et barbare que lui fit subir le vainqueur, à la générosité duquel il s'était livré. C'est en vain que sir Walter Scott s'efforce à justifier le cabinet de Londres et le geôlier de Longwood de leur cruauté. Aucun lecteur n'admettra ses excuses. Déjà la postérité a commencé pour Napoléon. Les traitemens barbares qui ont accéléré sa fin ont presque fait pardonner les maux produits par son ambition: on aime à se souvenir de ses grandes actions et de ses malheurs; et la France, qui eut tant à se plaindre de lui, proclame son règne comme celui qui a fait rejaillir le plus de gloire sur la nation. K.

---

M É L A N G E S.

465. BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ET PORTATIVE DES CONTEMPORAINS, ou Dictionnaire historique des hommes célèbres de toutes les nations, morts et vivans; ouvrage entièrement neuf, contenant plus de trois mille Notices nouvelles qui ne se trouvent dans aucune Biographie, et rédigé d'après les documens les plus authentiques; par une société de publicistes, de législateurs,

d'hommes de lettres, d'artistes, de militaires et d'anciens magistrats. Par livraisons in-8° sur 2 colonnes. Prix, 2 fr. 50 c. chacune. L'ouvrage formera un seul volume in-8°, orné de 250 portraits, et paraîtra en 25 ou 30 livraisons. Paris, 1826 et 1827; Ancher Éloy, édit. (Voy. le *Bulletin*, Tom. VI, n° 406.) I<sup>e</sup>. PARTIE, Livr. 1 à 21; II<sup>e</sup>. PARTIE, Livr. 1 à 6.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs le titre de cet ouvrage par l'extrait du *Prospectus* que nous leur avons donné. Nous allons aujourd'hui entrer dans quelques détails sur les livraisons que nous annonçons.

Les six premières livraisons contiennent chacune 10 portraits gravés au trait; mais les éditeurs mécontents, comme le public, de ces représentations insignifiantes, ont annoncé, avec la 7<sup>e</sup>, qu'ils s'étaient décidés à les faire graver de nouveau, et que pour avoir le temps de se procurer les meilleurs originaux et de les graver convenablement, ces portraits ne paraîtraient que vers la fin de l'ouvrage, réunis en un atlas de 20 pl. contenant 200 *magnifiques portraits*, au lieu de 250 qu'ils avaient annoncés.

Les deux premières livraisons offrent seules la nomenclature des matières et des notices biographiques contenues dans chacune de ces livraisons. Il paraît que les auteurs avaient le projet de publier une semblable nomenclature avec chacune des livraisons; ils ont fort sagement renoncé à ce hors-d'œuvre tout-à-fait inutile.

La 1<sup>re</sup>. livraison contient de plus, 1°. Un *Vocabulaire complet des nouvelles dignités, des termes introduits dans la langue depuis la révolution française, et de ceux dont la véritable acception a été dénaturée*; terminé par le *tableau des journées les plus mémorables, prises de villes, combats et batailles gagnés par les Français, par ordre chronologique*, depuis 1789 jusqu'en 1825. 2°. Une table des *décrets, lois, ordonnances, événemens et actes souvent mentionnés*, depuis 1789 jusqu'en 1825.

La 2<sup>e</sup>. livraison contient un *supplément, des additions et corrections à la 1<sup>re</sup>.*; les éditeurs étaient dans l'intention de publier avec la *nomenclature* de chaque livraison un semblable travail, projet qui fait honneur à leurs bonnes intentions, mais qu'ils auront sans doute ajourné pour publier à la fois,

à la fin de l'ouvrage, un travail supplémentaire plus complet.

Rien dans les livraisons suivantes ne dérange plus l'ordre alphabétique des matières. Seulement arrivés à la 31<sup>e</sup>. livraison qui ne termine pas la lettre D, les éditeurs ont commencé, sous le titre de 2<sup>e</sup>. partie, une nouvelle série qui part de la lettre E, et dont ils ont déjà publié 6 livraisons.

Nous ne pouvons nous dispenser de rappeler que le volume unique annoncé par les éditeurs devait paraître en 24 livraisons, et de dire que cependant voilà déjà 31 livraisons de la 1<sup>re</sup>. partie, et la lettre D n'est pas finie. Les 11 livraisons de la 2<sup>e</sup>. partie ne vont que jusqu'à LAK : c'est assez montrer combien les calculs des éditeurs sont en défaut. On peut hardiment présumer qu'au lieu d'un volume ils en publieront six et plus. N'importe, si grâce à la petitesse des caractères les éditeurs parviennent à réduire toutes les biographies à un petit nombre de volumes, à en écarter tout ce qui tient à l'esprit de parti, à les purger de toutes les inexactitudes que l'on a pu y découvrir, à rectifier tous les faits et à les augmenter de tous les noms qui doivent réellement figurer dans un semblable ouvrage ; ce sera un service rendu à toutes les personnes qui ont besoin de recourir aux ouvrages de ce genre.

Nous ne pouvons, comme on le conçoit, entrer dans l'examen critique des nombreux articles dont se compose ce nouveau répertoire ; nous en avons parcouru un assez grand nombre, et nous avons, en général, remarqué que l'on aurait pu réduire davantage un grand nombre d'entre eux, et se borner aux faits les plus importants. Nous avons aussi reconnu avec surprise quelques noms insignifiants et qui n'avaient aucuns titres pour figurer dans un dictionnaire historique. Enfin il règne dans la rédaction de plusieurs articles un esprit un peu caustique qui ne convient pas à l'histoire ; beaucoup d'autres montrent de l'impartialité et un bon esprit. D.

466. HONNEURS PUBLICS RENDUS A LA MÉMOIRE DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

Article de M. DACIER. (*Moniteur*; 27 oct. 1827.)

L'abbé Barthélemy, dont la famille habitait Aubagne, naquit à Cassis, département des Bouches-du-Rhône. La première de ces deux villes va voir s'élever dans ses murs un monument voté par son conseil municipal et par le conseil général du dé-

partement en l'honneur de l'écrivain qu'Aubagne peut réclamer à juste titre ; et la seconde , Cassis , va décorer la maison même où il vint au monde , d'une copie de l'inscription composée pour le monument d'Aubagne , par l'Académie des belles lettres. Marseille , où Barthélemy fit ses premières études et jouit de ses premiers succès dans celle de l'antiquité , dirigé par les conseils des savans la Visclède et Cary , a recueilli religieusement ces souvenirs , et l'Académie de cette ville vient de mettre au concours , pour le 1<sup>er</sup>. juillet 1828 , l'*Éloge historique de l'abbé Barthélemy*. Cet appel ne peut manquer d'être entendu ; la muse de l'éloquence n'eut jamais à louer à la fois plus de savoir , d'esprit et de goût , un homme plus fidèle aux devoirs de la société , aux inspirations du cœur et aux sentimens de famille. La France trouve encore son nom dans le premier corps politique de l'État , où M. le marquis Barthélemy conserve par ses exemples les traditions de vertus et de talens dont son oncle fut un si bon modèle , et l'autorité royale , protectrice de toutes les gloires , a voulu perpétuer ce nom en le transférant à M. Sauvaire-Barthélemy , auditeur de première classe au conseil d'état , petit-neveu de l'illustre académicien.

Le sujet proposé par l'Académie de Marseille porte en lui-même le germe des plus nobles inspirations , et nos écrivains , accoutumés aux luttes académiques , n'y seront pas insensibles. L'administration s'empresse de concourir à ces témoignages de gratitude envers le savant et l'homme de goût qui honora et instruisit la France par des ouvrages adoptés chez toutes les nations lettrées. Son Exc. le comte de Corbière a ordonné que le monument d'Aubagne serait élevé avec des marbres tirés des ateliers du gouvernement , et c'est aussi une propriété publique que l'Administration protège , quand elle prend soin de la mémoire d'un Français tel que l'abbé Barthélemy.

467. RÉPERTOIRE UNIVERSEL HISTORIQUE , BIOGRAPHIQUE DES FEMMES CÉLÈBRES , mortes ou vivantes , etc. 4 vol. in-8<sup>o</sup>. publiés en 8 livraisons. Prix de chaque livraison , 4 fr. 50c. Paris , 1827 ; Desauges. ( Voy. *le Bulletin* , tom. VI , n<sup>o</sup>. 404. )

Au contraire de ce qui arrive si souvent aujourd'hui , où l'on annonce 10 livraisons et où l'on en fait payer 20 à des souscripteurs , M. Desauges , après avoir promis 7 forts volumes publiés en 14 livraisons , ne publie que 4 volumes divisés en

8 livraisons. Peut-être les auteurs ou l'éditeur avaient-ils l'intention de faire un ouvrage plus complet que celui qu'ils publient, ou bien ils se sont déterminés à resserrer la matière.

Nous avons déjà fait connaître le plan de cet ouvrage, qui paraît exécuté avec assez de soin, quoiqu'il soit très-incomplet, comme tous les dictionnaires historiques publiés en France, sous le rapport des femmes célèbres modernes, étrangères à notre patrie. Les articles dont se compose ce répertoire sont au reste, en général, courts et concis. D.

468. *REPERTORIUM BIBLIOGRAPHICUM, in quo libri omnes ab arte typographicâ inventâ usque ad antum M. D. typis expressi ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel accuratius recensentur. Opera Ludov. HAIN. Vol. I, part. I et II. 594 et 593 pag. in-8. à 2 colonnes. Prix, 36 fr. Stuttgart, 1827; Cotta. Paris, Renouard.*

Sans doute les bibliophiles accueilleront avec reconnaissance un dictionnaire où les éditions publiées au 15<sup>e</sup>. siècle, c'est-à-dire pendant le premier demi-siècle après l'invention de l'imprimerie, sont indiquées, et pour ainsi dire décrites avec soin. On sait que les livres du 15<sup>e</sup>. siècle deviennent de plus en plus rares, et qu'ils sont d'autant plus recherchés pour les bibliothèques, que leur date se rapproche davantage de l'invention de l'art typographique. On ne manque pas de guides et de manuels bibliographiques, où les raretés de ce genre sont signalées; mais ordinairement ces indications se bornent aux ouvrages capitaux. Dans le dictionnaire de M. Hain on s'est attaché à indiquer par ordre alphabétique tous les livres quelconques que l'on connaît pour avoir été imprimés avant l'an 1500. Comme nous ne trouvons pas de préface à la tête du premier volume, nous ignorons de quels secours l'auteur s'est entouré pour son travail, si c'est d'après une inspection personnelle, ou d'après les renseignemens d'autres bibliographes, ou à l'aide des deux moyens réunis, qu'il a été à même de faire son dictionnaire; nous présumons que ce sera à la fin du travail que l'auteur rendra compte au public des ressources qu'il a eues à sa disposition.

Les deux parties qui viennent de paraître, et qui forment ensemble le 1<sup>er</sup>. volume, comprennent les lettres A—G :

M. Hain donne sur chaque livre tous les renseignemens que les bibliophiles peuvent désirer. Non-seulement il transcrit le titre tout entier jusqu'à l'adresse des libraires, mais il indique les lignes et les mots qui les commencent et les terminent; il donne littéralement les notes qui se trouvent ordinairement à la fin des livres du 15<sup>e</sup>. siècle, et qui mettent fréquemment sur la voie pour connaître la date ou du moins le lieu de l'impression, quand ils ne sont pas indiqués. M. Hain ajoute des détails sur les formats, les réclames, la justification des pages, le genre de caractère, etc. Toutes ces indications sont données par abréviations et occupent par conséquent très-peu de place; cependant elles nous paraissent suffisantes pour guider les amateurs de livres qui consulteront le nouveau dictionnaire, et pour les mettre à même de comparer les exemplaires de livres qu'ils examineront, avec ceux qui ont servi de modèles à l'auteur. Parmi les articles sur lesquels M. Hain donne le plus de renseignemens dans ce premier volume, nous avons distingué ceux d'*Albertus magnus*, *Biblia* (150 édit. de Bibles en hébreu, latin, allemand, français, espagnol, etc.), *Boccacius*, *Brant* (Sebast.), *Breviarium* (l'auteur indique 170 bréviaires du 15<sup>e</sup>. siècle), *Cicero*, *Gerson* (Jean), etc. M. Hain a choisi pour son dictionnaire la langue latine, afin de pouvoir être utile aux bibliophiles de tous les pays. Son ouvrage aura 4 volumes, et sera sans doute, lorsqu'il sera achevé, le manuel le plus complet et le plus utile qui aura paru sur la bibliographie du 15<sup>e</sup>. siècle. Il faut espérer que les autres volumes ne se feront pas attendre long temps; dans ce cas nous aurons occasion de revenir sur ce travail, et de l'examiner plus au long. D—c.

## ERRATA.

Tom. VIII, p. 177, lig. 22, Lencryce, lisez Lencyze; — Ibid., lig. 30, Lokrotek, lisez Lokietek; — p. 177, l. 1<sup>re</sup>. du n. 164, w spesie, lisez w spisie; — p. 262, l. 2 du n. 256, otictschestvennia, lisez otiet-schestvennia; — p. 263, l. 1<sup>re</sup>. du n. 257, Wiadomosa, lisez Wiadomosci; — p. 266, l. 25 et ailleurs, Magyari, lisez Magyar; — p. 267, l. 6, Arpar, lisez Arpad; — ibid., l. 3 de la note, Théorocz, lisez Thwroc; — pag. 333, l. 21, les mots *ce que Rome appelle*, mis entre parenthèses, ne doivent pas être attribués à l'auteur de l'article; — pag. 346, Togonal, lisez Tagalog; Morrisson, lisez Morrison; Marshmany, lisez Marshman y; Parallele, lis. Parallel; — p. 347. Cypriaro, lisez Cypriano; 542, lisez 421; — p. 349, pour Herkern, lisez par Herkern; chekestek, toalik, lisez chekesteh, taalik; — p. 377, 1361, lisez 1360; Rigo-Mezo, lisez Rigo-Mezö; — p. 379, et que le caractère, lisez et le caractère; Fray, lisez Pray; Miscdie, lisez Miscdie; — p. 380, Kossoro, lisez Kossova; Alparstan, lisez alpaislan.



## TABLE

## DES ARTICLES DE CE CAHIER.

*Philologie, Ethnographie.*

<i>Thesauri linguæ Hebraicæ à Mischnâ augendi</i> ; Harthmann. . . . .	401
Sur la littérature du Tibet; Hodgson et Kæræs. . . . .	402
Manuscrits apportés de Pékin à Saint-Petersbourg; Jacinthe. . . . .	403
<i>The seven Seas</i> ; le roi d'Oude . . . . .	405
Le Gulistan; Sadi, 406.—Gram. franç en Arabe; Garcin de Tassy. . . . .	407
<i>Questiones herodoteæ</i> ; Heyle.— <i>Lydi de mensibus Excerpta</i> ; Roether. . . . .	408
<i>Nili Parænetica</i> ; Werfer. — <i>Anthol. carminum græcorum</i> . . . . .	409
Ulysse, poème en grec; Giraudeau.— <i>De latini Lexici condendi ratione</i> ; Karcher. . . . .	410
<i>Q. Ennii Annalium fragm.</i> ; E.-S., 411. — Diet. français-russe, Tatischev. . . . .	412
Siège de Carlaverok; Nicolas, 412. — Étymologie du mot Fourbure; Huzard. . . . .	413

*Mythologie.*

Religion, Mythologie et Philosophie des Hindous, Rhode. . . . .	413
---	-----

*Archæologie, Numismatique.*

Substances végétales trouvées dans des momies; Bonastre. . . . .	415
Sur quatre statues égyptiennes; Will. de Humboldt. . . . .	419
Vues de Pompéi; Gell et Gandy; 420.— Archæologie germanique, 421	

*Histoire.*

De l'emploi des mercenaires mahométans dans les armées chrétiennes; Fitz-Clarence. . . . .	422
Guerre des croisades sous Bibars, Reimold. . . . .	423
Histoire de l'ancienne Grèce; Arsenief. — Attila, Klemm. . . . .	425
Origine asiatique de quelques tribus de l'Europe, Tod. . . . .	426
Hist. de la Scandinavie; Schroeder; 428. — Les Normands en Allemagne; Lauteschlœger. . . . .	429
Soulèvement des Pays-Bas, Schiller et Châteaugiron. . . . .	430
<i>Delle storie di Chieri libri IV</i> ; Cibrario. . . . .	432
Hist. de Jean VI. — Les Agraviados; F.-C. — Hist. de France d'Anquetil continuée. . . . .	435
Résumé de l'hist. de la Champagne; Montrol. — du Béarn; Ader. . . . .	436
Vie de Napoléon Bonaparte; Walter-Scott. . . . .	437

*Mélanges.*

Biographie universelle des contemporains, 442. — Sur l'abbé Barthélemy; Dacier; 444. — Répert. des femmes célèbres, 445. — <i>Repertorium bibliographicum</i> ; Hain. . . . .	446
---	-----

FIN DU TOME HUITIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup> 4,  
PLACE DE L'ODÉON.



